ERT

TURE

E

ES

L'ARCHITECTURE NORMANDE

AUX XIe ET XIIe SIÈCLES

PARIS. — IMPRIMERIES RÉUNIES, C
Rue du Four, 54 bis.

L'ARCHITECTURE
NORMANDE

AUX XIE ET XIIE SIÈCLES

EN NORMANDIE ET EN ANGLETERRE

PAR

V. RUPRICH-ROBERT

ARCHITECTE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MONUMENTS HISTORIQUES

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DES IMPRIMERIES RÉUNIES

13, rue Bonaparte, 13

(Ancienne Maison MOREL)

MOTTEROZ

Administrateur-Directeur

INTRODUCTION



LA connaissance des anciens Monuments qui couvrent le sol de la France n'est plus un problème nouveau. Un grand nombre de savants et d'artistes, en consacrant leur existence à cette recherche, nous ont révélé des secrets qui intéressent au plus haut point notre histoire nationale et l'avenir de l'art. Nous pourrions citer ici tous les noms des hommes considérables qui s'en sont occupés, et les œuvres très connues des précurseurs d'une science née au commencement du siècle ; mais nous rendrons tout de suite hommage au plus célèbre d'entre tous, nous disons au plus célèbre, parce que, le premier, par sa plume et son merveilleux crayon, il a su le mieux poser les bases et développer les principes de l'art du moyen âge, et faire comprendre ses différents caractères dans nos anciennes provinces.

Il ne s'est pas seulement contenté de poser des dates, de constater l'origine des formes successives de l'Architecture, mais il en a donné le *pourquoi,* il en a justifié l'emploi. Aucune autre œuvre ne peut être, à ce point de vue, comparée à celle *de Viollet-le-Duc*, au *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du* XIe *au* XVIe *siècle.*

Ce qui intéresse le plus dans cet immense labeur, ce n'est pas autant, ainsi qu'on l'avait fait à peu près constamment jusqu'alors, la classification chronologique et certaine des formes successives de la construction et de la décoration que la sûreté de jugement qui préside à l'analyse de la transformation des monuments, et la parfaite justification des formes adoptées de siècle en siècle par les artistes. Il n'y a pas là qu'une œuvre d'archéologue, l'esthétique de l'art du passé y joue le plus grand rôle.

On conçoit d'ailleurs que, dans de semblables questions, la science profonde et toute spéciale de l'un des plus grands architectes de ce temps était absolument nécessaire. Si l'érudition est indispensable, seule, selon nous, elle est insuffisante. Cela est tellement vrai qu'au point de vue matériel, s'il s'agit, par exemple, de

constater simplement une différence d'âge entre deux parties d'un même mur construites l'une après l'autre, rien qu'à l'aspect de la disposition, de la réunion des matériaux, pierre, moellon, brique ou mortier, un simple ouvrier intelligent et expérimenté, ne sachant rien de l'histoire, fera connaître, sans hésiter, celle des deux parties qui a précédé l'autre, difficulté devant laquelle le théoricien, même le plus éclairé, sera, contrairement à l'architecte, le plus souvent, fort embarrassé.

Et ce sera pis encore, s'il est question des données les plus difficiles de la construction, des lois de l'équilibre, de la résistance des matériaux, des poussées, etc...

Il ne suffit pas de n'y pas être étranger, il y faut encore une grande expérience pour juger de leur application, des conséquences qu'elles ont dû nécessairement amener dans les formes, et enfin pour en tirer des conclusions.

L'architecture ancienne aussi bien que la moderne est une œuvre appartenant au dessin. On comprendra donc que ces réflexions ont pour objet de faire ressortir l'importance des côtés technique et graphique, dans l'étude et la représentation des œuvres plastiques de nos pères, et cela, sans vouloir atténuer en rien, toutefois, celle de la science purement théorique de l'Archéologie. En un mot, une érudition profonde, le dessin, la construction, l'architecture et la pratique de ces diverses connaissances réunies, doivent ici, autant que possible, faire partie du bagage de l'historien. Hâtons-nous d'ajouter que, si la possession de toutes ces qualités est chose rare, notre prétention n'est pas de présenter un travail répondant complètement à ce difficile programme; nous cherchons modestement à apporter notre pierre à un édifice historique commencé, et qui ne sera peut-être jamais absolument terminé. A ce dernier point de vue, en effet, lorsque l'histoire de l'art de chaque province de France sera faite, et elle le sera un jour, il faut l'espérer, de nouvelles découvertes, faites par des archéologues ou des architectes, viendront sans cesse la modifier ou la compléter.

De tous les travaux historiques modernes publiés jusqu'à ce jour, il résulte que la France entière a été explorée, et que, si elle a emprunté certaines inspirations à l'Orient, au nord et au sud, elle a vu son propre génie produire, sur divers points de son territoire, les œuvres les plus merveilleuses et les plus variées. Rien d'aussi surprenant, en effet, que toutes ces éclosions contemporaines et successives, d'un mérite incontestable, sur un espace et dans un laps de temps absolument restreints. Aussi notre pays a-t-il imposé plus tard ses arts à une grande partie du continent. Quant à l'art normand, il a été, aux XIe et XIIe siècles, une véritable importation en Angleterre, aussi bien que la législation de Guillaume et les mœurs de son temps, et nous avons peine à comprendre l'espèce de négligence

volontaire que commettent nos compatriotes, qu'ils veuillent bien me permettre de le dire, à l'égard des merveilles d'art ancien que possèdent nos voisins d'outre-Manche. Nos artistes n'ont presque jamais qu'un seul et unique désir, celui de courir le plus tôt possible en Italie. Soit : ils ont raison dans un sens. Mais la beauté du ciel et le charme que procure l'entente si remarquable des belles décorations architecturales qu'on y trouve, et peut-être enfin, faut-il l'avouer, un peu de la routine résultant de l'éducation qu'ils reçoivent, ne sont-ils pas cause de cette injustice qu'ils professent pour les œuvres monumentales de premier ordre semées en grand nombre sur notre sol comme sur celui de la Grande-Bretagne ? S'ils consentaient cependant à visiter l'Angleterre, ils n'hésiteraient pas, nous le pensons, à reconnaître les beautés que le moyen âge y a laissées aussi bien que chez nous.

L'intérêt tout particulier qu'offre chacun des styles épars en France, variés depuis le XIe siècle, a donné lieu à des études spéciales, sur plusieurs d'entre eux. Après les importants travaux de M. de Caumont et les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie,* une société de savants de ce pays publiait, en 1852, *la Normandie illustrée.* M. de Verneilh mettait au jour, la même année, *l'Architecture byzantine en France,* nous faisant ainsi connaître les influences de cet art dans le Périgord. M. Révoil a fait, depuis, un très grand et bel ouvrage, *l'Architecture romane dans le midi de la France,* démontrant que le point de départ dans ces contrées a été Rome plutôt que Byzance. M. de Dartein a publié récemment un livre fort remarquable, *l'Architecture Lombarde,* qu'il sera très intéressant de consulter, et qui vient justifier encore, s'il se peut, le désir que nous avons exprimé de voir traiter séparément l'art spécial à chacune de nos provinces.

Il nous a semblé intéressant, de notre côté, d'étudier l'Architecture romane aux XIe et XIIe siècles, en Normandie et en Angleterre.

Les savants français, qui ont tant fait déjà pour la Normandie, ne se sont peut-être pas encore suffisamment occupés des origines et des principes de cet art si fortement caractérisé [1].

On sait, avons-nous dit, que du génie entreprenant de Guillaume, duc de Normandie, et de sa conquête de l'Angleterre, et malgré les terribles moyens employés dans ces temps de barbarie, est née toute une civilisation, qui, jetant une vive lumière sur les deux pays séparés par la Manche, y a fait surgir un

1. Il faut rendre cette justice à nos voisins qu'ils nous ont précédés dans cette étude en ce qui est des monuments de leur patrie et même de la nôtre. Lorsqu'on méprisait encore chez nous l'art du passé, ils dessinaient et publiaient les merveilleux édifices dont ils sont entourés.

nombre considérable de chefs-d'œuvre dont beaucoup existent encore, et les plus importants de l'autre côté du détroit.

De l'unité des institutions politiques et religieuses du Conquérant et de l'énergie de son gouvernement est résulté un art, qui, d'abord quelque peu hétérogène, durant le XIe siècle, s'est transformé pour devenir plein d'unité et d'enseignement pendant le XIIe.

Un courant venu par le nord a jeté son empreinte sur les œuvres des Normands, que nous admirons aujourd'hui et qui ont fini par constituer une véritable école dont nous étudierons les caractères et les différentes évolutions. Ce courant paraît être le résultat de la deuxième émigration de ces Saxons, partis des plateaux situés au nord de l'Inde; les influences qui se font sentir dans les édifices russes du XIIe siècle viennent, en effet, de tous les points de l'Asie[1], et, si l'on se rappelle qu'à plusieurs reprises des rois danois, chassés d'Angleterre, se réfugièrent en Russie pour retourner ensuite en Angleterre; qu'enfin les peuples qui entouraient la mer Baltique étaient les plus grands navigateurs d'alors, il est aisé de voir combien ces frottements continuels ont dû favoriser les courants dont nous parlons.

Le système adopté pour fermer la partie supérieure des édifices, charpentes ou voûtes, joue nécessairement un grand rôle dans l'expression des formes et le style de l'architecture. Aussi les productions de l'école romane normande sont-elles bien spéciales à cette contrée; elles ont cela de particulier qu'on y trouve aussi bien le plan de la basilique latine et celui des églises lombardes des Xe et XIe siècles recouverts par des charpentes apparentes, que des nefs voûtées en arête sur plan carré, tantôt subdivisées par un arc transversal portant mur (disposition qu'on ne voit qu'en Normandie), tantôt sexpartites; et enfin des voûtes d'arêtes barlongues. Le système de voûtes en berceau sur les nefs, général à cette époque dans le centre et le midi de la France, n'a jamais été appliqué en Normandie.

Les Normands, marins audacieux, qui, en 1066, mettaient en même temps à la mer, pour passer le détroit et s'emparer de l'Angleterre, quatre cents navires à grande voilure et un millier de bateaux de transport emportant soixante mille hommes[2], étaient depuis longtemps, sur tout le littoral, grandement exercés dans l'art de la charpenterie; d'un autre côté, privés de ces restes de monuments romains, si nombreux encore à cette époque dans les autres provinces dont on ne peut comparer l'activité, ni les mœurs, ils n'avaient pas d'exemples de voûtes sous les yeux; ni le

1. *L'Art russe*, par Viollet-le-Duc.
2. Augustin Thierry, 1 vol.

secret de les équilibrer; ils agirent dans leurs constructions, en tâtonnant, et avec cette prudence inhérente à leur caractère en toutes choses, ce qui ne les empêcha pas d'innover eux-mêmes et d'être des premiers à faire emploi de la voûte sexpartite et de l'arc-boutant; entourés de forêts séculaires qui leur livraient les plus beaux matériaux et les plus faciles à utiliser, ils continuèrent pendant presque tout le moyen âge à appliquer simultanément le système des voûtes et celui des charpentes apparentes que leur avaient enseignés Rome et la Scandinavie; c'est grâce à cette persistance dans l'emploi du bois que plus tard, aux xve et xvie siècles, les Anglais ont dû de se montrer, dans leurs magnifiques halls, les premiers des charpentiers. Nos départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, où la pierre est plus rare, eurent également leur part du développement de cette grande industrie d'art, à en juger par les quelques restes intéressants qui ont été conservés jusqu'à ce jour.

On voit, en définitive, combien la physionomie de l'art normand, aux xie et xiie siècles, a dû se ressentir de l'emploi fréquent des charpentes en bois.

Ce qui frappe d'abord dans les productions de l'architecture que nous étudions, c'est que, s'il est un peuple auquel on puisse appliquer véritablement la qualification d'*Architecte,* c'est bien le peuple normand. Il n'a été, il faut le dire, à l'époque dont il s'agit, ni statuaire, ni peintre, mais nous ne voyons pas d'école où le sentiment et l'harmonie des proportions et la recherche du monumental se décèlent avec plus d'intensité. Si la décoration est empruntée à la géométrie plus qu'aux différents règnes de la nature, l'écueil pour des artistes moins doués eût été la sécheresse et la monotonie. Il n'en est rien; le modelé de cette décoration est toujours contenu dans des limites de profondeur ayant la juste mesure; il se trouve aussi répondre correctement à des épannelages toujours rectangulaires. La sculpture d'ornement et les moulures ont une douceur qui rappelle l'art des Étrusques. Il nous souvient avoir entendu souvent appeler la Normandie par l'un de nos maîtres contemporains[1]: l'Étrurie de la France.

L'étude de l'appareil est toujours serrée et absolument conséquente avec les formes. L'aspect général des édifices a une sévérité et une tenue qui font penser à l'antique, malgré qu'ils en soient bien séparés, et qu'ils vivent de leur propre vie, contrairement, par exemple, à l'architecture du midi de la France qui n'a jamais su, au point de vue du style, se rendre tout à fait indépendante. Mais arrêtons-nous, afin de ne pas anticiper sur ce que nous aurons à dire plus loin.

C'est surtout au point de vue de l'utilité qu'en peut tirer l'architecture mo-

1. Constant Dufeux.

derne que nous nous placerons, tenant avant tout l'archéologie comme une science qui ne doit pas se borner seulement à établir des faits et des dates, mais doit encore aider à répandre les moyens adoptés par nos devanciers, permettre de les apprécier et de servir au progrès de l'art contemporain.

En ce qui est de l'histoire proprement dite, nous avouerons que nous n'avons pas toujours réussi à éclaircir les points douteux et obscurs de l'époque de la fondation de tel ou tel monument. Il est de ces dates d'ailleurs qui sont souvent fort contestables, il en est beaucoup d'autres qui malheureusement resteront toujours inconnues. On comprendra donc que nous nous soyons servi des faits réellement établis, et que nous ayons laissé à de plus érudits la solution de problèmes aussi difficiles qu'intéressants.

Néanmoins, il nous a fallu adopter un ordre dans la classification de nos dessins; pour y arriver, nous nous sommes contenté de planter quelques jalons principaux dont on ne peut guère contester l'authenticité, et d'intercaler entre eux, rien que par l'analyse des formes, les édifices pour lesquels les documents historiques nous ont fait défaut, persuadé que ce moyen en vaut un autre pour toucher de près à la vérité.

En un mot, nous avons attaché dans notre travail une grande importance à la forme, et nous avons fait passer l'art proprement dit avant la question historique.

Dans les diverses expressions de l'art, les styles ne naissent pas spontanément; ils apparaissent successivement portant l'empreinte de l'un ou de plusieurs de ceux qui les ont précédés. Et si, dans chacune de nos anciennes provinces, nous constatons parmi ces styles des différences très sensibles aux mêmes époques, c'est que l'inspiration des artistes n'est pas partie d'une seule et même souche et que leur tempérament particulier s'est exprimé librement dans chaque région du territoire.

Dans notre étude, nous avons été amené à représenter, non des monuments entiers (il nous a paru suffisant d'en donner ainsi quelques-uns), mais des tranches, ou travées d'édifices, dessinés en plan, coupe et élévation, afin de démontrer le *système* de construction et de décoration adopté, plutôt que des ensembles plus ou moins pittoresques. Cette méthode a eu pour avantage de donner un nombre beaucoup plus considérable d'exemples, et de nous permettre de retrancher quantité de superfétations postérieures aux XIe et XIIe siècles.

Lors même qu'un système hors de doute a pu être complété, nous nous sommes empressé de le faire, tenant pour plus intéressant de montrer la véritable intention que l'aspect d'un état actuel. C'est en définitive l'histoire de l'architecture que nous avons voulu étudier, et non l'histoire complète de tel ou tel monument.

Il est à remarquer enfin qu'une échelle commune a été choisie pour certaines séries de dessins : ainsi tous les plans sont à la même échelle; il en est de même des travées en coupe et élévation, des clochers et des autres détails. Ce parti pris joue un rôle considérable dans une semblable étude, à cause de la comparaison immédiate qu'on peut faire des formes et des dimensions entre elles. Il importe absolument, en effet, de connaître la grandeur relative des ensembles et des éléments de l'architecture, puisqu'elle doit avoir pour conséquence de modifier incessamment celle-ci.

Notre livre sera divisé en deux parties principales : l'art du XIe siècle, et l'art du XIIe, parce qu'il existe en effet des expressions très distinctes correspondant à ces deux époques.

Avant de commencer l'étude des formes d'art relatives à ces deux grandes divisions, nous parcourrons sommairement l'histoire de la Normandie, principalement en ce qui touche le mouvement civilisateur qui, malgré des guerres et des révolutions incessantes, a donné lieu à l'édification d'un si grand nombre de châteaux, d'églises et de monastères dans le duché de Normandie et le royaume d'Angleterre.

Pour nous résumer, répétons que, dans cet ouvrage, tout en respectant les données de l'histoire, nous nous sommes placé plus particulièrement au point de vue de ce que peut enseigner l'architecture de nos pères dans l'intérêt de l'art de l'avenir. Il ne nous semble pas possible, en effet, comme à bien d'autres, qu'aujourd'hui l'artiste ne cherche pas à connaître les œuvres de ses devanciers, qu'il lui suffise d'habiller toujours ses constructions d'un vêtement pris dans le même passé; il doit étendre ses vues et regarder partout ailleurs : il y trouvera des dispositions ingénieuses, des principes d'art vrai (ceux-ci ne vieillissent jamais), des formes qui sont la conséquence et le développement logique de l'idée première. Aussi, doit-il, sans pour cela les reproduire, car l'idée peut n'être plus la même, chercher à voir de ses propres yeux les chefs-d'œuvre de l'architecture, d'où qu'ils viennent : « Voir, c'est avoir..... tout voir, c'est tout conquérir [1] ».

V. RUPRICH-ROBERT.

1. *La Normandie illustrée.*

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

EXPOSÉ HISTORIQUE



En étudiant l'un des côtés les plus intéressants de la civilisation de Guillaume II, duc de Normandie, c'est-à-dire l'architecture de cette époque, nous sommes obligé de toucher à l'histoire politique et religieuse du Conquérant, de remonter jusqu'à Rollon, pour redescendre ensuite à la prise du duché par Philippe-Auguste, sans avoir néanmoins l'intention de traiter à fond une question aussi importante, déjà élaborée par un grand nombre d'historiens. Nous passerons seulement en revue, et assez rapidement, les événements qui se rapprochent le plus de notre sujet, laissant momentanément de côté la partie technique, objet principal de cette étude.

Nous n'avons rien à recueillir directement de la présence sur notre sol des Northmen, ou hommes du Nord, issus de deux nations boréales : les Danois et les Norvégiens, pendant la seconde moitié du neuvième siècle, durant laquelle les désastres se multiplient. Ce n'est que beaucoup plus tard, deux cent cinqaunte ans après, que ces mêmes races scandinaves exercent une réelle influence sur l'art de notre province. C'est alors que nous interrogerons ces souvenirs.

Il est hors de doute que nulle part en France, au onzième siècle, les lettres ne furent cultivées avec plus d'éclat qu'en Normandie ; mais cent ans auparavant il en était tout autrement.

Orderic Vital dit d'une façon trop exclusive : « Sous les six premiers ducs de Neustrie, presque personne en Normandie ne se livra à l'étude des arts libéraux. » Sans aller aussi loin, on peut dire cependant que les nobles et les princes avaient deux manières fort différentes de traiter les arts et de tailler de la besogne aux maîtres de l'œuvre : pendant leurs expéditions belliqueuses, ils ne se faisaient pas faute de saccager ou d'incendier les monastères et les églises ; puis, lorsque le calme se rétablissait un moment, poussés par leurs croyances ou des scrupules religieux, ou encore par un sentiment de vanité, ils consacraient de grosses sommes d'argent à fonder et à enrichir de nouveaux édifices. Quant au clergé, on le sait, lui seul était dépositaire de ce qui subsistait des traditions littéraires et artistiques, lui seul était capable de fournir des plans et de diriger les tra-

vaux des constructions nouvelles. Si l'art de l'architecture fut porté en France à un si haut degré de perfection vers l'an 1200 par des artistes laïques, nous croyons aussi que l'École normande, aux onzième et douzième siècles, sous l'influence du clergé, fit d'immenses progrès et mérite absolument le titre d'École ; il importe toutefois de connaître, en même temps que ses productions, les événements politiques qui ont aidé à les développer.

ROLLON

912-927

Malgré ce qui a été dit plus haut, il faut reconnaître qu'au milieu de ces temps troublés et de l'ignorance générale, peu de princes ont fait plus d'efforts et montré plus d'esprit de suite dans une administration intelligente que les six premiers ducs, de Rollon à Robert le Magnifique. Rollon, le hardi pirate, avait fait de la Normandie le pays relativement le mieux policé de l'Europe; grand justicier, souvent brutal, il n'en avait pas moins fait connaître à la province un calme tout nouveau et un commencement de sécurité. Après son baptême, il fait embrasser la foi chrétienne à ses compagnons; il distribue des terres aux artisans de la conquête, et répand sa puissante protection de législateur sur ses colons et sur tous ses sujets. Il avait commencé à relever les églises et les murailles des cités. Plus tard, il fonda la cathédrale de Bayeux, où il fut enterré ; il donna de nombreuses propriétés aux églises Sainte-Marie de Rouen, Sainte-Marie d'Évreux, aux couvents de Jumièges, de Saint-Michel en Mer et à beaucoup d'autres. Il ne reste malheureusement aucune trace matérielle des travaux de ce fondateur d'une nation qu'il avait constituée, moralisée et laissée pleine d'avenir.

GUILLAUME Ier LONGUE-ÉPÉE

927-942

Rollon, cinq ans avant sa mort, fit partager les charges de l'État à son fils Guillaume Longue-Épée, qui mourut assassiné par Arnould, l'un des grands vassaux d'Othon, roi de Germanie. Le père de cet Arnould avait jadis, de son côté, assassiné l'archevêque de Reims. Moins énergique que son père, Guillaume sut néanmoins agrandir son duché des évêchés de Coutances et d'Avranches. Sous son règne, les relations de la Normandie avec les États voisins sont nombreuses et bien menées, ses alliances bien entendues et de nature à augmenter sa prépondérance. Il règne une grande obscurité sur les événements de cette époque pendant laquelle les seigneurs normands se liguent contre le duc et sont battus par lui. Il n'en résulte pas moins que la souveraineté de Guillaume devient plus forte et mieux réglée. Au dedans, l'ordre et les lois règnent avec plus de sûreté que partout ailleurs; le duc fortifie et assure l'œuvre de son père. Sa libéralité est souvent sans mesure envers les moines; il recherche le calme et la vie solitaire à l'abbaye de Jumièges qu'il reconstruit[1].

Voici dans quelle circonstance Guillaume de Jumièges rapporte que « deux moines, Bau-

1. Il ne reste rien des monuments de ce temps.

douin et Gondouin, revinrent à Jumièges du pays de Cambrai. Ils se donnèrent beaucoup de mal pour arracher les arbres et remettre en état les terrains en vue de relever le monastère de ses ruines. Le duc, venu vers ce lieu pour chasser, les rencontra; il apprit tous les détails de leurs projets. Invité à manger du pain d'orge et « l'eau de charité », le duc dédaigna ce frugal repas et rentra dans la forêt, où il rencontra un énorme sanglier; il se mit à sa poursuite, mais l'animal se retourna contre lui, brisa son épieu, et se jeta violemment sur le duc, qui, revenant bientôt de son émotion, se rendit de nouveau auprès des moines et leur promit de restaurer ces lieux ».

Ce prince était doué d'autant de bonté que de grandeur, ainsi que le démontre son intervention dans une querelle qui eut lieu entre un seigneur nommé Herluin, réfugié dans son château de Montreuil, et Arnoul, comte de Flandre, qui l'en chassa. Guillaume reprit la forteresse et la rendit à Herluin. Mais Alain ne pardonna pas au duc de Normandie. Il lui tendit un piège à Pecquigny, sur les bords de la Somme. Lui ayant donné rendez-vous dans une île voisine et fait mille serments d'amitié, il le fit assassiner; les seigneurs normands ne purent lui porter secours. Son corps fut transporté à Rouen. Sans cette lâche trahison, qui eut lieu le 17 décembre de l'an 943, Guillaume Ier se serait certainement réfugié tout à fait à Jumièges. Déjà une première fois il en avait été détourné par ses vassaux et par l'abbé lui-même : ce qui ne l'empêcha pas de porter vers la fin de sa vie le cilice avec lequel il fut enterré, à côté de sa grande épée dont le trouvère anglo-normand parle en ces termes :

Une plus belle arme ne meillor
Nait quons, ne reis, n'empéreor !

RICHARD Ier sans Peur

943-996

Son fils, âgé seulement de dix ans, lui succéda. Ce fils unique, né à Fécamp, d'une Danoise nommée Sprota, aidé de trois des vassaux les plus considérables de son père qui avaient juré de prendre sa défense, fut reconnu sous le nom de Richard Ier sans Peur, bien que, dans la suite de son règne, rien ne vienne justifier cette qualification; Richard était, en effet, doué de vertus pacifiques plutôt qu'aventureux et intrépide. Notons cependant qu'il eut à défendre ses États en plusieurs occasions et qu'il le fit bravement. Il est intéressant d'ajouter, pour l'étude que nous aurons à faire, qu'il fut secouru par les Danois en 903 : Évreux étant occupé par Thibaut, comte de Blois, Harald, qui s'était déjà montré, en 945, sur les côtes du Bessin, remonta la Seine jusqu'à Rouen avec son armée et mit ce dernier en déroute; les vainqueurs reprirent la mer ensuite, mais un grand nombre d'entre eux embrassèrent le christianisme et s'établirent en Normandie. Il faut tenir compte des incursions barbares successives qui durent exercer une influence sur le tempérament et les mœurs de ces populations qui cherchaient encore leur voie.

Les plus grands événements de ce règne furent d'abord le siège de Rouen par Othon de Germanie, Hugues, comte de Flandre, et Louis d'Outre-Mer, que ces princes abandonnèrent : ils furent poursuivis par les Normands jusqu'à Amiens; en second lieu, l'attaque nouvelle de Rouen par Thibaut, comte de Chartres, qui fut battu dans une sortie de Richard en laissant six cents des siens sur le carreau.

La cour de Richard I[er], moins barbare que celle de ses prédécesseurs, donnait asile aux poètes et aux musiciens. Ce prince était, dit-on, coureur d'aventures surnaturelles, chasseur intrépide et d'une habileté sans égale. La maladie l'assaillit à Bayeux, où il résidait de préférence. Ayant fait appeler tous les grands de l'État, il fit reconnaître Richard, son fils aîné, pour son successeur; et, après avoir recommandé que l'on plaçât son cercueil en dehors de l'église, sous la gouttière, il expira[1].

RICHARD II, DIT LE BON

996-1026

Sous Richard II, dit le Bon, il se produisit un des plus grands faits de l'histoire de France : la dernière dynastie de race étrangère s'éteint presque avec le dixième siècle; ces rois de la conquête font place aux rois du sol. A l'acharnement impuissant des Carlovingiens contre les Normands qui les avaient forcés à démembrer leur empire, va succéder, chez les rois capétiens, une politique d'agression mieux entendue, mieux suivie, persévérante, traditionnelle, contre la Normandie, ce qui n'empêche pas la politique normande de se fortifier, d'affirmer davantage son autonomie, et de se développer enfin pour arriver dans la suite à une parfaite unité dans ses œuvres artistiques. « Le monde ancien était fini; la féodalité, née vers le milieu du siècle précédent, se présentait nettement aux yeux des peuples sous son véritable caractère. République oligarchique d'une espèce toute nouvelle, elle avait été acceptée par les Scandinaves sans difficulté. Son régime s'était adapté aux mœurs des conquérants plus aisément que partout ailleurs. Les populations des campagnes provenaient de la race gallo-franke, qui était restée sur le sol conquis après l'établissement de Rollon et qui, depuis cette époque, avait extrêmement multiplié. Elle était demeurée jusque-là soumise corps et biens aux vrais Normands[2]. »

Mais le joug était devenu tellement accablant qu'elles voulurent le secouer. Elles en avaient déjà fait la tentative sous l'orgueilleux Richard I[er], qui, en commettant les plus grands actes de cruauté, s'était rendu maître de ces soulèvements. Sous Richard II, Guillaume, son frère utérin, qui avait reçu de lui le comté d'Exmes, prit part aux révoltes, fut fait prisonnier et resta cinq ans enfermé dans la tour de Rouen, rebâtie depuis par Jean sans Peur.

Les Scandinaves, appelés de nouveau par le duc (1011), l'aidèrent à vaincre Eudes de Chartres, qui s'était mis à la tête du mouvement. Leur présence suffit cette fois pour qu'Eudes restituât à Richard de Normandie une partie du comté de Dreux. Richard, après avoir inutilement essayé le siège de cette ville, en 1007, qu'un château imprenable défendait, *fit bâtir, à cinq lieues de là, une tour qu'il fit enclore de murailles, de briques et de tuiles, et pour cela fut nommée Tuillères*[3], dont on fit par la suite *Tillières*.

Le duc, dans une autre circonstance, plus solidement établi que jamais dans ses domaines, put prêter main-forte au roi Robert de France; les seigneurs bourguignons refusant de rendre à celui-ci le duché auquel il avait droit comme successeur de Henri, mort sans enfants, il lui envoya une armée de 30 000 hommes. Il fallut néanmoins douze années à Robert pour faire prévaloir ses droits.

1. *Histoire des Ducs de Normandie*, par A. Labutte.
2. *Ibidem*...
3. *Chronique*.

N'oublions pas de noter ici deux faits importants qui se passèrent entre la cour normande et celle d'Angleterre. Le premier amena l'envahissement du duché par les soldats de la péninsule. Ethelred, roi d'Angleterre, avait épousé l'une des sœurs de Richard II. La reine, ayant été outragée par son mari, porta ses plaintes au duc de Normandie, qui les transmit avec colère à Ethelred. Ce dernier n'hésita pas et fit franchir le détroit à son armée avec ordre de tout détruire par le fer et par le feu. Mais son expédition ne fut pas de longue durée. Débarqué sur les côtes du Cotentin, il y fut reçu par les populations subitement organisées pour la défense : hommes et femmes ayant à leur tête les chevaliers normands coururent sus aux Anglais et les mirent en pièces; les survivants se hâtèrent de repasser la mer. Ainsi que le raconte Guillaume de Jumièges, le premier qui se présenta au roi lui dit « qu'ils n'avaient pas vu le duc, mais qu'ils avaient combattu une population remplie de férocité, composée non seulement d'hommes très courageux, mais encore de femmes qui brisaient la tête de leurs guerriers les plus redoutables avec le joug dont elles se servaient pour porter leurs cruches ». Cette invasion n'eut d'autre effet, bien entendu, que de créer des ruines.

Le second fait se rattache à un acte de trahison et de férocité commis par Ethelred sur les Danois qui habitaient en paix sur toute l'étendue du royaume d'Angleterre. Transporté d'une fureur soudaine et sans motif bien établi, il ordonna le massacre des Danois. Quelques-uns de ceux-ci, que le hasard épargna, s'enfuirent, firent voile vers un port du Danemark, et racontèrent cette sanglante catastrophe au roi Suénon, qui réunit une immense armée et de nombreux navires, et les dirigea vers la ville d'York. Pendant ce temps, Suénon accourut à la cour de Normandie, demanda l'appui de Richard II avec lequel il conclut un traité de paix qui devait demeurer perpétuel. Et, ce qu'il importe de faire connaître ici, les Danois s'engagèrent à porter aux Normands tout ce qu'ils prendraient à leurs ennemis pour leur être vendu. Suénon ensuite alla rejoindre son armée en Angleterre où nombre de villes furent saccagées et livrées aux flammes. Ethelred, qui vivait à Winchester, abandonné par les Anglais, enleva ses trésors enfouis sous terre et se rendit, avec sa femme et ses deux fils, auprès du duc Richard, qui le reçut convenablement.

Dans une autre circonstance encore, Richard II, guerroyant contre Eudes, comte de Chartres, appela Olaüs, roi des Norvégiens, et Locman, roi des Suédois; ceux-ci débarquèrent en Bretagne, assiégèrent le château de Dol et le livrèrent aux flammes. Ils regagnèrent la mer et vinrent aborder les rives de la Seine, remontèrent le fleuve jusqu'à Rouen, où ils furent accueillis royalement par Richard.

On remarquera, d'une part, que le rôle politique du duché de Normandie était considérable à cette époque et, de l'autre, que de semblables guerres et de pareils traités durent avoir pour résultat de faire connaître aux Normands l'industrie des peuples de l'extrême Nord, les objets mobiliers à leur usage, les bijoux, les ivoires et toutes autres œuvres d'art que les Anglais, les Danois et les Scandinaves avaient eux-mêmes reçus d'Orient. N'en dut-il pas résulter, dès lors comme plus tard, des influences de nature à modifier l'architecture normande?

Il est intéressant, d'un autre côté, de signaler en passant combien peu de rapports industriels, commerciaux ou autres, malgré de fréquents envahissements de territoire à l'est et au sud, existaient à cette époque entre des pays aussi rapprochés que l'étaient la Normandie, l'Ile-de-France et la Bourgogne. On lit, en effet, dans la *Vie du V. Comte Burchard*[1], que cedit Burchard, parti de Paris pour une mission au monastère de Cluny, dit à l'abbé : « Ce n'est pas

1. *Histoire de France*, t. X, p. 352.

pour chose de mince importance que j'ai entrepris le labeur d'un si long voyage et suis venu vers toi; tâche, en répondant à ma prière, que je n'aie pas repentir des fatigues d'une si longue route et d'être venu *en si lointain pays.* » L'abbé répond : « Il nous serait bien dur de quitter notre pays pour des régions étrangères et *inconnues...* » Le souffle du Nord, sur ce point de l'Occident, l'emportait donc sur celui du Sud. N'en peut-on pas déduire aussi que les œuvres d'architecture devaient être nécessairement très dissemblables dans chacune de ces diverses contrées du continent, et même encore un siècle plus tard, quoique les mœurs aient dû se modifier après ce temps. Il n'en est pas de même, malgré ces guerres presque continuelles, chez les habitants d'une même province; un style spécial, local, devait bientôt surgir, et des monuments allaient être construits de tous côtés et selon des principes différents. Guillaume de Jumièges[1] dit que Richard II, « élevé en puissance par le grand nombre de ses bonnes œuvres, entre autres choses sa grande considération, construisit à Fécamp, en l'honneur de la divine Trinité, une église d'une grandeur et d'une beauté admirables, et la décora de toutes sortes de manières et de merveilleux ornements. En outre, il releva quelques abbayes, entre autres celles situées dans le faubourg de Rouen en l'honneur de saint Pierre et de saint Ouen, et une autre élevée sur le mont dit Tombe, en vénération de l'archevêque Michel, et il les embellit l'une et l'autre de nombreuses troupes de moines». Il agrandit le monastère de Saint-Wandrille, et Judith de Conan, son épouse, fonda l'église Sainte-Marie de Bernay, reconstruite plus tard.

Ces actes nombreux indiquaient à l'Europe que les lettres allaient trouver enfin en Normandie une noble hospitalité, et, dès le règne de Richard le Bon, on raconte que des savants grecs et arméniens, attirés par les libéralités de ce prince, firent plusieurs voyages dans cette province et répandirent la renommée de l'espèce de renaissance qui s'y produisait; renaissance littéraire, mais non encore artistique. Nous croyons, en effet, qu'à cette époque le système de construction comme celui de la décoration des édifices n'étaient que la suite de l'art carlovingien, où le petit appareil romain mêlé de briques est toujours employé. Nous devrons aller ainsi jusqu'au règne de Guillaume le Bâtard pour bien constater l'éclosion d'une architecture absolument spéciale à la Normandie.

Plus qu'aucun autre de ses prédécesseurs, Richard II se distingua par sa piété et ses bonnes œuvres; ses riches offrandes s'adressaient, en même temps qu'aux églises de son duché, aux établissements du monde entier. Il avait fondé, avons-nous dit, l'église du Mont-Saint-Michel, et son frère, l'archevêque Robert, la cathédrale de Rouen. Il paya un jour à un abbé, qui conduisait sept cents moines en Terre-Sainte, une somme suffisante pour l'indemniser complètement pour l'aller et le retour. L'auteur de l'*Histoire des Ducs de Normandie*[2], après avoir cité ces détails, ajoute qu'ils « servent à démontrer que déjà la nation normande était parvenue à un degré de prospérité auquel les États voisins étaient bien loin d'atteindre. Autrement comment expliquer tant de richesses accumulées dans les mains de son souverain? Cet avantage, elle le devait à une supériorité de race se révélant dans chacun des actes de sa vie politique, et qui est frappante encore aujourd'hui chez la noblesse normande qui gouverne l'Angleterre ».

Richard II mourut à Fécamp en 1026, après avoir réuni les seigneurs et évêques de Normandie et leur avoir fait reconnaître pour son successeur son fils aîné Richard.

1. Livre IV, ch. xix.
2. A. Labutte, ch. iv, p. 139.

RICHARD III

1026-1028

Si Richard le Bon avait régné trente ans, Richard III gouverna le duché à peine pendant deux ans; aussi ne se passa-t-il rien de bien remarquable dans ce laps de temps.

Déjà le château de Falaise était fondé, car Robert, frère du nouveau duc, mécontent du peu d'importance du comté d'Exmes que son père lui avait donné, refusa l'hommage à son frère et s'empara de cette forteresse, d'où il fut bientôt délogé par Richard, qui « y fit jouer les béliers et les balistes ». On verra dans le chapitre II qu'il ne reste rien aujourd'hui de l'édifice de cette époque. Richard pardonna; mais, à peine de retour à Rouen, il mourut presque subitement, ainsi que d'autres seigneurs qui étaient avec lui. Il laissait un bâtard du nom de Nicolas, qu'il n'avait pas eu le temps de désigner pour lui succéder, de sorte que Robert, son frère, fut élu par les seigneurs, quoiqu'il eût été accusé d'avoir empoisonné Richard III. Nicolas devint dans la suite abbé de Saint-Ouen, où avait été enterré son père.

ROBERT, dit le Diable, le Libéral ou le Magnifique

1028-1035

Si un certain nombre de seigneurs avaient poussé Robert au pouvoir, d'autres se révoltèrent, et son avènement devint le signal d'une sorte d'insurrection. L'archevêque de Rouen, son oncle, fut l'un des premiers à s'en mêler, ainsi que Hugues, évêque de Bayeux, Guillaume de Bellême, et Alain, duc de Bretagne; celui-ci avait toujours dévasté les frontières normandes. Les choses finirent cependant par rentrer dans l'ordre : le premier se réconcilia avec son neveu, et rentra à Rouen pour ne s'occuper que de la direction de son église ; l'évêque de Bayeux, réfugié à Ivry, fut obligé de capituler; il en fut de même de Guillaume de Bellême qui, bloqué dans le château de Domfront, fut également obligé de se rendre, faute de vivres et de secours. Quant au duc de Bretagne, Alain, après avoir harcelé longtemps les troupes et les populations normandes, il fut surpris par la flotte qu'envoya Robert sur la côte armoricaine, qui subit d'affreuses dévastations, et il s'adressa à l'archevêque de Rouen pour obtenir merci. Ce fut au Mont-Saint-Michel que la paix fut faite (1030) entre les deux souverains.

Pendant sa lutte avec Alain, Robert fit bâtir le château de Pontorson, limite des États de Normandie. C'est de là que Néel de Saint-Sauveur et Auvray le Géant firent une sortie, pendant laquelle il y eut un tel massacre « qu'on voyait les Bretons étendus comme un troupeau de moutons égorgés ».

Robert, servi par son étoile et son courage, devint maître de tous les obstacles. Guerrier dur et impitoyable, joueur, « de mœurs féroces aux ennemis », il fut, dit-on, pour ces causes, surnommé *Robert le Diable.* Beaucoup d'historiens lui ont conservé ce nom contesté par d'autres.

Ce surnom doit-il en effet s'appliquer réellement au père de Guillaume, duc de Normandie et roi d'Angleterre, dont nous allons parler bientôt? Une *Notice historique* de M. A. Deville, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, a été publiée sur ce sujet en 1836. Ce savant, à propos du libretto du magnifique opéra de Meyerbeer, cherche à démontrer que l'auteur du poème le plus anciennement connu, ayant pour titre : *li Romans de Robert le Dyable*, duquel s'est inspiré le grand musicien, n'a pu vouloir parler que du fils de Guillaume le Conquérant, *Robert Courte-Heuse*, et non de son père. Sans avoir une opinion bien arrêtée, nous maintenons la première version comme étant la plus générale.

Après avoir fait connaître les défauts de Robert Ier, il est juste de dire que Guillaume de Jumièges, que nous consultons souvent, en fait un grand éloge ailleurs : « Ainsi que ses prédécesseurs, dit-il, il était pieux et plein de charité pour les pauvres et les lépreux. » Il fut libéral jusqu'à l'extravagance, et mérita le surnom de *Magnifique*, qui ne lui a pas été contesté. Ces diverses appréciations sont bien contradictoires, mais il nous faut les faire connaître pour expliquer les surnoms historiques qui nous sont transmis.

Tout ce qui touche aux rapports directs entre les deux côtés du détroit ne doit pas être ici passé sous silence. Aussi devons-nous mentionner un projet qu'eut Robert de traverser la Manche. Les deux fils d'Ethelred, roi d'Angleterre, avaient été généreusement accueillis par le duc au moment où leur père avait été chassé de son royaume par Suénon, roi de Danemark; ils furent traités comme de véritables frères par Richard, et partagèrent tous les honneurs de sa cour. Prenant en grande compassion leur long exil, le duc pria le successeur d'Ethelred, le roi Canut, ou Knut, d'avoir quelques égards pour eux, et de leur rendre, par amour pour lui, ce qui leur appartenait. Le roi d'Angleterre ne voulut rien céder au duc. Celui-ci, animé d'une très violente fureur, rassembla les grands de son duché, donna ordre de construire en toute hâte un grand nombre de vaisseaux, puis, ayant rassemblé sa flotte de tous les points du littoral et l'ayant bien équipée en ancres, armes et hommes vaillants, il voulut qu'elle prît station à Fécamp. Il donna le signal du départ; mais la flotte, par une grande tempête, fut jetée sur l'île de Jersey à travers mille dangers. Les vents contraires retinrent les troupes à terre, et, voyant qu'il n'y avait pour lui aucun moyen de franchir la mer, Robert alla débarquer au Mont-Saint-Michel. Se souvenant alors des crimes d'Alain, il lança son armée contre la Bretagne. L'expédition tentée contre l'Angleterre se trouva dès lors ajournée jusqu'au règne suivant, comme nous le verrons dans la suite.

Mais le duc de Normandie n'en était pas moins devenu la terreur des nations voisines. Quand il ne prenait pas lui-même l'initiative, sa puissance était invoquée par ses voisins, et il y répondait par le fer, le feu et l'extermination complète de tout ce qui respirait sur le sol envahi. Il était de l'école des anciens Normands; il faisait des solitudes. C'est lui qui, lors de la querelle des fils du roi Robert de France, annexa à la Normandie la contrée appelée *Vexin français*. Pontoise se trouvait dès lors enclavé dans le duché de Normandie : les souverains de cet État n'avaient plus qu'un pas à faire pour mettre la main sur la capitale des Capets, tant de fois visitée par les Scandinaves leurs pères, alors que tout entière renfermée dans une île de la Seine, elle n'était pour les Karlovingiens qu'un point assez insignifiant sur la carte mobile de leur empire[1]. Et si, au lieu de jeter sans cesse leurs vues vers l'Angleterre, les ducs normands avaient aussi bien porté leurs forces exubérantes vers le Sud, s'ils eussent remonté la Seine et franchi la faible distance qui séparait Pontoise de Paris, il paraît

1. *Histoire des Ducs de Normandie*, par A. Labutte.

hors de doute que les enfants de Robert le Fort eussent fait place aux fils de Rollon sur le rône de France. Et que dire alors des conséquences qui en fussent résultées ?

Les idées religieuses, malgré la ténacité des superstitions scandinaves, étaient si vives à cette époque, qu'au milieu d'interminables guerres l'art de la construction se développait activement et il dut, malgré cela, en bien des circonstances, subir dans son évolution des ralentissements regrettables. On bâtissait des forteresses, des églises et des abbayes ; le style latin venu jusqu'en Normandie et en Angleterre était implanté et obéissait au génie local, mais un autre empêchement, plus affreux encore, éclata. « Un terrible fléau vint, en 1032, suspendre momentanément toute expression de ce genre; la famine désola l'univers, et le genre humain fut menacé d'une destruction prochaine », dit un chroniqueur du temps. La température était si contraire, qu'on ne trouvait plus de saison favorable pour cultiver la terre, et des pluies continuelles inondèrent tellement les campagnes que, durant trois ans, les sillons ne purent recevoir la semence. Au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient au loin les plaines; dans le peu de champs qu'on était parvenu à ensemencer, le grain réduit en farine ne rendait pas le sixième de son produit ordinaire.

« Cette plaie fatale, qui avait d'abord frappé la Grèce et l'Italie, s'étendit de là sur la Gaule et l'Angleterre.

« Tous les hommes en ressentirent également les atteintes : les grands, les gens de moyenne condition et les pauvres, tous avaient la pâleur sur le front et la faim sur les lèvres; car la violence farouche des grands cédait enfin à la disette commune. La chair humaine semblait devenue une nourriture ordinaire. »

La peste fut la conséquence naturelle de cette horrible famine, et la multitude des morts était telle qu'on les enterrait par cinq cents à la fois. La Normandie ne fut pas plus épargnée que le reste de la Gaule.

C'est alors que l'Europe préludait par de nombreux pèlerinages au tombeau du Christ, aux immenses invasions qui prirent le nom de *croisades*.

Robert le Diable, que l'on accusait d'être arrivé au pouvoir par un crime (l'empoisonnement de son frère Richard III), farouche batailleur, au milieu de toutes ses occupations politiques, nourrissait depuis longtemps le projet de se rendre à Jérusalem pour la rémission de ses péchés. Son entourage ne redoutait rien tant que cet éloignement, à cause des troubles qu'il pourrait susciter; mais son intention était bien arrêtée; il présenta aux seigneurs le seul fils qu'il eût, Guillaume, dont nous aurons à nous occuper particulièrement. Le jeune Guillaume n'était encore âgé que de sept ans. Aux observations qu'on lui fit que le duché demeurerait sans chef, Robert répondit : « Par ma foi, je ne vous laisserai pas sans seigneur. J'ai un petit bâtard qui grandira et sera prud'homme, s'il plaît à Dieu; et je suis certain qu'il est mon fils. Recevez-le donc pour seigneur, car je le fais mon héritier, et le saisis dès à présent de tout le duché de Normandie. » Quoique bâtard, l'enfant fut accueilli avec empressement; les seigneurs le reconnurent aussitôt pour leur prince, placèrent leurs mains entre les siennes, et lui engagèrent leur foi par des serments inviolables.

Le duc Robert, ayant arrangé les choses ainsi selon ses vœux, partit pour le saint pèlerinage, à pied, et avec une honorable escorte. Répandant de larges aumônes tout le long du chemin, il passa par Rome et Constantinople, et arriva à Jérusalem, où il se trouva confondu avec une foule immense de pèlerins qui ne pouvaient entrer faute du tribut (un besant d'or) exigé par les infidèles; alors jurant son jurement favori : « *Par le cœur de mon ventre!* s'écria-t-il, vous entrerez tous, ou les besants me feront défaut. » Les besants ne lui firent pas défaut

et tous les pèlerins entrèrent. Il ne resta que huit jours dans la ville sainte. Lors de son retour, il s'arrêta à Nicée, où il tomba malade et mourut en 1036, à l'âge de vingt-six ans; il fut enseveli par les siens dans la basilique de Sainte-Marie, de cette ville.

Il rapportait des reliques que son chambellan Toustain et sa suite furent chargés de déposer à l'abbaye de Cerisy, qu'il avait fondée en 1030.

Ainsi commençaient à s'établir avec l'Orient des rapports qui, comme ceux du Nord, devaient favoriser la venue d'un art nouveau dans cette partie de l'Occident.

GUILLAUME II LE BATARD, DIT LE CONQUÉRANT

1035-1087

Avant d'examiner en détail les événements si remarquables du règne du fils de Robert, nous reviendrons sur nos pas pour parler de sa naissance.

Cet événement, dont les conséquences politiques ont été si considérables, qui a tant inspiré les poètes pendant des siècles, nous engage à nous étendre davantage dans cette partie de notre étude, sur certains côtés de l'histoire de notre héros.

Le château actuel de Falaise, dont nous admirons les restes aujourd'hui, n'est pas le monument dans lequel est venu au monde Guillaume II, il a été reconstruit. Nous croyons le démontrer dans l'article II de la IIIe partie, consacré à l'art militaire.

Toutefois, Robert le Magnifique avait fait de l'ancien château son habitation favorite : Falaise était alors la capitale et la plus forte place du Hyémois, voisine des forêts d'Hyèmes et de Gouffern, abondantes en gibier de toutes sortes. Après avoir épousé légitimement la sœur de Canut le Grand, roi d'Angleterre et de Danemark, Robert la répudia, ne tenant guère compte de l'institution du mariage chrétien.

Dans un langage plein d'une excessive naïveté, *Galeron*[1] parle ainsi des amours d'Arlette et du duc Robert : « Or advint une fois que le duc Robert estoit à Falaise, si vit la fille d'un bourgeois de la ville, nommée Arleite. Cette fille fut bonne, belle et gracieuse et pleut merveilleusement au duc Robert, et tant qu'il la volt avoir à amie et la requist moult affectueusement à son père. Ceste requete le père de prime face ne volt accorder, et toutes voies fut du duc tant prié et requis, que par la tres grand amour et affection qu'il vit que le duc avoit à la pucelle sa fille, il y mist son consentement, et l'accorda au cas qu'il plairoit à la pucelle à laquelle il le dist, et elle répondit : « Mon père, je suis votre enfant, vous pouvez « ordonner et je suis prête à accomplir à mon pouvoir votre vouloir. » Et quand le duc le sceut, si en eut moult grande joie. Et la nuit venue elle fut menée et convoyée jusques au lit du duc, et là fut laissée en la chambre fermée et meura seule avec le duc qui couchié estoit... Quand ils orent parlé ensemble tant et si loguement que il leur pleut, Arleite se va endormir et le duc la laissa reposer et commença à penser à moult de choses; et comme il pensoit, la jeune dame va tressaillir et getter ung moult haut soupir; et le duc lui demande qu'elle avoit. « Monseigneur, dit-elle, je songeoie et ay songié que de mon corps il crois« soit ung arbre contre le ciel et que de son umbre toute Northmandie estoit couverte. — C'est « bien, dit le duc, n'en ayez paour... » Quand vint le temps que nature requiert, Arleite eut

1. *Histoire de Falaise.*

ung fils qui fut appelé Guillaume; lequel sitôt que il fut reçu, fut placé sur un peu de paille blanche et sans linge; et alors commença l'enfant à pestiller et à tirer à lui la paille de ses mains, tant qu'il en eut plein ses poings et ses bras. « Par Dieu, dit alors la saige femme, « cet enfant commence jeune à acquérir et à amasser... »

Ce n'est guère que dans le roman, la légende et la poésie que nous pouvons puiser nos renseignements et nous y trouvons encore que le père, hésitant à consentir, consulta tous ses parents, et surtout un ermite, l'un de ses frères, « un saint homme et de grande religion », qui fut d'avis que tout scrupule devait céder devant le bon plaisir du seigneur : « La donzelle bonnement représenta le bien qui leur en pouvoit prendre » et le duc l'aima comme il l'avait promis.

Benoît de Sainte-Maure, qui vivait vers 1150, décrit les amours d'Arlette de Falaise avec Robert le Libéral. L'abbé de la Rue dit que le seul exemplaire des *Œuvres poétiques*, en vieux français, qui existe sur Benoît, est déposé dans la tour de Londres, et l'abbé Langevin cite ce manuscrit : « Ce poète, dit-il, raconte que Robert le Libéral, revenant de la chasse, vit Arlette, les jambes nues, près d'un étang, sous les murs du château, en devint amoureux et la demanda à Vesprez son père, et à Doda, sa mère, pelletiers de cette ville.... Arlette accepta à la condition qu'elle aurait les mêmes honneurs que si elle était réellement épouse de Robert... Elle voulut être conduite au château par la grande porte, en plein midi, par les chevaliers du duc, montés sur leurs chevaux... Il fallut lui ouvrir la grande porte d'entrée de la ville au château, et baisser le pont-levis. Alors elle passa, entra au château où elle fut reçue par Robert, qui lui fut toujours attaché et fidèle... » S'il y a quelque chose d'un peu grossier dans le fond et la forme de cette histoire, elle donne bien l'idée des mœurs de cette époque, et de ce qui restait encore de barbare dans les rapports sociaux et les croyances religieuses.

Le petit Guillaume fut élevé d'abord à Falaise, et, plus tard, il fut confié par son père à Robert Crespin, son parent; il le plaça ensuite sous la protection du roi de France et nomma sénéchal de Normandie Alain, duc de Bretagne, afin d'engager autant que possible sa fidélité. Ce ne fut qu'ensuite qu'il s'éloigna de son pays. Alain tint parole, mais il mourut empoisonné en 1040.

Dès que la mort de Robert le Magnifique fut connue, Raoul de Gacé, ou de Vassy, connétable de Normandie, fils de Robert, comte d'Évreux, fut appelé avec quelques seigneurs pour aller rendre grâces à Henri Ier, roi de France, du soin qu'il avait pris de l'éducation de Guillaume. Malgré le désir qu'avait le roi, pendant la minorité de ce dernier, de s'emparer de la Normandie, il rendit l'enfant, qui fut conduit à Rouen où les États lui prêtèrent serment de fidélité. Henri obtint cependant la ville et le château de Tillières, et, oubliant les services que lui avait rendus Robert, il se jeta sur la Normandie, dévasta le comté d'Hyèmes, brûla Argentan, et s'en retourna chargé de butin. Mais le château de Falaise retomba bientôt entre les mains du jeune duc, qui fit brûler la forteresse pour la relever peu de temps après, ce qui déjà nous a fait dire que le château actuel n'a pas vu naître le Conquérant.

Le nom de Bâtard lui était sans cesse reproché. A la bataille d'Alençon, contre Geoffroi Martel, comme il se portait de sa personne à l'assaut d'une redoute, les défenseurs lui crièrent : « *La pel! La pel al parmentier!* (La peau! la peau au pelletier!) — *Par la splendeur de Dieu!* s'écria Guillaume, terrible de colère; malheur à eux si je les prends, ils payeront cher cette insulte! »

Pour couvrir ces fréquents sujets d'humiliation, il donna à sa mère pour mari Herlouin

de Conteville, union dont elle reçut quelque lustre. Vers le même temps, plusieurs seigneurs se révoltèrent, de sorte qu'il eut bientôt à les combattre, le roi de France compris, et la sanglante bataille de Valmerey, dite du Val des Dunes, qui eut lieu en 1047, l'affermit définitivement dans ses États. Il avait alors dix-neuf ans.

Guillaume II, dès l'âge de seize ans, avait la taille haute et majestueuse, son œil était grand et fixe comme celui de l'aigle; il excellait dans tous les exercices du corps; il avait un génie pénétrant, le caractère noble et porté aux grandes entreprises, les manières ouvertes et gracieuses, et son impétuosité naturelle était tempérée par une prudence rare. Il avait une teinture de toutes les sciences qui étaient en honneur dans son siècle. Il était généreux sans prodigalité, économe sans avarice, mais extrêmement sensible aux injures, lorsqu'elles n'étaient pas réparées par un prompt retour [1]. Nous entendrons plus loin l'opinion des auteurs anglais qui contraste avec celle-ci.

Après la bataille du Val des Dunes, vers 1050, Guillaume assembla ses États. Il proposa de détruire et de raser toutes les places fortes et châteaux de la Normandie qui ne dépendaient pas immédiatement de lui, et cela dans l'espace d'une année à partir de sa décision : ce qui fut mis à exécution.

Un nouvel événement d'une grande importance vint à se produire : le mariage de Guillaume avec Mathilde, fille de Baudouin le Pieux, comte de Flandre. Deux principaux seigneurs allèrent demander la princesse à son père, qui s'empressa de l'accorder. Le comte Baudouin la conduisit au château d'Arques, où le prince était allé au-devant d'elle avec sa plus brillante noblesse; le mariage fut célébré en 1050, d'autres disent en 1053, dans la cathédrale de Rouen [2], avec la plus grande magnificence.

Ici la plupart des historiens racontent que Mauger, archevêque de Rouen, oncle de Guillaume, irrité des succès toujours croissants de son neveu, se plaignit au pape Victor II, en déclarant que Mathilde était proche parente du duc, à cause de sa mère Judith de Bretagne, fille de Léonor, laquelle était fille de Richard le Bon, aïeul du duc Guillaume. Par l'inadvertance du clergé, la dispense de parenté entre les deux jeunes époux n'avait pas été obtenue; mais, grâce à l'habile intervention du nouveau conseiller de Guillaume, le moine Lanfranc, le pape finit par l'accorder pour le bien de la paix entre la Normandie et la Flandre; ce fut à certaines conditions : Guillaume et Mathilde durent fonder chacun une abbaye, l'une de moines, et l'autre de religieuses, et quatre hôpitaux pour les pauvres et les aveugles, « afin que Dieu fût servi par l'un et l'autre sexe, et qu'il voulût leur pardonner leur méfait ». En conséquence l'église Saint-Étienne, dite Abbaye-aux-Hommes, et l'église Sainte-Trinité, dite Abbaye-aux-Dames, furent construites aux portes de la ville de Caen. Les quatre hôpitaux furent bâtis à Caen, Rouen, Bayeux et Cherbourg.

Le motif d'opposition au mariage, dit le savant M. Parker, pourrait avoir été tout autre d'après un auteur anglais [3]. Selon celui-ci, il y aurait eu une autre cause que la parenté : Mathilde aurait été auparavant mariée à Gerbod, avoué de Saint-Bertin, et de ce mariage seraient nés trois enfants, dont Gundrada, épouse de Guillaume de Warren; la cause de l'excommunication aurait été le refus de Léon IX, en 1049, au concile de Reims, de consentir au divorce de Mathilde, car le second mariage eût été nul, s'ils ne fussent parvenus à faire la paix avec le pape. On trouverait la preuve de ce fait dans la charte de Guillaume de

1. L'abbé Langevin.
2. *Guillaume de Poitiers*, p. 183.
3. *Archeological Journal*, t. III.

Warren, donnant l'église Saint-Pancrace de Lewen aux moines de Cluny : il y est dit que la femme de Guillaume de Normandie était la mère de la femme de ce seigneur.

Les deux abbayes furent commencées à peu près en même temps, mais les travaux ne furent pas conduits avec la même activité. Le monastère dédié à Saint-Étienne, premier martyr, ne fut terminé, dit-on, que longtemps après celui de la Trinité [1]. Nous verrons plus loin que cette opinion peut être contestée. Guillaume, ajoute-t-on encore, aurait surveillé lui-même le commencement des travaux, ce qui est très admissible pour un fondateur, car on peut juger, par la magnificence de ses dons, de tout le prix qu'il attachait à la fortune de ces deux établissements.

Le roi de France ne vit dans le mariage de Guillaume, dont la puissance devenait de plus en plus menaçante, qu'un danger pour la couronne; mais se sentant trop faible et voyant que toute la féodalité de la Gaule était intéressée à l'écraser, il convoqua au printemps de 1054 tous ses grands vassaux. Geoffroi Martel, comte d'Anjou, organisa cette formidable expédition à laquelle prirent part l'Ile-de-France, la Champagne, la Bourgogne, l'Auvergne, le Poitou, l'Anjou, la Gascogne et la Bretagne elle-même, cette vassale des ducs normands. La rencontre des deux premiers corps de chaque armée, commandés par Raoul d'Eu d'un côté et par le comte de Bourgogne de l'autre, eut lieu à Mortemer en Bray; l'acharnement fut épouvantable. Guillaume en avait prévu les conséquences, qui furent tellement désastreuses pour l'ennemi, qu'ironiquement il envoya un messager avertir les troupes du roi Henri, qui attendaient à Mantes, « qu'elles eussent à aller quérir les cadavres de leurs frères sur le champ de bataille [2] ». Le roi de France, comprenant l'importance de sa défaite, effectua donc sa retraite immédiatement; elle fut suivie d'un traité de paix.

La guerre continua encore longtemps contre Geoffroi Martel ligué avec le roi Henri, qui pénétra encore une fois en Normandie.

Le résultat de toutes ces luttes fut de constituer à Guillaume une autorité plus absolue que n'en posséda aucun souverain de son époque, puisqu'elle réduisit à l'état de sujets une aristocratie orgueilleuse et indomptée, et qu'elle embrassa le spirituel et le temporel. Le prince normand eut, en effet, le pouvoir de faire déposer, dans un concile tenu à Lisieux, son oncle, Mauger, archevêque de Rouen, qui était entré dans le complot de Guillaume d'Arques.

L'heure de la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie était proche. Mais il nous faut raconter les motifs qui donnèrent l'impulsion à ce génie aussi ardent que fécond et avisé dans ses moyens d'action. La *Normandie illustrée* [3] les décrit en quelques mots que nous reproduirons ci-après, sauf à développer plus loin certains détails plus importants.

« Édouard le Confesseur, un des fils d'Ethelred II, était monté sur le trône d'Angleterre après l'extinction de la race danoise. Il avait été élevé en Normandie, et tenait d'ailleurs

1. Où la reine fut plus tard enterrée; sa mort eut lieu le 1er novembre 1083.

2. *Réveillez-vous et vous levez,*
Guerriers qui trop dormi avez;
Allez bientôt voir vos amis
Que les Normands ont à mort mis
Entre Ecouys et Mortemer;
Là, vous convient les inhumer.

A cette nouvelle, le roi fut moult dolent, et les bourgeois de Mantes grandement effrayés. Aucuns fuyards échappés de la bataille vinrent conter comme la besogne était allée, et dès lors chacun troussa son bagage et s'en retourna, le roi menant grand deuil avec ce qui lui restait de gens. (Chronique.)

3. Page 123.

de sa mère Emma, sœur de Richard II, un grand attachement pour les Normands, attachement qui devint suspect aux Saxons et occasionna même plusieurs révoltes. Pendant l'une de ces dissensions, Édouard réclama le secours de Guillaume contre le célèbre comte Godwin [1]. En reconnaissance de sa prompte intervention, le roi, qui n'avait pas d'héritiers, aurait appelé le prince normand à lui succéder au trône. Depuis ce moment, Guillaume ne fait point de mystère de ses prétentions, et cherche, au contraire, à leur donner l'autorité d'un fait reconnu. Harold, fils aîné de Godwin, ayant prémédité un voyage en Normandie pour une cause qui n'est pas déterminée, est jeté par la tempête sur les terres de Guy, comte de Ponthieu. Guillaume réclame impétueusement le prince saxon, que Guy voulait retenir prisonnier, le conduit à Rouen, l'accable de prévenances et de fêtes. Pour échapper aux honneurs de cette captivité déguisée, Harold fut contraint de jurer solennellement qu'il prêterait son concours aux projets de royauté de Guillaume. Cependant Édouard meurt peu de temps après le retour en Angleterre du fils de Godwin; celui-ci, loin de songer au duc normand autrement que pour le combattre, se fait décerner la couronne par les chefs de la nation, s'appuyant sur une déclaration verbale du feu roi qui, à son lit de mort, l'avait désigné pour son héritier.

« Cette prétention d'Harold de succéder à Édouard, étant connue de Guillaume, fut le signal immédiat de la guerre. Le duc de Normandie s'adresse d'abord au pape Alexandre II, dénonce le parjure d'Harold, promet, en cas de succès, un tribut annuel à Saint-Pierre, en un mot se montre, à l'égard de l'Église, comme vassal soumis et dévoué. En retour de cet acte d'obéissance, le pape lui envoie une bulle d'investiture, un étendard béni qui devait le préserver de tout péril, et, quelques-uns ajoutent, un anneau renfermant un cheveu de saint Pierre. Tranquille du côté du spirituel, il conclut un traité avec Henri IV, empereur d'Allemagne, qui s'engage à défendre la Normandie contre tout ennemi extérieur, quoique la jeunesse du roi de France fût déjà une garantie de sécurité. Pour ne laisser d'ailleurs après lui aucun esprit remuant, aucune lance ambitieuse, le duc normand appelle sous les drapeaux les vassaux de tous les princes voisins et tous ces aventuriers prêts à payer de leur sang une faveur de la fortune.

« Mais le plus difficile n'était pas encore obtenu, c'était l'assentiment des barons normands; Guillaume les convoque à Lillebonne. A ses demandes de subsides, ils ne répondent d'abord que par des refus; mais le duc s'adresse à chacun d'eux en particulier, met en œuvre toutes les ressources de son habileté politique pour faire envisager la réussitede ses desseins comme la satisfaction de leurs propres intérêts, et finit par briser une àunetoutes les résistances. »

Dès lors Guillaume n'eut plus qu'à se préoccuper du côté matériel de la guerre, et il y mit toute son énergie et toute son intelligence.

Avant d'entrer plus avant dans cette histoire de la conquête, il nous faut faire connaître l'un des grands caractères de ce temps, l'homme considérable dont le génie particulier fut indispensable au duc Guillaume pour gouverner les deux côtés de la Manche. Nous n'avons encore fait que prononcer le nom de Lanfranc auquel nous consacrerons ici quelques lignes spéciales. Il participa tellement au mouvement religieux et aux autres événements d'alors, qu'il faut examiner dans quel état étaient, sous ce rapport, les esprits et comment il les sut dominer.

1. Fils d'Ufnoth, Godwin était alors chef de la vaste province de West-Sax, et l'un des hommes les plus puissants de l'Angleterre.

Sous les premiers ducs, l'esprit normand n'avait pu que se dompter à peine et commencer à s'assouplir; les nombreux établissements fondés par ces princes étaient naturellement désignés pour devenir à un moment donné des centres de travail et de culture intellectuelle. Le moment critique du onzième siècle, celui qui marque l'origine du mouvement de transformation religieuse dont il reçoit son caractère essentiel, c'est à peu près celui des essais de gouvernement de Guillaume le Bâtard.

Ce prince était encore enfant lorsque la Normandie commença à se couvrir de couvents et d'églises; il ne tarda pas à être loué comme le protecteur de la religion, mais sa protection n'était pas comme celle de Richard III, aveugle et sans discernement. Guillaume était un politique avisé et prévoyant, qui savait apprécier le puissant levier que lui mettait dans la main l'influence du clergé. S'il réunissait de fréquents conciles, s'il s'occupait de la simonie, de l'ignorance des prêtres, c'était pour faire de ces prêtres réformés des instruments de sa domination, et pour se concilier l'appui de la cour de Rome dont la puissance morale tendait chaque jour à s'accroître. Il avait, du reste, les qualités essentielles du fondateur, et, s'il voulait être obéi, c'était pour faire régner l'ordre et établir une administration prospère. Il allait être grandement secondé par le moine Lanfranc.

La vie de Lanfranc a été écrite par le moine Milon Crispin, chantre au célèbre couvent du Bec. Il n'est pas possible qu'il l'ait connu, mais il écrivait à une date où le souvenir de sa vie était encore présent à tous les esprits.

Originaire d'Italie, Lanfranc était d'une famille sénatoriale et naquit à Pavie en 1005. Il fit ses études probablement à Bologne, et s'adonna spécialement à la législation, comme c'était la coutume dans sa patrie. Il plaidait dans les affaires civiles, donnait des consultations de droit et publia sur la jurisprudence un traité qui fut d'un grand secours aux magistrats[1]. Il devint le promoteur des études juridiques en Italie, et le premier en date, comme célébrité, des professeurs de Droit au onzième siècle.

Il se produisit tout à coup dans le cours régulier de cette existence un brusque changement de direction. Lanfranc s'arracha à tout ce qui avait embelli sa vie: à la réputation, aux honneurs, à la fortune; il quitta l'Italie pour n'y plus revenir qu'en voyageur, et passa les monts. Pour expliquer ce départ soudain, ce changement subit d'existence, devant le silence des textes nous en sommes réduits aux conjectures. La France semble avoir exercé alors sur les pays voisins une influence et une sorte d'attraction qui mérite d'être remarquée. Si l'Italie était restée, comme le croit Hallam[2], sur la foi d'un texte de Gerbert, le principal dépôt des trésors de l'antiquité, et si les manuscrits commençaient à peine à être importés de ce côté des Alpes, nulle part le mouvement imprimé aux études ne s'était continué plus qu'en France; l'activité des esprits n'était nulle part plus grande. Quelques écoles d'Allemagne, qui avaient tenu le premier rang au dixième siècle: Paderborn, Hildesheim, Fulda, luttaient encore d'importance avec les écoles de la France; elles ne leur étaient pas supérieures, bientôt même leur éclat allait être éclipsé par leurs rivales d'outre-Rhin. Peut-être le départ de Lanfranc et son arrivée en France n'ont-ils été qu'un hommage rendu à la supériorité naissante de notre pays.

C'est dans les couvents, nous l'avons déjà dit, que trouva un refuge, à cette époque, tout ce qui restait de science et de culture intellectuelle. On ne doit pas méconnaître le

1. *Histoire littér. des Bénédictins*, art. LANFRANC.
2. Hallam, *Histoire de la Littérature de l'Europe*, t. I, ch. 1. Trad.

service que l'Église rendit alors à la cause même de l'esprit humain. Les couvents, et en particulier l'ordre de Saint-Benoît, sauvèrent d'une ruine peut-être complète tout ce qui ressemblait à la science et aux lettres. Tout avait paru jusque-là conspirer contre le progrès : les ravages des barbares, les guerres civiles déchaînées sur toute l'Europe, la peste et la famine, les Normands, les Hongrois, foulant le Nord et l'Orient sans répit, tandis que les Sarrasins infestaient le Sud. Ce qu'il y eut alors de manuscrits livrés aux flammes, qui peut le dire ? Tout manquait à la fois, et les moyens de s'instruire et le temps d'étudier.

Vers le commencement du dixième siècle une sorte de calme s'était déjà produit, et Odon de Cluny avait commencé la réforme qui devait arracher les moines à leur vie matérielle et les prédisposer à la reprise des études. Alors autant de monastères réformés, autant d'écoles établies. La réforme commença par Cluny, se continua par Aurillac, où se forma Gerbert, et se répandit de là dans toute la France, pour rayonner ensuite en dehors du pays qui s'honorait d'en avoir donné l'exemple [1]. Ce fut un grand fait social, et cette digression était utile pour donner une idée de l'état de la civilisation pendant les deux siècles qui nous occupent particulièrement dans cet ouvrage.

La réputation des écoles ainsi formées ne fut pas contenue dans l'enceinte du royaume de France; les étudiants y venaient des pays les plus éloignés; les Anglais les visitaient déjà depuis longtemps. Ce fut sans doute cette réputation et le désir de s'illustrer par ce talent de la parole déjà éprouvé à Pavie, qui attirèrent Lanfranc de ce côté des monts.

On peut fixer aux environs de 1040 l'arrivée en France du futur conseiller de Guillaume. Il est à remarquer qu'il n'y vint pas seul; son biographe raconte qu'il amena avec lui plusieurs élèves du plus grand nom, enfants des plus nobles familles, désireux de trouver la lumière, ou assez confiants dans leurs propres forces pour espérer pouvoir la répandre eux-mêmes un jour. Il se mit à la tête de cette caravane studieuse, preuve honorable de l'autorité qui s'attachait à son nom, et se rendit ainsi en Normandie. Le moine qui raconte la chronique du Bec prétend « qu'il comprit par une inspiration de la Providence que c'était là qu'il y avait pour lui le plus de gloire à recueillir et le plus de profit à faire ».

L'évêque d'Avranches accueillit Lanfranc et lui permit d'enseigner. Le nouveau professeur acquit bientôt une réputation des plus brillantes; son nom devint rapidement célèbre en Normandie et au delà; on accourait pour l'entendre, de France, de Gascogne, de Bretagne, de Flandre et même d'Italie.

Si nous nous sommes appesantis sur ces détails, c'est qu'au point de vue des modifitions qui se produisirent dans l'architecture de cette époque, il est très intéressant de signaler le courant d'hommes studieux qui s'établit de l'Italie vers la Normandie, sous l'influence de Lanfranc. Disons, dès à présent, que le jurisconsulte-professeur n'était pas architecte; nous ne trouvons du moins rien dans sa vie qui puisse nous faire supposer qu'il ait eu des connaissances spéciales de ce genre. Il avait déjà quarante ans, d'ailleurs, avons-nous dit, il était avocat, et c'est pour la première fois probablement qu'il allait avoir réellement besoin de s'occuper de l'art de bâtir.

1. Par une effervescence de piété toute nouvelle, la France se couvrait de monastères, d'églises, de monuments religieux. La Normandie ne fut pas en retard sur les autres provinces. Alors, dit Guillaume de Jumièges (t. VII, ch. II,), la Normandie goûtait les douceurs de la paix la plus complète; et tous les nobles, à l'envi, élevaient sur leurs domaines églises et couvents. La liste qu'il en donne tient deux chapitres de son *Histoire*.

Vers 1048, un religieux, Anastase, quitta Venise, sa patrie, et se retira au Mont-Saint-Michel, puis à Tombelaine. Il devint l'un des clercs les plus assidus de l'École d'Avranches [1].

Dix ans après, vers 1058, un autre Italien, Anselme, renonçant à l'espoir d'une vie brillante, quittait aussi sa patrie, traversait la Bourgogne et venait s'établir à Avranches d'abord, puis au monastère du Bec, où nous allons bientôt retrouver Lanfranc.

Nous ne pouvons citer tous les noms des Italiens qui firent alors de la Normandie leur patrie d'adoption. Il suffit de rappeler les noms des chefs pour établir les rapports qui unissaient les deux pays, et faire pressentir comment et dans quelle mesure l'influence de l'art lombard a pu pénétrer dans une contrée aussi éloignée. Nous verrons, dans la suite, que ces faits ont une réelle importance.

Un chevalier du nom d'Herluin, fils du Danois Ansgot, avait, pour remplir un vœu, fondé, en 1034, le monastère du Bec. C'est là que plus tard Lanfranc arriva, désabusé des illusions de sa jeunesse et de la vanité des sciences humaines ; il y prit le froc, et se soumit à la règle monastique ; c'était en 1045. Son enseignement, devenu plus austère, fit la fortune et la renommée du couvent. Des clercs, des fils de nobles, des professeurs, se rendirent en foule au Bec, et se pressèrent autour de la chaire de Lanfranc. Les donations se multiplièrent, et il se prépara autour du célèbre Italien toute une forte génération de moines, d'évêques, de professeurs, qui furent l'honneur de la fin du onzième siècle. Il fallait rebâtir le couvent ; mais Herluin s'était réservé les affaires du dehors et l'administration matérielle. Trois ans après son arrivée, Lanfranc devenait prieur du Bec [2].

Il ne s'était pas élevé si haut dans l'opinion de tous sans faire des envieux. Ses ennemis cherchèrent à le perdre dans l'esprit du duc Guillaume, et il reçut l'ordre de quitter la province.

Confiant dans son éloquence et dans la pureté de ses intentions, le banni alla trouver le duc : « Seigneur, lui dit-il, je m'empresse de déférer à ta volonté; je pars, mais mon cheval est boiteux, si tu voulais m'en faire donner un meilleur, je t'obéirais plus promptement [3]. » Grand fut l'étonnement de Guillaume, qui n'avait jamais vu le moine. Il jeta sur lui un regard profond, lui parla en secret et le renvoya à son abbaye chargé de présents. Ces deux hommes, tous deux supérieurs à leur entourage, se jugèrent si bien, qu'à partir de ce jour, ils restèrent indissolublement unis. Le prince comprit sans doute qu'il venait de découvrir le politique sur lequel il pourrait se reposer du soin de gouverner son Église, et Lanfranc pensa qu'à servir un tel maître, il pouvait y avoir avantage pour les intérêts qu'il défendait. C'était précisément à cette époque que Guillaume venait d'être excommunié par l'archevêque de Rouen, pour son mariage contraire aux lois de l'Église. Lanfranc, qui avait blâmé publiquement ce mariage, consentit à s'en faire l'avocat, et partit pour Rome, afin d'arranger l'affaire. Il en revint après avoir réconcilié les deux souverains, et l'importance du service rendu lui assurait désormais le premier rang à la cour de Guillaume. Lanfranc reçut ainsi un ministère de surveillance sur toutes les affaires ecclésiastiques de la Normandie, et en matière religieuse le duc ne prit plus une décision sans le consulter. Du reste, tous deux étaient d'accord sur la nécessité de réformer les mœurs du clergé, et de maintenir une discipline rigoureuse dans les couvents et dans l'Église.

Reprenons ici le cours de notre histoire de la conquête de l'Angleterre.

1. Bollandistes, *Acta*, vol. III, p. 1128.
2. Il n'en posait la première pierre qu'en 1067; il était alors archevêque de Cantorbéry.
3. *Vita Lanfranci*, cap. III et IV.

Le duc de Normandie publia son ban de guerre en France et dans toutes les parties de la Gaule. Les aventuriers de tous pays répondaient à cet appel; Guillaume avait offert une solde et le pillage de l'Angleterre « à tout homme robuste et de haute taille, qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète ». Tous les charpentiers des rives normandes furent requis pour la construction des navires et transports.

Le nombre des *grand'nefs* ou grands navires, venus des différents ports, se montait à environ 900, sans compter les *menus vaisseaux*, dont la quantité était immense. Il paraît que la totalité de la flotte, en y comprenant les barques, était de trois mille navires; et l'armée, suivant la *Chronique*, de 40 000 hommes, et selon l'*Histoire de Normandie*, de 50 000. D'autres la portent à 60 000 combattants, parmi lesquels on comptait 25 000 hommes de troupes auxiliaires, non compris les ouvriers de toute espèce, les matelots et les gens de suite [1].

Cet art particulier de la construction maritime avait toujours été très développé dans le Nord. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet que les Scandinaves l'avaient poussé très loin : « Les artisans de toute sorte trouvèrent dans Alfred le Grand, outre le maître libéral, un juge expert de leurs travaux, souvent même un conseiller. De même qu'il avait reconstruit une flotte pour être en mesure de repousser sur mer les retours offensifs des Danois, il s'appliqua à réparer les ruines qu'ils avaient déjà faites sur terre, et des charpentiers il passa aux architectes [2]. Pour ses constructions comme pour ses vaisseaux, il régla lui-même de nouveaux plans, et les édifices qu'il fit élever étaient, selon les expressions d'Assor, beaucoup plus vénérables et beaucoup plus riches que ceux de ses prédécesseurs [3] ».

On a vu aussi précédemment que les hommes du Nord avaient maintes fois traversé la Manche pour venir dévaster la Normandie et l'Ile-de-France.

On cite l'une de leurs premières expéditions vers l'an 515, époque d'un débarquement d'une flotte danoise, conduite à l'embouchure de la Meuse par le roi Cochiliac. On parle encore du roi Gothric, qui, jusqu'à sa mort, s'opposa aux progrès de Charlemagne, en envoyant aux Saxons des secours qui furent une fois portés jusqu'à 300 vaisseaux. Vers l'an 829, treize de leurs plus gros vaisseaux tentèrent une descente en Flandre, puis à l'embouchure de la Seine. Leurs bâtiments à deux voiles et à rames, qui portaient depuis douze hommes d'équipage jusqu'à quarante, et en tout cent hommes, y compris les soldats de débarquement, étaient alors construits de branches de saule et d'osier, recouvertes de peaux de bœufs. Ils connaissaient parfaitement les bancs et les écueils et bravaient gaiement les naufrages pour aller surprendre, à la faveur d'un gros temps, les pays qu'ils voulaient saccager [4]. Les Normands avaient donc déjà des navires offrant certaines garanties contre les éléments et contre les attaques de leurs ennemis. Rappelons enfin que Robert le Magnifique avait fait construire une flotte considérable avec l'intention d'envahir le sol anglo-saxon, et que s'il n'y parvint pas, ce fut aux éléments déchaînés qu'il dut d'être jeté sur l'île de Jersey, et non au mauvais établissement de ses navires. Cependant il faut dire que ces derniers, non plus que ceux de Guillaume le Conquérant, faits plus tard, n'étaient pas pontés, qu'ils avaient la forme de galères antiques, et que, par de mauvais temps, ils ne pouvaient

1. *Nouvelle Histoire de Normandie*, par M. de Lafrenays.

2. Les noms des architectes de ce temps et d'époques plus récentes, étant toujours restés inconnus, c'est celui d'Alfred le Grand qui naturellement a survécu, mais fut-il pour cela lui-même architecte ? Évidemment non, pas plus que tous les princes, abbés ou évêques auxquels on attribue, légitimement à un certain point de vue, des œuvres non construites cependant par eux-mêmes.

3. *Alfred le Grand, ou l'Angleterre sous les Anglo-Saxons*, par Guillaume Guizot, p. 186.

4. *Nouvelle Histoire de Normandie et nouveaux détails sur Guillaume de Normandie*, par M. de Lafrenays, 1814, p. 10, 11 et 12.

toujours tenir la mer. Si l'audace remplaçait souvent de puissants véhicules, il n'en est pas moins vrai que nulle part le métier de charpentier n'était plus avancé. Non seulement le métier proprement dit était très pratiqué, mais il s'y voyait, ainsi que dans l'architecture civile et religieuse, un luxe très développé. Un seigneur anglais, Godwin, fortement impliqué dans l'assassinat d'Alfred, frère du roi Édouard, détourna l'orage qui menaçait sa tête, par un magnifique présent que le roi reçut avec satisfaction : c'était une très belle galère, dont la poupe était d'or, conduite par quatre rameurs qui avaient chacun un bracelet d'or au bras, et de plus étaient armés et équipés d'une très somptueuse manière. Le sol n'était-il pas aussi couvert d'églises entièrement en bois et le système de combles apparents dans les nefs ne persista-t-il pas jusque dans le treizième siècle[1]? L'abondance des forêts se prêtait merveilleusement d'ailleurs à ce genre d'industrie.

La tapisserie conservée au musée de Bayeux, qui a dû être entreprise par un contemporain des premiers événements de la conquête, a été exécutée, dit-on, par la reine Mathilde et ses femmes pendant l'absence de son mari[2]. Indépendamment de toutes les scènes qu'elle représente et qui sont expliquées par des inscriptions brodées sur le fond de chaque sujet, elle fait voir la forme des bateaux et la manière de les construire et de les gréer. Sur un point de la tapisserie où on lit : *Willelm jussit naves ædificare*, on voit le duc assis sur un trône; à sa gauche, est assis comme lui un personnage qui, étendant la main vers un ouvrier qui tient une cognée, paraît commander ou du moins appliquer les ordres de Guillaume; ce serait Robert, comte de Mortain, son frère utérin, qui prit une très grande part à l'expédition. La scène suivante, à droite, représente l'exécution de ses ordres : deux hommes abattent à coups de hache des arbres, un troisième les ébranche, un quatrième les dole, les équarrit; d'autres travaillent à construire les bâtiments mêmes. Plus loin, des travailleurs traînent les navires sans mâtures, à la mer : *Hic trahunt naves ad mare;* puis d'autres embarquent des armes et des vivres. Enfin, on voit l'embarquement même de Guillaume. Il faut suivre sur la tapisserie toutes ces péripéties de la navigation, du débarquement à Pavensey, près Hastings, des hommes et des chevaux, pour avoir une idée de l'immense travail que dut nécessiter, en ce temps reculé, une pareille invasion. A peine arrivé sur le sol étranger, un festin est organisé pour entraîner les soldats qui auraient pu se décourager ; on voit les cuisiniers préparant les victuailles : viandes, poissons et gâteaux, vins et liqueurs sont en abondance. On passe ensuite à la construction des fortifications protectrices, et enfin se livre la bataille qui se termine par la mort de Harold et la victoire du duc Guillaume.

On y remarque que tous les hommes sont privés de barbe, ce qui était l'usage chez les Normands, ainsi qu'il résulte de la publication d'un ban royal qui eut lieu en 1085, en Angleterre, dans tous les lieux voisins de la mer, à l'approche des Danois : il fut prescrit aux hommes de race anglaise de prendre des vêtements normands, des armes normandes, et de se raser la barbe à l'instar des Normands (Hist. S. Canuti regis. apud script. rer. danic., t. III, p. 550).

Revenant au 2 septembre 1066, nous voyons les troupes de Guillaume[3] aborder à la

1. L'église de Saint-Evroult, de Montfort (Orne), élevée de 1230 à 1250, est encore ainsi disposée.

2. On trouve joint aux quatre volumes de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, d'Augustin Thierry, que nous avons souvent consultee, un album dans lequel a été gravée tout entière, et à petite échelle, la curieuse tapisserie dont il s'agit, avec une explication à l'appui des figures.

3. *Passay la mer var un doux vent de sust, pour conquester toute la Grande-Bretaigne* (*Chronique*)

« marée baissante » et sans aucune résistance, la côte anglaise[1]. Harold s'était, vers le même temps, rendu dans le Nord pour repousser une attaque des Norvégiens ; mais, dès qu'il eut connu l'arrivée des Normands, et quoique blessé, il revint vers le Sud. Le camp du duc Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et des postes s'étendaient au loin. Des détachements de cavalerie avertirent, en se repliant, de l'approche du roi saxon, qui, disaient-ils, accourait en furieux. Celui-ci s'arrêta à sept milles du camp des Normands. A ce moment eurent lieu certains pourparlers entre les deux chefs ennemis ; mais les Anglais s'engagèrent d'un serment unanime à ne faire ni paix, ni trêve, ni traité avec l'envahisseur, et de mourir ou de chasser les Normands. « Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux hommes que le lendemain serait jour de combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi, en grand nombre, l'armée d'invasion, attirés, comme les soldats, par l'espoir du butin, se réunirent pour prier et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre préparaient leurs armes. Le temps qu'il leur resta après ce premier soin, ils l'employèrent à faire la confession de leurs péchés et à recevoir les sacrements. Dans l'autre armée, la nuit se passa tout autrement ; les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient de vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bière et de vin.

« Au matin, dans le camp normand, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sans son rochet ; puis il monta un grand coursier blanc, prit un bâton de commandement et fit ranger la cavalerie. L'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde ; à la seconde se trouvaient les auxiliaires bretons, manceaux et poitevins ; Guillaume en personne commandait la troisième, formée de la chevalerie normande. En tête et sur les flancs de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval d'Espagne, qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus vénérées des reliques, sur lesquelles Harold avait juré[2], et l'étendard bénit par le pape était porté à côté de lui par un jeune homme appelé Toustain le Blanc.

« L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et les moines qui l'accompagnaient se détachèrent et montèrent sur une hauteur voisine pour prier et regarder le combat...

« Les Normands, ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les pieux, se replièrent, fatigués d'une attaque inutile, vers la division que commandait Guillaume. Le duc fit avancer ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils tombassent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre : Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche ; mais il n'en continua pas moins de commander et de combattre. L'attaque des gens de pied et de cheval recommença de près, aux cris de *Notre dame ! Dieu aide ! Dieu aide !* Mais les Normands furent repoussés à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes,

1. *Dernièrement descendirent les charpentiers, maçons et autres artisans, qui avaient bâti trois châteaux de bois tout près d'Asseoir... Il les fit approvisionner de vivres, et y mit garnison* (*Chronique*).
2. Sa renonciation au trône d'Angleterre.

où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pêle-mêle, et périrent en grand nombre[1]. Il y eut un moment de terreur dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant et les frappant de sa lance, puis se découvrant la tête : « Me voilà, leur cria-t-il, regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai avec l'aide de Dieu[2]. »

« Les redoutes des Anglais furent enfoncées, cavaliers et fantassins normands y pénétrèrent. Guillaume eut son cheval tué sous lui, le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome. Les compagnons d'Harold se dispersèrent et beaucoup moururent sur les chemins de leurs blessures et de la fatigue du combat.

« Les cavaliers normands les poursuivirent sans relâche, ne faisant quartier à personne[3]. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, au point du jour, le duc Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on en avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valéry[4]. Un grand nombre de Normands, morts ou mourants, gisaient à côté des vaincus. Les heureux qui survivaient eurent, pour premier gain de leur victoire, la dépouille des ennemis morts... »

Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la Sainte-Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule[5]. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonvoisine, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en langue normande, l'*Abbaye de la Bataille*[6].

« On dit que, dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait ; ils allèrent, tout décontenancés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours, répliqua le Conquérant d'un ton jovial ; car, si Dieu me prête vie, il y aura plus de vin chez les religieux de la Bataille qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur couvent de la chrétienté[7]. »

L'histoire ne dit pas ce que pensèrent de ce bon mot les architectes, qui, en venant se plaindre, avaient peut-être moins songé aux religieux qu'au moyen de remédier à ce manque d'eau pendant le temps qu'ils devaient ériger leurs constructions.

L'invasion de l'Angleterre par le duc Guillaume, appelé depuis cette époque *le Conquérant*, fut le signal d'une transformation absolument radicale, aux différents points de vue militaire,

1. Monasticon Anglic. Dugdale, t. I, p. 311.
2. Verberans aut minans hastâ (Guil. Pictav., apud script. rer. normann., p. 202).
3. Guil. Pictav., p. 203.
4. *Lors fit venir un secrétaire qui les avait enregistrés à Saint-Valéry-sur-Somme, et commanda qu'on les appelat par noms et surnoms, et fut trouvé défaillir du nombre des Nordmans, six mille treize hommes occis en la bataille ; et de la part des Anglais, en fut trouvé, de compte fait, morts en la place, soixante-sept mille et plus, comme il est prouvé par les registres de Westmoutier* (Westminster). D'autres ont fait monter la perte des Normands à douze ou quinze mille hommes, ce qui paraît se rapprocher davantage de la vérité ; dans ce nombre de soixante-sept mille Anglais devaient être compris les prisonniers et les blessés. Toujours est-il certain que l'armée anglaise fut anéantie dans la bataille d'Hastings, et qu'elle ne se remontra plus. » (*Nouvelle Histoire de Normandie*, par M. de Lafrenays.)
5. Chartæ Willelmi conquæstoris apud monast. Anglic. Dugdale, t. I, p. 317 et 318.
6. Monastic. Anglic. Dugdale, t. I, p. 312.
7. *Ibidem*.

civil et religieux. Tout fut changé : les fonctionnaires de toutes sortes, les magistrats, les abbés, les évêques, les propriétaires du sol même ; tous les postes enfin furent occupés par des Normands.

L'influence de Lanfranc ne fit que s'accroître : nommé archevêque de Cantorbéry et primat de la Grande-Bretagne, il y présida à la réorganisation du clergé. Instruit et lettré comme il l'était, il méprisait ouvertement la grossièreté et l'ignorance des évêques et des moines de ce pays, et ne fit aucune difficulté de s'associer aux mesures d'expulsion violente décidées par le nouveau roi. Partisan de l'unité romaine et docile instrument de la papauté, il était tout disposé à seconder des mesures qui devaient mettre fin à l'esprit d'indépendance quasi schismatique de l'Église britannique. A ce point de vue, il fut souvent considéré par les vaincus comme un persécuteur et un instrument trop complaisant du pouvoir.

Quoi qu'il en soit, la substitution du clergé normand au clergé local se fit sans merci. Il est naturel que les contemporains y aient vu un système violent de conquête et rien de plus. Il y eut système en effet, il y eut violence, et les sauvageries de la conquête se retrouvent là encore, plus odieuses, parce qu'on souhaiterait davantage de les voir exclues ; mais ce ne fut point une simple spoliation au profit du vainqueur. Tout ce système repose sur l'opinion arrêtée des chefs ecclésiastiques du parti normand que le clergé anglo-saxon était inférieur en moralité, en instruction, et qu'il était plus facile de le remplacer que de le modifier. Ajoutons à cela les nécessités politiques qui condamnèrent la plupart des hauts personnages du clergé saxon comme rebelles, et les convoitises du grand nombre qui ne vit dans les bénéfices ecclésiastiques qu'un butin : nous aurons les trois grands éléments de cette révolution profonde. Lanfranc ne représente, à vrai dire, qu'un des aspects de cette révolution : il seconde Guillaume dont la politique a besoin de son aide ; alors il n'est qu'agent : il fait effort pour contenir les violents et les avides ; mais il n'obéit qu'à sa volonté propre quand il remplace par des hommes de son choix, des prélats ou des abbés que la politique eût peut-être épargnés, ceux dont la grossièreté, l'ignorance ou la résistance à l'orthodoxie romaine sont les seuls crimes. La réforme qu'il voulait accomplir avec Guillaume, l'établissement d'une discipline et d'une hiérarchie nouvelle, n'étaient possibles qu'à cette condition : il y aurait une égale erreur à se représenter Lanfranc comme ayant subi à regret, ou sans y rien ajouter, la volonté de Guillaume. Il fut l'agent de la révolution politique, parce que, à ses yeux, la révolution religieuse n'était possible qu'à ce prix. Relever l'état des mœurs, renouveler les études, appliquer la discipline nouvelle de la cour romaine et, en même temps, faire de l'Église de la Grande-Bretagne tout entière une unité distincte soumise à la principauté de Cantorbéry, tels furent ses projets et telle fut son œuvre.

Si l'on ne peut nier le puissant génie du Conquérant, son énergie de fer, ses qualités d'organisateur et d'homme politique ; si l'on n'écoute, en un mot, que les historiens partisans de la conquête, que ceux qui étaient du parti des vainqueurs, cela n'est peut-être pas suffisant, il faut aussi prêter l'oreille au langage des vaincus. On ne saurait, en effet, s'en tenir uniquement aux rapports des premiers. Les Anglo-Normands ne pardonnèrent jamais aux Normands leur brutale invasion, et, tout en faisant la part d'un sentiment patriotique très légitimement froissé, et de la passion qui dut toujours les animer, il faut savoir entendre les plaintes d'une nation asservie comme on n'en avait jamais vu d'exemple. Cela pouvait être un grand pas fait par la civilisation, mais elle arrivait, quoique avec ses avantages, en employant les moyens les plus excessifs, les plus cruels et les plus injustes, pour s'imposer sans trêve ni merci.

On commençait d'abord par dépouiller ceux qui avaient pris part et survécu à la bataille

d'Hastings. On dépouillait ensuite les héritiers des combattants qui y avaient trouvé une mort glorieuse, puis enfin ceux qui avaient eu intention de prendre part à cette lutte nationale et qui en avaient été empêchés. A ce moyen, personne n'était sûr d'échapper à la spoliation, et peu échappèrent en effet[1].

« Le produit général fut employé à faire la solde des aventuriers de tous pays qui s'étaient enrôlés sous la bannière de Guillaume... Jamais pareil spectacle n'avait été donné au monde. Le misérable coureur de bois, qui avait passé la mer avec son arc, revêtit la chemise de mailles et chaussa les éperons de chevalier. Le chevalier, avec sa part de butin, put former une compagnie et lever bannière. Les bouviers de Normandie et les tisserands de Flandre firent souche de nobles hommes, voire de barons : un Guillaume le charretier, un Hugues le tailleur, un Guillaume le tambour, furent créés chevaliers et investis de fiefs royaux... On assure que le duc distribua jusqu'à soixante mille fiefs de haubert... »

La désolation du peuple subjugué fut profonde et inexprimable.

« De riches et puissants thanes étaient réduits en servage par des hommes auxquels ils n'eussent pas confié la garde de leurs troupeaux; les plus nobles filles se voyaient livrées soit en mariage, soit en amour, à de misérables valets d'armée... Le concile de Winchester, auquel assistaient trois légats du pape Alexandre II, ordonna la dégradation en masse de tous les évêques saxons[2] !...

« Quand tout le clergé normand eut partout remplacé le clergé national, la rage du vainqueur ne fut pas encore assouvie; il fit proscrire l'idiome saxon, il voulut, dit Ingulphe, que les lois du pays et les statuts des rois ne fussent plus rédigés et cités qu'en *langue française ;* dans les écoles, on n'enseigna plus aux enfants les principes du latin qu'à l'aide du français, et l'on ne se servit plus dès lors que de cette langue étrangère dans les cartes et les livres. »

Si le pape avait encouragé Lanfranc « en pensant aux heureux fruits que l'Angleterre allait recueillir par ses soins », les vaincus crurent toujours que sa mission spéciale et avouée, c'était de faire servir la religion à l'asservissement des Anglais, et d'étouffer le peuple vaincu, comme dit un historien, sous les embrassements mutuels de la royauté et du sacerdoce[3].

Les Anglais n'acceptèrent jamais, nous le répétons, les résultats de la conquête. Au dix-septième siècle encore, un auteur la rappelle par ces mots : *Souvenir de douleur*. Cette révolution fut tellement radicale, qu'il n'est pas permis de douter un seul instant que les Anglo-Saxons n'eurent aucune influence directe, par leur esprit ou leurs deniers, sur la construction et le caractère des édifices religieux ou civils élevés à cette époque, et qu'ils n'eurent jamais à en entreprendre d'ailleurs pendant cette période jusqu'au treizième siècle.

Que disent encore les historiens parlant au nom des vaincus ?

« Guillaume procède froidement, méthodiquement, à l'exhérédation, puis à l'extermination de tout un peuple. Quand ses soldats agrandissaient sa conquête, qu'ils pénétraient plus avant dans le pays, des clercs qui suivaient l'armée faisaient une statistique exacte de toutes les propriétés immobilières et un inventaire scrupuleux de toutes les richesses mobilières. »

L'influence de Lanfranc eut souvent à intervenir dans ces événements ; elle eut occasion de s'exercer sur un théâtre plus étendu. Il devint, dans toute l'acception du mot, le ministre de Guillaume ; quand celui-ci passait en Normandie, il confiait à Lanfranc comme une sorte de vice-royauté. Le maintien de l'ordre public, la surveillance des vaincus, les mesures de

1. *Histoire des Ducs de Normandie*, par A. Labutte.
2. Orderic Vital.
3. *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, par Augustin Thierry, t. II, p. 139.

défense contre les envahisseurs, il devait veiller à tout, et lorsque Guillaume, alors sur le continent, se sentant mourir, partagea ses États, attribuant la Normandie à Robert et l'Angleterre à Guillaume le Roux, sa dernière lettre fut pour le primat. Prévoyant les troubles qui suivraient sa mort, il fit partir son second fils, qui se rendit aussitôt auprès de l'archevêque de Cantorbéry. Il était reconnu que la protection de celui-ci était indispensable pour le succès : chef religieux, et par intervalles chef politique du royaume, il disposait de la double puissance; seul il pouvait assurer le trône au nouveau roi d'Angleterre.

Voici comment Guillaume de Jumièges raconte la mort du Conquérant : « A la suite de beaucoup de combats, et après de nombreuses expéditions heureusement accomplies, tant en Normandie qu'en Angleterre, dans la petite Bretagne, et même dans le pays du Mans, le roi victorieux assiégeait une certaine place nommée Mantes, et appartenant en propre à Philippe, roi des Français, lequel à cette époque soutenait le parti du duc Robert, qui faisait la guerre à son père. Or le motif de ces dissensions était que le roi Guillaume ne permettait pas à son fils Robert d'agir selon sa volonté dans le duché de Normandie, quoiqu'il l'eût cependant institué pour son héritier après lui. Le roi Guillaume ayant donc donné assaut à la ville de Mantes, et l'ayant livrée aux flammes vengeresses, on rapporte que, fatigué par le poids de ses armes et par les cris qu'il avait poussés pour animer le courage des siens, il prit une inflammation dans les intestins, et fut en effet assez gravement malade. Quoiqu'il ait vécu quelque temps encore, il ne recouvra plus dès lors sa bonne santé précédente. Enfin, ayant mis ordre à toutes ses affaires, il sortit de ce monde en Normandie, et à Rouen, le 10 septembre ; son corps fut transporté à Caen, comme il l'avait ordonné, et enseveli royalement devant le grand autel, dans l'église Saint-Étienne qu'il avait lui-même bâtie en entier. Henri fut le seul de ses fils qui suivit ses obsèques, et le seul digne de recueillir l'héritage de son père, dont ses frères, après la mort de celui-ci, ne possédèrent que des portions.

« Or le roi Guillaume mourut âgé de près de soixante ans, dans la cinquante-deuxième année de son gouvernement comme duc de Normandie, et dans la vingt-deuxième année de sa royauté en Angleterre, l'an 1087. »

Il avait été maître de l'Angleterre, de l'Écosse, de la Normandie, du Mans, et, s'il avait vécu encore deux ans, l'Irlande se serait soumise à lui, sans qu'il eût eu besoin de la conquérir. Guillaume de Normandie ne fut pas qu'un simple conquérant, il donna toute son attention à composer ce que nous appelons un *code civil.* Il s'aida des lois saxonnes et danoises et les entremêla de lois normandes, dont il adopta aussi les juridictions et l'*Échiquier ;* tous les plaidoyers, actes et lois devaient être écrits en français, nous l'avons dit. Une fois la tranquillité rétablie dans l'île, il put finir une entreprise déjà commencée, et qui prouve son génie autant qu'elle fait d'honneur à sa mémoire : ce fut un état de toutes les terres du royaume, de leur étendue dans chaque district, de leurs propriétaires, de leurs redevances, de leur valeur, de la quantité de prairies, de pâturages, de bois et de terres labourables qu'elles contenaient ; ce travail exigea environ six ans. Ce monument terminé en 1086, auquel notre cadastre paraît ressembler, fut appelé *Domes day-book*[1] ; il est regardé comme l'objet d'antiquité le plus précieux qu'aucune nation puisse posséder. Il faut dire qu'Alfred le Grand avait déjà fait un terrier de son royaume, lequel servit peut-être de modèle à Guillaume. Ce prince aimait l'ordre et l'économie. Treize cent vingt-deux fiefs, qui payaient en rentes ou en nature, étaient attachés à la Couronne. On a calculé que ses revenus annuels, sans compter les accessoires, s'élevaient

1. Les vainqueurs l'appelèrent alors le *Livre du Jugement dernier.*

à environ 400 000 livres sterling (environ dix millions de notre monnaie), ce qui le fit regarder alors comme le plus riche monarque de l'Europe.

Après avoir fait ressortir l'esprit d'ordre qui caractérisait le Conquérant, ses tendances à favoriser les établissements du clergé auquel il imposait la plus grande discipline, les vigoureuses mesures politiques de son gouvernement, les richesses matérielles immenses au milieu desquelles il vivait, on en pourra conclure l'essor considérable que dut prendre, de son temps, l'art de l'architecture, qui est l'histoire de la civilisation.

Il y a aujourd'hui huit cents ans que mourait le plus grand génie du onzième siècle. Ce n'est pas seulement le hasard de la victoire qui en fit un fondateur d'empire, c'est surtout son esprit de suite et sa remarquable énergie.

Les chroniqueurs du temps admirent la paix et la tranquillité dont a joui pendant longtemps la Normandie. « Les serviteurs de Dieu, disent-ils, étaient respectés et les grands travaillaient à élever des églises dans leurs domaines, et à enrichir de leurs biens les moines qui devaient prier Dieu pour eux[1]. »

1. Guillaume de Jumièges (liv. VII, chap. XXII) donne une liste de toutes ces fondations pieuses faites par les barons de la contrée, et dont un grand nombre de témoins matériels ont malheureusement disparu. Nous enregistrerons quelques-uns des noms de ces monuments.

Nous avons déjà parlé de la fondation du « *Monastère du Bec*, fondé en 1034, par Herluin. En 1050, Lanfranc reconstruisit l'*abbaye de Saint-Evroult*, près Laigle. Guillaume termina le monastère de *Saint-Victor de Cerisy*, entrepris par son père le duc Robert, avant son départ pour Jérusalem. Guillaume, fils d'Osbern, proche parent du duc Guillaume, homme puissant et digne d'éloges, fit construire deux monastères en l'honneur de la bienheureuse Marie, mère de Dieu, l'un à *Lire*, l'autre à *Cormeilles*, dans lequel il fut enterré. Roger de Beaumont, fils de Honfroi de Vaux, construisit aussi deux couvents dans son domaine de *Préaux*, l'un d'hommes et l'autre de femmes. Roger de Montgomerry, père de Robert de Belesme, ne voulant point paraître inférieur en rien à aucun de ses frères, fit noblement construire deux églises, en l'honneur de Saint-Martin, l'une dans le faubourg de *Séez* (dont on aperçoit encore quelques traces dans l'intérieur des bâtiments du grand séminaire actuel), l'autre dans le village de *Tourny*, et y rassembla un grand nombre de moines. Il fonda aussi, pour une œuvre de religieuses, une troisième église à Almenèches, rebâtie au seizième siècle ». « Lesceline, comtesse d'Eu, aidée de ses fils Robert, comte d'Eu, et Hugues, évêque de Lizieux, fonda, avec un grand zèle de cœur, le couvent des moines de *Saint-Pierre-sur-la-Dive*, et un couvent de religieuses, en dehors de la ville de Lizieux. Son fils, le susdit comte d'Eu, fonda le monastère de *Saint-Michel à Tresport*.

« Roger de Mortemer, fils du premier Guillaume de Varennes, fit construire, sur son propre domaine, le *monastère de Saint-Victor*. Richard, comte d'Évreux, bâtit dans la même ville le *couvent de Saint-Sauveur*. Le même vicomte établit à ses frais, à Rouen, sur la montagne qui domine la ville, le *couvent de la Sainte-Trinité*, reconstruit au douzième siècle et détruit depuis. Robert, comte de Mortain, bâtit le *monastère de Grestain*. Hugues, qui devint dans la suite comte de Chester, fonda l'*abbaye de Saint-Sever*. Eudes bâtit, avec son chapelain, l'église de la *Sainte-Trinité d'Essay*. Baudoin de Reviers en construisit une autre à *Montbourg*. Nigel de Coutances bâtit le *couvent de Saint-Sauveur*. Guillaume Talvas, qui venait de faire construire sur une montagne le château de Domfront, fit aussi bâtir, à partir des fondations, le *monastère de Sainte-Marie de Lonlay* (dont nous donnons un fragment du transept sud encore debout (pl. LIV). Raoul Taisson et son frère bâtirent l'église de *Saint-Étienne de Fontenay*. Raoul de Ternois construisit le *monastère de Saint-Pierre de Châtillon*. »

Dans le même livre de sa chronique, Guillaume de Jumièges parle « des réprimandes que le pape Léon, au conseil de Reims, adressa à Yves, évêque de Séez, à cause de l'incendie de Saint-Gervais ». Les restes du mur nord du transept nord de cette cathédrale qui, décomposés par le feu, étaient dans le plus mauvais état possible, ont dû être démolis en 1872. Le puits qui servit à les bâtir fut retrouvé en 1879 dans le bas-côté méridional de la nef du treizième siècle; nous y avons ajouté une margelle dont le style devait être nécessairement roman; il en résulte un contraste qui peut paraître singulier aux visiteurs non prévenus. Revenons à Yves de Belesme. « Il confessa qu'il avait mal fait, ensuite il subit la pénitence que lui imposa le pape rempli de sagesse, et consacra tous ses soins à relever l'église Saint-Gervais. Il se rendit à cet effet dans la Pouille, et de là à Constantinople, leva beaucoup d'argent chez ses riches parents et amis, et rapporta en don à l'empereur un précieux morceau de bois de la croix du Seigneur. Étant retourné à Séez, il commença à construire une église d'une telle grandeur, que ses successeurs Robert, Gérard et Serlon ne purent venir à bout de la terminer dans l'espace de quarante années. »

En Angleterre, Guillaume le Conquérant fit construire un grand nombre de châteaux pour assurer sa domination. Il releva aussi plusieurs abbayes, fit bâtir celle de *la Bataille*, à Hastings, et celle de *Saint-Alban* (1077), qui, grâce à la sollicitude de Lanfranc, devint comme une image des grands couvents du continent.

GUILLAUME le Roux, roi d'Angleterre

1087-1100

ROBERT Courte-Heuse, Courte-Cuisse ou Courte-Botte, Duc de Normandie

1087-1106

Guillaume le Conquérant laissait après lui trois fils : Robert dit *Courte-Heuse*, ou *Courte-Cuisse*, à cause de sa petite taille, ou encore *le Courtois*, auquel il avait légué la Normandie ; Guillaume le Roux, qu'il avait désigné comme roi d'Angleterre, et Henri dit *Beau Clerc*, auquel il avait donné cinq mille livres anglaises et l'assurance qu'il deviendrait un jour plus puissant que ses frères. Robert, devenu duc, y ajouta le comté de Coutances.

Disons tout de suite que la séparation du royaume d'Angleterre de la Normandie ne fut pas de longue durée, et que les pronostics du Conquérant commencèrent à se réaliser au moment où mourait Guillaume le Roux. Il ne faudrait pas croire que cette séparation momentanée des deux territoires, entre deux souverains d'une même famille d'ailleurs, ait eu quelque effet sur le mode de bâtir d'alors ; s'il commençait à se produire quelque évolution dans l'art, elle était identique des deux côtés du détroit.

Nous passerons rapidement en revue les faits politiques qui se produisirent en Angleterre sous Guillaume, et en Normandie sous Robert, à cause de leur peu d'importance et comme n'ayant eu que peu d'influence sur l'architecture de cette époque.

Dès que fut mort le roi Guillaume, son cadavre resta gisant, seul et dépouillé, sur un plancher, au milieu de son palais au pillage. Son second fils passa le détroit et se fit couronner dans l'église de Westminster par Lanfranc, qui était resté défenseur dévoué des intentions de son ancien maître. Guillaume le Roux s'était d'abord rendu à Winchester, où était le trésor royal, et s'était emparé des soixante mille livres d'argent qui s'y trouvaient déposées avec beaucoup d'or et de pierres précieuses. Il chargea Othon, l'orfèvre, de fabriquer des ornements pour la tombe de son père, qu'il avait pourtant abandonné à son lit de mort, et Thomas, archevêque d'York, fut chargé de rédiger l'épitaphe qui devait être gravée sur le monument.

Un certain nombre de seigneurs anglo-normands, qui n'avaient point concouru à l'élection de Guillaume le Roux, voulurent mettre à sa place Robert, son frère aîné. Beaucoup de riches Normands et Français de l'Angleterre se réunirent à eux ; mais le roi *Roux*, comme le nommaient les historiens du temps, appela à lui les hommes de race anglaise, leur fit les plus larges promesses, de sorte que les chefs saxons se mirent à défendre la cause du roi. Trente mille soldats se réunirent à la cavalerie normande et se rendirent à Rochester, où se trouvaient assemblés les ennemis de Guillaume.

Mais une capitulation eut lieu, chacun des deux frères abandonna ses prétentions, à la condition que si le roi survivait au duc, il aurait le duché de Normandie, et que, dans le cas contraire, ce serait le duc qui aurait le royaume d'Angleterre. Les conditions que

Guillaume avait faites aux Saxons furent toutes révoquées, et ceux-ci descendirent à leur rang de sujets et d'opprimés.

Lanfranc mourut en 1089. Les moines, délivrés de la terreur qu'il leur avait inspirée, se révoltèrent; aidés des habitants saxons de Canterbury, ils attaquèrent la maison de l'abbé de l'ancien couvent de Saint-Augustin où s'étaient conservés, plus que partout ailleurs, l'esprit national et le souvenir de l'ancienne liberté. Les gens de l'abbé résistèrent, et il y eut de part et d'autre un grand nombre de tués et de blessés. Pareils faits se produisirent dans plusieurs églises d'Angleterre, et en dehors du clergé, tels ceux de 1094. Depuis Guillaume le Conquérant existait le droit exclusif du souverain sur les forêts du royaume; il fut vigoureusement maintenu par son fils; ce droit fit des mécontents, à la tête desquels se mit Robert de Molbray, comte de Northumberland, qui possédait deux cent quatre-vingts manoirs dans ce pays. Mandé à la cour, en 1094, il refusa de s'y rendre; le roi envoya son armée, il fit construire vis-à-vis de Bainborough un fort en bois, y laissa une garnison qui surprit Robert. Blessé, il fut fait prisonnier et condamné à une prison perpétuelle.

Le monopole de la chasse attaché aux forêts, très vexatoire pour les seigneurs, fit naître aussi dans le peuple bien des superstitions : on disait que le diable, sous des formes horribles, apparaissait aux Normands dans la *Forêt-Neuve*, par la raison que le roi avait détruit beaucoup de fermes et d'églises tout autour, pour l'agrandir. Toujours est-il qu'un hasard singulier voulut qu'en 1081 Richard III s'y blessât mortellement; qu'en l'an 1100, Richard, fils du duc Robert, et neveu par conséquent de Guillaume le Roux, y fût tué d'un coup de flèche tiré par imprudence; et qu'enfin le roi Guillaume, la même année, y pérît aussi de la même mort. Il avait amené Henri son frère, plusieurs seigneurs, et avec eux Gaultier Tirel, riche Français du pays de Poix, qui ne le quittait jamais; il prit six bonnes flèches neuves, en donna deux à son ami : « Tous deux se tenaient à leur poste, vis-à-vis l'un de l'autre, la flèche sur l'arbalète et le doigt sur la détente, lorsqu'un grand cerf, traqué par les batteurs, s'avança entre le roi et Gaultier. Guillaume tira; mais, la corde de son arbalète se brisant, la flèche ne partit pas et le cerf, étonné du bruit, s'arrêta, regardant de tous côtés. Le roi fit signe à son compagnon de tirer; mais celui-ci n'en fit rien, soit qu'il ne vît pas le cerf, soit qu'il ne comprît pas les signes; alors Guillaume impatienté cria tout haut : *Tire Gaultier, tire donc, de par le diable!* Et au même instant une flèche, soit celle de Gaultier, soit une autre, vint le frapper dans la poitrine; il tomba sans prononcer un seul mot et expira. Gaultier Tirel courut à lui; mais, le trouvant sans haleine, il remonta à cheval, galopa vers la côte, passa en Normandie, et de là sur les terres de France.

« Au premier bruit de la mort du roi, tous ceux qui assistaient à la chasse quittèrent en hâte la forêt pour courir à leurs affaires. Son frère Henry se dirigea vers Winchester et vers le trésor royal[1]; et le cadavre de Guillaume le Roux resta par terre, comme autrefois celui du Conquérant. Des charbonniers, qui le trouvèrent traversé de la flèche, le mirent sur leur voiture, enveloppé de vieux linges à travers lesquels le sang dégoutta sur toute la route. C'est ainsi que les restes du second roi normand s'acheminèrent vers le château de Winchester, où Henry était déjà arrivé et demandait impérieusement les clefs du trésor royal. Pendant que les gardiens hésitaient, Guillaume de Breteuil, venant de la Forêt-Neuve,

1. Orderic Vital.

accourut hors d'haleine pour s'opposer à cette demande : « *Toi et moi,* dit-il à Henry, *nous* « *devons nous souvenir loyalement de la foi que nous avons promise au duc Robert, ton frère ;* « *il a reçu notre serment d'hommage, absent comme présent il y a droit*[1]. » Une querelle violente s'engagea ; Henry mit l'épée à la main, et bientôt, avec l'aide de la foule qui s'assemblait, il s'empara du trésor et des ornements royaux[2]. »

HENRI Ier, dit Mauclerc, roi d'Angleterre

1106-1165

D'après les promesses faites par Guillaume à Robert, on sait que c'est à ce dernier que revenait la couronne ; mais alors il était loin, revenant de la Terre-Sainte, et Henri, trois jours après la mort de son frère, fut élu roi par les principaux d'entre les Normands, et couronné solennellement. Aimant et protégeant beaucoup la littérature du temps, il reçut le surnom de *Clerc* ou de *Beau Clerc*. Cependant, lorsque les moines de Saint-Évroult lui présentèrent à signer la charte qu'il leur octroyait, il n'y mit qu'une croix ; car, malgré son surnom, il ne paraît pas qu'il sût écrire plus que ses prédécesseurs : seulement il fut, à ce que l'on croit, le premier duc de Normandie qui sût lire.

Voyons maintenant ce qui s'était passé en Normandie à la mort du Conquérant.

Robert habitait alors dans le pays de Ponthieu, à Abbeville, avec des fils de seigneurs normands qui l'aidaient à dévaster les confins du duché. Quand il apprit la mort de son père, il se rendit tout de suite à Rouen et prit possession de cette ville ainsi que de toute la Normandie sans opposition.

Loin de ressembler au Conquérant, et quoique fort brave dans l'occasion, Robert avait un caractère de la plus grande faiblesse et en donna constamment des preuves par la suite. On l'a déjà vu au début du règne de Guillaume le Roux. Ils se liguèrent ensemble contre Henri leur frère, et allèrent l'assiéger au Mont-Saint-Michel. Henri sortit et put s'emparer du château de Domfront ; il le défendit si bien, qu'il put le garder jusqu'à la fin de sa vie.

Le règne de Robert fut sans cesse agité par des troubles intérieurs et dans le voisinage du duché. Hélie, fils de Jean de La Flèche, homme rempli de vigueur et des plus puissants du Maine, fut poussé par d'autres seigneurs, qui l'engagèrent à épouser la fille d'un certain comte de Lombardie, petite-fille de Herbert, ancien comte du Mans ; il espérait par ce moyen secouer le joug des Normands. Jean entra dans leurs vues. Mais Robert conduisit une armée contre les gens du Maine et les comprima sur leur propre territoire.

Le duc fut loin de montrer une égale énergie devant les seigneurs normands qui tentèrent constamment de réduire son domaine. Mécontent de se voir frustrer, il encouragea lui-même ces désordres si fâcheux pour la population laborieuse du pays, en abandonnant des châteaux forts qui lui appartenaient ; Guillaume de Breteuil reçut le château d'Ivry, et il donna celui de Brionne à Roger de Beaumont. N'ayant plus d'argent pour ses propres besoins, il s'adressa à son frère Henri, qui lui promit trente mille livres s'il voulait lui céder la province si fertile du Cotentin. Un tiers de la Normandie passait ainsi aux mains

1. Orderic Vital.
2. *Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands*, par Augustin Thierry, t. II, p. 323.

du plus jeune de ses frères, et les trois fils de Guillaume le Conquérant se trouvèrent tous souverains, quoique de territoires inégaux.

Hugues, comte du Maine, céda ses droits à Hélie de La Flèche, son cousin, pour une somme d'argent. Robert ne fit aucun effort pour retenir le Maine, que son père lui avait donné.

La faiblesse du duc était à son comble; il n'y eut plus alors de justice. Le droit du plus fort régnait à la place des lois, et les mœurs se relâchaient dans le désordre général. On n'entendit plus parler que de meurtres, de pillage et d'usurpations; des vices scandaleux ne se cachaient plus; restant impunis, ils se montraient au grand jour[1].

Vers le même temps, le mécontentement des populations devint aussi complet que possible; les Rouennais, aidés des secours du roi d'Angleterre, désireux de posséder la Normandie, organisèrent une attaque contre les troupes du duc. Ils furent bientôt vaincus par celles-ci à l'aide des forces qu'y avait rassemblées son frère Henri. L'un des plus riches bourgeois de la ville, nommé Conan, qui s'était mis à la tête de l'insurrection, fut pris par Henri, qui se le fit amener dans un moment de colère et le jeta par la fenêtre du château bâti sur une roche escarpée. Le désordre arriva à son comble et beaucoup de notables périrent par l'épée; bientôt cependant un calme relatif se rétablit : la tentative de Guillaume le Roux avait échoué.

Le duc Robert laissait tout faire, quoiqu'il possédât encore trente-quatre châteaux forts, dont la plupart étaient fortifiés avec art, car il s'entendait à la science des fortifications et consultait les gens spéciaux qui avaient perfectionné leurs connaissances pendant leur séjour au pays des croisades. La profonde anarchie qui régnait inspirait plus tard à Orderic Vital[2], organe des *Saxons vaincus*, ces paroles cruelles qui répondent bien à sa vive émotion : « La voilà donc en proie à tous les malheurs, cette orgueilleuse Normandie qui s'était cru tout permis pour asservir, dépouiller, ravager l'Angleterre! Elle a fait disparaître ceux qui régnaient sur ces Anglais; la voilà qui déchire son propre sein, qui rend malheureux ses propres habitants; elle s'est gorgée des richesses de l'Angleterre : la voilà qui s'entre-déchire pour ces mêmes richesses; et, comme Babylone, elle est obligée de boire le calice d'amertume dont elle a rassasié les peuples étrangers ! »

Pierre l'Ermite avait déjà prêché la seconde croisade et communiqué son enthousiasme à la nation française; on se présenta en foule pour recevoir la croix des mains du pape Urbain II, qui, venu en France, tint, au mois de novembre 1066, un concile général à Clermont. Robert, duc de Normandie, envoya un exprès à son frère Guillaume, l'invitant à venir en toute hâte pour recevoir de lui son duché pendant son absence. Le roi Guillaume passa aussitôt en Normandie, le comte Henri demeura tout à fait avec lui, et reçut de son frère Bayeux et la citadelle de Caen; ce dernier fit construire le château de Gisors, qu'Henri rendit inexpugnable en le faisant entourer de murailles et en y construisant des tours élevées. Pendant que les deux frères allaient continuer leurs guerres de rapines et de trahisons, Robert, que leurs panégyristes ne cessent d'insulter comme un lâche, un efféminé et un incapable, alla conquérir un des premiers rangs au milieu d'une armée de héros. Accompagné de plusieurs seigneurs, il se rendit en Calabre et y passa l'hiver; au printemps suivant, il assista à la bataille de Nicée et au siège d'Antioche; il commanda un corps d'armée au siège de Jérusalem, et on lui donna dans la suite la ville de Laodicée. Il épousa Sibylle, la fille d'un seigneur de Brindas, princesse remarquable par sa beauté, ce qui le mettait à

1. Orderic Vital, lib. 8.
2. Lib. 8.

même de restituer à Guillaume le Roux les dix mille marcs pour lesquels il avait engagé la Normandie. Mais quand il se mit en route pour son duché, son frère venait de mourir. Il reprit sans obstacle, en septembre 1100, son autorité ducale comme s'il n'avait pas été absent, et retomba dans son insouciance d'autrefois. Il laissa de nouveau échapper le Maine, mais il aspira à la couronne d'Angleterre, croyant l'entreprise facile à exécuter ; dans l'automne de 1101, il passa la Manche avec une flotte peu considérable. Henri rassembla les vassaux normands et anglais, les excita à la résistance et marcha contre les Normands ; une négociation eut lieu : Robert promit de se retirer sans coup férir, et renonça à ses prétentions au trône, moyennant une pension de trois mille marcs d'argent. Henri de son côté abandonna le Cotentin et conserva la place de Domfront. Ils s'engagèrent mutuellement à vivre désormais en paix et à punir ceux qui trameraient des complots contre l'un d'eux[1].

A cette époque, l'usage vint à la cour du roi Henri de porter de longs cheveux flottants : le moine Orderic Vital parle avec indignation des jeunes Normands qui soignaient leur chevelure comme les femmmes, laissaient croître leur barbe, et munissaient leur chaussure de *queues de scorpion ;* ce qui était, dit-il, le résultat de coutumes efféminées et de mœurs honteuses, imitées de la mollesse voluptueuse de l'Orient.

Les promesses de paix faites entre les deux frères furent illusoires. Après différents combats, Robert fut vaincu à la bataille de Tinchebray, en septembre 1106. Quelques places fortes tenaient encore pour le duc, mais il prit soin de faire cesser lui-même leur résistance ; il remit à Henri le château de Falaise, et, emmené à Rouen, il donna l'ordre également de céder le château à son vainqueur. En 1107, ce dernier tint un parlement à Falaise et un autre à Lizieux. Tous les droits de Robert y furent annulés et lui-même envoyé en captivité en Angleterre, où le roi Henri, après avoir pacifié la Normandie, alla demeurer. Robert fut enfermé pour la vie dans le château de Cardiff, situé dans le pays de Galles. Il eut donc pour juge son frère et pour geôlier son neveu, car Robert de Glocester, fils bâtard du roi, fut chargé de la garde du château. Cet excès de pouvoir, que rien ne peut justifier, fut suivi d'une tentative d'évasion de Robert, qui, renfermé de nouveau à Cardiff, eut les yeux crevés d'après l'ordre de Henri ; il y vécut ainsi vingt-huit ans et mourut en 1134, âgé de quatre-vingts ans ; il fut enterré dans l'église Saint-Pierre de Glocester. C'est peut-être ici le cas de rappeler que Robert, en 1106, avait assiégé ce même frère renfermé au Mont-Saint-Michel, et d'ajouter que manquant d'eau, Robert ordonna à ses soldats de laisser ceux de Henri venir se pourvoir en terre ferme. Guillaume le Roux, furieux de cette action, en fit d'amers reproches à Robert, qui répondit : « Devais-je laisser un frère périr de soif ! »

Les historiens du temps, et en particulier Orderic Vital, ont fait un portrait peu flatteur de Robert Courte-Heuse. En revanche, ils n'ont pas ménagé l'éloge à son vainqueur. Il faut faire évidemment dans ce jugement la part de la flatterie, de la crainte et des vengeances personnelles de certains hommes, peut-être justement froissés. On sait qu'Orderic Vital était fils d'un Anglais ; il avait été envoyé en Normandie, pour que le père pût se détacher mieux des intérêts terrestres et prendre l'habit monastique. Orderic, sans parents, sans amis, se trouvait condamné au cloître pour la vie, à l'abbaye de Saint-Évroult ; c'est là qu'il retraça très en détail l'histoire de son temps, mais son cœur, ulcéré par tant de maux, y laissa peut-être déborder trop d'amertume.

« Le mariage entre Geoffroy Plantagenet et l'impératrice Mathilde était une union bizarre ; en effet, tandis que l'impératrice comptait presque une trentaine d'années, son second mari n'en avait pas seize. Les disproportions d'âge ne formaient alors aucun obstacle aux unions des princes ;

1. Orderic Vital, lib. 10.

cependant, comme le fils de Foulques ne faisait que sortir de l'enfance, il fallut d'abord l'armer chevalier. Ce fut à Rouen qu'au milieu de fêtes brillantes le roi Henri initia son gendre futur dans les honneurs de la chevalerie. Geoffroy Plantagenet était accompagné de cinq principaux barons et de vingt-cinq chevaliers de l'Anjou; tout le monde admirait la beauté de ce jeune seigneur, que la fortune paraissait vouloir favoriser extraordinairement. »

Guillaume Cliton obtint encore, par l'intermédiaire de Louis le Gros, le comté de Flandre. Il ne jouit pas longtemps de cette dignité; par son régime arbitraire et rapace, il exaspéra les Flamands. Arnould de Danemark pénétra dans le pays et s'empara d'Alost, qu'assiégea Guillaume en 1128. Ce dernier y fut blessé et mourut bientôt de sa blessure.

Le roi d'Angleterre aurait pu, en choisissant un gendre aussi jeune que Geoffroy Plantagenet, compter sur sa soumission. Mais il n'en fut rien. L'union était mal assortie, la fille du roi était hautaine et estimait peu son mari; de son côté, Geoffroy la renvoya une fois ignominieusement en Anjou, et comme une femme répudiée. Geoffroy réclama des terres et châteaux qu'Henri avait promis, et, sur le refus de celui-ci, il prit les armes en 1135 et fit irruption en Normandie. Le roi s'en rendit bientôt maître.

Ces événements précédèrent de peu la mort du roi. En novembre de cette même année 1135, et chassant dans la forêt de Lyons, à Saint-Denis-le-Thibault, aux environs de Rouen, il tomba malade subitement d'une indigestion de lamproies dont il mourut. La ligne mâle de Rollon fut éteinte en lui.

Si l'on se place au point de vue des mœurs de l'époque, il faut convenir qu'Henri Mauclerc était un roi supérieur à ses frères; il avait l'esprit éclairé; il était énergique et savait faire régner l'ordre autour de lui. L'archidiacre de Hutingdon loue la prudence politique et les conceptions hardies de ce prince, mais il le représente en même temps comme rempli de dissimulation, violant ses serments, commettant sans hésiter des meurtres et des cruautés, et pourtant assiégé de terreurs qui le rendaient le plus malheureux de tous les hommes, quoiqu'il passât pour le plus fortuné.

Le règne de Henri Ier donna naissance à cette littérature poétique et romanesque que nous verrons se développer sous les règnes suivants, et particulièrement sous Henri II.

Il protégea le clergé, qui s'accrut considérablement sous son règne : « Dans une seule ordination, qui eut lieu à Rouen, dit Orderic Vital, il se présenta sept cents clercs pour recevoir les divers ordres du sacerdoce. » Cet état imposait alors peu de devoirs et menait aux plus grands honneurs. De mœurs dissolues, le clergé amassait des richesses, il allait à la guerre et acquérait souvent une autorité capable de balancer celle des barons.

« Henri fit construire un grand nombre de châteaux tant dans son royaume que dans son duché, et répara presque toutes les forteresses bâties par ses prédécesseurs.

« Il fit élever en Angleterre, à partir des fondations, l'abbaye de *Sainte-Marie de Reading*, sur la Tamise, et, l'ayant enrichie d'ornements et de propriétés, il y établit des moines de Cluny. Il construisit aussi une autre église à Chichester en l'honneur de saint Jean, et y plaça ses chanoines réguliers.

« De même, en Normandie, à Rouen, il fit presque entièrement terminer l'église *Sainte-Marie du Pré,* commencée depuis longtemps par sa mère; il y fit construire un couvent, orna ce lieu d'une enceinte de murailles et lui donna plusieurs domaines.

« L'église de la *Bienheureuse-Marie,* dans la ville d'Évreux, détruite dans l'incendie de cette ville, lors des querelles du roi avec Amaury, fut reconstruite tout à neuf par sa munificence, et surpassa de beaucoup en beauté toutes les églises de Neustrie. Il envoyait tous les ans de nom-

breux secours aux chevaliers du Temple de Jérusalem. Il donna aussi à l'hôpital de ce lieu une certaine terre située dans le pays d'Avranches, et dans laquelle ces serviteurs du Christ construisirent un village qu'ils appelèrent la *Ville-Dieu* (Villedieu), lequel a reçu de grands privilèges de la munificence de ce roi. » (Guillaume de Jumièges.)

« Enfin, le chambellan du roi Henri, Guillaume de Tancarville, fonde à *Bocherville* une nouvelle abbaye et l'église qui existe encore aujourd'hui. » (A. Deville, *Essai sur l'église de Bocherville*, 1827.)

Nous voici arrivés à l'an 1135, c'est-à-dire à la deux cent vingt-troisième année du gouvernement des ducs normands et à la soixante-neuvième de celui de ces ducs comme rois d'Angleterre, et nous ne trouvons chez les historiens du temps que des dates de fondations de monuments, sans aucun fait se rattachant au système de leur construction ou de leur style particulier, malgré les changements qui se sont opérés sous ce rapport. Il en a toujours été ainsi, en général, dans l'histoire de tous les peuples : les archéologues et les architectes le remarquent et le déplorent. Si, pour trouver la vérité sur ce point, ils rapprochent ces dates des édifices eux-mêmes, ils sont alors arrêtés par l'observation de faits matériels certains d'incendies et de reconstructions, que l'histoire n'a pas enregistrés ou qui ne nous ont pas été transmis par la tradition. De là beaucoup de contradictions entre ceux qui écrivent sur l'histoire de l'architecture. Nous donnons plus loin dans la troisième partie de ce livre, notre appréciation sur ces diverses évolutions de l'art, sans avoir, bien entendu, la prétention de l'imposer; mais, chemin faisant, il n'est pas hors de propos de se poser de temps à autre cette question : « Quelles étaient les formes adoptées par les maîtres de l'œuvre sous tel ou tel règne ? »

Cherchant à y répondre, par exemple, à la fin du règne de Henri Ier, nous dirons que les nefs des églises avec ou sans bas-côtés étaient encore généralement couvertes par des charpentes apparentes; que les voûtes d'arêtes des chœurs et bas-côtés commençaient à recevoir des nervures; que beaucoup d'absides, celles surtout de petite dimension, commençaient à affecter la forme carrée, et que, depuis quelque temps déjà, l'ornementation des chapiteaux devenus plus riches que du temps du Conquérant, était composée d'entrelacs, de végétations variées, d'animaux et de figures humaines, et qu'un nouveau motif tout à fait caractéristique de ce pays était d'une manière générale nouvellement adopté; nous voulons parler du chapiteau cubique à godrons, dont les plus anciens exemples paraissent remonter aux dernières années du onzième siècle. Les premières applications des voûtes d'arêtes sur les nefs marchent avec la nouvelle application de cette forme de chapiteau, et les arêtes diagonales sont, dès l'origine, accompagnées de nervures. Si ce nouveau système est encore à son début, il se développe rapidement et s'améliore sous les règnes suivants. Peut-être cette digression technique n'est-elle pas hors de propos dans ce chapitre historique.

ÉTIENNE DE BLOIS ET GEOFFROY PLANTAGENET

1135-1154

Il nous faut revenir à la mort de Henri Ier, où se passèrent des faits rappelant la mort de son père Guillaume; c'est-à-dire que son neveu Étienne, fils du comte de Blois, comptant sur le parti puissant qu'il s'était fait quand il jouissait de la faveur de son oncle, laissa là le corps de Henri et s'embarqua en toute hâte pour l'Angleterre, afin de s'emparer du trésor royal et

de la couronne. L'archevêque de Rouen et l'évêque d'Évreux engagèrent les barons anglais et normands à prendre soin de la sépulture du duc, tandis que les hommes éprouvés par leur bravoure et leur attachement au feu roi se chargèrent de la défense des parties du duché les plus exposées aux ambitions qui se faisaient jour. Rouen et le pays de Caux furent mis sous la garde de Guillaume de Varennes; Hugues de Gournay et Guillaume de Roumare défendirent les Marches. Le corps de Henri fut embaumé et envoyé, selon son désir, en Angleterre, dans l'abbaye de Reading, qu'il avait fondée.

Étienne de Blois avait déjà pris possession du trône, favorisé qu'il avait été par les évêques de Winchester et de Salisbury et par l'archevêque de Cantorbéry; les prélats et les barons avaient tenu d'abord pour Mathilde, fille de Henri Ier [1], en vertu du serment qu'ils lui avaient prêté; mais se trouvant en présence d'une femme incapable, pensaient-ils, de garantir les établissements de la conquête contre les attaques dont ils seraient inévitablement l'objet, ils préférèrent le neveu à la fille; le pape les approuva, et le sacre d'Étienne eut lieu le 15 décembre 1135. Mais le peuple anglais ne put oublier le serment prêté par tous les évêques et seigneurs et par Étienne lui-même, on le verra plus loin.

De son côté, le mari de Mathilde, Geoffroy, envahissait la Normandie avec une armée de Manceaux et d'Angevins. La guerre civile allait donc recommencer en Normandie et en Angleterre.

En 1143, Étienne, vaincu à Lincoln, fut fait prisonnier par sa rivale, et une défection générale s'ensuivit.

Peu de temps après, une réaction fut provoquée par la dureté de Mathilde, qui fut forcée d'abandonner Londres à la femme d'Étienne. Robert de Glocester, père bâtard de Mathilde et son associé, ayant été fait prisonnier, fut échangé contre Étienne, et celui-ci put remonter sur le trône.

Pendant ces événements, Geoffroy Plantagenet était plus heureux en Normandie. En 1144, il faisait à Rouen son entrée triomphale et s'assurait peu à peu l'entière possession de la province.

Rouen avait beaucoup souffert quelques années auparavant par un incendie, qui avait réduit en cendres la plupart des maisons bâties légèrement et en bois. L'abbaye de Saint-Ouen, dont l'église avait été récemment achevée, couverte par une charpente apparente, avait été ruinée dans la conflagration générale [2]. Sous le dallage de la nef actuelle, on a retrouvé les anciens piliers de l'église refaite peu après cette catastrophe.

Geoffroy Plantagenet fit aussi réparer le donjon et rebâtir le pont sur la Seine. Ces derniers monuments ont disparu.

Le goût des constructions et des embellissements s'était généralement répandu; c'est à partir de cette époque que l'ornementation prend un réel développement. Tandis que les barons et les chevaliers entouraient leurs châteaux de tours et de murs crénelés, les villes bâtissaient des hôtels de commune, des hospices, des prisons, et les abbayes agrandissaient leurs églises et érigeaient des cloîtres et des salles capitulaires. L'enthousiasme des croisades communiqua aussi un élan nouveau aux fidèles pour ériger ces vastes édifices religieux qui, sans cela, auraient été difficilement terminés. Saint Bernard venait de réchauffer par ses prédications le zèle des chrétiens pour la conquête de la Palestine. Beaucoup de Français partirent et les Normands ne furent pas en arrière de leurs voisins pour le courage et la piété. « Galera, comte de Meulan, Guillaume, comte de Varennes, son frère et beaucoup d'autres, résolurent, en 1146, de partir, de se joindre à l'armée

1. Mariée, comme on sait, à Geoffroy d'Anjou Plantagenet.
2. Une absidiole de l'édifice primitif existe encore dans le transept nord reconstruit au quatorzième siècle.

que Louis, roi de France, devait conduire en Asie afin de combattre pour le tombeau de Jésus-Christ. »

Ceux qui restaient ne voulurent pas le céder en piété à leurs concitoyens qui avaient pris la croix; leur ferveur se dirigea sur un autre objet : le clergé invoquait leur assistance pour l'érection des églises qui devaient faire l'orgueil des villes et des bourgs, et prouver à la fois la dévotion et l'ardeur des fidèles. C'est alors qu'à Chartres d'abord, puis dans toutes les contrées voisines, surtout en Normandie, éclata un zèle tout nouveau. On s'associait pour contribuer aux travaux de ces constructions gigantesques; on ne dédaignait pas les fonctions les plus pénibles pour aider les maçons dans leur besogne. On s'attelait gaiement aux charrettes et c'est en chantant des psaumes et des cantiques qu'on traînait les matériaux destinés à l'édification du pieux monument. Ce travail volontaire conservait du reste le caractère d'un acte de véritable dévotion. On se confessait et l'on communiait avant de se mettre à l'œuvre, on déclarait pardonner à ses ennemis, avec lesquels on se réconciliait, même publiquement. « Tout cela était si extraordinaire, dit la chronique du monastère du Mont-Saint-Michel, que quiconque ne l'a pas vu ne pourra se l'imaginer, et que jamais on ne verra rien de semblable. Des hommes et des femmes marchaient dans la boue pour traîner les fardeaux; ils se laissaient frapper et ne répondaient que par des actions de grâces et des chants sacrés. » On parlait de miracles qui s'opéraient pendant ces actes de la ferveur religieuse, et cela dut l'enflammer encore. L'art de tout un peuple, éclos dans de pareilles circonstances et dans un tel état d'esprit, ne peut ressembler à celui qui naît (par exemple comme le nôtre) à une époque où l'industrie proprement dite, avec la préoccupation de l'économie dans les dépenses, tient la tête de la civilisation. L'inspiration religieuse a coloré ces anciens monuments d'une poésie que, selon nous, on ne retrouve pas dans la plupart de nos édifices modernes.

La Normandie entière, soumise à Geoffroy Plantagenet, n'avait plus qu'un faible intérêt dans la lutte qui se prolongeait en Angleterre entre Étienne et la comtesse d'Anjou. Lorsque en 1147 Henri, fils aîné de Geoffroy, débarqua en Normandie, on lui fit une réception solennelle au monastère du Bec et on le salua comme l'héritier futur de son père, comte d'Anjou et duc de Normandie. A la mort de ce dernier (1151), il se prépara à conquérir, en outre, la couronne d'Angleterre encore en partie aux mains d'Étienne.

Sur ces entrefaites fut accompli le divorce de Louis VII avec Éléonore de Guyenne. Henri, différant son départ pour la Grande-Bretagne, arriva inopinément en Guyenne, et, malgré de nombreux prétendants, épousa cette princesse, avec laquelle, dit-on, il avait déjà eu quelque intelligence. Il devint ainsi maître du duché que lui apportait sa femme et possesseur de toute la partie occidentale de la France. Cet événement, hâtons-nous de le dire, n'eut aucune influence sur le style de l'architecture, qui, dans chacune de ses diverses provinces, fut toujours absolument tranché.

Louis le Jeune chercha vainement à envahir la Normandie : Henri le repoussa sur tous les points; puis, avec une activité qui faisait l'étonnement de ses contemporains, il passa en Angleterre (1153) où le même bonheur vint l'accompagner. Étienne avait fait beaucoup de mécontents, surtout dans le clergé; les premiers succès de son rival augmentaient le nombre des défections. Pour comble de malheur, son fils aîné, Eustache de Blois et de Boulogne, qui déjà s'était fait des partisans et auquel il avait donné la Normandie, vint à succomber, et celui qui lui restait était jugé peu capable de porter la couronne. Il prit donc le parti de traiter avec son ennemi; il déclara nommer Henri, fils de Geoffroy, duc de Normandie, son successeur, et faire don du royaume d'Angleterre à ce prince et à ses descendants. Il fut convenu, en outre, que l'on forcerait ceux qui avaient construit des forts pour inquiéter et molester leurs voisins et exercer impunément

des actes de violence, à les abattre. Le nombre de ces forts, qui ajoutaient aux calamités de la guerre civile, était, paraît-il, très considérable.

Les prélats et les barons prêtèrent serment de fidélité à Henri, fils de Mathilde et de Geoffroy Plantagenet, comme à leur roi légitime. Une autre entrevue eut lieu entre les deux princes à Dunstable, de sorte qu'il y eut dès lors deux rois d'Angleterre. Mais cet état de choses ne fut pas de longue durée. Henri revint en Normandie et fit également la paix avec le roi de France.

HENRI II, duc de Normandie et roi d'Angleterre

1150-1189

Vers la fin de la même année, Henri II assiégeait le château fort de Torigny, quand il reçut la nouvelle qu'Étienne venait de succomber à Cantorbéry, quelques jours avant la Toussaint. On le pressait de venir promptement, afin que ses ennemis n'eussent pas le temps de se lever contre lui. « Ils n'oseraient, » répondit-il à ceux qui appuyaient cet avis dans son conseil; et il acheva le siège avant de se rendre en Angleterre.

Un fait important se produisit en 1158. Aussitôt après la mort de Geoffroy d'Anjou, alors comte de Mantes, cette ville passa, sinon librement, du moins sans répugnance, sous la suzeraineté de Conan, comte héréditaire de Bretagne. « Alors le roi Henri II réclama la ville de Mantes comme portion de l'héritage de son frère; il traita d'usurpateur le comte de Bretagne, confisqua la terre de Richemont; puis, traversant le détroit, vint avec une grosse armée contraindre les bourgeois de Mantes à le reconnaître pour seigneur et à désavouer le comte Conan. Incapables de résister aux forces du roi d'Angleterre, les bourgeois obéirent malgré eux; le roi mit garnison dans leurs murs et occupa tout le pays compris entre la Loire et la Vilaine...[1]. »

« En 1167, une insurrection nationale éclata en Bretagne contre le chef qui trafiquait, avec un roi étranger, de l'indépendance du pays. Conan appela Henri II à son secours; et, aux termes de leur traité d'alliance, les troupes du roi entrèrent par la frontière de Normandie, sous prétexte de défendre contre les révoltés le comte légitime des Bretons. Henri s'empara de la ville de Dol et de plusieurs bourgs, où il mit garnison[2]. » Bientôt après le comte Conan abdiqua entre les mains de son protecteur; les seigneurs rendirent hommage à celui-ci et le clergé s'empressa de complimenter l'homme qui *venait, au nom de Dieu,* visiter et consoler la Bretagne.

On voit par tous ces faits quelle étendue avait acquise, au douzième siècle, le territoire gouverné par le duc de Normandie, roi d'Angleterre, alors comte de Poitou et duc d'Aquitaine. Son fils aîné, Henri, était comte d'Anjou. Quant à l'Aquitaine, on sait qu'elle ne s'étendait alors que jusqu'au comté de Toulouse, qui était depuis longtemps un État indépendant.

Il faut reconnaître combien était devenue considérable la puissance normande comparée à d'autres provinces. Qu'advint-il pour cela de l'architecture? La *Normandie illustrée*[3] fait, au point de vue politique, cette réflexion : « Principalement à partir de la réunion de l'Angleterre et de toutes ces vastes provinces de l'ouest et du midi de la France entre les mains d'un même monarque, la Normandie n'existe déjà plus comme province indépendante et ayant une

1. A. Thierry, vol. 3, p. 31.
2. *Ibid.*, p. 33.
3. Introduction, p. XXI.

destinée propre, une histoire à elle. Bien plus, les descendants de cette lignée ducale, qui ont reçu de cette province le principe et les accroissements de leur grandeur, ont pris l'habitude de négliger l'affection de son peuple et de s'intéresser moins à elle qu'aux autres domaines qu'ils ont conquis ou qui leur sont échus. Ainsi on sent déjà que, ayant perdu leur nationalité, les Normands deviennent de plus en plus indifférents envers les souverains qui les gouvernent. Placés entre deux points d'attraction, l'Angleterre et la France, ils oscillent de l'un à l'autre; et, pour peu qu'il survienne une cause de dislocation, ils n'hésitent pas à se rallier au pays vers lequel les appellent leur situation territoriale et leurs plus sérieux intérêts. »

Ne pourrait-on conclure que de là doit naître un affaiblissement du mérite des productions de l'art? Nullement. Bien plus, après Henri II, comme on le verra plus loin, sous son successeur, Richard, monarque au caractère impétueux et téméraire, véritable paladin, pourchasseur d'aventures hasardeuses, héros de la romancerie de son époque et nullement un fondateur sérieux de quoi que ce soit, ne devait-on craindre qu'un coup violent fût porté aux arts libéraux et à leur avancement? Tous ces événements réunis ne devaient-ils donc pas aider à la dissolution d'un art déjà complet et l'on peut dire presque arrivé à son entier épanouissement? Quelques historiens, ignorant, il faut le craindre, les évolutions de l'art, ont pensé que, dans les temps barbares, l'art va vers son déclin : l'un d'eux, M. de Quatremère de Quincy, dans son *Dictionnaire d'architecture*, dit que les monuments du moyen âge ne sont que des œuvres de barbarie, parce qu'il considère comme telle l'époque à laquelle ils ont été élevés. Rien de plus inexact. Nous en avons ici, en Normandie, et il y en a d'autres ailleurs, un exemple frappant jusqu'au commencement du treizième siècle, où vient rayonner l'art français. L'école normande romane persiste dans la création de belles œuvres jusqu'à son apogée, qui correspond à cette dernière date. La raison de ce progrès tient sans doute à l'énergie et à la science du clergé, qui n'a cessé, tout ce temps, de prendre sa large part du pouvoir gouvernemental.

Reprenons notre histoire à l'an 1000. Un autre événement politique d'une haute gravité allait encore se produire : la venue de Thomas Becket; et, malgré l'analogie en quelques points de son histoire avec ce qu'on pourrait appeler le règne de Lanfranc, conseiller de Guillaume le Conquérant, on peut dire ici, cette fois, que les arts en furent peu touchés : le filon alors exploité par les architectes se développe avec une volonté et une suite merveilleuses, sans interruption dans son parcours. Mais entrons dans quelques détails au sujet de ce nouveau personnage.

La jouissance heureuse du roi Henri II allait être complètement troublée par un Anglais, fils d'un croisé, Gilbert Becket, qui, n'ayant trouvé en Palestine que l'esclavage, s'évada et revint pauvre dans son pays. Aimé de la fille d'un chef sarrasin qui l'aida dans sa fuite, il fut suivi par elle; elle le retrouva en Angleterre, se laissa baptiser, changea son nom en celui de Mathilde et l'épousa. En 1119, ils eurent un fils qui, trente ans plus tard, devint l'un des hommes les plus influents de son siècle. « Cet homme, dit A. Thierry (p. 99), né pour le tourment de la race anglo-normande, reçut l'éducation la plus propre à lui donner accès auprès des nobles et des grands et à lui attirer leur faveur. Jeune, on l'envoya en France pour étudier les lois, les sciences et les langues du continent, et perdre l'accent anglais qui était alors en Angleterre un signe de réprobation... Plein de gaieté et de souplesse, caressant, poli, obséquieux, il acquit bientôt une grande réputation dans la haute société normande... L'archevêque de Canterbury, Thibaut, entendit parler du jeune Anglais, voulut le voir, et, le trouvant à son gré, se l'attacha. Il lui fit prendre les ordres, le nomma archidiacre de son église métropolitaine, et l'employa dans plusieurs négociations délicates avec la cour de Rome. » Thomas, cinquième primat depuis la conquête, et le premier qui ait été Anglais de race, avait été ordonné prêtre le samedi de la

Pentecôte 1162, et le lendemain consacré archevêque par le prélat de Winchester, en présence de quatorze suffragants du siège de Cantorbéry. Il plut si fort au roi, qu'en peu d'années la faveur royale l'éleva au grand office de chancelier d'Angleterre; il lui confia l'éducation de son fils aîné. Malgré l'opposition violente qui se forma parmi un grand nombre de seigneurs normands et surtout parmi ceux d'outre-mer, la sécurité du roi était sans bornes.

Mais, subitement transformé en austère cénobite, Becket s'identifia avec le clergé et ne défendit plus que les intérêts de l'Église. Il avait renvoyé au roi les sceaux de la chancellerie et il avait commencé à revendiquer, avec un zèle âpre et sévère, les droits de son Église de Cantorbéry et les biens qui, depuis longtemps, en avaient été distraits pour plusieurs nobles et pour la couronne elle-même. Henri était exaspéré contre son ancien chancelier sur les lumières et l'attachement duquel il avait compté pour le gouvernement de ses vastes Etats; il fit sentir son mécontentement et bientôt la cour et l'archevêque furent brouillés.

Avec une énergie et un orgueil indomptables, Thomas Becket représentait sa cause comme celle de l'Église entière menacée d'une ruine complète par les prétentions de son ennemi.

Dans un moment d'exaspération au sujet du fanatisme haineux de Becket, le roi s'écria : « Personne ne me délivrera donc des tourments que me cause cet homme odieux ? » Quelques seigneurs présents s'autorisèrent de cette parole et allèrent massacrer le primat dans sa cathédrale de Cantorbéry.

Ce crime, à peine commis, eut un retentissement effrayant dans tout le monde chrétien : l'archevêque passa pour un saint, martyr de la foi catholique, et l'on racontait les miracles opérés sur son tombeau.

Henri ne fit rien pour punir les coupables; mais, considéré comme complice des assassins, il comprit toute la portée politique du crime et le parti qu'allaient en tirer ses ennemis. Le roi et les prélats de France stimulèrent la vengeance du pape dans les termes les plus violents, et le roi d'Angleterre, après bien des pourparlers et des délais, fut contraint de courber la tête devant la puissance du Saint-Siège et d'abolir les statuts de Clarendon, rédigés en 1164, lesquels avaient pour objet d'imposer une limite aux prétentions toujours croissantes du pouvoir religieux. D'un autre côté, il promit des subsides de toute nature pour agir contre les infidèles.

Le souvenir des humiliations qu'avait subies l'empereur Henri IV pour avoir voulu résister ouvertement à Hildebrand, était alors un épouvantail pour les princes, et la soumission d'un souverain aussi puissant, aussi énergique qu'Henri II, montre combien était grand l'ascendant du clergé à cette époque.

HENRI le Jeune, dit au Court-Mantel,

roi d'Angleterre en même temps que son père HENRI II

1170-1183

Le roi d'Angleterre savait bien quels soins avaient mis Guillaume le Bâtard et Lanfranc à établir, pour le maintien de la conquête, la suprématie absolue du siège de Cantorbéry. On n'a pas oublié que l'un des privilèges qui découlaient de cette suprématie était le droit exclusif de sacrer les rois d'outre-Manche, de peur que le métropolitain d'York ne fût un jour entraîné à opposer un roi saxon, oint et couronné par lui, aux rois d'origine normande. Mais après un

siècle de possession par ses prédécesseurs, il ne voyait plus ce danger; et, afin d'énerver le pouvoir de l'archevêque anglais, il résolut de faire un roi d'Angleterre sacré et couronné sans sa participation. Il présenta donc aux barons anglo-normands son fils aîné et leur fit comprendre qu'un collègue dans la royauté lui était devenu nécessaire pour assurer l'avenir de ses vastes provinces. Henri le Jeune, dit au Court-Mantel, reçut l'onction royale, en 1170, des mains de l'archevêque d'York, ce qui constituait, suivant le code ecclésiastique, une complète violation des privilèges de la primatie anglaise. Mais Henri le Jeune ne tarda pas à se séparer de son père et à régner sans son concours. Le roi de France, Louis VII, ne voulant reconnaître que lui, chassa les ambassadeurs d'Henri II venus pour réclamer le fugitif, en désignant leur maître sous le nom de ci-devant roi d'Angleterre. Henri le Jeune, qui s'intitulait Henri III, fit dès lors un grand nombre de donations de terres, des deux côtés de la Manche, aux principaux barons anglais et normands.

Henri II avait trois autres fils : Richard, que son père, malgré sa jeunesse, avait fait comte de Poitiers et qu'on nommait Richard de Poitiers; Geoffroy, comte de Bretagne; et enfin Jean, qu'on nommait *sans Terre*, parce que seul, entre tous, il n'avait ni gouvernement, ni province.

La dernière partie du règne de Henri (1172-1189) fut occupée par les luttes continuelles qu'il eut à soutenir contre ses fils révoltés et soutenus par le roi de France. Ce fut une suite d'incursions accompagnées de ravages et d'incendies sur les frontières de la Normandie et du Poitou. On se réconciliait, on jurait sur l'Évangile et sur les reliques des saints de se rester mutuellement fidèles, et l'on recommençait au plus léger prétexte.

L'aîné et le plus ambitieux des quatre princes, Henri *au Court-Mantel*, mourut le 11 juin, en 1183, à Château-Martel, près de Limoges, au moment où un concile, tenu à Caen, menaçait de l'excommunier s'il ne faisait la paix avec son père. Geoffroy, le second, mourut deux ans après des suites d'un coup de lance qui l'avait renversé dans un tournoi; il ne laissait qu'une fille; son frère aîné n'avait pas laissé d'enfants. Les deux autres frères, Richard et Jean, n'étaient pas encore mariés. Après un projet de croisade avorté, durant lequel il avait prélevé sur ses sujets des sommes considérables, il dépensa cet argent d'une tout autre manière : de nouvelles guerres vinrent, en effet, absorber ces nouvelles richesses. Ces combats eurent lieu tantôt contre ses fils, tantôt contre Philippe de France, qui mettait à profit les discordes de cette malheureuse famille. Sur ces entrefaites, Henri mourut lui-même en 1189, désespéré de l'ingratitude de ses enfants, qu'il maudit. Son corps, abandonné comme l'avait été celui de Guillaume le Conquérant par les gens qui l'entouraient, fut, selon son désir, porté à l'abbaye de Fontevrault.

Telle fut la triste fin d'un monarque qui avait dignement continué l'œuvre d'agrandissement commencée par Guillaume le Conquérant. Malgré tant de bouleversements successifs, son règne fut surtout favorable à la prospérité intérieure et aux progrès des arts et des lettres, de l'industrie et du commerce. Doué d'une activité infatigable, il chercha, dans la mesure que comportait son époque, à améliorer l'administration de la justice, et nous avons vu comment il tenta d'opposer une barrière aux empiétements du clergé. La cour de Henri et d'Éléonore rassemblait et protégeait les troubadours poitevins et limousins et les trouvères anglo-normands. Pour la première fois il y eut émulation et rapprochement entre les poètes de la langue d'Oc et ceux de la langue d'Oil. Enfin les cloîtres furent assez tranquilles pour que les moines pussent écrire les annales de leur temps et des règnes précédents (*Robert du Mont, Benoît de Peterborough*).

Le régime municipal, d'où dépend en partie le bonheur de la bourgeoisie, avait reçu de grands développements dans certaines parties du royaume. On a plusieurs chartes par lesquelles ce prince confirma les libertés des diverses cités anglaises. Il est étonnant qu'on n'en possède pas de semblables de Normandie. Peut-être, au milieu de tant de catastrophes successives, furent-elles détruites; car il n'est pas probable que les bourgeois de cette province aient négligé de faire constater, par des confirmations royales, les privilèges dont ils jouissaient.

Henri II ordonna, tant en Angleterre que sur le continent, des travaux importants : il fit construire un grand nombre de châteaux forts sur la frontière, et, à Rouen, une demeure royale; le pont de cette ville, qui dura jusqu'au commencement du seizième siècle, avait été achevé par lui; il fit creuser, le long de la Loire, des levées considérables pour mettre la plaine à l'abri des inondations. C'est encore par son ordre que furent établies plusieurs léproseries à Caen, à Falaise, à Avranches, à Rouen; il donna des biens et des revenus aux abbayes du Mont-Saint-Michel, de Saint-Étienne de Caen; il reconstruisit à ses frais l'église de l'abbaye de Grandmont, et, sous l'invocation de Thomas Becket, l'église du Mont-aux-Malades, à Rouen. Il fonda également, au début de son règne, le prieuré de Saint-Julien de Quevilly et le monastère des Bons-Hommes, de l'ordre de Grandmont, dans la forêt de Rouvray (1156). Il est intéressant de faire connaître que, après la prise de l'Irlande, il fit élever à Dublin un palais de *bois poli et peint*, suivant la mode de ce pays, qu'on fera connaître au chapitre III.

Comme homme et comme père de famille, Henri fut certainement très blâmable et très immoral, mais il en fut puni par la trahison de ses fils qui empoisonnèrent ses derniers jours. Pendant vingt ans le monde eut sous les yeux le spectacle déplorable d'une famille en dissension, de parents et d'enfants qui se brouillent, se font la guerre, se raccommodent, jurent sur les Évangiles de s'aimer, et se trahissent en appelant les princes étrangers à leur secours. Les sujets devaient tout craindre de fils semblables, et ceux-ci ne justifièrent que trop toutes les craintes qu'ils avaient inspirées d'avance aux peuples.

RICHARD Cœur de Lion

1189-1199

Henri II avait promis à plusieurs reprises de se rendre en Terre-Sainte sans exécuter ses promesses. Son fils Richard, aussi brave et aventureux qu'il était dissolu, se chargea d'exécuter le vœu de son père après s'être fait livrer son trésor et avoir aliéné les trésors royaux. Laissant le gouvernement de l'Angleterre à deux évêques et celui de la Normandie au brave sénéchal Guillaume, il s'embarqua avec ses troupes à Marseille et rejoignit en Sicile le roi de France, qui avait pris la croix avec lui. Les deux souverains perdirent beaucoup de temps en intrigues à la cour de Tancrède, où Richard se fiança avec Bérengère, fille du roi de Navarre. Le roi d'Angleterre conquit ensuite l'île de Chypre et vint mettre le siège devant Acre avec son allié.

Bientôt les exploits de celui-ci, qu'on surnommait Cœur de Lion, excitèrent la jalousie de Philippe, qui prit le parti de retourner en France. Richard continua la série de ses victoires et obtint en Palestine un renom de bravoure qui le faisait respecter de ses ennemis mêmes. « Cependant, dit Michaud, le héros de la troisième croisade est plus fait pour exciter la sur-

prise que pour inspirer l'estime, et semble moins appartenir à l'histoire qu'aux romans de chevalerie. » Nous en avons dit deux mots par anticipation dans notre récit du règne de Henri II. Bientôt, inquiet des nouvelles qu'il recevait de ses États, dégoûté du commandement d'une armée dans laquelle régnait la désunion, il conclut avec Saladin une trêve de trois ans et s'embarqua pour retourner en Normandie, sans avoir pris Jérusalem. Pendant ce temps, à l'instigation de Jean, des troubles graves avaient eu lieu en Angleterre, et, d'autre part, le roi de France encourageait la révolte et menaçait la Normandie.

Après avoir fait naufrage à Aquilée, l'aventureux Richard, déguisé en pèlerin, comptait traverser rapidement l'Europe sans être reconnu et venir surprendre tous ses ennemis. Mais Léopold, duc d'Autriche, dont il avait fait abattre le drapeau sur l'une des tours de Saint-Jean-d'Acre, se vengea en le faisant arrêter près de Vienne (1192), et fit part de la *bonne nouvelle* au roi de France et à l'empereur Henri VI, auquel il le livra. Les hommes pieux s'indignèrent vainement de la trahison exercée contre l'un des plus grands héros de la croisade; Richard, enfermé par l'empereur dans un château d'Alsace, malgré les sollicitations des évêques et l'intervention du pape, fut traduit comme un coupable devant la diète d'Haguenau, et contraint de payer sa liberté par une rançon de cent cinquante mille marcs d'argent (1194).

Pendant ce temps, avons-nous dit, son frère Jean redoublait d'intrigues pour s'emparer de la couronne d'Angleterre, et Philippe profitait des circonstances pour pénétrer dans le Vexin. Richard, à peine libre, dut s'occuper d'abord de lever des contributions pour payer sa rançon, mais en même temps aussi de se défendre contre les menées du roi de France. Dans l'histoire de ce prince, il faut citer l'acte d'odieuse félonie auquel s'abandonna son frère Jean. Celui-ci combattait alors contre Richard avec Philippe, qui lui confia la garde d'Évreux, défendue par trois cents Français. Pour rentrer en grâce auprès de son frère, Jean, comme gage de sa rupture avec Philippe, fit massacrer les trois cents Français, et obtint ainsi le pardon que Richard eut la faiblesse de lui accorder. Philippe en tira vengeance en faisant massacrer dans Évreux tous les Anglais et la population qui s'y trouvaient, et livrer la ville au pillage. Après quelques tentatives pour repousser les Français, Richard fut obligé de signer un traité qui démembrait la Normandie. C'est alors que, pour combler la lacune faite à ses frontières, il construisit le fameux Château-Gaillard, dont les ruines sont encore debout.

La guerre recommença bientôt, entrecoupée par des trêves aussitôt rompues qu'elles étaient jurées. Après avoir perdu le poste important de Gisors, Richard mourut sans enfants, en 1199, le 16 avril, laissant la couronne à Jean sans Terre, au préjudice de son neveu Arthur, qu'autrefois cependant il avait désigné pour son héritier. C'est au siège du château de Châlus, en Poitou, qu'il reçut une flèche à l'épaule; cette blessure devint mortelle par suite de ses excès habituels, dont il ne s'abstint même pas en cette circonstance.

Richard est un des rois qui ont laissé de profondes impressions dans la mémoire des peuples. Sa bravoure, ses aventures, sa lutte énergique contre un puissant voisin, ont frappé tous les esprits; on lui avait obéi mieux qu'à aucun roi de sa dynastie. L'Angleterre le vit peu et ne le connut que par les impôts exorbitants dont il frappait ce pays.

Malgré son avidité, il avait ses moments de générosité envers le clergé, ainsi que l'attestent ses chartes de donation en faveur des abbayes d'Ardennes, de Gouffern, de Bocherville, etc. [1].

Il fit entreprendre, dit-on, de grands travaux dans le duché; furent-ils achevés? Ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'il se fit encore de grandes œuvres de son temps, on ne peut guère

1. *Mémoires de la Société des Antiq. de Normandie.*

les attribuer à ses richesses ou à son goût pour les constructions. Mais, d'un autre côté, il favorisa la poésie, dans laquelle il s'essayait parfois lui-même.

Il est le premier duc de Normandie qui ait pris des armoiries : c'étaient trois lions d'or sur champ de gueule. Il est aussi le premier dont on ait retrouvé des monnaies frappées dans le duché.

JEAN sans Terre

1199-1204

Nous touchons au dénouement des destinées du duché de Normandie : sous les mauvais princes, les événements se précipitent et amènent des crises qui changent la situation des peuples.

A peine la mort de Richard IV fut-elle connue en France, que Philippe-Auguste prit une attitude hostile contre son successeur Jean sans Terre, et, pour ceux qui avaient pu remarquer combien de bravoure, d'activité, de talent militaire il avait fallu à Richard pour défendre ses domaines, il n'était pas difficile de voir que son successeur ne serait pas de force à résister longtemps, et qu'il succomberait sous les coups d'un adversaire vigilant et habitué à profiter adroitement de toutes les fautes de ses ennemis.

Dès le début, le roi de France s'empara d'Évreux et de tout le comté de ce nom ; puis il trouva moyen de semer la discorde parmi ses ennemis en se déclarant le soutien d'Arthur, alors âgé de treize ans, fils posthume de Geoffroy, qui, suivant les coutumes de ce temps, avait plus de droits à la couronne que son oncle Jean, puisque Geoffroy était le second fils d'Henri II. Les barons d'Anjou, du Maine et de la Touraine reconnurent unanimement Arthur, dont Jean jura dès lors la perte, et se mirent avec la France pour avoir son appui.

Pendant ce temps, Jean se faisait sacrer duc à Rouen, puis roi à Westminster. Il se décida ensuite assez lentement à entrer en lutte contre le roi de France. Alors commença une série de campagnes entrecoupées par des trêves de peu de durée, dont l'un des principaux événements fut la prise du Château-Gaillard en 1204, après sept mois de siège.

« Falaise, Domfront et toutes les places voisines étant venues à la puissance de Philippe-Auguste, presque sans peine et sans perte, ce glorieux vainqueur dirige ses armes devant la ville de Caen, qui lui ouvre ses portes. Bayeux, Coutances, Lisieux, Argentan, Séez, et les places voisines en firent autant. Rouen[1], enfin, se soumit aussi, l'année 1204. Verneuil, Arques, et les autres villes qui étaient restées jusque-là fidèles au roi Jean, le quittèrent et suivirent les traces de la capitale, en sorte qu'il ne demeura pas un pouce de terre aux Anglais dans la Normandie.

« Cette conquête fut l'ouvrage de deux ans et demi. Et tandis que Philippe II conquérait la Normandie, Guillaume des Roches, sénéchal du Maine, conquit, au nom de Philippe, les comtés d'Anjou, du Maine et de Touraine. Il ne restait plus à Jean, dans la France, que la Guyenne et le Poitou[2]. »

1. Le roi Jean avait peu de temps auparavant assigné, sur son échiquier de Normandie, 2000 livres angevines pour la réparation de la cathédrale, qui avait souffert d'un incendie. Si cet argent fut dépensé, ce fut peut-être en pure perte, car le monument dut souffrir de nouveau en cette dernière circonstance.

2. *Recherches historiques sur Falaise*, p. 305.

La bataille de Bouvines acheva, en 1214, la ruine du parti anglais : la Normandie, la Bretagne, le Maine et l'Anjou étaient perdus pour le roi d'Angleterre. Quant au malheureux Arthur, fait prisonnier dans une des premières campagnes, il était mort en prison le 9 avril 1202, probablement assassiné par les ordres de son oncle. Il avait été emprisonné au château de Falaise.

La pénurie et l'avidité du prince régnant devinrent des circonstances favorables aux villes et aux bourgs pour lui arracher des chartes de commune. Plusieurs en profitèrent, entre autres Falaise, Caen et Domfront [1].

Le commerce aussi acheta quelques concessions pour le transport et l'exportation du blé et du vin de Bourgogne, qu'on faisait descendre en quantité sur l'Yonne et la Seine, et dont une partie passait en Grande-Bretagne.

A cette même époque, les villes d'Angleterre faisaient déjà sanctionner par le roi leurs gildes ou corporations d'arts et métiers et leurs halles de commerce. Ils avaient, depuis le régime anglo-saxon, leurs *aldermen*. La Normandie n'était pas encore aussi avancée; cependant quelques villes se livraient à des industries spéciales; ainsi, à Pont-Audemer, les bords de la Risle étaient couverts de moulins à tan et à foulons; mais presque toujours ces industries étaient grevées de dîmes perçues au profit des couvents; la bourgeoisie artisane ne pouvait se mouvoir librement [2].

Loin de perdre au changement de gouvernement qui résulta de la réunion de la Normandie à la France, la bourgeoisie y gagna plutôt. Philippe respecta les coutumes normandes et sanctionna les droits des communes.

La ville de Rouen se fit donner, en 1207, une charte très étendue de ses franchises municipales et judiciaires avec une sorte de monopole commercial, qui était alors le but et l'ambition des grandes villes situées sur des rivières importantes. Mais en même temps le roi prit ses précautions, il démantela la ville et construisit en style français, pour la dominer, un château dans une position élevée.

Ce château subsista jusqu'à la fin du seizième siècle; il n'en reste plus qu'une tour aujourd'hui. En la construisant, on ne se doutait pas qu'un jour les mêmes Anglais, dont Philippe venait de délivrer la Normandie, enfermeraient dans ce château une héroïne qui leur avait fait la guerre et qui expia cruellement ses exploits pour la délivrance de sa patrie.

Les barons d'Angleterre profitèrent de la faiblesse de Jean, et surent le forcer à signer la grande charte des libertés anglaises. Quant à ceux de Normandie, ils furent sommés de prêter serment au roi de France et de renoncer à leurs fiefs d'outre-mer. De son côté, Jean confirma les possessions de ceux qui avaient embrassé le parti de la France. On vit en quelque sorte, après Bouvines, la contre-partie de la conquête de l'Angleterre. Jusqu'alors le nom de Normand avait signifié vainqueur; peu à peu, la distinction entre Normand et Anglais s'était effacée. Mais sous Jean sans Terre, environ un siècle et demi après Hastings, le nom de Normand vint à signifier exclusion de l'Angleterre et refoulement dans la Normandie.

Le clergé, loin de s'oublier, chercha, dans la révolution qui s'opérait, à sauver ses droits et ses immunités; il en réclama la jouissance auprès du vainqueur. Philippe rendit aux chapitres de Normandie le droit d'élire leurs évêques que les rois d'Angleterre n'avaient guère respecté. Il confirma à l'abbaye de Fécamp la haute justice sur les terres abbatiales, en se réservant les procès relatifs aux contrats et aux usures.

Déjà, en 1205, une assemblée avait été convoquée, à Rouen, pour mettre par écrit les

1. Madox, *Histoire de l'Échiquier*, p. 364.
2. Depping, *Histoire de la Normandie*, t. II, p. 439.

droits réciproques des seigneurs et du clergé, tels qu'ils avaient été en usage sous les derniers ducs de Normandie.

« Tout était vénal à la cour d'Angleterre : le roi trafiquait ouvertement de la main des vassales à marier; quiconque lui offrait un présent en argent ou en chevaux obtenait des lettres royales qui recommandaient le porteur pour mari à une riche héritière.

« Pour avoir de moindres faveurs, on abordait le roi en lui présentant des chiens et des oiseaux de chasse, ou l'on fournissait caution de la promesse de lui procurer de ces animaux[1]. »

Le roi Jean continua à porter le titre de duc de Normandie, vaine consolation de toutes ses défaites. On dut le croire atteint de folie lorsqu'il eut la singulière idée de donner son royaume au pape et de se reconnaître vassal du Saint-Siège. La suite prouva, néanmoins, qu'il n'avait pas fait une démarche aussi impolitique qu'elle le devait paraître d'abord; car, bien qu'elle fournît aux barons un argument contre leur roi, ce fut en vertu de ce don que le pape se crut obligé, sous le règne du successeur de Jean, d'éloigner Louis de France, qui venait pour déposséder Henri III, et les foudres de l'Église furent plus puissantes que les armes des Français.

Jean sans Terre mourut en Angleterre en 1216. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Worcester. Les Anglais reconnurent pour légitime héritier de la couronne son fils Henri, qui fit de vaines tentatives pour recouvrer la Normandie devenue province française de 1204 à 1417.

Nous voici arrivés au terme de la partie purement historique de notre travail, à l'époque où le style roman a fait son temps dans cette province de Normandie, comme dans les autres d'ailleurs; un souffle nouveau va changer les formes de l'art : l'ère ogivale est à son début. Ce chapitre était nécessaire, l'histoire politique ayant une grande influence, on le sait, sur l'architecture.

Mais il y avait pour nous une question de mesure à adopter en ce qui est du développement du texte qui s'y rattache : l'étendre davantage semblait inutile et nous faire sortir de notre cadre; l'histoire de la Normandie et de l'Angleterre n'a-t-elle pas été tracée d'ailleurs dans tous ses détails par un grand nombre d'écrivains, la plupart consultés par nous, et que nous n'avons pas la prétention de remplacer? Il nous fallait faire une sorte de résumé rappelant les principaux faits et leur caractère, sans fatiguer, si possible, le lecteur qui vient chercher quelque chose de plus dans ce livre en l'ouvrant, c'est-à-dire les formes successives données aux monuments, le système varié de leur construction et de leur décoration. Avons-nous, au contraire, été trop long? Mais une trop grande brièveté nous aurait rendu obscur, et, par conséquent, nous aurions manqué notre but; nous devions rendre compte ici de nos difficultés.

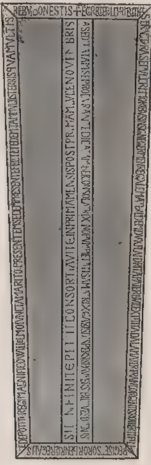
Si l'on récapitule les faits que nous avons passés en revue, on ne constate guère, nous l'avons déjà dit, pendant deux siècles, en Normandie et en Angleterre, que dissensions et combats entre parents et prétendants au pouvoir, que guerres étrangères parmi lesquelles trois croisades, et que luttes entre le clergé et le souverain.

On peut alors se demander comment le peuple normand a pu trouver assez de calme, de temps et d'argent pour couvrir le sol de sa patrie et le sol conquis d'outre-mer, des innombrables et merveilleux monuments qui s'y trouvent encore, et de tant d'autres qui ont

1. Depping, *Histoire de la Normandie*, p. 435.

été détruits? Il n'est guère de village, et ils sont bien rapprochés entre eux, principalement sur les côtes, qui n'ait conservé quelque témoin de cette remarquable époque au point de vue architectural.

Non seulement ces vestiges sont nombreux des deux côtés de la mer, ce qui démontre l'activité considérable des populations aux onzième et douzième siècles; mais ils surprennent surtout par l'état d'avancement et les progrès rapides d'un art devenu complet et plein d'unité, qui a enfanté de véritables chefs-d'œuvre.



Couvercle du sarcophage de la reine Mathilde de Flandre,
femme de Guillaume le Conquérant, à Sainte-Trinité de Caen.
(D'après Cotman.)

CHAPITRE II

I

DE L'ÉTAT DE L'ARCHITECTURE EN NORMANDIE ET EN ANGLETERRE, AVANT LE XIe SIÈCLE



UEL était l'état de l'architecture, en Normandie et en Angleterre, avant le onzième siècle, et sans remonter au delà, bien entendu, de l'introduction du christianisme dans ces contrées? Malgré l'intérêt qu'elle présente tout d'abord, cette question n'est cependant pas l'une de celles qui peuvent prendre beaucoup de place ici, parce que, d'une part, il reste un très petit nombre de monuments de cette époque, et que d'ailleurs nous sortirions du cadre que nous nous sommes tracé.

Si les Danois ravagèrent l'Angleterre pendant le neuvième siècle, les hommes du Nord traitèrent de même la Neustrie, et ne laissèrent pour ainsi dire rien subsister du passé. Ce qui avait été conservé de l'art romain, aussi bien que les nouveaux édifices chrétiens, élevés du neuvième au onzième siècle par les Saxons, tout fut à peu près anéanti.

Il faut dire également que les constructions de cette époque durent être assez souvent médiocres, et faites de manière à ne pouvoir résister, soit aux intempéries, soit aux violences dont elles furent l'objet. Beaucoup d'entre elles, des deux côtés de la Manche, étaient en bois et furent dès lors plus facilement incendiées. La première cathédrale de Séez, fondée par saint Latuin, en 440, dont on a retrouvé [1] les débris carbonisés au-dessous des fondations des trois autres cathédrales bâties successivement depuis, était ainsi construite; elle avait été brûlée en 878 par les Normands, et détruite complètement en 986 par Azon. Bède le Vénérable [2] dit que saint Benoît, d'abord moine à l'abbaye de Lérins, fit construire l'abbaye de Wirmouth, et qu'il vint, en 675, chercher en Gaule des maçons pour lui élever une église en pierres à la manière des Romains. Quand on fondait une église en pierres, on ne manquait pas de le signaler, et pour l'élever on allait chercher des maçons en France et en Italie. Dussieux dit [3] que depuis le septième siècle l'Angleterre se servait de nos ouvriers. La chapelle où fut baptisé le roi Edwin fut élevée en bois, en 627, à York. Bède parle encore d'une église bâtie dans son diocèse par l'archevêque Finan de Lindisfarne; elle était en bois de chêne scié et couverte de roseaux à la manière des Écossais [4]. Eadberct, l'un de ses successeurs, enleva la première couverture et la remplaça par une autre en plomb. Un historien [5] dit que la cathédrale de Chartres, qui précéda celle élevée par l'évêque Fulbert, vers 1020, était en bois. Ce système de construction n'était pas encore abandonné en

1. En 1852, pendant que nous faisions reprendre en sous-œuvre le transept du sud.
2. *Histoire de Saint-Benoît*, abbé de Wirmouth et de Jarrow, dans le diocèse de Durham.
3. *Les artistes français et étrangers*, p. 10.
4. *Bodæ historia*, etc., lib. III, c. xxv.
5. Doyen, *Hist. de la ville de Chartres*, 1786, in-8°, t. II, p. 38.

Angleterre au douzième siècle, car, cinquante ans après la conquête, on élevait une église en bois à Bedricesworth. Il paraît qu'une autre église, dont il reste encore quelques parties, avait précédé celle-ci, et qu'elle fut construite en maçonnerie. « Elle se composait primitivement d'une nef flanquée de collatéraux étroits, terminée à son extrémité occidentale par une tour carrée, à laquelle est accolée une tourelle semi-cylindrique qui contient un escalier héliçoïde. Par cette tour, percée de portes sur ses faces latérales, on pénétrait dans la nef, séparée des bas côtés actuellement détruits par des arcades plein cintre, appareillées en briques et offrant une identité parfaite avec les constructions romaines. Au-dessus des arcades de la nef était une suite de fenêtres formant claire-voie et exécutées dans le même système, ainsi que le grand arc, imitation des arcs triomphaux des basiliques latines, qui se trouve placé à l'entrée du sanctuaire. Celui-ci est d'un tiers moins large que la nef. L'édifice avait 36^{m},50 de longueur totale, et de largeur environ 20 [1]. »

Ce n'est donc que d'une façon très générale, avec si peu de documents, que nous pouvons

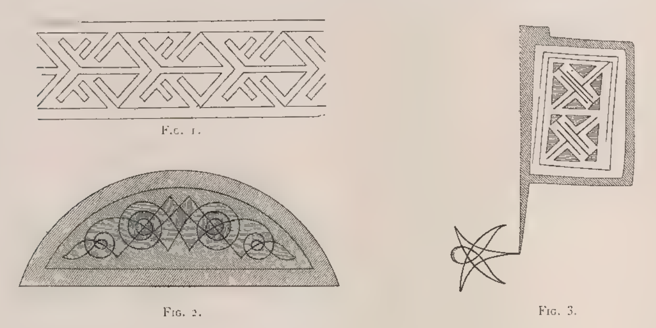


Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

décrire le caractère de l'architecture avant le onzième siècle, dans les régions qui nous occupent; en Angleterre, elle a été successivement celtique, romaine, saxonne et latine, et, en Normandie, romaine et latine. Il devait y avoir, à cette époque, entre les deux pays, peu de rapports qui fussent de nature à influer réciproquement sur l'art des constructions; ce ne sont pas, en effet, les dévastations des barbares, d'un sol à l'autre, qui purent faciliter cette influence néanmoins incontestable.

Nous voyons dans les Iles Britanniques un art tout spécial se manifester, non seulement dans les manuscrits, mais encore dans l'architecture elle-même. Il se distingue par le nom de Celtique, et s'y développe dès les premières années du christianisme. Les ornements végétaux y font absolument défaut, il ne s'y trouve que des éléments géométriques composés d'entrelacs à rubans, de lignes diagonales ou spirales, d'animaux et surtout d'oiseaux monstrueux pourvus de têtes, de langues et de longues queues entrelacées et contournées en nœuds presque infinis. Voici (fig. 1, 2 et 3) des dessins empruntés au manuscrit de Lichsterfield, de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, de l'an 720, composés de lignes seulement; puis une croix en bois (fig. 4) du cimetière de Kirk-Braddau (île de Man), dessinée d'après un estampage qui existe à l'École des beaux-arts de Paris; et enfin, un spécimen de clôture (fig. 5) en bois de charpente, provenant de l'église d'Urnes à Sogn (Norvège), qui serait antérieure à l'an 1000 : il est emprunté aux *Annales de la Société des antiquaires de Christiania.* On voit que cet art a été en honneur jusqu'en Scandi-

1. *Les monuments anciens et modernes* de Gailhabaud, vol. II.

navie pendant plusieurs siècles, et qu'il y avait été compris tout aussi bien et de la même façon qu'en Irlande, d'où il aurait été importé en Norvège par des missionnaires [1].

Mais d'où sont venues en définitive ces formes bizarres, qui ont cependant leur côté attachant? Lorsque nous nous occuperons, dans le cours de notre travail, de l'origine de l'ornementation scandinave, il sera intéressant de planter quelques jalons pour fixer le chemin qu'elle a dû suivre en venant de l'Inde septentrionale.

En voici un exemple fort curieux (fig. 6), qui, selon nous, peut être retenu; c'est une plaque de baudrier en bronze, fort ancienne [2], qui indiquerait un lien de parenté assez étroit entre l'art Nord-Européen et celui du Caucase. Cette plaque a été trouvée en Émereth ; l'animal paraît être le Touri du Caucase, et il n'a rien absolument de syrien ni de byzantin.

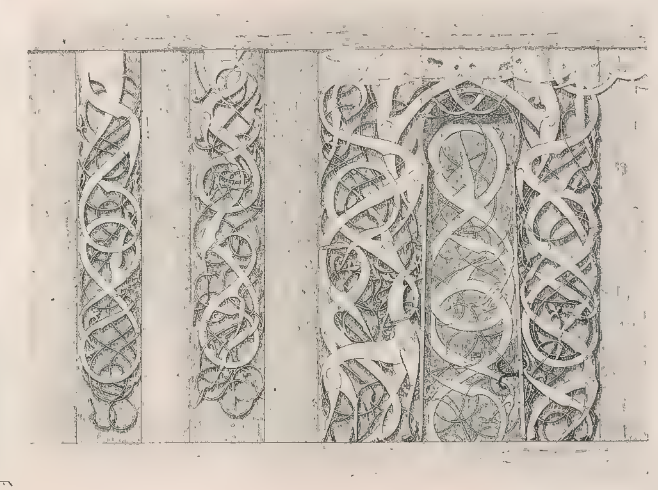


Fig. 4.

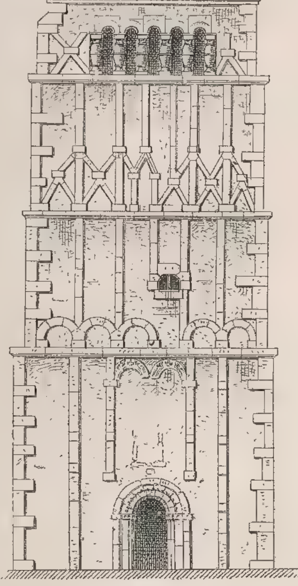
Fig. 5.

Ces éléments décoratifs se trouvent employés quelquefois dans les monuments saxons de l'Angleterre. Les Saxons arrivèrent dans ce pays qu'ils ravagèrent au cinquième siècle; ils démolirent les églises et les monastères et substituèrent presque entièrement leur culte à la religion de l'Évangile. Mais Ethelbert, roi de Kent, ayant embrassé la religion du Christ en 597, les peuples des autres provinces se convertirent également à sa foi ; ils élevèrent un genre d'édifices en maçonnerie que l'on considère avec raison comme leur étant absolument propre, ce sont : la tour d'Earls Barton, des parties des églises de Brixworth, que nous avons décrites, de Brigstock, de Bornak (Northamptonshire), la tour de Barton sur l'Humber (Lincolnshire). De hautes pierres, de maigre largeur, placées aux angles des murs et aux jambages des ouvertures, y sont habituellement employées en délit ; les baies et les arcatures aveugles sont souvent couvertes, non par des pleins cintres, mais par deux pierres étroites, posées en triangle isocèle ; la tour d'Earls Barton (fig. 7) en

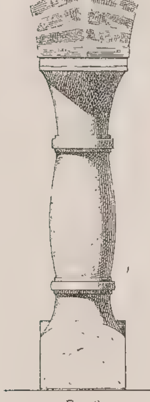
1. *Grammaire de l'ornement*, par Owen Jones.
2. *Voyage au Caucase*, vol. XXXIII, par Dubois de Montpéreux. Attal, 1843.

donne un exemple; on remarquera les colonnes singulières en forme de balustre, quelquefois annelées, qui occupent les baies. En voici un autre exemple (fig. 8) qui vient de l'église de Brixworth. On suppose justement, en présence de ces lignes architecturales figurées de la tour d'Earls Barton, que ces édifices ont pour type ceux construits en charpente, alors nombreux, comme on sait. On y remarque encore parfois, dans les maçonneries, des assises de briques comme dans les constructions romaines. Ces monuments, répétons-le, sont aujourd'hui trop incomplets pour qu'on puisse être bien fixé sur les différents systèmes adoptés dans l'ensemble de leurs dispositions primitives.


Fig. 6.


Fig. 7.

L'influence de l'art latin qui s'était répandu dans les Gaules, n'avait pas tardé à se faire sentir dans les pays qui font l'objet de nos études; les Anglo-Saxons durent s'en inspirer; le plan de la basilique antique fut adopté; nous voyons, en effet, dans les *Mémoires illustrés de l'Histoire et des Antiquités du comté et de la cité d'York* (juillet 1846), que la cathédrale d'York a dû être construite dans l'origine selon la figure 9. Bien qu'aujourd'hui il ne reste presque plus rien de ce monument primitif, et que l'auteur de ce plan ne le présente pas comme absolument authentique, nous croyons sa disposition très vraisemblable. On voit que sa partie antérieure est tout à fait latine, et, d'un autre côté, que les points d'appui réunis par des arcades ne pouvaient supporter qu'une charpente apparente. Celle postérieure est divisée en trois sections distinctes; les deux bras du transsept desservaient les absides latérales, et le chœur, très profond et relativement étroit, ne pouvait être aperçu en entier que par les fidèles qui occupaient la nef. Ce chœur et ces trois absides d'un égal diamètre présentent des proportions peu habituelles; mais nous répétons néanmoins que la disposition de ce plan, dans son ensemble, a dû être généralement adoptée à cette époque.


Fig. 8.

La cathédrale d'York est orientée. On sait que les premiers chrétiens placèrent le chœur de leurs églises de façon que le prêtre regardait l'Orient; ce principe a été très généralement adopté dans la plantation des édifices normands. Le plus grand nombre, en effet, indique bien, de la part des constructeurs, la volonté d'agir ainsi, et s'il existe quelques différences d'inclinaison dans le

parallélisme des axes, il est ordinairement peu important; il varie d'environ vingt degrés, et cela tient à l'époque de l'année où avait lieu la fondation du monument, puisqu'on se fixait sur le lever du soleil.

Mais nous remarquerons plus loin que certains édifices sont placés tout différemment : dans le château de Caen, il y avait trois chapelles, dont l'une a le chœur tourné vers l'est, comme était l'église d'Antioche. Il est un autre fait très frappant, et nous en parlons ici par anticipation, pour ne pas revenir sur cette question d'orientation, c'est que les axes des deux grandes églises de Caen, l'Abbaye aux Hommes et l'Abbaye aux Dames, sont à peu près perpendiculaires entre eux. Le chœur de cette dernière regarde le sud, tandis que l'autre se dirige vers l'Orient. D'autres églises de la ville, rebâties depuis, sont disposées de deux façons : quelques-unes, Saint-Gille, Saint-Pierre et Notre-Dame, rue Froide, sont placées comme Sainte-Trinité; d'autres, Saint-Jean, Saint-Nicolas, comme Saint-Étienne. Nous n'en saurions donner la raison. Elle serait d'autant plus intéressante à connaître que Sainte-Trinité et Saint-Étienne auraient été, dit-on, élevés à la même époque, à cinq ou six ans près, ce qui, on le verra dans la suite, n'est pas démontré pour nous.

En Normandie, l'art celtique n'a jamais été appliqué. Dès que le Christianisme y fut introduit, l'architecture dut, ainsi qu'en Angleterre, nécessairement se modifier; mais la façon de construire, les procédés matériels, furent pendant longtemps les mêmes : nous en avons un exemple fort précieux dans l'église de *Vieux-Pont-en-Auge* (Calvados), composée d'une simple nef et d'une tour au sud (pl. VIII, fig. 8) et (pl. XXXI, fig. D et 3). Le rez-de-chaussée de la tour et plusieurs parties de la nef sont de l'époque primitive. Malheureusement la porte principale, qui était caractéristique, a été détruite il y a quelques années; on trouve un croquis de cette façade dans la *Statistique monumentale* du Calvados de M. de Caumont (t. V). Le rez-de-chaussée de la tour a été élevé peu après la nef, car il est tout à fait de même style; il bouche la moitié d'une ancienne fenêtre de cette dernière, ce qui démontre son adjonction. Une inscription, très remarquable, a été incrustée après coup sur la face est du clocher. N'était-elle pas primitivement placée sur le mur de l'église où est adossée aujourd'hui la tour ? Voici cette inscription (fig. 10) et sa traduction :

Fig. 9.

« Le 7 des ides de février est mort Renauld. Il naquit de la race des Francs. Que son âme repose en paix. Amen. Il a fait cette église. » Bien qu'il y ait une lacune en ce qui est de l'année

de cette mort, on peut conclure que l'inscription appartient au septième siècle, car la distinction faite ici, que ce Renauld appartenait à la nation franque, indique bien que la Neustrie était alors séparée de l'Austrasie, et qu'il s'agit d'un monument mérovingien. L'église de Vieux-Pont daterait donc du septième siècle. Tout, d'ailleurs, dans sa construction, indique le système employé par les architectes romains : le petit appareil cubique et les deux ou trois lits de briques, séparés assez régulièrement par des massifs en maçonnerie d'environ soixante centimètres de hauteur.

Fig. 10.

A l'église Saint-Pierre de Tilly-sur-Seulles (pl. XL, fig. 5) on remarque aussi une porte latérale, au nord, dont l'arc est en briques séparées par des claveaux en pierre. Nous croyons ce fragment plus ancien que d'autres parties romanes de l'église, et antérieur au onzième siècle.

Nous devons citer encore les églises de *Fierville,* arrondissement de Pont-l'Évêque, dont les maçonneries sont mêlées de briques posées en arête de poisson, et que M. de Caumont fait remonter à la conquête des Normands, vers 950[1]; celles de *Saint-Martin-de-la-Lieue* (voy. le plan pl. VIII, fig. 7), dont le petit appareil cubique régulier est interrompu par des pierres brutes disposées en arêtes de poisson, sans briques, et d'*Ouilly-le-Vicomte,* toutes les deux dans le canton de Lisieux ; sur le territoire de cette dernière commune, on trouve des traces du passage des Romains, et un camp retranché sur la rive gauche de la Touque, ce qui peut expliquer l'emploi du petit appareil antique alterné de lignes horizontales en briques, qu'on trouve à l'église d'Ouilly.

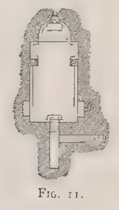


Fig. 11.

Enfin n'oublions pas la crypte de Saint-Gervais, à Rouen, dont voici le plan (fig. 11) et que certains antiquaires croient de construction romaine : ce qui n'est peut-être pas suffisamment démontré. Mais c'est là un édifice, qui, ainsi que les précédents, doit remonter au delà du onzième siècle, et dont on aura quelque peine à fixer exactement la date. L'abside élevée au-dessus, plus moderne, qui affecte une disposition exceptionnelle en Normandie, est formée à l'extérieur de sept pans coupés dont les angles sont garnis de colonnes engagées[2]; elle est construite par assises de pierres d'inégales hauteurs, layées en travers selon l'usage roman, et séparées par des joints de $0^m,015$ à $0^m,03$ d'épaisseur. Les chapiteaux, décorés d'ornements végétaux et d'animaux, dont nous donnons deux exemples (pl. XLVII, fig. 1 et 2), sont différents de ceux qui les supportent ; ils pourraient être du onzième ou du douzième siècle. Il en sera ques-

1. *Statistique mon. du Calvados,* vol. VI, p. 402.
2. En Provence les absides polygonales sont très nombreuses.

tion plus loin, au chapitre VII, à propos des chapiteaux de l'abbaye de Bernay. Pourquoi d'ailleurs deux chapiteaux superposés ? Il n'est pas douteux pour nous que le couronnement de l'abside ait été remanié. On voit, même planche XLVII (fig. 1), que le chapiteau inférieur doit être fort ancien; il affecte la forme dorique; toutefois, les pierres qui l'entourent, y compris le chapiteau qu'il supporte, appartiennent à une seconde construction. Les bases sont belles; l'une (fig. 2) est attique; l'autre (fig. 1) s'harmonise avec le chapiteau, et indique aussi bien un art ancien probablement antérieur au onzième siècle. On voit que notre énumération des édifices élevés en Normandie sous l'influence de l'art romain est de peu d'étendue.

Il se peut qu'il y ait d'autres restes de monuments qui, élevés en dehors de toute tradition romaine, soient antérieurs au onzième siècle. En tous cas, ils sont fort rares. Dans cette catégorie nous placerons la chapelle de *Querqueville* (Manche)[1], dont nous donnons le plan (pl. VIII, fig. 6) et les coupes et élévations (pl. VII). Ce petit édifice, dont la nef est plus moderne, n'a rien de commun ni avec le style romain, ni avec le style normand que nous voulons décrire dans cet ouvrage. On en voit un semblable à Saint-Wandrille (Seine-Inférieure). Il doit être la reproduction d'édifices analogues bâtis ailleurs et souvent dédiés à la Sainte-Trinité, comme par exemple, la chapelle de l'île Saint-Honorat (Alpes-Maritimes), dont nous donnons le plan (fig. 12). Il faut constater cependant une différence importante, tenant aux usages de la région; c'est que cette dernière chapelle est voûtée, la nef par un berceau et la croisée par une coupole conique, la plus ancienne probablement, dit Viollet-le-Duc, de tout l'Occident. A Querqueville, les absidioles sont voûtées, comme à Saint-Honorat, par des calottes sphériques; mais la croisée, surmontée d'une tour carrée[2], et la nef ont toujours été, selon l'usage normand, couvertes par des charpentes apparentes. On n'y a pas employé de pierres de grand appareil; toute la construction, murs et arcs, est en schiste, et celui-ci, sur les parois extérieures, est posé en arêtes de poisson.

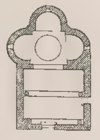


Fig. 12.

Nous pourrions citer, dans le Midi, d'autres chapelles de ce genre, comme *Saint-Martin de Londres* (Hérault), qui doit dater du huitième siècle, *Saint-Saturnin* (Bouches-du-Rhône)[3], et plus près, *Germigny-des-Prés* (Loiret).

Qu'est-il resté de ces temps antérieurs dont les onzième et douzième siècles aient profité? C'est ce qui doit surtout nous intéresser pour la suite de notre étude. La tradition du plan de la basilique latine se maintient unique, en Normandie et en Angleterre, jusqu'au règne de Guillaume Ier (1058), où nous verrons surgir des dispositions architecturales nouvelles. Bien que, pendant le onzième siècle, chaque édifice présente un caractère particulier au point de vue des détails, le principe de l'ensemble varie peu; les absides sur plan circulaire sont uniformément voûtées en cul-de-four, et les nefs et transepts sont constamment surmontés de charpentes apparentes.

Telles sont les bases sur lesquelles l'art débute au onzième siècle. Nous verrons, dans les chapitres suivants, comment il s'est développé et a préparé la seconde évolution qui s'est produite sous le règne de Guillaume le Conquérant, pour devenir, au douzième siècle, plus rationnel, plus unitaire, et beaucoup plus riche dans sa décoration.

Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire*[4], fait une peinture intéressante du génie et de l'état des arts du peuple normand au temps de sa formation:

1. Quelques archéologues sont de notre avis; d'autres la croient plus récente.
2. La tour actuelle est moderne.
3. Voy. *Architecture du midi de la France*, par H. Révoil, vol. I, p. 33.
4. Vol. I, p. 138.

« Au nord-ouest de la France, dit-il, les monuments qui existaient avant l'invasion des Normands ne sont pas connus, les incursions des Danois ne laissaient rien debout derrière elles ; mais bientôt établis sur le sol, ces barbares deviennent de hardis et actifs constructeurs. Dans l'espace d'un siècle et demi, ils couvrent le pays, sur lequel ils ont définitivement pris terre, d'édifices religieux, monastiques ou civils, d'une étendue et d'une richesse peu communes alors. Il est difficile de supposer que les Normands aient apporté de Norvège des éléments d'art [1] ; mais ils étaient possédés d'un esprit persistant, pénétrant ; leur force brutale ne manquait pas de grandeur. Conquérants, ils élèvent des châteaux pour assurer leur domination ; ils reconnaissent bientôt la force morale du clergé, et ils le dotent richement. Pressés d'ailleurs d'atteindre le but, lorsqu'ils l'ont entrevu, ils ne laissent aucune de leurs entreprises inachevées, et en cela ils différaient complètement des peuples méridionaux de la Gaule ; tenaces, ils étaient les seuls peut-être, parmi les barbares établis en France, qui eussent des idées d'ordre, les seuls qui pussent conserver leurs conquêtes et composer un État. Ils durent trouver les restes des arts carlovingiens, sur le territoire où ils s'implantèrent, ils y mêlèrent leur génie national, positif, grand, quelque peu sauvage, et délié cependant. »

Nous verrons, dans les chapitres suivants, ce que ce grand et nouveau peuple a produit.

II

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES DIFFÉRENTES DISPOSITIONS ARCHITECTURALES ADOPTÉES AUX XIe ET XIIe SIÈCLES

C'est par le squelette surtout que l'on distingue entre elles les différentes espèces d'animaux. Avant de s'attacher à la disposition des muscles, au caractère ou à la couleur de leur enveloppe, il faut connaître l'ossature placée au-dessous et qui détermine le nombre, l'assemblage et les principales fonctions des diverses parties du corps. Il en est de même des monuments bien conçus. C'est l'adoption de telle ou telle disposition qui nous révèle les besoins qu'on a voulu satisfaire. Selon l'étendue plus ou moins grande de ces dispositions et la place qu'elles occupent, selon les moyens préférés pour les mettre à l'abri des intempéries, on juge de la destination de l'édifice ; les divers éléments dont il se compose doivent être solidaires les uns des autres, et donner enfin à l'ensemble la stabilité et la durée convenables. S'il y a concordance et harmonie dans la juste mesure des parties avec le tout, si l'aspect de ce qu'on peut appeler d'une manière générale la charpente de l'œuvre exprime bien la conception première et ce qu'elle doit contenir ; en un mot, si cet aspect est bien l'expression de la vérité, le monument *se lit* immédiatement et renferme déjà en soi les premières conditions de la beauté. Et il faut dire qu'il suffit souvent qu'un édifice soit ancien pour que, contrairement à beaucoup de nos édifices modernes, il indique bien sa destination. L'art décoratif vient ensuite, par ses mille délicatesses, donner à l'œuvre la parure et le charme qui font le véritable chef-d'œuvre. C'est aux époques où l'art a été le plus parfait que les artistes se sont le plus rapprochés de ces vérités. Les plus anciennes œuvres des Égyptiens, l'époque de Périclès, en Grèce, les douzième et treizième siècles en Occident, sont considérés comme des apogées dans l'art de l'architecture, et parmi les monuments de cette dernière période

1. On verra que nous ne sommes pas tout à fait de cet avis.

du douzième siècle, nous avons choisi pour les décrire, ceux de l'une des plus belles provinces de notre France actuelle, qui, après d'assez grands tâtonnements il est vrai, a produit néanmoins un art original et plein d'unité.

C'est donc par l'étude, qu'on nous passe le mot, du squelette des monuments, qu'il nous faut commencer notre examen; nous débuterons par la disposition horizontale ou plan, qui en est le point de départ.

Dans un laps de temps relativement fort restreint, une centaine d'années environ, les architectes normands appliquèrent de nombreux systèmes de construction dans leurs édifices religieux, en cherchant sans cesse à les améliorer. Aussi nous semble-t-il nécessaire d'anticiper un instant sur notre sujet et de jeter un coup d'œil sur ces différents systèmes afin d'éclairer l'ensemble de la question. Nous reviendrons ensuite sur nos pas pour étudier successivement les détails de l'architecture que nous rattacherons aux divers types que nous aurons décrits.

C'est le plan de la basilique latine qui, nous l'avons dit, a été adopté dès le premier jour, des deux côtés de la Manche. Les promoteurs de la foi chrétienne, venant du Midi, apportèrent avec eux l'usage et les formes d'art traditionnels.

La figure 13 représente en plan quelques travées d'une église d'alors qui se compose d'une nef

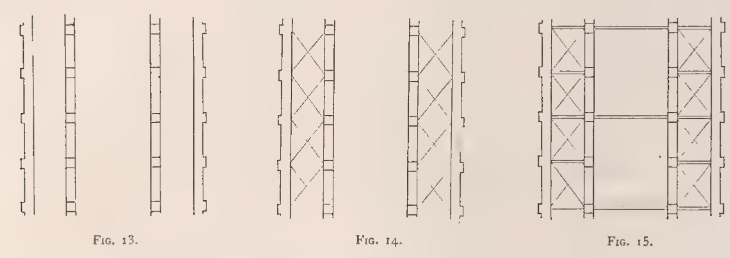


Fig. 13. Fig. 14. Fig. 15.

séparée des bas côtés par deux rangs de piliers semblables et de deux murs latéraux munis de contreforts plats, une charpente apparente recouvrant les trois compartiments qui en résultent. L'inconvénient de cette disposition, la toiture des bas côtés étant facile à atteindre et les malfaiteurs pouvant s'y introduire facilement, fut qu'elle pouvait particulièrement donner lieu à des incendies, et l'on couvrit les bas côtés par des voûtes d'arêtes en maçonnerie, à la façon des Romains, c'est-à-dire sans nervures ni arcs-doubleaux (fig. 14).

Mais les combles des hautes nefs avec leurs charpentes apparentes reliaient mal entre eux les grands murs parallèles de l'église; ces charpentes avaient peut-être aussi un aspect assez peu monumental. L'idée vint donc d'établir, de deux en deux piliers, un arc transversal à la nef, portant pignon, et recevant les pannes du comble, soulagées dans l'intervalle par une ferme en bois (fig. 15). Voir l'église de *Cerisy-la-Forêt* (Manche) (pl. LXXII et LXXIII); celle du prieuré de Saint-Vigor, près Bayeux, démolie, était ainsi couverte[1].

Les croisés normands avaient observé dans la Syrie centrale[2] cette disposition d'arcs transversaux qu'on retrouve aussi à la basilique de Sainte-Praxède, à Rome, élevée de 817 à 824, par le pape Pascal Ier. Le plan (fig. 16) fait voir que les points d'appui des arcs de la nef de cette église sont composés de piliers très allongés, comme le seraient des pans de murs perpendiculaires à la

1. *Monasticon Gallicanum*. Les voûtes d'arêtes des bas côtés furent munies d'arcs-doubleaux, afin de donner plus de rigidité aux constructions.
2. *La Syrie centrale*, par M. de Vogüé; église de Roueiha.

nef, afin de résister à la poussée des arcs. Ils sont en saillie dans les bas côtés d'environ 1m,30, ce qui n'est pas sans inconvénient. Des fermes en bois sont établies sur les points d'appui intermédiaires. Le même système existait à la cathédrale de Modène, et se voit encore à San-Miniato de Florence. Enfin, il restait encore un côté peu satisfaisant, c'est-à-dire l'existence sur les nefs de toitures apparentes, combustibles, ayant de plus le désavantage de n'isoler qu'à demi le vaisseau de la température extérieure.

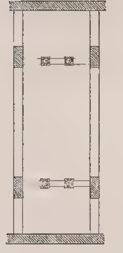


Fig. 16.

A cette époque, Guillaume II avait pris pour conseiller intime le moine Lanfranc, Lombard d'origine, qui amena avec lui, et fit venir en diverses autres circonstances, de nombreux disciples habitués au genre de construction en usage depuis longtemps déjà dans le nord de l'Italie. Le plan de Saint-Ambroise de Milan, celui de Saint-Michel de Pavie (fig. 17), avec de gros et de petits piliers alternés de deux en deux, fut adopté par les architectes normands, qui n'osèrent d'abord se risquer à établir sur ce plan des voûtes d'arêtes au carré, à l'instar des voûtes lombardes, les murs de leurs édifices étant *beaucoup* plus élevés; aussi continuèrent-ils encore malgré cette transformation à les couvrir par des charpentes apparentes.

Ils ne tardèrent pas cependant à condamner eux-mêmes une pareille inconséquence souvent répétée, à s'enhardir, et à créer un système de voûtes répondant au plan lombard, mais beaucoup plus logique. Les piliers du plan lombard sont différents de deux en deux, et les plus gros offrent une plus grande résistance, ce qui convenait parfaitement, à la retombée des arcs diagonaux (fig. 18). Mais, nous venons de le dire, les Normands n'imitèrent pas la voûte lombarde, dont l'aspect est peu satisfaisant à cause de la trop grande étendue franchie dans le sens de la longueur de la nef : cette voûte est plus profonde encore que sa largeur; ils subdivisèrent cette voûte d'arête en jetant en travers de la nef un arc-doubleau de l'un des petits piliers à l'autre. Cet arc fut destiné à supporter vers chaque mur deux voûtes en berceau : la voûte sexpartite était dès lors trouvée. Ainsi le plan primitif de Saint-Étienne de Caen était d'abord inconséquent pour sa charpente primitive, et l'adjonction de la voûte sexpartite en faisait, au contraire, une œuvre parfaitement rationnelle, pouvant faire supposer tout d'abord que cette unité n'a été que le résultat d'un premier jet[1]. Enfin, le plan à piliers alternes, ou lombard, répond beaucoup mieux à la combinaison des voûtes sexpartites normandes, parce que la colonnette sans objet de Saint-Michel de Pavie est, en Normandie, prolongée jusqu'à la naissance des voûtes pour en recevoir la subdivision; à Saint-Michel, elle n'a pas de raison d'être; c'est ce qui fait la supériorité de la voûte normande.

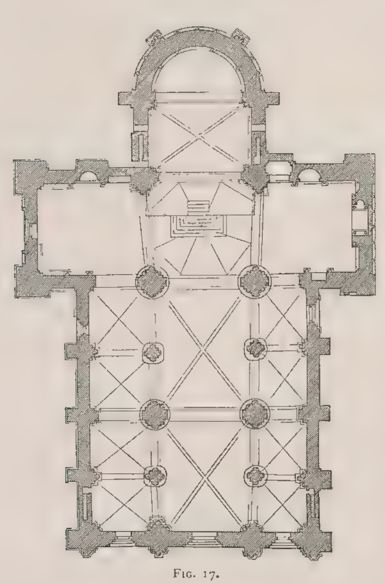


Fig. 17.

1. Ce que nous disons est beaucoup plus sensible dans d'autres édifices que nous mettons sous les yeux des lecteurs, la différence entre la dimension des piliers étant plus grande.

Un autre système a été encore inauguré par les Normands et par eux seuls. Il s'agit de voûtes d'arêtes établies sur le plan lombard, dont les nervures diagonales reposent sur les gros points d'appui comme précédemment, et qui sont recoupées par un arc-doubleau transversal reposant sur les points d'appui les plus petits, lequel arc ne porte qu'un mur de l'épaisseur de la nervure et correspond nécessairement avec la clé du berceau recoupé selon son axe; il n'est pas question ici d'une voûte *sexpartite*, mais réellement d'une *voûte d'arête* sur plan carré, divisée en six parties. Sa projection se confond avec celle du système précédent. Cette disposition n'a-t-elle pas pour but de *meubler* davantage les voûtes au carré des nefs, tout en utilisant les piliers intermédiaires? Le plan lombard s'accommode très bien d'ailleurs du système. Il n'en est plus de même quand celui-ci est posé après coup sur un plan latin, comme à l'Abbaye aux Dames, à Caen (fig. 19); il est ici évidemment beaucoup moins rationnel. Hâtons-nous d'ajouter que si les piliers avaient été faits pour porter une pareille disposition, ils eussent été certainement de forme alternée.

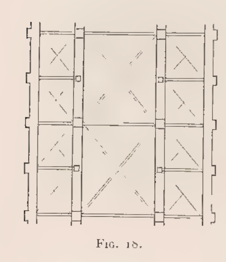


Fig. 18.

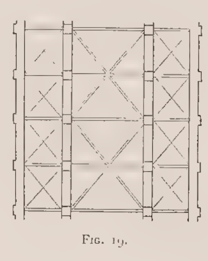


Fig. 19.

Dans la figure 20, on remarque que les voûtes d'arête des bas côtés n'ont pas encore de nervures, tandis que la figure 21 donne le système complet d'un édifice à voûtes sexpartites, au douzième siècle.

Enfin, ce dernier système, vraisemblablement inauguré pour la première fois à l'Abbaye aux Hommes, à Caen, produisant une très forte poussée à cause du grand développement donné aux arcs diagonaux, c'est alors qu'on inventa la voûte barlongue (fig. 22), moyen plus simple et plus rationnel encore, dans lequel tous les points d'appui sont d'égale section, comme dans les plans latins; les poussées et la charge sont moins grandes et mieux réparties, et par conséquent la stabilité est mieux assurée.

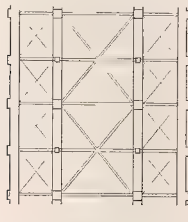


Fig. 20.

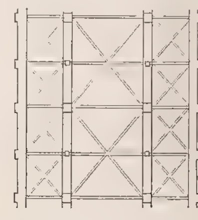


Fig. 21.

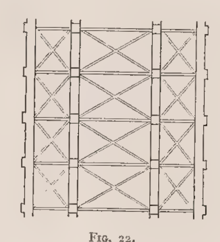


Fig. 22.

Tels sont les différents systèmes adoptés pour couvrir les monuments avec charpentes ou avec voûtes, à l'époque romane en Normandie. Il sera intéressant d'étudier chacun d'eux successivement, et plus en détail, sur les monuments que nous avons choisis, et dont nous analysons les formes dans la suite de cet ouvrage.



A Saint-Georges de Bocherville, près Rouen
(D'après Cotman.)

DEUXIÈME PARTIE

L'ARCHITECTURE NORMANDE

AU ONZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

ÉGLISES SANS BAS CÔTÉS. — ABSIDES CARRÉES. ABSIDES DEMI-CIRCULAIRES. — DU PLAN LATIN. — INFLUENCE MÉRIDIONALE. — NEFS AVEC BAS CÔTÉS ET CHARPENTES APPARENTES. — BAS CÔTÉS VOUTÉS SANS NERVURES. — DES VOUTES BARLONGUES ADOPTÉES EXCEPTIONNELLEMENT SUR LES CHŒURS OU SANCTUAIRES. — DES CONTREFORTS.



Les églises normandes les moins importantes se composent d'une nef et d'un chœur dont la forme est carrée ou demi-circulaire. L'emploi du plan de la basilique latine dut nécessairement avoir pour effet d'amener les constructeurs à édifier des absides semi-circulaires; il n'y en avait pas d'un autre genre, d'ailleurs, dans le Midi, et cette tradition dut s'imposer aux gens du Nord, dans la plupart des circonstances. Mais déjà, nous l'avons vu, certains édifices chrétiens primitifs de l'Angleterre étaient construits en bois comme en Scandinavie. Or il n'est pas très pratique de faire, en bois, une abside circulaire, et les plans des églises de Norvège ont dû être généralement



Fig. 23.

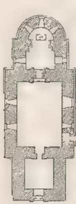


Fig. 24.

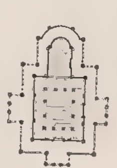


Fig. 25.

rectangulaires sur toutes leurs faces, comme les églises d'Urnes, de Hadals, d'Aardals (fig. 23), etc. Celles-ci ne datent tout au plus, il est vrai, que du onzième ou du douzième siècle; mais elles n'ont été vraisemblablement, en principe, que la reproduction exacte d'édifices antérieurs analogues en maçonnerie. On éleva aussi en Norvège des absides demi-circulaires (fig. 24, église de *Hove*). L'église de Borgunds, en bois, du douzième siècle (fig. 25), présente à la vérité une abside demi-circulaire, mais c'est un cas exceptionnel, et cela doit tenir à la tradition de plus en

plus répandue dans ces régions; par une influence opposée, l'habitude de voir, dans le Nord, des sanctuaires carrés, dut faciliter aux architectes saxons l'application de cette dernière forme (fig. 26, église de Vernes, Norvège), et ensuite aux Normands, lors même qu'il s'agissait d'édifices en maçonnerie. Il y eut donc, très anciennement aussi, des églises avec abside carrée, en Angleterre, et ensuite en Normandie. Nous donnons comme exemples de chevets carrés, en Normandie, les plans des églises de *Vieux-Pont-en-Auge*, de *Saint-Martin-de-la-Lieue* (Calvados) (pl. VIII, fig. 7 et 8).

Fig. 26.

Quant à la forme demi-circulaire des absides, elle a toujours été dominante, surtout pendant le onzième siècle. Voir, comme exemples, le petit plan de l'église de *Friardel* (Calvados) (pl. VIII, fig. 5) et les plans plus importants d'*Esquay-Notre-Dame* (Calvados) et de *Saint-Céneri-le-Gerei* (Orne) (pl. IX, fig. 9 et 10); ce dernier a un transept et des absides; enfin voici l'église de *Neuf-marché* (Seine-Inférieure) (pl. IX, fig. 4), où l'on remarquera (fig. 27) la disposition originale du plan qui permet de pénétrer dans chaque bras du transept sans passer par la croisée, principe déjà exprimé, mais peut-être plus correctement, dans le plan de Saint-Céneri-le-Gerei.

Les architectes des premiers siècles, en adoptant la disposition de la basilique chrétienne, nous l'avons vu à propos de l'ancienne cathédrale d'York (fig. 9), eurent soin de reproduire le transept des basiliques romaines, conformément à leur pensée religieuse : il donnait, en effet, à l'édifice la forme d'une croix à branches inégales, appelée latine. D'après certains auteurs, l'origine des transepts viendrait des *chalcidiques*, dont parle Vitruve, d'une manière un peu vague. Les chalcidiques existaient exceptionnellement, dit-il, dans les basiliques d'une trop grande longueur et à leurs extrémités; il ne dit pas quelle était leur destination. Ils étaient placés en travers de la nef près de l'abside ou près de l'entrée. Ils auraient donc donné lieu à l'existence, soit des transepts, soit des narthex. Nous reviendrons sur ce sujet en examinant les grands plans normands du douzième siècle.


Fig. 27.

Voici le plan de la basilique de *Sainte-Marie du Capitole*, à Rome (fig. 28), connue depuis le quatorzième siècle sous le nom de *Santa-Maria in Ara Cœli;* il en est fait mention dès le onzième siécle. Elle a été fort maltraitée dans la suite; aussi n'est-elle plus aujourd'hui tout à fait conforme à notre plan. On remarquera que la nef contient douze travées, séparées, comme il arrivait souvent, par des colonnes de sections diverses, empruntées à différents édifices antiques; sa largeur est de 15 mètres. La nef de *Saint-Paul hors les murs*, reconstruite il est vrai récemment, mais selon l'ancienne, avait environ 22 mètres; *Sainte-Marie-Majeure* en a 17. Saint-Remi de Reims, au dixième siècle, ne différait de Saint-Paul hors les murs que par le bas côté qui tournait autour du chœur et par l'adjonction des chapelles à l'est du transept. Sa nef a 16m,50 environ. C'était alors le plus vaste édifice des Gaules [1].

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, vol. IX, p. 217.

Nous appellerons dès à présent l'attention sur quelques points importants qui frappent à première vue à *Notre-Dame-sur-l'Eau* (Domfront)[1]. Les Normands n'ont pas donné à leurs plus vastes monuments une aussi grande largeur que celle des basiliques; le bois de chêne qu'ils employaient pour les couvrir ne le permettait guère; le tronc de celui-ci est moins haut sous branches; le bois en est plus dense, et présente malgré cela une moins grande rigidité relative que les bois résineux employés en Italie. D'un autre côté, les architectes du Nord furent sans doute frappés de la faible section que présentent les fûts des colonnes antiques, et, par suite, de la maigreur des murs élevés au-dessus; si les monolithes en marbre, ceux qui ont conservé leur assiette, étaient suffisamment résistants pour porter ces murs, il aurait fallu en avoir dans ces contrées, et l'on sait que le sol en était, comme aujourd'hui, dépourvu. Ils durent construire leurs points d'appui en petits matériaux agglomérés; et, de ce fait, ils se virent dans l'obligation d'augmenter beaucoup l'épaisseur de ces points d'appui. Enfin, nous pourrions insister sur ceci, que la basilique latine présente un aspect général grêle et quelque peu inquiétant sous le rapport de la stabilité, et que des gens d'un caractère prudent durent modifier, dès l'origine, certains détails qui leur parurent peu rationnels, et préférer les formes nouvelles déjà adoptées en Occident, comme celles de larges piliers cantonnés de colonnettes remplaçant les colonnes antiques, lesquelles, vu leur petit diamètre, n'auraient jamais dû porter de murs aussi élevés.

Fig. 28.

L'église citée plus haut, qui remonte à environ l'an 1050, *Notre-Dame-sur-l'Eau,* à Domfront (pl. IX, fig. 8), quoique de petite dimension, nous offre une application de ce système de nef à piliers semblables destinés à porter de simples combles en charpentes. Entre ce plan et celui de *Santa-Maria in Ara Cœli*, il faut noter d'autres différences. Sans parler de ses dimensions plus petites, l'abside est précédée d'un chœur ou partie droite voûtée, destiné au clergé; deux petites absidioles sont ouvertes dans chaque bras du transept, comme à York; enfin une tour centrale ou clocher a été établie à l'entrée du chœur, sur la croisée. Nous verrons que cette dernière disposition est très caractéristique des monuments normands.

Tel est, d'une façon générale, aux onzième et douzième siècles, en Normandie et en Angleterre, le plan d'une église chrétienne, simple, comparé à la basilique latine. Nous voyons ce plan se développer successivement à l'église restituée de l'abbaye du mont Saint-Michel (pl. VIII, fig. 4), où les bas côtés se prolongent sur les flancs du chœur; à l'église Saint-Nicolas de Caen (pl. VIII, fig. 1), où ont été établis un porche et deux tours en avant de la nef, une tour centrale et

1 Dans la figure 8, pl. IX

deux tribunes dans chaque transept[1]; à Guibray (Calvados) (pl. VIII, fig. 2), où les absidioles sont placées à l'extrémité des bas côtés du chœur; enfin, à l'église *Sainte-Trinité*, ancienne *abbaye aux Dames* à Caen (pl. IX, fig. 2), qui, en plus de son abside principale, possède quatre absidioles, une crypte, une tour centrale et deux tours en façade. Ce dernier monument mérite que nous nous y arrêtions d'une façon particulière. Il joue, en effet, un rôle considérable dans l'architecture normande des onzième et douzième siècles. Nous aurons à examiner ses transformations successives, et nous serons obligé d'y revenir pendant le courant de notre étude.

Mais, avant d'entrer dans quelques détails à son sujet, il nous faut connaître d'autres exemples de cet art du onzième siècle, ayant pour point de départ le plan latin que nous avons analysé.

L'un des édifices les plus anciens de la Normandie, qui aurait été élevé de l'an 1013 à l'an 1019, serait l'église de l'abbaye de Bernay, transformée aujourd'hui en Halle aux grains, et qui offre beaucoup d'intérêt. Bernay fut le domaine particulier de Richard II; il le donna à sa femme, Judith de Conan, duchesse de Bretagne, qui voulut, de ses biens dotaux et du consentement du prince, fonder cette abbaye, élevée sous la direction du bienheureux Guillaume de Dijon, lequel gouverna Fécamp depuis l'an 1001. Mais Judith mourut avant la fin des travaux, et Robert Cornalis dit que l'église fut achevée par le duc Guillaume, vers 1050. Ici nous poserons un point d'interrogation. La nef et le chœur sont-ils tous les deux de la même époque? Sinon, quelle est la partie la plus ancienne? Sont-elles toutes les deux antérieures à 1050?

Pour répondre à ces questions, nous dirons que la nef porte les traces de reprises importantes sur les piliers. La section de ceux-ci (pl. XI), qui a beaucoup de rapport avec celle des points d'appui de l'église Saint-Germain de Pont-Audemer (pl. X), ne présente de colonnes engagées que sur l'épaisseur même desdits piliers, et les assises des colonnes, ainsi que le piédroit contre lequel elles sont adossées, ne se raccordent pas avec le reste du point d'appui; elles semblent moins anciennes et ont dû être rapportées après coup, ainsi que les chapiteaux et le gros tore formant la première archivolte. D'un autre côté, avant 1050, en Normandie, on construisait peu de voûtes sur les bas côtés des nefs; nous pouvons donc penser que la nef, achevée sous Guillaume, n'était pas telle qu'on la voit aujourd'hui. Mais, dans la taille des parements, on remarque que les hachures sont grossièrement faites, et que celles des colonnes du chœur sont inclinées et non verticales; les joints des assises sont très grands (de 15 à 30 millimètres), ce qui indique une construction très primitive; de sorte qu'on peut admettre que les parties les plus anciennes sont antérieures à 1050, mais qu'on y a fait postérieurement des additions.

Quant au style particulier de l'abbaye de Bernay, il faut dire qu'il n'a pas le caractère franchement normand des autres monuments de la contrée. Ainsi, les gros tores des archivoltes de la nef et du chœur sont exceptionnels en Normandie, de même que les tailloirs des chapiteaux, dont les chanfreins sont encadrés de baguettes (pl. CLIII, fig. 12), et le caractère de l'ornementation ne rappelle pas celui du pays. Judith de Conan n'aurait-elle pas amené avec elle des ouvriers et des artistes d'une autre contrée, comme elle avait appelé à Bernay le bienheureux Guillaume de Dijon pour diriger l'abbaye? Ce qu'il faut bien reconnaître, en tous cas, c'est que les chapiteaux du bas côté du chœur n'ont pas de rapport avec ceux des édifices élevés du temps du Conquérant, non plus que ceux de la nef et du transept. Un triforium donnant sous le comble du bas côté est ouvert à chaque travée par une arcature jumelle; entre chacune de ces arcatures, on en a disposé une

1. Il faut parler ici des absidioles de Saint-Nicolas de Caen, c'est-à-dire de celles qui terminent à l'est les bas côtés : elles sont circulaires à l'intérieur et carrées à l'extérieur. Plusieurs églises offrent cette particularité: Lessay, le mont Saint-Michel, Saint-Gabriel, Cerisy-la-Forêt, Romsey, etc. Cet usage pourrait venir de Lombardie, où l'on rencontre à Saint-Jacques-de-Côme, à Saint-Abondio, à Sainte-Fidèle et à Sainte-Marie del Tiglio, province de Côme, des absidioles de ce genre

autre qui est aveugle et placée au-dessus du pilier du rez-de-chaussée; c'est le seul exemple que nous connaissions d'une pareille disposition, qui fait bien voir qu'en principe les architectes ne se préoccupaient pas, quand c'était inutile, de renforcer les murs en ce point, puisque la nef était dépourvue de voûtes, et qui, enfin, peut faire supposer que les entraits de la charpente étaient placés comme il est indiqué en *a* de la planche XI.

Les bas côtés de la nef sont voûtés en calotte sphérique, contrairement à ceux du chœur, qui sont voûtés en arête, sans nervures. Si ces petites coupoles sont du temps de la construction, et nous en doutons, ce serait peut-être alors le seul exemple de ce genre et de cette époque, en Normandie, avec la voûte, aujourd'hui démolie, de l'église de *Rucqueville*, dont il sera parlé plus loin; il en reste assez pour retrouver la forme primitive en coupole [1].

Le transept (pl. XI, fig. 3 et C) indique un triforium ou galerie semblable à ceux qui ont été construits depuis dans les transepts des églises des abbayes de Jumiège et de Saint-Étienne de Caen.

Deux autres édifices, l'église Saint-Germain de Pont-Audemer (pl. X) et celle de Secqueville en Bessin (pl. XX, fig. A), se font remarquer aussi par la simplicité de leurs points d'appui sans colonnes engagées sur leur axe. Ils doivent remonter au milieu du onzième siècle. L'église de Montivilliers (pl. XVIII), qui a des colonnes de ce genre, doit être contemporaine de ces derniers. Elle aurait été *commencée*, dit-on, par Élisabeth, seconde abbesse de ce monastère, qui mourut en 1117 [2]. Mais nous avons peine à accepter cette date, si ce n'est pour la tour centrale ou d'autres parties de l'édifice.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'église Saint-Gervais de Falaise (pl. X), on reconnaîtra que son architecture appartient aussi à une manière de bâtir qui indique une époque peu avancée, et qui, pour nous, correspond à peu près, comme les trois précédents édifices, à l'an 1050. Signalons, d'une part, les colonnes engagées séparant régulièrement chaque travée et montant jusqu'au sommet du mur, et, d'autre part, la simplicité des archivoltes, dont les claveaux sont partout sans moulures. Si le plan des piliers a une forme régulière, l'aspect général de cette nef, sans triforium, comporte une certaine rudesse, et les proportions générales sont plutôt le résultat de la raison seule que celui d'un réel sentiment du beau encore enveloppé dans l'inexpérience de cette époque. Pourquoi ces colonnes engagées ? Sont-ce des nervures destinées à donner plus de raideur aux murs ? Alors elles sont justifiées. Ou ne viennent-elles pas plutôt d'un emprunt peu logique fait aux plans des monuments du centre de la France, où elles étaient destinées à porter les arcs doubleaux soulageant les voûtes en berceaux des nefs? Nous trouvons plus raisonnables les exemples précédents de Pont-Audemer et de Secqueville, parce que les colonnes de Guibray ou de Montivilliers ne devaient pas toujours correspondre aux entraits, ou alors ceux-ci devaient être souvent trop éloignés entre eux. Est-ce ce manque de correspondance des colonnes engagées avec les entraits qui fait qu'on ne trouve pas ou peu de traces de chapiteaux les couronnant ? C'est assez probable. S'il n'y avait rien à mettre sur ces colonnes, un chapiteau était inutile, en effet.

Nous venons de parler d'un emprunt illogique fait aux plans des monuments du centre de la France, à propos des piliers portant des colonnes engagées sur les faces qui regardent la nef et les bas côtés. Cela ne semble-t-il pas mieux démontré encore quand les bas côtés ne sont pas voûtés ? Ainsi, nous voyons, à l'église *Notre-Dame-sur-l'Eau* (pl. XXII), que ces colonnes, du côté du collatéral, vont s'arrêter sur le faîtage de l'appentis sans avoir aucun objet. Il y a là évidemment un manque d'étude de la part de l'architecte, qui n'a eu que faire d'une donnée qu'il n'avait probablement pas créée lui-même.

1. L'appareil fort régulier des voûtes spheriques de Bernay peut faire supposer qu'elles auraient pu être construites sous Louis XIV en même temps que les bâtiments actuels de l'abbaye.

2. *Histoire générale de l'Architecture*, par D. Ramée, vol. II, p. 832.

Nous avons dit qu'il existe peu de monuments normands antérieurs au onzième siècle. Il en est peu également qui aient vu le règne de Guillaume le Conquérant, qui succédait à son père, Robert le Magnifique, en 1035. Le jeune duc avait alors huit ans, et l'on sait toutes les difficultés qui survinrent, les rivalités et les haines qui se produisirent par suite des revendications des seigneurs normands qui réclamaient leur indépendance, et enfin les meurtres qui se succédèrent, et dont furent victimes les partisans de Guillaume. Il se passa ainsi quelques années nécessaires au développement physique du prince et à la consolidation de son gouvernement; il y eut dès lors, pendant ce temps, un ralentissement dans les entreprises de constructions. Mais tout à coup, cet art qui, on le sait, s'était réveillé, au onzième siècle, dans tout l'Occident, prit un grand essor en Normandie, et c'est grâce à une circonstance particulière, dit l'histoire, que le duché fut doté de deux édifices de premier ordre, les deux véritables types les plus intéressants de l'architecture romane de cette contrée. Nous avons vu, en effet, précédemment, qu'en considération de leur degré de parenté trop rapproché, Guillaume de Normandie et Mathilde de Flandre n'obtinrent une dispense du pape qu'à la condition que les époux feraient bâtir chacun une abbaye. Le premier de ces monuments, l'église Sainte-Trinité, ou abbaye aux Dames, aurait été élevé par Mathilde en 1062, l'autre dédié à saint Étienne, ou abbaye aux Hommes, ne fut fondé qu'en 1064. Sainte-Trinité fut consacrée en 1072, et Saint-Étienne seulement en 1077, à cause sans doute de son étendue beaucoup plus considérable, qui dut nécessiter un plus long travail d'exécution.

Nous devons faire ressortir ici un fait de la plus haute importance, c'est que les deux édifices contemporains semblent cependant n'avoir absolument rien de commun par le style : ce n'est ni le même principe d'art, ni, à coup sûr, la même direction, qui ont présidé à leur création. L'abbaye aux Dames a été bâtie, comme les premiers édifices que nous venons de citer, selon le principe de la basilique latine, traditionnel dans le pays; il faut la voir, bien entendu, comme elle a été le premier jour, c'est-à-dire avec sa nef à piliers semblables, et la nef et les bas côtés couverts par des charpentes apparentes (celles-ci furent remplacées au douzième siècle par des voûtes), tandis que Saint-Étienne fut le résultat d'une idée nouvelle, de l'importation en Normandie d'un plan qui y était probablement inconnu jusqu'alors. Pourquoi cette différence fondamentale dans l'accomplissement d'un même vœu, d'une même pensée, dans l'éclosion de deux édifices qu'on devrait, en vertu des événements politiques dont il vient d'être question, pouvoir considérer comme deux frères sortis d'une seule et même souche artistique?

Existait-il donc en ce lieu une église de Sainte-Trinité avant la fondation de Mathilde, qui s'était mariée en 1053 ? Une légende populaire donne une autre explication de la fondation de cette dernière abbaye : Mathilde, reprochant toujours à son mari sa bâtardise, aurait été traînée par les cheveux jusqu'à l'extrémité de la rue de Vaucelles. Plus tard, pour expier sa violence, Guillaume aurait construit le monastère de Sainte-Trinité.

Faut-il ajouter foi à cette fable répétée par un bénédictin du dix-septième siècle, Dom Mathieu de la Dangie, dans son *Apologie du roi Guillaume?* Si la légende est fausse, ne pourrait-elle être vraie sur un point, à savoir qu'il existait déjà une église au même lieu, avant la construction de celle qui fut le résultat de la punition du pape ? Personne, en effet, n'aurait ajouté foi à la fable, pendant un temps, sans l'existence du fait matériel d'un monument; à cause de la différence considérable qu'on peut signaler entre la disposition et le style de l'architecture de Sainte-Trinité et de Saint-Etienne, on serait tenté de croire que ces édifices ne sont pas contemporains. Ils ne sont pas certainement, nous le répétons, le résultat d'une même pensée.

Nous avons parlé, dans notre partie historique, de l'arrivée du moine Lanfranc à la cour de Normandie, et de la rapide fortune qui le poussa au sommet de la puissance et fit de l'ennemi du

duc Guillaume son conseiller le plus intime. Lanfranc était Lombard. Originaire de Pavie, grand lettré, doué d'une intelligence supérieure et d'un savoir exceptionnel, entouré de religieux, ses compatriotes et ses disciples, ceux-ci d'un grand mérite également et au courant des progrès de la science et certainement des moyens de construction adoptés depuis deux siècles en Lombardie, Lanfranc, disons-nous, fut nommé enfin abbé de Saint-Étienne par Guillaume en 1063 [1].

Chargé par Guillaume de Normandie de diriger les constructions de la nouvelle abbaye, « il lui fut expressément enjoint la plus grande activité ». Lanfranc dut avoir, quoique selon nous il n'ait pas été architecte, une influence exceptionnelle sur ce chantier, qui fut sa chose personnelle. Notons que, conseiller du duc depuis l'an 1054, sa grande autorité devait être absolue en ces matières depuis cette époque et dans toutes ces contrées.

L'église de l'abbaye aux Hommes fut donc érigée selon le plan lombard qu'avait préféré, sinon dessiné, Lanfranc. Voici (fig. 29) le plan restitué que nous empruntons à l'*Histoire générale de l'Architecture*, de M. Daniel Ramée. Les colonnettes qui garnissent les parties circulaires des absidioles du transept appartiennent au treizième siècle.

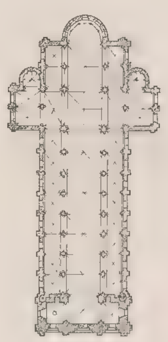


Fig. 29

Ce plan comporte des piliers différents de deux en deux travées, et par conséquent le projet de bâtir sur la nef des voûtes d'arêtes au carré, et aussi sur les bas côtés, la voûte haute devant en conséquence couvrir deux travées. Nous verrons plus loin que les constructeurs normands, poussés ainsi dans une voie toute nouvelle et complètement inconnue d'eux, furent abandonnés pendant l'exécution des travaux par leur directeur Lanfranc, nommé en 1070 à l'archevêché de Cantorbéry, et qu'un Normand, Guillaume Bonne-Ame, moine de l'abbaye du Bec, lui succéda; celui-ci avait probablement vu ailleurs des voûtes du genre de celles projetées [2]; mais il fut assez prudent pour renoncer aux conséquences du plan lombard, c'est-à-dire à l'idée d'établir des voûtes quelconques sur la nef; les murs étaient alors élevés (selon le système nouveau) probablement à peu près à la hauteur du sol de la galerie de Clerestory. Pour sortir de toute difficulté, et selon l'usage d'alors en Normandie, l'église fut couverte par une charpente apparente; les bas côtés seuls avaient reçu des voûtes d'arêtes. Cette prudence très justifiée, si ce n'était pas l'ignorance, eut toutefois pour résultat de produire ce jour-là une œuvre qui, il faut bien l'avouer, était une véritable inconséquence. Pourquoi, en effet, des points d'appui alternes différents remplissant des fonctions semblables? C'est là une des grosses questions qu'il s'agit de traiter dans ce livre; nous y reviendrons plus loin. Mais n'oublions pas l'église Sainte-Trinité, que nous avons abandonnée un instant; il s'agit de bien établir ici la ligne de démarcation à partir de laquelle se produira de ce fait une évolution importante dans l'ensemble comme dans les détails de l'architecture romane normande.

Le plan de la nef de Sainte-Trinité est composé de points d'appui de pareille section : une pile rectangulaire cantonnée de quatre demi-colonnes, à l'instar des autres églises primitives de l'Occident. Mais un fait capital nous frappe au premier examen : les deux rangs de piliers ne sont

1. « L'opinion la plus commune est que Lanfranc avait quitté, dès 1063, le monastère d'Hellouin, pour venir diriger celui de Saint-Étienne. Elle se fonda sur le *Chronicon Beccense* (édition de Giles, p. 197), sur Guillaume de Malmestury, *De gestis pontificum Anglorum*, apud *Rerum anglicarum scriptores*, p. 216, et sur un calcul que l'on trouve dans une des lettres de saint Anselme, qui dit lui-même qu'arrivé au Bec, en 1060, il fut, trois ans après, nommé prieur de cette abbaye. Lanfranc n'y était donc déjà plus, mais la date de 1066, établie d'après le texte si net et si précis d'Orderic Vital, qui dit ailleurs que la dédicace de l'église Saint-Étienne eut lieu douze ans après, c'est-à-dire en 1078, semble rendre la dernière opinion plus probable. » (*L'abbaye de Saint-Étienne de Caen*, 1066-1790, par C. Hippeau, p. 17.)

2. Il était allé à Jérusalem avec Thierry, abbé du monastère d'Ouche. Revenu par la Lombardie sans doute, il prit l'habit religieux à Caen, et fut nommé abbé de Saint-Étienne à la place de Lanfranc.

pas parallèles aux deux murs des bas côtés ; le bas côté gauche, principalement, va se rétrécissant vers le transept, tandis que celui de droite s'en écarte, moins sensiblement, il est vrai. Il semblerait qu'une nef plus ancienne ait précédé la nef actuelle et que, lors de sa reconstruction, on ait suivi l'axe longitudinal tout en conservant les murs latéraux. Ajoutons que les arcs qui portent sur les piliers de la nef retombent sur de simples colonnes, excepté aux extrémités, vis-à-vis de la tour centrale d'un côté, et de l'autre, contre les tours de la façade.

A ces extrémités, les arcs de la nef reposent sur des colonnes accouplées, disposition qui semble annoncer la rencontre de deux projets différents. L'inspection des figures 30 et 31 précisera notre pensée. A (fig. 30) donne le pilier d'angle de la nef et du transept, côté droit en entrant; B, le plan du pilier de la nef qui le précède; D (fig. 31) donne le plan du pilier de la nef qui précède les tours à l'entrée de l'église, et C, le pilier de la tour elle-même. Dans notre dessin, les archivoltes sont ponctuées et font voir les raccords maladroits résultant vraisemblablement d'une reconstruction de la nef. Cette disposition de colonnes accouplées n'était pas rare aux onzième et douzième siècles dans les édifices normands ; il en reste encore des traces à l'église de *Gournay;* les fouilles exécutées récemment (1884) dans l'église *Saint-Ouen* de Rouen [1], pour la construction d'un calorifère, ont mis à découvert les bases des anciens piliers romans disposés de la même manière (fig. 32). Il existe même, en certains cas, jusqu'à trois de ces colonnes sur l'épaisseur des piliers, comme à la cathédrale de Norwich (pl. LVIII), afin, sans doute, de donner à ceux-ci plus d'étendue dans ce sens et, par suite, plus de résistance. Enfin les doubles colonnes engagées sont quelquefois placées sur les faces d'arrière et d'avant de ces piles, et non sur les côtés, comme à l'église du prieuré de Binham (Norfolk) (fig. 33), celles-ci étant, pour les mêmes raisons qu'à Norwich, d'une très grande profondeur.

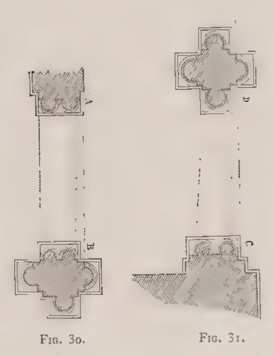
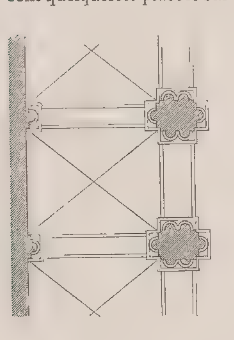
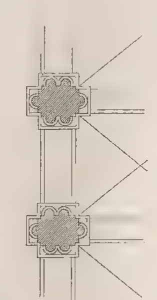


Fig. 30. Fig. 31.





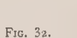


Fig. 32.



Fig. 33.

Les murs des bas côtés de la nef de l'abbaye aux Dames ont été percés, dès l'origine, de fenêtres en plein cintre, dont les axes ne correspondent nullement avec ceux des voûtes des bas côtés; des contreforts peu saillants (environ 20 centimètres), aujourd'hui détruits, et dont les traces sont encore à peine visibles sur les murs, étaient placés assez régulièrement entre ces fenêtres ; ces contreforts n'étaient

1. L'église Saint-Ouen a été brûlée en 1050; reconstruite, elle fut brûlée de nouveau en 1248 (Pugin, p. 70). L'absidiole du côté nord doit appartenir à la première église, et les piliers retrouvés de la nef à la seconde, et en conséquence ils doivent avoir été élevés à la fin du onzième siècle.

donc pas situés non plus au droit des piles actuelles de la nef. Notre plan d'ensemble les indique (pl. IX, fig. 2). On doit en conclure encore que les piliers de la nef n'ont pas été construits en même temps que les murs latéraux, qu'ils ont été bâtis postérieurement [1], puisque la disposition des fenêtres et des contreforts primitifs, aujourd'hui détruits, est devenue un contresens pour la nef actuelle [2].

Mais à quelle époque put avoir lieu un aussi notable changement ? A en juger par le style de l'ornementation, ce fut certainement encore pendant le onzième siècle. D'ailleurs, on n'ignore pas qu'après la mort de Guillaume, les mêmes seigneurs qui avaient comblé l'abbaye de donations et de bienfaits, se mirent à ravager les terres qu'ils avaient données, brûlèrent les fermes, pillèrent les grains et les bestiaux, emprisonnèrent les fermiers et les vassaux, et même en tuèrent plusieurs [3]. Y aurait-il donc lieu de s'étonner que l'abbaye de Sainte-Trinité elle-même, au milieu de semblables violences, n'ait pas été épargnée et qu'elle soit devenue ainsi la proie des flammes ? En admettant cette hypothèse, à une époque où les incendies d'églises étaient d'ailleurs continuels, on comprendrait des faits difficiles à expliquer autrement. Ainsi, en comparant l'ornementation des chapiteaux de ce monument avec ceux de la nef de Saint-Étienne, on voit qu'il y a des différences tout à fait sensibles; le chapiteau caractéristique de Saint-Étienne, que l'on retrouve dans d'autres édifices du même temps, à Saint-Nicolas de Caen, à Saint-Ouen de Rouen, lequel se compose assez uniformément de grosses volutes aux angles au-dessus d'un rang de feuilles épannelées, n'existe plus à Sainte-Trinité, où la décoration est beaucoup plus riche et plus variée, et indique les dernières années du onzième siècle. A cette époque doivent appartenir, comme étant bien de ce même style, une partie du transept et le chœur. Nous serions donc disposé, dès lors, à ne reconnaître comme appartenant au temps de la reine Mathilde que la crypte, les murs des bas côtés de la nef, les parties inférieures des trois tours et certains autres du rez-de-chaussée du transept [4].

1. Nous empruntons une partie de nos descriptions et appréciations au petit ouvrage que nous avons publié en 1864, ayant pour titre : *L'église de la Trinité et l'église de Saint-Étienne, à Caen.* Nous profiterons de notre citation pour faire ici un erratum à ce livre : le mot *postérieurement* doit y remplacer le mot *antérieurement*, qu'on y lit page 19; il est aisé, en effet, de voir qu'il contient une erreur involontaire, puisque ce mot vient détruire notre conclusion.

2. On ne se méprendra pas ici sur les piliers dont nous parlons. Il s'agit de ceux que nous avons trouvés en place au moment de la restauration de l'édifice. Si l'on examine les piliers actuels, on verra qu'ils sont neufs, mais en les reconstruisant (ils étaient brûlés, et la plupart à l'état de poudre calcaire) l'emplacement comme la forme ont été scrupuleusement respectés.

3. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Trinité.* Bibliothèque nationale, nº 5650.

4. En déblayant les fondations de la petite abside qui était située contre le chœur, du côté de l'hôpital, afin de rétablir cette construction, nous avons retrouvé le socle de cette abside, encore en place et terminé par une retraite, et pénétrant dans l'épaisseur du mur de la crypte; puis, au-dessus de ce point d'intersection, l'un des contreforts extérieurs de la petite abside noyé dans les maçonneries du chœur. En continuant cet examen, on observe dans l'angle extérieur dont il s'agit, formé par la petite abside et le chœur, une fenêtre de la crypte, incomplète, qui semble pénétrer dans le contrefort de la petite absidiole. La pénétration n'a pas lieu, les claveaux des arcs buttent simplement contre le contrefort. De plus cette fenêtre, ou plutôt cette partie de fenêtre, est aveugle et a été construite pour être ainsi : il ne peut rester de doute à ce sujet quand on a jeté un coup d'œil sur ce point important, dans l'intérieur de la crypte, où l'appareil primitif du mur passe devant cette fenêtre sans faire supposer la présence de celle-ci à l'intérieur. Cette dernière disposition, qu'on remarque du côté gauche de la crypte, se répète exactement du côté droit. Ajoutons enfin que la taille et l'appareil des pierres, de la crypte comme de l'absidiole, côté de l'hôpital, semblent appartenir absolument à la même époque.

La conclusion de ces diverses remarques est celle-ci : La crypte, œuvre primitive, comme nous le supposons, a été précédée, de bien peu de temps, par l'établissement des deux petites absides latérales, et, mieux que cela, lors de la construction des deux petites absides latérales, si le plan du chœur était arrête, on dut le modifier plus tard; car les pénétrations que nous venons de signaler eussent été prévues et sans doute évitées. Si en bâtissant la crypte, on poursuivit néanmoins l'exécution des dispositions que nous voyons, c'est qu'on avait peut-être l'intention de modifier ensuite les absides. Nous croyons, en définitive, qu'on doit penser que les petites absides ont été élevées, dans toute leur hauteur, avant la crypte, et peut-être afin d'installer promptement le culte dans quelque partie de l'édifice, ainsi que cela se pratiquait souvent à cette époque; ce qui n'empêcherait pas de croire aussi que Mathilde a dû voir, entièrement achevé, le monument qu'elle avait projeté.

Les assises du mur de la petite abside que nous avons reconstruite, du côté de l'hôpital, sont sensiblement hors du niveau. L'inclinaison du socle, qui existait en partie, et les différents repères que nous avons trouvés, nous ont obligé à reproduire cette disposition singulière. Cet exemple est d'ailleurs très fréquent, comme on pourra le remarquer dans beaucoup d'autres parties de l'église, et l'inclinaison se présente toujours du nord au sud (qui est aussi la pente naturelle du terrain), ce qui, par conséquent, ne peut être attribué à une erreur d'exécution.

Les anciennes constructions, tant celle de Mathilde que celle de la deuxième époque, étaient l'une et l'autre couvertes par une charpente apparente. Il est facile, en effet, de remarquer dans les combles, sur les quatre faces de la tour centrale, au-dessous du

L'église Sainte-Trinité aurait donc été recouverte deux fois successivement par une charpente apparente.

Quant aux voûtes des bas côtés, établies selon le système romain, elles sont nécessairement sans doubleaux, ni formerets, ni nervures; elles ont été vraisemblablement construites après une seconde destruction de la charpente des bas côtés et avant le douzième siècle. D'autres monuments furent élevés après Sainte-Trinité et Saint-Étienne de Caen.

Nous avons donné (pl. XCIII) le plan de l'église Saint-Georges de Bocherville, avec une travée intérieure et extérieure de la nef, telle qu'elle était avant l'adjonction des voûtes actuelles, qui doivent remonter à la fin du treizième siècle. Cet édifice aurait été construit de 1050 à 1066 par Raoul de Tancarville, fils de Géralde, chambellan du duc Guillaume et qui avait été son gouverneur. Une charte, conservée dans un cartulaire de l'abbaye et octroyée par le duc, dit que Raoul, « de ses propres deniers, l'a entièrement construite en forme de croix ». Cette charte était sans date, et Guillaume y prenant le titre de duc seulement, il faudrait penser que le fait est antérieur à la conquête. Mais doit-on en conclure que c'est l'église de Raoul que nous avons sous les yeux ?

Le plan est bien conforme aux données de cette époque; la disposition des voûtes oblongues des chœurs sans nervures (pl. 94, fig. A) se retrouve à Saint-Nicolas de Caen, fondé vers 1062, et ailleurs[2]. Quant à la nef, il n'est pas aisé de se rendre compte de la pensée première de l'archivolte : derrière les voûtes actuelles, dans le comble, on voit (pl. XCIV, fig. A) que la colonnette centrale engagée ne monte que de deux en deux piliers jusqu'à la charpente; il y a là un tâtonnement, un système inachevé que nous ne pouvons expliquer; s'il s'agit d'un projet de voûtes au carré, il n'aurait pas été exécuté, parce qu'il est inexécutable non seulement à cause des poussées, mais à cause des fenêtres, où la trace de la voûte aurait donné une forme des plus irrégulières. Il n'en est pas de même au transept, où l'on remarque derrière la voûte actuelle, ajoutée et entre les fenêtres, une arcature qui accuse franchement le parti d'une charpente apparente. Quant au style de l'édifice, au caractère de son ornementation, on constate que l'emploi du chapiteau à godron y est très fréquent, que les bases des colonnes sont ornées de griffes, et que dans beaucoup de parties la taille des parements est très fine; ce serait là, comme nous le verrons plus loin, l'indication d'un remaniement ultérieur de la construction qui peut dater de la fin du onzième siècle ou même des premières années du douzième. Nous ne pouvons fournir aucune preuve historique à l'appui de cette opinion, mais nous engageons le lecteur à comparer les travées de Saint-Georges à celles des autres édifices du onzième siècle que nous mettons sous ses yeux, et il reconnaîtra que l'on peut être de notre avis.

Si nous avons parlé en cet endroit de l'église Saint-Georges de Bocherville, c'est à cause de la date mise en avant pour sa fondation, qui a été acceptée jusqu'ici par les archéologues comme étant celle de la construction actuelle; mais elle a dû subir plus tard, selon nous, des modifications;

bandeau portant les arcatures extérieures, les anciens solins qui accusent les pentes et la position de la couverture qu'ils protégeaient. A cette époque, les deux grands arcs de la croisée donnant dans la nef et dans le chœur étaient à la hauteur de ceux qui s'ouvrent dans les transepts : dans l'un des gros piliers, existe encore l'arrachement de l'un de ces anciens arcs, orné d'étoiles comme ses voisins qui ont été conservés.

Si l'on avait un instant la pensée de supposer que des voûtes aient pu exister en contre-bas des entraits de l'ancienne charpente dont on trouve en place les solins, on renoncerait bientôt à cette supposition en observant que l'église actuelle, déjà basse pour sa longueur, verrait diminuer sa hauteur d'un tiers environ, ce qui est inadmissible pour ceux qui connaissent l'édifice. Rappelons enfin, ce que nous avons déjà remarqué, l'absence de contreforts au droit des retombées des voûtes qu'on voudrait supposer, et la présence, au contraire, de légers contreforts dispersés entre les retombées des voûtes sur les bas côtés, et il ne restera plus de doute, nous le pensons.

1. A. Deville.

2. Ce système persiste pendant le onzième siècle, ainsi qu'on peut le voir à l'église du prieuré de Castle Acre (Norfolk), dans les bas côtés et dans la nef, et à la cathédrale de Norwich, dans les bas côtés seulement.

nous avons classé nos dessins parmi les monuments du douzième siècle. Cependant, nous l'avons dit, le plan appartient bien au onzième siècle, comme certaines autres parties de l'édifice où la taille des parements est assez grossière.

Nous n'avons pas jusqu'ici quitté le sol de la Normandie, parce qu'elle seule peut nous fournir des exemples de l'art normand antérieur à la conquête. Nous n'en pouvons citer de l'autre côté du détroit. Si cet art a eu un retentissement en Angleterre sous Édouard le Confesseur, ses productions ont disparu.

Beaucoup d'églises furent érigées après 1066.

Il en est une qui appelle tout d'abord l'attention, c'est celle de Saint-Alban. Bâtie une première fois en 429, par Germain, évêque d'Auxerre, elle fut relevée en 736 par Offa, fils de Warmund, roi de Mercie, avec les matériaux de la ville romaine de Verulam, alors détruite. C'est ici qu'il faut signaler les conséquences politiques de la conquête. Auparavant, les hommes du Nord n'avaient, à chaque invasion, créé que des ruines; et l'entrée des Normands, à la suite de Guillaume, fut d'abord le complément des dévastations précédentes. « De vieux historiens racontent, dit Augustin Thierry [1], que depuis l'Humber jusqu'à la Tyne, il ne resta pas une pièce de terre en culture, pas un seul village habité. Les monastères qui avaient échappé aux ravages des païens danois furent profanés et incendiés. Au sud de l'Humber, le ravage ne fut pas moins terrible... Entre York et la mer orientale, tout être vivant fut mis à mort depuis l'homme jusqu'à la bête... Beaucoup de religieux prirent les armes pour défendre leurs monastères, et en furent tous expulsés après la victoire des Normands [2].

« Cette dévastation fut opérée avec une sorte d'étude et sur un plan régulier, afin que les indigènes, trouvant leur pays inhabitable, fussent contraints de l'abandonner et de se disperser en d'autres lieux. Cet anéantissement total de la nation vaincue fut suivi d'une prise de possession tout aussi radicale. Les monastères fondés par les Normands dans les villes et les campagnes d'Angleterre, se peuplèrent de moines venus d'outre-mer à la suite des troupes étrangères. Chaque nouveau ban de soldats était escorté d'un nouveau ban de clercs tonsurés qui venaient au pays des Anglais pour *gaingner*, comme on disait alors [3]. » Tous les postes, des plus infimes aux plus élevés, dans l'ordre militaire, religieux ou civil, furent occupés par des hommes de la Normandie. Toutes les terres, confisquées, furent possédées en Angleterre, à très peu d'exceptions près, par les seigneurs et ceux qui les avaient suivis. Enfin l'idiome normand devint la langue nationale.

Dans de pareilles conditions les monuments que nous devrons trouver, ne doivent être inévitablement que l'œuvre des vainqueurs.

Sur la route de Berkhamsted à Londres, se trouvait un riche monastère appelé l'abbaye de Saint-Alban. Guillaume y alla en 1066 et remarqua avec surprise de grands abatis d'arbres disposés pour intercepter le passage ou le rendre difficile.

Il fit venir devant lui l'abbé de Saint-Alban, nommé Frithrik. « Pourquoi, lui demanda le « Conquerant, as-tu fait couper ainsi tes bois ? — J'ai fait mon devoir, répondit le moine saxon, « et si tous ceux de mon ordre eussent agi de même, comme ils le pouvaient et le devaient, peut- « être n'aurais-tu pas pénétré si avant dans notre pays. »

« Plus tard, en 1072, ce même abbé voulant éviter les persécutions de Guillaume, gagna secrètement l'île d'Ély, où il mourut peu de tepms après. Le roi, irrité de ce que l'abbé lui avait

1. *Histoire de la conquête d'Angleterre*, vol. I, p. 92.
2. *Monasticon Anglicanum*. Dugdale, t. I, p. 984.
3. Augustin Thierry.

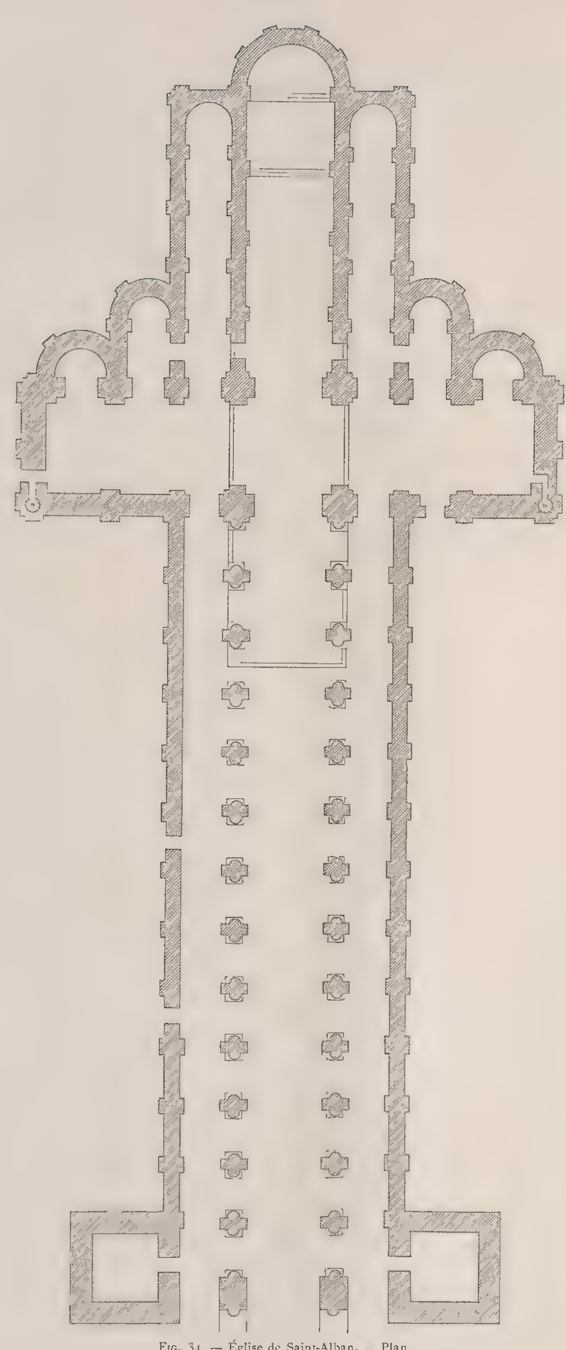


Fig. 34. — Église de Saint-Alban. Plan.

échappé, tourna sa fureur contre le monastère. Il en saisit les domaines, en fit arracher les forêts, et résolut de le détruire de fond en comble. Mais le primat Lanfranc lui en fit des reproches, et, à force d'instances, obtint de lui, sous prétexte de dévotion, la conservation du couvent et la licence d'y placer, comme abbé, un homme de son choix [1]. »

Mais dans quel état se trouvaient alors les bâtiments de Saint-Alban ? Leur existence était évidemment bien compromise, car Lanfranc mit à la tête de l'abbaye, en juillet 1077, un Normand de ses parents, l'abbé Paul, moine de Saint-Étienne de Caen, qui, à partir de cette époque, construisit la nef, la tour centrale et le transept de l'église. Il mourut en 1093, et les constructions ne furent terminées que par son successeur Richard de Albini, qui les consacra en 1116, en présence du roi Henri Ier. Devons-nous les considérer comme appartenant au douzième siècle ? Non, si ce n'est pour quelques-unes de ses parties.

Le plan de la nef (fig. 34) est inspiré de la basilique latine ; en effet, les piliers sont tous semblables et la nef est couverte par une charpente apparente. Les autres parties sont conformes aux dispositions adoptées en général par les Normands ; les bas côtés sont voûtés en arête sans nervures. La section des piliers est parfaitement raisonnée et justifiée par les ressauts des arcs ou les retombées des voûtes qu'ils vont recevoir. L'architecte est resté très indépendant d'ailleurs, dans la conception de son œuvre, dont on reconnaîtra l'immense étendue et l'aspect magistral. Bâti en briques, ce monument a un caractère qui le rapproche des constructions romaines, ce qui doit tenir aussi aux ruines de l'ancienne Verulam dont nous avons parlé et encore apparentes à cette époque sur le sol.

Ce plan considérable, qui, s'il n'a pas, comme plusieurs autres, deux transepts, dont un en façade, comporte un chœur, six absidioles en plus de l'abside principale, nous amène à parler des édifices plus considérables encore, bâtis par les Normands de l'autre côté du détroit, et dont nous ne voyons d'analogues dans aucune autre contrée.

Nous avons signalé et reproduit les plus originaux, pleins d'invention, monuments de première grandeur, d'Ély (pl. LV, fig. 1), de Winchester (pl. LVI, fig. 1) et de Norwich (pl. LVII, fig. 1), lesquels ont de douze ou quatorze travées dans les nefs; il nous faut mettre encore ici sous les yeux de nos lecteurs celui de l'abbaye de Bury Saint-Edmund (fig. 35), malheureusement aujourd'hui détruite, moins quelques parties du plan, ce qui fait que notre tracé n'est qu'une disposition générale, comme le serait une fondation sans aucune forme ou détail réel des points d'appui.

Que de puissance, de volonté morale dans de semblables œuvres ; que de foi religieuse, que de richesses matérielles, que de variété artistique, que de temps représentent de pareilles manifestations ! Si on les compare avec celles produites par d'autres populations d'alors, ne sont-elles pas grandement à l'avantage de la civilisation normande ? Que sont nos jolis monuments du midi de la France comparés à ceux-ci ? Aussi avons-nous peine à comprendre que les architectes contemporains ne se livrent pas à l'étude de ces chefs-d'œuvre encore si près de nous, et dont la plupart ignorent même l'existence.

Disons un mot ici par anticipation des voûtes barlongues en général.

L'emploi de ces voûtes sur de grands espaces est un fait très important, qui entraîne avec lui de grandes conséquences pour la durée et l'aspect des monuments [2]. Dans ce chapitre nous en avons déjà parlé, à propos des chœurs de l'abbaye aux Dames, de Saint-Nicolas à Caen, et de Saint-Georges de Bocherville. C'est dans cette seule partie des édifices que les constructeurs

1. Augustin Thierry.
2. On sait que, dans l'origine, en Normandie, les absides seules étaient voûtées.

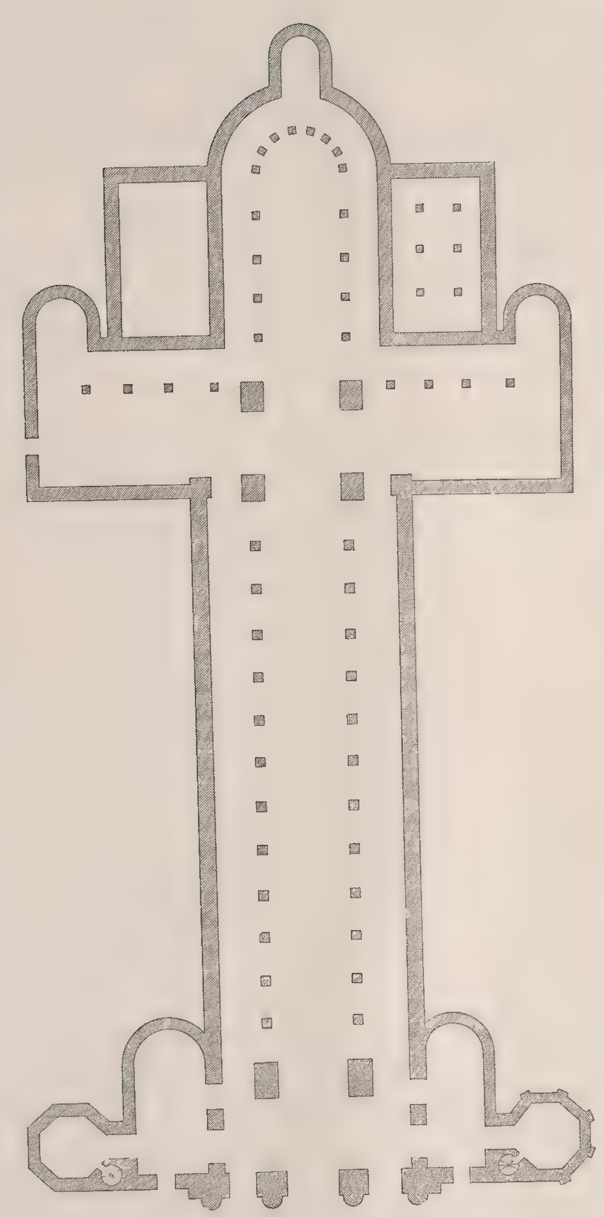


Fig. 35. — Abbaye de Saint-Edmund. — Plan.

normands osèrent faire d'abord une semblable tentative; celles de *Castle Acre* (Norfolk), nous l'avons dit, doivent être postérieures. Le système des voûtes barlongues sur les nefs n'a été adopté que beaucoup plus tard. Nous y reviendrons au chapitre qui leur est consacré.

Dans d'autres provinces de France, on avait substitué à la voûte d'arête romaine le berceau plein cintre recoupé, de travée en travée, par des arcs-doubleaux. En Normandie on n'employa que la voûte d'arêtes; les premières de ces voûtes exécutées dans le chœur de Sainte-Trinité de Caen furent absolument romaines, avec cette différence que l'exécution en était assez médiocre, les constructeurs n'en ayant pas d'anciennes sous les yeux; et, en même temps, on adopta l'arc-doubleau romain, élément tout à fait nouveau. Il fut placé sur le chœur aussi bien que sur les collatéraux; mais avec le plan latin, les travées du chœur étaient oblongues, et il se présentait deux difficultés : établir ces voûtes à une grande hauteur et leur donner une forme barlongue inconnue jusqu'alors.

Placées plus haut, ces voûtes exerçaient une poussée plus grande, et la partie de l'édifice la plus favorable pour les recevoir, sous le rapport de la stabilité, était le chœur, à cause de son peu de longueur et des points plus solides dont il était environné; d'une part, les piliers plus gros de la croisée et, de l'autre, les points d'attache plus développés de l'abside. A Sainte-Trinité de Caen, les deux grandes voûtes d'arêtes du chœur, de la seconde partie du onzième siècle, sont portées par des murs latéraux très épais [1] et non sur des piles isolées, disposition très convenable d'ailleurs pour des religieux, et maintenues à l'ouest par les points d'appui de la tour centrale et, à l'est, par les tourelles d'escalier établies à la naissance de l'abside. Ces voûtes sont très peu barlongues d'ailleurs.

A Saint-Nicolas de Caen, les proportions du plan sont très différentes et les voûtes du chœur beaucoup plus allongées. Quant au mode de tracé de ces voûtes, il est tout de tâtonnement; les constructeurs enveloppèrent la fenêtre d'un plein cintre un peu plus étroit que la travée, et portant sur deux lignes inclinées vers l'axe de celle-ci. Cette figure servit de génératrice à peu près normale au mur et venant rencontrer le berceau de la nef; ils obtinrent de la sorte une voûte telle quelle, représentée à la figure A (pl. XVI), à la planche XXI (église de Notre-Dame-sur-l'Eau à Domfront) et à la planche XCIV (église Saint-Georges de Bocherville). Dans le tracé de ces voûtes primitives normandes, il ne faut chercher aucun principe absolu, ni régularité matérielle; elles n'ont pas de rapport avec la voûte en *arc d'ogive* inventée par les architectes de la fin du onzième siècle, en Bourgogne ou ailleurs, et dont il sera question plus loin.


Fig. 36.

La question des contreforts, dans les monuments des onzième et douzième siècles, est très intéressante à étudier. Ils sont nuls au début, dans certains cas, et plus tard, quand on en fait usage, leur forme est particulière, et elle se modifie dans la suite.

Ils sont nuls aux nefs de certaines églises normandes, de même que dans les basiliques latines. On remarque, en effet, que, dans la basilique chrétienne, ne sont munis de contreforts, ni les murs des bas côtés, ni ceux de la haute nef (fig. 36) : cela n'avait pas paru nécessaire. Sans doute, avec le moyen contraire, les murs eussent été mieux maintenus, mais ni la nécessité, ni la place ne paraissaient absolument indiquées; il en était tout autrement dans les édifices lombards qui sont

1. Le parement extérieur de ces murs est en porte-à-faux sur les voûtes en berceau des bas côtés.

voûtés, et dont les murs ont besoin d'offrir une plus grande résistance aux points où se produit la poussée des voûtes. On peut comparer notre figure 36 à la façade latérale de l'abbaye aux Hommes (pl. XV) et à celle de Secqueville en Bessin (pl. XX, fig. C), qui sont ornées, comme dans la basilique romaine, d'arcatures continues, encadrant de loin en loin des ouvertures destinées à éclairer l'édifice. La disposition est identique; le style seul varie.

Si nous comparons les contreforts des murs des bas côtés de l'abbaye aux Dames (pl. LXXVII, fig. B), de la nef de Saint-Gervais de Falaise (pl. XIX), dont le sommet se compose d'une suite de talus, de l'abside de l'église d'Esquay-Notre-Dame (pl. XXX, fig. B), avec ceux de l'abbaye aux Hommes (pl. XV, fig. A), nous reconnaîtrons dans les premiers une assez grande maigreur et une disposition de ressauts sur leur largeur, vers la partie haute, qui les fait pyramider et qui est particulière à ce pays, à cette époque. A Saint-Étienne, ainsi que dans tous les édifices qui en dérivent, les contreforts sont moins saillants que ceux des églises lombardes, puisqu'il n'y

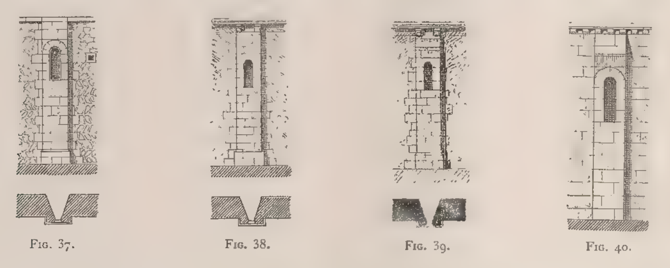


Fig. 37. Fig. 38. Fig. 39. Fig. 40.

a pas de voûtes à maintenir, mais ils sont beaucoup plus larges que ceux des églises que nous venons de citer; ils conservent aussi leur largeur dans toute la hauteur du bas côté. Nous renvoyons pour l'étude des contreforts d'églises à charpente apparente à toutes les façades latérales jointes à nos travées du onzième siècle[1].

Il est bon de noter ici une disposition originale que nous n'avons trouvée qu'en Normandie; nous voulons parler de contreforts percés d'ouvertures pour éclairer les nefs ou même les absides. Voici des exemples qui proviennent des églises de Saint-Laurent de Falaise (Calvados) (fig. 37) et de Montgaroult (Orne) (fig. 38).

Il en existe un autre exemple à *Ouilly-le-Vicomte* (Calvados) et à l'église d'*Ecajeul*, canton de Mezidon (fig. 39). Enfin l'église d'Yainville (Seine-Inférieure) présente un exemple de contrefort semblable élevé dans l'axe de l'abside. Quelle a pu être la raison d'une semblable disposition, si ce n'est le besoin, par économie, de profiter de la pierre de taille déjà employée pour le contrefort? Car, dans ces édifices, les murs sont construits en moellons. Mais en voici un autre qui appartient à l'église de Rucqueville (Calvados) (fig. 40), placé dans l'axe du transept nord, dont le mur est entièrement en pierre de taille. Ici, vu le peu d'étendue du transept, une seule fenêtre suffisait; d'un autre côté, l'usage étant alors de donner plus de force aux pignons en ajoutant dans leur axe un contrefort, une fenêtre unique trouvait naturellement sa place dans l'axe du pignon, en traversant le contrefort.

1. Voy. les planches X, XIII, XV, XVI, XVII, XIX, XX, XXVI, XXVII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XLII.

CHAPITRE II

DU PLAN LOMBARD



Nous avons signalé l'importation du plan lombard en Normandie vers 1063, alors que l'usage du plan latin était absolu dans cette contrée, et nous avons mis en présence l'abbaye aux Hommes et l'abbaye aux Dames, à Caen, répondant à chacun de ces types. On sait maintenant en quoi consiste le plan lombard. Mais il est utile de nous étendre davantage ici et de montrer quel est son caractère particulier et le but qu'on a voulu atteindre en cherchant cette combinaison; nous verrons ensuite quelles ont été les conséquences de son adoption en Normandie.

Transportons-nous d'abord à Milan et à Pavie, où nous trouverons l'application directe, et en son entier, dans deux monuments de premier ordre, du système qu'il s'agit d'étudier. Notre figure 25 représente le plan de Saint-Ambroise de Milan, et nos planches I et II, avec leur sous-titre : *Influence méridionale*, nous font voir, la première, l'élévation intérieure d'une travée de la nef, et, la seconde, la coupe transversale sur cette partie de l'édifice. La physionomie du plan de Saint-Ambroise rappelle encore la basilique latine. Cependant, en un point très important, il s'en éloigne absolument; il s'agit des piliers de la nef qui, de deux en deux, sont dissemblables. Les voûtes hautes, très pesantes et ayant une grande poussée, ont nécessité sous leurs quatre retombées des points d'appui beaucoup plus résistants, ce qui donne lieu à l'alternance de petits et de gros piliers. Dans le plan (fig. 41), on voit l'église Saint-Michel de Pavie, dont l'accent est plus mâle et annonce bien que désormais, dans ce pays, on croit la question des voûtes, ainsi traitée, tout à fait résolue. Les planches III et IV donnent une travée de la nef et une coupe transversale.

Saint-Ambroise a précédé Saint-Michel : rien que par l'aspect du plan on en pourrait décider. Quant aux dispositions des voûtes de cette dernière église, elles sont les mêmes qu'à Saint-Ambroise. On voit de plus de petites fenêtres éclairant le haut de la nef. Nous ne nous occuperons spécialement que des parties de ces monuments qui se rapportent à notre sujet. Si l'on veut les étudier plus au complet, nous renverrons le lecteur au bel ouvrage de M. de Dartein : *Étude sur l'architecture lombarde*, qu'il sera indispensable de consulter.

Quel est l'âge de ces deux monuments ? S'il peut y avoir désaccord sur l'époque de leur fondation, et c'est ce qui a lieu; si M. de Dartein paraît démontrer historiquement qu'ils ont été élevés au neuvième siècle, quoique, d'après l'opinion générale admise aujourd'hui, la voûte en arc d'ogive munie de formerets ait été chose inconnue à cette époque, sans nous prononcer sur ce point, nous admettrons toutefois aisément que les parties les plus anciennes sont antérieures au milieu du onzième siècle, ce qui, pour ce que nous aurons à dire, est le principal. Lanfranc est devenu le conseiller de Guillaume vers 1060, imposant sa personne, ses idées politiques et religieuses, et, sans être architecte, imposant, par ses disciples et ses compatriotes, ses préférences

sur l'art comme sur certain système de construction préconisé dans son pays. Le plan de Saint-Étienne de Caen, établi selon les données générales de Saint-Michel de Pavie, en est la preuve : il ne peut venir que de Lombardie.

Peut-être nous dira-t-on que déjà, à cette époque, on appliquait en beaucoup d'endroits ce système de construction, et que les Normands ont pu prendre leur inspiration ailleurs. Nous ne le pensons pas.

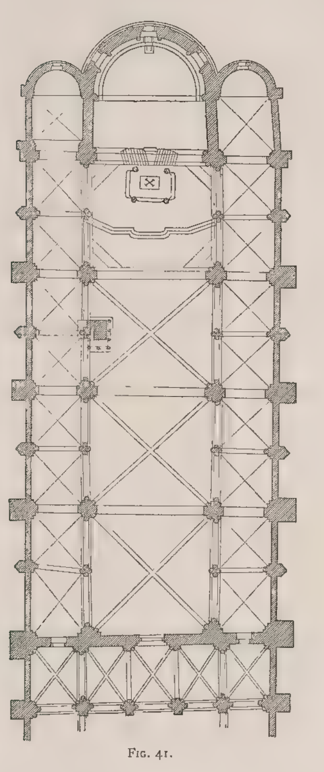


Fig. 41.

Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire*[1], dit, à propos de ce système : « Les Romains n'avaient pas seulement adopté, pour la construction de grandes salles, le système de files de colonnes portant des murs au-dessus des plates-bandes déchargées par des arcs noyés dans ces murs; ils avaient élevé, sur des piles isolées et largement espacées, de grandes archivoltes portant les murs longitudinaux. Des berceaux, concentriques à ces archivoltes, fermaient les collatéraux, et des charpentes ou des voûtes (comme à la basilique de Constantin à Rome) couvraient la nef principale. Le Bas-Empire avait construit des édifices en grand nombre d'après ce système, en conservant parfois les charpentes sur la nef centrale, ainsi que le constatent certaines basiliques de la Syrie septentrionale. De ce système était dérivé, dès les premiers siècles du christianisme, un mode mixte qui consistait à diviser les grandes travées carrées, portant des voûtes d'arête sur la nef principale, en deux arcades, de manière à pouvoir trouver des voûtes d'arête également carrées sur les bas côtés, dont la largeur était ainsi égale, ou à peu près, à la moitié de celle de la nef principale. C'est sur ce plan que fut conçue, à Milan, la célèbre église de Saint-Ambroise, dès la fin du neuvième siècle; du moins, le fait paraît-il probable. Or ce type fut adopté dans la construction d'un grand nombre d'églises carlovingiennes, notamment sur les bords du Rhin, et se perpétua jusqu'au treizième siècle. »

Ici Viollet-le-Duc place une note qu'il est très intéressant de reproduire :

« Voyez, à ce sujet, dit-il, *Étude sur l'architecture lombarde*, par M. de Dartein, ingénieur des ponts et chaussées. Toutefois, si nous ne contestons pas l'ancienneté de la disposition du plan de l'église Saint-Ambroise de Milan, il nous semble que l'auteur de cet excellent ouvrage, dans la notice qu'il donne sur cette église, ne tient pas assez compte des *restaurations* qu'elle eut à subir, et qu'il s'appuie d'une manière peut-être trop absolue sur des textes. Combien n'avons-nous pas d'édifices en France, par exemple, dont la reconstruction presque totale n'est mentionnée que d'une manière incidente, ou ne l'est pas du tout ! Aucun texte ne fait mention de la reconstitution de la façade de Notre-Dame de Paris, entre autres; en faut-il conclure que cette façade est celle d'Étienne de Garlande (1140), ou date de l'épiscopat de Maurice de Sully (1160-1190)? Après le

1. Vol. IX, p. 243.

grand désastre de 1196, c'est-à-dire après la ruine des voûtes de l'église Saint-Ambroise de Milan, ce monument dut subir un remaniement presque total. Des voûtes ne s'écroulent pas sans cause; un sinistre aussi grave est habituellement la conséquence d'un déversement des piles : or les piles actuelles de Saint-Ambroise ne paraissent pas avoir subi des altérations de nature à pouvoir occasionner la chute des grandes voûtes [1]. De l'examen que nous avons fait de cet édifice, il y a peu d'années, il résulte que nous ne pourrions assigner à sa nef (les voûtes non comprises) la date du neuvième siècle. Les profils, les sculptures de toutes les parties supérieures, la structure même de ces parties, semblent appartenir au douzième siècle, époque brillante pour l'art en Lombardie, comme en France. Les monuments élevés sur le sol du nord de l'Italie et dont la date carlovingienne ne saurait être discutée, ont un caractère barbare comme structure, que l'on ne retrouve pas à Saint-Ambroise de Milan. Toutefois, nous le répétons, nous croyons bien, comme M. de Dartein, que la disposition du plan appartient au neuvième siècle, ainsi qu'une partie des constructions inférieures, l'autel, etc. »

Il résulte, d'après M. Viollet-le-Duc, que les Lombards n'ont pas inventé le plan de Saint-Ambroise de Milan, ni, par conséquent, celui de Saint-Michel de Pavie, qui viendraient de Syrie; que ces deux églises n'étaient pas, du temps de Lanfranc, telles que nous les voyons aujourd'hui; que la disposition horizontale seule a été conservée, et que les voûtes actuelles et la sculpture seraient postérieures à Saint-Étienne de Caen. Nous serions disposé à partager cette opinion. Mais, répétons-le, la question, en ce moment, n'est pas tout à fait là. Ce qu'il s'agit de bien établir, c'est que la disposition lombarde, en plan, faite pour recevoir des voûtes, a été importée en Normandie telle quelle, et que l'intention n'y a pu être suivie d'effet; que les hommes n'ayant pas l'habitude de construire des voûtes, et, en réalité, n'en désirant pas faire, alors que ce système n'était pas encore admis par eux, il fallait une circonstance particulière, comme l'arrivée de Lanfranc, pour qu'ils obéissent momentanément à une influence à laquelle ils continuèrent à se soustraire pendant longtemps encore après lui. Ils ne sont pas allés chercher le plan de Saint-Étienne ailleurs, sur les bords du Rhin, par exemple, où ce système florissait également, pour tenter d'élever chez eux des voûtes dont ils ne voulaient pas encore; ils n'auraient donc eu, on le voit, aucune raison pour le faire. Et, en définitive, puisqu'ils n'ont que fort peu reproduit ce plan pendant le onzième siècle, son adoption exceptionnelle à Caen fait bien voir qu'il s'agit là d'une tentative prématurée, d'une influence étrangère. Contre deux ou trois monuments que nous pouvons citer et que nous appellerons improprement il est vrai, mais pour les distinguer, monuments de l'École lombarde, Saint-Étienne de Caen, Jumièges, Graville, nous en mettons, en effet, sous les yeux de nos lecteurs, une douzaine d'autres conformes à la tradition, que, par opposition, nous continuons à désigner sous le nom de latins.

Nous lisons dans Pugin[2] que « les souvenirs de la basilique romaine ont constamment influencé l'architecte lorsqu'il a tracé les lignes générales de l'église Saint-Étienne ».

Rien, dans cet édifice, si ce n'est le système de charpente apparente, ne répond à cette opinion absolument erronée, selon nous.

Nous avons dit précédemment que, en adoptant le plan lombard, et en ne lui faisant pas porter de voûtes d'arête, les Normands ont commis une réelle inconséquence. Cela est vrai; mais les Lombards, de leur côté, ont-ils été bien inspirés en composant les détails de ce même plan? S'il était très logique d'inventer des piliers alternativement gros et petits pour porter des charges éta-

1. Combien est vraie cette observation si l'on se reporte au système de construction absolument défectueux des piliers formés de longs morceaux de pierre en délit posés verticalement et sans liaisons, comme il sera indiqué au chapitre II, *De l'appareil*. 2e partie (Note de M. R. R.)

2. *Antiquités arch. de la Normandie*, p. 32.

blies de la même manière, a-t-on donné aux plus petits piliers une forme rationnelle? Nous ne le pensons pas.

Que signifie, en effet, à Saint-Ambroise, cette colonnette placée dans l'axe de chaque travée de grande voûte, au-dessus d'un pilastre trop saillant? Elle est sans utilité : elle ne rend, en effet, que le service des petits corbeaux soutenant les arcatures de la corniche inférieure du triforium, puisqu'elle remplace l'un d'eux.

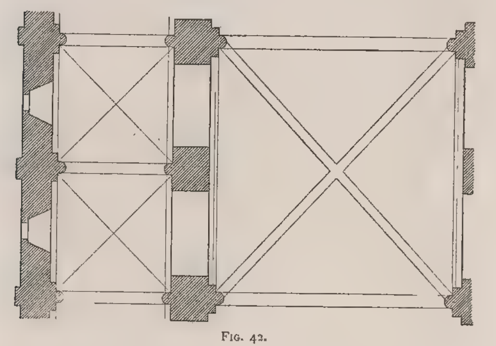


Fig. 42.

Pourquoi, à Saint-Michel, la grosse colonnette construite sur un point analogue, s'arrêtant au sol du triforium et ne portant rien? Prolongée vers la voûte, elle sera encore plus embarrassante.

N'arriverait-on pas aussi bien, en poussant plus loin encore notre raisonnement, à croire que le plan des deux églises lombardes avait pour objet, dans l'origine, de recevoir une disposition dans le genre de celle des cathédrales allemandes de Spire, de Worms (plan fig. 42), de Bamberg (plan fig. 43), dont les travées comportent vers le haut deux arcs reliant les petits piliers aux gros, comme *San Stefano* de Bologne (fig. 44)[1]? Quoiqu'un grand nombre d'églises d'Allemagne des onzième et douzième siècles élevées sur ce plan n'aient été voûtées que plus tard[2], nous ne pouvons admettre que, dans le principe, les architectes aient pu avoir la pensée de n'établir sur les grandes nefs que de simples charpentes : en effet, la largeur des travées des bas côtés étant déterminée par celle de ces derniers, afin d'obtenir une voûte au carré, ce qui est rationnel, si l'on n'avait pas voulu une voûte au carré sur la nef, il était inutile d'établir des piliers alternativement petits et gros; il eût été plus logique de les faire tous semblables sous chaque ferme. Ou alors, on avait peut-être encore le projet de placer des arcs-doubleaux portant pignon sur les gros piliers, comme on l'avait fait précédemment en Syrie,

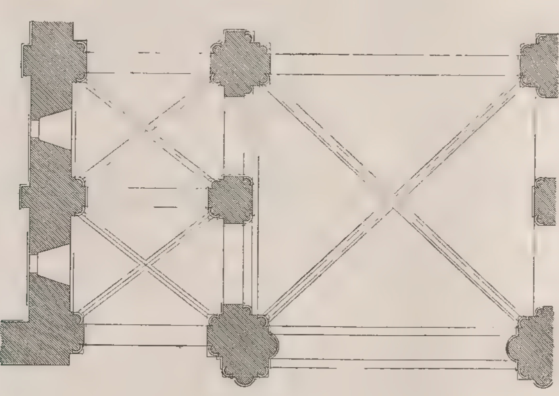


Fig. 43.

1. Dans cet exemple de *San Stefano*, le pilastre *a* ne part pas de fond, il est vrai, comme le voudrait le plan des églises rhénanes, mais il est dans les données de ces dernières pour les parties supérieures de l'édifice.

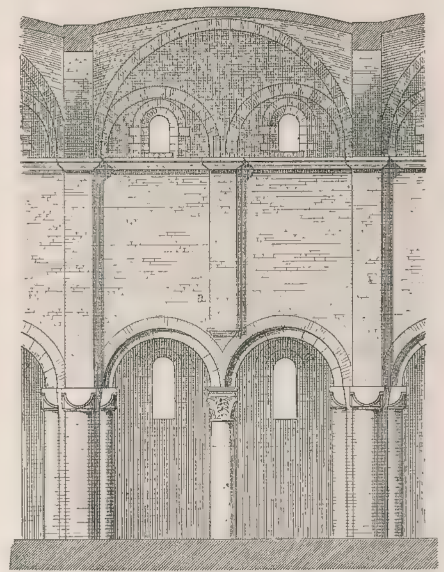
2. Voy. *Histoire générale de l'Architecture*, par Daniel Ramée.

comme on le fit à Cerisy-la-Forest? Ceci est une supposition, qu'il serait très essentiel d'examiner pour les édifices rhénans.

Nous étudierons plus loin cette disposition mixte d'arcs en maçonnerie et de fermes en charpente, à l'époque où elle fut introduite en Normandie.

Revenons un instant aux piliers intermédiaires du plan lombard comparé à celui de Saint-Étienne de Caen.

Pourquoi avoir porté tel quel ce plan inconséquent de Saint-Michel de Pavie, en Normandie? Pour y introduire, il faut le croire, l'usage des voûtes. Mais le but a été manqué et il n'a certes pas aidé à produire, dès l'abord toutefois, un édifice remplissant les conditions d'unité qui sont la base d'un art rationnel, puisqu'il ne l'était pas lui-même à son origine. Nous ne pouvons répondre ni chercher à répondre à cette question qui ne présente plus ici, d'ailleurs, qu'un intérêt secondaire.


Fig. 44.

Nous nous en tiendrons au fait accompli et nous poursuivrons notre examen en étudiant les conséquences de cet incident aussi grave qu'inattendu, à nos yeux du moins.

Que firent de ce plan nos architectes normands? Nous avons dit que, trop prudents pour terminer leurs églises par des voûtes, ils changèrent d'avis, en bâtissant, et remplacèrent celles-ci par des charpentes apparentes. En cela, ils ne peuvent être blâmés, et ils trouvèrent quelque compensation à ce repentir; car, au lieu de s'astreindre à n'avoir que des édifices bas, éclairés en second jour, comme à Saint-Ambroise, ou mal éclairés, comme à Saint-Michel, ou encore dans toutes les églises du centre de la France, ils purent imiter les vastes triforiums lombards, si bien conçus, et placer au-dessus un étage de grandes et nombreuses ouvertures, comme dans les basiliques latines, laissant pénétrer facilement la lumière, si désirable dans leur climat souvent brumeux. Ils prolongèrent, à Saint-Étienne et ailleurs, la colonnette centrale, sans objet d'abord, dont il vient d'être question, pour lui faire supporter un entrait du comble, et l'inconséquence résultant du plan lombard fut ainsi atténuée.

Signalons une autre inconséquence de l'application de la forme de ce pilier intermédiaire dans nos églises normandes. Certains édifices ont des tribunes au fond des transepts, comme Saint-Étienne et Saint-Nicolas de Caen, Saint-Georges de Bocherville, Cerisy-la-Forest, etc.; elles sont obtenues au moyen de deux voûtes d'arêtes reposant, vers la nef, sur un pilier isolé, absolument semblable à ceux des nefs, c'est-à-dire munis d'une colonnette sur les quatre faces. Ici la colonnette extérieure à la tribune n'a aucune utilité immédiate, si ce n'est de renforcer le pilier qui subit la

poussée des deux voûtes; elle s'arrête au bandeau de cette tribune et semble attendre un couronnement qui n'a jamais pu exister, de sorte que l'on est perpétuellement tenté de demander pourquoi cette colonne et quel projet elle annonce. Nous avons toujours pensé qu'elle n'en cachait aucun et que sa présence n'était due qu'à la reproduction un peu mécanique d'un plan général adopté à l'avance, sans trop en rechercher les conséquences, desquelles on ne s'est pas davantage préoccupé. Mais pourquoi cette tribune? Cotman prétend « que les transepts sont ainsi divisés par deux *screens*, ou écrans, pour servir à donner aux ailes de la nef une longueur apparente, leurs colonnes paraissant par leur alignement faire suite aux parois des bas côtés ». Nous aimons mieux supposer que l'idée de mettre une tribune a commandé la disposition; cela est d'autant plus probable, qu'à Saint-Étienne de Caen et à l'ancienne église de Saint-Ouen de Rouen les absidioles du transept étaient surmontées de deux autres absidioles, au premier étage, auxquelles on n'aurait pu accéder sans les tribunes.

Nous avons dit qu'une fois en possession du plan lombard, les architectes normands n'en ont pas souvent appliqué le principe dans les nefs. Au douzième siècle, nous trouverons de ce fait d'autres exemples. A l'église de Graville, du onzième siècle, le petit pilier intermédiaire n'a pas de colonnette vers la nef, ce qui est plus rationnel; mais l'inconséquence est maintenue pour les autres édifices du onzième siècle; ils sont munis, en effet, de semblables colonnettes qui s'élèvent jusqu'aux combles.

La *Normandie illustrée* fait remonter l'église de Graville aux dernières années du onzième siècle; elle ne nous semble pas avoir été élevée beaucoup après 1080.

L'abbaye de Jumièges et l'église furent fondées, en 654, par Philibert. Brûlée en 840 par Hasting Champenois, qui s'était joint aux Normands [1], il ne resta que les principaux murs de l'église Saint-Pierre, placée au sud de la grande église actuelle. Guillaume Longue-Épée, fils de Rollon, releva le monastère de ses ruines, en 930. En 1040, l'abbé Robert II, dit Champert, fit reprendre les travaux jusqu'en 1043, époque à laquelle Édouard le Confesseur l'appela près de lui, en Angleterre. Son succcesseur Godefroy continua ceux de la grande église, mais il mourut, le 14 mai 1048, avant de la voir achevée. En 1056 elle n'était pas encore terminée; elle était *sans vitraux, ni nef* [2]. Enfin elle fut consacrée en juillet 1067 par Maurille, archevêque de Rouen, en présence du Conquérant, et mise de nouveau sous le vocable de la Vierge Marie. Pour bâtir cette église, il aurait donc fallu de quatre-vingt-six à cent trente-sept ans, en n'admettant qu'une seule entreprise. Quand on envisage les troubles incessants qui surgissaient à cette époque et amenaient tant de ruines et, d'un autre côté, l'activité prodigieuse qui régnait en ce pays dans l'industrie des constructions, on ne peut guère supposer qu'il s'agisse toujours du même monument.

Ces derniers faits, relatés dans l'*Histoire de l'abbaye royale de Jumièges*, par C. A. Deshayes, 1829, et dans l'ouvrage de M. Deville, puisés d'ailleurs à des sources authentiques, ne nous semblent pas se rapporter aux dispositions du plan de l'église actuelle, ou, du moins, il faudrait trouver la raison de cette disposition inusitée avant la conquête, qui est évidemment plus lombarde que normande. Lanfranc est arrivé en Normandie en 1042, et devint prieur du Bec en 1045. A cette époque, n'étant pas encore connu du duc, il n'avait pas l'autorité morale qu'il exerça plus tard sur l'art normand; il repartit on ne sait pourquoi, en Italie, en 1050, et revint peu de temps après. Guillaume se maria sans dispense du pape, en 1053, avec Mathilde de Flandre sa cousine, ce que Lanfranc blâma si ouvertement que ce dernier voulut le chasser de ses États. Lanfranc put se présenter en personne devant Guillaume et devint aussitôt son confident. Nous

1. *Histoire de Rollon*, p. 39.
2. Sans charpente, probablement.

rappelons brièvement ces faits pour établir que c'est vers cette dernière époque seulement, en 1064, où il fut chargé de Saint-Étienne de Caen, que Lanfranc eut assez d'influence pour agir de lui-même, ou par ses disciples lombards qui l'accompagnaient, sur certaines dispositions d'églises en construction. Celle de Jumièges, en 1056, n'était pas encore achevée, et elle ne fut consacrée qu'en 1067. Si l'on n'admettait pas que les moines lombards aient été pour quelque chose dans la disposition de ses piliers alternes, il faut alors reconnaître que, bien que cette architecture soit en désaccord complet avec les usages de la Normandie, les architectes de Jumièges ont conçu d'eux-mêmes, spontanément, ce nouveau type : nous avons grand'peine à le croire. Le plan de Jumièges n'est pas absolument celui de Saint-Michel de Pavie ou de Saint-Ambroise de Milan, puisque le point d'appui intermédiaire est une colonne au lieu d'un pilier cantonné ; mais le principe général des travées est le même ; son point de départ, en tous cas, n'est pas celui d'un édifice qui ne devra recevoir plus tard qu'une charpente apparente, et nous savons cependant qu'à cette époque il n'entrait nullement dans l'idée des Normands de se hasarder à faire des voûtes : pourquoi alors ce pilier monocylindrique, s'il n'est pas, comme ailleurs, une conséquence inspirée par une influence étrangère ? Ici nous ne pouvons évidemment rien affirmer, mais nous ne voyons pas de moyen de nous mettre d'accord avec les dates que donne l'histoire, d'après laquelle l'église actuelle de Jumièges aurait été élevée avant 1040, ce que nous n'admettons pas. Selon nous, l'histoire de l'architecture, telle qu'on doit la concevoir, s'y oppose. Nous émettons cette opinion au risque d'encourir peut-être un blâme des archéologues[1].

Notre-Dame du Pré, au Mans, fondée dans la première moitié du onzième siècle, a aussi des piliers de deux en deux différents (et le Maine touche la Normandie) ; mais ici la raison semble indiquée : les gros piliers devaient recevoir des arcs-doubleaux sans voûte[2], desquels nous parlerons plus loin à propos des édifices de Syrie et de l'église de Cerisy-la-Forest. Vu la très grande hauteur de Jumièges, on ne peut admettre une semblable disposition au-dessus de la nef.

Nous verrons plus tard le pilier monocylindrique de Jumièges adopté fréquemment, pendant le douzième siècle, de l'autre côté de la Manche. Comme à Graville, les colonnes engagées de la face des gros piliers montent jusqu'au sommet des murs. Nous aurons d'autres occasions de parler de cette disposition dans les chapitres suivants.

1. En 1821, la grande église de Jumièges était en ruines, et, à plusieurs reprises, beaucoup d'objets sculptés, de statues, furent portés en Angleterre (Deville, p. 138).

2. C'est du moins l'opinion de Viollet-le-Duc (*Dictionnaire*, vol. I, p. 178 et IX, p. 241).

CHAPITRE III

I. DE LA VOUTE EN BERCEAU. — II. DE LA COUPOLE

I

DE LA VOUTE EN BERCEAU



Le système de voûtes en berceau, généralement adopté dans les provinces du centre et du midi de la France, au onzième siècle et au commencement du douzième, ne fut pas mis en pratique par les Normands. Il présente des inconvénients tels qu'on a peine à s'expliquer qu'il ait été si général pendant un aussi long temps. S'il est vrai que la voûte en berceau peut être préférable à la charpente apparente, en ce que l'édifice était mieux clos, et la toiture moins exposée aux incendies, il faut dire que le berceau exerce sur les murs de la nef une poussée continue qui a rarement pu être annulée. Beaucoup de grandes œuvres, ainsi conçues, ont dû périr, et il a fallu qu'à la fin du douzième siècle on vînt à leur aide en y ajoutant des arcs-boutants. D'un autre côté, les nefs ne pouvaient avoir d'ouvertures directes au-dessus des bas côtés, et étaient par conséquent mal éclairées. Dans

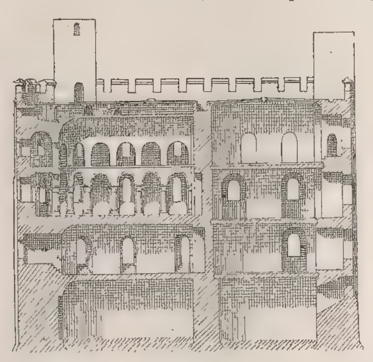


Fig. 45.

le Nord, des édifices de ce genre n'auraient pas été, pour ainsi dire, habitables. Aussi n'en voyons nous ni en Normandie, ni en Angleterre.

Cependant, si nous avons cru devoir dire un mot de ce genre de voûtes, c'est qu'il n'était pas inutile de faire connaître cette particularité de l'architecture normande, et qu'il existe un seul exemple de voûte en berceau à la chapelle de la Tour de Londres. Ce monument, dont nous donnons le plan (pl. CXLVI, fig. 1) et la coupe (fig. 45), fut élevé par Gondulfe, évêque de Rochester.

G. R. Clark [1] dit que « Guillaume le Conquérant confia l'érection de la Tour à Gondulfe, qui la commença en 1078. On lui attribue le donjon du château de Rochester, qu'on sait aujourd'hui d'une date postérieure. Comme cet évêque est mort en 1108, il a pu le voir terminer sous Guillaume le Roux [2]. »

On voit, d'après le plan, que la chapelle de la Tour de Londres se compose d'une nef avec bas côté étroit, à deux étages, faisant le tour de l'abside ; deux étages de fenêtres placés dans les murs des bas côtés éclairent l'édifice. Il existe aussi sur les bas côtés du chœur de l'église Sainte-Trinité, à Caen, des voûtes en berceau justifiées par la plus grande épaisseur donnée au mur latéral du chœur au-dessus de ces voûtes. C'est un cas absolument exceptionnel.

Citons un autre exemple qui a quelque rapport avec ce sujet. Le triforium, ou galerie du premier étage de l'église Saint-Étienne, à Caen (pl. XLIV), est couvert par un demi-berceau continu comme dans les églises auvergnates ; il a été ajouté au dix-septième siècle. Mais un demi-berceau continu établi pour maintenir des voûtes d'arêtes de nefs dont les poussées ne sont qu'alternes, est absolument illogique. Aussi cette disposition n'a-t-elle jamais été reproduite ailleurs, en Normandie ou en Angleterre.

II

DE LA COUPOLE

La voûte en coupole n'a été en usage en Normandie à aucune époque. Aussi est-il intéressant de citer celle qui a été construite dans l'église de Rucqueville (Calvados) (pl. V, fig. A), aujourd'hui en ruines, sous la tour centrale. Nous parlerons de cet édifice dans le chapitre VII, *de l'Ornementation*, à propos du caractère exceptionnel de ses chapiteaux. Il ne reste, il est vrai, que des fragments assez méconnaissables de cette coupole, et l'on pourra peut-être pour cette raison nous contester l'exactitude de cette anomalie. Mais nous parlons de ce qui est pour nous une certitude.

De quelle nature était cette coupole ? Comme on n'en voit que les naissances, on ne peut dire si elles appartiennent aux pendentifs d'une coupole ou à la coupole elle-même. S'agit-il ici, en un mot, de la coupole byzantine composée, comme on sait, de deux coupoles superposées, celle inférieure formant pendentif, ou de la coupole romaine qui est simple, et dont le centre est placé à la même hauteur que celle des quatre arcs de la croisée ? Nous inclinons vers le dernier parti, parce que, s'il en avait été autrement, les quatre murs intérieurs de la tour porteraient les traces de l'ancienne maçonnerie sur une plus grande hauteur, ce qui n'existe pas.

Comment expliquer la présence d'une voûte de ce genre en Normandie [3] ?

1. *Architecture militaire de la Tour de Londres.*
2. Voy. Britton, *Architecture ant.*, V, Index 12 ; Carter et Britton, 21, pl. 22 ; Parker, III, 38.
3. Nous avons dit que les coupoles du bas côté de la nef de l'église de Bernay pouvaient appartenir au dix-septième siècle. Voy. 2e partie.

Il n'y avait de coupoles sur le territoire de la France actuelle, à cette époque, qu'en Périgord, dans l'Angoumois, dans une partie du Poitou et de la Saintonge; et c'était la coupole byzantine, la même que les croisés avaient vue dans les églises grecques. La coupole de Rucqueville n'est pas de celles-là, et doit avoir été inspirée de quelque monument romain disparu du sol ou d'un souvenir importé. Les chapiteaux, d'un autre côté, rappellent ceux de la Bourgogne. Il y a pour nous, dans ce petit édifice que nous voudrions bien voir classé parmi les monuments historiques, tout un mystère.

CHAPITRE IV

TRIFORIUMS. — GALERIES AU-DESSUS DES BAS CÔTÉS. — GALERIES DE SERVICE



LE mot *triforium* est ainsi défini par Viollet-le-Duc[1] :

« Mot en usage dans la basse latinité (formé du grec), introduit dans le vocabulaire de l'architecture par les archéologues anglais, et qui s'applique aux galeries pourtournant intérieurement les églises, au-dessus des archivoltes des collatéraux. Le triforium occupe toute la largeur du collatéral et n'est qu'une étroite galerie de service adossée aux combles des bas côtés. La plupart de nos grandes églises du Nord possèdent un triforium, qui n'est qu'une tradition de la galerie (ambulatoire) de premier étage de la basilique romaine. Quand le triforium prend toute la largeur du collatéral, il est voûté à dater du commencement du douzième siècle, et, dès l'origine, sa fonction est déterminée plus encore par une nécessité de stabilité que par les besoins du service de l'église. Tant que les nefs des églises étaient couvertes par des charpentes apparentes, à l'instar de la basilique romaine, si l'architecte élevait une galerie de premier étage, comme à Saint-Remi de Reims, par exemple, il ne pouvait guère songer à la voûter ; il se contentait de bander un arc-doubleau au droit de chaque pile, arc-doubleau qui recevait le solivage incliné portant la couverture des appentis, qui étayait les grands murs de la nef, mais qui ne pouvait exercer sur ces murs une poussée que la charge des parties supérieures ne pût neutraliser. » Le comble du bas côté laissait donc un vide qui, le plus souvent, au onzième siècle, en Normandie, fut ajouré sur la nef. Mais on songea bientôt à surélever le mur du bas côté pour donner à cet étage plus d'importance, à l'ouvrir largement sur la nef et à l'éclairer à l'opposé de celle-ci; de là, le triforium ou galerie longitudinale du premier étage.

Que la galerie du premier étage des églises ait toute la profondeur des bas côtés, ou qu'elle soit comprise tout entière dans l'épaisseur du mur de la nef ; que cette disposition ait pour objet une cause de stabilité ou de commodité (à l'effet, en certains cas, d'y placer des fidèles), ou encore qu'elle ne soit qu'un simple passage à travers les murs, ou chemin de ronde destiné au service de l'entretien des édifices, on la désigne toujours, on vient de le voir, sous le nom de triforium. Il est regrettable que les archéologues n'aient pas jusqu'ici adopté une désignation différente pour distinguer des dispositions qui cependant ne peuvent guère être confondues.

La galerie de service est une tout autre chose que le triforium. Il en sera question plus loin.

Voyons donc quel est le caractère du triforium, ou galerie au-dessus des bas côtés, en Normandie.

L'une des plus anciennes applications qui en ait été faite est à l'abbaye de Bernay. Nous avons fait remarquer, en effet, que, dans la nef de cette église (pl. XI), on a ménagé au-dessus de l'arcade du

1. *Dictionnaire*, vol. IX, p. 272.

bas côté une arcature jumelle pour éclairer et ventiler le comble, laquelle, malgré ses petites dimensions, remplit un rôle important dans la décoration. A l'église de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (pl. XVII), il existe un triforium dans ces mêmes conditions; seulement, la disposition architecturale présente deux arcades subdivisées par deux arcatures; les tympans au-dessus des colonnettes sont appareillés en imbrication.

Dans d'autres monuments, cette claire-voie n'occupe qu'un faible espace; ainsi, à Saint-Nicolas de Caen (pl. XVI), il existe en ce point, dans chaque travée de la nef, deux petites ouvertures au travers desquelles un homme aurait peine à se glisser ; dans le chœur il y en a quatre, un peu plus larges, et ouvertes dans un système d'arcatures séparées par des colonnettes. A Saint-Georges-de-Boscherville (pl. XCIII et XCIV), dans le chœur et la nef, le triforium est également composé de quatre arcatures, mais il est à remarquer que les baies sont couvertes par un linteau carré, ce qui est exceptionnel.

Jusqu'à l'époque de la construction de Saint-Étienne de Caen, et même plus tard, nous constatons que les triforiums sont peu ouverts. Mais dans ce dernier monument (pl. XIV), l'arcade ouvrant sur la nef prend, sous l'influence de l'art lombard, une importance considérable, comme à Saint-Ambroise de Milan et à Saint-Michel de Pavie (pl. I et III) ; cette arcade est plus large même que celle du rez-de-chaussée. Dans les monuments lombards, la galerie peut être occupée par les fidèles ; il en est de même à l'abbaye aux Hommes et à Jumièges (pl. XII), où le triforium joue un grand rôle, puisqu'il est couvert par une voûte d'arête ; néanmoins à Jumièges, selon la tradition normande, l'arcade sur la nef est subdivisée, et elle est garnie de trois arcatures avec colonnettes qui donnent à cette travée un aspect plus fermé et plus monacal. Le triforium, très ouvert, de Saint-Étienne de Caen doit attirer l'attention, et nous fera répéter que le plan et l'élévation de la travée, jusqu'à l'étage des fenêtres, sont bien une inspiration venue de Lombardie, et non des bords du Rhin. Nous disons cela à cause des piliers alternes, d'une part, et, de l'autre, précisément à cause de ce vaste triforium dont il n'y a pas trace dans beaucoup d'édifices allemands. Spire, Worms, Bamberg, etc., dont la disposition en plan seulement est la même, n'en ont pas. Les triforiums de Bonn, de Mayence[1], de Saint-Sébald à Nuremberg (1110), dont il reste encore une trace très visible dans le bas côté sud de la nef, celui de Trèves[2] et d'autres sont de date plus récente.

Nous suspendons ici provisoirement notre examen du triforium au onzième siècle pour le reprendre plus loin au douzième siècle, et nous parlerons d'un autre élément architectural très intéressant qui s'y rattache, et qui est la galerie de service donnant accès aux fenêtres de l'édifice, et qui ne peut donc prendre le nom de triforium. Au mot Galerie (vol. VI de son *Dictionnaire*), Viollet-le-Duc s'occupe plus particulièrement de la question d'aspect, du côté décoratif, de ce « passage couvert servant de communication d'un lieu à un autre ». Nous croyons à ce sujet que l'on n'a pas assez fait la part d'initiative due aux Normands au point de vue de l'utilité et de l'application de ces passages, qu'ils semblent avoir été cependant des premiers à établir. Il n'y en a pas dans les monuments lombards de la même époque, trop bas d'ailleurs pour en comporter.

Il existe cependant, non loin de Côme, la remarquable petite église de Sainte-Marie del Tiglio près Gravedone, de style lombard, dans laquelle on voit une galerie de l'étage faisant le tour de l'édifice qui est quadrangulaire[3] ; mais elle ne doit pas remonter au delà de la fin du douzième siècle, de telle sorte que ce fait ne contredit pas ce que nous avançons. On ne trouve de ces

1. Celui de Mayence, formé de deux hautes arcades, ne date que de la fin du douzième siècle, car la nef, après avoir été brûlée, ne fut restaurée et terminée qu'en 1196.

2. Le triforium de Trèves est composé de deux arcades ornées de colonnettes annelées, et ne doit remonter qu'à la fin du douzième siècle.

3. *L'Architecture lombarde* de M. de Dartein, vol. II, p. 369.

galeries en Italie que dans les murs de façade où elles sont nécessaires pour mettre en communication d'un côté à l'autre les triforiums des nefs, ou servent à former un couronnement extérieur à ces mêmes façades. A Saint-Michel de Pavie, les triforiums de la nef étaient mis en communication avec la galerie de l'abside au moyen de deux ponts en bois jetés en travers du transept quand cela était jugé nécessaire. Ce moyen, on le voit, était bien primitif et peu architectural.

Les édifices du midi de la France, vu leur plus petite dimension, ceux de l'Auvergne, à cause de leur disposition architecturale qui les prive de fenêtres hautes, n'en ont pas davantage. Dès lors, nous devions en trouver dans les monuments pourvus de grandes ouvertures pour les éclairer directement. Cependant à Saint-Remi de Reims, l'une des plus grandes et des plus anciennes églises du onzième siècle, il n'y en a jamais eu, probablement parce que la basilique latine, dont il est inspiré, n'en avait pas. Cette commodité n'avait pas encore été trouvée.

Plus tard, nous voyons s'élever de 1089 à 1140, dans le centre de la France, de vastes édifices, comme Cluny, Vézelay, Autun, Beaune, Saulieu, la Charité-sur-Loire, etc., dont certains ont plus de 40 mètres de hauteur, sous clef, voûtés en berceau, mais éclairés largement et directement en contre-bas des voûtes, qui sont encore privés de ce moyen d'accès, si utile et, l'on peut dire même aujourd'hui, tout à fait indispensable. Cependant, dit M. Viollet-le-Duc (*Dictionnaire*, vol. IV, p. 31), ces provinces de Bourgogne, de l'Ile-de-France et de la Champagne étaient des plus avancées et des plus actives. Nous pourrions bien revendiquer ces mêmes avantages pour la Normandie. L'industrie de la maçonnerie, de la charpenterie, celle de la construction des navires, y étaient extrêmement développées; le nombre des édifices romans qu'on rencontre à des distances si rapprochées, le long des côtes surtout, et dans tous les villages, en sont une preuve convaincante. Il faut dire aussi que, sous la charge d'un lourd berceau en maçonnerie, déjà non suffisamment maintenu, on pouvait craindre de placer un mur dédoublé, contenant un vide compromettant, ce qui semble plus facile à faire dans les édifices qui ne reçoivent que des charpentes apparentes. A l'église de l'abbaye de Bernay, on avait déjà senti le besoin de prolonger la galerie du triforium dans le transept, non telle qu'elle était, mais par un passage couvert ménagé dans l'épaisseur du mur, au bas des fenêtres hautes. On se rendra compte, en examinant les figures C et 3 de la planche XI, que, par ce moyen commode qui présente toutes les garanties possibles de solidité, on évitait la construction d'un triforium complet dans tout le monument.

A l'église Saint-Étienne de Caen, bâtie de 1062 à 1070, c'est-à-dire bien avant les églises de Cluny, d'Autun et beaucoup d'autres, on terminait l'œuvre de Lanfranc en la complétant par une galerie de service à l'étage du clerestory (pl. XIV, fig. B, et pl. XV, fig. B et I), laquelle faisait tout le tour de l'édifice, facilitait l'entretien des vitraux et des parties les plus élevées, et pouvait permettre en outre de porter, en toute sécurité, un prompt secours en cas d'incendie ou de violents dégâts, aux combles et aux couvertures. Ce qui peut surprendre, c'est de ne pas trouver de ces galeries dans les vastes églises de Jumièges et du Mont-Saint-Michel; mais il en existe à Saint-Georges-de-Boscherville et à Saint-Alban.

Il n'est pas facile aujourd'hui, dans l'état actuel de Saint-Étienne de Caen, de bien voir, de prime abord, comment la galerie ou chemin de ronde était établie au onzième siècle. Nous allons nous étendre quelque peu sur ce point, afin de faire comprendre que notre planche XIV est probablement conforme à l'état primitif, et parce que c'est là le point de départ de l'application continuelle d'un même principe durant le douzième siècle, en Normandie et en Angleterre. Nous avons découvert, en 1863, à Saint-Étienne, à l'étage du clerestory du transept septentrional, côté Est, les traces des dispositions primitives de cet étage; la plupart sont cachées par la retombée de la voûte ajoutée au douzième siècle. Dans la figure 46 nous les avons reproduites telles qu'on les

voit derrière cette retombée : des lignes ponctuées indiquent l'emplacement de la voûte. D'après ces traces, on voit qu'il y avait là primitivement quatre ouvertures ; nous les avons représentées dans la restauration (fig. 47). Les chambranles ornés de méandres qu'on remarque autour des baies

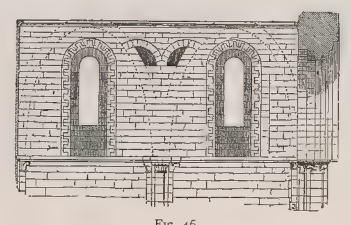


Fig. 46.

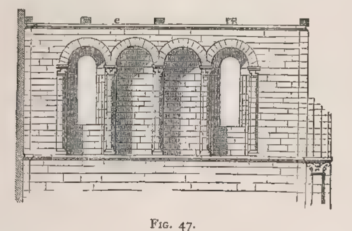


Fig. 47.

actuelles (fig. 48) sont ajoutés, ainsi que les maçonneries *a c d b*. En un mot, on a fait disparaître les colonnettes supportant les arcatures primitives, et l'on a établi un mur plein pour recevoir la retombée de la voûte. Cette série d'arcatures correspond à celle qui existe à l'intérieur du mur et justifie cette dernière décoration.

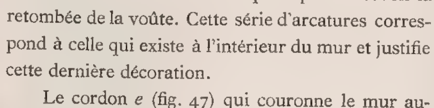


Fig. 48.

Le cordon *e* (fig. 47) qui couronne le mur au-dessus des anciennes arcatures est encore en place dans certains endroits, principalement dans la nef. Ce cordon continu devait nécessairement être vu, et paraît avoir été destiné à supporter les entraits de la charpente ainsi que l'indique la figure. Dans la nef existait une disposition analogue. On y retrouve également les traces d'un système de quatre arcatures pour deux travées, comme le représentent la figure 49 et la planche XIV, figure A. Mais nous croyons que c'est là une modification, faite au onzième siècle, de l'état primitif qui était conforme à notre planche XIV, figure B et à la figure 50 ci-après. On remarquera, en effet (fig. 49), la colonne simple *d* partant du fond, montant jusqu'au bandeau, faisant saillie de toute son épaisseur sur la base de la colonne de l'arcature, et obligée de s'interrompre brusquement à cette hauteur, comme le représente clairement en *a* la coupe (fig. 52). La difficulté, ou plutôt l'impossibilité d'un pareil arrangement, au point de vue d'une architecture rationnelle, saute aux yeux. On en conclut qu'il y a là en présence deux projets différents et non l'unité d'une conception primitive. Enfin, si l'on observe que les autres colonnes *a* de cette même figure 49 s'arrêtent également au bandeau inférieur du clerestory ; que l'appareil du parement *b* n'est pas relié avec celui du nouveau clerestory à quatre arcatures ; que le bandeau *c* est interrompu au droit de la colonne inférieure, et qu'il existe encore en cet endroit une pierre plus saillante que le bandeau, et enfin que cette pierre a été coupée grossièrement, on peut penser que les quatre

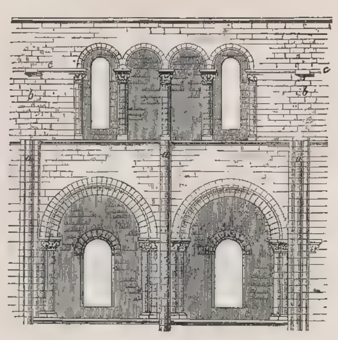


Fig. 49.

arcatures sont une adjonction, et que les nervures verticales *a* ont été jadis prolongées jusqu'au sommet du mur. C'est ce qui a motivé la restauration de la figure 51. Voyez encore planche XIV, figure A. Il est inutile d'ajouter que nous faisons toutes réserves pour la charpente du comble dont le dessin n'est basé sur aucun document existant.

Les galeries de service intérieures sont plus rares encore que les triforiums dans les monuments des bords du Rhin. Ce qui caractérise ceux-ci, et qui ne se voit pas en Normandie, ce sont les galeries extérieures placées sous les corniches hautes, et dont l'effet est absolument remarquable. A Spire, il existe une de ces galeries continues qui, à chaque travée, communique avec la nef au moyen d'une petite baie placée au-dessus de la fenêtre éclairant le vaisseau, et qui, par conséquent, ne permet pas d'accéder à celle-ci. Il y a loin de là aux chemins de ronde intérieurs

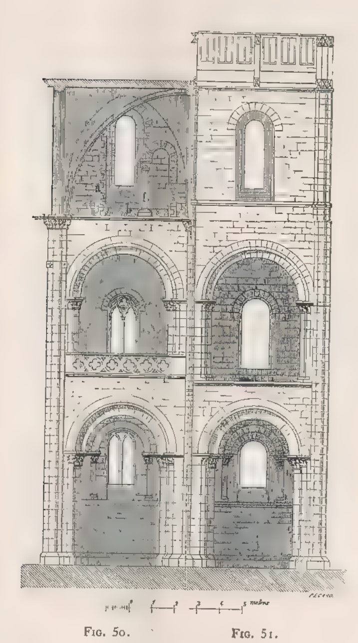


Fig. 50. Fig. 51.

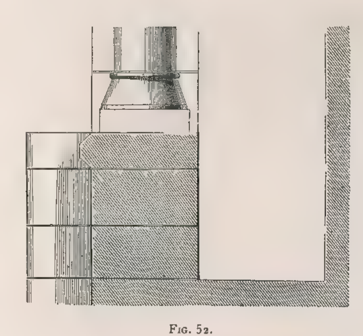


Fig. 52.

normands. D'ailleurs cette nef n'a été construite que vers 1165, bien après nos galeries normandes du onzième siècle. Combien ces dernières étaient en progrès sur les arts allemand et français !

CHAPITRE V

I. DES FAÇADES PRINCIPALES ET DE TRANSEPTS. — II. DES FAÇADES POSTÉRIEURES OU ABSIDES. — III. DES PORTES. — IV. DES CLOCHERS.



NOTRE système d'examen des monuments, qui nous a d'abord obligé à parler des plans, puis des travées, nous amène, ainsi que cela a lieu d'ailleurs dans beaucoup d'ouvrages de ce genre, à prendre successivement certaines parties détachées d'édifices pour les comparer entre elles.

Dans ce chapitre, donc, nous passerons en revue les façades principales et de transepts, les façades postérieures ou absides, les portes et les clochers.

I

DES FAÇADES PRINCIPALES ET DE TRANSEPTS

Il nous semble plus convenable d'aller du simple au composé. Rappelons d'abord un type mérovingien, dont nous nous sommes déjà occupé, afin de faire voir que les architectes du onzième siècle suivaient des principes différents. Nous voulons parler de l'église de *Vieux-Pont-en-Auge* (Calvados) qui doit remonter au septième siècle. Il est à noter qu'elle n'a pas de contreforts, selon l'usage des Romains : nous n'en aurons pas à citer de semblable. Une porte à linteau carré, surmontée d'un arc de décharge plein cintre, s'ouvrait au milieu de la façade qui a $9^{m},40$ de largeur ; elle a été remplacée par une porte moderne sans aucun caractère. Au-dessus de la porte, une petite fenêtre demi-circulaire. Le mur est subdivisé horizontalement par des lits de pierres de petit appareil et des lits de briques de hauteurs variées. Cet exemple, qui rappelle celui de *Savennières* (Anjou), est unique, croyons-nous, en Normandie ; il n'existe plus que quelques fragments d'églises de ce genre.

L'église de *Périers* (Calvados) (fig. 53) est, au contraire, un type moins ancien et beaucoup plus fréquent ; l'exiguïté et la simplicité en sont remarquables : il n'est guère possible, en effet, de trouver un édifice plus petit et traité plus sobrement. Comme dans le cas précédent, on a une porte dont le linteau carré est soulagé par un arc plein cintre surmonté d'une petite fenêtre de quinze centimètres de largeur ; aux angles de la façade deux contreforts peu saillants, et c'est tout ; l'appareil des maçonneries est en arêtes de poisson. Cette construction présente bien le caractère des édifices du onzième siècle. La pente du pignon paraît avoir été quelque peu surélevée après le

treizième siècle. Il est une disposition souvent adoptée à cette époque dans les édifices de petite dimension : les façades y sont divisées en trois parties par des contreforts, ce qui est un progrès relativement à l'église de *Vieux-Pont-en-Auge*, parce que les murs, étant moins épais que dans le système romain, avaient besoin d'être maintenus par des nervures aux angles, ou même dans l'intervalle d'un angle à l'autre. Citons trois autres églises du Calvados répondant à ces conditions : 1° la façade de l'église de *Cambes*, qui n'a jamais eu de porte, qui est percée de trois petites fenêtres d'environ vingt centimètres de largeur, et de deux autres dans le pignon ; le rampant du galbe est composé de petites pierres quadrangulaires superposées en gradins, et recevant la butée de l'appareil en moellons plats posés en arêtes de poisson ; 2° l'église de *Secqueville-en-Bessin*, dont la porte, refaite, date du dernier siècle ; il n'y a eu au-dessus de cette porte qu'une seule petite baie dont on voit encore les claveaux malgré des mutilations du seizième siècle ; et 3° la *chapelle du château de Caen*, percée d'une porte ornée d'étoiles et d'une fenêtre au-dessus.

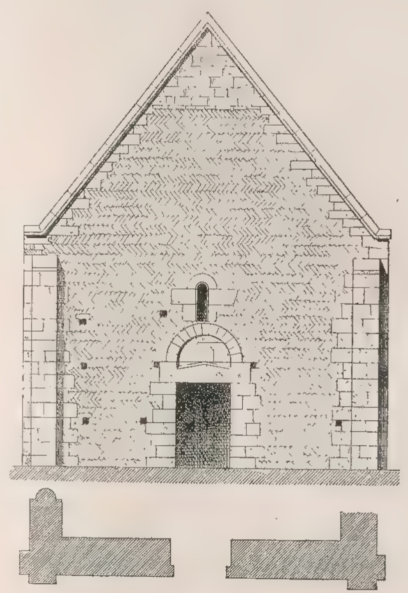


Fig. 53.

Une autre façade, plus riche, est celle de l'église de *Meuvaines* (Calvados) (pl. XXVII, fig. A) qui semble dater de la fin du onzième siècle ; elle est, en tout cas, moins ancienne que les précédentes. Son portail, flanqué de deux arcatures, et dont le quatrième rang de claveaux est en saillie sur le nu du mur, se termine par une sorte de fronton qui a toujours dû être ainsi, quoiqu'il ne soit pas recouvert d'un chaperon ; il semble attendre un porche ou abri saillant en bois qui a sans doute disparu. Cette disposition, si fréquente dans le centre de la France, est absolument exceptionnelle en Normandie. Les ornements qui garnissaient les claveaux ont été brutalement enlevés ; il en reste encore assez de traces pour les reconstituer, ainsi que nous l'avons fait sur notre dessin. Une rangée de cinq arcatures portées sur de doubles colonnettes est placée au-dessus, l'arcature du centre est occupée par une fenêtre ; deux autres, à droite et à gauche, sont ornées de figures très grossièrement dessinées et modelées : l'une représente saint Pierre, l'autre un évêque ou un abbé dont la mitre est brisée. Cet exemple de statuaire est fort rare à cette époque en Normandie.

Parmi les façades d'un plus grand développement, nous citerons celle de l'église *Saint-Nicolas*, à Caen, qui a des bas côtés. Un porche ouvert par trois arcades, celle du milieu plus grande que les deux autres, a été établi entre les deux tours. Il existe une tribune intérieure au-dessus, laquelle est éclairée par deux étages d'ouvertures, deux petites surmontées de deux autres beaucoup plus grandes ; la charpente apparente de la nef, recouvrant la tribune, allait buter contre le mur de face.

Les deux tours démolies et arrasées aujourd'hui irrégulièrement et à peu près à la hauteur

de la naissance du pignon, contiennent deux grands escaliers éclairés par de très petites fenêtres suivant l'inclinaison des hélices; ces escaliers sont exceptionnels.

La façade principale de l'église *Sainte-Trinité*, à Caen, qui a été élevée de 1060 à 1070 et que nous avons représentée (pl. LXXVI) est beaucoup plus importante[1]. Certaines parties de cette façade sont incomplètes; ainsi, les deux étages supérieurs des tours et leurs couvertures ont été détruits jadis, tandis que d'autres parties sont restaurées, comme les linteaux et tympans des trois portes et le meneau central de celle du milieu; puis le pignon entre les tours[2].

Le monogramme du Christ, rarement employé en Normandie, et les autres ornements placés dans les deux autres tympans des portes sous les clochers n'existaient pas, non plus que le pignon refait au quatorzième siècle, qui menaçait ruine, et qui est rétabli depuis 1860, avec la mosaïque dont les fragments primitifs ont été retrouvés dans les maçonneries détruites. L'appareil du rez-de-chaussée de la façade a été modifié et ramené à ses formes primitives; on avait employé dans les réparations d'il y a cinquante ans des assises de pierre deux ou trois fois plus hautes que les anciennes, posées à joint vif sans mortier, non garnies par derrière, et elles avaient la plupart éclaté sous la charge. L'escalier placé contre la tour à droite avait été revêtu au quatorzième siècle, et dans toute sa hauteur, d'une chemise en pierre, à cause des divers écrasements qui s'y étaient manifestés; nous les avons fait disparaître après avoir réparé les parements.

Pour nous résumer, on voit la belle disposition adoptée par l'architecte de cette façade : trois portes au rez-de-chaussée, celle du milieu beaucoup plus grande que les deux autres ; au-dessus de celle-là, trois rangs de fenêtres superposés, trois, deux et une, cette dernière n'éclairant que le comble. Dans le pignon et dans les deux segments d'arcatures au-dessous, des imbrications de formes diverses. Si cet ensemble paraît sur notre dessin quelque peu écrasé, cela ne tient qu'à l'absence, sur les tours, de l'étage où étaient les cloches et de leur couronnement, ainsi qu'on en peut juger par une vue générale perspective, restaurée, du monument que nous donnons (fig. 54)[3].

1. Nous regrettons de la donner à une si petite échelle (à 0,0025), c'est-à-dire au quart de tous nos autres dessins de façades ou travées; nous avons bien compris qu'il en résulterait une dissonance grave dans notre ouvrage; cela paraîtra d'autant plus fâcheux que nous avons pu placer dans notre cadre la façade de Saint-Étienne de Caen (à 0,01), qui paraît être, et est en effet, une œuvre relativement gigantesque. Mais notre format ne pouvant contenir les coupes et élévation latérale de Sainte-Trinité (pl. LXXVII) à l'échelle adoptée de 0,01 pour la totalité de nos autres dessins, nous avons pensé qu'il était préférable de prendre une seule et même échelle plus petite, pour ces deux planches de l'abbaye aux Dames qui se tiennent d'absolument près.

2. A l'époque où nous avons entrepris les travaux de restauration de l'église Sainte-Trinité, c'est-à-dire de 1854 à 1864, la partie située entre les deux tours a été reconstruite sur une partie de son épaisseur en respectant absolument les dispositions générales primitives des portails et des deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, ce qui n'avait pas été fait précédemment.

Le tympan de la porte centrale, qui n'existait plus, est dû au ciseau de l'éminent statuaire M. Geoffroi de Chaume. Le sujet traité, la *Sainte-Trinité en trois personnes*, nous a valu à cette époque de très vifs reproches de la part de personnes influentes de la localité, parce que nous commettions, paraît-il, une faute contre la liturgie actuelle en ne représentant pas la troisième personne de la Sainte-Trinité par la colombe; mais l'Administration centrale, qui se plaçait à un autre point de vue, celui de l'histoire du monument, maintint notre projet, qui fut exécuté. Le ministre de la maison de l'empereur et Mgr l'évêque de Bayeux furent de notre avis.

On aurait pu soulever encore ici une autre question. S'il fallait un bas-relief à figures dans ce tympan (nous le croyons), si ce bas-relief appartient bien par son style au commencement du douzième siècle, pourquoi tient-il, en même temps, à un art relativement trop parfait? Il contient une science et atteint une perfection bien supérieures à celles dont les sculpteurs normands pouvaient s'enorgueillir à cette époque. Nous reconnaîtrons donc immédiatement sans difficulté, nous ne dirons pas cette faute, loin de là, mais cet écart incontestable. Si l'on condamne l'œuvre à ce point de vue historique, nous dirons qu'un pastiche dans le *vrai* caractère avec ses maladroites erreurs de dessin, ses formes raides et heurtées, eût présenté de grandes difficultés d'exécution à l'artiste qui eût voulu suivre cette voie n'ayant aucun point de départ; tout en cherchant à tenir compte de la naïveté première, il eût risqué, dans cette page considérable, ne connaissant pas d'antécédent, de manquer le but, et le résultat n'eût été en rien satisfaisant. N'y a-t-il pas des cas, dans les restaurations des monuments, quand la difficulté ne peut être vaincue, où l'artiste qui agit, lui, contrairement au critique qui parle, se trouve inévitablement entraîné à prendre des résolutions qui ne peuvent donner satisfaction à ce que, justement d'ailleurs, on appelle la vérité? Ce jour-là, il fallait, à Sainte-Trinité de Caen, laisser inachevée cette partie du monument, ou faire ce qui a été fait. Les purs théoriciens seront ici contre nous, et eussent préféré un vide. Mais pour qui sait cependant, il est aisé de voir que le tympan actuel ne représente ni la lettre, ni l'esprit primitif de l'art normand et qu'en ne trompant personne, on a créé un chef-d'œuvre indiscutable.

3. Nous y avons dessiné des flèches en pierre parce qu'il y en a eu au douzième siècle qui ont dû remplacer la simple toiture qui recouvrait ces tours. Elles furent démolies en 1360, à la suite des dégradations produites pendant la guerre qui survint entre Charles V, roi de France et duc de Normandie, et Charles II, roi de Navarre. Elles étaient, a-t-on dit aussi, un point de repère pour l'ennemi. Il restait encore un fragment de flèche sur la tour de droite, du temps de Louis XIII, comme l'indique une gravure de cette époque conservée à la bibliothèque de la ville de Caen.



Fig. 54. — Église Sainte-Trinité, a Caen

(Ancienne abbaye aux Dames)

Vue restaurée par V. Ruprich-Robert, architecte.

La façade la plus importante et la plus remarquable peut-être des édifices bâtis pendant le onzième siècle est celle de l'église de l'*abbaye aux Hommes*, à Caen (pl. XXVIII et XXIX). Nous l'avons représentée sans les magnifiques flèches actuelles qui ne datent, comme on sait, que du seizième siècle. Munie de deux tours larges et très élevées, elle est divisée en trois parties par les contreforts mêmes de ces tours. Dans chaque division une grande porte, celle du milieu plus importante comme à Sainte-Trinité. Au-dessus de chacune d'elles, deux étages de cinq fenêtres chacun, soit dix fenêtres, dont six éclairent la nef et quatre les deux tours. Un pignon[1] termine le centre de la façade. A partir de ce point, les tours symétriques sont isolées et formées chacune de trois étages : le premier, composé de sept arcatures aveugles ; le deuxième, de cinq autres arcatures accompagnées de colonnettes (dans deux de ces arcatures s'ouvre une longue baie éclairant l'étage) ; enfin, le troisième, de deux larges arcades subdivisées par une colonne supportant deux petits arcs : c'est l'étage des ouïes, où étaient et où sont encore les cloches. Rien n'égale la simplicité de cette façade, néanmoins très remarquable par ses belles proportions et son aspect de rare sévérité : les baies au-dessus des portes n'ont ni colonnettes ni autres moulures ; l'ornementation a été réservée pour les deux derniers étages des tours. On voit, en effet, au-dessus des baies supérieures déjà riches, au-dessous de la corniche, quelques chevrons à billettes incrustés dans des imbrications[2].

N'oublions pas enfin la façade de l'église de l'*abbaye de Jumièges*, d'une simplicité et d'une austérité plus saisissante encore peut-être que celle de l'abbaye aux Hommes. Entre les immenses tours il existe un avant-corps montant jusqu'à la base du pignon, et formant porche ou narthex. Les tours se terminent par deux étages superposés, sur plan carré, et deux autres étages d'ouïes, de forme polygonale : en tout quatre étages au-dessus du grand comble. Elles sont dissemblables, et ne paraissent pas être, quoique du onzième siècle, une œuvre d'un seul jet ; elles méritent, ainsi que tout le monument d'ailleurs, l'attention toute particulière des archéologues.

Si nous comparons ces façades avec celles de la même époque dans le centre et le midi de la France, nous en trouverons peu d'aussi développées et qui aient d'aussi belles proportions et une aussi grande allure.

Les exemples qui précèdent suffiront sans doute à donner une idée des dispositions adoptées avant le douzième siècle pour les façades principales. Jetons maintenant un coup d'œil sur les façades des transepts.

Le transept nord de l'église de *Deux-Jumeaux* (Calvados) (pl. XXX, fig. A) est flanqué de contreforts ; celui de gauche contient un escalier découronné. Au rez-de-chaussée sont deux *oculi* très irrégulièrement construits et ceints d'une moulure à billettes. Au-dessus sont trois arcatures dont deux contiennent chacune une fenêtre ; dans l'autre, se voient des imbrications en étoiles ; le pignon primitif est détruit.

L'église de *Graville* possède, sur le côté nord, une très jolie façade de transept (pl. XXIII, B) percée de deux fenêtres au rez-de-chaussée, qui sont séparées par un contrefort, et d'une autre au-dessus, ajustée dans des arcatures plein cintre, enlacées, formant des arcs aigus, qui font supposer que le monument a dû être élevé à la fin du onzième siècle, bien que l'ornementation appartienne à un type plus ancien ; les tympans de ces arcatures sont ornés d'imbrications

1. Il a fallu, il y a quelques années, démolir le pignon, en mauvais état, déjà refait il y a environ cinq cents ans ; nous avons retrouvé dans la démolition, comme à l'abbaye aux Dames, un assez grand nombre de pierres d'une forme particulière qui, réunies, nous ont donné les motifs d'imbrication qu'on voit aujourd'hui dans le pignon reconstruit.

2. Aussi, lors de la restauration faite par nous il y a quelques années, des trois portes de la façade, dont les tympans avaient été supprimés dans le dernier siècle pour éclairer les tambours en menuiserie de l'intérieur, l'idée de placer là quelque bas-relief sculpté ne nous vint-elle pas. Nous nous sommes contenté de les orner d'imbrications afin de conserver à l'ensemble son caractère plein de sévérité.

et surmontés d'une frise à sculptures méplates. Dans le pignon, orné de deux autres arcatures aveugles, fort riches, se remarque un semis général d'imbrications géométriques, triangles, damiers, etc., qui donnent à ce petit transept beaucoup d'intérêt.

A *Saint-Nicolas* de Caen, la façade du transept, accostée d'une tourelle d'escalier dont la pyramide est détruite, est composée très simplement. Il ne s'y trouve, en effet, que deux étages de fenêtres, à archivoltes doubles sans moulures. A Cerisy-la-Forest, à Saint-Étienne de Caen, on voit des transepts traités de la même façon.

II

DES FAÇADES POSTÉRIEURES OU ABSIDES

Au onzième siècle, en Normandie, les absides les plus petites sont presque toujours demi-circulaires. En voici trois : celle de *Notre-Dame-sur-l'Eau*, à Domfront (Orne), projetée en face latérale (pl. XXI), et celles de *Notre-Dame-d'Esquay* et de *Deux-Jumeaux* (Calvados) (pl. XXX, fig. B et C). Nous avons déjà dit un mot de l'abside de *Notre-Dame-d'Esquay* à propos des contreforts diminuant de largeur vers le haut; les linteaux des trois ouvertures qui l'éclairent ont une forme particulière; ils sont creusés en plein cintre, et le lit de dessus, composé de deux pentes, rappelle les linteaux d'un grand nombre de portes romanes. L'abside de *Deux-Jumeaux*, qui paraît un peu plus récente, est plus riche, et ornée d'arcatures jumelles au-dessus de chacune des fenêtres. L'appareil en arête de poisson a été adopté dans les trois exemples précédents.

On remarque aussi que, vu leur petite dimension, les hémicycles ne sont percés que de trois fenêtres. Il en est ainsi aux églises de *Neufmarché* (pl. IX, fig. 4); à la *chapelle de la Tour de Londres* (fig. 5); à *Saint-Paul*, de Rouen (fig. 6); à *Notre-Dame-sur-l'Eau*, près Domfront (fig. 8); à *Notre-Dame-d'Esquay* (fig. 9); à *Saint-Cèneri* (fig. 10). Les grandes absides en ont cinq. On voit, en effet, sur la planche VIII, les plans des églises de *Saint-Nicolas* de Caen (fig. 1), de *Guibray* à Falaise (fig. 2), de *Lassay* (fig. 3), du *Mont-Saint-Michel* (Manche) (fig. 4), et (pl. IX, fig. 1 et 2) de *Sainte-Trinité* et de *Saint-Étienne*, à Caen[1], où le système a été suivi. Dans ce dernier édifice des tourelles d'escalier raccordent le sanctuaire avec le chœur.

L'architecture des grandes absides, au onzième siècle, varie peu. Il faut dire d'abord que la disposition du plan, qui ne comporte pas de déambulatoire, en simplifie beaucoup l'aspect. Ce n'est qu'au douzième siècle que nous voyons les bas côtés tourner autour du chœur. Des dispositions analogues se remarquent donc dans les édifices que nous venons de citer. Jetons un coup d'œil sur la façade latérale de Sainte-Trinité de Caen, où l'on aperçoit le profil de cette abside (pl. LXXVII). Elle est composée de deux étages de fenêtres placés sur un beau soubassement occupé par des ouvertures éclairant la crypte ; celles-ci sont au nombre de onze et percées dans de riches arcatures garnies de colonnettes. Au-dessus s'élève une ordonnance ne correspondant nullement avec l'inférieure, parce que l'abside reconstruite à partir de cette hauteur n'a que cinq fenêtres ; l'épaisseur des murs de la crypte étant considérable, il a été facile et sans danger pour la solidité de l'édifice de pratiquer ce porte-à-faux résultant, nous l'avons dit ailleurs, de ce qu'il y a là deux projets différents

1. Voyez le plan ancien de Saint-Étienne restitué dans l'*Histoire générale de l'Architecture*, de M. D. Ramée.

superposés, la crypte datant de la fondation de l'église, et l'abside ayant été rebâtie quelque vingt ans plus tard. Dans la hauteur de cette dernière, divisée en cinq travées par des colonnes engagées qui montent jusqu'à la corniche, on a placé un étage d'arcatures surmontées des fenêtres du rez-de-chaussée. Il existe un deuxième étage de fenêtres, enveloppé, comme l'autre, d'archivoltes et de colonnettes. Les chapiteaux des grandes colonnes séparant les fenêtres portent la tablette de la corniche, laquelle est soulagée dans l'intervalle par de riches corbeaux. Pour terminer l'examen de cette abside de Sainte-Trinité, ajoutons qu'à l'intérieur deux étages de colonnes isolées, correspondant avec les fenêtres et ornées de très riches chapiteaux, sont assez éloignées du mur pour former deux passages ou galeries. Ces colonnes portent des arcades ; le rang supérieur reçoit la voûte en cul-de-four qui se raccorde avec la voûte du chœur.

L'élévation de l'abside de Saint-Nicolas de Caen offre la même disposition, à l'exception de l'étage de la crypte et de la galerie intérieure du rez-de-chaussée qui n'existent pas.

Il est probable que les absides détruites des églises de Saint-Étienne de Caen et du Mont-Saint-Michel avaient des galeries de ce genre.

III

DES PORTES

Plus un objet d'architecture est orné, plus il est aisé d'en discerner le style, puisque les divers éléments qui le composent sont plus nombreux, et que, dès lors, il y a plus de chances pour qu'il s'en trouve qui soient bien connus. Or les architectes ont toujours apporté plus de recherche dans la décoration des portes, aux jambages, aux linteaux et aux arcs qui les protègent ; ce qu'il est aisé de comprendre, puisque cette partie de l'édifice est plus en vue et qu'elle lui donne souvent son caractère : une porte d'église ne ressemble pas à une porte de château. Nous devons donc fixer notre attention sur les portes des monuments, d'autant plus qu'il en existe nécessairement dans tous, et que, par conséquent, ce sera presque toujours un point de repère qui facilitera les études et les comparaisons.

Nous avons réuni un grand nombre de types. Les portes les plus simples sont ornées par les seules lignes de leur construction ; les jambages ne portent aucune espèce de moulure, le linteau est ordinairement monolithe, plus haut en son milieu, et protégé par un arc de décharge pour éviter la rupture. Telles sont, par exemple, les portes des clochers d'*Anguerny* et de *Campigny* (pl. XXXI, A et C), ou encore une porte latérale de la nef de l'église de *Surrain* (Calvados), conçue dans le même genre, mais dont le linteau et les claveaux sont ornés des inscriptions suivantes :

..... Regat intrantes..... Regat ingredientes
Cur homo securus vivit cum sit moriturus
Cur homo letatur cum pena minatur.

et dont voici la traduction : « Que (la croix?) conduise les entrants. — Que (la croix?) conduise les sortants. — Pourquoi l'homme vit-il en sécurité lorsqu'il doit mourir ? — Pourquoi l'homme se réjouit-il, lorsqu'il est menacé de châtiment[1] ? »

1. Le dessous du linteau, droit dans l'origine, a été taillé depuis en forme de segment de cercle dont nous n'avons pas tenu compte.

La porte latérale de l'église de *Jort* (Calvados) (façade sud) n'a qu'un simple linteau ; il n'en reste plus qu'un fragment orné d'étoiles et de rinceaux, ceux-ci grossièrement dessinés et exécutés.

Un exemple un peu plus compliqué comme construction est celui de la porte du nord de la nef de l'église *Saint-Nicolas* de Caen (pl. XXXVIII, fig. 1). Le linteau, appareillé, à cause de sa plus grande portée, est surmonté de trois rangs de claveaux, ou archivoltes. Nous ne considérons le quatrième rang, vu sa faible hauteur, et les proportions toutes différentes des pierres qui le composent, dans ce cas ou dans tout autre, que comme une nervure, ou *sourcil,* ayant pour but d'éloigner les eaux pluviales des joints des autres claveaux, qui s'approchent, vers la clef, de la ligne verticale, et qui, sans cela, seraient bientôt évidés par l'action des intempéries sur le mortier. Ce genre de bandeau circulaire protecteur se retrouve constamment dans l'architecture normande ou autre.

Une autre porte, plus riche, existait sur le côté sud de la nef de Saint-Nicolas; nous l'avons dessinée en 1855 (voy. pl. XXXIX, fig. 1). Elle est conçue selon le même principe que la

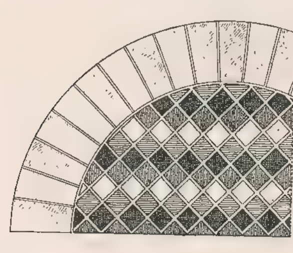


Fig. 55.

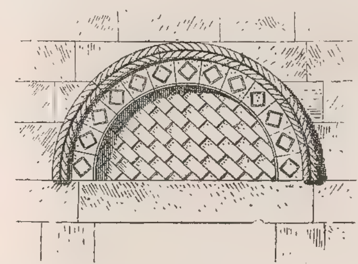


Fig. 56.

précédente ; mais les trois archivoltes sont couvertes de moulures. Des traces de couleur (jaune et rouge) s'y montraient : ce qui s'explique par la présence d'un porche en bois qui y avait été appliqué, et dont on apercevait les trous des scellements ; à en juger par l'inclinaison assez grande du toit, ce porche ne devait pas être antérieur au quinzième siècle. Le tympan de la porte était détruit. L'administration de la guerre, qui renverse impitoyablement tout ce qui la gêne, l'a fait démolir pour la remplacer par une vaste porte donnant accès aux voitures, l'édifice servant aujourd'hui de magasin à fourrages.

Certaines portes n'ont pas de linteau, comme celle de l'église *Saint-Pierre* de Falaise (pl. XLII, fig. 1). Dans ce cas, il existe dans le haut de la baie, au droit des feuillures verticales, un arc en segment, non concentrique par conséquent à celui de l'extérieur, qui permet de donner à la menuiserie une forme s'éloignant du plein cintre, afin d'éviter, dans le bois, les angles aigus. D'autres portes ont des tympans dont l'appareil est taillé en forme de mosaïques ou damier (voy. aussi l'église de *Rothes* (Eure), (pl. XLII, fig. 2). Où cette idée a-t-elle été puisée ? Y avait-il encore en ce pays, à cette époque, quelque monument gallo-romain dont la porte rappelait celle (fig. 55) que nous avons trouvée à Pompéi, et qui, elle, est construite par fragments ou losanges, ou cette autre de la cathédrale de Norwich (fig. 56) qui est sculptée.

Dans d'autres cas, les jambages sont ornés de colonnettes, monolithes ou non, et les tympans sont d'une grande richesse. Telle est la porte latérale de l'église de *Beaumais* (Calvados) (pl. XLIII, fig. A). Elle est placée aujourd'hui dans le mur sud de la nef sur un point autre que celui où elle avait d'abord été construite.

Enfin, quelquefois la moulure que nous avons nommée *sourcil* se transforme et affecte une forme angulaire qui rappelle un fronton. Ainsi en est-il à l'église de *Ducy* (pl. XLIV) ; dans l'angle supérieur de ce fronton, on a sculpté grossièrement deux personnages qui se tiennent embrassés.

Dans la figure 4 de la planche XL qui donne le dessin de la porte de l'église de *Bully* (Calvados) il faut remarquer l'appareil de linteau qui a été découpé de façon à passer au-dessous de la retombée des arcs de l'archivolte et à former sommier ; on y a trouvé de faux joints reproduisant l'appareil réel des claveaux des arcs. On voit des applications fréquentes de ce système pendant le douzième siècle.

Dans l'architecture normande on ne trouve peut-être pas des portes dont l'ornementation soit aussi développée que dans d'autres provinces où l'art du statuaire, très avancé, donnait souvent lieu à d'immenses pages décoratives. Mais nous voyons une grande variété et beaucoup d'inventions dans leur composition, surtout pendant le douzième siècle, malgré la répétition de beaucoup de détails semblables. Les compositions ne sont pas assez étendues, peut-être, pour mériter le nom de portails; mais on remarque que, par leur nombre et leur originalité, elles tiennent une grande place dans l'architecture.

IV

DES CLOCHERS

Cette question de l'étude des clochers est des plus intéressantes pendant tout le moyen âge ; mais, à l'époque dont nous nous occupons, elle offre peut-être encore plus d'intérêt parce qu'il s'agit d'une innovation : l'antiquité et les premiers siècles du christianisme, en effet, n'en ayant pas besoin, n'en avaient point élevé. Dès le huitième siècle on se servait de cloches, il est vrai, mais elles n'étaient pas assez grosses, en général, pour exiger la construction de tours spécialement destinées à les recevoir. Au onzième siècle encore, les cloches étaient fort petites, et cependant on vit s'élever des clochers très considérables. C'est au douzième siècle seulement qu'on commença à fondre de grosses cloches; néanmoins nous voyons que les édifices du siècle précédent possèdent des tours d'une très grande dimension, et que les populations emploient leurs plus grandes ressources à les construire. Quel mobile les a fait agir ? Les besoins de la défense d'une part, et l'amour-propre de l'autre. Les Normands, antérieurement au onzième siècle, avaient pillé à plusieurs reprises les églises et les abbayes des contrées du Nord et de l'Ouest; on songeait à envelopper celles-ci d'enceintes et de tours qui en défendissent les approches. La nécessité donc fit placer les tours sur la porte d'entrée des édifices religieux, comme à Saint-Germain des Prés de Paris, à Poissy, à Créteil, à Saint-Martin de Tours, à Saint-Savin près de Poitiers, et l'on s'en servit aussi pour y mettre des cloches de petite dimension. Et comme, d'un autre côté, dit Viollet-le-Duc, on ne négligeait rien pour faire des tours aussi élevées, aussi riches et aussi imposantes que possible, il faut admettre que le désir de faire plus que ses voisins a produit ces merveilles que les progrès de l'art n'ont guère atteintes depuis. Le clocher indiquait l'importance de la commune et de l'abbaye, et l'on vit des édifices munis de deux, trois, cinq, sept et neuf clochers. « Aucune province, dit Viollet-le-Duc[1], ne rivalise avec la Normandie, dès la fin du onzième

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, vol. III, p. 305.

siècle, pour le nombre et la dimension des clochers. Les Normands établis sur le continent devinrent bientôt d'infatigables constructeurs. Ils avaient pour eux la richesse d'abord, puis un esprit de suite qui manquait à la plupart des populations françaises; ces deux conditions étaient également nécessaires pour ériger des monuments dispendieux et qui demandaient de longs travaux. Bien partagés en matériaux propres à bâtir, les Normands élevèrent, dès le temps de Guillaume le Conquérant, de vastes églises et les couronnèrent par des clochers nombreux et élevés; c'est surtout pendant le douzième siècle que leurs cités se signalèrent entre les villes françaises par le nombre et l'élévation prodigieuse des clochers. La plupart de leurs églises, même de second ordre, en possédaient trois, un clocher sur la croisée et deux clochers sur la façade. Leurs cathédrales et leurs églises abbatiales en possédèrent bientôt cinq, car aux trois dont nous venons d'indiquer la place, ils en ajoutèrent souvent deux de moindre importance, flanquant les sanctuaires au-dessus des collatéraux.

« Quant aux clochers annexés aux façades, les plus anciens montent de fond, et l'intervalle laissé entre eux est réservé au porche ou vestibule. Cette méthode, appliquée à la construction des clochers des façades, n'était pas, avant la période gothique, propre seulement à la Normandie. Les constructeurs romans n'osaient pas, comme leurs successeurs, porter ces tours colossales partie sur les murs de face et latéraux, partie sur une pile isolée, et il faut dire qu'en principe ils n'avaient pas tort... »

Les tours furent donc placées en plusieurs points. On les voit : sur les côtés des nefs, dans l'angle des transepts, isolées à l'instar des campaniles d'Italie, entre *chœur et nef*, et sur les façades principales, ou enfin sur la croisée ou intersection de la nef et du transept. Encore faut-il observer que, dans ces divers cas, la tour peut être carrée ou octogone. Nous allons passer en revue ces différentes dispositions.

En Auvergne, les clochers sont placés au centre de la croisée et en façade; dans l'Ile-de-France on les voit en avant des nefs et dans les angles du transept; dans les provinces méridionales, ils ne font pas partie du plan général de l'édifice, ou n'ont que peu d'importance. En Normandie, nous n'en voyons qu'exceptionnellement sur les portes d'entrée des nefs. Ils se trouvent ordinairement sur la croisée ou sur les côtés de la nef, ou en façade quand il y en a deux.

Examinons d'abord les clochers les plus simples qui sont d'ailleurs les plus anciens.

Bien avant le onzième siècle les Normands construisaient des tours aux églises, puisque celle du *Vieux-Pont-en-Auge*, dont nous avons déjà parlé, en possède une, située au sud, entre chœur et nef (pl. XXXI, fig. D). L'étage du rez-de-chaussée, bâti peu de temps après l'église contre laquelle il est rapporté, remonte comme elle au septième siècle; les étages supérieurs datent du milieu du onzième siècle. Remarquons de nouveau qu'elle n'a pas de contreforts, selon la donnée romaine; cette disposition a pour nous une réelle importance, parce qu'elle semble être la première d'une catégorie de monuments du même genre, remontant avant l'an 1000. Il s'agit de ces tours pyramidales dès la base, sans contreforts aussi, dont les parois extérieures sont en retraite les unes sur les autres et en surplomb à l'intérieur, ce qui est, sinon commode pour y placer de grosses cloches, puisque l'espace destiné au beffroi se trouve diminué, du moins très logique au point de vue de la stabilité. Les clochers d'*Anguerny* et de *Campigny* (Calvados) (pl. XXXI, fig. A et B et fig. C) et de *Commes* (Calvados) (pl. XXXIV, fig. 1) feront comprendre notre pensée. N'oublions pas de citer aussi le clocher de *Parfouru-l'Éclin*, dans l'arrondissement de Bayeux, qui, en plus de ces caractères, est construit en arête de poisson. Cette forme pyramidale a été conservée encore pendant le onzième siècle, malgré l'introduction de contreforts

sur les angles, comme on le voit au clocher de *Ver* (pl. XXXIII). Ce système de contreforts en retraite et les surplombs intérieurs des tours devaient se modifier pour être remplacés, au douzième siècle, par des contreforts sur un seul axe partant de fond et donnant au monument cette franchise d'aspect et cette stabilité qui frappe tous les artistes. Il y a aussi des tours dont les angles, loin d'avoir des contreforts, sont évidés et rentrants comme à *Barneville-la-Bertrand*, canton d'Honfleur (voy. *Statistique monumentale* de Caumont, vol. IV, p. 315), et à *Saint-André d'Hébertot* (pl. CXXXIV, fig. C).

Comment se terminaient ces clochers ? Les clochers de *Ver* et de *Thaon* (Calvados), dont nous n'avons pas encore parlé, sont surmontés d'une petite pyramide à gradins, à 50 degrés environ, qui doit être le type adopté dans l'origine pour la couverture de ce genre d'édifices. La tour de *Ver*, en très mauvais état en 1879, était menacée, sous prétexte de consolidation et d'économie, d'être revêtue du haut en bas d'une chemise en ciment de Portland. Ce n'est pas sans difficulté que nous avons pu nous opposer à cet acte de vandalisme, et refaire en pierre dure le revêtement de la pyramide en gradins, ainsi que la restauration de toute la tour, en respectant absolument, bien entendu, les formes primitives.

Le clocher d'*Anguerny* est sur le côté sud de la nef; celui de *Campigny* sur le côté nord. La tour de *Ver* est placée sur le côté sud du chœur, mais ce qui est capital ici, c'est qu'elle en est isolée, à l'instar des campaniles de la Lombardie et des autres parties de l'Italie. Il est difficile malheureusement de constater aujourd'hui l'existence de cet isolement de 85 centimètres de largeur, parce que la nef a été reconstruite, à peu près à la même distance, il est vrai, mais dans des données de style absolument regrettables; cet écartement entre les murs avait pour but, si l'église avait été incendiée, de protéger la tour. A l'époque où nous l'avons dessinée, en 1863, l'ancienne nef romane existait encore; une porte à tympan réticulé (pl. XXXIII, fig. 5 et 6) s'y faisait remarquer au sud. La communication entre le chœur et la tour avait lieu à ciel ouvert au moyen de deux portes semblables (voy. pl. XXXIII, le plan, fig. 1, et la coupe, fig. B), placées l'une vis-à-vis de l'autre.

Une autre porte, aussi vis-à-vis de ces dernières, donne entrée au rez-de-chaussée, mais sur la façade sud de la tour, que reproduit notre dessin; il n'y avait pas de communication directe entre ce rez-de-chaussée et les étages supérieurs; à partir du premier étage un escalier est ménagé dans l'épaisseur du mur pour accéder au beffroi; il en existe un autre dans l'angle opposé, montant du rez-de-chaussée au premier étage et qui a été construit au seizième siècle; nous n'en avons pas rendu compte pour cette raison.

Ce qu'il y a de très intéressant encore dans ce clocher de *Ver*, et qui en démontre bien l'usage, c'est une porte extérieure, placée au premier étage au-dessus de celle du rez-de-chaussée, et qui est la véritable et unique entrée primitive de ce clocher-donjon, dans lequel on pouvait, au moyen d'une échelle qu'on retirait après soi, se réfugier pour s'y défendre en attendant des secours. Deux petites consoles sont placées de chaque côté de la porte, à une assise au-dessous du seuil, pour recevoir une traverse en bois ayant eu pour objet d'en faciliter ou d'en défendre l'accès par un moyen quelconque. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de cette remarquable disposition en Normandie. Mais nous devons citer un clocher dans une autre contrée, ayant beaucoup d'analogie avec celui-ci, qui date du milieu du onzième siècle, c'est celui de *Brantôme* (Dordogne), qui est isolé de l'église de $1^{m},10$ environ et qui est couvert par une pyramide en pierre dans les mêmes proportions, mais qui n'a pas dû servir de donjon [1].

1. Voy. le dessin de cet édifice dans le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc, vol. III, p. 292.

Les clochers de *Quilly* (pl. XXXII) et de *Beaumais* (Calvados) ont dû être élevés peu d'années après celui de Ver; ils sont aussi placés sur le côté sud des nefs [1].

Le clocher de *Lion-sur-Mer* (Calvados) (pl. XXXV), placé au sud de la nef de l'église, se compose d'un rez-de-chaussée très élevé, voûté en berceau, et de trois étages superposés : le premier, percé sur chaque face d'une étroite ouverture; le second, d'une ouverture plus large et géminée, et enfin le dernier, d'une large baie par laquelle s'échappait aussi le son des cloches. Ces étages n'étaient pas séparés par des planchers; celui du sommet seul a des murs plus étroits et une retraite intérieure, destinée à recevoir les pièces de charpente du beffroi; il est couvert par une voûte d'arêtes à nervures, qui indiquerait la fin du onzième siècle; il en résulte que la tour de Lion a toujours été terminée par une terrasse à laquelle on accède par un escalier placé dans une tourelle adossée au côté est. Le voisinage de la mer explique la grande hauteur de cet édifice, sur lequel on pouvait placer une vigie.

La nef de l'église, qui doit être un peu plus ancienne, est construite en moellons, dont l'appareil est en arête de poisson; elle n'avait pas de bas côtés dans le principe, car les murs ont été percés en sous-œuvre d'arcades à plein cintre de même type, qui font supposer que cette modification a suivi de près la construction. Des corbeaux, de formes diverses (pl. XXXV, fig. 6), ont été incrustés au-dessus de ces arcades pour supporter le faîtage de l'appentis du bas côté, alors apparent dans l'église.

La tour de *Longueville*, canton d'Isigny, placée sur le côté nord de l'église, à la première travée du chœur, n'offre que peu d'intérêt, surtout depuis qu'elle a été entièrement couverte d'un enduit qui en masque l'appareil. Elle ne peut, en tout cas, être signalée que par son absolue simplicité : au-dessus du rez-de-chaussée, et sur chaque face, deux arcatures aveugles surmontées de trois autres arcatures; dans celle du milieu, une ouverture très étroite, et enfin plus haut, deux autres petites baies.

La petite église de *Huppain* (Calvados), qui doit dater des dernières années du onzième siècle, ou peut-être des premières du douzième siècle, et dont voici (pl. XXXVII) l'état actuel de la façade, possède un joli petit clocher, situé au sud de la nef, et dont l'arcature aveugle (fig. B), placée au-dessus du petit porche d'entrée, est intéressante par les entrelacs que forment les arcs plein cintre de ces arcatures qui dessinent des cintres brisés.

Un autre exemple à citer d'un clocher, placé au-dessus du porche d'entrée de l'église, est celui de *Colleville-sur-Mer* (Calvados) (pl. XXXVI), composé de deux étages, voûtés en arêtes sans nervures, d'un étage d'arcatures aveugles et de trois étages superposés avec baies de formes différentes. Les quatre angles extérieurs de la tour sont ornés, dans la hauteur de ces trois derniers, de colonnettes refouillées dans le nu des murs. La flèche en pierre, qui couronne cette tour, doit dater de la fin du quatorzième siècle et a dû en remplacer une autre beaucoup moins aiguë. Ce qu'il faut signaler dans ce clocher, c'est la baie placée dans l'une des deux arcatures au-dessus de la porte d'entrée, baie réservée pour l'introduction des cloches, et les *oculi* du dernier étage, deux sur trois faces et un seul du côté de la mer. Ces *oculi*, placés au-dessus de l'étage du beffroi, qui est percé de deux grandes baies, sont garnis de feuillures antérieures qui ont été vitrées, d'où l'on peut conclure qu'il y avait là un fanal destiné à faciliter la navigation dans ces parages, ou au moins une vigie; mais pourquoi un seul *oculus* et du côté de la mer? Cette face et les deux les plus voisines sont vues de la mer, tour à tour de l'ouest, du nord et de l'est. N'y avait-il pas là un moyen commode pour les navigateurs de distinguer, la nuit, les faces

1. On trouvera un dessin de ce dernier dans la *Statistique monumentale* de M. de Caumont, vol. II, p. 396.

entre elles, et, par là, de reconnaître le point qu'ils occupaient réellement, et aussi de faciliter les opérations de la pêche ? La nef de cette église paraît avoir été construite au douzième siècle; elle a eu un seul bas côté au nord. Au sud il existe une porte mutilée avec un tympan sculpté dont nous donnons un dessin (pl. XXXVI, fig. 3).

Un autre clocher, celui d'*Englesqueville*, à quelques kilomètres de Colleville, à une demi-heure de la mer, mais au fond d'une vallée d'où l'on ne la voit pas, est garni d'*oculi* semblables, qui, à cause de la situation, ne pouvaient rendre les mêmes services [1]. Mais, s'il ne servait pas à la mer, il n'en était pas moins une vigie.

Avant de quitter l'étude de ce genre de clochers, placés sur un point ou sur un autre des églises, il est bon de remarquer qu'il en existe une série en Normandie, conçus selon la même pensée, tels que ceux de *Vieux-Pont-en-Auge*, *Anguerny*, *Campigny*, *Lion-sur-Mer*, *Englesqueville*, *Longueville*, *Colleville-sur-Mer*, etc., qui sont surmontés d'un dernier étage souvent plus bas et peu important par rapport aux baies principales correspondant à la hauteur du beffroi; ce fait sera également à noter dans quelques tours du douzième siècle. Qu'est cet étage ? A-t-il pour objet de donner plus d'espace au son des cloches s'échappant de la tour ? Ce serait difficile à expliquer ainsi. Ou serait-ce, ces édifices ayant servi au besoin de défense militaire, une guette ou espace libre, établie plus haut que les cloches comme un poste de veilleur pour voir au loin ? Quoiqu'on n'en ait jamais rien dit, nous serions volontiers de ce dernier avis.

Le clocher de l'église de *Colleville*, dont nous venons de parler, est en façade. Cette disposition est rare aux onzième et douzième siècles en Normandie. Au contraire, les façades garnies de deux clochers sont fréquentes parmi les édifices importants. Nous avons déjà signalé, en décrivant les façades du onzième siècle, les clochers de *Sainte-Trinité* et de *Saint-Étienne* de Caen. De ces deux édifices un seul, le dernier, a conservé complètes ses deux tours, sauf leur couverture. Nous renverrons donc aux planches LXXVI et XXVIII-XXIX, qui donnent des vues de ces clochers; nous ajouterons, pour *Saint-Étienne*, que le plan des tours est barlong; sa plus grande dimension est dans le sens de la longueur de la nef; c'est celui de la sonnerie. Nous nous sommes occupé aussi, à ce paragraphe, de *Jumièges* et de *Saint-Nicolas* de Caen, qui n'a conservé que la base de ses tours. N'oublions pas la cathédrale de *Bayeux*, qui a deux beaux clochers dans le genre de ceux de *Saint-Étienne* de Caen, mais qui sont défigurés par des additions des treizième et quatorzième siècles. Par suite de l'introduction de cloches beaucoup trop pesantes (l'une d'elles pesait, dit-on, 10000 livres), ces tours faillirent crouler, et, autant pour masquer d'énormes lézardes que pour consolider les murs, on y appliqua à la fin du treizième siècle des revêtements qui les défigurent. Un immense portail fut plaqué devant toute la façade, de telle sorte que la partie la plus ancienne de ces tours, effet assez bizarre, n'est visible qu'au sommet du monument. Ce dernier étage a été surmonté de magnifiques flèches en pierre vers la même époque.

L'église de *Saint-Alban* (Angleterre) (voy. le plan, fig. 34) possède également deux tours en façade. Ce beau plan devait faire partie de nos planches, gravées en taille-douce; il n'a pu y trouver place.

L'église de *Saint-Georges-de-Boscherville* (voy. le plan, pl. XCIII) a deux petits clochers en façade, dont les parties basses conservées contiennent chacune un escalier; leur sommet, composé d'un étage d'arcatures aveugles et d'un autre étage ouvert par une arcade géminée sur chaque face, est couronné par deux petites flèches aiguës, flanquées de quatre clochetons, ne datant que du treizième siècle.

1. *La Statistique monumentale* de M. de Caumont, vol. III, p. 778, en donne un dessin.

Après les clochers en façade se présentent ceux qui, dans les églises sans transept, sont placés entre chœur et nef. Il y en a peu d'exemples au onzième siècle. Celui d'*Englesqueville*, dont nous avons déjà parlé, à propos des *oculi* de son sommet, doit être cité. Au-dessous des *oculi* se trouve l'étage destiné aux cloches, qui est percé de trois arcades sur chaque face. La porte d'entrée, du côté nord, ornée de plusieurs rangs de zigzags, ne doit remonter qu'au douzième siècle.

L'église de *Virville* (Seine-Inférieure) possède une belle tour, placée aussi entre nef et chœur; elle n'a qu'un seul étage au-dessus des combles. Mais cet étage est garni, sur chaque face, de deux ouvertures géminées, accostées de deux arcatures aveugles un peu plus petites : cet assemblage de quatre arcades donne à ce clocher, peut-être un peu lourd d'aspect, un grand caractère de sévérité. Les chapiteaux, au nombre de quatorze, et les nombreux modillons de la corniche sur chaque façade, en modifient la simplicité. On y reconnaît des restaurations faites au douzième siècle. Nous nous arrêterons davantage au clocher de l'église de *Thaon* (Calvados), dont parle assez longuement Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire* (vol. III, p. 351), et dans lequel l'éminent architecte croit voir un clocher bâti sur un porche. Nous avons donné le plan de cette église (pl. LV, fig. 4) comme nous supposons qu'il a été au douzième siècle. Sur notre planche XXXIV (fig. B, C et 3) le clocher du onzième siècle est entouré des constructions ajoutées. Nous avons quelque peine à y reconnaître le porche d'une église : « La partie au-dessus du rez-de-chaussée, dit Viollet-le-Duc, laisse une retraite sur les arcs-doubleaux inférieurs, qui a dû servir de chemin de ronde, et qui pouvait être primitivement muni d'un parapet de défense. » Cette retraite nous semble avoir été simplement couverte dans l'origine par les combles de la nef et du chœur, entre lesquels il a toujours dû se trouver. Pareilles retraites existent souvent d'ailleurs dans les tours centrales, comme par exemple à l'église de *Roullet* (Charente) (voy. la coupe qu'en donne le *Dictionnaire*, vol. III, p. 308). Et d'ailleurs, à *Thaon*, du côté de l'est, nef ou chœur, la retraite dans cette hypothèse était nécessairement sous le comble, il ne pouvait s'y trouver de chemins de ronde, et enfin les arcs qui la supportent ne reçoivent ni feuillures ni linteau, et c'est là qu'aurait dû être la porte d'entrée de la nef, dont on devrait retrouver les traces. Mais citons en partie l'intéressante description de ce monument par Viollet-le-Duc :

« Un des caractères, dit-il, qui distinguent les clochers romans de l'Ile-de-France, du Beauvoisis et même de la Normandie, jusqu'au moment de l'avènement du style gothique, ce sont ces pyramides de pierre peu élevées, trapues. Presque tous ces couronnements ont été détruits dans ces climats humides; leurs pentes peu inclinées, recevant la pluie de plein fouet, ont dû se dégrader rapidement et furent remplacées dès le commencement du douzième siècle, surtout en Normandie, par des pyramides très aiguës. Il existe dans cette province, près de Caen, un petit clocher du onzième siècle, primitivement bâti sur le porche de l'église, qui a conservé sa pyramide trapue et carrée comme celle des clochers romans de l'Ouest de la même époque. Ce clocher est pour nous d'autant plus intéressant qu'il est encore empreint des traditions défensives des tours primitives, élevées sur les porches. Son escalier, qui, du rez-de-chaussée jusqu'au-dessus de la voûte du porche, est pris aux dépens de l'épaisseur d'une des quatre piles, ne reprend sa révolution, à partir du premier étage, que le long de la pile opposée, de manière à interrompre ainsi la circulation... C'est là, du reste, un charmant édifice... On remarquera, dans la coupe, la construction des baies de l'étage supérieur. En constructeurs habiles, les architectes du clocher de Thaon n'ont pas fait faire parpaing aux archivoltes de ces baies, dans tout leur développement, afin de ne point pousser sur les angles. Cinq claveaux seuls font parpaing et forment ainsi un arc de décharge au-dessus des arcs-linteaux. Aux baies de l'étage au-dessous, là où les contreforts viennent encore épauler les

angles de la bâtisse et où la charge est puissante, les constructeurs, au contraire, ont fait faire parpaing aux archivoltes des baies. Il est assez embarrassant de savoir comment était disposé le beffroi de bois dans cette tour, dont un des angles intérieurs est entamé par l'escalier. Nous serions assez porté à croire qu'un plancher en bois était posé au niveau de l'appui des baies supérieures, d'autant que les trous de scellement des poutres du plancher existent encore, et que les cloches étaient suspendues à ces poutres et peut-être à deux pièces de bois en croix dont les extrémités étaient fixées dans les quatre petites baies carrées de la flèche. Ce système de suspension eût été fort primitif; mais il ne faut pas oublier qu'avant le douzième siècle les cloches étaient d'un très faible poids. »

Cette opinion nous semble d'autant mieux fondée qu'autrement il eût été inutile de faire monter l'escalier à cette hauteur. Nous remarquerons qu'ici il n'y a pas d'étage spécial, comme ceux dont il a été question, pour porter la vue au loin, l'église de *Thaon* étant placée au fond d'un étroit vallon; en tous cas, les quatre ouvertures du bas de la flèche pouvaient suffire à ce besoin. C'est là, sans doute, la première expression des lucarnes que l'on construisit plus tard à la base des flèches.

Il n'y avait guère d'église en Normandie, au onzième siècle, formant la croix latine, qui n'eût sa tour centrale. On peut citer quelques exemples qui remontent au moins aux premières années du règne de Guillaume le Conquérant : tel est le clocher de *Ryes* (Calvados) [1], partie la plus ancienne de l'église, qui se compose de deux étages percés chacun de deux arcades avec colonnettes et archivoltes. Il a toujours dû être couvert par une pyramide en charpente, sa construction est quelque peu barbare : il faut noter, en effet, la façon dont sont traitées les courbes plein cintre de ses baies, lesquelles n'ont pas été tracées au compas, et sont très sensiblement jarretées et, par conséquent, non symétriques. Il n'y a pas de déformation résultant de tassements ultérieurs, ce n'est pas un système, mais un mode de bâtir, car on ne peut appeler système ce qui est le résultat d'une maladresse de constructeur. Nous en trouvons ailleurs d'autres exemples du même temps ; il en fut tout autrement dans les années suivantes, lorsque des progrès rapides et considérables dans l'art de bâtir se furent accomplis. Nous reviendrons sur cet intéressant sujet quand nous traiterons de l'*appareil*. L'église de *Ryes* est un jalon historique, car c'est bien elle que Guillaume le Bâtard dut voir en se rendant au château d'Hubert de Ryes situé près de là, poursuivi qu'il était par les barons qui avaient juré de l'assassiner à Valognes; il s'arrêta pour changer de cheval, et fut conduit à Falaise par les fils d'Hubert en évitant les villages; il échappa ainsi aux conjurés. Robert Wace, dans ses vers, décrit cette circonstance particulière.

Le clocher de *Notre-Dame-sur-l'Eau*, à Domfront (Orne) (pl. XXI et XXII), situé sur le bord de la Varenne, fut bâti par Guillaume de Bellême, le même qui fit construire le donjon dont les ruines sont encore debout ; l'église a été mutilée par l'administration des ponts et chaussées qui, vers 1825, sans grande nécessité, simplement pour *redresser* la route d'Alençon à Saint-Malo, fit abattre la moitié de la nef et ses deux bas côtés; elle est aujourd'hui à peu près abandonnée : on n'y dit la messe que de temps à autre. La tour est ornée, à partir des faitages, d'un rang d'arcatures aveugles surmonté de deux baies géminées à jour sur chaque face. Un simple plancher en bois, placé à environ 10 mètres du sol, séparait le rez-de-chaussée de l'endroit où étaient suspendues les cloches.

L'église de *Secqueville-en-Bessin* (Calvados), dont nous donnons le plan et l'élévation (pl. XXXVII *bis*) et d'autres parties (pl. XX, fig. A B C et 2, 3) est aussi fort ancienne. Robert Wace

1. Voy. le dessin qu'en donne M. de Caumont, dans sa *Statistique monumentale*, vol. III, p. 596.

dit qu'elle fut incendiée par les troupes de Henri Ier, roi d'Angleterre, en 1105, pendant qu'il faisait le siège de Bayeux. Robert Fitz Haimon, qui commandait les troupes du duc Robert, fut obligé de se réfugier dans l'église, les soldats du duc y mirent le feu et le forcèrent à se rendre[1].

Il est aisé de voir encore les traces de l'incendie de la nef sur la face ouest de la tour dont les pierres sont rougeâtres et décomposées[2]. Ce clocher est certainement l'un des plus beaux de cette époque parmi les églises rurales de la contrée. Il a 23m,40 de hauteur jusqu'à la corniche. Trois étages s'élèvent au-dessus des combles. Une pyramide en bois assez basse devait le recouvrir, selon l'usage. La voûte inférieure date du treizième siècle : il n'y en avait pas dans l'origine. Nous avons signalé le mauvais appareil du clocher de Ryes ; la construction de l'église de Secqueville a été beaucoup mieux traitée.

Nous avons vu tomber, il y a un certain nombre d'années, sous le marteau des démolisseurs, l'église de *Briouze* (Orne)[3], élevée de 1080 à 1090, par Guillaume de Briouze, premier de ce nom, qui se trouvait avec le duc de Normandie en Angleterre en 1072, et qui donna une partie de sa fortune pour l'érection du prieuré. Une tour, percée d'une ouverture géminée sur chaque face, occupait le centre de la croisée, et dans les conditions des précédentes. En général, l'intérieur de ces tours centrales fut laissé apparent dans l'église en manière de lanternes.

« Le clocher central normand, dit Viollet-le-Duc[4], celui qui est posé à l'intersection des bras de croix, n'est pas seulement une tour s'élevant au-dessus des voûtes de l'église, et portant sur les quatre piliers principaux, il contribue encore à l'effet intérieur du monument en laissant au-dessus de la croisée une vaste lanterne, libre et apparente à l'intérieur, dont l'effet ajoute singulièrement à la grandeur du vaisseau... Pour eux, le clocher principal, celui qui s'élevait le plus haut, et qui présentait la base la plus large, était naturellement le clocher élevé sur la croisée. Cette base était commandée par l'écartement des piles, par la largeur de la nef, et partant d'un plan aussi étendu comme surface, il fallait bien, afin de donner une proportion convenable au clocher, élever son sommet à une grande hauteur. »

Sainte-Trinité, *Saint-Étienne* et *Saint-Nicolas* de Caen sont munis de semblables tours. Malgré les mutilations que ces monuments ont eu à subir, on retrouve encore en partie ces remarquables lanternes ; celle de Saint-Étienne est la mieux conservée et certainement la plus remarquable : ce qu'il y faut admirer, c'est la belle galerie intérieure de communication, formée, sur le quatre cotés, de trois arcades portant sur d'élégantes colonnes, et les huit fenêtres au-dessus qui répandent des flots de lumière dans l'édifice.

A *Saint-Georges-de-Boscherville*, le sommet de la tour centrale qui rappelle quelques-unes des précédentes, a été conservé. Des meneaux en croix garnissent les baies du beffroi (fig. 57).

Nous citerons enfin la vaste église de l'abbaye de *Jumièges* (Seine-Inférieure) qui possédait également une magnifique tour centrale, dont une seule des quatre faces, celle de l'ouest, encore debout, fait connaître l'ancienne disposition. L'architecte est resté fidèle au type généralement

« Robert s'embati el mostier
Sur en laton très hal clochier
Mais il ni pont gaires atendre
Volsit u non l'estut descendre.
Kar ci feu i fu aportez
Dunc li mostier fu alumez.. ;
Robert fu pris é bien gardez
Et à Baieues fu menez, etc. »

2. Une consolidation indispensable va faire disparaitre prochainement les parties les plus compromises. Les quatre piliers de la tour complètement écrasés menaçaient ruine imminente, quand. en 1882, nous les avons fait reprendre en sous-œuvre.

3. Voy. la description par M. Alfred de Caix, dans le tome XXII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.

4. *Dictionnaire*, vol. III, p. 303.

adopté : la lanterne, éclairée par huit fenêtres, supportait un étage du beffroi percé de douze baies géminées.

Quelle a été l'origine des tours centrales en Normandie? Elle ne peut être latine, car les murs des basiliques, beaucoup trop faibles pour recevoir une construction quelconque au-dessus de la croisée, n'en avaient pas; elle ne peut donc être due qu'à la renaissance carlovingienne : la petite église de *Germigny-des-Prés* (Loiret)[1], du neuvième siècle, est en effet disposée de la sorte.

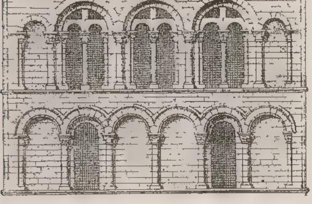


Fig. 57.

S'il y a un très grand nombre de tours octogones en Auvergne, elles sont fort rares en Normandie, surtout au onzième siècle; nous ne pouvons guère en citer qu'une de cette époque, celle de l'église de *Tordouet* (Calvados), dont M. de Caumont[2] donne une vue perspective avec un détail de l'une des ouvertures supérieures. Cette tour est placée entre chœur et nef, elle a son rez-de-chaussée carré; l'étage au-dessus, portant sur pendentifs, est orné de deux arcatures aveugles sur le côté nord; il devient octogone et est surmonté de deux autres étages de même forme percés chacun de huit baies géminées. La couverture a toujours dû être en charpente. Cette tour est d'une jolie forme.

C'est ici que nous terminerons notre examen des clochers, pour y revenir plus loin, dans la partie de cet ouvrage qui traite des édifices du douzième siècle.

1. Voy. les dessins de Constant Dufeux aux *Archives de la Commission des monuments historiques* et les gravures faites d'après eux dans la *Revue de l'Architecture*, t. VIII, p. 113.
2. Dans sa *Statistique monumentale*, vol. V, p. 809 et 810.

CHAPITRE VI

DE L'APPAREIL



N appelle *appareil* l'assemblage des matériaux employés à la construction d'un mur, ou d'un pilier, laquelle varie selon la nature de ces matériaux et la place qu'ils occupent. « L'appareil a donc une grande importance dans la construction, c'est lui qui souvent commande la forme que l'on donne à telle ou telle partie de l'architecture, puisqu'il n'est que le judicieux emploi de la matière mise en œuvre, en raison de sa nature physique, de sa résistance, de sa contexture, de ses dimensions et des ressources dont on dispose... Cependant chaque mode d'architecture a adopté un appareil qui lui appartient, en se soumettant toutefois à des règles communes. Aussi l'examen de l'appareil conduit souvent à reconnaître l'âge d'une construction. Jusqu'au douzième siècle l'appareil conserve les traditions transmises par les constructeurs du Bas-Empire. Seulement on ne disposait alors que de moyens de transport médiocres, les routes étaient à peine praticables, les engins pour monter les matériaux insuffisants : les constructions sont élevées en matériaux de petites dimensions, faciles à monter ; les murs, les contreforts ne présentent que leurs parements en pierre, les intérieurs sont à remplir de blocage[1]. »

En Normandie, nous trouvons le système d'appareil le plus ancien dans certains édifices dont nous avons déjà parlé : à *Vieux-Pont-en-Auge* (pl. XXXI), à *Saint-Martin-de-la-Lieue*, à *Saint-Jean-de-Livet*, etc., lequel reproduit à peu près le système romain, tel qu'on le voit aux fortifications de Senlis (fig. 58), et se compose pour les murs de pierres de petit appareil bloquées dans d'énormes joints de mortier et séparées de six en six assises, plus ou moins, par deux ou trois rangs de briques. A l'une des portes de l'église Saint-Pierre de *Tilly-sur-Seulles* (Calvados) (pl. XL, fig. 1), les joints extrêmement larges qui séparent les claveaux sont faits en mortier rouge qu'on prendrait pour des briques. Il est un autre système employé au onzième siècle, c'est l'*opus spicatum*, ou arête de poisson, ou feuille de fougère, nom que l'on donne au moellon plat disposé par rangs superposés, les moellons étant inclinés alternativement à droite et à gauche ; dans ce cas, les angles des murs ainsi bâtis sont en pierres de taille, les unes courtes, les autres longues. On en trouve des applications dans nos planches où sont représentées la chapelle de *Querqueville* (pl. VII), et des parties des églises de *Beuville* (pl. XXVII, fig. B), *Lion-sur-Mer* (pl. XXXV), etc.



Fig. 58.

1. *Dictionnaire raisonné* de Viollet-le-Duc, vol. I, p. 28.

Dans d'autres circonstances le moellon est placé par lits horizontaux, et les angles, jambages de porte, contreforts, sont appareillés aussi en pierre de taille; l'intérieur des murs est toujours en blocage. D'autres fois enfin, les ressources l'ayant permis et la pierre étant plus abondante, les parements des murs sont construits entièrement en pierre de grand appareil.

Ce que nous appellerons *grand appareil* en Normandie serait traité de très petit appareil dans d'autres provinces, en Bourgogne ou dans le Lyonnais, par exemple, où les assises atteignent quelquefois une hauteur de plus de 1 mètre. Les bancs de pierre sont beaucoup plus bas en Normandie; ainsi la hauteur des assises de *Jumièges* est de $0^m,35$ à $0^m,40$; la moyenne n'est que de $0^m,24$ à *Saint-Georges-de-Boscherville;* à l'abbaye de *Bernay* (Eure) elle est d'environ $0^m,35$; à l'*abbaye aux Hommes*, de $0^m,20$ à $0^m,30$; au *Mont-Saint-Michel*, de $0^m,30$ à $0^m,40$; à l'abbaye de *Loulay* (Orne), de $0^m,28$; ces deux derniers monuments sont en granit. Ces différences de hauteur proviennent de la nature de la pierre qui, pour les constructeurs de cette époque, gens fort intelligents et ne s'occupant absolument que de la perfection de l'œuvre, ne devait être employée que purgée de ses parties molles, et avec son minimum de hauteur, afin de ne pas céder sous la charge ou se décomposer. Il y a loin de la manière de faire de ces ouvriers aux agissements des fournisseurs actuels : aujourd'hui il faut que le carrier place le plus possible de matière, et qu'il se débarrasse le plus tôt possible de la pierre encore chargée de son eau de carrière, mal ébousinée, afin qu'elle produise un plus grand cube; elle ne manquera pas, dans ces conditions, de se décomposer en partie aux premières gelées. Plus tôt elle sera livrée, moins il courra de mauvaises chances : il n'est plus responsable, et son but unique, la prospérité de son commerce, sera rempli. De même, le constructeur, qui achète au carrier, ayant uniquement en vue ses propres intérêts, ne devra rien perdre du cube de pierre qu'il a payé, et il le placera tout entier, s'il le peut. Dans les monuments anciens, la pierre est généralement très bien conservée; dans certains édifices modernes, au contraire, elle se décompose rapidement. Ne peut-on croire que la pierre calcaire, employée presque partout en Normandie, n'était prise en œuvre qu'après un certain temps d'épreuve hors de la carrière, un ou deux hivers? Ne faisait-on pas un peu pour la pierre ce que l'on faisait jusqu'au dix-neuvième siècle pour les bois de construction? Ces bois de charpente n'étaient pas employés aussitôt après leur abatage comme aujourd'hui; on les laissait sécher pendant un grand nombre d'années. Mais le point de vue est tout autre actuellement : nous venons de dire quel est le premier mouvement de celui qui bâtit; il peut avoir aussi l'idée de bien faire, mais soyez sûr qu'il obéira d'abord à ce premier mouvement, et qu'il serait peut-être fort surpris de lire les lignes qui précèdent, nous trouvant très naïf de raisonner ainsi.

Revenons à notre question de l'appareil.

Il faut étudier les proportions des pierres, les dimensions des joints et la taille des parements.



Fig. 59.



Fig. 60.

Prenons un exemple à l'abbaye de *Bernay* qui suffira à faire comprendre ce qu'est, en principe, l'appareil, dans les monuments du onzième siècle. Les assises qui le composent ont ici de $0^m,30$ à $0^m,38$ de hauteur, soit $0^m,34$ en moyenne; dans cette proportion, les pierres, toujours relativement courtes, n'ont tout au plus en moyenne qu'environ $0^m,45$ de longueur : elles sont moins sujettes à se fendre verticalement. Les joints ont de $0^m,015$ à $0^m,03$ de largeur et sont modelés tantôt comme la figure 59, tantôt comme la figure 60, où ils sont représentés grandeur de l'exécution; la surface des parements est *layée* au marteau, dit taillant droit, contrairement au marteau adopté au treizième siècle dans les autres provinces, qui est la laye, ou bretture à dents, simplement bretture

(fig. 61); la largeur de la lame du marteau, à Bernay, était de $0^{m},05$ et l'écartement des hachures de 5 à 10 millimètres. Celles-ci sont inclinées à l'horizon de 45 à 80 degrés, tantôt à droite, tantôt à gauche de la verticale, et sans symétrie. Plus la taille est grossière, plus elle est ancienne. Dans l'appareil antique (fig. 58) les hachures sont disposées en épi; il y en a des exemples en Normandie au douzième siècle[1]. Sur les colonnes de style primitif, le layage est en travers de l'axe du cylindre; sur les autres il est parallèle à cet axe. La figure 62 représente le marteau adopté au onzième siècle. Il existe à l'église d'*Ifs*, près Caen, du douzième siècle, sur le claveau d'un arc supportant le clocher, un marteau sculpté (fig. 63) qui, bien qu'il n'ait que trois dents, rappelle la bretture dont il n'y a cependant aucune trace en Normandie à l'époque romane. Elle n'a même pas été en usage dans les siècles suivants; on en reconnaît, il est vrai, l'emploi à la tour Talbot du château de *Falaise* qui date du quatorzième siècle, concurremment avec le taillant droit, parce que cette partie du monument a été élevée, on le sait, en partie par des ouvriers manceaux qui employaient cet outil. Le marteau d'*Ifs* est probablement un outil qui servait à préparer, à dégrossir la pierre, avant de dresser le parement. On sait, en effet, que la bretture a l'avantage de *mordre* plus que le simple marteau et d'éviter les éclats[2].

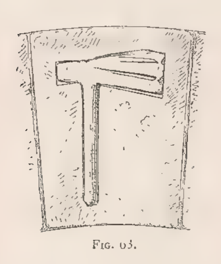


Fig. 63.

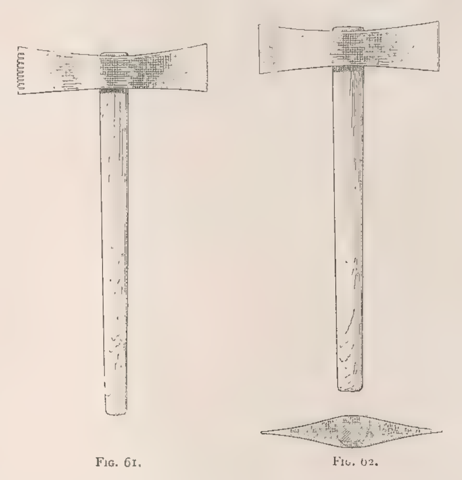


Fig. 61. Fig. 62.

Nous donnons (fig. 64) deux claveaux d'un arc du chœur de l'église de *Bernay*, faisant voir au point de vue de l'appareil les dispositions des joints et du layage. Il faut remarquer encore que plus l'édifice est ancien, plus les joints sont larges et inégaux, et plus la taille est grossièrement faite. Mais, dans tout le cours, et surtout vers la fin du onzième siècle, les assises de la construction règnent toujours d'une extrémité à l'autre des murs comme sur tout le périmètre d'un pilier, à moins qu'il n'y ait interruption pendant l'exécution, ou quelque reprise faite après coup.

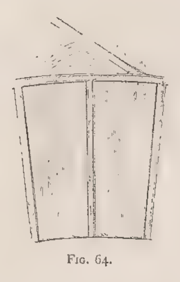


Fig. 64.

1. Murs de la nef de l'église Saint-Ouen, de Rouen.

2. On ne peut supposer qu'il s'agisse au clocher d'Ifs de l'*ascia*, instrument qu'on trouve dans les monuments funéraires des deuxième, troisième et quatrième siècles de notre ère, dans la Gaule Narbonnaise et dans la Gaule Celtique, dont la forme est très variée puisque Oudin en a compté jusqu'à trente-trois figures plus ou moins différentes les unes des autres. On y a vu une ancre de navire, une hache, une houe, un marteau ayant d'un côté la forme d'une pioche, et, de l'autre, celle d'un pic; pour la plupart des archéologues, c'est quelque chose d'analogue à l'herminette des charpentiers ou à la doloire des tonneliers (voy la notice sur quel-

Dans le cas où l'on voudrait reconnaître quelle partie de mur a précédé l'autre, ce qui peut avoir dans certains cas une importance capitale, il faut bien examiner la manière dont la démolition et la reprise ont été faites : ainsi, dans la figure 65, on doit remarquer que le point *b* est en surplomb sur le point *a*, et que si le mur de gauche est le plus ancien, il risque de se déchirer dans la partie supérieure ; que l'on aurait quelque peine à poser les petits morceaux de remplissage *x sous* les pierres du dessus et qu'ils pourraient être, au contraire, placés plus aisément *sur* le mur de droite déjà fait pour araser l'assise et recevoir celui de gauche; que certaines entailles ont été pratiquées dans les pierres *o* du mur de droite pour recevoir l'autre mur, car il est plus aisé de poser une pierre sur celle qui est entaillée que d'introduire en sous-œuvre celles du dessous; que les assises de droite sont de hauteur plus égale entre elles que celles de gauche, d'où il semblerait résulter que la hauteur de ces dernières a été déterminée par la hauteur des premières qui commandaient certaints joints. Ajoutons encore que, s'il y a eu interruption dans les travaux, le mortier peut être différent par le dosage ou la couleur; ce qu'il faut constater. S'il existe une différence, on verra facilement si le mortier placé au-dessus des pierres *o* du mur de droite est semblable à celui de la partie gauche ou de la partie droite. S'il est semblable à celui de la partie gauche, il y a été mis avec elle, et n'est que le résultat d'un second travail; s'il est au contraire semblable à celui de la partie droite, c'est celle-ci qui a été faite la seconde. D'où enfin l'on peut conclure presque certainement que le côté droit est plus ancien que le côté gauche.

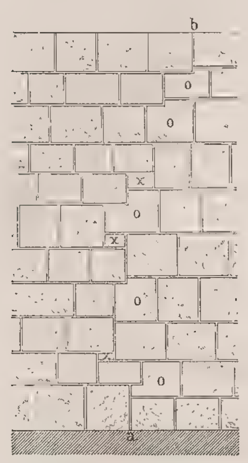
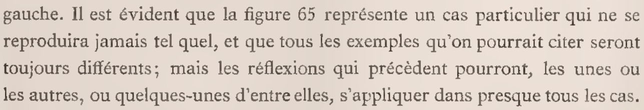
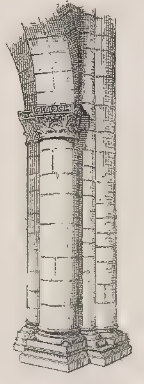


Fig. 65.



Il est évident que la figure 65 représente un cas particulier qui ne se reproduira jamais tel quel, et que tous les exemples qu'on pourrait citer seront toujours différents; mais les réflexions qui précèdent pourront, les unes ou les autres, ou quelques-unes d'entre elles, s'appliquer dans presque tous les cas.

Pour compléter l'étude de cette question si intéressante de l'appareil, il nous semble utile de comparer la manière dont on élevait des murs ou des piliers dans la contrée normande, avec l'appareil des monuments lombards auxquels la Normandie et l'Angleterre ont emprunté le plan de la plupart de leurs églises à partir du règne de Guillaume le Conquérant. S'y est-on inspiré également de l'appareil lombard ? En aucune façon, on va le voir.


Fig. 66.

ques *énigmes archéologiques*, par M. Charma, doyen de la Faculté des lettres de Caen, etc., à laquelle nous empruntons les détails qui précèdent et ceux qui suivent en ce qui est de la définition de l'*ascia*). Ces formes variées ne changent rien, il est vrai, à la signification de cet objet qui est un symbole, une consécration, par laquelle le monument est placé sous la protection des divinités infernales. Comme on trouve l'*ascia* sur des sépultures chrétiennes, on en peut conclure que ce symbole serait indifférent à l'esprit chrétien ainsi qu'à l'esprit païen, et appartiendrait à une classe d'idées ou de faits n'intéressant en rien les croyances religieuses des vivants et des morts, telle que la consécration de la propriété à perpétuité accordée à la sépulture par le magistrat de la cité. On peut donc supposer qu'il s'agit ici d'un acte légal, d'un contrat juridique dont une des clauses aurait été ainsi promulguée et notifiée à qui de droit. L'instrument que nous donnons (fig. 63) n'étant pas sur une sépulture ne pourrait, par cette raison, donner l'idée de l'ascia. D'un autre côté, on en conserve une au musée de Lyon, de petite dimension, et une autre plus grande au musée de Lons-le-Saunier, toutes les deux en fer et paraissant avoir servi à tailler la pierre et surtout à mettre la dernière main à cette opération (lettre de M. de Paul Simiane à M. Charma). Cependant, si l'ascia rappelle la doloire, et cela est en effet, il ne s'agit plus du marteau à tailler la pierre, l'ascia ayant servi à fouiller la terre, d'où vient précisément l'origine du symbole, et sa lame est placée à l'inverse de ce dernier, sous un plan parallèle au mouvement qui consiste à frapper. Nous ne pensons donc pas, en tous cas, que l'instrument représenté sur le clocher d'Ifs soit l'ascia; c'est bien, selon nous, une bretture à dents.

Le système d'appareil des Lombards, du neuvième au douzième siècle, a toujours été le même et, selon nous, très défectueux. Le savant auteur de *l'Architecture lombarde*, M. de Dartein, pense au contraire que les monuments de ce pays sont bien construits.

Cependant, en pratique comme en théorie, n'est-il pas convenable que les édifices soient construits par assises réglées, quelle que soit la hauteur de celles-ci? Or, qu'on veuille bien jeter un coup d'œil sur les planches I, II, III et IV qui représentent les églises *Saint-Ambroise*, de Milan, et *Saint-Michel*, de Pavie, qui ont servi de type aux plans de celles de la Normandie, il n'y a aucun rapport dans le système d'assemblage des pierres. A Milan comme à Pavie, chaque relief des piliers, qu'il s'agisse d'angles saillants ou de colonnes engagées, est appareillé séparément; aucun joint n'est de niveau avec ceux des pierres voisines, de sorte que l'on se demande, l'intérieur des

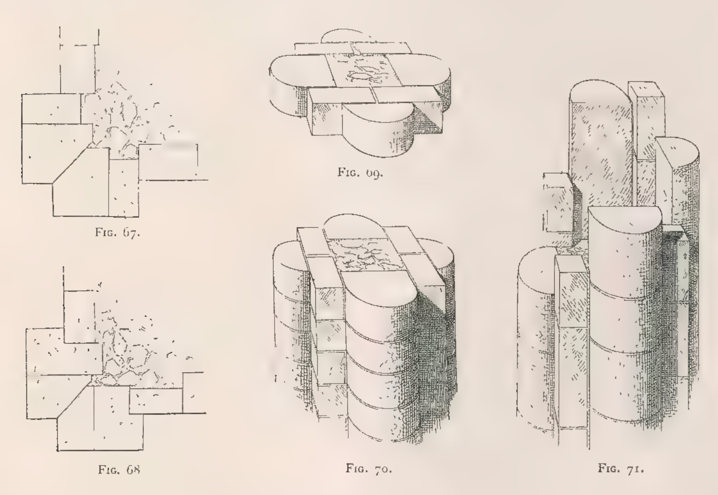


Fig. 67. Fig. 69. Fig. 68 Fig. 70. Fig. 71.

points d'appui étant construit en blocage, comment peut se tenir en équilibre cet empilage de matériaux souvent plus hauts que larges et sans liaisons entre eux. Et ce système a été appliqué pendant trois ou quatre cents ans, en admettant que les édifices dont il s'agit remontent réellement au neuvième siècle. On voit encore cette inconséquence reproduite à la figure 66, qui représente un pilier de l'église *Saint-Fierre au ciel d'or*, à Pavie, qui est du douzième siècle et qui n'est pas mieux construit que les plus anciens. Si l'on veut bien jeter un coup d'œil sur nos planches X à XIX, on verra avec quel soin et quelle rectitude l'appareil réglé a été observé en Normandie; aucun ressaut n'existe dans les joints des assises.

Et cependant les édifices normands des premières années du onzième siècle sont l'œuvre d'ouvriers encore inhabiles. En restaurant le clocher de *Ver* (Calvados) (pl. XXXIII), il y a peu d'années, nous eûmes l'occasion de voir comment, dans la hauteur de deux étages, les pierres qui forment les contreforts des angles sont ajustées. Les figures 67 et 68 font voir avec quelle maladresse ces angles sont appareillés. C'est là une exception due au début d'un art qui cherche sa voie. Peu d'années après, l'appareil était tracé selon des formes beaucoup plus logiques; les piliers isolés étaient construits d'une façon très rationnelle; l'appareil (fig. 69) était posé sur cales (fig. 70) de façon à chevaucher les joints; tout ce qui était angle refouillé, rentrant, et qui devait

amener un déchet ou perte de matière, était soigneusement évité. Cette disposition prend le nom d'appareil en *besace*.

On peut comparer ces piliers normands avec le pilier lombard (fig. 71), supposé en construction, et remarquer combien ce dernier système, assez barbare, il faut le dire, pouvait présenter de difficultés matérielles pour son édification. Non seulement on risquait d'ébranler les derniers morceaux mis en place pendant la pose des autres, mais l'on ne pouvait se servir que du fil à plomb et non du niveau, et le mortier du blocage durcissait inégalement puisque l'on ne pouvait *arraser* les pierres que lorsqu'on était arrivé au sommet du pilier, pour la pose du chapiteau. Et encore le plan du pilier est-il des plus simples; son contour est le même que celui des figures précédentes, ce ui permet d'établir une comparaison. Quelle devait alors être la difficulté quand il s'agissait des gros piliers beaucoup plus compliqués de *Saint-Michel* de Pavie ! Il faut jeter aussi un coup d'œil sur l'appareil des archivoltes lombardes, composées de claveaux tous inégaux, fort étroits ou démesurément larges. Jamais le constructeur lombard ne s'est préoccupé de leur donner un poids égal, ou à peu près, de sorte qu'il n'y a aucun équilibre entre eux et que le regard en est désagréablement frappé (pl. I et III). En aucun cas, les Normands ne se sont montrés aussi indifférents aux exigences de la stabilité, et à ce point de vue les Lombards n'ont jamais été leurs maîtres.

Il existe en France, dans certaines contrées du Centre et du Midi, des édifices anciens fort mal appareillés, rappelant un peu ceux de la Lombardie. Sans doute la nature des matériaux doit influer sur les dimensions particulières des pierres; mais, s'il y a quelquefois avantage à éviter le déchet dans chacun de ces morceaux et à les laisser à peu près tels qu'on les trouve dans le sol, en un mot à ne pas les ramener à une hauteur moyenne régulière, l'économie de main-d'œuvre qui en résulte est-elle réellement une compensation aux défauts incontestables de construction qui viennent d'être signalés ? Nous ne le pensons pas. Il y a donc dans cet usage de la Lombardie, appliqué aussi dans le midi de la France, ce qu'on peut appeler une méthode voulue de bâtir ainsi. L'influence de ce système s'est fait sentir exceptionnellement jusqu'en Normandie dans un petit monument, en ruine aujourd'hui, et que nous mentionnerons ici. Nous voulons parler de l'église de *Rucqueville*, non loin de Bayeux, dont l'originalité n'a pas encore été signalée, que nous sachions. Il y a dans la présence de cet édifice, en ce lieu, un fait unique auquel les archéologues ne peuvent certainement que s'intéresser. Nous croyons que, non seulement l'architecte, mais encore les ouvriers qui l'ont élevé, étaient absolument étrangers à la Normandie et à la façon dont on y bâtissait. Sont-ce des compagnons de Lanfranc qui ont construit cet édifice ? On le croirait certainement par l'appareil, mais cela n'est pas admissible avec le style de la sculpture, qui est aussi avancé qu'en Bourgogne, et qui en porte même les caractères.

L'église de *Rucqueville*, de très petite dimension, a la forme de la croix latine; elle se compose d'une nef, d'un transept et d'un chœur à chevet droit; une tour s'élevait sur la croisée, mais il n'y a d'ancien que ce que nous en donnons. La planche V indique une coupe sur la partie centrale qui est entourée de divers détails caractéristiques; on remarque l'appareil très irrégulier des piliers qui supportent la tour et qui n'est guère que la reproduction de ceux qu'on trouve en Lombardie. Dans quelles circonstances, par qui et à quelle époque ce monument a-t-il été élevé ? Nous l'ignorons. C'est ce qu'il importerait bien de découvrir. Quoique nous ayons l'intention, au chapitre de l'*Ornementation*, de parler de nouveau de cet édifice, disons, dès à présent, qu'il nous semble appartenir tout à fait à la même école d'art que les parties de la cathédrale de Bayeux, retrouvées dans l'intérieur des quatre piliers de la tour centrale, lors de leur démolition en 1856; ces parties ont été enveloppées d'une première chemise en maçonnerie, de style normand, appartenant vraisemblablement au deuxième quart du douzième siècle. Plus tard, au treizième siècle, on ajouta

une seconde enveloppe sur les quatre piliers. La planche VI donne des chapiteaux de ces piliers intérieurs de Bayeux. L'église de *Rucqueville* et les piliers détruits de *Bayeux* remontent, pour nous, à la fin du onzième siècle ou aux premières années du douzième siècle, et sont d'un style tout à fait méridional.

Les colonnes engagées dans les piliers sont en général, au onzième siècle, appareillées avec le massif dont elles font partie. Dans les portails et les fenêtres, elles sont parfois engagées et parfois isolées du massif; dans ce dernier cas la pierre est nécessairement en délit. Plus on avance vers le douzième siècle, plus il y a d'exemples de colonnettes ainsi détachées.

L'emploi des pierres de grande dimension était fort difficile aux onzième et douzième siècles, mais surtout au onzième. Les linteaux de portes, monolithes, étaient d'un poids relativement considérable, et l'obstacle consistait non à les mettre en place, car les engins connus étaient bien suffisants [1], mais dans les transports de la carrière à pied d'œuvre. Les routes, les chemins, faisaient défaut; il est curieux de voir comment on était obligé parfois d'user d'expédients singuliers pour éluder cette difficulté. Nous ne pouvons expliquer autrement la forme donnée aux linteaux des portes du clocher de *Ver*, duquel nous avons déjà parlé. Les plus grosses pierres de l'édifice, qui sont les linteaux de ces portes, ont

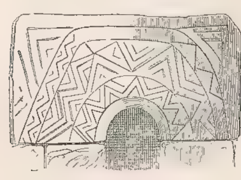


Fig. 72.

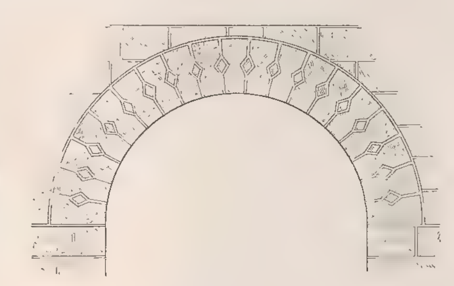


Fig. 73.

été évidées dans leur épaisseur et seulement dans la partie qui est protégée par l'arc de décharge placé au-dessus (pl. XXXIII). Par ce moyen, ils ont été diminués d'un poids notable; une fois qu'on les avait posés, l'intérieur, formant une sorte de cuvette, était rempli en maçonnerie. Nous avons pu constater ce fait en remplaçant le linteau de la porte du rez-de-chaussée qui était brisé. C'est le seul exemple, à notre connaissance.

En parlant des portes nous avons déjà indiqué l'appareil soit des linteaux, soit des parties destinées à les protéger. Nous ajouterons quelques observations pour compléter cette étude.

Dans les ouvertures de petite dimension, comme celles des fenêtres éclairant les bas côtés des églises primitives, le linteau, monolithe, est parfois découpé en forme de plein cintre; on y a gravé en creux des lignes représentant des joints de claveaux, comme au clocher de *Quilly* (Calvados) (pl. XXXII, fig. 4), ou encore des lignes architecturales, comme dans cette fenêtre (fig. 72) qui appartient à l'église de *Ranville* (Calvados) [2].

Dans d'autres cas, le linteau a une portée assez longue pour que les extrémités taillées en *coupe* puissent faire *sommier* à l'arc au-dessus (pl. XLII, fig. B). La porte de l'église de *Surrain* (pl. XLI, fig. C) et celle de l'église de *Bully* (Calvados) (pl. XL, fig. D) ont des linteaux de ce genre; sur cette dernière, des traits gravés complètent le dessin de l'appareil des claveaux de l'arc. Sur la

1. Voy. le mot Engin, du *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, de Viollet-le-Duc.
2. Elle a été dessinée d'après *la Statistique monumentale* de M. de Caumont.

planche XLI, figure A, on voit une porte de l'église *Saint-Michel* de Pavie, où deux linteaux sont superposés; celui du dessus, mouluré, a la forme d'un demi-cercle; à l'église de *Huppain* (Calvados), le linteau de la porte de la nef, sous le clocher, est découpé en demi-cercle seulement et orné d'un bas-relief enveloppé de claveaux simulés. D'autres fois, enfin, les claveaux de l'arc sont appareillés en forme de mosaïque comme à l'église de *Bernay* (Eure) (fig. 73). Il faut voir ici autre chose encore qu'un motif décoratif : les losanges rapportés ont pour effet d'arrêter le glissement des claveaux s'il venait à se produire; ce qui démontre que les constructeurs de cette époque poussaient fort loin la recherche des moyens de résistance. Cette porte est située dans le bas côté sud de la nef et donnait dans le cloître aujourd'hui supprimé.

Il faut classer aussi, parmi les divers systèmes d'appareil, un genre d'ouvertures triangulaires placées dans des pignons des huitième et

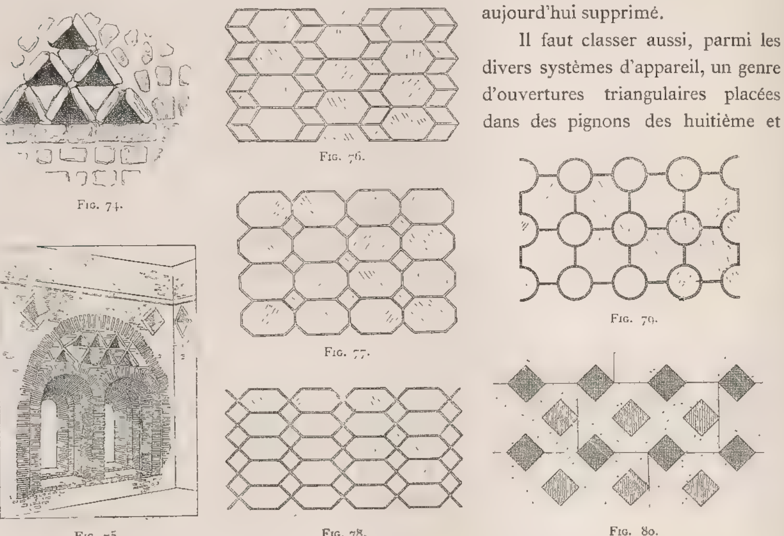


Fig. 74. Fig. 75. Fig. 76. Fig. 77. Fig. 78. Fig. 79. Fig. 80.

neuvième siècles, comme la figure 74 qu'on trouve à *Saint-Martin-de-la-Lieue*, à *Saint-Jean-de-Livet* (Calvados), à *Reuilly* (Eure) [1]. Le clocher de *Saint-Alban* doit être cité également à cause des ouvertures de ce genre, placées dans le tympan des arcs de la tour centrale, étage du beffroi (fig. 75).

De même aussi, au onzième siècle, on a fait usage de mosaïques faisant partie de la construction, et il doit en être question dans ce chapitre. Les pignons des façades principales de *Saint-Étienne* et de *Sainte-Trinité* de Caen sont ornés de mosaïques de grande dimension, composées de pierres affectant certaines dispositions particulières (fig. 76, 77, 78 et 79).

D'autres fois, enfin, des arcatures sont décorées de dessins à compartiments géométriques en pierre blanche et noire comme à l'église *Saint-Taurin* d'Évreux sur la façade du transept sud (fig. 80). Il faut dire que ce genre de décoration ne se rencontre pas aussi fréquemment que dans d'autres parties de la France, en Saintonge ou surtout en Auvergne, par exemple, où il joue un rôle très important. La Normandie, possédant à peu près partout de bonne pierre à bâtir, la

1. Voy. *la Statistique monumentale* de M. de Caumont, vol. V, p. 305, d'où cette figure est tirée.

brique y a été fort peu employée. Dans la partie du département de l'Eure où le sol est généralement argileux, on ne retrouve plus cependant d'anciennes constructions de ce genre. Nous ne pouvons donc signaler d'appareil en briques que dans un vaste édifice, élevé en Angleterre à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième, c'est à l'église de *Saint-Alban* (pl. XXIV, XXV et XXVI). Voici (fig. 81 et 82) la coupe d'une fenêtre du transept nord qui fait voir comment, au moyen d'un mortier de bonne qualité, on est arrivé à faire des glacis et des bandeaux solides sans recourir à la pierre. Dans certains cas, des baies d'ordre secondaire ont été traitées d'une façon très élémentaire (fig. 83 et 84). On voit sur nos planches que l'édifice est entièrement construit avec ces matériaux. Il n'y a en pierre que les colonnes tournées du triforium du transept.

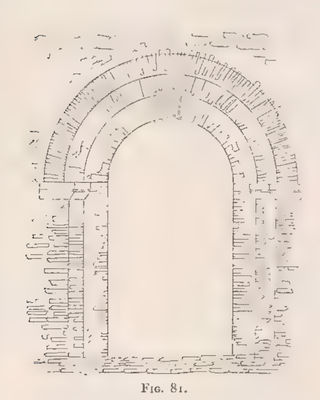


Fig. 81.

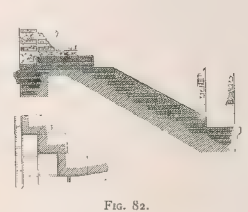


Fig. 82.

Disons encore, avant de terminer ce chapitre, qu'au point de vue de l'appareil, la symétrie absolue a été souvent bannie des productions romanes normandes et qu'il est possible, selon nous, de justifier ce système. Nous avons blâmé précédemment l'irrégularité du tracé des courbes des arcs du clocher de *Ryes*. Si l'on peut citer d'autres arcs tracés fort gauchement, comme les arcatures des tours de l'*abbaye aux Dames*, par exemple, nous ajouterons qu'il y a là peut-être autre chose qu'une maladresse d'appareilleur : ainsi les centres de ces arcatures ne sont pas au même niveau, les clefs sont, par conséquent, à des hauteurs différentes, et ce doit être avec intention, car il aurait été plus aisé de bâtir sans

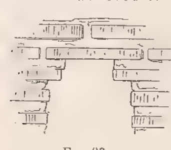


Fig. 83.

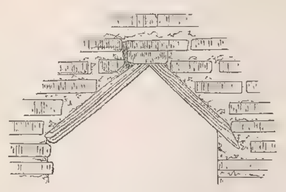


Fig. 84.

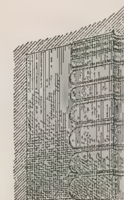


Fig. 85.

changer la hauteur de ces centres. C'est ce que nous étudierons et chercherons à expliquer plus loin au chapitre consacré à la *Symétrie.*

Le mortier enfin, dans certains cas, fait grandement partie de l'appareil en tant que décoration. Ainsi quelquefois les enduits, au lieu de s'arrêter contre les assises en pierre, selon leur découpement, sont eux-mêmes découpsé en dents de scie, de 5 à 6 centimètres de largeur, et de quelques millimètres de saillie, ou encore ils se raccordent en s'arrondissant avec les joints à bourrelets faisant saillie sur les pierres, ainsi qu'on le remarque au *château de Falaise*, à la porte (anciennement fenêtre) qui conduit à la tour Talbot (fig. 85).

CHAPITRE VII

DE L'ORNEMENTATION : I. DU CHAPITEAU A CROSSES OU A VOLUTES. — II. DES BASES. — III. DES ARCATURES. — IV. DES CLAVEAUX OU VOUSSOIRS. — V. DES CORBEAUX OU CONSOLES, DES CORNICHES. — I. TAILLOIRS, IMPOSTES, CORDONS, IMBRICATIONS, ÉTOILES, CHEVRONS, PALMETTES, RINCEAUX.

I

DU CHAPITEAU A CROSSES OU A VOLUTES



E sommet d'un point d'appui, colonne, pilier ou pilastre, qu'on nomme chapiteau, affecte des formes particulières qui permettent de reconnaître, à première vue, à quel style il appartient. On peut dire que c'est l'élément le plus caractéristique de l'architecture.

Les fonctions qu'il remplit sont de deux sortes :

Dans le premier cas, il n'est qu'un pur ornement ou un symbole, et sa forme générale dépend de l'inspiration seule de l'artiste. Ainsi le chapiteau égyptien représente une fleur de lotus fermée ou ouverte, ou encore une tête d'Iris, emblèmes religieux; le dé qui le surmonte, recevant l'entablement, n'est pas plus large que le point d'appui : les saillies sont sans utilité matérielle. Les chapiteaux des ordres romains sont conçus selon ces dernières données. « Ils sont plutôt, dit Viollet-le-Duc, un arrêt destiné à satisfaire les yeux qu'un appendice nécessaire à la solidité de l'édifice, car la première plate-bande ne dépasse pas l'aplomb du diamètre supérieur de la colonne, et le chapiteau est ainsi un membre inutile dont la forte saillie ne porte rien sur les deux faces. »

Dans le second cas, le chapiteau est avant tout un support : il est principalement destiné à reporter la charge des parties supérieures plus larges sur le point d'appui plus étroit; c'est alors un véritable *encorbellement* à quatre faces. Le chapiteau dorique des Athéniens est, à ce point de vue, un chef-d'œuvre de l'art. Le chapiteau en encorbellement peut être aussi décoré de symboles, de formes géométriques, de végétaux, d'animaux ou de personnages; mais sa forme générale n'en est pas altérée.

L'architecture du moyen âge en offre d'innombrables et merveilleux exemples, ce principe étant le seul adopté pendant cette période jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

On remarque, à l'époque romane, en Normandie et Angleterre, deux sortes de chapiteaux de cette nature : celui du onzième siècle, qui semble dériver par sa décoration de l'art antique, et le chapiteau cubique et à godrons, qui apparaît à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième et qui est dû vraisemblablement à l'art de la Scandinavie : ce dont il sera question plus loin.

Les architectes de l'Occident n'ont pas toujours emprunté la forme pyramidale renversée,

comme à Ravennes, mais ils ont conservé son principe d'encorbellement en employant d'abord d'anciens chapiteaux romains, et en les couvrant, dans ce but, d'un tailloir plus étendu, en vue de mieux asseoir les claveaux des arcs qu'ils supportent. Tel est celui de la figure 86 : ce chapiteau, antique probablement, réemployé, est dans l'église *San Rediano* de Pise.

Le type romain, presque pur, était encore reproduit, il est vrai, tel quel, dans le centre de la

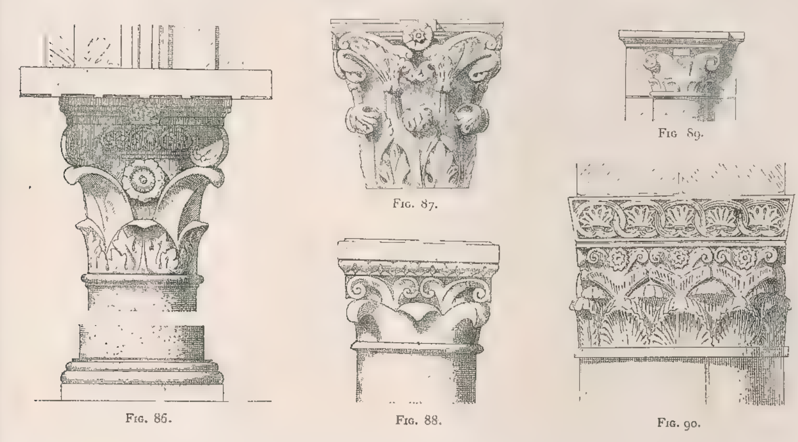


Fig. 86. Fig. 87. Fig. 88. Fig. 89. Fig. 90.

France, comme à l'*abbaye de Cluny* (fig. 87), et il s'est conservé en Lombardie avec ses éléments végétaux et sa caulicole, à *Saint-Ambroise* de Milan (fig. 88); il existait même en Normandie, quoique très simplifié comme à *Saint-Ouen* de Rouen (fig. 89).

Il est une chose qui doit frapper les observateurs, c'est la grande différence de composition et de style qui existe entre les chapiteaux des églises lombardes (fig. 90) [1] et ceux des abbayes de Caen. Comment les plans de Saint-Ambroise et de Saint-Michel qui ont inspiré les architectes normands ont-ils pu être importés chez eux, où il n'y avait encore que des éléments insuffisants d'architecture, et cela par des étrangers qui auraient été directeurs des œuvres, sans que le côté décoratif de ces édifices y ait eu sa part, sans qu'il y ait eu même la manifestation d'un souvenir? Il semble, en effet, que les chapiteaux lombards que nous voyons aujourd'hui aient été absolument inconnus des Normands; c'est même l'une des raisons qui nous ont fait douter précédemment de la grande ancienneté de ce type. On peut se demander si ce sont véritablement ces chapiteaux qui existaient du temps de Lanfranc, ou plutôt s'ils ne se rapprochaient pas davantage de celui (fig. 88), qui est conservé actuellement dans l'atrium de Saint-Ambroise de Milan. En connaît-on bien la provenance? Cet exemple a, en effet, plus de rapport avec nos chapiteaux de Saint-Étienne qu'avec

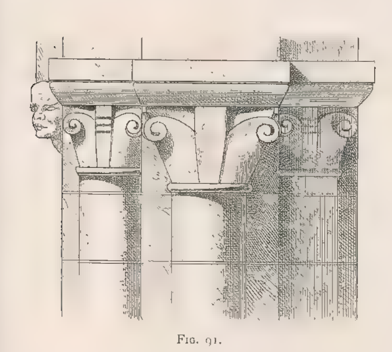


Fig. 91.

1. Chapiteau emprunté à l'*Architecture lombarde* de M. de Dartein.

ceux dès nefs lombardes. On peut affirmer, en tous cas, que ces derniers n'ont exercé aucune influence sur l'ornementation normande. Une fois adopté, le type (fig. 89), antérieur à la conquête d'Angleterre, se reproduit presque identiquement dans beaucoup d'édifices : à *Saint-Étienne*, à *Saint-Nicolas*, de Caen (fig. 91), à *Vernon* (pl. XLV, fig. 2) ; au *Mont-Saint-Michel* (pl. XLVII, fig. 7 et 9), etc. On constate dans ces exemples le souvenir de l'ornementation végétale antique, la *volute* corinthienne. Quoique d'origine méridionale, cette œuvre n'en est pas moins locale. Elle ne vient pas de Lombardie, et c'est peut-être ce qui peut surprendre à cause des emprunts qui lui ont été faits pour les dispositions horizontales des églises. On faisait en Normandie des

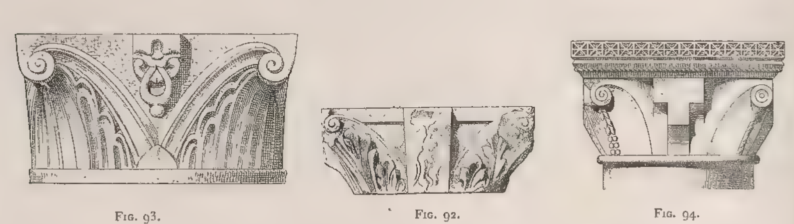


Fig. 93. Fig. 92. Fig. 94.

chapiteaux comme ceux des figures 89 et 91, avant l'arrivée de Lanfranc, et l'on continua à appliquer leur forme longtemps après, malgré la révolution qu'il avait fait subir aux plans des édifices religieux.

Sans chercher des inspirations aussi loin, les architectes du onzième siècle avaient trouvé chez eux quelques types antiques desquels ils se rapprochèrent. Le chapiteau (fig. 92) provenant de *Vieux*, non loin de Bayeux, actuellement au musée des antiquaires de Caen, semble en effet leur avoir servi d'inspiration : on y trouve même la console centrale posée sous le milieu du tailloir et



Fig. 95 à 102. Fig. 103.

remplaçant presque toujours le fleuron du chapiteau corinthien; le tailloir de ce dernier est concave, le plan supérieur du chapiteau roman est également concave, mais son tailloir, étant un support, devait être carré pour recevoir la retombée des claveaux ; de là l'idée de remplacer le fleuron de la corbeille par une sorte de console rachetant la différence, et dorénavant nous retrouverons presque constamment cet ajustement. Le chapiteau (fig. 93) de *Sainte-Catherine du Mont*, à Rouen, actuellement au musée de cette ville, rappelle le précédent, avec cette différence que le plan du dessus est quadrangulaire, comme son tailloir qui a disparu. A la *Tour* de Londres, construite en 1080, la console est même doublée d'une autre console plus petite (fig. 94).

A ce principe végétal de la volute, les architectes du onzième siècle ajoutent aussi parfois des formes géométriques, des entrelacs, etc. (voy. le chapiteau provenant de l'église de *Gassicourt*,

pl. XLVII, fig. 8, située sur les confins de la Normandie; et ceux de la planche XLV, fig. 7 à 12, de la crypte de l'*abbaye aux Dames*, et des figures 95 à 102 ci-contre; ces chapiteaux, déposés au musée de la cathédrale de Séez[1], ont appartenu à l'ancien cloître détruit). Les sculpteurs introduisirent enfin dans leurs chapiteaux des formes plus végétales, et d'autres empruntées à la faune, et traitées au début, il faut le dire, d'une façon très rudimentaire : (voy. l'église de *Pont-Audemer*, pl. X, fig. 2, 3 et 4 et les chapiteaux de l'église de *Graville*, pl. XXIII, fig. 1, 2, 3, 5 et 6[2], de *Cerisy-la-Forêt*, pl. XLV, fig. 1, de l'église du *Mont-Saint-Michel*, fig. 103).

L'église de *Notre-Dame d'Esquay* (Calvados) présente deux exemples de chapiteaux fort singuliers. Nous avons déjà parlé de la façade absidale de cet édifice, qui doit être fort ancien ; il a dû être construit avant la bataille du val des Dunes (1047). Hamon aux Dents, seigneur de Creully, qui avait été tué pendant la bataille, fut rapporté jusqu'à Esquay :

A Esquais fu d'ilenc porté
E devant l'église enterré[3].

Ces chapiteaux (pl. XL, fig. 1 et 2) sont placés sur les deux colonnes d'entrée de l'abside principale. Composés de feuilles plates enroulées en volutes et superposées, ils ne semblent pas avoir été faits pour leurs points d'appui; sans astragales, et plus larges que le diamètre des colonnes, ils paraissent tronqués; les deux tailloirs moulurés qui les surmontent sont aussi fins que la sculpture de la corbeille est grossière. Cependant nous n'affirmerons rien de ce fait; ces dispositions particulières peuvent être, malgré tout, une production de l'art barbare de cette époque.

Fig. 104.

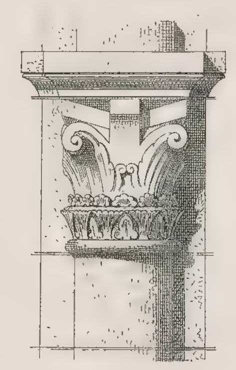


Fig. 105.

Une forme de chapiteau assez originale, à cause du rang d'ornements serrés en forme de collerette simple ou double, placé au-dessus de l'astragale, se fait remarquer à l'intérieur de l'abside de *Saint-Gervais*, à Rouen. Nous l'avons dessinée (pl. XLVII, fig. 1 et 2). Nous la retrouvons à l'église de *Bernay* (pl. XI, fig. 4 et fig. 104 et 105 ci-contre). La nef de l'église de l'abbaye de Bernay n'a pas été construite en même temps que le chœur; il est difficile, en effet, d'admetre que l'art auquel appartient cette sculpture soit le même que celui du chœur dont il y a (pl. CLIII, fig. 12, 13 et 14) trois exemples : on sait qu'elle fut terminée par Guillaume le Conquérant. La console placée sous le milieu des tailloirs des chapiteaux romans commence à disparaître vers la fin du onzième siècle en Normandie, et n'existe plus guère pendant le douzième.

On voit que vers la fin du onzième siècle l'ornementation devient beaucoup plus riche, ainsi que le démontre notre planche XLVI, qui donne une série des plus beaux chapiteaux de cette époque, et qui provient de l'église *Sainte-Trinité* de Caen.

1. C'est nous qui, depuis 1850, avons formé ce petit musée situé dans le chantier des travaux et qui s'enrichit chaque jour.
2. Le chapiteau (fig. 5) ne date que du douzième siècle, époque où cet édifice subit quelques restaurations.
3. Roman du Rou.

Nous avons donné à une grande échelle (pl. XLVIII) deux faces d'un chapiteau de l'abside, à l'intérieur, qui présente un véritable intérêt, ainsi d'ailleurs que tous les chapiteaux de cette partie de l'édifice. Sur l'une des faces, deux sortes de cigognes supportent un masque monstrueux en guise de fleuron, et becquètent une proie dont la forme se rapproche de la grenouille. Sur une autre face a été sculpté un animal gigantesque, surmonté d'une tour de défense avec remparts crénelés, aux extrémités desquels se remarquent deux hommes : l'un semble diriger l'animal au museau duquel est attachée une longue corde, et l'autre le frappe d'une énorme massue. S'agit-il là d'une image d'éléphant, ivoire oriental, dont le sculpteur, qui s'en inspirait, aura pris la trompe pour un objet invraisemblable, n'en ayant jamais vu, et l'aura supprimée pour être plus correct ? On remarquera encore que le monstre, impressionné sans doute par le traitement désagréable auquel il est soumis, satisfait un besoin naturel ; il est aussi couvert d'écailles, ce qui le rend plus étrange et plus difficile à comprendre.

Nous ne quitterons pas ce chapitre des chapiteaux du onzième siècle sans revenir à l'église de *Rucqueville* (Calvados), déjà signalée à propos de son appareil tout à fait exceptionnel en Normandie, et aux chapiteaux retrouvés dans l'intérieur des piliers de la *tour centrale de Bayeux* démolie en 1855 par les auteurs de l'étrange coupole métallique actuelle. Les chapiteaux de Rucqueville, hauts de $0^m,55$ sans le tailloir, atteignent, on le voit, une hauteur exceptionnelle. Ceux de Bayeux sont plus hauts encore : $0^m,86$, ce qui démontre une fois de plus la présence dans le pays d'architectes étrangers imposant un instant aux ouvriers locaux leur art et leur industrie. Mais ce qu'il y a lieu d'observer encore, c'est le caractère spécial de cette ornementation, relativement fort bien exécutée d'ailleurs, et qu'on ne trouve nulle part en Normandie ; elle présente certaines volutes avec caulicoles, un feuillage directement inspiré de la feuille d'acanthe antique (pl. V, fig. 9), des sujets très intéressants de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que, par exemple, à *Rucqueville*, la Fuite en Égypte (fig. 4), l'Adoration des mages (fig. 5), des figures de saints dans de riches arcatures (fig. 8), une âme dans un nimbe porté par des anges (fig. 7); et, à *Bayeux*, le Père éternel tenant une âme sur ses genoux entre deux séraphins (fig. 1) ; le Christ entre saint Pierre et saint Paul (fig. 2 et 3) ; un chapiteau formé de feuilles d'acanthe (fig. 4)[1], etc. Il nous semble bien évident que si, comme nous l'avons déjà dit, l'architecture de Rucqueville n'appartient pas à la Normandie, on peut croire aussi que les sculpteurs étaient des étrangers. Il y aurait là un problème historique fort intéressant à résoudre. Les voûtes du rez-de-chaussée des clochers de la cathédrale de Bayeux ont des chapiteaux, franchement normands comme ceux des figures 89 et 91, et appartiennent à l'église bâtie par l'évêque Odon, commencée avant la conquête et consacrée par lui en 1076. La ville de Bayeux et sa cathédrale furent brûlées en 1105 par Henry, roi d'Angleterre, troisième fils du duc Guillaume. Maître Robert Wace dit, en effet, que « tote fut l'église détruite », et plus loin : « et la richesse fors conduite », *et la richesse portée dehors.*

Tout en citant ce passage du poète historien, M. l'abbé Laffétay[2] en conclut que la crypte, le corps carré des deux tours occidentales et les dix premières arcades de la nef échappèrent à la catastrophe. Ce serait plus de la moitié du monument, ce qui n'est guère possible devant le texte de Wace. Ce qu'il faut entendre ici par *richesse* ne peut s'appliquer qu'aux objets mobiliers, comme la tapisserie, qui furent sauvés en effet. Pourquoi d'ailleurs les dix premières arcades de la nef, qui n'ont aucun rapport de style avec les autres parties de l'édifice qu'il indique ? Ne peut-on pas

1. Il est bon de remarquer aussi l'appareil en placage ou par incrustement des pierres de ce chapiteau (pl. VI, fig. 5), non usité en Normandie.

2. *Notice historique et descriptive sur la tapisserie dite de la reine Mathilde.*

reconnaître, au contraire, que la nef de la cathédrale fut refaite en 1150 après l'incendie de 1105?

Les historiens ne signalent plus, jusqu'en 1150, qu'un seul fait intéressant l'édifice : l'évêque Philippe de Harcourt le releva de ses ruines, en même temps que la ville de Bayeux. A cette dernière date semblent bien appartenir les arcades de la nef et les restes de la tour centrale au-dessus des grandes voûtes de la croisée, mais non les chapiteaux du noyau des piliers qui supportaient cette dernière, lesquels ont, disons-nous, un caractère tout spécial. Il est impossible en effet d'admettre que l'ornementation, on peut dire presque indienne, des tympans des arcs de la nef actuelle soit sortie des mêmes mains que celle des chapiteaux de notre planche VI. Avant la construction de l'enveloppe du treizième siècle appliquée sur ces chapiteaux, il existait une autre enveloppe romane dont nous avons retrouvé, en 1853, les bases B du pilier nord-ouest (fig. 106 à l'échelle de 0,025) en avant de cette enveloppe du treizième siècle; elle était antérieure à celle-ci et datait, croyons-nous, de l'époque des arcs de la nef. Cette architecture du noyau du pilier, d'une école tout à fait différente, bourguignonne peut-être, était donc plus ancienne; elle remontait, par son caractère, à la fin du onzieme siècle, ou au commencement du douzième. Nous sommes amené à conclure qu'un édifice a dû exister entre celui qui a été consacré en 1076 et celui de 1150, bâti aussitôt après l'incendie de 1105. On sera encore plus convaincu de ce fait après avoir étudié, dans la troisième partie de ce livre, le caractère ornemental de l'art du douzième siècle en Normandie et en Angleterre. On retrouve dans un livre intitulé : *la Reprise en sous-œuvre de la tour centrale de la cathédrale de Bayeux*, des planches gravées représentant les anciens piliers d'avant 1858; le point B de la figure 106, malgré son importance historique considérable, n'y est pas indiqué. Quoique ces dessins ne soient pas faits par des personnes habituées à relever nos anciens édifices et que le compte rendu des faits ne soit pas toujours exact[1], il y en a assez pour reconnaître (ce que ne dit pas le livre) que les parties retrouvées ne sont pas les piliers d'une tour centrale ou d'un transept, mais un pilier de l'ancienne nef avec une amorce de son triforium, et qu'il y avait vraisemblablement, vers le milieu de la grande arcade du transept actuel, un autre pilier semblable au précédent, et recevant la retombée des arcs dont on voit les amorces. Le transept devait être au delà, sur l'emplacement du chœur actuel.

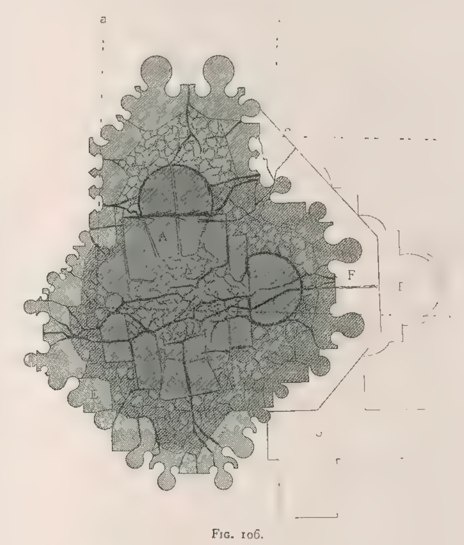


Fig. 106.

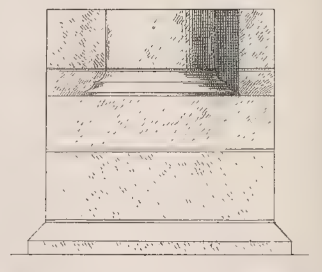
1. Plusieurs publications ont été faites depuis la reprise en sous-œuvre de la tour centrale de la cathédrale de Bayeux, telle que l'*Histoire de Bayeux* par M. *Chigouesnel*, 1867, et quantité d'articles disséminés, pamphlets, etc., empreints de passion et remplis d'inexactitudes. On trouvera la relation exacte de toute cette affaire, accompagnée de pièces officielles, dans notre *Discours à la Société des Antiquaires de Normandie*, en 1882.

II

DES BASES

Après avoir ainsi étudié les chapiteaux au onzième siècle, nous dirons un mot des bases de colonnes qui ont également une grande importance, parce qu'elles aident beaucoup à fixer l'âge et le style des autres parties de l'architecture.

La base d'une colonne est l'empattement qui la supporte. Prise dans la hauteur d'une seule assise, la base d'une colonne ou d'un pilier repose ordinairement sur une autre assise, ou socle, plus étendue, dont le plus souvent l'angle supérieur est abattu en simple chanfrein, et qui forme une assiette unique aux diverses saillies qui composent le pilier. « Un détail très remarquable distingue la base antique romaine de la base du moyen âge dès les premiers temps : la colonne romaine porte à son extrémité inférieure une saillie composée d'un congé et d'un listel, tandis que la colonne du moyen âge, sauf quelques rares exceptions dont nous tiendrons compte, ne porte aucune saillie inférieure, et vient reposer à cru sur la base. Ainsi, dans la colonne antique, entre le tore supérieur de la base et le fût de la colonne, il y a une moulure dépendant de celle-ci qui sert de transition. Cette moulure est supprimée dès l'époque romane. Le congé et le filet inférieur du fût de la colonne exigeaient, pour être conservés, un évidement dans toute la hauteur de ce fût; ces membres supprimés, les tailleurs de pierre s'épargnaient un travail considérable. C'est aussi pour éviter cet évidement à faire sur la longueur du fût que l'astragale fut réunie au chapiteau au lieu de tenir à la colonne[1]. »



Pendant presque tout le onzième siècle, en Normandie, les bases sont extrêmement simples et les moulures peu variées. Nous n'y voyons guère que la base en forme de chanfrein, ou cône, reposant sur un filet, la

Fig. 107.



Fig. 108.

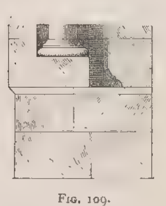


Fig. 109.

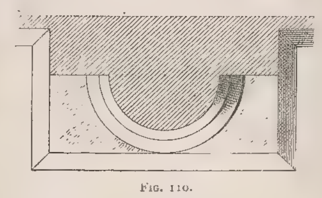


Fig. 110.

base dorique antique, et la base à cavets superposés. A la fin du onzième siècle elles se modifient, ainsi que les chapiteaux, et les profils sont plus compliqués. Au douzième siècle, les bases sont encore plus riches et plus variées, comme nous le verrons plus loin.

La base conique présente la forme ci-contre (fig. 107) que l'on voit à *Secqueville-en-Bessin* et ailleurs. Il en existe encore à *Saint-Étienne*, à *Saint-Nicolas* et à *Sainte-Trinité* de Caen, au clocher de *Vieux-Pont-en-Auge*, à l'église de *Graville* (Seine-Inférieure), etc.

A l'église de *Cheux* (Calvados) on voit le profil (fig. 109) composé d'un tore et d'un cavet. A

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, vol. II, p. 125.

Saint-Paul de Rouen, à *Jumièges*, dans la tribune située au-dessus de l'entrée, on remarque le profil (fig. 108) qui rappelle la base attique, et que l'on trouve dans toutes les anciennes provinces. Enfin dans les nefs de *Jumièges*, de *Sainte-Trinité* de Caen, du *Mont-Saint-Michel*, nous trouvons le profil composé de cavets superposés, comme à *Saint-Gervais* de Falaise et à l'ancienne église *Saint-Ouen* de Rouen (fig. 110).

III

DES ARCATURES

Viollet-le-Duc désigne ainsi « une série d'arcades d'une petite dimension qui sont plutôt destinées à décorer les parties lisses des murs sous les appuis des fenêtres ou sous les corniches, qu'à répondre à une nécessité de la construction[1] ».

En Normandie, ce genre de décoration n'est pas employé dans les nefs au onzième siècle avec l'abondance que signale Viollet-le-Duc, mais il devient de plus en plus fréquent en avançant vers le douzième siècle, pendant lequel on le rencontre pour ainsi dire partout.

Nous en constatons l'emploi, durant le onzième siècle, dans les parties basses des murs latéraux, comme à l'intérieur de l'abside de *Notre-Dame-sur-l'Eau*, à Domfront (Orne) (pl. XXI); à l'extérieur du chœur de l'église de *Beaumais* (Calvados) (pl. XLIII); à l'étage du clerestory, à l'intérieur et à l'extérieur de *Saint-Nicolas* et de *Saint-Étienne* de Caen (pl. XIV, XV et XVI); à la tour centrale de *Notre-Dame-sur-l'Eau* (pl. XXII) et aux clochers de *Vieux-Pont-en-Auge*, de *Ver*, de *Lion-sur-Mer*, etc. La façade de l'église de *Meuvaines* (pl. XXVII) en est également ornée.

« On remarque dans les édifices lombards, sur les façades principales et les absides, des galeries d'arcatures profondes appuyées sur des colonnettes, galeries qui servent tantôt de passage, et tantôt, vu leurs faibles dimensions, ne jouent qu'un rôle décoratif. Tout en usant beaucoup de ces galeries, l'architecture lombarde ne les a point employées avec excès. Elle n'est pas tombée comme l'architecture toscane dans l'abus d'une répétition outrée, qui retire à cet élégant motif sa valeur de contraste, le réduit à un rôle banal et imprime aux façades un aspect grêle et monotone[2]. »

Les Normands n'ont pas suivi cet exemple. Ils comprirent aussi que, dans leur climat et avec l'emploi exclusif de petits matériaux, il y aurait eu danger pour la conservation des édifices d'établir au dehors, dans les murs, des galeries profondément refouillées, avec parties horizontales ne permettant pas l'écoulement rapide des eaux pluviales; ils n'employèrent donc cette disposition que comme décoration en bas-relief, à la manière des Latins.

C'est ainsi qu'ils ont orné les murs et les fenêtres hautes des nefs à l'instar des basiliques; nous l'avons fait ressortir précédemment (fig. A, pl. XV), à propos de l'absence de contreforts sur ces murs.

Les arcatures sont tantôt formées de claveaux, et tantôt d'un linteau refouillé par un arc à moulures (pl. XX, fig. C et B).

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, vol I, p. 88.
2. *Architecture lombarde* de M. Dartein, vol. II, p. 484.

IV

DES CLAVEAUX OU VOUSSOIRS

Les claveaux sont des pierres taillées en forme de coin qui composent un arc, lequel contient deux sommiers placés à la naissance de la courbe, une clef posée au point le plus élevé de celle-ci, et des claveaux intermédiaires dont les joints sont normaux à la courbe de l'arc. Il arrive très fréquemment que l'on superpose ainsi plusieurs arcs en encorbellement, les uns sur les autres, selon l'importance de la baie à couvrir (pl. XXXVIII, fig. A), ce qui a pour conséquence d'augmenter la solidité de la construction et de *donner beaucoup d'échelle* au monument, c'est-à-dire de le faire paraître plus grand.

Les claveaux d'un arc sont toujours extradossés et, par conséquent, de la même hauteur entre eux, mais ils ne sont pas toujours de la même largeur, et cela, en vue d'éviter trop de déchet. Jusqu'au douzième siècle, ils sont généralement taillés à vive arête; la forme demi-cylindrique en usage ailleurs est tout à fait exceptionnelle en Normandie. Quelquefois les claveaux sont alternativement formés de pierres de couleurs différentes; tels étaient les arcs de l'ancienne nef de l'église *Sainte-Croix de Saint-Lô* (Manche) (pl. CLXVI, fig. 1), aujourd'hui démolie. Les claveaux d'un même arc, disons-nous, ne sont pas habituellement de même largeur entre eux; ils sont toujours taillés avant la pose, de sorte que, s'ils sont ornés d'imbrications, de chevrons, ou autres ornements, ceux-ci se conforment à la dimension de chaque pierre; il en résulte, il est vrai, que la symétrie de la décoration est dérangée, mais, en même temps, il se produit par là une variété d'aspect que l'œil tolère très facilement (fig. 111; ce fragment est tiré de la porte de la chapelle du château, à *Caen*, fin du onzième siècle). Nous reviendrons sur cette irrégularité au chapitre de la *Symétrie*.



Fig. 111.



Fig. 112.

Quelquefois les voussoirs sur deux rangs étaient enclavés au même nu et en forme de dent de scie. La figure 112 en est un exemple; elle offre cela de particulier qu'elle rappelle absolument le style arabe. La forme des claveaux est toujours allongée pour en augmenter le glissement et donner plus de solidité au système. Dans quelques cas cependant, les architectes ont négligé volontairement ce principe.

Une église qui devait être extrêmement remarquable à cause de l'originalité de son style et d'où est tirée la figure précédente (fig. 112), est celle de *Saint-Samson-sur-Rille* (Eure), démolie au commencement du siècle[1]. Quelques fragments qui en proviennent ont été conservés au musée des

1. M. de Caumont la classe parmi les monuments de la période romane primitive.

antiquaires, à Caen. Tels sont les claveaux figures 113, 114, 115 et 116; on voit sur les deux premiers que des refouillements ont été préparés pour recevoir des incrustations en terre cuite :

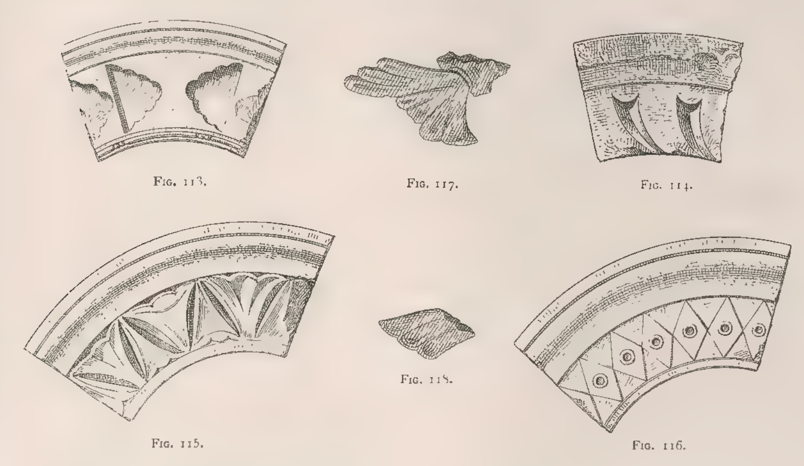


Fig. 113. Fig. 117. Fig. 114.

Fig. 115. Fig. 118. Fig. 116.

quelques débris retrouvés en même temps (fig. 117 et 118) avaient reçu cette destination. On peut considérer ce genre de décoration comme très rare en Normandie.

V

DES CORBEAUX OU CONSOLES DES CORNICHES

Un corbeau est un support, en bois ou en pierre, destiné à porter la tablette d'une corniche, un bandeau, une naissance de voûte, une poutre, etc. On en a fait un grand usage pendant les onzième et douzième siècles en l'ornant de moulures et de sculptures. On employait beaucoup à l'époque gallo-romaine le modillon de la corniche antique qui est une sorte de corbeau ou de

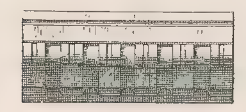




Fig. 119.





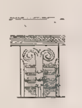




Fig. 120.

console. Voici un fragment de corniche de *Saint-Samson-sur-Rille* (fig. 119), des premiers temps, qui doit être inspiré de quelques restes gallo-romains.

En général, les corbeaux sont complètement isolés et séparés par des espaces qui correspondent à la métope antique, et qui, en Normandie, ne contiennent pas, comme on en voit ailleurs, des ornements sculptés. Nous en citerons l'emploi dans tous nos monuments, aux corniches de *Saint-Étienne* et de *Saint-Nicolas* de Caen (pl. XV et XVI), etc.; ils sont ornés de combinaisons

géométriques, de figures d'hommes et d'animaux (fig. 120); avec la tablette qu'ils supportent, ils composent la corniche habituelle de tous les édifices romans.

Dans quelques édifices du onzième siècle, la corniche est plus compliquée : la tablette est un véritable linteau. A *Saint-Gervais* de Falaise (pl. XIX, fig. 3), ce linteau est décoré de quatre petits demi-cercles méplats, par travée, qui font pressentir les arcatures employées à *Secqueville* (pl. XX, fig. C) et ailleurs.

La planche XIX donne quelques exemples de corbeaux appartenant aussi à l'église *Saint-Gervais* de Falaise. L'église de *Sainte-Marie-du-Mont* (Manche) a conservé, dans son bas côté nord (pl. XX, fig. 5, 6 et 9), ses corbeaux intérieurs, comme il y en avait jadis dans l'église de *Luc* (Calvados,) tombée sous le marteau des démolisseurs, et qui représentent des sujets intéressants : un cavalier dont le chapeau est emporté par le vent, un sonneur de cloches avec sa cloche entre les jambes, Diogène dans son tonneau, etc. Ces sculptures doivent appartenir à la fin du onzième siècle.

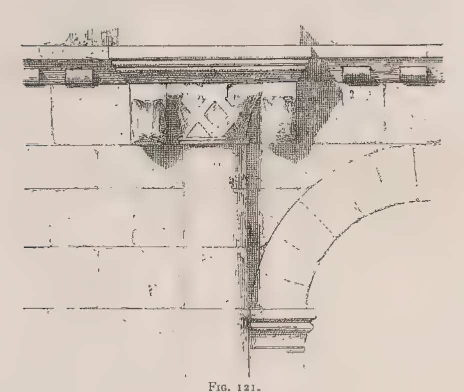


Fig. 121.

En certains cas, des chapiteaux recevant un arc doubleau très large ont été accompagnés de corbeaux, comme l'indique la figure 121 prise à l'église de *Touques* (Calvados).

L'usage des corbeaux pour supporter les linteaux des portes ne commence qu'au douzième siècle. Cependant nous pouvons citer, par exception, la porte principale de l'église de *Ducy*, près Bayeux, dont le linteau est soulagé par la moulure du tailloir du chapiteau, prolongée dans la baie (pl. XLIV).

VI

TAILLOIRS. IMPOSTES. CORDONS. IMBRICATIONS. ETOILES. CHEVRONS. PALMETTES. RINCEAUX

Au onzième siècle, les tailloirs, extrêmement simples, ne font presque jamais partie de la même pierre que le chapiteau; l'angle inférieur est abattu en forme de chanfrein, quelquefois droit, quelquefois légèrement concave; ce chanfrein est séparé du carré supérieur par une rainure angulaire de petite dimension. En Lombardie, les tailloirs sont très ornés et font souvent partie du chapiteau; sous ce dernier rapport la Normandie ne lui a donc rien emprunté. Dans l'église de *Rucqueville* (pl. V), que nous avons signalée comme un édifice bâti par des mains étrangères à la contrée, les tailloirs, séparés des chapiteaux, ont un tout autre caractère : la plupart de leurs profils sont formés de doucines romaines.

Les tailloirs s'enrichissent vers la fin du onzième siècle; ainsi, dans le chapiteau (pl. XXIII, fig. 3) de l'église de *Graville*, le carré du tailloir est orné d'étoiles et de palmettes librement

interrompues et il est séparé du cavet inférieur par une torsade. Dans l'abside de l'église de l'*abbaye aux Dames*, on voit des tailloirs ornés de damiers, d'étoiles, de zigzags, de billettes, de dents de scie, de palmettes, etc.

Les moulures d'impostes sont souvent traitées comme les tailloirs.

Les cordons sont des éléments d'architecture employés constamment sur les façades; leur profil se réduit souvent à un carré surmonté d'un seul chanfrein au-dessus pour l'écoulement des eaux pluviales; quelquefois il y a chanfreins dessus et dessous séparés par un carré; ils peuvent être ornés aussi de la même façon et avec la même richesse que les tailloirs. On y remarque des denticules à simple ou double rang (fig. 122, de *Saint-Étienne* de Caen), ou entourés d'étoiles (fig. 123,

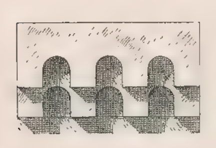
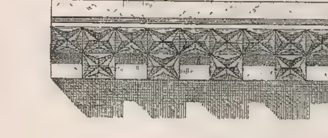


Fig. 122.



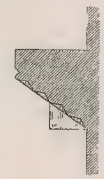


Fig. 123.

de l'*abbaye de Cerisy-la-Forêt*); ou encore un ou plusieurs rangs de billettes (pl. XXXI, fig. 6 et 4); des damiers (pl. XXXII, fig. 9).

Les ornements appelés étoiles appartiennent à un genre d'imbrications très fréquemment employé, non seulement dans les cordons ou bandeaux (voy. pl. XXXII, fig. 5, du clocher de *Quilly*, et pl. XLI, fig. 2, du linteau d'une porte de l'église de *Jort*), mais encore dans des tympans de portes; ainsi les figures A et 6 de la planche XLIII qui représentent une porte de l'église de *Beaumais* en font voir une large application.

Les imbrications sont l'un des motifs d'ornementation les plus communs dans l'art normand du onzième siècle.

L'entrelac est encore un élément décoratif qu'on rencontre communément, soit sur des chapiteaux de *Notre-Dame-sur-l'Eau* de Domfront (pl. XXII, fig. 3), et de l'église de *Thaon* (pl. XXXIV, fig. 3), soit sur un linteau de l'église de *Jort* (pl. XLI, fig. 2), ou (pl. XLIII, fig. 3) sur des tablettes de corniches. Cet ornement venu par le nord et par le sud, ainsi que nous le verrons plus loin, est affectionné d'une façon particulière par le génie normand pendant la période romane; résultat de combinaisons géométriques, il convenait à l'esprit raisonneur et positif de ce peuple.

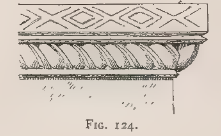


Fig. 124.

L'une des formes décoratives qui apparaît au onzième siècle, et qui est le plus employée dans la suite, est certainement le chevron ou bâton rompu. Son profil est un tore, simple ou double, accompagné de gorges et de filets; formé de deux lignes brisées, le chevron, placé sur un arc, correspond toujours à un claveau unique, lors même que les claveaux sont inégaux de largeur (pl. XXXVI, fig. 3, église de *Colleville-sur-Mer*, et pl. XLI, fig. 3, *château d'Arques*).

Enfin, pour compléter notre examen des motifs d'ornementation employés à cette époque, nous signalerons les torsades (fig. 124) de l'église de *Notre-Dame-du-Vaudreuil* (Eure), les palmettes (pl. XXVI, fig. 3) de *Colleville-sur-Mer* et (pl. XLVI, fig. 19) de l'*abbaye aux Dames*, et enfin les rinceaux (pl. XLV, fig. 1) de *Cerisy-la-Forêt*.

Tous ces moyens décoratifs sont employés aussi pendant le douzième siècle, et en plus grande abondance encore.

On comprendra que, lorsqu'il s'agit d'un art qui est à son début au commencement du onzième siècle et à son apogée à la fin du douzième, il est impossible de déterminer absolument entre ces deux siècles une ligne précise de démarcation. Cet art se développe en se transformant et, sans renier tous ses débuts, il s'améliore, s'affirme et s'enrichit, se constitue enfin, de manière à donner toute satisfaction aux programmes auxquels il est soumis et aux artistes qui les interprètent.



Prieuré de Saint-Botolphe (Essex).
(D'après Cotman.)

TROISIÈME PARTIE

L'ARCHITECTURE NORMANDE

AU DOUZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

DE L'INFLUENCE SCANDINAVE AUX XIe ET XIIe SIÈCLES



ÈS le dixième siècle, des rapports forcés s'établirent entre les pays situés sur les bords de la Manche et de l'Océan, et les hordes de Normands qui, pendant deux siècles, infestèrent ces contrées. Viollet-le-Duc[1] s'exprime ainsi à ce sujet. « Ces peuplades ont laissé en Islande quelques débris d'art fort curieux; elles venaient du Danemark, des bords de la mer du Nord, de la Scandinavie, où l'on retrouve encore aujourd'hui des ustensiles d'un grand intérêt, en ce qu'ils ont avec l'ornementation hindoue des rapports frappants d'origine. Or les manuscrits dits saxons qui existent à Londres et qui datent des dixième, onzième et douzième siècles, manuscrits fort beaux pour la plupart, présentent un grand nombre de vignettes dont l'ornementation ressemble fort, comme style et composition, à ces fragments de sculpture dont nous parlons. Ces hommes du Nord, ces Saxons, hommes aux longs couteaux, paraissent appartenir à la dernière émigration partie des plateaux situés au nord de l'Inde. Qu'on les nomme Saxons, Normands, Indo-Germains, à tout prendre, ils sortent d'une même souche, de la grande souche âryenne. Les objets qu'ils ont laissés dans le nord de l'Europe, dans les Gaules, en Danemark, et qu'on retrouve en si grand nombre dans leurs sépultures, attestent tous la même forme, la même ornementation, et cette même ornementation est, on n'en peut guère douter, d'origine nord-orientale. Or les manuscrits dits saxons, exécutés avec une rare perfection, nous présentent encore cette ornementation étrange : entrelacement d'animaux qui se mordent, de filets, le tout peint des plus vives et des plus harmonieuses couleurs. »

Cette influence, en ce qui est de l'architecture, s'est exercée en Normandie; on en trouve des traces certaines dès le onzième siècle, à l'époque où un art complet va se constituer au moyen d'une partie de ces éléments. Il est intéressant de voir le rôle qu'elle a joué des deux côtés du détroit.

Il existe une œuvre de premier ordre conservée au musée de la ville de Bayeux, qu'il convient de consulter ici. La tapisserie de la reine Mathilde, *Grande telle* (toile) *des conquest d'Angleterre* ou *Toilette du duc Guillaume*, est une broderie en laines de diverses couleurs où le rouge et le vert dominent, et non un ouvrage en tapisserie. Elle a 0^m,50 de hauteur totale et une

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, vol. VIII, p. 185.

longueur de 70m,34; sans couture dans ce dernier sens, elle est complétée dans sa hauteur par une bande de 20 centimètres. On l'exposait tous les ans, pendant trois semaines, à la cathédrale de Bayeux, pour laquelle elle avait été faite, à partir de la veille de la Saint-Jean.

Dans sa *Notice historique et descriptive sur la tapisserie dite de la reine Mathilde* (1877), M. l'abbé Laffétay agite une question importante que voici : Le plan de la tapisserie est-il l'œuvre d'un Normand? Il conclut tout de suite et justement par l'affirmative, parce qu'elle est conçue, dit-il, de manière à établir, non les droits de Harold, mais ceux de Guillaume, et l'on n'y montre que le côté généreux de ses actes. Un Anglais eût pu passer sous silence les reliques que Guillaume avait prudemment dissimulées, et l'effroi de Harold au moment où on les découvrit. L'auteur s'est toujours bien gardé, étant chargé non d'écrire l'histoire, mais de chanter la gloire du vainqueur, de mettre en relief ce qu'il y a d'odieux dans sa conduite. Ici c'est l'archevêque Stigand qui consacre Harold, tandis que les auteurs anglais disent que ce fut Aldred. La composition de la tapisserie est donc l'œuvre d'un Normand. Mais les inscriptions, dit-on, auraient pu être faites par un Saxon à cause de l'orthographe de certains mots et de l'emploi de certaines lettres dans les légendes; on y voit aussi quelques expressions incorrectes calquées sur le saxon. Ce n'est point là une objection. Par suite des invasions précédentes des Saxons en Normandie, observe M. Laffétay, le latin, qui était encore la langue officielle adoptée par les Normands et les Saxons, se hérissa d'expressions barbares, de tournures exotiques; la conformation des noms propres fut sensiblement altérée; le latin qu'on parlait à Bayeux était notablement empreint de saxonisme à l'arrivée des Normands, ce qui expliquerait le style particulier du langage employé; enfin, la forme des caractères des inscriptions est bien la même que celle du tombeau de Mathilde conservé dans le chœur de l'abbaye aux Dames. La question serait ainsi jugée : le plan de la tapisserie est d'un Normand, et peut-être les inscriptions sont-elles d'un Saxon-Normand qui aurait exécuté l'ouvrage. L'idée de la composition serait due à l'évêque Odon de Conteville qui, ayant pris part à la conquête, désirait en perpétuer le souvenir dans sa cathédrale; le dessin a pu en être fait par un maître clerc; enfin Odon se serait adressé à la reine Mathilde, sa belle-sœur, pour l'exécution, et celle-ci aurait été obéie par ses ouvrières. Beaucoup d'historiens sont de cet avis : M. Frank Rede Fowke donne même comme certain que « la tapisserie est un travail contemporain de la conquête, probablement exécuté sous les ordres d'Odon, par des ouvriers normands et dans la cité épiscopale ».

M. l'abbé Laffétay dit ailleurs que l'église Saint-Pierre de Westminster brodée sur la tapisserie présente des caractères romans parfaitement accusés; que la tour terminée par une coupole byzantine est flanquée de quatre petits clochetons pyramidaux, et qu'on retrouve les mêmes éléments dans le palais d'Édouard, dans l'église de Rosham, et partout ailleurs; qu'enfin tous les monuments qu'on *essaye* de représenter sont antérieurs au onzième siècle. Tout ceci nous semble vrai. Mais il faut ajouter qu'il n'y avait pas à cette époque de coupoles en Angleterre, et qu'en effet, sous ce rapport, l'auteur du dessin a, sur les lieux, représenté des monuments qu'il n'avait pas vus. Et ce qui peut surprendre, c'est que personne, que nous sachions, n'a parlé non plus du caractère spécial de l'architecture en ce qui est des amortissements placés au sommet des édifices dont la provenance est tout autre : était-ce le style de ceux qui existaient alors en Angleterre? L'auteur de la tapisserie[1] reproduit des formes orientales ou scandinaves, selon que son imagination l'y invite. Les vainqueurs, en pénétrant sur le sol anglais, y trouvèrent-ils des témoins aussi caractéristiques de cet art de l'extrême Nord? Il n'y aurait là rien de surprenant.

1. Voy. pour l'histoire de la tapisserie : *Description de la tapisserie de Bayeux*, par Lamelot (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). — *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, par Am. Thierry, 4 vol. et un album. — *The Bayeux Tapestry*, reproduced in autotype plates, by Frank Rede Fowke. London, 1875.

Édouard le Confesseur mourut le 5 janvier 1065. Le lendemain, son corps fut porté à l'église Saint-Pierre de Westminster : *Hic portatur corpus Edwardi regis ad ecclesiam S^{ti} Petri ap^{li}*, dit l'une des légendes de la tapisserie. Edward venait de rétablir cette église et le monastère de fond en comble, et la dédicace ne s'en était faite que huit jours auparavant.

Voici (fig. 125) l'église Saint-Pierre telle qu'elle est sur la tapisserie. Faut-il voir dans ce tracé, très imparfait, une représentation exacte de ce monument ? Non, d'après ce que nous venons de dire. Guillaume de Malmesbury, qui mourut en 1143, raconte que le roi Édouard fut enterré dans l'église de Westminster qu'il avait fait construire dans un *nouveau genre d'architecture*, dont il se servit le premier en Angleterre, et que presque tout le monde imita à grands frais. Mathieu Pâris dit la même chose de son côté. Si notre figure n'est pas un portrait véritable, n'a-t-elle pas au moins quelque chose de particulier qui puisse être signalé ? Le dessin présente d'abord un mélange de projections intérieures et extérieures du monument ; le chœur et la nef sont couverts en

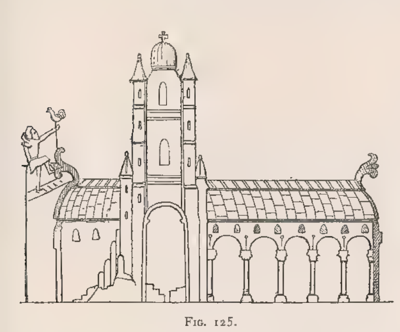

Fig. 125.


Fig. 126.

berceau, cette dernière sans fenêtres au-dessous, comme en Auvergne ; le chœur est éclairé directement parce qu'il n'a pas de déambulatoire, ainsi que cela se pratiquait alors en Normandie. La tour centrale non voûtée, si ce n'est la partie arrondie du sommet, était apparente dans l'église. L'ensemble de cette composition paraît être de pure fantaisie. Et ce qu'il faut surtout remarquer, ce sont les amortissements bizarres placés aux extrémités des faîtages. S'agit-il là d'un détail du nouveau style attribué aux architectes du roi Édouard ? Tel n'est pas notre avis. Depuis de longues années déjà, nous l'avons vu, les Scandinaves, les Danois, avaient des rapports fréquents avec l'Angleterre, rapports souvent désastreux, il est vrai, mais dont il dut rester néanmoins quelque trace sur le sol anglais. Qu'on veuille bien rapprocher les figures 127 et 129 de la figure 126, qui est une vue perspective de l'église norvégienne de Borgunds[1], encore

1. Cette église ne date que du commencement du douzième siècle, mais elle n'a été vraisemblablement que la reproduction d'édifices plus anciens, comme il en reste encore plusieurs dans l'ancienne Scandinavie.

Disons un mot de ces monuments, trop peu étudiés de nos jours, selon nous. Ce système de bâtir (pl. L) a été fort bien compris dans l'origine. Les points d'appui sont rapprochés, ce qui semblerait peut-être contraire à l'emploi du bois, qui permet d'établir de grandes portées ; d'un autre côté, ce n'est pas économique. Mais, avec ce système, la dessiccation des bois se faisait moins sentir et l'élasticité était moins grande, et on l'a adopté ici afin, sans doute, de donner plus de rigidité aux parois de l'édifice : avec plus de rigidité, il y avait plus de stabilité, ce qui était nécessaire dans un climat très rigoureux. Cette préoccupation est bien démontrée d'ailleurs par la disposition des pièces horizontales, placées en deux points vers le milieu de la hauteur : ces pièces très larges pour leur épaisseur, sont posées à plat, de sorte que s'il se manifestait un écartement dans les pans de bois, elles offraient, étant ainsi posées de champ par rapport à la poussée, une bien plus grande résistance : les parois ne peuvent ainsi *rondir*. Des croix de Saint-André maintiennent aussi les poteaux, et les angles des chevrons de la toiture et des traverses sont pleins et arrondis afin d'éviter toute déformation en rendant les pièces de bois solidaires entre elles. Quant à l'économie sur la dépense des bois, elle n'entrait pas en ligne de compte dans un pays qui était si bien pourvu de forêts, et d'ailleurs l'idée de bien faire dominait alors tout le reste. On voit que, de très bonne heure, les peuples scandinaves étaient de vrais charpentiers, et que, disposées ainsi, leurs églises offraient de sérieuses garanties de durée ; rien de surprenant donc, grâce à ces précautions, que plusieurs d'entre elles soient venues jusqu'à nous.

debout, et l'on verra qu'il s'agit bien là d'édifices étrangers à la Normandie. La porte (fig. 129) est aussi couronnée par des têtes de monstres dont on voit les analogues en Norvège aussi bien que dans les Indes. Le manuscrit de Lichsterfield, de la Bibliothèque Bodléïenne, qui date d'avant l'an 720, offre des exemples semblables : la figure 128 est le bras du fauteuil de saintl Luc (voy. encore le fauteuil d'évêque, pl. CLXXV).

Ne paraît-il [donc pas bien établi qu'un courant artistique a dû exister venant d'Asie par le Nord, et que ce n'est pas par Byzance et l'Italie qu'il est venu jusqu'en Normandie. Mais, comme il se rattache principalement au côté décoratif, nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre qui est spécialement consacré à ce sujet. Il s'agit toutefois de reconnaître, dès à présent, que l'art que nous allons analyser est basé en principe sur des influences gallo-romaines d'abord,

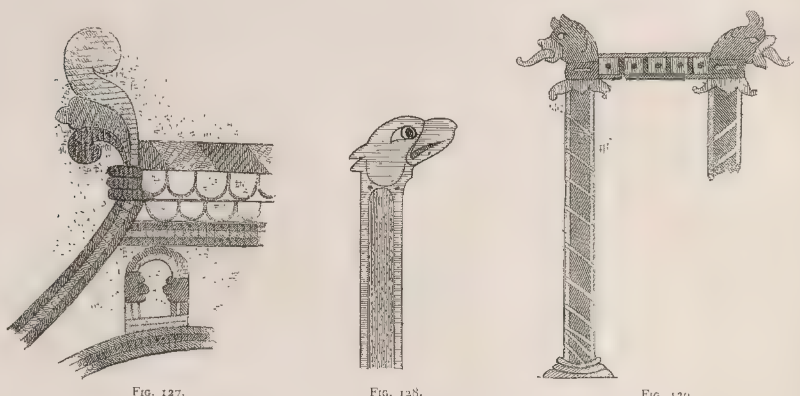


Fig. 127. Fig. 128. Fig. 129.

puis lombardes et septentrionales, ces dernières ayant leurs racines en Orient, et s'étendant en Occident par le nord de l'Asie et de l'Europe. Ajoutons que si nous en voyons des traces dans la tapisserie de Bayeux, l'architecture normande des deux côtés de la Manche avait cependant suivi ce courant bien avant la fin du onzième siècle et l'exécution de la tapisserie.

Quant au *style nouveau* du roi Édouard, qu'a-t-il pu être ? Il n'était plus anglo-saxon, s'il était nouveau. Était-il normand ? On a dit qu'Édouard l'avait appliqué le premier. A-t-on voulu dire par là que, le premier, il avait appliqué le style normand en Angleterre ? C'était alors le nouveau style normand : les rapports fréquents du roi avec la Normandie ne purent que lui en donner les facilités. Sinon, où sont aujourd'hui les traces de ce style nouveau ? Les édifices de quelque importance existant encore en Angleterre ont été élevés après la conquête. Ainsi que d'autres, l'église de Waltham-Abbey, par exemple, a bien été fondée par Édouard le Confesseur, d'après une charte de 1062 ; mais l'église actuelle (pl. LXVI), reconstruite sans doute, appartient par son style au douzième siècle, et il y en a un grand nombre comme celle-ci. M. Daniel Ramée [1] dit que certaines parties de la crypte actuelle de Westminster peuvent appartenir à cette époque. Leur caractère ne nous semble pas bien défini, et nous avouons n'être nullement fixé sur ce style nouveau d'Édouard le Confesseur, dont la durée, toutefois, n'aurait été que bien éphémère.

L'influence septentrionale, dont nous venons de parler, ne s'étant fait sentir que successivement, nous en reparlerons quand il y aura lieu.

1. *Histoire générale de l'Architecture*, vol. II, p. 1056.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS GÉNÉRALES ADOPTEES AU XII[e] SIÈCLE

I. NEFS COUVERTES EN CHARPENTES. — BAS CÔTÉS COUVERTS EN CHARPENTES OU VOUTÉS EN ARÊTES : PILIERS TOUS DIFFÉRENTS : TRADITION LATINE. — II. NEFS AVEC ARCS ET PIGNONS PORTANT LES CHARPENTES : DISPOSITION RENOUVELÉE DE LA SYRIE CENTRALE. BAS CÔTÉS VOUTÉS EN ARÊTE AVEC NERVURES. — III. VOUTES EN GÉNERAL : VOUTES BARLONGUES. — IV. PILIERS DIFFÉRENTS ALTERNÉS. NEFS AVEC VOUTES D'ARÊTES AU CARRÉ, SUBDIVISÉES PAR DES ARCS PORTANT DES MURS. ARCS-BOUTANTS : CRÉATION NORMANDE. — V. NEFS VOUTÉES EN ARÊTES, SUBDIVISÉES PAR DES ARCS FORMANT SIX SEGMENTS DE VOUTES. — VI. DES ÉGLISES RONDES. — VII. DES CONTREFORTS. — VIII. DES OCULI.

I

NEFS COUVERTES EN CHARPENTE. — BAS CÔTÉS COUVERTS EN CHARPENTE OU VOUTÉS EN ARÊTES. PILIERS TOUS DIFFÉRENTS : TRADITION LATINE.



EN commençant notre étude des édifices du onzième siècle, nous avons parlé [1] des moins importants, et nous avons fait remarquer qu'il en est dont les absides sont demi-circulaires comme celles d'Italie, et que d'autres sont à chevet carré, forme due sans doute aux églises en bois de la Scandinavie. L'usage de l'une et l'autre de ces formes a toujours persisté, et nous les voyons appliquées pendant tout le douzième siècle en Normandie et en Angleterre.

Nous ouvrons ce chapitre en montrant trois exemples de petits monuments avec abside ronde : *Yainville* (pl. LV, fig. 7), et deux autres plus complets, le *Petit Quevilly* (pl. LXXXVIII) et *Autheuil* (pl. LV, fig. 5), qui a un transept, une abside et deux absidioles.

Quant aux chevets carrés, nous donnons les plans de *Barfeston* et de *Stewkley* (pl. LVII, fig. 2 et 4), et ceux de *Marigny* (pl. LV, fig. 6), du *Fresne-Camilly* (pl. LVI, fig. 5) et de *Chambois* (pl. LV, fig. 2). On remarquera que ces petits édifices, dont la nef est couverte par des charpentes apparentes, ont leur abside, ronde ou carrée, voûtée en maçonnerie.

Nous faisons intervenir ici le plan scandinave de l'église de Stewkley pour faire voir l'analogie qui existe entre les monuments de ce pays et ceux des Normands. On peut lui comparer l'église de Marigny. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler ce fait.

Tant qu'il s'agit de plans simples comme ceux qui précèdent, c'est-à-dire de nefs sans collatéraux, les plans des églises normandes ne sont guère différents de ceux des autres contrées de la

1. Deuxième partie, chapitre premier.

France, à l'exception des tours centrales qu'on y rencontre le plus ordinairement, et qui exigent que sous ces tours les supports soient plus considérables. Mais une nef avec bas côtés entraîne avec elle des nécessités de construction qui influent sérieusement sur le caractère de l'architecture. Ainsi la basilique latine a un aspect tout particulier : n'étant pas voûtée, ses points d'appui sont faibles et de section égale; quand ils diffèrent entre eux, c'est de peu, et parce qu'ils proviennent de divers édifices antiques détruits. Ce sont souvent alors des colonnes d'ordres et de proportions variés. Malgré l'introduction en Normandie, par Lanfranc, du plan des églises lombardes destinées à supporter des voûtes, plan formé non de colonnes, mais de piliers petits et gros, de deux en deux, le système latin a longtemps persisté, et c'était logique, parce que les Normands ne voulurent ou n'osèrent pas adopter *toutes* les conséquences du plan lombard. Aussi peut-on s'étonner même de voir exécuter presque simultanément de vastes édifices comme les cathédrales de Winchester et de Peterborough, les églises de Cerisy, Lessay, Romsey, Saint-Georges-de-Boscherville, etc., selon le principe du plan latin, et celles de Saint-Étienne de Caen, d'Ely, de Waltham-Abbey, de Northampton, de Norwich, etc., selon le principe du plan lombard.

Quelques-uns de ces grands édifices ont des déambulatoires ou bas côtés tournant autour du chœur, et des chapelles rayonnantes; mais c'est exceptionnel, et ce système n'apparaît dans l'art normand qu'au onzième siècle. Dès le douzième, il était adopté dans les autres provinces.

Jusqu'au jour où le plan lombard est surmonté en Normandie de voûtes sexpartites, qui sont véritablement une solution logique de la question, plus logique que celle obtenue à Milan et à Pavie, les édifices élevés par les Normands sont conçus, nous l'avons déjà fait remarquer, avec une sorte d'inconséquence, qui ressort de l'examen de nos dessins.

Il faut distinguer encore dans les églises sur plan latin celles dont les points d'appui ont une section circulaire, et celles dont les points d'appui sont de vrais piliers formés de redents et de colonnes ou colonnettes engagées.

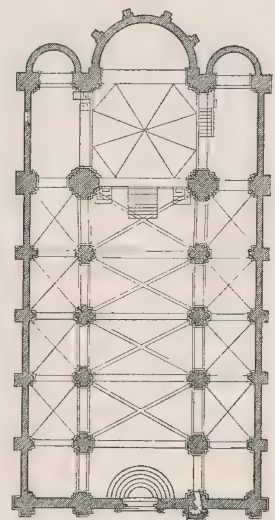
Nous citerons quelques édifices où les points d'appui sont de simples colonnes. D'abord il a été nécessaire d'en employer de ce genre dans la construction des cryptes afin d'éviter l'encombrement qui serait résulté de toute autre forme plus massive. Telles sont les cryptes de *Sainte-Trinité de Caen* (pl. IX, fig. 3) et de la cathédrale de *Bayeux*, du onzième siècle, et celles de la cathédrale de *Canterbury* (pl. CLV) et de *Lastingham* du douzième siècle. La même raison, sans doute, faisait adopter cette disposition dans les nefs de petite dimension, comme à *Ryes*, à *Écrainville* et à *Étretat* (pl. LXX). A *Manéglise* (pl. LIV, fig. 2, et LXXI), il en est de même; mais l'architecte, redoutant probablement le déversement de ses colonnes, a muni celles qui sont vers le milieu de la nef de deux contreforts faisant saillie dans le bas côté. A *Thaon* (pl. LV, fig. 4, et LXVIII), toutes les colonnes ont un relief semblable du côté des collatéraux, dans le même but certainement. Nous avons cherché à restituer, sur notre dessin, le plan de cette église, les bas côtés ayant été démolis. L'église conventuelle d'*Ely*, située près de la cathédrale, qu'on dit être saxonne et avoir été fondée en 673[1], et qui est de style normand du douzième siècle, est également portée sur des points d'appui alternativement circulaires et octogones. Remarquons en passant la disposition unique peut-être de cet édifice, dont le chœur est séparé de la nef par un mur percé d'une simple porte, ce qui est dû sans doute à sa destination toute spéciale.

L'église de *Dunfermline* (pl. LXIII) est un monument porté aussi par des colonnes, les unes unies, les autres cannelées en spirale ou ornées de chevrons; un détail de ceux-ci a été dessiné sur cette planche (fig. 7).

1. *History of Ely Cathedral*, by James Bentham, 1771

D'autres églises, sur plan latin, ont des piliers, tous semblables, à redents avec colonnes et colonnettes engagées, et ce sont les plus nombreuses. Enfin il en est, comme l'église de *Rochester*, dont tous les piliers sont différents (voy. sur la planche LXV, fig. 3, 4, 5, 6 et 7, quelques-uns de ces piliers). Il existe à Milan une disposition basée sur le même principe, à l'église *S. Pietro in ciel d'oro* (fig. 130), qui doit dater du douzième siècle. Quoique fondée bien après Saint-Ambroise et Saint-Michel, cette église n'en est pas moins conçue selon le plan de la basilique latine. Revenons à l'étude des absides que nous avons commencée plus haut.

Certaines églises, plus importantes, à bas côtés et à transept, ont une abside circulaire; telle est l'église d'Autheuil (Orne) (pl. LV, fig. 5), dont le transept est desservi par deux absidioles. Cet édifice, quoique situé dans l'ancien comté du Perche, qui ne faisait pas partie de la Normandie, tient à celle-ci par son style. On y voit le chapiteau à godrons, exceptionnellement, il est vrai; la nef est ornée, dans toute sa longueur, au-dessous des fenêtres, d'une jolie galerie d'arcatures aveugles.


Fig. 130.

L'église conventuelle d'Ely (pl. LV, fig. 1), à double transept, dont un avec bas côtés, est fermée par une abside principale circulaire; les deux absidioles s'ouvrant sur le transept, placé au bas côté de l'église, sont aussi de forme ronde. Parmi les édifices à bas côtés, sans transept, il en est aussi qui ont des absides rondes ou carrées. Il est probable que l'église d'Ouistreham (pl. LVI, fig. 2) dont le chœur a été rebâti au treizième siècle, avait, dans l'origine comme aujourd'hui, une abside circulaire. Nous avons indiqué, par une teinte plus claire, le nouveau chœur à cause de sa belle disposition. Les églises de Northampton (pl. LV, fig. 3) et de Creully (pl. LVI, fig. 4) ont des absides carrées; cette dernière a été remaniée.

Ces deux formes d'absides, qui influent considérablement sur le caractère des édifices religieux, sont employées simultanément pendant tout le douzième siècle. Ainsi Norwich, Saint-Gabriel, Cerisy, ont des chevets circulaires; ceux de Thaon, Boisney, Romsey, sont carrés. Parmi les édifices de cette seconde catégorie, nous pouvons citer encore l'église de Gournay (pl. LIV, fig. 1) dont le chœur a été reconstruit peu de temps après la nef, pendant le douzième siècle, par un architecte du Beauvoisis; le style de cette contrée diffère essentiellement du style normand; aussi le mur primitif à l'est a-t-il été conservé comme l'indique la teinte plus foncée du plan.

Nous arrivons enfin à l'examen de monuments beaucoup plus considérables, comme Saint-Alban (fig. 34), Winchester (pl. LVI, fig. I) dont l'abside primitive a été détruite, Norwich (pl. LVII, fig. 1), Ely (pl. LV, fig. 1). Tous ces plans sont fort remarquables par leur grande dimension et le grand nombre de travées qui composent les nefs. Ce nombre varie de douze à quatorze. Aucun édifice en France n'arrive à un pareil développement. Les cathédrales de Laon et de Rouen ont onze travées de nef; Notre-Dame de Paris, Reims, Noyon en ont dix. La nef de la cathédrale du Mans, du douzième siècle, en a dix également. Si celle de Bourges en a treize jusqu'à l'abside, il faut dire qu'il n'y a pas de transept, et que par conséquent la nef et le chœur y sont compris; cet édifice ne peut donc entrer ici en ligne de compte.

Aucun de ces plans normands n'a de tours en façade : ils ne possèdent qu'une tour centrale. Il faut remarquer aussi qu'à Winchester, les bas côtés font le tour du transept, disposition qui rappelle celle de Saint-Sernin de Toulouse, monument inspiré des édifices du Centre. A Norwich, la chapelle centrale de l'abside manque malheureusement ; les deux autres chapelles ont une forme, sinon heureuse, au moins très originale, qui permet de placer quelques assistants privilégiés en avant des absidioles. Le plan d'Ely surpasse les autres en importance par ses deux transepts ; celui qui précède le chœur est garni de bas côtés ; l'autre, à l'ouest, muni d'absidioles, produit, quand on y pénètre, un effet architectural des plus saisissants. La façade principale qui en résulte, bien qu'elle n'ait pas de tours, acquiert un développement considérable qui donne lieu à la somptueuse décoration dont partie est dessinée sur notre planche CXII. Sans doute, l'église abbatiale de Cluny était le plus grand monument de l'Occident à l'époque que nous étudions, et il n'y en avait pas dans nos anciennes provinces qui pût rivaliser avec lui ; mais, en tous cas, élevé de 1089 à 1131, année de sa dédicace, et à peu près contemporain des nôtres, il ne paraît pas leur avoir servi d'inspiration. Si le narthex, du treizième siècle, n'existait pas alors, il faut dire que la nef formée jusqu'au premier transept de douze travées avait double rang de bas côtés, et que cette dernière disposition n'a jamais été appliquée en Normandie ou en Angleterre.

Les plans normands ont un accent particulier de simplicité et de netteté dans leur tracé absolument en harmonie avec l'architecture élevée au-dessus, et qu'on connaît déjà ; ils sont bien l'expression du génie d'un peuple, rude sans doute, mais doué d'une énergie et d'une puissance peu communes. Ce n'est qu'aux treizième et quatorzième siècles que nous voyons surgir, chez lui comme ailleurs, des édifices aussi importants, et qui surpassent en plusieurs points les conditions et le mérite des premiers. Les difficultés d'exécution, dira-t-on, étaient beaucoup moins grandes que pour les monuments voûtés des autres écoles. Soit : mais ces monuments voûtés ne pouvaient se tenir debout, il fallut les reconstruire[1], et la prudence normande, s'en tenant aux charpentes apparentes, s'est arrêtée après tout à un parti qui n'était ni inférieur aux moyens adoptés ailleurs, ni en désaccord par conséquent avec l'état des connaissances générales de ce siècle ; et quand elle a cru pouvoir voûter ses nefs, celles-ci, malgré les tâtonnements des débuts, n'ont pas péri, tandis que beaucoup d'autres s'effondraient ailleurs.

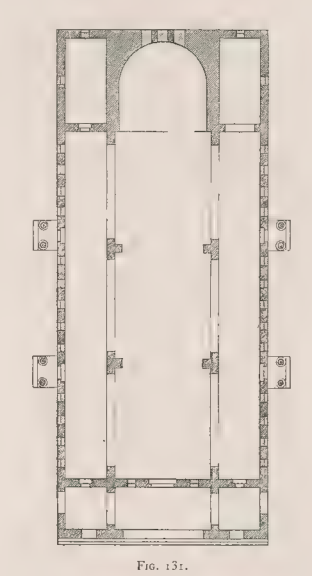
II

NEFS AVEC ARCS ET PIGNONS PORTANT LES CHARPENTES (DISPOSITION RENOUVELÉE DE LA SYRIE CENTRALE). — BAS CÔTÉS VOUTÉS EN ARÊTES AVEC NERVURES.

Les monuments de la Syrie centrale ont eu une certaine influence sur notre art national. Viollet-le-Duc pense que c'est pendant le premier quart du douzième siècle, et à la suite de la première croisade, qu'il s'est établi un courant entre l'art de ce pays et l'Occident. La ville d'Antioche fut prise en 1098, et devint la capitale d'une principauté franque qui se maintint pendant plus d'un siècle dans la famille de Bohémond, fils de Robert Guiscard. M. de Vogüé croit que cette influence a dû exister antérieurement. Il ne conteste pas les résultats de la première croisade, surtout si on les réduit à l'adoption de certains détails, à l'impression donnée à l'imagination de quelques artistes par la contemplation de monuments ruinés d'une ordonnance ingénieuse ; mais il

1. Voy. *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc, vol. I, p. 182.

admet difficilement qu'en quelques années seulement les pèlerins aient eu le temps de faire le voyage d'aller et de retour, et de répandre leurs documents sur toute l'étendue de la France et de l'Allemagne; l'enseignement oriental aurait été, dit-il, plus ancien et plus direct, il aurait précédé les croisades et préparé de longue main le mouvement architectural qui s'est produit au onzième et au douzième siècle en Occident, sous l'influence déterminante de causes toutes locales. Les Normands, en effet, avaient déjà mis le pied en Syrie avant la première croisade : Robert le Magnifique, revenant de Jérusalem, mourait à Nicée en 1035 : les reliques qu'il en rapporta furent transportées à l'abbaye de Cerisy. Les seigneurs et gens de toute sorte qui l'avaient accompagné ne durent-ils pas conserver le souvenir des belles œuvres qui les avaient frappés ? Toutefois, nous ne chercherons pas à trancher cette question; ce qu'il nous importe d'établir, c'est la part d'influence de cet art oriental sur les édifices de la Normandie et de l'Angleterre.


Fig. 131.

L'église de *Roueiha*, du sixième siècle, se compose d'une nef à trois travées d'arcades séparant les bas côtés (fig. 131). Au droit des points d'appui, on a jeté deux arcs portant pignon en travers de la nef [1]. La distance de ces pignons étant assez grande (près de 10 mètres), l'architecte a subdivisé ces travées en quatre parties par des fermes en bois portées sur des corbeaux destinés à supporter la couverture. Les bas côtés n'ont pas d'arcs de ce genre pour maintenir la poussée de ceux de la nef.

A Rome, on voit la basilique de Sainte-Praxède, bâtie par le pape Pascal Ier, de 817 à 824, et à Florence, l'église San Miniato, élevée par l'évêque Hildebrand en 1013, qui ont des arcs de ce genre et quatre fermes intermédiaires, et de plus, au droit des poussées, quatre petits arcs sur les bas côtés. Ce système fut employé très fréquemment en Italie, à partir du neuvième siècle. Nous trouvons en Normandie et en Angleterre des édifices inspirés de l'église de Roueiha ou des églises d'Italie que nous venons de citer.

A l'église de *Cerisy-la-Forêt* (Manche) (pl. LXXII et LXXIII), sur certains piliers séparant la nef des bas côtés (tous ont une égale section), on avait établi, de deux en deux de ces piliers, des arcs avec pignon destinés à porter la couverture. A Roueiha, il y a un pignon sur chaque point d'appui; mais il faut dire que la naissance de ces points d'appui est relativement très peu élevée. Entre chaque pignon, à Cerisy, il n'y avait, sans doute, qu'une seule ferme, répondant au pilier intermédiaire. Nous avons vu, il y a bientôt vingt ans, des restes de cette disposition au-dessus de l'avant-dernière colonne montante qui précède le transept au nord; il y avait sur le chapiteau trois claveaux encore en place qui nous ont permis de restituer sur notre dessin la disposition primitive. Bien que cet édifice soit classé comme monument historique, la fabrique, en 1868, à l'insu de l'Administration, l'a mutilé en supprimant ces claveaux et en établissant des voûtes d'arêtes en bois et mortier, de sorte qu'il est difficile de reconnaître aujourd'hui quel était l'état ancien. On peut voir encore cependant, dans les combles, l'arrachement des murs que portaient les arcs.

1. Voy. *la Syrie centrale*, de M. le comte de Vogüé, vol. II, pl. LXIX, ouvrage auquel ce plan est emprunté.

Le *Monasticon Gallicanum* fait voir qu'à l'église de l'abbaye de Saint-Vigor, à Bayeux, on avait adopté une semblable disposition.

Enfin, à *Saint-Pierre de Northampton* (pl. LXVII), on avait établi des arcs avec demi-pignons en travers des bas côtés de la nef, et non en travers de celle-ci, pour supporter la charpente des collatéraux, ce qui se rattache au même principe. Leur point de départ seul est resté, et nous a permis de reproduire cette disposition sur notre dessin. Le même parti avait été projeté à l'église de Thaon (Calvados) dans le bas côté du nord. Ce sont les seuls exemples que nous puissions citer de ce système d'origine orientale. Il n'a pas dû être souvent appliqué dans le Nord.

Les édifices du douzième siècle que nous avons passés en revue jusqu'ici n'ont que des charpentes apparentes. Tout en conservant le plan latin, nous constatons que, comme au onzième siècle, quelques églises reçurent des voûtes d'arêtes sur les bas côtés, avec cette différence que ces arêtes furent garnies de nervures, comme à Romsey, Peterborough et dans l'église circulaire du Sépulcre, à Cambridge, etc. Les églises de Winchester, Ely, Cerisy, Lessay, etc., n'en ont pas. Il est intéressant de voir combien dans certains cas, est naïf et simple, au début, l'ajustement de la retombée de ces nervures sur les piliers des nefs : dans l'angle rentrant des piliers de l'église de Romsey (pl. LXIII, fig. 4), entre deux chapiteaux, on a placé une petite traverse en pierre, évidée en talus, reposant sur les tailloirs, et d'où émerge la nervure dont il s'agit. Cet élément de plus dans la construction n'est pas prévu, comme il le sera plus tard, dans la distribution des redents ou colonnes du point d'appui ; il semble être un après-coup, quoiqu'il fasse certainement partie des intentions premières de l'architecte.

III

VOUTES EN GÉNÉRAL — VOUTES BARLONGUES

Vers la fin du onzième siècle, les architectes de la Bourgogne convaincus, par l'expérience qu'ils en avaient faite eux-mêmes, que la disposition des voûtes en berceau comme celles de Cluny ou d'Auvergne, était vicieuse, parce que ces voûtes poussaient les murs au vide, inventèrent un nouveau système de construction. Ils firent, de 1130 à 1150, des voûtes d'arêtes dans lesquelles le plein cintre fut conservé dans le sens de la longueur de la nef comme dans celui de la largeur. Un plein cintre fut également tracé selon la diagonale naturellement plus grande de la travée ; de sorte que les clés étaient placées à des hauteurs différentes. Ce genre de voûtes prend le nom de *voûtes en arcs d'ogive*[1]. Les nervures de ces voûtes sont réunies au moyen de triangles sphériques construits, non en blocage, comme les voûtes romaines, mais appareillées en moellons plats, bruts ou taillés.

1. Nous nous servons de ce mot que nous trouvons dans le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc, vol. IV, p. 33.

M. de Dartein, dans son *Architecture lombarde*, s'appuyant d'ailleurs sur des preuves historiques, croit fermement que les voûtes de Saint-Ambroise de Milan et de Saint-Michel de Pavie datent du neuvième siècle : et elles sont en arcs d'ogive, avec formerets et remplissages sphéroïdes. Les Bourguignons n'auraient donc rien *innové*, mais ils auraient simplement *appliqué* un système déjà connu depuis plus de deux cents ans en Italie. Il est bien difficile cependant d'admettre que, si les voûtes des monuments lombards n'ont pas été remaniées, les Clunisiens, qui avaient des rapports continuels avec tout le monde civilisé, aient, eux et leurs successeurs, ignoré ou repoussé un système de construction en usage bien près de chez eux, et tâtonné pendant plus de deux siècles pour s'en emparer et arriver au même résultat, au lieu de s'approprier plus tôt un système existant qui leur eût donné satisfaction.

Est-il aisé aussi de comprendre que les voûtes lombardes aient été, vers 1060, telles qu'elles sont encore aujourd'hui, et que les Normands, à cette époque, ne se soient inspirés que de leur plan pour l'appliquer d'abord si mal ? Existait-il alors un seul monument voûté avec des formerets comme ceux de Saint-Michel de Pavie ? Nous posons la question.

De leur côté, les Normands, à la même époque, construisaient des voûtes *sexpartites* à Saint-Étienne de Caen. Il y avait une différence entre les deux systèmes : les voûtes de Cluny n'avaient que quatre divisions, et la clef centrale était plus élevée que les quatre autres ; les voûtes normandes avaient six divisions et toutes les clefs étaient au même niveau.

Nous confondrons les unes et les autres dans ce livre, sous le nom de voûtes en arcs d'ogive, parce que ce ne sont pas les arcs qui sont la conséquence de la forme des voûtes, mais c'est celle-ci qui est la conséquence des arcs. Les architectes, à Caen, à cause du plan lombard, inventèrent la voûte sexpartite; en tous cas, le système normand, à l'exception des clefs de même niveau, était bien plus logique, dans son ensemble, que celui des écoles du Centre.

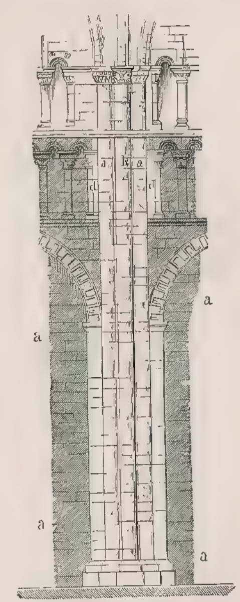


Fig. 132.

De ces faits il résulte que le genre de voûtes conçu par les Romains était abandonné. Les arcs-doubleaux devinrent un des éléments nécessaires au nouveau système; les Normands, on l'a vu, les avaient également adoptés au début, mais seulement entre les voûtes d'arêtes des bas côtés. Au commencement du douzième siècle, dans d'autres provinces, cet élément fut répété dans tous les sens en vertu du principe d'élasticité qui résulte d'une pareille ossature; des nervures saillantes et indépendantes des autres parties de la construction furent posées sur les doubleaux, comme à Vézelay, ou incrustées dans les murs latéraux. On donne le nom de *formerets* aux nervures posées ainsi par-dessus les arcs-doubleaux, et dans les murs latéraux.

Il est à remarquer que les Normands, pendant l'époque romane, n'ont pas mis de formerets sur les arcs-doubleaux et ne s'en sont même servis sur les murs que très exceptionnellement. La voûte, selon le principe romain, c'est-à-dire avec des clefs à même hauteur, a persisté chez eux, dans certains cas, pendant tout le douzième siècle, et cela dans des édifices où la forme des voûtes était cependant très variée. Il est singulier, en effet, de voir, pendant toute cette période, des monuments couverts tantôt de voûtes barlongues, tantôt de voûtes au carré recoupées par des arcs portant des murs, ou encore de voûtes en arcs d'ogive dont les clefs sont au même niveau, ou à des hauteurs différentes comme il vient d'être indiqué plus haut. Aussi est-il bien difficile d'établir un classement, un ordre régulier, dans la présentation de nos planches, comme dans les divers systèmes de construction. Une autre difficulté se présente encore, c'est que nous ne sommes pas fixés suffisamment sur l'âge de ces monuments. De toutes nos observations il résulte que plusieurs d'entre eux sont probablement contemporains, quoique de systèmes variés. En définitive, nous nous en tenons pour les analyser à la forme générale des voûtes, que les clefs soient horizontales ou dansantes.

L'église de l'abbaye de Lessay (pl. LXXXIX) a été conçue sur plan latin ; elle aurait été fondée en 1050 par Odon Capel, fils de Richard-Turstin-Haldue, terminée plus de cent ans après, et consacrée en 1178, par Rotrou, archevêque de Rouen. Comment avec de pareils renseignements attribuer un âge précis aux voûtes du monument ?

Ses piliers sont garnis de pilastres d'une grande largeur qui portent des voûtes barlongues à nervures dont les clefs sont à peu près horizontales ; les bas côtés ont des voûtes sans nervures.

Si l'on croit reconnaître le onzième siècle dans certains détails de l'architecture, il faut dire que l'ornementation semble bien appartenir au douzième.

Le transept de l'église Sainte-Trinité, à Caen, a également des voûtes barlongues, mais elles sont en arcs d'ogive très accusés, et bien exécutées. Leur trace sur les murs latéraux sont en forme d'ovale et non à plein cintre, comme à Lessay. Elles ont remplacé une charpente apparente. A cet effet, des faisceaux de colonnettes ont été inscrustés dans les murs comme le fait voir notre figure 132. Une teinte plus grise représente les parties conservées du onzième siècle; les trois colonnes engagées *a*, *b*, *a*, qui portent les retombées des nouvelles voûtes, les deux pié-droits du rez-de-chaussée et les colonnes des deux angles rentrants de chaque transept furent rapportés. On dut refaire aussi les colonnettes *d*, *d*, des arcatures aveugles et tout l'étage du clerestory. Aussi leurs chapiteaux sont-ils à godrons, tandis que les autres sont à volutes. Le style de l'ornementation nous fait voir que ces voûtes sont moins anciennes que celles de Lessay.

Le transept de l'église de *Montivilliers* (pl. XCV) et la nef de *Pontorson* (pl. XCVII) ont en principe des voûtes semblables à celles du transept de Sainte-Trinité. Dans celles de Pontorson apparaît l'arc tiers-point[1].

IV

PILIERS DIFFÉRENTS ALTERNES. — NEFS AVEC VOUTES D'ARÊTES AU CARRÉ, SUBDIVISÉES PAR DES ARCS PORTANT DES MURS. — ARCS-BOUTANTS : CRÉATION NORMANDE.

Il n'y a pas, en Normandie ni en Angleterre, sur les nefs, d'exemples de simples voûtes d'arêtes au carré, franchissant deux travées de bas-côtés, comme on en trouve en Lombardie. Nous avons dit à ce sujet que les architectes normands, vu la hauteur souvent très grande de leurs édifices, imposée par l'étage du clerestory, avaient renoncé à ce système de construction bien que certains de leurs plans parussent disposés pour recevoir des voûtes de cette sorte. Cependant les inconvénients que nous avons fait ressortir de n'avoir pas de voûtes sur d'aussi vastes édifices les déterminèrent à en construire, et leur firent adopter d'autres systèmes que ceux des Lombards.

L'un de ces systèmes, qui, d'après la logique, semble avoir dû être appliqué le premier après les voûtes barlongues, peut être étudié sur quelques édifices conservés dans le Calvados. Il s'agit des voûtes d'arêtes dont les arcs diagonaux reposent sur les piliers les plus gros, et qui ont été subdivisées par un arc transversal ou de recoupement, dont le rang de pierre supérieur supporte toute une rangée de clefs de voûtes. Cet arc n'est pas utile à la solidité de la voûte d'arêtes, et nous ne voyons la raison de son emploi que dans une question d'esthétique: il n'a pour nous qu'un objet, celui de multiplier le nombre des arcs transversaux, afin de supprimer pour l'œil ce *grand écart* désagréable de la voûte lombarde au carré[2], et de faire participer, en fait, le point d'appui intermédiaire au système général architectonique. Est-ce à louer ou à blâmer ? Ces deux appréciations peuvent être admises. Nous n'entreprendrons donc pas, tout en reconnaissant le côté ingénieux et l'heureux effet, selon nous, de cette invention, de mettre le lecteur de notre côté.

Nous n'avons pas vu pareille disposition en Angleterre ni ailleurs; elle serait donc due aux architectes de la région de Caen, et n'aurait été appliquée que de ce côté de la Normandie.

1. Appelé aujourd'hui *ogive* par une confusion d'idées et de mots.
2. Cette dernière est même plus ouverte dans le sens de la longueur de la nef que sur sa largeur, ce qui est absolument condamnable.

Une partie de la nef de *Bernières-sur-Mer* (pl. LXXVIII), la nef d'*Ouistreham* (pl. LXXIX), le chœur de *Saint-Gabriel* (pl. LXXX)[1], élevés selon cette donnée, ont dû être bâtis à la même époque, et peut-être par le même artiste, tant il y a parité dans le style. Il faut faire remarquer cependant que, dans ces trois édifices, le plan est lombard, que les clefs de voûtes du premier seulement sont dansantes, tandis qu'à Ouistreham et à Saint-Gabriel toutes les clefs sont à même hauteur[2].

La nef de l'église Sainte-Trinité, à Caen (pl. LXXVII), qui est l'application la plus importante du système que nous étudions, mérite que nous entrions à ce sujet dans plus de détails. Cependant nous ne citons ce monument qu'après les autres parce que son plan étant latin et non lombard, comme ceux des précédents édifices, il y a, pour ainsi dire, inconséquence entre ce plan et la voûte qu'il porte, et parce que l'idée de la forme de cette dernière n'a pas dû prendre naissance à Sainte-Trinité.

Quand on se rappelle toutes les vicissitudes auxquelles fut soumise la Normandie, et par conséquent ses monuments, aux onzième et douzième siècles, on ne doit pas s'étonner que des constructions partielles et successives des édifices de ce pays, suivies de restaurations, aient eu lieu, et que le monument qui nous occupe ait subi les modifications considérables qu'on y remarque.

Peut-être après un incendie, dont il n'est cependant pas question dans l'histoire, ou bien aussi pour satisfaire aux besoins nouveaux, la nef de l'église Sainte-Trinité, conservée en partie, fut couverte par des voûtes en maçonnerie remplaçant les deux anciennes charpentes apparentes qui s'étaient succédé. Mais le plan, avons-nous dit, n'était pas fait pour recevoir des voûtes, et de plus il offrait des irrégularités matérielles assez notables. Les piliers, du côté gauche en entrant, sont à peu près alignés, tandis que ceux du côté droit sont situés sur une ligne brisée. Cette défectuosité offrait moins d'inconvénient pour une charpente que pour des voûtes ; elle était aussi devenue plus choquante à une époque où les hommes avaient, en peu d'années, fait des progrès importants en matière d'art et de construction, et l'on songea alors à rectifier les irrégularités dont il s'agit : on plaça au point de départ du nouveau projet, c'est-à-dire à la hauteur des impostes des grands arcs, et en prolongement de la colonne engagée, une assise destinée à rectifier la plantation et à faire le raccordement nécessaire. Aussi on peut remarquer, du côté droit de la nef, que, sur certains piliers, cette assise fait tantôt encorbellement, tantôt retraite (fig. 133 et 134) ; elle ne prétend rien dissimuler, mais elle donne lieu parfois, au contraire, à un motif de décoration.

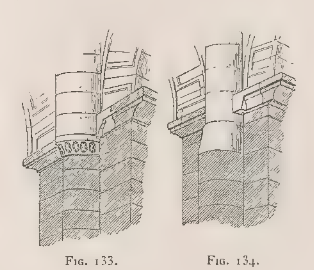


Fig. 133. Fig. 134.

Les assises dont il s'agit forment, selon nous, pour la nef, le point de départ de la troisième église. Les tympans feraient partie des travaux de cette période ; le rang inférieur seul des voussoirs de l'arc serait plus ancien. Notre figure 135 indique par une teinte grise les constructions primitives. Un examen attentif des lieux permet de se rendre compte, en effet, des modifications

1. La voûte du chœur de Saint-Gabriel a été reconstruite par nous il y a quelques années, en respectant absolument ses formes primitives. Celle d'Ouistreham va l'être d'après les traces encore existantes.

2. M. l'abbé Laffetay, dans le *Bulletin monumental du Calvados*, de M. de Caumont, dit que cette dernière église aurait été élevée avant 1066, parce qu'il existe une charte de fondation, sans date, où le duc Guillaume ne prend pas encore le titre de roi. Nous ne pouvons admettre cette date pour l'édifice actuel. Il a dû être rebâti au douzième siècle, à en juger par son style très orné, par la grande perfection de ses tailles et le caractère des chapiteaux et du reste de l'ornementation qui sont conformes aux types de cette époque, à Sainte-Trinité de Caen, à Ouistreham, etc.

apportées, à cette époque, dans la position du rang supérieur des voussoirs de ces arcs. Les claveaux du second rang, qui forment l'archivolte de l'arc, ont plus d'épaisseur que ceux du rang inférieur, c'est-à-dire qu'ils font saillie sur celui-ci, mais irrégulièrement, l'intrados de l'arc supérieur étant plus ou moins large, selon que les piliers sont plus ou moins bien alignés. D'un autre côté, l'ornement de l'archivolte (méandre) n'appartient qu'au douzième siècle.

La disposition des voûtes de Sainte-Trinité a donné lieu à un ajustement particulier du clerestory sur la façade latérale, où les fenêtres sont séparées par des arcatures qui varient d'importance et d'ornementation, de deux en deux travées, suivant qu'elles sont placées près des doubleaux principaux ou près des autres. Il résulte de cette expression vraie plus de variété et un charme réel (pl. LXXVI et LXXVII).

La reconstruction, au douzième siècle, de la partie supérieure de la nef, avec galerie à la hauteur des fenêtres, étant une disposition nouvelle qui exigeait une plus grande épaisseur des murs, on crut devoir établir un arc de décharge *e* (fig. 135) au-dessous des fenêtres, afin de reporter la charge sur les piliers; la prudence exigeait d'ailleurs qu'on chargeât le moins possible les anciennes voûtes du bas côté qui ne sont qu'en moellon; il en résultait aussi une économie de matériaux, le dessous des arcs de décharge du côté des combles restant évidé (voy. *c*, fig. 136).

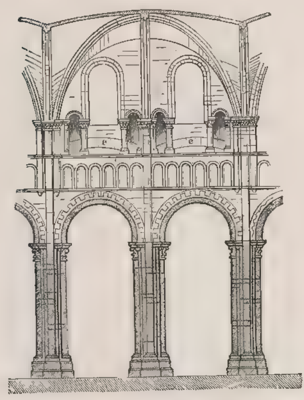




Fig. 135.

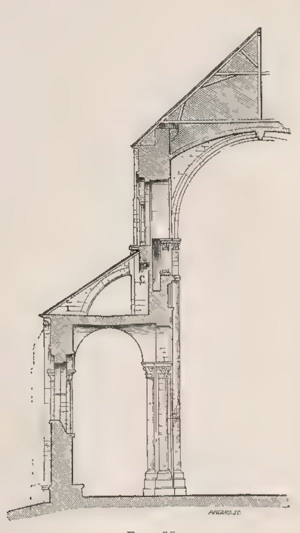


Fig. 136.

Les piliers et les murs des bas côtés restèrent dans leur état primitif avec des contreforts plats; dès lors, les voûtes de la nef durent pousser au vide, et l'on imagina deux moyens d'équilibrer cette action : le premier fut de poser en porte-à-faux, de quelques centimètres, à l'intérieur, la partie supérieure ajoutée du mur de la nef, dans la hauteur du clerestory; le second, d'établir des arcs-boutants destinés en même temps à remplacer les fermes de la charpente des bas côtés. Ces arcs-boutants, à cause du double service qu'on leur imposait, furent placés un peu bas par rapport à la poussée; les murs extérieurs des bas côtés, sans contreforts saillants, durent, au bout de peu de temps, céder à la poussée des arcs-boutants; ils sont, en effet, très déversés, ce qui a causé la destruction des voûtes hautes qui étaient en maçonnerie et qui furent,

dans le dernier siècle, remplacées par des voûtes simulées en bois et mortier[1]. La présence d'arcs-boutants à l'abbaye aux Dames est un fait sur lequel il faut s'appesantir : c'était là une innovation.

S'il y a tâtonnement, imperfection dans l'ajustement de ces arcs-boutants, il y a du moins application d'un principe nouveau dont il faut définir le caractère. Nous n'en voyons d'exemple que dans les églises normandes voûtées, où ils répondent à un double besoin. Toujours placés sous les combles, et ainsi protégés contre les intempéries, ils ont la double mission de résister à une poussée (puisqu'on n'en a pas mis dans les édifices contemporains couverts en charpente) et à supporter la toiture des bas côtés. Or il était presque impossible de concilier ces deux exigences; de là le désaccord que l'on remarque entre l'effet des poussées et des résistances.

Existait-il alors des arcs-boutants dans les autres provinces ? Ce serait intéressant à constater.

Les églises de Pavie et Milan, ayant un triforium voûté très élevé relativement à la nef, n'en avaient pas besoin; elles sont donc en dehors de la question. En Auvergne, les voûtes en berceau sont maintenues par des demi-berceaux; en Bourgogne, Cluny et Vézelay avaient leurs églises couvertes aussi en berceau, mais sans aucun appui latéral; à Vézelay, on construisit des voûtes d'arêtes au douzième siècle et l'on se vit obligé d'y ajouter *après coup* des arcs-boutants. Il faut dire que la grande église abbatiale de Cluny, fondée par un abbé de Beaune, Gauzon, et achevée par un religieux flamand, Hézeton, fut élevée, comme Vézelay, de 1089 à 1140 ; par conséquent, les Normands avaient déjà construit des galeries de circulation dans l'épaisseur des murs, à Saint-Étienne de Caen, lorsqu'on n'en connaissait pas encore l'usage en Bourgogne, et des arcs-boutants à Sainte-Trinité en même temps que les voûtes, c'est-à-dire avant qu'on y eût songé à Vézelay.

En Champagne il y avait encore, à cette époque, beaucoup d'églises couvertes en bois, comme Saint-Remy de Reims (des voûtes et arcs-boutants y furent ajoutés dans la seconde moitié du douzième siècle, alors que le problème paraissait résolu). Il est vrai que dans l'Ile-de-France l'arc-boutant apparaît aussi à cette époque, mais à l'état de système franc, complet et rationnel, visant uniquement les poussées, et n'ayant, il faut le dire, aucun rapport avec ceux de la Normandie, qui lui sont bien inférieurs à ce dernier point de vue. Cependant quels sont les plus anciens? Nous croyons que les arcs-boutants de la Normandie ont été construits les premiers : on y remarque le tâtonnement inévitable inhérent aux dispositions primitives. On peut étudier cette question sur les églises Saint-Étienne et Sainte-Trinité de Caen, sur les églises de Cerisy et de Saint-Gabriel, sur celle de Norwich en Angleterre.

Le § 5 traite des voûtes sexpartites naturellement munies d'arcs-boutants. Par anticipation, il est nécessaire de voir, dès à présent, ce qui a été fait à Saint-Étienne de Caen où il y a des voûtes de ce genre. Sans nous occuper, en ce moment, de la forme de ces voûtes, remarquons que leur poussée est maintenue, non par un arc-boutant, mais par un demi-berceau couvrant le triforium[2], lequel est assez mal ajusté avec ses doubleaux qui ne sont pas

1. Les traces de voûtes primitives qu'on apercevait sur les murs ont été scrupuleusement suivies lors de la reconstruction des voûtes actuelles, exécutées sous notre direction en 1859. Les clefs sont à des hauteurs différentes. Ces voûtes étaient en moellon, et avaient une épaisseur d'au moins 30 centimètres; les voûtes actuelles sont en briques creuses et ciment de Portland ; leur épaisseur, y compris l'enduit, n'est que de 14 centimètres. Voici un changement contre lequel, nous le savons, quelques archéologues protesteront, mais il est des cas où la raison impose malheureusement à l'architecte de semblables conditions : ainsi, nous venons de le dire, il nous a fallu encore ajouter des contreforts aux bas côtés. Il s'agissait pour le monument d'être ou de ne pas être.

2. Le contraire a lieu dans l'École limousine (voy. l'église du Dorat où le berceau de la nef est maintenu par des voûtes d'arêtes).

toujours concentriques avec lui. C'est, croyons-nous, le seul exemple connu de voûtes d'arêtes maintenues par un demi-berceau. S'il y avait eu des arcs-boutants ailleurs, aux environs de la Normandie, par exemple dans l'Ile-de-France, pays si avancé déjà à cette époque, on ne peut guère admettre que les architectes de Saint-Étienne, qui les auraient connus, eussent fait emploi de cette forme tout auvergnate du demi-berceau si peu rationnelle ici. Il est donc possible de voir dans ce demi-berceau la première idée qu'on ait eue d'opposer ainsi une résistance à la poussée des voûtes d'arêtes. Viollet-le-Duc fait remarquer[1], avec raison, que cette résistance continue, opposée à des poussées partielles, est inconséquente, et que, si l'on coupait par tranches ce demi-berceau, en laissant subsister seulement celles des parties qui sont au droit des poussées, l'arc-boutant serait trouvé; et, ajoutons, cet arc devrait être suffisant. Rien n'est plus vrai que cette théorie; mais en pratique, et dans le cas présent, nous sommes tentés de croire que, vu le grand écart formé par les segments de cercle des arêtiers, l'énorme pesanteur des voûtes et la grande épaisseur du mur goutterot, qui reporte plus bas la poussée des voûtes sur le berceau, dont l'arrivée ne monte pas assez haut, des arcs-boutants n'eussent pas maintenu les poussées aussi bien que les demi-berceaux continus qui donnent aux murs une rigidité considérable, car ceux-ci ont conservé absolument leur forme rectiligne première. Ne serait-ce pas pour cette raison qu'on renonça ici aux arcs-boutants? A Sainte-Trinité ils furent insuffisants, puisque les voûtes sont tombées. Néanmoins cette tentative des demi-berceaux n'a pas satisfait les architectes de cette époque, puisqu'ils ne l'ont pas renouvelée. Elle a dû précéder l'adoption des arcs-boutants à Sainte-Trinité et dans les autres monuments de ce pays; car, au point de vue de la perfection de l'exécution, les parties hautes de ce dernier monument sont bien supérieures à celles de l'abbaye aux Hommes, à en juger par les voûtes du transept, qui durent être faites en même temps que celles de la nef détruite depuis.

Nous ne connaissons pas, malheureusement, la date de la construction des parties hautes de ces deux édifices, ce qui est fort regrettable au point de vue si important de l'histoire de l'art où nous sommes arrivés. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'elles sont du douzième siècle. Quant à l'église de Cerisy, les constructions de 1035, élevées par le père de Guillaume le Conquérant et terminées par ce dernier, ne sont pas celles que l'on voit aujourd'hui, puisque ce dernier monument, consacré en 1150, n'était pas terminé en 1188. Notre-Dame de Paris, commencée en 1168, n'était achevée qu'en 1196. L'abbaye de Saint-Gabriel, fondée de 1050 à 1066, a été reconstruite également; elle fut rebâtie en 1128[2]; et enfin la cathédrale de Norwich, le dernier des édifices que nous voulions citer, a été élevé par Everard, qui bâtit la nef et les bas côtés de 1121 à 1145[3]. Les plus anciennes parties de l'édifice sont dues à Herbert Losinge (1096-1119), et les plus modernes à Jean d'Oxford, qui termina, en 1200, l'église commencée par Herbert.

Si, après avoir rapproché ces dates, d'où il paraît résulter déjà que les monuments normands sont un peu plus anciens, nous comparons ceux-ci avec les édifices du même siècle élevés dans l'Ile-de-France, où l'art de bâtir était très avancé, où l'art dit gothique allait se développer avec tant de vigueur, nous devons conclure que les églises normandes n'ont rien emprunté à Notre-Dame de Paris, tandis que le contraire aurait pu avoir lieu; qu'en un mot, les Normands paraissent avoir appliqué les premiers l'arc-boutant, sans avoir résolu, bien entendu, la question comme elle le fut un peu plus tard ailleurs, ainsi que chez eux.

1. *Dictionnaire*, vol. I, p. 61.
2. Daniel Ramée, *Histoire générale de l'architecture*, vol. II, p. 831.
3. Th. Tanner, *Noticia Monastica*, Camdem, *Britannia*. Dugdale, *Monasticon*. Britton, *Cath. ant. Norwich*.

V

NEFS VOUTÉES EN ARÊTES, SUBDIVISÉES PAR DES ARCS FORMANT SIX SEGMENTS DE VOUTES (VOUTES DITES SEXPARTITES). — (VOUTES EN ARCS D'OGIVE). CRÉATION NORMANDE.

Nous avons expliqué, au § 3 du chapitre II, ce qu'on entend par voûte en arcs d'ogive. Si le principe de cette voûte consiste en demi-cercles complets décrits par les arcs diagonaux comme par les arcs-doubleaux et les formerets et variant, par conséquent, de hauteur entre eux, néanmoins nous avons dit que nous appelons encore ainsi les voûtes d'arêtes, dont les trois éléments en question ne sont que des segments de cercle ne dépassant pas un même niveau.

Dans ce dernier cas, si la voûte rappelle en ce point celle des Romains, elle en diffère par les diagonaux qui sont tracés au compas et qui ne sont pas le résultat des pénétrations des cylindres, ce qui en simplifie considérablement l'exécution.

Saint-Étienne de Caen est l'un des plus anciens exemples, sinon le plus ancien, de voûtes d'arêtes à grande portée, que l'on puisse citer dans ce pays. Jusque-là, les espaces couverts n'avaient que 3 à 4 mètres de largeur et la naissance des arcs était très près du sol. La nef de Saint-Étienne a plus de 9 mètres de largeur et ses chapiteaux sont à 15 mètres du pavé. N'ayant sous les yeux ni voûtes, ni arcs d'ogive, ni voûtes romaines, et ne connaissant cependant que celles-ci, les architectes mirent les clefs des voûtes à peu près de niveau, selon l'habitude qu'ils avaient de le faire pour les bas côtés, et ils durent alors placer le centre des arcs diagonaux bien au-dessous du niveau des chapiteaux, de telle sorte que les arêtiers forment un angle aigu très accentué avec les tailloirs, ce qui est non seulement d'une mauvaise forme, mais accroît aussi la poussée. On remarque en outre, à Saint-Étienne, que les courbes des arcs-doubleaux et des arcs de recoupement (fig. 119) sont très sensiblement jarretées, et que la courbe tracée au-dessus des fenêtres est une sorte d'ellipse. A Saint-Nicolas de Caen, à Saint-Georges de Boscherville et ailleurs, cette courbe est un plein cintre surhaussé sur deux parties droites inclinées vers l'axe.

Il ne s'agit pas ici, pour les nervures jarretées de Saint-Étienne, de tassements qui se seraient produits dans l'édifice depuis leur établissement, mais bien de défauts de tracé et de pose. On peut juger encore de ces défauts par la très grande retraite de la nervure sur le devant du chapiteau (pl. LXXXIV, fig. 1), qui est un exemple absolument contraire au principe adopté partout ailleurs dans ce monument, et selon l'usage à cette époque.

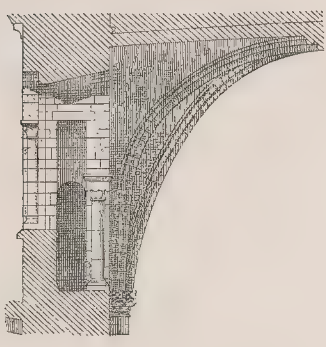
Il faut admettre que les cintres en charpentes déjà mal construits, qui étaient destinés à la pose des claveaux, n'étaient que partiels, c'est-à-dire ne comprenaient pas tout le développement de ces arcs; les claveaux du départ ont dû être placés *au jugé*, sur une certaine longueur, et avant la pose des cintres, car ils pouvaient déjà se tenir seuls. Voici, par exemple (fig. 137), une coupe sur la voûte de Saint-Étienne, qui fait voir un arêtier à plusieurs centres et un arc-doubleau intermédiaire; on remarquera l'étrangeté de la forme des deux arcs.

Nous avons parlé précédemment, à propos des voûtes en général (chap. II, § 3), de la

nouveauté de ce moyen mis à exécution par des hommes qui n'avaient jamais vu de voûtes d'arêtes d'une aussi grande portée, dans cette disposition particulière qu'ils avaient très probablement inventée, et qui était plus difficile à faire et à maintenir que les voûtes sans nervures du siècle précédent.

Certains arcs de la voûte de l'église de *Bernières-sur-Mer* (pl. LXXVIII) ont beaucoup d'analogie avec ceux-ci, ce qui nous fait supposer que, malgré son imperfection, nous sommes ici devant un *système* particulier de construction.

Tous ces tâtonnements, qui suivirent l'emploi du plein cintre, montrent l'espèce de répugnance qu'avaient les architectes normands à adopter la forme ogivale. L'emploi de celle-ci est la conséquence d'une tentative toute nouvelle et des plus hardies. On comprend la crainte que durent avoir ces constructeurs, lorsqu'ils placèrent d'aussi lourdes voûtes sur des murs de basiliques dont l'épaisseur était cependant, chez eux, relativement considérable.


Fig. 137.

Cette innovation, dans l'art de bâtir, fut suivie bientôt d'imitations, ainsi qu'on peut le voir par les églises de *Creully* (pl. LXXXVII), du *Petit-Quevilly*, près Rouen (pl. LXXXVIII) et de Norwich (pl. XCI). Les dispositions générales de ce dernier monument font voir d'une manière certaine qu'il a été construit pour recevoir des voûtes sexpartites; mais ces voûtes ont-elles jamais existé au douzième siècle? Celles d'aujourd'hui datant du quinzième siècle, il nous a paru préférable de les supprimer sur notre dessin.

L'application du plan lombard n'a pas produit un très grand nombre d'édifices de ce genre. Les voûtes barlongues, plus rationnelles, furent bientôt en usage d'une façon générale.

Nous voyons, néanmoins, ce même plan lombard adopté à cette époque sur les bords du Rhin et servir encore, un peu plus tard, dans d'autres provinces, mais toujours exceptionnellement, au Mans, à Sens [1], à Noyon, etc., où l'art de bâtir ayant progressé, les voûtes sont naturellement beaucoup mieux agencées et exécutées qu'en Normandie dans les premiers temps. Ce système de piliers alternes, portant des voûtes sexpartites, est beaucoup plus logique, nous l'avons dit, que celui de voûtes sexpartites sur des piliers non alternes. Ce dernier moyen fut cependant appliqué au commencement du treizième siècle à Notre-Dame de Paris, à Laon, à Bourges, etc. Viollet-le-Duc, à propos de Notre-Dame de Paris, fait remarquer qu'il existe au second rang des piliers de la nef, entre les deux bas côtés, des piles de deux en deux plus résistantes, garnies à cet effet de colonnettes en délit qui en augmentent le diamètre et surtout la rigidité; que les arcs-boutants primitifs étaient à double volée, la première venant se reposer d'abord sur ces piliers; qu'il en résultait que les piliers de la nef, portant les arcs-doubleaux et les arêtiers, ne jouent qu'un rôle secondaire, et que la poussée d'une grande partie des voûtes, soutirée par les arcs-boutants, vient peser sur leur culée.

La raison de la forme des piliers à colonnettes situés entre les deux bas côtés est ici fort

1. Cet édifice fut commencé après 1140.

bien expliquée; mais les piles alignées de la nef, placées au droit de la retombée des arcs-doubleaux, n'en portent pas moins une plus grande charge que les autres. Et d'ailleurs, ce que nous appellerons une *faute d'aspect* n'en subsiste pas moins : au point de vue de l'art proprement dit, cette raison a sa valeur, car il y a désaccord pour les yeux. Pourquoi aussi une égale saillie à tous les contreforts? La nef de l'ancienne cathédrale de Noyon, commencée en 1150 et achevée avant la fin du douzième siècle, semble, au contraire, à ces divers points de vue, donner toute satisfaction.

Entrant davantage dans cette question d'adjonction de voûtes à Saint-Étienne de Caen, nous examinerons la disposition prise pour les supporter.

Les colonnes engagées qui reçoivent la retombée des arcs diagonaux des voûtes ont été incrustées dans le mur, et ne descendent que jusqu'au cul-de-lampe, qui est ici représenté sur l'ensemble (pl. LXXXIII) et par le détail (pl. LXXXIV, fig. 3); il est placé à huit assises environ en contre-bas du sol de la galerie; la figure 138 donne le plan des nervures au-dessous du cul-de-lampe, et la figure 139 donne le plan au-dessus de ce point. Par cette dernière figure on voit qu'à partir du cul-de-lampe les colonnes des arcs diagonaux ont remplacé les pilastres carrés, et l'on comprend que les colonnes ont été ajoutées au moment de la construction de la voûte, parce que les nervures des arcs diagonaux n'auraient pu s'asseoir convenablement sur les formes carrées que présentait le sommet du point d'appui.

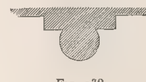


Fig. 138.

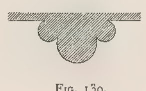


Fig. 139.

En effet, la colonne ajoutée permet de placer le tailloir du chapiteau *normalement* à la direction de l'arc diagonal, c'est-à-dire en face d'un effort qui vient s'accuser vigoureusement, soit en réalité, soit dans l'expression de la forme, et qui est vraiment rationnel et en rapport avec les idées nouvelles de cette époque. La forme carrée d'un pilastre se présentant sur l'angle et devant porter une voûte d'arête n'était admissible que lorsque cette forme n'avait qu'à recevoir l'arête nue des voûtes sans nervures imitées des Romains : l'arête de la voûte retombait sur l'arête du pilastre; mais, avec la profonde modification apportée aux voûtes d'arêtes à partir du douzième siècle, après l'introduction des nervures sur les arêtiers, il fallait aussi modifier les parties sur lesquelles ces nervures venaient tomber, sous peine d'avoir un raccordement maladroit : on plaçait donc le chapiteau et son tailloir vis-à-vis des nervures diagonales, et, le chapiteau ainsi tourné ne pouvant plus reposer sur l'angle d'un carré, on remplaça le pilastre par une colonne. Aussi voyons-nous ce dernier principe généralement adopté pendant le moyen âge.

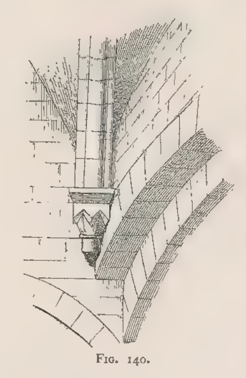


Fig. 140.

Sous le clocher de Marigny (Calvados), la voûte d'arêtes est ainsi supportée par quatre petits chapiteaux dans les angles, lesquels reposent sur des colonnettes culs-de-lampe d'une hauteur d'assise (fig. 140). Cet arrangement date de l'époque de la construction du clocher. A l'église de Bernières, à Sainte-Trinité de Caen, et dans bien d'autres cas, ces chapiteaux de la nervure diagonale ont un caractère particulier; le tailloir ne fait saillie que dans la direction de la nervure (voy. pl. CLII, fig. 8 et 16) : ajustement logique qui exprime davantage ses fonctions, et qui appartient surtout au style normand.

Le sommet de la colonne et des nervures carrées de la nef de Saint-Étienne de Caen a été

couronné à chaque travée intérieure par trois chapiteaux ; l'un, au milieu, pour recevoir l'arc-doubleau, les deux autres, pour les diagonaux. Ici, il y a mélange de styles, c'est-à-dire que l'ornementation de quelques chapiteaux appartient à l'époque de la construction de l'église, celle des autres au style des voûtes. Mais on croit reconnaître, en les observant avec soin, qu'ils ont tous été placés dans le mur après coup : leur lit de pose, en effet, ne règne pas avec les assises de celui-ci. D'où viennent les plus anciens de ces chapiteaux ? Ils étaient peut-être placés jadis sous la portée des entraits. Quant aux autres, ils ont été faits pour recevoir les voûtes.

Quant au profil des nervures d'arêtier, il ne varie guère pendant tout le douzième siècle ; il se compose de trois tores, séparés ou non par un petit filet carré, et placés sur le devant de la nervure ; aucun des claveaux n'est relié avec les assises du mur. A Saint-Pierre d'Oxford, il existe cependant des nervures d'arêtier d'une disposition différente et très originale (fig. 141), qui rappelle celle du porche méridional de la cathédrale du Puy-en-Velay.

Fig. 141.

Il est rare que les clefs de voûtes des édifices normands soient ornées. A ce dernier exemple (fig. 141) on peut ajouter ceux des églises de *Martinvast* (Manche) (fig. 142), et d'*Iffley*, où les nervures se terminent par une jolie clef à médaillon [1]. On remarquera que l'architecte normand a toujours cru devoir poser les nervures diagonales ou les doubleaux dans une profonde entaille faite dans les parements ou dans les angles rentrants des murs, et cette entaille est loin d'être dissimulée (pl. XCV, fig. C et pl. LI, fig. 4). Ce dernier exemple appartient à l'église de *Vernes* (Norvège), qui a une analogie frappante avec le style normand. Ce système de refouillement alla plus loin encore : on remarque à Saint-Étienne de Caen que, lors de l'adjonction des voûtes entre les deux clochers, on pratiqua une entaille assez brutalement dans l'un des murs (pl. LXXXIV, fig. B) pour y établir une colonnette qu'on ne se donna pas la peine de prolonger jusqu'en bas : le pilastre de gauche de ce faisceau de nervures, qui ne porte rien aujourd'hui, appartient à la disposition primitive : ce qui vient démontrer une fois de plus l'adjonction des voûtes.

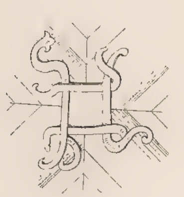


Fig. 142.

Nous nous sommes étendus davantage dans cette étude sur l'ancienne église de l'abbaye aux Hommes, parce qu'elle est, comme celle de Sainte-Trinité, à Caen, l'un des types originaux qu'il faut analyser pour comprendre l'histoire d'un art spécial à la Normandie et à l'Angleterre. De là, en effet, sont parties les principales inspirations qui ont donné naissance à un nombre considérable de monuments.

1. Cotman, *Architectural antiquities of Norfolk.*

VI

DES ÉGLISES RONDES

Les églises rondes sont rares en Angleterre; nous n'en connaissons pas en Normandie. Ce genre d'édifice fut établi en souvenir de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, et il en reste un assez grand nombre sur le sol de l'Europe.

Il n'est pas à croire que celles qu'on a pu conserver en Angleterre aient servi de baptistère.

Nous avons donné des plans, coupe et façade de l'église du Saint-Sépulcre de *Cambridge* (pl. XCVIII et XCIX) qui a subi une restauration intelligente en 1841 (par M. Willement); c'est l'un des plus intéressants et des plus complets spécimens qu'on puisse citer. Cet édifice, fondé sous Henri Ier vers 1101, affecte, dans tous ses détails, le caractère et le style de l'architecture locale à cette époque. Si l'on en prend une travée intérieure et extérieure, on aura exactement la reproduction de celles des églises normandes qui ont la forme de basilique. Il en est ainsi du triforium non voûté dont la charpente est apparente. Une coupole en maçonnerie, avec nervures, surmonte le centre de l'édifice et le complète heureusement.



Fig. 143.

Il existe encore une église ronde à *Northampton*, sous le même vocable que la précédente. Elle présente moins d'intérêt que celle-ci, ayant subi plus d'altérations. On y remarque, à l'intérieur, des corbeaux représentant des musiciens, dont nous avons donné des dessins (pl. CLVI, fig. 1 à 6).

Enfin, voici (fig. 143) une vue perspective de la chapelle de *Ludlow Castle* (Shropshire), qui aurait été construite par Joce de Dinan après 1121, sous Henri Ier; elle a été depuis couverte en terrasse et couronnée de créneaux. Ces trois édifices ne sont pas antérieurs au douzième siècle [1].

VII

DES CONTREFORTS

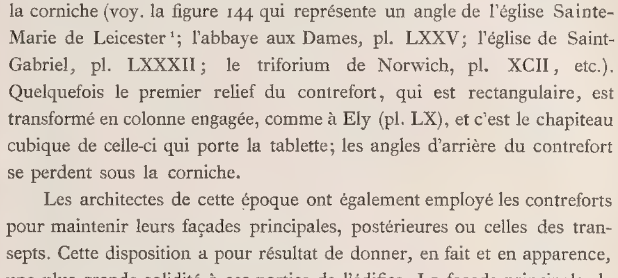
Au onzième siècle, les contreforts, dans les monuments normands, n'ont toujours qu'une faible saillie (de 0m,15 à 0m,20 environ); le souvenir de la basilique latine, qui n'en exigeait pas, exerça une influence sur ces constructions. Ils donnent, sans doute, une certaine rigidité aux murs qui portent la charpente; mais il semble surtout qu'ils ont pour objet d'exprimer au dehors les divisions architecturales de l'intérieur. Leur largeur varie entre 0m,50 et 0m,60.

Au douzième siècle, la tradition latine est encore conservée : les nefs de Thaon, de Creully, de Northampton, n'ont pas de contreforts. Dans d'autres édifices, on en augmente cependant

1. Thomas Wright, *Histoire de Ludlow*.

la largeur, et il arrive que, selon les besoins, pour obtenir une plus grande résistance, ils sont comme doublés, c'est-à-dire qu'on applique un deuxième relief sur le premier; déjà aux nefs de *Biéville* (pl. CI), d'*Anisy* (pl. C), qui sont cependant couvertes en charpente, on en voit des exemples; à *Pontorson* (pl. XCVII), à *Rots* (pl. XCVI), il en est de même : la première de ces deux églises est voûtée; il semble que la seconde devait l'être aussi. La saillie des contreforts, quand ils sont simples, est ordinairement égale à celle de la corniche, de sorte qu'ils sont à l'abri des intempéries; le deuxième relief se termine par un talus sans larmier, dans la partie basse, à cause de son peu d'importance; le même système s'observe dans les façades principales (voy. celle de l'église d'Ouistreham, pl. CIX).

L'architecture devenant plus riche au douzième siècle, les contreforts furent ornés, sur les angles, de fines colonnettes dont les chapiteaux, de même saillie que les corbeaux, portent la corniche (voy. la figure 144 qui représente un angle de l'église Sainte-Marie de Leicester[1]; l'abbaye aux Dames, pl. LXXV; l'église de Saint-Gabriel, pl. LXXXII; le triforium de Norwich, pl. XCII, etc.). Quelquefois le premier relief du contrefort, qui est rectangulaire, est transformé en colonne engagée, comme à Ely (pl. LX), et c'est le chapiteau cubique de celle-ci qui porte la tablette; les angles d'arrière du contrefort se perdent sous la corniche.



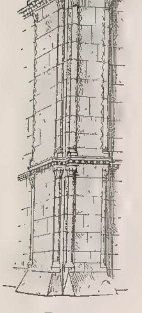


Fig. 144

Les architectes de cette époque ont également employé les contreforts pour maintenir leurs façades principales, postérieures ou celles des transepts. Cette disposition a pour résultat de donner, en fait et en apparence, une plus grande solidité à ces parties de l'édifice. La façade principale de l'église de Chambois (pl. CIV) a trois divisions; celle de Thaon, qui est postérieure (pl. CV, fig. B) en a deux; et celle de Meuvaines (pl. CV, fig. C) en a trois; enfin le transept d'Audrieu (pl. CXI, fig. C) en a trois également.

Il est intéressant de comparer les contreforts normands à ceux des autres provinces, et de constater que les premiers ont une forme qui rentre dans des données tout à fait rudimentaires, on pourrait dire plus rationnelles. Prenons quelques exemples.

A l'église du Dorat (de l'École limousine), la nef est couverte par un berceau, et les bas côtés qui éclairent l'édifice, ont des voûtes d'arêtes très élevées afin de reporter la poussée du berceau sur les contreforts des bas côtés; ceux-ci ont une épaisseur de $2^{m},50$ sur $1^{m},50$ de saillie sur les murs, de sorte qu'ils égalent en largeur la partie restant apparente de la travée (fig. 145); il en résulte ainsi que ces énormes culées, peut-être exagérées, sont couvertes par des talus en pierres qui reçoivent directement la chute des eaux pluviales de tous les combles, et que ces talus sont sans cesse dégradés par cette humidité qui pénètre jusqu'à l'intérieur du monument.

A Cluny, l'influence de l'architecture antique a donné lieu à une décoration extérieure que nous ne retrouvons pas dans le Nord. La figure 146 représente la partie supérieure d'une travée du transept encore debout. On y voit, entre les fenêtres, des pilastres peu motivés, dus certainement au voisinage de restes gallo-romains. Remarquons en passant que les fenêtres étant placées naturellement au-dessous des naissances du berceau, il en résulte qu'il se trouve une grande partie nue entre elles et l'entablement, et que les proportions de cet ensemble laissent vraiment à désirer au point de vue de l'aspect. Enfin, contreforts et pilastres sont-ils des éléments qui expriment ici

1. J.-H. Parker, *Glossaire*.

la présence et la poussée continue d'une voûte en berceau ? Il nous semble être loin ici de la conception simple et des bonnes proportions des édifices normands.

Dans d'autres cas, toujours par suite de l'influence antique, le contrefort est exprimé par une colonne engagée. Dans certaines régions, en Poitou et ailleurs, la grande saillie de ces colonnes, montant jusqu'au niveau de la toiture, dépasse celle de la corniche, et laisse supposer que le monument est resté inachevé. Si, dans quelques édifices, la couverture primitive en dalles brutes, depuis disparue, affleurait le devant de ces colonnes, ce qui est probable, la corniche, trop en retraite, n'avait plus alors de raison d'être. On voit que ce n'est plus là l'arrangement de la colonne normande, qui, contrairement à celle-ci, est un vrai support.

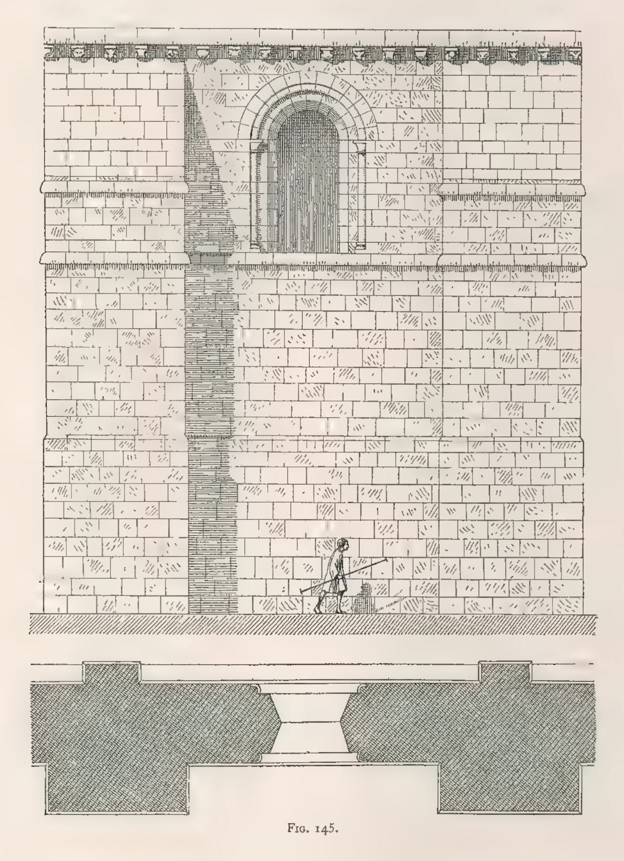


Fig. 145.

En Bourgogne et dans l'Ile-de-France, nous voyons d'autres abus : aux chapelles du chœur de l'église de *Paray-le-Monial* (Allier) (fig. 147) et au clocher de *Nesles* (Seine-et-Oise) (fig. 148) les contreforts, transformés en colonnes, sont terminés par une sorte d'amortissement en talus ; le choix d'une colonne avec chapiteau a, dans ce cas, il faut l'avouer, quelque chose d'insolite : au

point de vue des Grecs et des Romains, qui l'ont inventée pour d'autres fins, c'est faire de la colonne un singulier emploi. Le contrefort, tel qu'il doit être, de section quadrangulaire, qui part de fond et s'amortit par un talus à la hauteur des corbeaux de la corniche, n'est-il pas mieux assis? Pourquoi, à Nesles, ce chapiteau à cette hauteur ? L'effet de ce sommet ou petit contrefort tronqué de Paray-le-Monial, de ce talus de Nesles, est-il vraiment satisfaisant et conforme à la logique? Il n'en existe aucun exemple dans l'art normand. Tout au contraire, les contreforts, et principalement ceux des clochers, présentent au douzième siècle un aspect d'une franchise et d'une fermeté tout à fait remarquables.

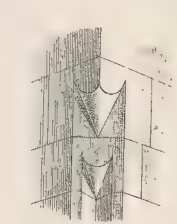
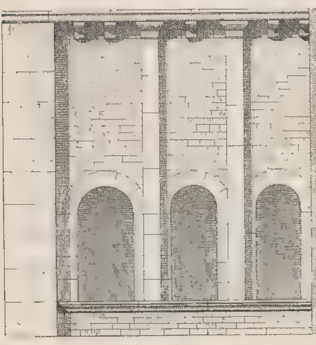


Fig. 149.

Il est des cas où, au lieu de donner plus de force aux murs, on est obligé d'en



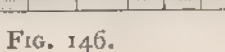


Fig. 146.

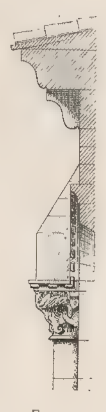


Fig. 147.

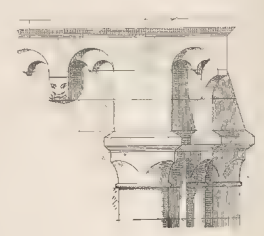


Fig. 148.

déduire la saillie sur les angles au moyen de pans coupés: alors, à l'aide d'un amortissement intelligemment combiné, l'édifice reprend, à son sommet, sa forme quadrangulaire. Tel est l'ajustement présenté par la figure 149 empruntée à l'abbaye de Bayham (Sussex).

VIII

DES OCULI

Le chœur de l'église *Notre-Dame de la Couture*, au Mans, est orné d'*oculi*. Il date de la fin du dixième siècle (995). Nous n'en voyons l'usage en Normandie qu'au onzième siècle, et il n'y en a, relativement, que peu d'exemples. Ainsi, rappelons ceux de *Notre-Dame-sur-l'Eau*, de Domfront, qui sont placés dans le transept, au-dessus des absidioles; de la tour centrale de l'église du *Mont-Saint-Michel*, aujourd'hui bouchés; de la tour centrale de *Saint-Alban's*, sur chaque face, dans la partie la plus rapprochée des grands combles; des clochers d'*Englesqueville* et de *Colleville-sur-Mer*. Au douzième siècle, nous voyons à l'église de *Southwell* (Nottinghamshire), dans la nef, un système complet d'éclairage de ce genre au-dessous de la charpente apparente du triforium (pl. LXIX), et d'autres exemples pris sur les façades des petites églises de *Biéville* et du *Fresne-Camilly* (Calvados) (pl. CI et CII) et d'*Iffley* (Oxfordshire) (pl. CVII).

CHAPITRE III

DES GALERIES AU-DESSUS DES BAS CÔTÉS. — DES TRIFORIUMS.



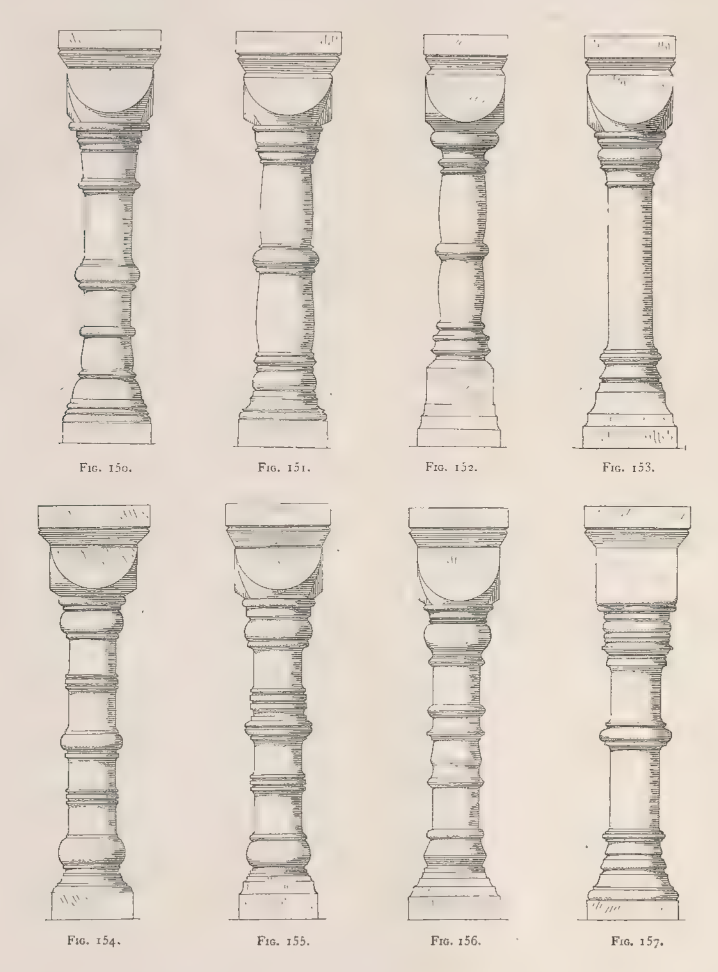
Nous avons fait remarquer, dans notre chapitre IV de la deuxième partie de cet ouvrage; qu'on distingue, au onzième siècle, plusieurs sortes de galeries au-dessus des bas côtés. Il y a le triforium d'origine lombarde et celui de style normand. Le premier est largement ouvert et se reproduit encore pendant tout le douzième siècle, mais plus exceptionnellement. Il existe à *Dunfermline* (pl. LXIII, fig. B) où il est plus timidement accusé, à *Southwell* (pl. LXIX), à *Norwich* (pl. XCI) et dans la nef de *Saint-Alban's* (pl. XXIV) (Angleterre). Le triforium normand, subdivisé par des arcatures, est au contraire appliqué d'une manière générale au douzième siècle. A part quelques exemples de dispositions renouvelées du onzième, comme à *Saint-Gabriel* (pl. LXXXI), où les arcatures ne sont pas enveloppées d'une arcade de la largeur de la travée, nous remarquerons que ces grandes arcades des triforiums sont ordinairement divisées en deux parties. Telles sont celles de *Winchester*, de *Cerisy-la-Forêt*, de l'église ronde de *Cambridge*, du transept de *Saint-Alban's*, etc. La nef de ce dernier monument est absolument simple; aucune moulure, aucune sculpture ne la décore. Le triforium au-dessus du rez-de-chaussée, ou galerie dans l'épaisseur du mur, est composé par travée, de deux arcades subdivisées par une double arcature, laquelle est supportée par une colonne monolithe. Nous donnons (pl. XXV et fig. 150 à 157) une série de ces colonnes. On remarquera qu'elles sont tournées, et de profils très différents; elles sont sans doute inspirées de ces espèces de colonnes balustres qu'on employait dans les baies des églises saxonnes et primitivement chez les Gallo-Romains. D'autre part, le chapiteau cubique indiquerait que cette partie de l'édifice n'a été élevée qu'au commencement du douzième siècle.

A *Romsey* (pl. LXII), le tympan de l'arcature est ajouré et occupé par une colonne destinée à raidir pour l'œil le système, et à le maintenir en équilibre. Il ne s'agit ici, on le voit, que d'une simple claire-voie décorative, et non d'un système utile en quoi que ce soit aux parties supérieures.

Dans quelques cas la claire-voie du triforium est formée d'un plus grand nombre d'arcatures. A l'église *Saint-Barthélemy* de Londres (fig. 158), construite en 1120, il y a jusqu'à quatre arcatures dans l'arcade principale.

Enfin, il existe en Angleterre et en Écosse des exemples de claires-voies, semblants de triforiums, dans des édifices dont les bas côtés ne sont pas voûtés, comme à *Rochester* (pl. LXIV et LXV), à *Waltham-Abbey* (pl. LXVI) et à *Jedburgh* (fig. 159). Ce dernier édifice présente un arrangement singulier dont le principe ne peut qu'être approuvé; en effet, la longue arcade du bas côté, quoiqu'elle soit recoupée, à mi-hauteur environ, par une autre arcade, n'indique bien

qu'un seul étage, et l'architecture de remplissage est une véritable claire-voie qui ne laisse pas supposer que cette travée puisse être composée d'un rez-de-chaussée voûté surmonté d'un triforium. Les architectes des cathédrales de *Rouen*, de *Bourges* et de l'église d'*Eu*, construites


Fig. 150. Fig. 151. Fig. 152. Fig. 153.
Fig. 154. Fig. 155. Fig. 156. Fig. 157.

plus tard, se sont peut-être inspirés de ces édifices dont on ne trouve guère d'analogues dans les autres parties de la France.

Quant à l'église de Rochester, consacrée en 1130, à laquelle il manque probablement tout l'étage du clerestory, et à celle de Waltham Abbey, elles possèdent un très remarquable arrangement des arcades du premier étage; il faut observer en passant l'élégance particulière des archivoltes de Rochester et des imbrications contenues dans les tympans qu'elles renferment. Les

colonnes engagées séparant les travées ont été supprimées dans la hauteur du triforium. Derrière ces colonnettes, dans l'épaisseur du mur, il existe une galerie qui permet de circuler à cette hauteur dans tout l'édifice (pl. LXIV) [1].

Quant au triforium lui-même sans sol à cette hauteur (et c'est ce que nous voulons faire remarquer), son invention ne serait-elle pas due au principe adopté dans les églises scandinaves? Pour celles-ci (voy. l'église de Borgunds-Sagh, pl. L), on constate que cette disposition est amenée par le système de construction lui-même qui, étant en bois, se compose de pièces assemblées formant une ossature sans remplissages, et non de parois superposées; d'où il reste des vides qu'il a été inutile de combler. Dans les édifices en maçonnerie, quand il existe des vides de ce

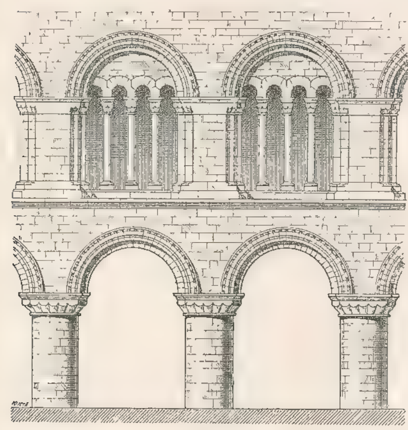




Fig. 158.

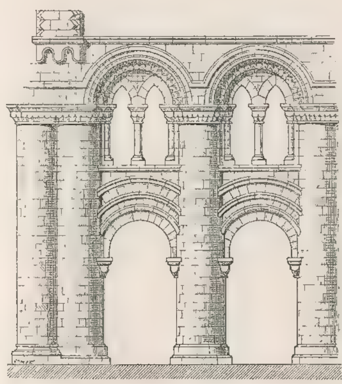


Fig. 159.

genre, ils ont pour but, comme dans les premiers, d'économiser des matériaux, d'éclairer davantage les bas côtés, ou de donner plus d'élégance aux travées, vues de la nef. Notre pensée est que certains architectes européens ont pu connaître les églises en bois du Nord, souvent imitées déjà en Angleterre et même en Normandie.

Nous avons parlé, dans notre étude du onzième siècle, de ces galeries de communication si sagement établies par les Normands à l'étage du clerestory, dans l'épaisseur des murs. En jetant un coup d'œil sur nos dessins se rattachant au douzième siècle, on verra combien ces galeries sont utiles et bien ajustées. Elles sont couvertes par des berceaux continus ou par une suite de linteaux. Quelquefois, dans la crainte d'affaiblir les murs sur certains points, le chemin de ronde ne conserve pas dans toute sa longueur sa forme rectiligne (voy. l'église de Saint-Alban's, pl. XXVI, fig. 5 et 6); le dosseret, recevant dans l'axe des piliers les pièces principales de la charpente, est, à chaque étage, renforcé par une partie de maçonnerie en saillie dans l'intérieur de la galerie, qui conserve néanmoins partout la même largeur. On remarquera combien est intelligente cette précaution.

Tantôt ces galeries sont à peine apparentes du bas de la nef; elles débouchent dans la percée

1. A la cathédrale de *Modène*, commencée en 1099, consacrée par le pape Luce III, en 1184, la grande arcade plein cintre du triforium est subdivisée par trois arcatures (voy. *l'Architecture lombarde*, de M. de Dartein, pl. XCIX), et un plancher en bois, et non une voûte, séparait le bas côté de la galerie supérieure. C'est le seul exemple de ce genre que nous connaissions.

Il existe aussi des galeries de triforium, en Italie, à la cathédrale de *Trani*, à *Saint-Nicolo de Bari* et à *Altamura;* et en Allemagne, à *Niederlahnstein*, à *Heimersheim*, à *Coblentz*, à *Dietkirchen*, à *Sainte-Ursule de Cologne*, etc.

des fenêtres, comme à *Lessay*, à *Saint-Georges-de-Boscherville*, etc. D'autres fois, et c'est presque général, on les voit accusées dans les monuments un peu moins anciens que ceux-ci, par des arcatures placées de chaque côté des baies et ouvrant sur la nef. A *Cerisy-la-Forêt*, ces arcatures ont la même importance que la fenêtre. Ordinairement, elles sont plus étroites et moins hautes, comme à Saint-Étienne et Sainte-Trinité de Caen, à Ouistreham, etc. Cela n'empêche pas que cette décoration, spéciale au style normand, soit d'un très beau caractère, très bien motivée, et tout à fait en rapport avec la forme de la voûte qui l'enveloppe.

Durant le onzième siècle, les façades latérales des nefs sont ornées comme les basiliques latines d'une série d'arcatures dans lesquelles sont percées, de distance en distance, les fenêtres de l'édifice. L'une des premières applications de ce principe décoratif fut faite à Saint-Étienne de Caen ; ce parti est tout à fait rationnel avec des charpentes apparentes. Il est encore adopté en quelques cas par les architectes du douzième siècle, dans les édifices non voûtés, comme à *Saint-Pierre de Northampton* (pl. LXVII) et à l'église de *Thaon* (pl. LXVIII). Nous voyons aussi cette ornementation conservée par tradition dans un édifice très intéressant, l'église de *Creully* (pl. LXXXVII), qui indique bien une époque de transition ; mais il faut reconnaître qu'il y a ici une inconséquence architecturale, l'extérieur du mur latéral, sans contreforts vis-à-vis des retombées de voûtes, étant décoré comme un mur de basilique. Le tâtonnement se poursuit jusque dans la construction des voûtes des bas côtés, dont les corniches placées trop bas n'ont pas permis d'établir les couvertures sans surélever après coup le mur extrême. N'oublions pas de faire remarquer, en passant, que les voûtes de ces bas côtés sont mixtes, c'est-à-dire par moitié construites en arête, et par moitié, vers l'extérieur, en berceau, afin d'augmenter la pente du comble. L'idée était bonne ; mais il n'en a pas moins fallu surélever le mur du bas côté.

Ce dernier système de décoration des murs latéraux est ensuite abandonné, même pour les édifices non voûtés, dont le système à charpente persiste longtemps après la conquête, jusqu'à la fin du douzième siècle, en Angleterre surtout, où l'influence de l'art des provinces de France se faisait tardivement sentir. La division des travées intérieures est reproduite, à l'extérieur, par des contreforts entre lesquels est placée la fenêtre unique, sans autre accompagnement, comme à *Manéglise*, *Cerisy*, etc. ; ou, ce qui est presque constant, une arcature est établie entre la fenêtre et les contreforts ; de sorte qu'il y a trois divisions dans la travée comme à l'intérieur (voy. *Ely*, *Lessay*, *Peterborough*, etc.). Dans ce dernier édifice, l'étage du triforium lui-même est décoré à l'extérieur par sept arcatures, celle du milieu étant réservée pour la fenêtre.

Dans les édifices voûtés, on voit adopté le même genre d'arcatures aux murs des nefs. A *Bernières*, une seule arcature accompagne la fenêtre à chaque demi-travée de voûte, alternativement à droite et à gauche, ce qui exprime très bien, comme à *Sainte-Trinité de Caen*, la division intérieure des voûtes sexpartites.

CHAPITRE IV

I. DES FAÇADES PRINCIPALES. — DES TRANSEPTS. — DES FAÇADES POSTÉRIEURES ET ABSIDES. — DES COUVERTURES. — II. DES PORTES. — III. DES CLOCHERS. — IV. DES NARTHEX. — DES CLOITRES. — V. DES ARMOIRES. — DES PISCINES. — DES PUITS. — DES CLOCHES.

I

DES FAÇADES PRINCIPALES. — DES TRANSEPTS. — DES FAÇADES POSTÉRIEURES ET ABSIDES. DES COUVERTURES.



Nous avons fait connaître précédemment la disposition des façades pendant le onzième siècle. Celles du douzième ont une certaine analogie avec celles-ci. Elles en diffèrent surtout par le degré de richesse beaucoup plus étendu qu'elles comportent. Il en est d'aussi simples cependant; n'était le style de quelques ornements, on pourrait les croire plus anciennes qu'elles ne sont, comme par exemple les façades des petites églises d'Anisy (pl. C) et de Chambois (pl. CIV). Elles ne se composent que d'une porte et d'une fenêtre au-dessus. Dans celle d'Anisy, on remarque des chapiteaux à godrons et des méandres dans l'archivolte. Celle de Chambois est divisée en trois parties par des contreforts; entre ceux du milieu est placée la porte, ayant la même saillie qu'eux; cette porte se termine par un gable qui paraît avoir reçu un auvent en bois soutenu par des corbeaux incrustés au bas des rampants. On remarquera le style particulier de l'ornementation de cette façade, qui semble appartenir à l'Ile-de-France.

Les Normands ont fait, à cette époque, un usage presque constant d'arcatures; aussi voyons-nous cet élément décoratif s'introduire dans les façades, d'abord au nombre de trois, pour devenir beaucoup plus nombreuses, comme à l'église de *Castle-Acre*[1]. Il y en a trois à *Cresserons* (pl. CVI); une fenêtre a été ménagée dans celle du milieu; de même à *Luc-sur-Mer* (pl. CXLII); ici les trois arcatures sont percées de fenêtres. Malheureusement cette jolie façade, que nous avons dessinée en 1847, a été sacrifiée par le desservant, il y a peu d'années, pour agrandir l'église dans laquelle il eût été facile cependant de l'utiliser. D'autres édifices ont, disons-nous, un plus grand nombre d'arcatures; celles-ci sont placées au-dessus de la porte et c'est ce qui fait l'objet principal de leur décoration. Citons *Biéville*, *Mouen*, *Thaon*, *Castle-Rising* et *Iffley*, *Le Fresne-Camilly*, etc.[2]. Nous n'avons pas besoin de dire combien sont intéressantes ces belles façades. Ici l'art normand se dépouille de sa première rudesse pour

1. Cette façade se trouve dans Cotman, *etc.*
2. Pl. CI, CII, CIII, CV et CVII.

entrer dans une période de richesse, de bon goût et d'harmonie. Ce sont des éléments géométriques qui en font tous les frais; il n'y a pour ainsi dire pas d'ornements empruntés à la nature, et ce genre d'architecture n'en est pas moins sage, pondéré, précieux et très monumental.

Les façades plus grandes ne sont pas moins riches. Sous ce rapport, nous devons parler de l'église d'*Ouistreham* (pl. CIX), qui est ornée de trois étages d'arcatures, l'arcature inférieure étant remplie d'imbrications. La fenêtre, au second rang, a été détruite en 1784; nous la supposons rétablie sur notre dessin; un escalier, placé du côté droit, était couronné par un clocheton que nous avons restitué aussi à partir du point *a*. Enfin, pour compléter notre examen, nous avons cru devoir reproduire un fragment de la façade de l'église d'*Ely* (pl. CXII). On a vu que son plan (pl. LV) comporte un transept à la partie antérieure, ce qui donne un développement extrardinaire à cette face ouest du monument. Il est à regretter que les parties de ce frontispice, correspondant à la largeur de la nef, et le bras gauche du transept, n'existent plus, à supposer qu'elles aient jamais été terminées dans l'origine. Lors même qu'on reprocherait à ce monument trop d'abondance dans les détails, à coup sûr rien ne devait surpasser la magnificence de cette œuvre. On voit que le côté droit que nous représentons se compose de deux parties distinctes, l'une plus ancienne que l'autre. Les deux étages inférieurs d'arcatures et les fenêtres au-dessus auraient été élevés vers 1174, tandis que la petite galerie trilobée et les fenêtres qu'elle supporte doivent dater des premières années du treizième siècle. En tous cas, ce transept n'a pas été achevé par les premiers architectes, mais il a toujours dû être, même en projet, de la même hauteur que la nef, et, par conséquent, avoir l'étendue actuelle et la même richesse. Notre plan donne l'ancien état restitué. Nous n'avons pu dans l'élévation, vu le manque d'espace, représenter la tour tout entière qui devait recevoir des cloches; sa partie supérieure, d'ailleurs, s'éloigne plus encore du douzième siècle par son style, de sorte qu'elle ne rentrait plus dans notre programme.

La forme ogivale a eu grand'peine à s'établir en Normandie. Pendant qu'elle était en honneur, à cette époque, dans le centre de la France et ailleurs, nous n'en voyons que très peu d'exemples dans ce pays. A *Manéglise* (pl. LXXI) il existe une porte ogivale quoique le monument soit partout plein cintre. De même à *Pontorson* (pl. CVIII), la façade est ornée d'une grande arcade ogivale encadrant la porte d'entrée et la fenêtre au-dessus, toutes les deux plein cintre et en retraite sur l'ogive. Ce monument est fort original; M. de Vogué le signale avec raison comme étant absolument inspiré des édifices de la Syrie centrale.

Il y a peu d'*oculi* dans les édifices normands. Ce genre de décoration se rencontre rarement sur les façades des monuments des onzième et douzième siècles. Pour les quelques exemples qui existent, à cette époque, en Normandie et en Angleterre, il nous suffira de renvoyer ici à ce que nous en avons dit plus haut.

Les façades des transepts sont généralement simples; nous avons dessiné celle d'*Audrieu* (Calvados) (pl. CXI). Divisée en trois parties par des contreforts, elle est percée de troies baies et couronnée par une corniche à arcatures ogivales.

Au douzième siècle, les façades latérales participent de la richesse des façades principales, et se couvrent aussi d'arcatures. Il en est encore cependant, comme celle d'*Anisy* (Calvados) (pl. C), qui rappellent celles du siècle précédent, et qui en sont dépourvues; d'un côté, le petit moellon plat de la construction est disposé en arêtes de poisson, mais, de l'autre, la corniche à corbeaux reçoit des linteaux creusés en arcatures plein cintre, et semble bien avoir été élevée en même temps que la face ouest qui indique, par ses détails, le caractère du douzième siècle. A *Pontorson*,

à *Tilly-sur-Seulles*, à *Manéglise*, à *Saint-Georges-de-Boscherville*, on ne voit pas non plus d'arcatures. La façade latérale de *Biéville* (Calvados) (pl. CI), semblable en cela à beaucoup d'autres, en a trois. Il a été question déjà de ce motif d'architecture dans les grands édifices (et nous y reviendrons encore), quand nous avons parlé de la disposition des voûtes, soit à propos des arcatures continues des édifices inspirés des basiliques latines, soit à propos de ceux qui sont divisés en travées par des contreforts, et où elles sont tantôt symétriques, comme à *Ely*, et tantôt inégales, de deux en deux travées, comme à *Sainte-Trinité* de Caen. A l'église du *Fresne-Camilly*, quelques travées ont des arcatures ogivales, d'autres plein cintre, et il est bien certain cependant qu'elles ont été construites en même temps. Nous avons donné un dessin à plus grande échelle d'une travée de l'église de *Saint-Contest*, près Caen (pl. CXXXII), qui montre jusqu'à quel degré de richesse et de finesse d'exécution les architectes d'alors poussaient la recherche et l'indépendance dans ces travaux d'art.

Pour terminer ce chapitre, nous mettons sous les yeux des lecteurs quelques exemples d'absides circulaires et de façades postérieures sur plan carré.

Nous avons vu, en examinant les plans du douzième siècle, que ces deux dispositions existent simultanément à cette époque. Comme exemples d'absides circulaires vues en élévation, nous pouvons citer celle de *Saint-Gabriel* (pl. LXXXII) et d'*Audrieu* (pl. CXI), dont l'extérieur est vu de profil. Notre planche LXXX fait voir l'intérieur de l'abside de Saint-Gabriel dont la galerie du premier étage communique avec les combles des bas côtés et les deux petits escaliers partant de cette hauteur pour donner accès au clerestory. On ne peut arriver à l'étage de la galerie qu'en appliquant une échelle devant la porte qu'on voit sur la coupe (pl. LXXXI).

Deux autres absides, *Guéron* (pl. CXI) et le *Petit-Quevilly* (Seine-Inférieure) (pl. LXXXVIII), sont représentées, la première de face et à l'extérieur, et la seconde, de face également, mais à l'intérieur. A Guéron, les fenêtres sont séparées par des colonnes engagées en guise de contreforts; à l'intérieur, de grosses nervures divisent la voûte en trois parties égales, qui (agencement peu rationnel) ne correspondent pas avec les divisions extérieures qui sont au nombre de cinq. Au Petit-Quevilly, la voûte, ce qui est exceptionnel, est divisée en quatre parties seulement, de sorte qu'au lieu d'une baie, c'est une colonnette qui est placée dans l'axe de l'édifice.

Enfin, nous donnons les dessins de deux faces postérieures, ou absides, carrées, dont la disposition et les proportions sont recommandables : celles de l'église de *Thaon* (pl. CV), percée de deux fenêtres, et de *Meuvaines* (même planche), ornée de trois fenêtres entre les contreforts.

II

DES PORTES

Les portes des églises sont presque toujours les points les plus ornés des édifices, avons-nous dit au chapitre V de la deuxième partie, et c'est d'après leur examen que l'on peut plus facilement déterminer le caractère et l'âge de ceux-ci. Au douzième siècle, cette richesse se développe considérablement, en même temps que l'intérêt qu'y trouvent l'artiste et l'archéologue. Pour agir en conséquence de ce développement, nous avons dû présenter un grand nombre d'exemples de portes, et l'on reconnaîtra sans doute que ce parti est justifié par la variété des compositions. Étant donnés les éléments presque toujours géométriques employés dans la décoration, et dont le

nombre, après tout, est assez restreint, on admettra sans peine que les artistes d'alors s'en sont servis avec une pleine liberté d'esprit, et que nous nous trouvons ici devant un de ces arts arrivés à leur apogée, un peu comme celui de l'Égypte, avec lequel on pouvait tout dire sans sortir d'un langage convenu et compris de tout le monde. Nous n'y voyons cependant jamais d'œuvres se répétant d'une façon mécanique, et il n'est guère possible d'en réunir deux sans trouver dans chacune d'elles un intérêt différent : l'habitant d'une localité ne pouvait confondre l'entrée de son église avec celles qu'on avait bâties ailleurs de son temps, et combien en bâtissait-on ! Il est vraiment surprenant, surtout quand on songe au grand nombre de monuments détruits, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours, par accident ou volontairement de la main des hommes, de voir combien ont été puissants les efforts réitérés des populations normandes, efforts dirigés vers un déploiement de constructions inconnu jusqu'alors. Dans la plupart des villages des deux pays que nous parcourons, nous voyons des preuves matérielles de cette infatigable énergie. Y eut-il jamais, en si peu de temps, jetées sur le sol, un plus grand nombre de créations du génie humain ?

En dehors des idées religieuses qui étaient en grande partie le mobile de tout ce mouvement artistique et industriel, certaines conditions matérielles y vinrent ajouter. Les édifices étaient simples en principe, les matériaux étaient abondants et faciles à tailler, et nécessitaient relativement peu de dépenses. Ajoutons que l'ornementation était toujours l'œuvre de tailleurs de pierres dont l'habileté était déjà, dans ce pays et à cette époque, généralement irréprochable.

Nous ne décrirons pas tous les exemples choisis par nous, ce serait double emploi avec les dessins; mais ils peuvent être examinés successivement, au double point de vue de la construction et de la décoration.

Parmi ces portes, il en est dont la baie est carrée ou en segment de cercle; le vide des autres est à plein cintre, et fermé par un ou deux vantaux en menuiserie, selon son étendue.

Les linteaux carrés, monolithes ou appareillés en plusieurs morceaux, sont terminés au-dessus par une simple ligne droite, ou par une ligne brisée en manière de fronton; quelques-uns aussi sont découpés d'une façon particulière dans leurs portées pour recevoir les claveaux des arcs qui les surmontent, ou, remplissant totalement le vide formé par les arcs, ont la forme d'un demi-cercle complet. La porte de l'église de *Tamerville* (Manche) (pl. CXIII) a un linteau simplement droit et complètement nu; celui de la porte d'*Authie* (Calvados) (pl. CXXIII, fig. A) est construit de même, avec cette particularité, comme il arrive d'autres fois, que le monolithe a été posé tel qu'il était, plus haut d'un côté que de l'autre; on y a tracé un cercle de la largeur de la porte, et on a sculpté l'intérieur de celui-ci; à *Fontaine-Henry* (Calvados) (pl. CXV), le linteau est soulagé par un remplissage formé de claveaux. Les portes des églises de *Manéglise* (Seine-Inférieure) (pl. LXXI), d'*Anisy* (Calvados) (pl. C), de *Marigny* (Calvados) (pl. CXXIII, fig. B), ont des linteaux plus épais au milieu qu'aux extrémités. Nous pouvons citer, comme étant entaillé pour recevoir les claveaux au-dessus, celui de l'église de *Tierceville* (pl. CVI, fig. A) ; à *Autheuil* (pl. CXXIV, fig. C), les portées du linteau forment sommiers, et le milieu, orné d'une sorte de fronton plein, en relief, est cependant taillé en demi-cercle pour recevoir les archivoltes. Cette disposition a été rendue plus apparente sur notre dessin par une demi-teinte sur le linteau. Enfin, à cet exemple de linteau en forme de demi-cercle, joignons celui de l'église de *Twywell* (Northamptonshire) (pl. CXXIX, fig. 2), non enveloppé d'archivoltes, celui de *Barfreston* (pl. CXXXI), richement sculpté en bas-relief, et celui d'*Ouézy-en-Laison* (Calvados) (pl. CXVIII), dans lequel a été ménagée en haut-relief la statuette d'un moine couché reposant sa tête sur un coussin et dans sa main gauche. Le caractère de l'ornementation de ce dernier petit portail est exceptionnel en Normandie; il a pu être exécuté par quelques ouvriers de l'Ile-de-France.

Les baies en segment de cercle sont formées par un linteau découpé selon cette forme, comme celui de l'église de *Bretteville-l'Orgueilleuse* (Calvados) (pl. CXXIV, fig. B), ou appareillé, comme à *Bretteville-sur-Odon* (Calvados) (pl. CXXV). Il est un autre genre d'appareil dans ces sortes d'arcs que l'on rencontre souvent aussi au douzième siècle, c'est celui à crossettes (chapelle de *Notre-Dame-du-Val* à *Tilly-sur-Seulles* (Calvados), pl. CXIV, et église de *Saint-Aignan-de-Cramesnil* (Calvados) (pl. CXXV); à Jumièges, dans les bâtiments abbatiaux, il existe encore une porte d'entrée ainsi construite. On voit enfin de ces linteaux, appareillés en plate-bande, dans des cheminées (voy. planche CXLIX, la coupe du *Donjon de Chambois*). A l'église de *Creully* (pl. LXXXVII), c'est l'arc enveloppant lui-même qui est en arc de cercle; la baie est carrée.

Nous venons de dire que les baies des portes, au lieu d'être carrées, sont souvent à plein cintre. Celles des églises d'*Osmoy* (Eure) et de *Foulbec* (Eure) (pl. CXXVIII) sont ainsi et assez petites pour n'avoir qu'un seul vantail en menuiserie. Celle du *Pin-la-Garenne* (Orne) (pl. CXX) a encore ses anciens vantaux, au nombre de deux. Nous pourrons citer enfin, avec des baies plein cintre, sans linteau, les portes de *Montivilliers* (Seine-Inférieure), de *Chambois* (Orne), de *Pontorson* (Manche), d'*Iffley* (Oxfordshire), de *Serquigny* (Eure), etc.

En parlant de la façade de l'église de *Chambois* (pl. CIV), nous avons fait remarquer que les archivoltes de la porte d'entrée font saillie sur le mur; il a donc été nécessaire de les abriter; de là le gable qu'on y remarque. La porte de l'abbaye de *Bury-Saint-Edmund's* (Suffolk) (pl. CXLIII) est disposée de même. Celle du transept sud de l'église de *Kelso* (Roxburgshire, Écosse) (pl. CXXXIII), a été surmontée d'un fronton à ornements réticulés, posé sur une bande d'arcatures enlacées formant ogives. A *Lincoln*, la porte d'une maison particulière (pl. CXXVI, fig. 4) supporte, sur son pignon, le coffre saillant d'une cheminée de l'étage supérieur; ce coffre tient lieu ici, en partie, de couverture et de couronnement à ladite porte.



Fig. 160.

Dans d'autres cas aussi, s'il n'y a pas de gables véritables sur les portes, on y voit une forme triangulaire qui en rappelle la forme. Celle de *Brixworth* (Northamptonshire) (pl. CXVII) est enveloppée d'une sorte de chambranle qui dessine les angles d'un fronton; celle de *Saint-Margaret at Cliffe*, *Dover* (Kent) (fig. 160) est fort remarquable, sinon par ses proportions, au moins par l'originalité de ses ajustements [1].

Signalons encore un très bel exemple, qui malheureusement n'existe plus : la porte principale de l'église *Sainte-Croix de Saint-Lô* (pl. CXXI), qui a été placée parmi les œuvres du onzième siècle, bien qu'elle semble plutôt appartenir au douzième; elle complétait l'un des plus remarquables monuments de la Normandie, très bien conservé, et brutalement démoli en 1850 pour établir à sa place... un haras. Ce sont là de ces coups terribles comme les prétendus progrès de la civilisation moderne en réservent trop souvent aux richesses d'art de notre pays; ignorance inconsciente peut-être, mais qui n'en fait pas moins la honte de la France vis-à-vis

1. Nous devons cette figure à l'obligeance de M. Parker.

des hommes éclairés. La porte de Sainte-Croix de Saint-Lô était, on le voit, ornée d'archivoltes à plein cintre, dont une à méandres, et une autre à zigzags, reposant sur une moulure à denticules plates, et sur quatre colonnettes ornées de riches chapiteaux. Au-dessus de la clef est un monstre renversé et attaché à une longue chaîne que tiennent fortement deux hommes placés sur les moulures d'imposte. Deux chiens lancent leurs aboiements contre lui. C'est l'idolâtrie vaincue par le christianisme. La chaîne dessine une ligne comme les rampants d'un gable.

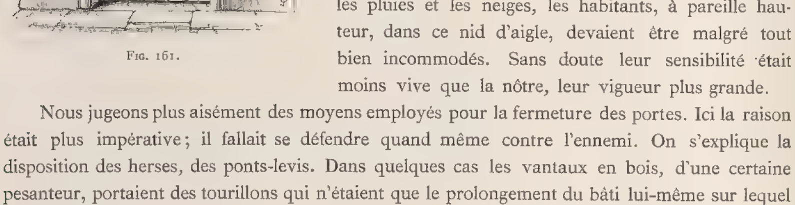
Il est enfin une autre forme de porte fort peu en usage, dont nous trouvons un exemple en Angleterre à l'église de *Fordington*, Dorchester (Dorsetshire) (fig. 161). On y voit un linteau à trois pans dans lequel est sculpté un saint Georges à cheval, intervenant dans une bataille pour décider de la victoire, en faveur de ceux qui le prient [1].



Fig. 161.

Pour compléter cette étude des *portes*, nous devons dire un mot de leur clôture en menuiserie, comme de celle des portes des habitations.

Il en reste peu qui remontent aux onzième et douzième siècles. Les baies éclairant la grande salle du donjon de Falaise n'étaient pas disposées pour en recevoir; aucune feuillure, aucune trace d'anciennes ferrures, aucun repos sur l'appui sur lequel aurait porté la menuiserie; il nous faut donc conclure que ces baies ne devaient être closes que par des tapisseries, et que, pendant les froids, les pluies et les neiges, les habitants, à pareille hauteur, dans ce nid d'aigle, devaient être malgré tout bien incommodés. Sans doute leur sensibilité était moins vive que la nôtre, leur vigueur plus grande.



Nous jugeons plus aisément des moyens employés pour la fermeture des portes. Ici la raison était plus impérative; il fallait se défendre quand même contre l'ennemi. On s'explique la disposition des herses, des ponts-levis. Dans quelques cas les vantaux en bois, d'une certaine pesanteur, portaient des tourillons qui n'étaient que le prolongement du bâti lui-même sur lequel la porte pivotait.

Le bois de ce bâti était plus long, en haut et en bas, que les autres parties de celle-ci, et de forme cylindrique; un collier en fer, ou des refouillements dans le seuil ou le linteau la fixaient aux maçonneries. La petite porte au sud de l'église de *Saint-Aignan-de-Cramesnil* (Calvados) a conservé les trous dont il s'agit, qu'on désigne sous le nom de crapaudines. Il est facile de se rendre compte de ce système, qui obligeait les constructeurs à placer les vantaux pendant l'exécution même du mur, d'où il était impossible d'arracher jamais ceux-ci. Une traverse en bois était placée au dedans, à mi-hauteur de la porte, et lui donnait une solidité parfaite pour résister aux efforts du dehors. On verra l'application de ce système à la porte du clocher de *Colleville-sur-Mer* (Calvados) (pl. XXXVI), sur le plan.

Quelques anciennes portes d'églises ont conservé, non seulement leurs vantaux en bois, mais les ferrures qui les maintenaient, et qui sont plus ou moins ornées. Nous ne pouvons citer sur nos planches que celles du *Pin-la-Garenne* (pl. CXX), de *Barfreston* (Kent) pl. CXXXI) et de *Sainte-Croix de Saint-Lô* (pl. CXXI), ces deux dernières plus complètes que la première.

1. Nous devons cette figure à l'obligeance de M. Parker.

D'autres sont gravées, comme la porte de l'église d'*Hadiscoë,* dans l'ouvrage de M. Gailhabaud[1], et celles de *Hales* et de *Wimbotsham* (Norfolk), publiées dans Cotman[2]. La porte de l'église de *Rungton Holme* (Norfolk)[3], qui s'y trouve également, est bordée de lames de fer, deux traverses et trois montants enlacés sont fixés avec de gros clous.

Nous ne nous étendrons pas sur la forme et les dispositions des fenêtres des édifices religieux qui varient moins que les portes; il suffira, nous le croyons, d'examiner nos dessins pour en avoir une idée. On verra que lorsque les bas côtés sont peu élevés, les fenêtres sont fort étroites afin d'éviter qu'on puisse s'y introduire par surprise, et qu'elles sont ordinairement privées de toute ornementation, au onzième siècle principalement; les autres, plus grandes, sont garnies, ou non, de colonnettes, et souvent de riches archivoltes. Dans tous les cas, ces baies sont demi-circulaires, cette forme ayant toujours été consacrée aux édifices religieux. Ce n'est que par exception que l'on en trouve de carrées, comme à l'abside de Yainville, ou à redents, comme celle du pignon nord de l'église de Neufmarché (fig. 162), qui éclaire le comble.

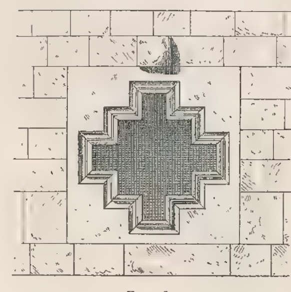


Fig. 162.

Nous voici arrivé à un point intéressant à étudier dans cette partie des monuments : c'est la décoration proprement dite adoptée pour accompagner la construction. Mais n'anticipons pas. Elle tient trop au système général de l'architecture du douzième siècle pour que nous la séparions du chapitre qui lui est consacré spécialement plus loin. La plupart des ornements qu'on voit sur les portes se retrouvent souvent en effet sur les autres parties des édifices; il y faudrait revenir à plusieurs fois. Nous renvoyons donc pour cet objet au chapitre III de l'*Ornementation.*

III

DES CLOCHERS

Nous avons parlé assez longuement des clochers du onzième siècle, au chapitre V de la deuxième partie, et recherché la place qu'ils occupent dans les monuments. L'isolement du clocher de Ver, placé à un mètre de l'église, n'a pas été imité ailleurs, ce qui réduit le nombre des dispositions générales, en plan, à trois : ils sont placés, ou sur les côtés des nefs, ou en façade, ou à la rencontre des nefs et des transepts; et dans ces divers cas, non isolés des églises, ils peuvent être carrés ou octogones.

Nous ne reviendrons pas sur les préliminaires énoncés au chapitre V. Il est seulement à remarquer qu'à l'époque où nous voici arrivé, la forme des tours se simplifie sensiblement : le nombre d'étages diminue. A Ver, à Thaon, aux plus anciens clochers, on voit des superpositions d'étages semblables entre eux, comme en Italie. Il n'en est déjà plus de même à *Lion-sur-*

1. *Monuments anciens et modernes,* vol. II.
2. *Architectural remains,* by John Cotman, série I, pl. XXIII, XXIV; série II, pl. XXIV.
3. *Ibid.,* série I, pl. XXII.

Mer (Calvados), à *Saint-Étienne* de Caen ; là il n'y a plus répétition d'étages ; un étage d'arcatures aveugles sert de transition entre la base de la tour et le beffroi. Puis, en plein douzième siècle, les architectes restent fidèles à un type qui, selon nous, est très caractéristique de ce genre de monuments : les clochers expriment, par leurs divisions architecturales, d'abord, un soubassement très élevé afin que le son puisse se propager au loin, puis un étage unique où se placent les cloches, ouvert et orné : c'est le beffroi ; et enfin le chapeau ou couverture, qui est en bois ou en pierre. Voici (fig. 163) le type méridional du campanile, devant recevoir un grand nombre de clochettes, et (fig. 164) le type normand, conçu pour quelques cloches seulement, mais dont les dimensions et l'énorme poids augmentaient alors chaque jour.

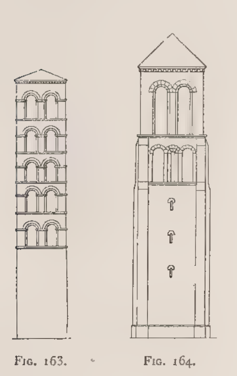


Fig. 163. Fig. 164.

Le nombre des clochers placés sur les côtés des édifices de petite dimension, en Normandie et en Angleterre, est considérable. La tour de Saint-André-d'Hébertot, située à l'alignement de la façade principale du côté du sud, a toutes les apparences d'une construction du onzième siècle ; si nous lui avons donné la place qu'elle occupe dans notre livre, c'est qu'on y remarque un ou deux chapiteaux cubiques, comme dans le chœur qui, lui, est certainement du douzième siècle. Mais nous ne nous prononcerons pas sur l'âge exact de ce clocher, qui est très remarquable d'ailleurs par le petit étage dont il est surmonté, lequel semble être destiné à une vigie comme il y en a aux clochers de Colleville, d'Englesqueville, etc., du onzième siècle. De plus, ces petites baies supérieures sont carrées, ce qui, pour nous, serait une indication de plus pour le croire antérieur au douzième siècle, cette forme, exceptionnelle alors, annonçant une destination plus utilitaire que religieuse, comme celle de la vigie. Les petites colonnettes pouvaient facilement dissimuler le guetteur. Nous avons parlé en détail, en décrivant les clochers du onzième siècle, de cette disposition particulière à la Normandie. Le rez-de-chaussée de la tour d'Hébertot a peut-être reçu dans l'origine des fonts baptismaux, à cause de la place qu'elle occupe.

Le dessous de certains autres clochers, à *Vienne* (Calvados), à *Saint-Contest*, à *Saint-Loup*, à *Colombiers*, ne paraît avoir reçu aucune destination. Il n'en est pas de même de quelques autres ; ainsi les clochers de *Bény-sur-Mer* (Calvados) (pl. CXXXVIII), de *Douvres* (Calvados) (pl. CXLI), sont munis d'un petit renfoncement quadrangulaire, du côté du levant, qui recevait un autel. A Bény, ce genre d'absidiole ne fait point saillie au dehors ; à Douvres, au contraire, elle est accusée et recouverte d'un glacis en pierre ; et il y a plus : trois riches arcatures ornent le rez-de-chaussée éclairé sur deux faces, ce qui exprime bien, à l'extérieur, qu'il y a là une destination spéciale, une chapelle. Tous ces édifices ont généralement un point commun : la partie ouverte, les ouïes, repose sur un étage d'arcatures aveugles ; celui de *Vienne* (pl. CXXXIV, fig. B) fait exception. Ils sont tous remarquables sous d'autres rapports ; ainsi, à Vienne, on voit des trompes dans les angles supérieurs de la tour qui datent de l'époque de la construction, et qui sont faites pour recevoir une flèche octogone en pierre : c'était alors une véritable innovation ; on n'en faisait pas. La flèche actuelle, qui est sur plan carré, a été faite un peu plus tard que la tour. Nous l'avons néanmoins reproduite, ce que nous avons fait d'ailleurs pour d'autres clochers qui sont dans le même cas.

Le sommet de la tour de *Douvres* se termine intérieurement, comme celle de Vienne, par

des trompes; mais il faut remarquer que le dernier étage, ogival, ne doit remonter qu'au douzième siècle. A l'étage au-dessous il existe les amorces d'une voûte d'arêtes primitive, détruite précisément pour ajouter l'étage actuel. La clef de cette voûte devait monter assez haut pour occuper une partie de l'ancien étage détruit, ce qui, si les arcatures extérieures sont du même temps, comme il est probable, devait produire un aspect particulier que nous avons peine à définir. On remarque au premier étage, dans la coupe (pl. CXLI), une baie unique, du côté du comble de l'église, servant à communiquer avec les couvertures et à faciliter leur entretien.

Enfin, quelques clochers ont des escaliers dans l'épaisseur des murs; d'autres, dans des tourelles faisant saillie à l'extérieur; nous avons déjà vu cette dernière disposition à *Sainte-Trinité* et à *Saint-Étienne* de Caen. Parmi nos exemples de clochers du douzième siècle, on remarquera ceux de *Vaucelles*, à Caen (pl. CXXXVII), de *Saint-Contest* (pl. CXXXVIII), de *Luc-sur-Mer* (Calvados) (pl. CXLII), qui sont munis de tourelles extérieures. A *Colombiers-sur-Seulles* (Calvados) (pl. CXL), l'une des baies de l'étage du beffroi a été fermée du côté du levant pour établir l'escalier intérieur ainsi exprimé à l'extérieur. La flèche semble appartenir à la construction primitive. Il est inutile de faire remarquer qu'à Luc la flèche ancienne a été remplacée par une plate-forme, un couronnement d'escalier et des créneaux du seizième siècle, d'un aspect assez intéressant pour que nous n'ayons pas jugé à propos de les supprimer.

L'un des exemples les plus remarquables de cette jolie série de clochers placés sur le côté, est certainement celui de *Saint-Loup-Hors*, près Bayeux (pl. CXXXIX). Ses belles proportions, sa décoration, l'harmonie de ses lignes, sa bonne exécution en font un type sur lequel nous devons appeler particulièrement l'attention. Il y a encore quelques tâtonnements dans la construction de la flèche, inégale d'épaisseur dans sa hauteur; l'architecte a cru devoir poser encore en partie le revêtement sur un massif qui semble indiquer, par sa forme bossuée vers le milieu, que les pans devaient avoir moins d'inclinaison. A partir de cette époque, les flèches ne sont plus composées que de pierres parpaignes d'une grande légèreté. Il en est un grand nombre pendant le treizième siècle qui, malgré leur grande élévation, n'ont que douze ou quinze centimètres d'épaisseur, ce qui surprend beaucoup d'architectes peu habitués à visiter ces monuments : le peu de largeur de chaque long pan, appuyé sur ses voisins, fait de très bonne pierre, et appareillé par joints horizontaux, explique l'extrême solidité de ces flèches.

Nous citerons deux exemples de tours carrées, en façade : celle de *Basly* (Calvados) (pl. CXXXVI) et celle d'*Allemagne* (Calvados) (pl. CXXXV) ; le système d'arcatures enlacées de cette dernière, formant ogives, a été appliqué dans d'autres cas par les Normands, aux façades des églises d'*Iffley* (Oxfordshire) et de *Castle-Acre* (Norfolk), dans l'absidiole du transept d'*Ely* (Cambridgeshire), sur la façade latérale de l'église de *Beaumais* (Calvados), etc. Parmi ces tours uniques, citons encore la tour d'entrée de l'abbaye de *Bury-Saint-Edmund's* (Suffolk) (pl. CXLIII), pleine d'originalité et de caractère, et qui semble être le fruit d'un ressouvenir de l'antiquité romaine. Elle a été érigée du temps de l'abbé Baldwin, vers 1090, et restaurée en 1846-1847, par M. Thomas Farrow[1].

Dans d'autres cas, ainsi qu'au onzième siècle, les églises ont deux tours en façade. A *Ely* (pl. CXII), elles sont sur plan circulaire et relativement peu importantes ; à *Saint-Georges-de-Boscherville*, elles sont carrées; leur couronnement a été refait, ainsi qu'à Ely, au treizième siècle ; mais le plan du onzième siècle comportait ces dispositions.

Les tours centrales normandes sont fort remarquables. Celle de *Saint-Nicolas* de Caen, du

1. *An historical and architectural Notice of Bury-Saint-Edmund's*, by Samuel Timms. — *A Description... of Bury-Saint-Edmund's*, 1782. — *Ibid.*, 1825-27.

onzième siècle, a été modifiée au douzième par une jolie voûte, divisée en huit sections, qui a été ajoutée pour isoler du reste de l'église la partie haute, jadis apparente à l'intérieur. La tour centrale d'*Iffley* est un exemple d'architecture fort simple au point de vue décoratif. Celle de *Saint-Gervais* de Falaise, au contraire, ornée, sur chaque face, de quatre belles arcatures à chevrons, est fort riche. Voici deux autres exemples, pris d'un côté et de l'autre de la Manche, dont l'intérêt est véritable, et qui fait voir que dans presque toutes les localités, d'importance très différente, les populations tenaient à édifier avec munificence le premier monument de la cité. C'est (fig. 165) la tour d'*Angerville-l'Orcher* (Seine-Inférieure) et (fig. 166) celle de *Casto* (Northamptonshire.) Il existe aussi certains exemples de tours encore plus richement ornées. La tour centrale de l'église *Saint-Clément* de Sandwich (Kent), du douzième siècle, est l'une des plus remarquables de ce genre. Elle est divisée en trois étages au-dessus des combles et chacun d'eux est garni de sept arcatures portées sur des colonnettes à chapiteaux cubiques : soit vingt et une arcatures par façade, et quatre-vingt-quatre pour le tout. L'étage intermédiaire a une seule fenêtre dans l'axe ; celui au-dessus en a deux. On voit un dessin de ce monument dans *Storer and Greig, Ant. and Topog. Cabinet,* vol. VII.

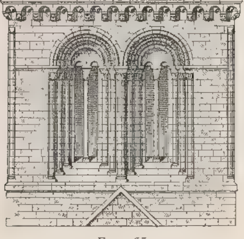


Fig. 165.

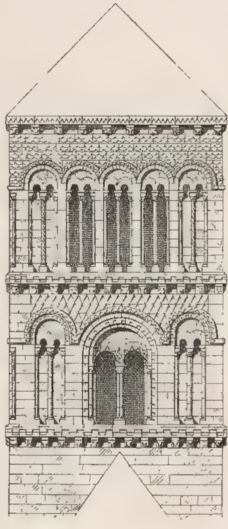


Fig. 166.

Il existe enfin des exemples de tours octogones. A *Tamerville* (pl. CXXXIV), le rez-de-chaussée, carré, contient, comme d'autres édifices que nous avons cités, un renfoncement à l'est, ménagé pour recevoir un autel ; des talus en pierre recouvrent les angles découverts par l'octogone supérieur. A *Octeville* (Manche), il existe une tour centrale octogone (pl. CXXXV, fig. A et B), se raccordant de la même façon avec la partie carrée qui la supporte. Citons encore les tours centrales de *Sainte-Marie-Laumont* (Calvados), de *Cottun*, de *Trévières*, d'*Englesqueville* (canton d'Isigny), dont M. de Caumont a rendu compte dans sa *Statistique monumentale* (vol. IV, p. 180, 420 et 571).

C'est enfin le cas de signaler ici les jolis clochetons, au caractère si monumental, qui recouvrent les escaliers de service dans beaucoup d'édifices. Nous en avons réuni sur la planche CXXXV, trois exemples. La figure D représente l'un des clochetons du transept de *Saint-Nicolas,* à Caen*;* la figure E, l'un de ceux de l'abside de l'*abbaye aux Dames ;* et enfin la figure F, l'un des clochetons de l'église *Saint-Alban's* qui est sur plan circulaire.

On voit déjà, et on le verra mieux encore dans la suite, que l'art des onzième et douzième siècles comportait en lui la plupart des éléments développés plus tard par les artistes des treizième et quatorzième siècles.

IV

DES NARTHEX. — DES CLOITRES.

Beaucoup d'églises en France, dès le commencement du douzième siècle, sont pourvues d'un narthex ou porche, formé au-devant des nefs. Il en est d'antérieurs : les plus anciens sont ceux de *Saint-Front* de Périgueux (Dordogne), dont il reste encore des traces et qui datent d'avant l'an mille, et de l'église de *Tournus* (Saône-et-Loire), du onzième siècle. Les écoles clunisienne et cistercienne en ont surtout fait usage. Citons ceux de *Vézelay* (1130 à 1140), de *Pontigny* (Yonne) (deuxième moitié du douzième siècle), de la *Charité-sur-Loire* (Nièvre) (douzième siècle), à moitié détruit, de l'*abbaye de Cluny* (1220), etc. ; les porches de ces églises sont moins importants que les précédents. Les Normands n'ont adopté cette disposition qu'exceptionnellement; nous ne connaissons chez eux que le narthex de la cathédrale de *Durham* (voy. le plan, fig. 167), qui est d'ailleurs fort remarquable par sa richesse et son élégance. Désigné sous le nom de chapelle de « Galilée », il se compose de cinq travées en largeur et de quatre en profondeur, et s'étend sur toute la surface de l'édifice, nef et bas côtés. Les points d'appui isolés sont formés de quatre colonnettes dont deux monolithes ; les arcs, plein cintre, sont ornés de chevrons selon les données du style romano-normand, mais les chapiteaux à feuillages méplats, et les bases à scoties, font voir que cette partie de la cathédrale de Durham n'a dû être élevée qu'au commencement du treizième siècle.

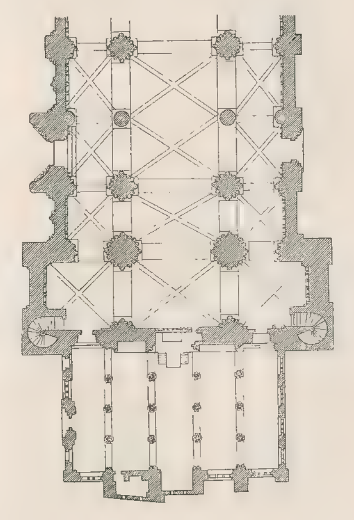


Fig. 167.

Les Normands, aux onzième et douzième siècles, ont construit des cloîtres dans leurs monastères et sur les côtés des cathédrales. Celui de *Séez* était adossé au bas côté nord de la nef; aux abbayes de *Saint-Étienne de Caen*, de *Bernay*, d'*Hambye* (Manche), de *Peterborough* (Northamptonshire), de *Mortain* (Manche), ils étaient placés au sud, mais malheureusement il est peu d'édifices qui aient conservé ces dispositions primitives. Le seul exemple que nous puissions montrer est le cloître de l'*abbaye Blanche*, à Mortain (pl. CL, A et B), et encore est-il bien incomplet; il ne reste plus qu'un de ses quatre côtés qui est divisé en cinq travées, de trois arcatures chacune. Bâti en granit, il est couvert par une simple charpente. L'un des angles est formé par un groupe de quatre colonnettes prises avec leurs bases et leurs chapiteaux dans un seul morceau de pierre (pl. CL, fig. 1) ; ce cloître doit dater de la première moitié du douzième siècle, comme celui de *Gâprée* (Orne), aujourd'hui détruit, dont quelques chapiteaux (pl. CL, fig. 9 et 10) sont

conservés dans le petit musée de la cathédrale de Séez. De l'ancien cloître de Séez et dans le même musée, on peut voir quelques chapiteaux, qui doivent remonter aux dernières années du onzième siècle ou au commencement du douzième. Quelques fragments de l'ancienne salle capitulaire sont encore debout, menaçant ruine; ils paraissent un peu plus récents que le cloître, à en juger par les chapiteaux qui sont à godrons. Nous avons donné (pl. CLXVIII, fig. 1, 2 et 4) quelques détails de peintures intéressantes, provenant des nervures d'arcs doubleaux et d'arêtiers qui étaient encore visibles il y a quelques années.

V

DES ARMOIRES. — DES PISCINES. — DES PUITS. — DES CLOCHES.

Dès le onzième siècle, on voit des armoires ménagées dans les murs des cryptes et des absides ou absidioles, pendant leur construction; elles s'étendent souvent dans l'épaisseur du mur à droite ou à gauche de la porte. Elles étaient destinées à recevoir divers objets du culte, missels, encensoirs, etc. Ce n'est qu'au douzième siècle qu'on adopte l'usage des piscines qui recevaient les eaux employées au sacrifice de la messe; nous en donnons trois exemples sur la planche CLXX. La figure 5, de l'église de *Putot-en-Auge* (Calvados), est construite avec le mur, la cuvette est en saillie, et recouverte d'une tablette pour recevoir les burettes. Les eaux sacrées descendent dans les fondations pour n'être point profanées; quelquefois on voit deux cuvettes qui servent à séparer des premières les eaux ordinaires, qui, elles, sont rejetées à l'extérieur par une petite pierre saillante.

D'autres piscines sont entièrement détachées des murs et portées sur des pieds. Telle est celle du prieuré de *Saint-Gabriel* (pl. CLXX, fig. 1); son pied est une colonne, sur un socle, percée dans sa longueur d'un conduit communiquant avec le sol; divers refouillements en arcatures décorent les deux côtés visibles de la pierre quadrangulaire de la petite cuve.

Enfin notre figure 2 (pl. CLXX) est le dessin d'un fragment de piscine pédiculaire aussi, conservé à *Christiania*. La cuvette est creusée dans un chapiteau à godrons. Le chapiteau cubique simple, parti de Scandinavie pour venir s'implanter en Angleterre et en Normandie, est revenu ici modifié par ses godrons normands.

Pour le service de la messe, il fallait être approvisionné d'eau convenable dont la source ne pût être facilement troublée; aussi voit-on encore dans certains monuments des puits qui ont servi à cet usage après avoir donné l'eau nécessaire à leur construction. A Bayeux, dans la cathédrale, le puits existe encore dans le transept nord au-dessous du pavage. A Séez, nous en avons retrouvé un dans la cathédrale, également sous le dallage, à l'extrémité du bas côté sud de la nef, près le gros pilier du transsept; un examen attentif de la construction et des parements nous a démontré qu'il remontait au douzième siècle; aussi l'avons-nous couvert d'une margelle de ce style, pour laquelle, ajouterons-nous, aucun document n'a été découvert en place.

Il existe encore des puits dans l'église principale de *Saint-Lô*, dans le cimetière de *Bény-sur-mer*, etc.

Nous avons dit qu'à l'époque romane les cloches étaient de petite dimension. Au treizième siècle on en diminua le nombre, mais on en augmenta beaucoup le poids. Il existe au musée de Bayeux un spécimen fort curieux de l'une de ces cloches qui vient de l'église de *Fontenailles*

(Calvados), située à peu de distance. Notre dessin (fig. 168) en donnera une idée. Elle est représentée au dixième de l'exécution; l'anneau supérieur a été brisé, et elle est tombée; aussi la panse est-elle fendue d'un côté. Une belle inscription, en relief, que nous avons développée sous la figure, occupe sa partie supérieure et indique qu'elle remonte à l'an 1202 ; on la traduit ainsi : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, anno Domini millesimo ducentesimo secundo.*

Cette cloche, pesant environ 230 kilogrammes, ayant soixante centimètres à son diamètre inférieur, est aujourd'hui la plus ancienne de France. Celle de *Moissac* (Tarn-et-Garonne), qui a été malheureusement détruite en 1845 était datée de 1273. Son diamètre inférieur était de $1^{m},46$.

La cloche de Fontenailles affecte la forme primitive, c'est-à-dire qu'elle est très allongée, que le cerveau est très convexe et qu'elle est peu évasée à la patte ou bord inférieur.

Il existait à la cathédrale de *Sienne* une cloche de 1159. Une autre, à *Saint-François-d'Assise*, était de 1238. On n'en connaît, en Europe, que deux qui soient antérieures à celle de Fontenailles, c'est à *Sainte-Cécile de Cologne* et à la cathédrale de *Sienne*[1].

1. *Annales archéologiques*, de Didron, i. XVI, p. 325; *Dictionnaire raisonné*, de Viollet-Le-Duc, vol. III; *Notice sur les cloches*, dans le *Bulletin monumental*, t. X.

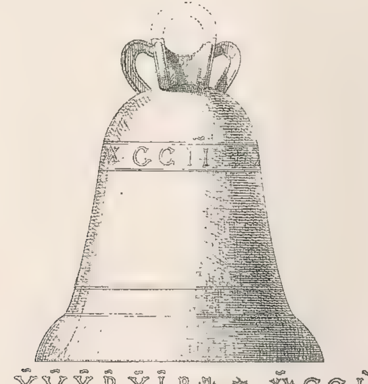


Fig. 168.

CHAPITRE V

DU PLEIN CINTRE ET DE L'OGIVE. — COURBES SURHAUSSÉES ET SURBAISSEES.



E plein cintre, pendant les onzième et douzième siècles, est la courbe généralement adoptée dans presque toutes les parties des édifices normands. La forme dite ogivale n'a pu, ainsi que nous l'allons voir, s'acclimater de bonne heure dans ces régions. Si le peuple normand n'a pas été en retard pour innover parfois, ou reproduire d'autres formes que l'ogive, il a, pour ainsi dire, exclu celle-ci quand elle était partout ailleurs l'élément principal de la nouvelle architecture.

Le plein cintre n'est cependant pas appliqué constamment pendant l'époque romane, et il l'est de diverses façons.

On a souvent surélevé la naissance de cet arc par une partie droite, quelquefois même très importante, comme à *Romsey* (Hampshire) (pl. LXII), où celle-ci se compose de six assises. Cette disposition avait pour but, en principe, de dégager la naissance des archivoltes, qu'en perspective la saillie de la moulure d'imposte aurait dissimulée ; mais dans d'autres cas (voy. la porte du clocher de l'église *Saint-Loup-Hors*, près Bayeux, pl. CXXXIX, et la tourelle d'escalier du clocher de *Vaucelles*, à Caen, pl. CXXXVII), ce surélèvement a pour but d'exprimer une forme voulue pour son propre effet, et que nous ne discutons pas ; l'artiste n'a pas eu d'autre préoccupation. Il est évident qu'à Saint-Loup l'arc a été surélevé de deux assises, pour ménager l'emplacement nécessaire à la statuette du saint, patron de l'église.

Quelquefois le plein cintre est outrepassé, en fer à cheval, comme à la cathédrale de *Winchester* (Hampshire) (pl. LVIII).

L'arc circulaire est aussi employé à l'état de segment, soit comme arc de décharge, (on en voit des exemples à la nef de l'abbaye aux Dames, où il a pour objet de reporter sur les piliers la charge du mur latéral plus épais, construit après coup sur ceux-ci au douzième siècle), soit encore dans des baies de porte au-dessous des archivoltes, afin de faciliter le placement des vantaux en menuiserie. Nous en donnons beaucoup d'exemples.

Dans les voûtes romanes primitives, barlongues, nous remarquons des pleins cintres en travers de la nef et sur les murs latéraux ; les premiers ont leur naissance à peu près sur le tailloir des chapiteaux, tandis que les seconds sont surélevés au moyen de lignes inclinées vers le haut qui diminuent le diamètre du berceau ; nous voyons ce système dont nous avons déjà parlé au chapitre II (v) de la troisième partie, appliqué, dès les premiers temps, à *Saint-Nicolas de Caen* (fig. 169), à *Saint-Georges-de-Boscherville*, etc. Quand on introduisit dans la construction des voûtes l'usage de nervures sous les arêtiers, celles-ci furent souvent formées d'un segment de cercle dont le centre est placé bien au-dessous des naissances, comme à *Saint-Étienne de Caen*, à *Bernières* (Calvados) (fig. 136), à *Saint-Gabriel*, etc.

En dehors de l'emploi du plein cintre et du segment de cercle, nous avons à signaler l'existence, pendant le douzième siècle, d'ellipses très bien tracées. Les voûtes des transepts de *Sainte-Trinité*, à Caen, et de *Montivilliers* (Seine-Inférieure), en donnent de beaux exemples (pl. LXXIV et XCV). On en voit encore dans les voûtes des bas côtés des églises de *Peterborough* (Northamptonshire) (pl. LXXXVI) et de *Romsey* (Hampshire) (pl. LXIII), et enfin dans l'abside de *Guéron* (Calvados) (pl. CXI).

Sur la face latérale de l'église de *Saint-Gabriel* (Calvados) (pl. LXXXII) on remarque des fenêtres que, de prime abord, on pourrait supposer appartenir à un travail plus moderne; cependant, à l'examen de cette partie de l'édifice, on peut se convaincre que leur forme elliptique, surbaissée, date véritablement de l'origine. Le trop petit espace ménagé en hauteur pour placer les fenêtres paraît être la cause de cette disposition peu gracieuse. La façade de l'église d'*Ouistreham* (Calvados) (pl. CIX) est ornée d'arcatures dont le principe est également l'ellipse, mais ici les courbes sont placées en hauteur et non en travers.

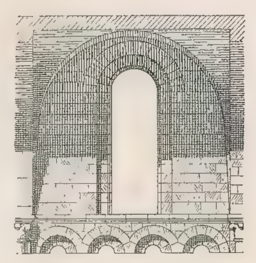


Fig. 169.

Nous avons déjà parlé de certains arcs singuliers, quelquefois employés dans les voûtes, et qui ne sont pas toujours satisfaisants. Ils sont composés de plusieurs éléments, droits ou courbes, mal raccordés entre eux; résultat de tracés maladroits, ils eussent certainement pu être obtenus au moyen de plusieurs centres régulièrement tracés. Nous n'y reviendrons pas.

A la même époque, dès l'an 1150, on adoptait dans l'Ile-de-France tout un nouveau système, complet, de baies et de voûtes, absolument différent: on inaugurait le style appelé de nos jours ogival. L'architecte normand persista longtemps, lui, dans ses anciens errements, à tel point, par exemple, que la porte plein cintre de *Bretteville-l'Orgueilleuse*, dont nous donnons le dessin (pl. CXXIV, fig. B), quoique d'apparence romane, a dû être élevée dans les premières années du treizième siècle.

Nous ne pouvons citer, pendant le douzième siècle, que quelques exemples exceptionnels d'arcs en ogive. Tel est l'arc séparant la nef du transept de l'église de l'abbaye aux Dames, qui est unique dans tout l'édifice, et qui a été adopté parce que sa poussée est moindre.

La partie supérieure de l'église de Peterborough (pl. LXXXV) a été construite avec l'intention d'y adapter des voûtes barlongues, car un formeret enveloppe les fenêtres hautes; il est vrai que l'on renonça bientôt à ce projet, de 1177 à 1199 probablement, et que les colonnes engagées séparant les travées furent prolongées jusqu'au sommet des murs. Il n'en est pas moins vrai que ce formeret, sans objet aujourd'hui, est ogival, et c'est ce que nous tenions à signaler comme une exception.

Sur les façades de *Pontorson* (pl. CVIII) et de *Manéglise* (pl. LXXI), ainsi qu'à la porte de la façade de *Brixworth* (pl. CXVII), on en voit également des applications.

Les arcs doubleaux des voûtes des bas côtés de l'église d'*Ouistreham* (pl. LXXIX), la voûte de la nef de *Pontorson* (pl. XCVII) et les voûtes construites au rez-de-chaussée des clochers de *Luc-sur-Mer* (pl. CXLII) et de *Douvres* (pl. CXLI), sont encore de forme ogivale.

Au donjon de *Chambois* (pl. CXLVIII), il existe des fenêtres surmontées d'une sorte d'ogive tronquée et surbaissée formant décharge au linteau; il était inutile, dans ce cas, nous le reconnaissons, de lui donner un plus grand développement; mais le résultat obtenu est exceptionnel.

Enfin, un exemple de trilobe encadré par un plein cintre, le seul que nous connaissions en Normandie, des dernières années du douzième siècle, existe encore à l'abbaye de *Jumièges*, dans l'un des bâtiments monastiques (pl. CXLV, fig. A et 1). Nous l'avons classé parmi les œuvres si rares de l'architecture civile. Malgré la présence de cet élément purement gothique, le style de cette façade est resté roman.

Pour compléter cet examen, si l'on jette un coup d'œil sur les monuments construits après le douzième siècle, on verra que le plein cintre, pour lequel les artistes normands avaient tant de prédilection, fut encore utilisé dans un très grand nombre d'édifices, et systématiquement ; l'église *Saint-Gilles*, à Caen, est entièrement à plein cintre quoiqu'elle ait été élevée peut-être vers 1240.

CHAPITRE VI

DE L'APPAREIL



Nous avons parlé de l'appareil des matériaux au chapitre VI de la deuxième partie. On sait que, plus il est ancien, plus les assises se rapprochent de la forme carrée, plus les joints sont larges, et plus la taille des parements est grossière. Au douzième siècle, les pierres ont plus d'assiette qu'au onzième, étant un peu plus longues, mais elles sont toujours relativement courtes, afin d'éviter les ruptures; leurs joints sont beaucoup plus réguliers et plus fins; les joints horizontaux varient entre 7 et 12 millimètres, les verticaux sont toujours plus petits; le mortier qui les remplit est au nu du mur, sans cernures, ni reliefs ou *bourrelets*. La taille des parements est beaucoup mieux faite et les hachures sont plus serrées; traitées avec soin, elles sont toujours inclinées, à droite ou à gauche; elles sont verticales sur les colonnes. Le marteau, ou taillant droit, est le même qu'au onzième siècle, mais plus coupant; l'ouvrier le tient moins couché. Certains parements atteignent la plus grande perfection, et leur taille ayant toujours été exécutée avant la pose, il en résulte qu'elle est aussi belle dans les parties hautes ou cachées des édifices que dans les parties placées sous l'œil même du passant; c'est surtout dans les galeries, sous les combles, qu'on peut le mieux s'en rendre compte, parce qu'elles y sont le mieux conservées. Rien ne dépasse, selon nous, dans aucun pays, la beauté des parements de certains monuments du Calvados, non seulement à cause du layage qui est irréprochable, mais encore à cause de la pose des assises sans balèvres qui présentent des surfaces tellement planes qu'on pourrait croire qu'elles ont été placées avant l'exécution des tailles. Or cette supposition est inadmissible, parce qu'il n'existe pas un seul coup de taillant commun à deux assises. Citons, parmi les beaux exemples de taille, les églises d'Ouistreham et de Saint-Gabriel. Il est difficile d'obtenir aujourd'hui une aussi grande perfection de la part de nos tailleurs de pierre, habitués à faire, à la tâche et à la hâte, mécaniquement, des ravalements grattés, unis, mous d'aspect et sans caractère. Pendant l'opération de ce grattage, on ne peut éviter d'enlever les parties molles de la pierre plus profondément que les autres, d'où il résulte des surfaces gauches. Un layage bien exécuté a l'avantage, au contraire, de donner au parement une fermeté qui répond bien à celle de la matière employée. Habitués qu'ils sont généralement à faire tout autrement, il faut à nos ouvriers, et je parle des meilleurs, un temps assez long pour être capables de produire un bon travail de ce genre, comme pour bien tracer ou bien poser; aussi les chantiers ouverts pour les restaurations de nos monuments historiques sont-ils de véritables écoles qu'on ne saurait trop encourager[1].

1. Dans ses *Antiquités architecturales de la Normandie*, p. 6, Pugin cite un article de la *Quarterly Review* (juin 1821), qui nous semble devoir être signalé à cause de l'erreur fondamentale qu'il a dû répandre à cet égard dans les esprits, et qui fait voir combien on se rendait peu compte alors de faits cependant bien palpables : « Les différences qu'on remarque, y est-il dit, entre les édifices normands et ceux des autres parties de la France construits aux mêmes époques, proviennent en partie de l'inhabileté des tailleurs de

Nous devons examiner encore l'appareil des constructions à un point de vue plus général. On sait la beauté des arcs étrusques, des larges archivoltes des portes de Pérouse, par exemple, dont les claveaux (fig. 170), de proportions allongées pour augmenter le frottement, présentent tant de stabilité, quoiqu'ils soient bâtis de matériaux beaucoup plus petits, selon que le sol les produit; nos arcs romans ne le cèdent guère en apparence et en solidité réelle à ces chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les Normands ont, suivant les besoins, multiplié les rangs de claveaux. Si l'on veut bien jeter un coup d'œil sur la nef de l'église de *Romsey* (pl. LXII), on remarquera que les arcades qui supportent une plus grande charge sont munis d'un plus grand nombre d'arcs; celles du rez-de-chaussée en ont quatre rangs sans y comprendre l'arc cimaise, ceux du triforium, trois, et les arcatures du dernier étage n'en ont plus qu'un seul. Cette disposition est aussi rassurante pour les yeux que rationnelle; elle satisfait le sentiment

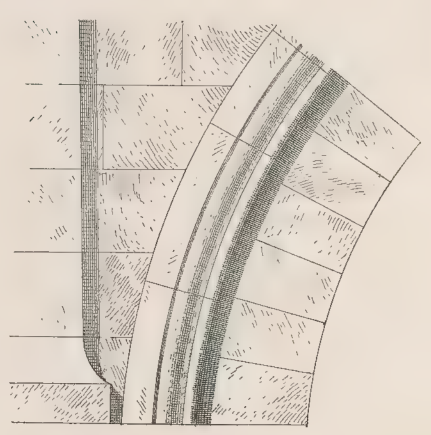


Fig. 170.

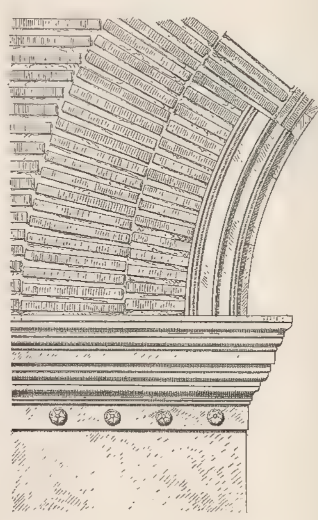


Fig. 171.

de l'artiste constructeur. Cet art roman, comme celui des Étrusques, n'est-il pas beaucoup plus vrai et supérieur, sous ce rapport, à celui des Romains? Si nous rapprochons des monuments que nous venons de citer le *portique d'Octavie*, à Rome, par exemple, dont voici (fig. 171) le système de construction, on sera bientôt fixé sur le mérite relatif de chacun d'eux. Le vêtement mensonger de l'édifice romain se compose de plaquettes de marbre blanc de deux centimètres d'épaisseur attachées avec de petits crampons métalliques, oxydés depuis, et sans force, qui ont dû se détacher de bonne heure de l'œuvre réelle et rationnelle, celle qui est cachée sous les marbres. Il faut voir, dira-t-on, ces œuvres romaines sous une autre face, le côté décoratif. Mais est-ce

pierre, et en partie de l'influence de cette faculté d'invention, sans laquelle aucun architecte ne peut espérer de véritable succès dans sa profession, bien que ce soit un don plus souvent nuisible qu'avantageux. »

Il n'a jamais rien été dit de plus incompréhensible et de plus inexact à propos de la qualité de la main-d'œuvre dans les constructions normandes; il faut n'avoir, en effet, aucune connaissance de l'art de construire pour partager une semblable opinion. Nous ne pouvons nous expliquer la dernière phrase, de laquelle il résulte que, chez l'architecte, l'invention est *indispensable* en même temps que *nuisible*, cela regarde l'auteur; mais ce qu'il faut absolument contredire, c'est ce préjugé relatif à l'école normande, qui consiste à croire qu'à cette époque, comme depuis, cette école n'aurait pas toujours eu, peut-être, les meilleurs tailleurs de pierre de tout le moyen âge.

donc là une décoration solide, sérieuse, conséquente, et digne de conceptions qui ne sont rien moins, d'ailleurs, que des œuvres de génie ? Le Panthéon, lui-même, qui devrait être le monument des monuments, n'est-il pas traité de la sorte? Aussi ces œuvres sont-elles en ruines depuis des siècles. Le vent a emporté la décoration, tandis que nos monuments, qui périront aussi, sans doute, disparaîtront sans avoir rien perdu de leur autonomie.

Ramenant notre examen sur certaines parties moins importantes des édifices, nous constatons, comme au onzième siècle, que des arcs sont employés pour soulager des linteaux monolithes. On voit à la petite porte située du côté sud de l'église de *Tierceville* (Calvados) (pl. CVI), un linteau surmonté d'un arc de décharge; le dessus du linteau, dans sa partie milieu, est arrondi suivant une courbe concentrique à l'arc, et les deux extrémités sont taillées en joints de coupe pour recevoir une pierre de remplissage concave par-dessous, convexe par-dessus, et garnissant le vide placé entre le linteau et l'arc de décharge. C'est une réminiscence de la porte de l'église d'*Autheuil* (Orne) (pl. CXXIV, fig. C), du onzième siècle.

On emploie assez fréquemment, à cette dernière époque, un appareil, en plate-bande à crossettes, soit pour des arcs de portes, soit pour des manteaux de cheminées. Les planches CXIV, figure A et CXXV, figure B (églises de *Tilly-sur-Seulles* et de *Saint-Aignan-de-Cramesnil*) en sont des exemples, comme aussi le manteau de l'une des cheminées du donjon de *Chambois*. D'autres fois, deux rangs de claveaux taillés en pointes, l'un à l'intrados et l'autre à l'extrados, sont enchevêtrés de façon à rendre solidaires les deux arcs superposés (voy. les arcs doubleaux de l'église de *Cerisy-la-Forêt*, pl. LXXIII). Il y en a beaucoup d'exemples.

Dans des arcs plus petits, le linteau protégé est quelquefois évidé en plein cintre, comme il arrive au clerestory de l'église d'*Ouistreham* (pl. LXXIX) et aux fenêtres de l'église de *Creully* (pl. LXXXVII). Déjà, à *Secqueville*, au onzième siècle, aux fenêtres du transept sud, face ouest, on avait adopté semblable disposition. Environ un siècle plus tard, on ornait les linteaux évidés des fenêtres et arcatures de l'église de *Thaon* (pl. LXVIII) de chevrons qui pourraient faire croire qu'il s'agit d'arcs appareillés par claveaux; cette pensée vient aussitôt parce que, pendant toute la période romane, un motif décoratif de ce genre tient toujours en entier sur une seule pierre; les architectes paraissent avoir tenu à conserver quand même ce principe : à Thaon, cette disposition est donc exceptionnelle; on voit en effet, entre autres exemples, à l'église du Pin-la-Garenne (Orne) (pl. CXX), une porte dont l'archivolte enveloppante est ornée de losanges variés, plus ou moins allongés, selon que les claveaux eux-mêmes sont plus ou moins longs.

Les colonnettes qui accompagnent les baies de portes ou de fenêtres sont, ou appareillées avec les jambages, ou, ce qui est plus fréquent, monolithes. D'autres fois, on a donné à de gros piliers isolés la forme de colonnes composées ou non de plusieurs tambours. Citons comme étant d'une seule pierre et remarquables par la finesse de leurs ornements : les colonnettes du portail de l'église de *Foulbec* (pl. CXXVIII) et les piliers circulaires de la crypte de *Canterbury* (Kent) (pl. CLV); il est probable que ce principe décoratif, l'imbrication, n'est que l'application de celui des architectes gallo-romains, qui en ont laissé beaucoup de traces sur notre sol. A *Dunfermline* (Fifeshire) (pl. LXIII), à *Waltham-Abbey* (Essex) (pl. LXVI), les colonnes des nefs sont ornées de chevrons et de torsades en cannelures. Il est aussi des édifices dont les points d'appui sont beaucoup plus simples, mais dont la forme est toute différente pour chacun d'eux : ainsi les piliers de la nef de l'église de *Rochester* (pl. LXV, fig. 3, 4, 5, 6 et 7) ont des sections très variées, quoique de résistance équivalente. Il est intéressant de constater le même fait dans l'église de *San Pietro in ciel d'oro,* à Milan, à peu près de la même époque. D'où vient cette coïncidence?

Quelquefois les fûts des colonnes sont faits de deux morceaux de pierre réunis par une bague moulurée, comme à l'église de *Northampton* (pl. LXVII).

Ainsi qu'au onzième siècle, quelques surfaces de murs sont ornées d'appareils réticulés ou autres (église de *Mouen* (Calvados), pl. CIII, fig. 2) ; ce sont des mosaïques à grande échelle ; dans d'autres cas, le même effet est obtenu par des losanges ornés de moulures saillantes, ainsi qu'on le voit aux pignons du porche de l'église de *Kelso* (pl. CXXXIII) et de la porte de l'abbaye de *Bury-Saint-Edmund's* (pl. CXLIII).

Enfin il existe des appareils tracés au moyen de la peinture ; c'est ce que nous examinerons au chapitre qui est spécialement consacré à cet art.

Quant au système général de l'appareil et à son exécution, dans les constructions normandes, il est, selon nous, l'œuvre de maîtres très expérimentés.

CHAPITRE VII

DE L'ORNEMENTATION

I. DES CHAPITEAUX CUBIQUES ET A GODRONS. — DES BASES. — DES ARCATURES. — DES ARCHIVOLTES. CORDONS. BANDEAUX. CORNICHES. IMBRICATIONS. ENTRELACS. TÊTES PLATES. FRISES. — II. DES TERRES CUITES. — III. DES BAS-RELIEFS. RÈGNE ANIMAL. — IV. DES CROIX. — V. DES INSCRIPTIONS.

I

DES CHAPITEAUX CUBIQUES ET A GODRONS (ORIGINE SCANDINAVE). DES AUTRES ORNEMENTS.



PRÈS avoir examiné dans le chapitre VII de la deuxième partie, quelles sont, au onzième siècle, les fonctions du chapiteau roman, qui est un encorbellement au-dessus d'un point d'appui, et non, comme chez les Égyptiens et les Romains, une simple décoration du sommet de la colonne, nous étudierons le chapiteau normand au douzième siècle.

Jusque-là, on l'a vu, son caractère est généralement de comporter des volutes, et quelquefois des imbrications (fig. 172, *Saint-Pierre de Touques*, Calvados), auxquelles succéda le chapiteau à feuillages, animaux et personnages. La figure 173, à feuillages, vient de l'église du *Mont-aux-Malades*, près Rouen. Vers la fin du onzième siècle, apparaissent les godrons.

Occupons-nous d'abord de ce chapiteau, si différent de ceux qui l'ont précédé, et examinons de quel côté les artistes ont été chercher leurs inspirations.

« Dans les provinces de l'Est, dit Viollet-le-Duc[1], sur les bords du Rhin et de la Moselle, le chapiteau roman se décore de détails plus délicats, mais conserve sa forme primitive. Le chapiteau rhénan est bien connu : c'est une portion de sphère posée sur l'astragale et pénétrée par un cube. »

Il est important de citer tout au long l'opinion du savant architecte sur ce point. Il poursuit ainsi :

« La figure.... nous dispensera de plus longues explications au sujet de cette forme singulière que l'on rencontre dans presque toute l'Allemagne[2], et dont on trouve la trace dans certains édifices du dixième siècle, du nord-est de l'Italie et en Lombardie. Ces chapiteaux ont leurs faces plates décorées souvent, soit par des peintures, soit par des ornements déliés, découpés, peu saillants, comme une sorte de gravure.

« Au douzième siècle, lorsque tous les profils de l'architecture prirent plus de finesse, la

1. Au mot CHAPITEAU du *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, t. II, p. 505.
2. Mais d'où vient-elle ?

forme cubique de ces chapiteaux dut paraître grossière; on divisa donc les gros chapiteaux en quatre portions de sphère se pénétrant et pénétrées ensemble par un cube; puis on orna chacune de ces parties qui formaient comme un groupe de quatre chapiteaux réunis.

« La nef de l'église de *Rosheim*, près de Strasbourg, qui date du douzième siècle, nous donne un bel exemple de ces sortes de chapiteaux. On voit que l'ornementation n'est qu'accessoire dans les chapiteaux rhénans; ce n'est guère qu'une gravure à peine modelée, qui ne modifie pas le galbe géométrique du sommet de la colonne. On sent là l'influence byzantine; car, si l'on veut examiner les chapiteaux de *Saint-Vital de Ravenne* et de *Saint-Marc de Venise,* on reconnaîtra que dans ces édifices la plupart des chapiteaux appartenant aux constructions primitives ne sont décorés que par des sculptures très plates, découpées, ou même quelquefois, comme dans le bas côté nord de cette dernière église, par des incrustations de couleur. Quelle que soit la beauté de travail de ces sculptures, la forme

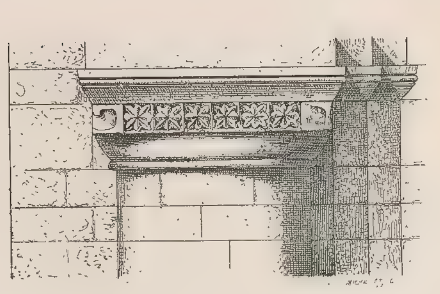


Fig. 172.

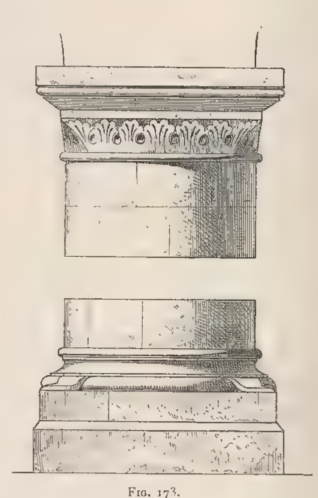


Fig. 173.

romane, même à la fin du treizième siècle, reste maîtresse; il ne semble pas que cet art puisse se transformer....

« La forme du chapiteau normand persiste, sans modification sensible dans les masses, jusqu'au moment où le style français fait invasion dans cette province, lors de la conquête de Philippe-Auguste. Le chapiteau cubique simple ou divisé se rencontre aussi dans cette province; il est souvent décoré de peintures, comme on peut le voir encore dans l'église de *Saint-Georges-de-Boscherville* et dans celle de l'abbaye de *Jumièges*[1]. Nous retrouvons même ces chapiteaux dans des parties carlovingiennes des églises françaises de l'Est. La crypte de l'église *Saint-Léger de Soissons* contient encore un chapiteau cubique peint, fort remarquable, qui paraît dater du onzième siècle. »

Ne peut-on envisager la question autrement que l'auteur du *Dictionnaire,* et attribuer à cette forme cubique, pour l'art normand, une origine plus définie? Il n'en indique aucune. Nous allons tenter de le faire.

Vers l'an 1000, le christianisme fut introduit en Scandinavie par le roi Olaf Trygvason, et l'on y éleva des églises construites en bois comme les palais et les autres habitations. Il reste encore, en Norwège, un assez grand nombre d'églises en bois du douzième siècle. Celle d'*Urne*, à Sogn,

1. Elles ont disparu.

(fig. 174), peut être considérée comme l'une des plus anciennes et, pour certaines parties même, comme antérieure à l'an 1000.

Sur la tapisserie de la reine Mathilde, déposée au musée de Bayeux, on peut voir des pignons d'églises, décorés d'amortissements en bois reproduits textuellement d'après des ornements de même genre placés sur des édifices scandinaves. Ces amortissements sont inspirés des règnes végétal et animal. La figure 123 de la tapisserie de Bayeux, que nous avons déjà donnée plus haut, indique des amortissements singuliers placés dans des combles (voy. par comparaison l'église de *Borgund* (fig. 126) et certains monuments de la même tapisserie, comme la figure 125. C'est une

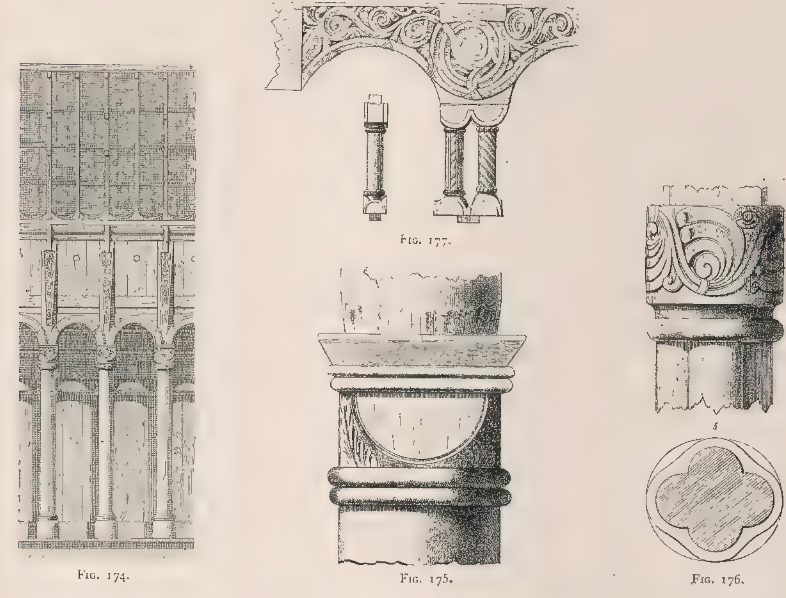


Fig. 177. Fig. 174. Fig. 175. Fig. 176.

conséquence des rapports qui, du temps de Guillaume le Conquérant, existaient entre la Normandie, l'Angleterre et les pays de l'extrême Nord. Les églises norwégiennes du onzième et du douzième siècle, qu'on voit encore aujourd'hui, ont été certainement bâties comme celles qui ont dû exister antérieurement, moins sans doute le degré de richesse de l'ornementation. Ceci établi, et considérant le système de construction adopté par les architectes, nous remarquons dans l'église d'*Urne* (fig. 174), que les points d'appui, ou colonnes cylindriques des nefs, sont des poteaux prolongés au-dessus des arcs des bas côtés par d'autres poteaux, dégrossis et assemblés, bout à bout, au moyen de tenons pénétrant dans les chapiteaux des colonnes. La forme de ces derniers, ainsi que le fait voir le chapiteau (fig. 175) d'une autre église, n'a été adoptée que parce qu'il fallait conserver au bois, à l'extrémité de la colonne percée d'une mortaise, toute la force nécessaire ; cette sorte de renflement à quatre facettes en demi-cercle renversé n'est-elle pas la conséquence absolument logique de l'emploi du bois[1] ?

1. Les Slaves, ainsi que le démontrent les traditions encore vivantes, procédaient par *empilages* dans leurs constructions en bois ; les Scandinaves, par *assemblages*. Aussi ces derniers avaient-ils atteint de bonne heure une grande habileté dans l'art des constructions navales (Viollet-le-Duc, *l'Art russe*, p. 25).

Les figures 175, 176 et 177 sont des exemples variés de ce système. La figure 177 représente un fragment d'arcature de galerie extérieure supportée par des colonnettes jumelles; c'est de la grosse menuiserie, richement sculptée, maintenue par des colonnettes prises dans la même pièce

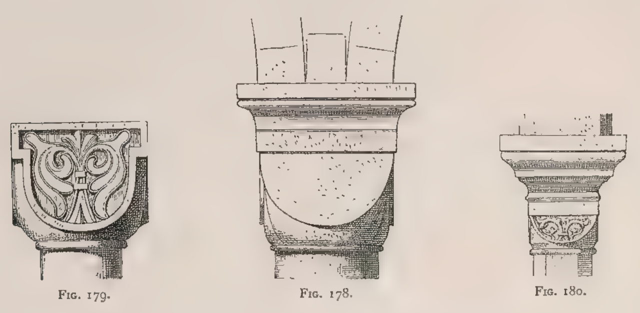


Fig. 179. Fig. 178. Fig. 180.

de bois. Dans tous ces exemples, on observera la forme cubique du chapiteau et même des bases, ce qui est tout à fait logique, l'assemblage étant le même. Le jour où les premiers habitants

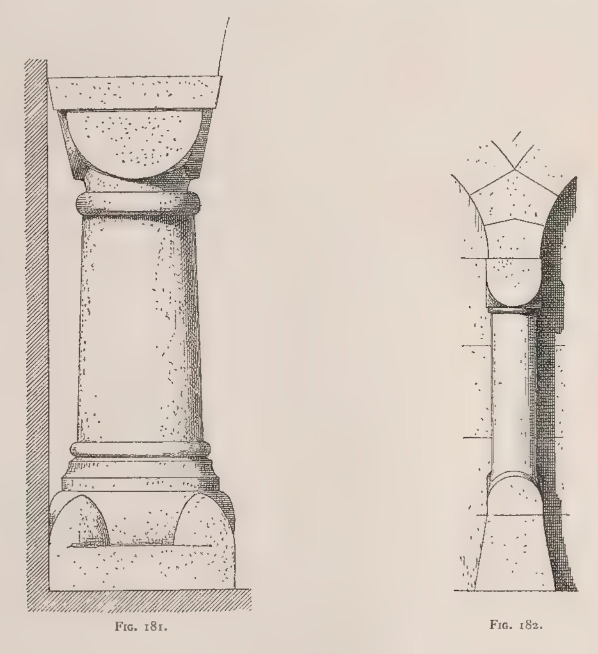


Fig. 181. Fig. 182.

civilisés de ces régions furent dans la nécessité d'assembler deux morceaux de bois entre eux, le chapiteau cubique dut être trouvé. Ceci prouve sa grande ancienneté.

Ajoutons que le tailloir manque presque toujours. En effet, pourquoi un tailloir ? Nous ne sommes pas ici dans un pays où l'on emploie la pierre, où la condition de ce qu'on appelle une *bonne*

assiette soit non seulement praticable, mais même désirable, puisque la pierre se pose et que le bois s'assemble.

Concluons de tout ceci que le chapiteau scandinave est un chapiteau cubique qui n'a pu être inspiré par le chapiteau à pyramide renversée venant de Syrie ou de Byzance.

Descendant vers le centre de l'Europe, nous voyons cette forme se reproduire en pierre et s'acclimater le long des bords du Rhin, en Allemagne, comme à *Saint-Jacques de Bamberg* (fig. 178), à *Spire* (fig. 179), à *Ratisbonne* (fig. 180), à *Augsbourg* (fig. 181) et dans l'est de la France, à *Marmoutiers* (Bas-Rhin) (fig. 182, 183 et 184). La colonnette (fig. 182), monolithe, y compris base et chapiteau, rappelle bien celles de la Norwège (fig. 174), sans être aussi rationnelle puisqu'elle n'est pas en bois.

M. Daniel Ramée dit à propos de cette forme[1] : « Les églises du midi de la France ont des chapiteaux cubiques, celles de la Normandie en ont aussi, mais là ce chapiteau est cannelé, fuselé et orné encore de diverses manières. On voit que la forme s'éloigne du lieu de son origine. » Quel est ce lieu ? Le chapiteau, dit-il, existe dans les églises d'Allemagne des dixième et onzième siècles

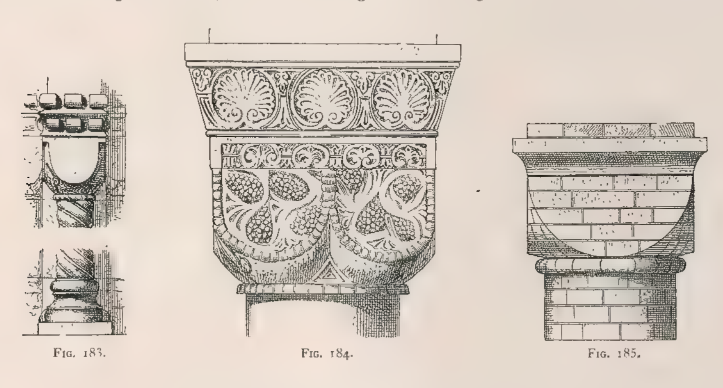


Fig. 183. Fig. 184. Fig. 185.

et dans celles de France de la même époque. Ce dernier fait nous semble peu clair. Ce serait donc, d'après lui, en Allemagne qu'il faudrait chercher les premiers chapiteaux cubiques, nous pensons, nous, que cette forme de chapiteaux est descendue sur les bords du Rhin venant du nord.

Descendant plus encore vers le midi, nous rencontrons la forme cubique, de plus en plus exceptionnellement, à *Pavie* (fig. 185), à *Bologne,* dans le cloître du baptistère (fig. 186), et dans l'église limitrophe de *San Stefano* (fig. 187) ; à *Novare*, dans le cloître de la cathédrale (fig. 188 et 189), et à *Florence,* jusque dans la crypte de *San Miniato* (fig. 190).

C'est le cas de faire remarquer ici que la colonne d'Augsbourg est *fuselée,* selon le principe antique, que les parties courbes du chapiteau (fig. 189) sont occupées par des moulures d'architrave, et que les astragales des figures 187, 188, 189 et 190 appartiennent au fût des colonnes, et qu'il n'existe aucun exemple de ce genre chez les Normands.

L'exemple de *Pavie* (fig. 185) est fort curieux puisque, ainsi que la colonne qui le porte, le chapiteau est construit en briques[2]. Loin de son berceau, il oublie la raison d'être de sa première forme ; il y a, en effet, dans ces briques taillées à angle aigu, une certaine inconséquence. A *Saint-Théodore de Pavie*, de 1190, tous les chapiteaux sont cubiques.

1. *Histoire générale de l'Architecture,* p. 976.
2. Nous l'avons vu démolir en 1881.

On ne peut nier qu'il existe un degré de parenté bien plus sensible entre tous ces chapiteaux et ceux de la Norwège qu'entre eux et ceux de la Syrie et de Byzance.

Si nous retournons maintenant en Normandie et en Angleterre, nous constaterons l'influence plus grande encore, au douzième siècle, du chapiteau scandinave. Dans la crypte de *Lastingham* (Yorkshire), on remarque un pilier (fig. 191), qui est une sorte de compromis entre les chapi-

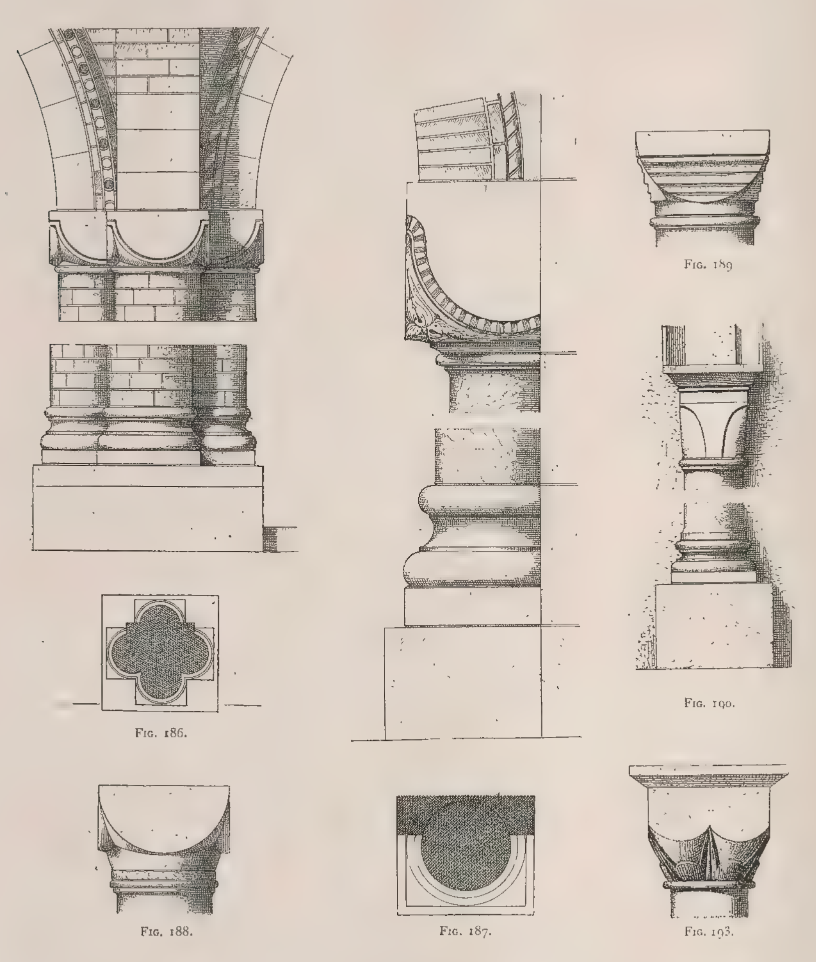


Fig. 189.

Fig. 190.

Fig. 186.

Fig. 188.

Fig. 187.

Fig. 193.

teaux à volutes et cubique. De plus, ce qui est fort logique, il fait encorbellement au tailloir, qui en fait autant pour les retombées de la voûte. Comme à la figure 182, la base n'est qu'un chapiteau renversé. A *Canterbury*, dans l'église basse de la cathédrale, on trouve un grand nombre de très beaux chapiteaux cubiques. Il en est plusieurs qui rappelleraient complètement ceux de l'église d'*Urne* (fig. 174), n'étaient l'ornement sculpté sur leur face verticale et l'adjonction d'un tailloir.

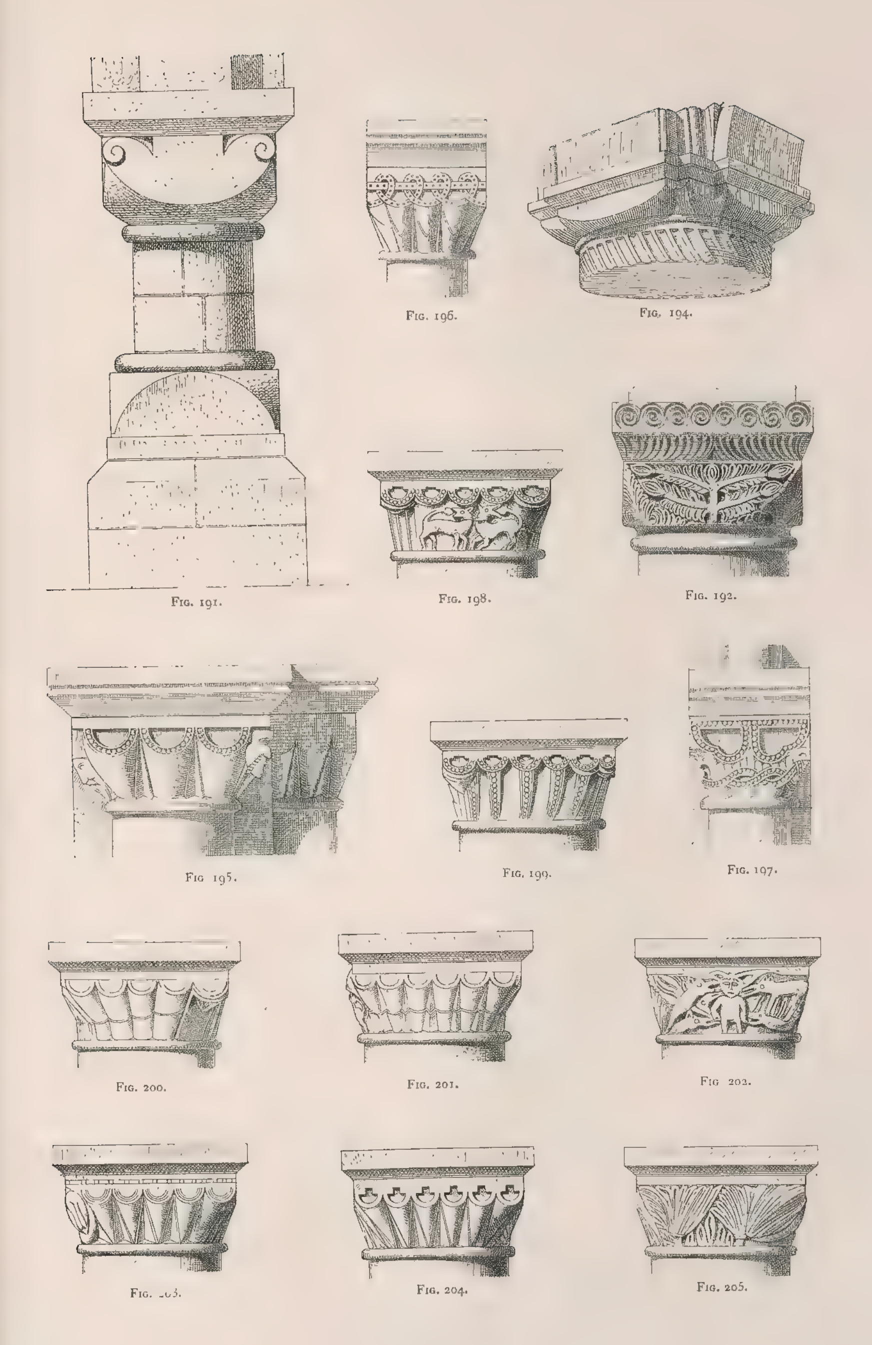


Fig. 196. Fig. 194.

Fig. 191. Fig. 198. Fig. 192.

Fig 195. Fig. 199. Fig. 197.

Fig. 200. Fig. 201. Fig 202.

Fig. 203. Fig. 204. Fig. 205.

Il faut noter, en effet, qu'un élément nouveau s'est introduit lors de l'apparition du chapiteau cubique en pierre, c'est le *tailloir* byzantin. Nous l'avons vu dans tous les exemples que nous venons de citer, en dehors de la Suède et de la Norwège, où l'emploi de la pierre est adopté. Rien de plus conséquent.

On opposera peut-être, à notre thèse générale sur le chapiteau cubique, certains exemples, comme les chapiteaux de l'église détruite d'*Aurona* (Lombardie, fig. 192), à cause de leur grande ancienneté[1], mais rien n'empêche d'admettre que leur forme soit inspirée indirectement des chapiteaux du nord, puisque l'on construisait, dès l'époque carlovingienne et même antérieurement, beaucoup d'églises en bois, telles que la cathédrale de *Séez* (Orne), brûlée en 878, la chapelle où fut baptisé le roi Edwin, à York, en 627, et tant d'autres. D'ailleurs, nous n'avons d'autre prétention ici que de constater une influence et non une origine absolue, et nous pensons qu'elle ne peut être contestée pour l'art normand.

Viollet-le-Duc a dit, avec raison, que la forme cubique finit par paraître trop lourde aux artistes du douzième siècle, qu'elle fut alors subdivisée en quatre parties (fig. 193, église de *Lastingham*, Angleterre). L'idée de l'encorbellement était tellement fixée chez les architectes, depuis les modifications apportées au chapiteau roman, que, dans ses subdivisions, on retrouve quelquefois de véritables corbeaux séparés, recevant les diverses archivoltes. Telle est la figure 194 de la cathédrale de *Norwich*.

Nous ajouterons que le nombre des subdivisions fut encore augmenté, comme le prouvent les exemples suivants empruntés à l'abbaye aux Dames, à Caen (fig. 195), et à la crypte de *Canterbury*[2]. Par suite de ces transformations, le chapiteau cubique devient un chapiteau à godrons simples, on vient de le voir, ou à godrons multiples, sortes de cornets inscrits les uns dans les autres (fig. 196), empruntés à l'abbaye aux Dames. Les festons eux-mêmes qu'on remarquait sur les chapiteaux cubiques subdivisés, se modifièrent de différentes façons (fig. 197), selon le caprice de l'artiste, mais le principe de l'ornementation resta toujours géométrique.

Les godrons de la Normandie, par influence inverse, passèrent en Angleterre, et se répandirent jusqu'en Norwège : voyez le chapiteau d'*Urne* (pl. LI, fig. 4).

L'imagination des artistes alla plus loin : il arrive que les quatre faces d'un même chapiteau sont absolument différentes. En voici deux exemples (fig. 198 à 201) et (fig. 202 à 205), pris à l'église de *Ryes* (Calvados). La colonne de gauche représente l'un de ces chapiteaux, la seconde, de droite, l'autre chapiteau.

Il est enfin nécessaire de faire remarquer que l'influence du chapiteau à godrons s'est fait sentir dans toute l'ancienne Neustrie ; mais, plus il s'éloigne du véritable foyer artistique qui était le Calvados et l'Angleterre, plus il est gauchement exprimé : voyez les chapiteaux de *Morienval* (fig. 206), de *Breteuil* (Oise) (fig. 207)[3], et de *Bonneval* (Eure-et-Loir) (fig. 208). La crypte de *Maules* (Seine-et-Oise), bâtie vraisemblablement vers 1100 (cette église fut donnée en 1076, par Orderic Vital, moine de cette abbaye, et agrandie en 1100), n'est composée que de chapiteaux à godrons. Nous voyons le chapiteau cubique jusqu'en Champagne (fig. 209), à *Châlons-sur-Marne*.

Pour nous résumer, nous répéterons que l'on peut, à l'époque romane, constater dans l'art deux courants : l'un d'orient vers l'occident, et l'autre du nord au sud ; que le chapiteau du onzième siècle normand a conservé de l'art antique, importé précédemment, les volutes et les feuilles de la

1. M. de Dartein, dans son *Étude sur l'Architecture lombarde*, est d'avis qu'ils appartiennent au huitième siècle, comme le démontraient les inscriptions gravées sur d'autres chapiteaux du même édifice, qui ont de grands rapports avec celui-ci.

2. Voy. le quatrième chapiteau de la planche CLV.

3. Dans l'exemple de Breteuil on remarquera que le chapiteau principal qui, lui, n'a pas de godrons, est absolument différent des chapiteaux normands.

corbeille, épannelées seulement, et qu'il a pris son évasement ou encorbellement et son tailloir à l'art byzantin; que, simultanément, et surtout vers la fin du onzième siècle, sa décoration se modifia et s'enrichit d'entrelacs,. d'enroulements, d'animaux, et par exception de personnages. Cette modification, dont il y a un très grand nombre d'exemples, est due à l'influence momentanée des écoles avoisinantes, et produit entre les deux types principaux un type intermédiaire sur lequel nous allons revenir.

Quant au chapiteau normand du douzième siècle, il a pris sa forme cubique à la Scandinavie, sans adopter cependant l'ornementation de son modèle, et a emprunté, comme le premier, son encorbellement et son tailloir à l'art byzantin. Il devient le chapiteau à godrons, qui n'est lui-même qu'une suite d'encorbellements. Son caractère géométrique est tout particulier, et il résulte des quelques emprunts faits par les artistes locaux et du génie particulier de ceux-ci, que le principal

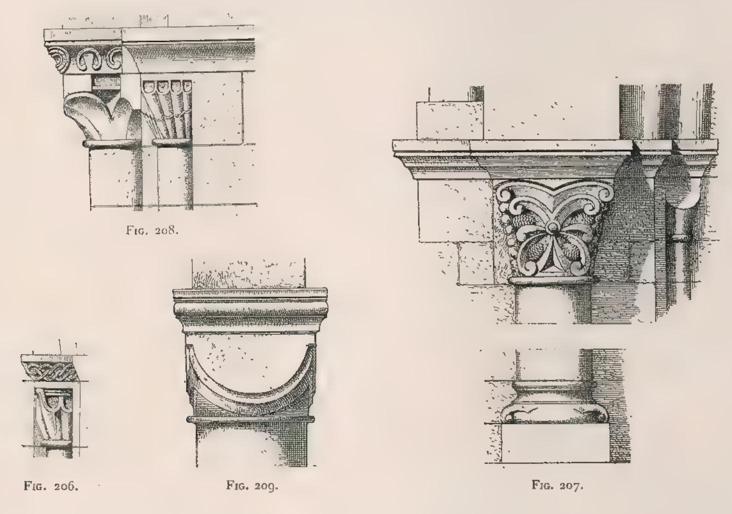


Fig. 208.

Fig. 206. Fig. 209. Fig. 207.

élément de l'architecture normande, à son apogée, est remarquable par la logique, la fermeté des formes, la finesse et souvent la perfection de l'exécution.

Les Normands ont été des géomètres en même temps que de grands architectes ; leur chapiteau est avant tout architectural. C'est une conception originale et toute spéciale au génie de ce peuple ; il complète cet art que nous considérons comme l'un de ceux qui ont le plus d'unité, et comme l'un des plus avancés de cette époque.

On remarquera aussi que, dans ce style du douzième siècle, qui, de prime abord, semble avoir une certaine monotonie, il existe au contraire une variété appartenant peut-être autant à l'individu qu'à l'école. Ainsi on ne peut méconnaître qu'il y ait des différences sensibles entre l'ornementation des parties hautes de l'église *Sainte-Trinité* (pl. CLII), de la nef de *Gournay* (pl. CLIII, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 11, 15), où les godrons tendent à disparaître, et de l'église de *Rots* (pl. XCVI) où il n'en est plus question. C'est en vue de cette observation que nous avons groupé un grand nombre d'exemples dans quelques-uns de nos cadres, afin que l'on puisse s'en rendre plus facilement compte.

Nous avons dit que un peu avant l'apparition du chapiteau à godrons, les Normands

employaient dans leur ornementation des feuillages, des animaux et des personnages. C'était là un usage général, à cette époque, dans toutes les provinces; on le voit tout aussi bien appliqué en Normandie.

Voici (fig. 210) un autre chapiteau du douzième siècle de la cathédrale d'*Évreux*, dont le principe est puisé dans le règne végétal. Nous avons ajouté la base correspondante à ce chapiteau, très remarquable par la beauté de ses proportions et de ses moulures. Le chapiteau de la planche CL, figure 6, de l'église de *Vernon*, se rapproche de ce dernier; celui (fig. 211) du prieuré de *Notre-Dame du Bosc*, actuellement au musée de Rouen, est décoré de palmettes bien disposées. A mesure que cet art se développe, nous voyons les ornements à feuillages se modeler davantage et se détacher de plus en plus du fond de la corbeille. Après les chapiteaux de l'église *Saint-Pierre de Northampton* (pl. CLIV), qui expriment comme une transition entre les formes géométriques et végétales, nous citerons ceux de la tribune de l'abbaye de *Jumièges* (pl. CL, fig. 2 et 3) qui sont plus riches et plus vivants.

On remarque, en Normandie et en Angleterre, quelques ouvrages qui ont dû être exécutés sous l'influence particulière de l'École de l'Ile-de-France. Les églises de *Chambois* (pl. CIV), d'*Ouézy* (pl. CXVIII), de *Barfreston* (pl. CXXXI), ont en effet une ornementation différente des œuvres locales.

Les artistes normands ont également emprunté au règne animal quelques inspirations venant du sud. On ne confondra pas le style des chapiteaux des églises de *Manéglise* (Seine-Inférieure) (pl. LXXI, fig. 3), de *Graye* (Calvados) (pl. CL, p. 7), de *Bernay* (pl. CLIII, fig. 12), exemples rares, avec ceux de *Peterborough* (pl. LXXXVI, fig. 8), de *Saint-Contest* (pl. CXXXII), de *Sainte-Trinité de Caen* (pl. LXXV) et de *Ryes* (fig. 212), venant du nord. A *Saint-Contest*, le chapiteau des colonnettes des contreforts est formé d'une tête d'animal inclinée vers le sol et dévorant l'extrémité de la colonnette.

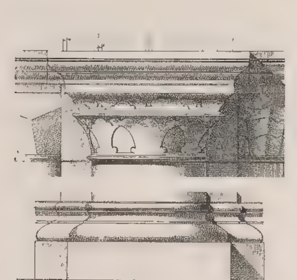


Fig. 210.

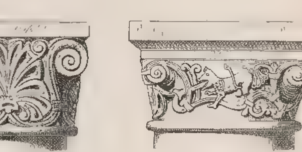


Fig. 211. Fig. 212. Fig. 213.

D'où vient cette idée d'animaux employés à servir d'amortissement à des nervures ou colonnettes, ou à tout autre montant architectural? Déjà nous en avons constaté sur les sommets des églises scandinaves; nous en retrouvons également sur des objets beaucoup moins importants: telles sont les têtes de poutres représentées planche LII, figures 7, 8 et 9, si communes partout ailleurs aux quinzième et seizième siècles, celles des figures 213 et 214, épaves retrouvées d'un navire suédois[1]; et encore la figure 126, d'une porte représentée sur la tapisserie de Bayeux, où enfin le fauteuil d'évêque (pl. CLXXV) conservé au musée des Antiquités de l'École de Vaage[2]. Tous ces éléments sont bien de la même famille.

Quoiqu'il ne s'agisse ici, en ce moment, que de l'ornementation animale, nous ferons remar-

1. Ces objets, remontant du onzième au huitième siècle, ont été découverts à Gokstad et déposés au musée de Christiania (*Magasin pittoresque*, vol. XLIX, p. 376, 1881).

2. *Bulletin des antiquaires* de Christiania.

quer, à propos de l'influence scandinave, qu'elle a pu agir aussi sur d'autres formes décoratives.

Nous voyons, dans le dessin de la porte de *Barton* (pl. CXVII), comme une inspiration des constructions norwégiennes en bois. Si, en effet, nous nous reportons à la figure 215 dessinée d'après une maison du douzième siècle à *Uv* (Rennebo)[1], nous observerons que les pièces de bois formant les parois de cette construction ont conservé en partie leur forme naturelle arrondie, et



Fig. 214.

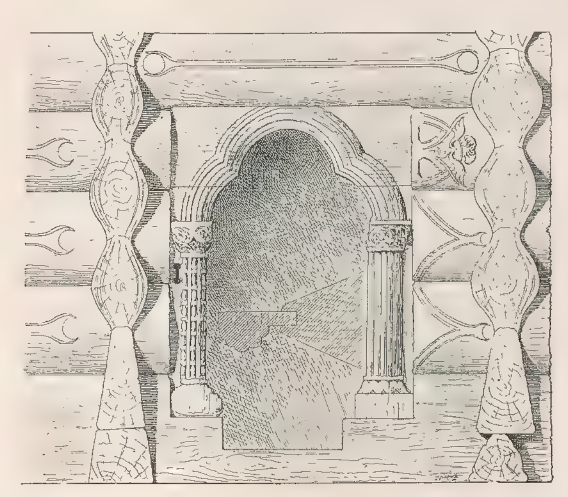


Fig. 215.

qu'il a fallu, pour la solidité des assemblages, laisser dépasser le bout des pièces au delà des angles formés par lesdites parois. Du côté droit de notre figure, la partie convexe de ces pièces

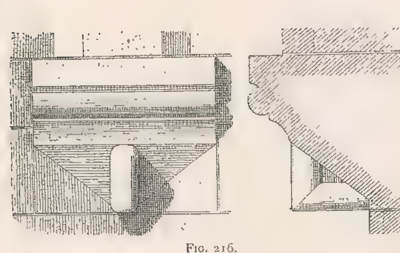


Fig. 216.

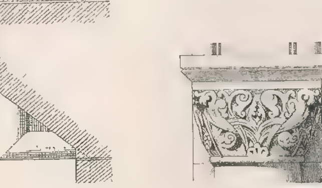


Fig. 217.



Fig. 218.

se retourne d'onglet et s'amortit contre le pilastre. N'y a-t-il pas là quelque rapport avec la porte de Barton qui a des colonnes ondées et des colonnes unies recouvertes d'éléments méplats assez singuliers, épousant leur forme cylindrique et l'accompagnant jusqu'à son nu le plus éloigné (voy. le plan tracé dans la baie)?

1. *Bulletin des antiquaires* de Christiania.

On trouvera peut-être notre observation un peu hasardée : nous la donnons pour ce qu'elle vaut.

Les retombées des voûtes ne sont pas seulement portées par des chapiteaux sur colonnes, mais aussi par des culs-de-lampe : tels sont ceux de l'église du *Fresne-Camilly* (fig. 216), l'un des plus anciens exemples de ce tore rompu, si souvent usité plus tard en Normandie dans les édifices des treizième, quatorzième et quinzième siècles, et celui du chœur de *Romsey* (pl. LXIII, fig. 6), placé à l'entrée, à gauche.

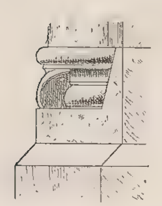


Fig. 219.

On voit en Normandie des traces du style particulier au Beauvoisis et à l'Ile-de-France. Le chœur de l'église de *Gournay* (pl. LIV, fig. 1) a été bâti fort peu d'années après la nef qui est absolument normande ; le contraste entre ces deux œuvres est très frappant. Les chapiteaux de la nef (pl. CLIII) sont géométriques ; ceux du chœur sont à feuillages de convention. A l'église de *Fécamp*, il reste encore des traces de l'édifice du douzième siècle. A l'entrée du bas côté du chœur, au nord, on remarque des chapiteaux dont un (fig. 217-218), très caractéristique, vient à l'appui de notre observation. Les tailloirs et les bases sont, au contraire, normands, ainsi que d'autres chapiteaux.

Il est utile de dire quelques mots des bases des colonnes et piliers qui complètent si bien ces parties architecturales, et qui aident à reconnaître le style et l'âge auxquels elles appartiennent. Déjà nous en avons mis sous les yeux du lecteur en étudiant le onzième siècle.

De même qu'il y a au douzième siècle divers types de chapiteaux, il

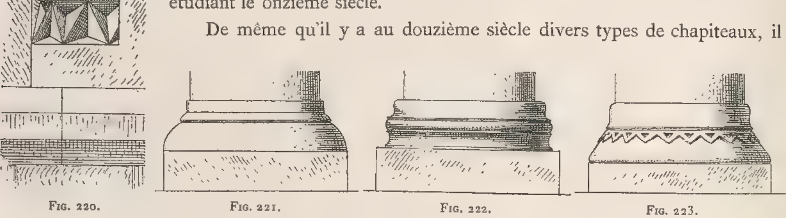


Fig. 220. Fig. 221. Fig. 222. Fig. 223.

y en a plusieurs aussi pour les bases. Peu variées pendant la première période, elles le sont beaucoup plus dans la seconde.

Si l'art scandinave est empreint de souvenirs des Indes (voy. la base très originale de l'église

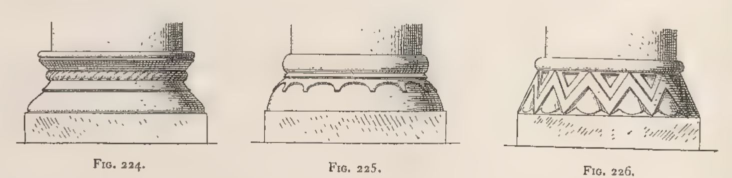


Fig. 224. Fig. 225. Fig. 226.

de *Verne* (Norwège), pl. LI, fig. 3, qui, à part la bande d'arcatures qui la surmonte, porte bien ce caractère exotique), nous ne voyons pas les bases normandes, quoique très variées, abandonner entièrement le principe antique. Sans doute, le profil le plus simple, étranger à l'antiquité et qu'on trouve au onzième siècle (à *Saint-Étienne de Caen*), se voit encore à *Anisy* (pl. C, fig. 4) ; mais les bases sont généralement plus riches et d'un très joli galbe. La forme cubique renversée

se trouve parfois dans le même édifice en présence de la base attique (église de *Cerisy-la-Forêt*, pl. LXXIII). Quelques autres sont ornées de griffes, celles-ci taillées assez brutalement au début (fig. 219, église *Saint-Georges de Boscherville*, voy. aussi pl. XCIV, fig. 3 et 6) et mieux exécutées (*Rochester*, pl. LXIV). Si l'on voit des exemples de griffes dans les premières années du douzième siècle, elles deviennent plus rares ensuite. Parmi les plus beaux profils de bases, nous devons signaler ceux de l'escalier extérieur situé près de la *cathédrale de Canterbury*, au nord (pl. CXLIV), des églises d'*Ouistreham*, du *Fresne-Camilly* (pl. CII), et de *Sainte-Trinité*, à Caen. Voici quelques exemples pris dans ce dernier édifice (fig. 220 à 226), et deux autres de la crypte de la *cathédrale de Bayeux* (fig. 227); ces derniers ont été placés en sous-œuvre sous les colonnes qui sont du onzième siècle.

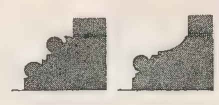


Fig. 227.

On a également introduit quelque ornementation dans les bases des points d'appui. A *Saint-Gabriel* (pl. LXXXI), on remarque des chevrons et des méandres adroitement disposés dans les moulures.

Après ce long examen des chapiteaux et des bases normands du douzième siècle, nous allons nous étendre sur les autres parties de l'ornementation de cette époque.

ARCATURES.

Déjà, au onzième siècle, l'emploi des arcatures est assez fréquent dans toutes les écoles d'art; mais, au douzième siècle, il est pour ainsi dire constant chez les Normands. Cette décoration est toujours prise dans l'épaisseur du mur et non appliquée par-dessus (c'est-à-dire que le devant de l'arc porte le nu supérieur du mur); elle est employée à l'intérieur et à l'extérieur des édifices. Citons, à l'intérieur, les arcatures des églises du *Petit-Quevilly* (pl. LXXXVIII), de *Norwich* (pl. XCI et XCII), etc. A l'extérieur des monuments, les arcatures jouent aussi un très grand rôle dans l'architecture : à *Ely* (fig. 228), les absidioles du transept de la façade en sont garnies; à l'étage supérieur elles s'enlacent entre elles, comme il arrive souvent à cette époque. La tour de l'église d'*Allemagne* (pl. CXXXV, fig. E) est une jolie application de ce système.

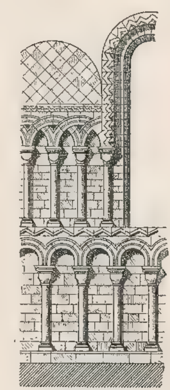


Fig. 228.

A la façade principale si luxueuse de la cathédrale d'*Ely* (pl. CXII), le nombre en est peut-être exagéré; mais dans d'autres circonstances, lorsqu'elles sont d'élégante proportion et discrètement employées sur des fonds unis, elles présentent véritablement un aspect des plus satisfaisants. Prenons, à l'appui de notre opinion, le clocher de *Douvres* (pl. CXLI) : au rez-de-chaussée, trois arcatures décorent une petite chapelle; au-dessus, au nombre de cinq, elles ont pour objet de rendre la tour plus svelte.

Les arcatures, à cette époque, ainsi que les arcades, sont presque toujours ornées de chapiteaux ou de cordons à la hauteur des naissances des arcs; il existe des exceptions à ce principe. Nous citerons les portes de *Mortain* (pl. CVII), de *Middle-Rasen*[1] (pl. CXXVII), de la

1. Voy. Britton, *Arch. ant.*

façade principale d'*Iffley*, du porche sud de *Malmesbury*. Signalons aussi l'intérieur de l'église de *Fontaine-Henry* (pl. CXV, fig. B); il est vrai qu'ici, à peine saillantes, elles ne sont pour ainsi dire qu'un tracé géométrique dont la simplicité n'appelait de support d'aucun genre. N'oublions pas de faire remarquer, en passant, le beau caractère des figures 1 et 2 de la même planche, dont les profils méplats valent ceux qu'on trouve dans l'architecture antique. Les bases et les impostes de la porte E participent de ce même caractère.

On vient de voir, par le clocher de Douvres et la façade d'Ely, que les fenêtres des monuments donnent facilement lieu à la présence d'arcatures, et l'on peut dire que presque toutes les églises normandes en possèdent. En voici deux exemples : l'église d'*Hérouville* (fig. 229) et Notre-Dame de *la Délivrande* (fig. 230); cette dernière travée, que nous avons dessinée avant

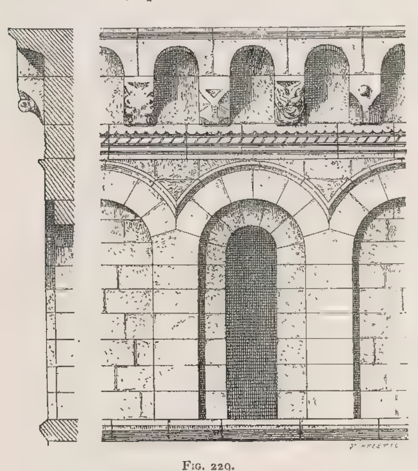


Fig. 229.

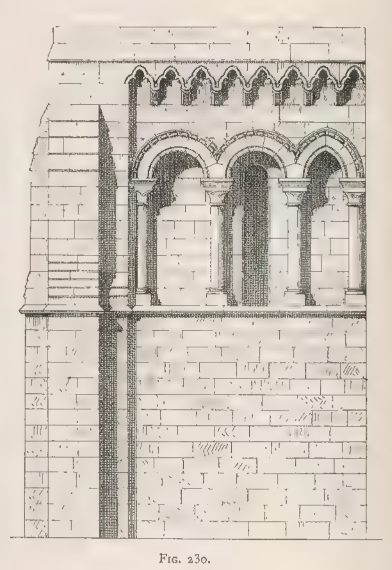


Fig. 230.

sa démolition, appartenait au chœur. Elle est conforme aux données générales du douzième siècle, mais ne doit remonter qu'au treizième siècle : l'ogive de droite, les arcatures trilobées de la corniche, les talus des contreforts, dont chaque assise porte plusieurs filets simulant plusieurs autres assises, et enfin le layage des parements qui était très fin, très serré et exécuté avec le plus grand soin, le cordon qui supporte les bases des arcatures et qui est muni d'un larmier, en sont pour nous des preuves évidentes.

ARCHIVOLTES.

Les archivoltes, au douzième siècle, jouent, par leur richesse, un rôle plus considérable encore qu'au onzième. Plus nombreuses aussi aux grandes baies qu'aux petites, elles sont accompagnées, d'une part, des éléments décoratifs que nous avons précédemment passés en revue; et, d'autre part, d'ornements nouveaux tels que palmettes, têtes plates, etc. Nous ne nous étendrons pas longuement sur cet intéressant sujet, facile à comprendre au moyen de nos gravures.

Au clocher de *Vienne* (fig. 231) on a reproduit les chevrons traditionnels. A cette époque, ils sont plus fréquents et plus méplats; le cordon extérieur est garni d'un petit zigzag assez refouillé et tel qu'il ne s'en faisait pas antérieurement. Au portail de *Saint-Gervais* de *Falaise,* mêmes chevrons; mais, dans le premier et le quatrième arc, on a sculpté des sortes de palmettes en relief dans le creux (fig. 232) d'un très beau caractère. Les archivoltes ont, enfin, parfois pour mission de former des arcs de décharge lorsque les arcades sont subdivisées, comme on le voit dans beaucoup de triforiums; nous avons donné (pl. LXV) deux détails de celui de *Rochester*. Par ce moyen, il est aisé de placer dans l'intérieur des tympans des appareils particuliers formant mosaïque, car la solidité est mieux assurée.

CLAVEAUX OU VOUSSOIRS.

Cet élément, dans l'architecture, n'est qu'un fragment de l'archivolte ou plutôt de l'arc. Nous risquons donc de nous répéter en ce qui est de sa description, mais nous ferons remarquer la variété qu'ont apportée les architectes à sa décoration. Ainsi, à *Ouistreham* (pl. CIX, fig. 3), les cinq rangs de claveaux de la porte sont occupés successivement, le rang intérieur, par des ornements végétaux en coquille; le second, par de fines moulures mêlées de perles; le troisième, par des losanges simples; le quatrième, par des losanges enlacés et le rang extérieur

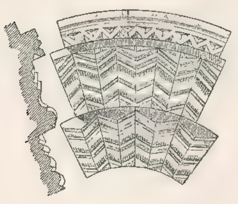


Fig. 231.

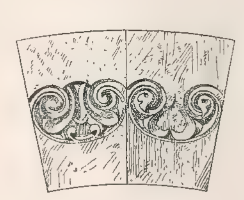


Fig. 232.



Fig. 233.

par de petits enroulements de feuillages. L'arc en segment de la baie (même planche, fig. 2) est gravé d'étoiles au nu du mur, ce qui fait valoir le relief des archivoltes qui le protègent. A *Évreux*, on retrouve employés dans les maçonneries du pignon du chœur, reconstruit au treizième siècle, quelques claveaux (fig. 233) qui ont dû appartenir à une église plus ancienne[1]; l'arc dont ils faisaient partie était composé de deux rangées de claveaux pentagones, enchevêtrés, comme il en a déjà été question dans notre étude du onzième siècle. Seulement, ceux-ci ont été gravés d'ornements méplats comme à *Engranville* (Calvados). Cotman[2] donne une porte de l'église *Sainte-Marie* de *Stourbridge*, près Cambridge, sur laquelle on remarque dans l'archivolte, à chaque claveau, une sorte de feuille bifurquée couronnée d'un bouton, semblable à celles qu'on voit au clocher de *Rosel* (Calvados) (pl. CXXXVI), ce qu'il est intéressant de constater pour corroborer le fait des rapports qui, au point de vue de l'art, existaient entre les deux pays. A *Saint-Georges de Boscherville*, le portail d'entrée est décoré d'un très joli rang de claveaux formés de demi-cercles enlacés, d'un dessin original, et d'une torsade sur l'angle; la sculpture

1. M. de Caumont croit qu'ils sont antérieurs au onzième siècle.
2. *Arch. Remains...*, vol. II, pl. XXIX.

en est bien dessinée et très fine d'exécution. Signalons, enfin, la richesse de la porte du clocher de *Northampton* (pl. CX) et de celle de l'église de *Barfreston* (pl. CXXXI), et retenons ceci, c'est que le principe toujours adopté pour l'ornementation des voussoirs veut que chaque motif corresponde à leur division, lors même qu'ils sont de largeur inégale et quelle que soit la complication du sujet.

TAILLOIRS. — MOULURES D'IMPOSTES. — CORDONS OU BANDEAUX.

Les tailloirs sont toujours pris dans une assise basse indépendante des chapiteaux; il n'y a d'exception à cette règle que pour les chapiteaux de très petite dimension. Le profil le plus simple se compose d'un chanfrein supportant un carré, puis le chanfrein devient cavet; entre les deux on place aussi une baguette. Quand, dans les monuments plus achevés, la sculpture intervient, on applique sur ces mêmes profils des ornements géométriques, tels qu'étoiles, chevrons, perles, zigzags, etc. Enfin, devenant plus riches encore, les tailloirs sont entièrement sculptés; nous renverrons aux très belles églises d'*Ouézy* (pl. CXVIII), de *Rots* (pl. XCVI), de *Putot* (pl. CXXX), où sont ajustés des rinceaux, des palmettes, des poissons, des animaux chimé-

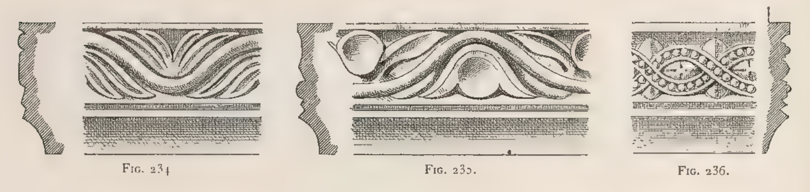


Fig. 234 Fig. 235. Fig. 236.

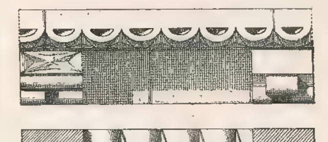
riques, etc. Quelquefois les tailloirs conservent leur forme générale carrée, et l'on y ajoute des chevrons ou d'autres ornements, comme on l'a fait à l'église de *Saint-Gabriel* (pl. LXXX).

Il est peu d'arcs, avons-nous dit, qui n'aient des moulures d'impostes; et nous confondons ici avec intention cet élément architectural avec les cordons ou bandeaux qui sont décorés de la même façon. De même ils sont un peu traités comme les tailloirs: à *Rochester*, on y voit des losanges, des billettes, des denticules posées sur l'angle; à *Dunfermline*, sont sculptés, dans le bandeau couronnant les arcatures des bas côtés, des feuillages dont la disposition est fort originale. Nous introduisons ici les figures 234, 235 et 236, représentant des bandeaux intéressants de l'église de *Bretteville-sur-Laize*.

LES CORNICHES.

Les corniches romanes normandes sont, comme beaucoup d'autres, composées d'une tablette, ou linteau, posée sur des corbeaux. Quelquefois, cependant, une simple tablette, sans supports, recouvre les murs; il en est ainsi à *Norwich*, monument cependant considérable et dont la face latérale est fort riche. Dans quelques cas, une frise sculptée au-dessous des murs vient la compléter. Cette disposition générale des corniches une fois admise, nous la voyons reproduite sous des formes très différentes. La plus simple est carrée : c'est une traverse avec chanfrein placée sur des corbeaux formant cavet ou ornés de sculptures plus ou moins bizarres;

les corniches de *Romsey* et de *Cerisy-la-Forêt* sont ainsi faites. Il existe dans l'Ile-de-France, à l'église de *Morienval* (Oise), une corniche (fig. 237) que, à son style, on croirait normande; c'est ce qui nous la fait intercaler ici; et cependant c'est la seule ainsi faite que nous connaissions. La tablette à godrons porte mal ou ne porte même pas sur les corbeaux; oserons-nous dire que,

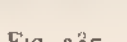


Fig. 237.

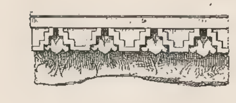


Fig. 238.

exécutés en Normandie, ces godrons eussent peut-être été interrompus au droit des corbeaux pour éviter cet inconvénient?

A *Jumièges*, les linteaux de la corniche de l'un des bâtiments de l'abbaye (pl. CXLV, fig. 1) sont refouillés par des ressauts carrés rappelant un fragment antique (fig. 238) qui existe à *Champlieu* (Seine). Il semble y avoir quelque chose de commun entre ces deux espèces de lambrequins.



Fig. 239.

Les linteaux des corniches affectent encore la forme d'arcatures plein cintre; nos planches LIX et LXI de *Winchester* et d'*Ely* en donnent des exemples. Cette forme se complique souvent de deux petits arcs dans un seul (clocher de *Vienne*, fig. 239), ou deux arcatures franchissant l'espace entre deux corbeaux (église de *Mézidon*, fig. 240). Enfin, l'arcature plein cintre devient ogivale comme à *Fresnay-Saint-Côme* (fig. 241) et trilobée comme à *Douvres* (pl. CXLI), ou à *la Délivrande* (fig. 230). Mais ces dernières dispositions appartiennent déjà au treizième siècle. Certaines corniches, avons-nous dit, sont complétées par une frise passant sous les corbeaux. A *Hérouville* (fig. 229) une torsade est ajustée dans les moulures; à *Mouen* (pl. CIII) et à *Saint-Contest* (pl. CXXXII) ce sont des écailles.

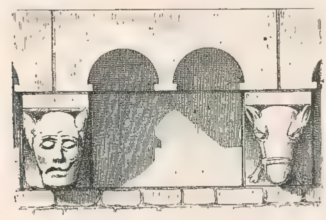


Fig. 240.

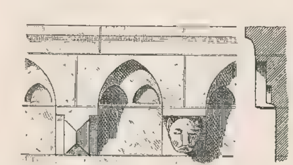


Fig. 241.

Signalons, enfin, la disposition remarquable de la corniche du clocher de *Colombiers-sur-Seulles* (pl. CXL). Sur chaque façade de ce clocher, la corniche, quoique toujours de même hauteur, est variée dans ses détails : les refouillements des linteaux sont carrés ou circulaires et ajustés différemment. Pour certaines personnes ce caprice serait une grande faute. Quant

à nous, nous ne l'avons aperçu qu'en dessinant la tour; nous avions eu avant, il est vrai, des impressions diverses et indéfinissables en observant séparément chacun des côtés; mais après nous en être rendu compte, le clocher, au lieu de nous déplaire, ne nous en a paru que moins monotone et plus intéressant, disons-le, plus beau. Les corniches latérales de la Maison-Carrée de Nîmes ne sont-elles pas très différentes aussi? Mais c'est peut-être là une hérésie en architecture. Nous reviendrons sur cette pensée au chapitre de la *Symétrie*.

CORBEAUX.

Les corbeaux qui supportent la tablette des corniches sont formés de moulures ou sculptés. Nous n'entreprendrons pas d'en décrire toutes les formes et tous les ornements qui, sont variés à l'infini. On en voit à peu près sur tous les monuments. Nous en avons réuni un certain nombre sur notre planche CLVI et nous avons donné quelques détails sur la planche CLVII. Il en est beaucoup qui expriment des vices, beaucoup sont absolument des œuvres de fantaisie traitées selon le goût de l'auteur. Nous en avons dessiné de très remarquables à l'église du *Saint-Sépulcre de Northampton.* Les premières figures de la planche LVI représentent des musiciens dont le dessin est des plus énergiques, et où l'on reconnaît fort bien les instruments suivants : l'accordéon, la guitare, la guimbarde, le violon, la cornemuse et la flûte de Pan. Ce qui contribue à donner à ces personnages une grande expression, c'est que la pierre est évidée très profondément à l'endroit des yeux et de la bouche, de sorte que ces vides paraissent d'un noir absolu et produisent un effet extraordinaire. Ces corbeaux ne nous semblent pas antérieurs à la fin du douzième siècle.

IMBRICATIONS.

Non seulement, pendant la seconde période romane, on continue l'emploi des imbrications, mais on augmente leur variété. Les architectes se plaisent à garnir de cet ornement le fond des arcatures, comme pour en détacher les colonnettes et archivoltes d'encadrement. A *Ely* (pl. CXII) et à *Ouistreham* (pl. CIX), sur les façades principales, on voit une application de ce système. A l'église de *Thaon* (pl. LXVIII) des imbrications en forme de damier recouvrent le sommet du mur latéral de la nef, le fond des arcatures aussi bien que les parties environnantes et la face des corbeaux; il y a peut-être là un excès qui tend à amener de la confusion dans les lignes architectoniques. Il existe de beaux exemples de ce genre d'ornementation dans des portes d'églises. A *Amblie* (pl. CXVI, fig. 1), on remarque dans le tympan de petits arcs superposés, garnis de perles, qui sont peut-être dus au souvenir de quelque monument gallo-romain. N'oublions pas non plus les portes de *Teignmouth* (pl. CXXVI), d'*Hérouville* et de *Sandwich* (pl. CXXIX, fig. 3 et 4), où se jouent heureusement des étoiles et des galons perlés et enroulés.

ENTRELACS.

Les plus anciens entrelacs que nous connaissions en Angleterre sont ceux qu'on retrouve sur les monuments ou les manuscrits dits celtiques, et desquels nous avons parlé dans notre chapitre Ier. Depuis cette époque jusqu'au treizième siècle, ce genre d'ornement n'a pas cessé d'être employé des deux côtés de la Manche. Les productions de Byzance venues par le sud

ne furent pas étrangères non plus à cet usage, qui répondait parfaitement d'ailleurs au génie normand, si bien disposé pour les combinaisons de la géométrie. Dans l'architecture du douzième siècle, les entrelacs sont donc employés comme au onzième, et plus fréquemment encore. Les parties des monuments les plus ornées étant les chapiteaux et les portes, c'est là que nous prendrons nos exemples : la planche CLII montre des chapiteaux de *Sainte-Trinité de Caen* et d'autres édifices sur lesquels des entrelacs sont réunis à des motifs de godrons et de feuillages; il en est de même de la planche CLIII (fig. 10) de *Saint-Taurin d'Évreux*, et (fig. 11) de l'église *Saint-Hildevert de Gournay;* on sera frappé ici (qu'on nous permette cette diversion pendant que nous avons les yeux sur cette dernière planche) de l'esprit particulier qui domine dans ces compositions : on semble avoir cherché à ne jamais placer près les uns des autres des ornements de même nature; il y a un véritable parti pris de contrarier les motifs voisins; ainsi, ceux qui couronnent les parties carrées des piliers, plus géométriques et formées de nattes, de stries, de chevrons, d'imbrications, etc., sont comme des fonds courants ayant pour objet de faire ressortir les chapiteaux variés des colonnes pour lesquels on a choisi, au contraire, des sujets principaux exprimant un tout bien complet. Aussi, malgré ce qu'il reste encore d'un peu rude dans cette œuvre, devons-nous rendre justice aux principes raisonnés qu'elle contient.

TÊTES PLATES.

Quelle est l'origine de cet ornement, qu'on peut dire singulier, et qu'on rencontre si souvent, au douzième siècle, dans les édifices normands ? Il ne vient pas de Byzance. Au contraire, sans parler des têtes d'animaux qui servent d'amortissements à tant d'objets, ou qui serrent dans leur gueule des poutres ou des colonnes, nous voyons dans les ornements celtiques beaucoup d'animaux, enlacés avec d'autres qu'ils dévorent, ou mordant leur propre queue : n'ont-ils pas eu une influence sur la décoration dont il s'agit? Il n'y a pas loin, en effet, de cette invention toute



FIG. 242.



FIG. 243.



FIG. 244.



FIG. 245.

septentrionale à celle de ces têtes mordant des tores d'archivoltes. Chacune d'elles, on l'observera, occupe toujours un seul claveau. Ce genre d'ornement avait-il quelque signification? Nous ne sachions pas que cette question ait été discutée quelque part. Il est des têtes plates de plusieurs sortes. Quelquefois, c'est la même qui se répète sur chaque voussoir, comme à l'église de *Barton* (pl. CXVII, fig. 4) : c'est rare; d'autres fois, elles sont très variées; l'état rudimentaire de cet ornement qui n'est, on peut dire, à Barton, qu'un bossage, se voit au clocher de Luc (fig. 242); il est cependant moins ancien que beaucoup d'autres. Viennent ensuite une sorte de bec d'oiseau (fig. 243, église de Serquigny), puis des têtes de loup (fig. 244, au musée de Rouen), et enfin des têtes humaines (fig. 245) quelquefois couronnées. Les exemples les plus riches que nous puissions citer parmi ces divers agencements, à cause de la puissance d'imagination et de l'adresse des sculpteurs, sont certainement les belles et grandes archivoltes de la nef de la cathédrale

de Bayeux (pl. CLVIII à CLXV). Ce que l'on doit encore remarquer ici, ainsi que dans toute l'architecture normande, c'est le grand caractère conventionnel et monumental qui préside toujours à toutes les formes employées; ce qu'on appelle réalisme n'était pas même connu de nom.

FRISES.

Les monuments du onzième siècle sont, comme on sait, d'une grande simplicité décorative. Ce n'est qu'au douzième qu'apparaissent ces frises dont nous avons déjà parlé à propos des corniches de couronnement des édifices. On arrive, à cette époque, à en ajouter sous les bandeaux qui divisent les étages à l'intérieur des nefs. A *Mouen* (pl. CIII) il en existe sur la façade principale, au-dessus de la porte d'entrée; à *Ouistreham* (pl. LXXIX), sous le cordon du triforium; à *Saint-Gabriel* (pl. LXXX et LXXXI), il y en a à chaque étage. Les ornements qui remplissent ces frises sont des palmettes, des écailles, des cercles enlacés réunis par des fleurons, etc. Sur la figure 246, qui représente un fragment du triforium de l'ancienne église *Saint-Pierre* à Caen, déposé au musée des antiquaires, on voit une de ces frises presque identique à celles des nefs des églises d'*Ouistreham* et de *Sainte-Trinité*, à Caen. La figure 247 représente une autre frise de l'*Abbaye de Fécamp* faisant partie d'un bas-relief placé dans l'une des chapelles du sud. Elle nous semble appartenir à l'école voisine du Beauvoisis; si nous l'avons donnée, c'est pour montrer comment, à peu près à la même époque, et à des distances cependant très rapprochées, les sculpteurs comprenaient l'art différemment.

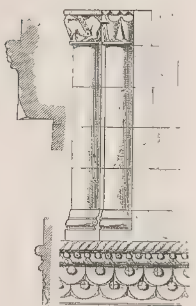


Fig. 246.

Fig. 247.

II

DES TERRES CUITES

La décoration des couvertures d'édifices joue un certain rôle dans l'aspect des façades latérales. Comme partout, on employait la tuile pour couvrir les monuments normands. Nous croyons que, à cette époque, cette tuile était généralement creuse ou à rebords, et non plate comme un siècle plus tard, certains usages romains dominant encore; nous avons recueilli dans les fouilles de la cathédrale de Séez, en 1881, une antéfixe en terre cuite (fig. 248-249) semblable, comme forme générale, aux antéfixes antiques, à l'exception de la décoration qui consiste en une tête de forme allongée, d'un assez mauvais dessin, et surmontée d'une petite

croix grecque[1]. Cet exemple, peut-être unique, nous démontre que la tuile à rebords était encore en usage à cette époque en Normandie.

Les faîtages étaient ornés aussi de crêtes en terre cuite. Il existe des fragments de ce genre au musée de Rouen (fig. 250). Cette crête est composée de demi-cercles entrelacés; nous la

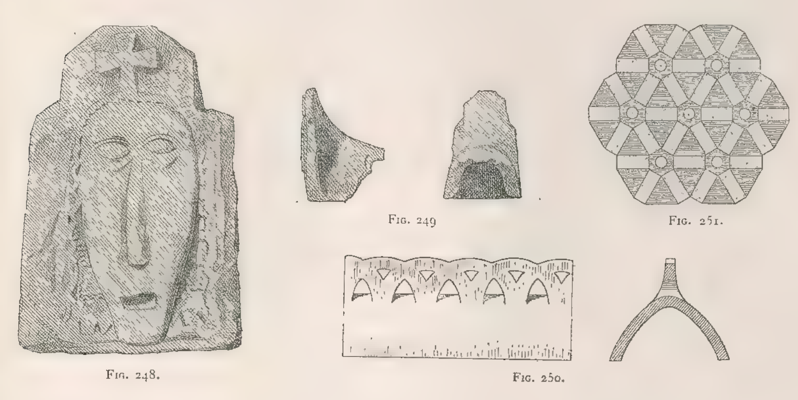


Fig. 249 Fig. 251. Fig. 248. Fig. 250.

croyons un peu plus récente que l'antéfixe ci-dessus, mais nous n'avons pu malheureusement en connaître la provenance.

Dans le même musée, on remarque encore une mosaïque de parement en terre cuite (fig. 251) du douzième siècle, provenant de l'*Abbaye de Saint-Ouen.*

III

DES BAS-RELIEFS. — ORNEMENTS INSPIRÉS DU RÈGNE ANIMAL

Nous avons dit, au chapitre 1er de la troisième partie, que l'art normand avait subi l'influence de celui de la Scandinavie, lequel a sa source en Orient. C'est ici le cas de revenir sur ce fait et de voir comment, d'après l'histoire, il a pu se produire. Nous lisons dans l'*Art Russe*, de Viollet-le-Duc, que, bien avant le treizième siècle, la Russie avait été puiser directement à ces sources, sans recourir à l'intermédiaire de Byzance, et qu'elle a reçu de première main des traditions orientales d'une grande valeur, et cela par une voie qui est encore à peu près fermée de nos jours.

« Il ne faut pas oublier, d'ailleurs[2], dit-il, que les grandes migrations aryennes, qui s'étaient, à l'origine, portées au sud dans l'Hindoustan, tendirent de plus en plus à incliner vers l'ouest, lorsque les contrées méridionales furent successivement occupées par elles.

« Après l'Inde, la Perse, puis la Médie, l'Asie Mineure, la Grèce, furent envahies par la race aryenne. Trouvant au sud les pays occupés et le barrage de la mer Caspienne, les derniers émigrants passèrent au nord de cette mer, s'établirent dans la Circassie et sur le Caucase, traver-

1. Elle est déposée dans le petit musée que nous avons fondé dans le chantier de la cathédrale.
2. Page 6.

sèrent le Don et se répandirent dans le nord de l'Europe; les derniers occupèrent la Scandinavie et les bords de la Baltique. Mais, pendant bien des siècles, cette voie, frayée à travers les rampes méridionales de l'Oural, dut rester ouverte et familière aux dernières migrations des tribus aryennes, et c'est ainsi que celles-ci purent subir pendant des siècles les influences de l'extrême Orient.

« Le dernier torrent aryen, en passant entre les rampes méridionales de l'Oural et la mer Caspienne, avait laissé à sa droite, le long des contrées occidentales de l'Oural, les races finnoises qui occupaient probablement ces territoires, et, s'avançant droit devant lui, avait envahi la vieille Russie, la Lithuanie, la Livonie, puis enfin le Danemark et la Suède. Et sur cette zone on trouve la trace caractérisée d'un art dont les origines sont tout orientales.

« Que ces populations aient été demander à Byzance des artistes, des objets de luxe, des étoffes, cela n'est pas douteux.

« Elles étaient voisines de la capitale de l'empire qu'elles firent trembler souvent; tantôt ennemies, tantôt alliées de la cour de Byzance, elles tiraient de cette double situation des avantages qui se traduisaient par des présents ou des sommes considérables.

« Le goût de l'art byzantin pénétrait ainsi chez les Russes; mais il n'étouffait pas ces germes empruntés à la source orientale qui restaient vivaces et dont on suit les influences jusqu'à nos jours. »

Mais quelles traces existent aujourd'hui de ce mouvement de civilisation?

« Le développement de la navigation d'une part, continue M. Viollet-le-Duc[1], et certainement une modification climatérique des contrées centrales de l'Asie, firent abandonner les voies de terre suivies depuis l'antiquité jusqu'au quinzième siècle, et qui mettaient en communication l'extrême Orient avec les contrées situées à l'ouest du Volga.

« . . . Des déserts de sable mouvant ont pu ensevelir des cités, des forêts, combler des lits de rivière et changer des contrées habitées et fertiles en steppes à peine parcourus par des nomades...

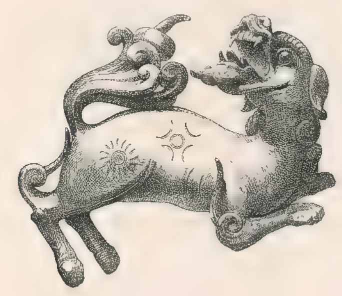
« . . . Les Scandinaves[2], arrivés tard au nord de l'Europe, établis d'abord sur les rivages de la Baltique, de la mer du Nord, puis sur le sol du Danemark actuel, de l'Islande, de la Normandie, et enfin de l'Angleterre, ont laissé des traces de ces premières occupations, traces qui ont leur physionomie caractérisée, que l'on retrouve également sur les monuments les plus anciens de la Russie, et que l'on ne saurait confondre avec les influences germaniques, non plus qu'avec les éléments turcs et grecs byzantins. »

Il n'est guère possible de douter de l'exactitude de ces faits, quand on considère le caractère des animaux sculptés dans les tympans de la nef de la cathédrale de Bayeux, qui doivent être inspirés directement d'ivoires ou de mille autres objets quelconques venus des Indes. Qu'on jette un coup d'œil sur nos planches CLVIII, CLIX, CLX et CLXI, et qu'on veuille bien comparer lesdits animaux avec nos figures 252 et 253, dessinées, la première, d'après un monstre placé sur le couvercle d'un brûle-parfums ancien, en bronze, qui nous appartient, et l'autre d'après un objet de même nature[3]. Peut-être ceux-ci ne remontent-ils pas au douzième siècle; mais il en est de semblables de cette époque et d'une époque antérieure. N'est-il pas évident que tous ces animaux ont entre eux une analogie surprenante au point de vue de la conception et de l'expression et qu'ils doivent avoir une origine commune?

1. Page 5.
2. Page 26.
3. Appartenant à M. Brossé, dessinateur.

Sur la planche CLVIII est un lion ailé, dont le corps est comme envelpopé par un rinceau émanant de sa propre queue et se bifurquant vers la moitié de sa longueur. Sur la planche CLIX, on voit deux animaux semblables, à deux pattes, adossés et enlacés, dont le corps se termine par deux têtes, mordant le monstre même auquel elles appartiennent. Sur la planche CLX est sculpté un lion autour duquel est enroulé un serpent terminé par deux têtes opposées. Au-dessus, se trouve un griffon à tête d'aigle, dont la queue s'épanouit en feuillage. Enfin, sur la planche CLXI est un lion surmonté d'une sorte d'aigle; ces deux animaux se terminent par des rinceaux : l'oiseau n'a qu'une seule patte, qui est énorme et qui saisit une tête de fantaisie.

Dans quelques petites églises normandes on voit, sur les linteaux des portes, des animaux affrontés, séparés par des têtes ou des végétations, et dont les queues enroulées sont disposées pour remplir convenablement les fonds des bas-reliefs (voir *Authie*, *Marigny*, pl. CXXIII), ou



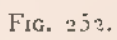


Fig. 252.



Fig. 253.

bien encore ils sont séparés par un agneau pascal (porte de l'église de *Pen*, pl. CXXVI).

Revenons à la cathédrale de Bayeux. Nous ne pensons pas, à cause même de son origine, que l'on puisse trouver une signification bien précise à l'ornementation des tympans que nous avons décrits, qui est toute de fantaisie et qui appartient à des nations païennes comme à des souvenirs indiens et celtiques. Il n'en sera pas de même, au contraire, des tympans voisins où sont disposés des personnages chrétiens dont le rôle est parfaitement défini et qui, eux, de style byzantin, sont arrivés là par le midi de l'Europe. C'est ce que nous examinerons au chapitre de la statuaire. Celle-ci, toute symbolique et fort peu employée d'ailleurs par les Normands à cette époque, ne naît guère que sous l'inspiration du christianisme.

Le lion est souvent employé dans cette ornementation, qu'il soit un simple ornement, ou parfois un symbole, celui de la vigilance et de la fidélité; il est considéré aussi, dans certains cas, comme l'emblème de la justice. Les plus anciens lions que nous connaissions sont ceux de la porte de l'église d'*Esquay-sur-Seulles* (pl. XL) (onzième siècle); il est difficile de voir des tracés plus sommaires, et, on peut le dire, plus défectueux; ce qu'il faut voir ici, c'est le caractère vraiment lapidaire qui a été surtout observé. Il existait aussi un lion sur la façade de l'église de *Bény-sur-Mer*, détruite il y a quelques années, et dont voici (fig. 254) un dessin que nous avions relevé avant la démolition. Une grande partie de ce pignon, dont la maçonnerie était appareillée en arête de poisson, devait dater du onzième siècle, la porte avait été reconstruite à la fin du douzième; mais la pierre sur laquelle était gravée ce lion, quoique faisant partie du jambage gauche de cette porte, appartenait certainement à l'église primitive. Y avait-il un animal sem-

blable du côté droit? Le premier n'avait-il pas été déplacé, sa faible hauteur au-dessus du sol pouvant le faire supposer? Qu'était ce tracé quadrangulaire qu'on remarque devant le lion? Nous ne pouvons répondre à toutes ces questions. Faisons remarquer seulement la façon toute particulière dont l'animal est traité, et il faut dire, qu'au point de vue de l'art, il est d'une simplicité absolument primitive et qui devra grandement étonner les sculpteurs.

A *Cambes* (pl. XL, fig. A), il existe, sur le linteau de la petite porte bouchée, au sud, un bas-relief d'une facture très sauvage qui représente probablement Daniel dans la fosse aux lions. Parlons enfin d'un lion en ronde-bosse (fig. 255), du douzième siècle, couronnant le pignon du chevet de l'église de *Courcy* et que nous reproduisons d'après le dessin qu'en donne M. de Cau-

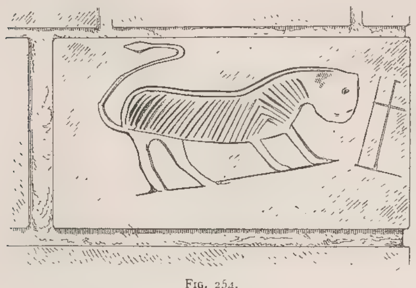


Fig. 254.



Fig. 255.

mont dans sa *Statistique monumentale du Calvados,* vol. II. Il regarde vers l'est; son dos et son cou sont ornées de dents de scie et d'imbrications.

Autant nos monuments normands sont pauvres de sculptures, autant ceux de la Lombardie en sont ornés. La façade principale de *Saint-Michel-de-Pavie* est divisée dans sa hauteur par un certain nombre de bandes entièrement couvertes de personnages et d'animaux dont la signification est peu connue. Cette décoration, du douzième siècle, a dû rester à peu près ignorée des architectes normands qui, d'ailleurs, n'avaient pas à leur service de mains expérimentées pour entreprendre pareil travail. Ce qui ne veut pas dire que les œuvres lombardes soient elles-mêmes irréprochables au point de vue de la beauté des formes. Il n'y avait plus, d'ailleurs, comme au onzième siècle, de courant artistique établi entre les deux pays; aussi l'Italie du Nord n'a-t-elle eu aucune action sur l'art normand.

IV

DES CROIX

On a beaucoup employé les croix dans les églises des onzième et douzième siècles, et de plusieurs manières. Nous en voyons au sommet des pignons des édifices, à l'extérieur et dans l'intérieur des monuments (ces dernières sont souvent des croix de consécration), sur les bords des chemins, pour rappeler quelque fait particulier, ou enfin dans des sépultures. On en trouve

peu dans les tympans des portes. Nous ne connaissons que celle de l'église de *Totenhill* (Norfolk), qui est enveloppée d'une torsade dessinant au-dessous une sorte de faux linteau [1].

Nous présentons deux exemples de croix de pignon : le premier (fig. 256) vient de l'église *Sainte-Trinité de Caen*, et est placé actuellement dans l'ancienne église *Saint-Gille*, servant de

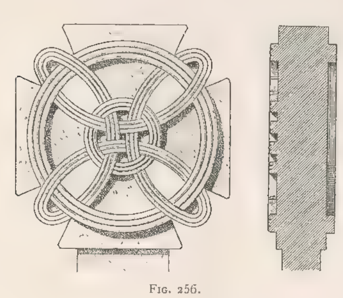


Fig. 256.

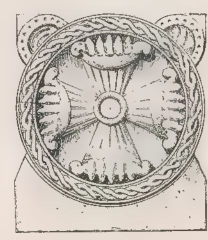


Fig. 257.

magasin; la seconde (fig. 257) a été retrouvée dans des fouilles pratiquées à l'église *Saint-Pierre*, de la même ville. On voit combien peu elles sont découpées et le soin qu'on a pris de laisser à la pierre toute sa solidité.

Parmi les croix de consécration, citons celles, très primitives, de *Saint-Germain-de-la-Lieue*

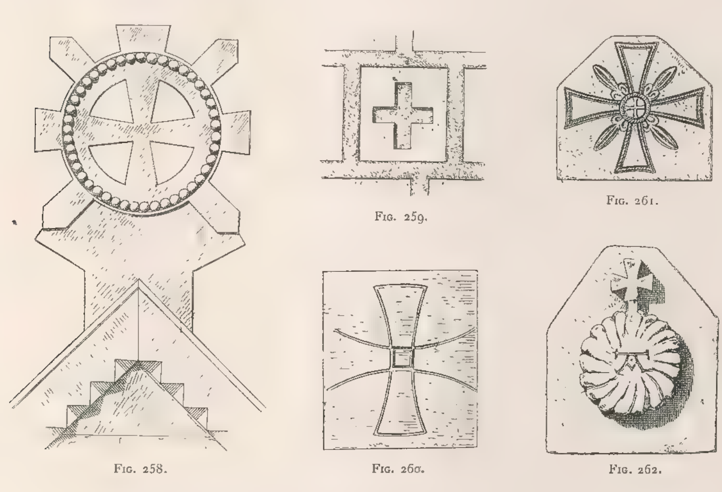


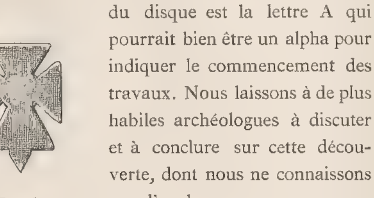
Fig. 258. Fig. 259. Fig. 260. Fig. 261. Fig. 262.

(fig. 259). Il existe d'autres croix à *Séez*, au musée de la cathédrale (fig. 260), à *Evreux* (fig. 261), à la porte latérale de l'église de *Tamerville* (pl. CXIII, fig. B), etc., qui remontent probablement au onzième siècle.

Celle que nous avons recueillie dans les fouilles faites à la cathédrale de Séez, en 1882, sous la chapelle de la Vierge, qui avait été bâtie au treizième siècle, présente un intérêt tout particuier.

1. Cotman. *Architectural antiquities of Norfolk*, Pl. XLIII, Vol. I, série 2.

Placée dans l'intérieur de la chapelle, près de l'un des murs de fondation, à une profondeur d'environ deux mètres, elle se fit voir à la suite d'un éboulement des terres qu'on fouillait; elle paraît remonter au douzième siècle, et avoir été réemployée lors de la construction de la chapelle; quelques précautions semblaient, en effet, avoir été prises pour éviter qu'elle fût brisée, entourée qu'elle était de légères maçonneries. Avec cet objet roula dans la fouille une petite statuette de Sainte Vierge avec l'Enfant, grossièrement taillée, en tuffau comme la croix, restée inachevée, et paraissant remonter au treizième siècle. Un disque bouché et godronné (fig. 262) est surmonté d'une petite croix à quatre branches égales sur une hampe; au centre du disque est la lettre A qui pourrait bien être un alpha pour indiquer le commencement des travaux. Nous laissons à de plus habiles archéologues à discuter et à conclure sur cette découverte, dont nous ne connaissons pas d'analogue.



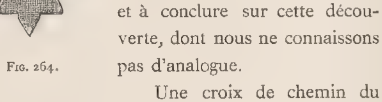


Fig. 263.

Fig. 264.

Une croix de chemin du douzième siècle est encore debout, non loin de l'église de *Grisy*, canton de Coulibeuf (Calvados). M. de Caumont la donne dans sa *Statistique monumentale* (vol. 2). En voici un dessin (fig. 263). Ornée seulement d'étoiles en imbrication et de quatre colonnettes engagées, elle est cependant d'une grande richesse.[1]

On retrouve enfin des croix de plomb dans des sépultures des onzième et douzième siècles. En voici une (fig. 264), empruntée à la collection de croix qu'on conserve dans le musée de Rouen, elle vient des environs de *Dieppe*.

V

DES INSCRIPTIONS.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici un cours de paléographie murale, mais de dire un mot de quelques rares inscriptions qu'on retrouve dans les édifices normands. La question des dates et la forme des caractères est pour nous très importante, malheureusement l'abondance des documents nous fait défaut.

La paléographie murale diffère de la paléographie manuscrite, dit M. de Caumont, en ce que l'on a presque constamment employé les lettres capitales pour les inscriptions murales, et qu'elles ont toujours eu des proportions comparativement assez grandes, tandis que la paléographie manuscrite embrasse l'étude de tous les genres d'écriture : *capitale* (majuscules), *onciale*

1. Nous craignons de voir ce rare et précieux monument ainsi exposé aux hasards de la voie publique: comment s'est-il ainsi conservé jusqu'à nos jours? D'un autre côté, n'est-il pas plus intéressant de voir les objets d'art sur le lieu même auxquels ils sont destinés? Aussi serait-il possible de la reculer encore d'un mètre ou deux dans le champ où elle est située.

(majuscules à contours arrondis), *cursive* (faite rapidement), *mixte* (mélangée de capitales et de formes onciales), etc., etc.

A partir du septième siècle, chaque ligne d'une inscription est comprise entre deux raies horizontales tracées dans la pierre, et dont l'écartement détermine à peu près la hauteur des lettres. Il est difficile, avant le treizième siècle, de fixer l'âge d'une inscription murale, et de déterminer si elle est du dixième, du onzième ou du douzième siècle. Elles sont en général faciles à lire. M. de Caumont[1] donne un alphabet des lettres employées au onzième siècle, que voici (fig. 265). Au douzième quelques lettres se modifient ; à mesure que l'on approche du treizième, elles se resserrent, s'allongent de bas en haut. Dans l'*H* et l'*N*, le second jambage descend au-dessous de la ligne et se termine par un crochet ; l'*U* semble formé d'un *I* et d'un *S* ; le *T* prend la

Fig. 265.

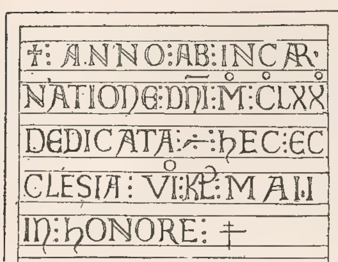


Fig. 266.

Fig. 267.

forme d'un *C* surmonté d'une barre horizontale. Déjà nous avons mis sous les yeux des lecteurs un exemple très précieux d'une inscription du septième siècle, et qui est peut-être la plus ancienne de toute la Normandie, placée sur le clocher de l'église de *Vieux-Pont-en-Auge* (Calvados) (voy. fig. 10, p. 50). Elle a une importance considérable. Bien qu'elle ne porte pas la date de l'année où elle a été faite, on peut déduire de cette mention que *Rainold naquit de la race franque*, que la Neustrie était alors séparée de l'Austrasie, et que, par conséquent, l'inscription est mérovingienne. Nous avons fait estamper et photographier cette inscription, dont la reproduction est donc de la plus grande exactitude.

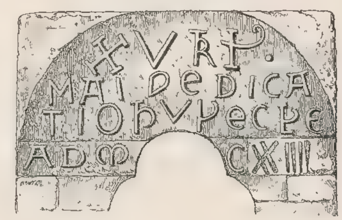


Fig. 268.

Dans l'église d'*Osmoy* (Seine-Inférieure) on lit l'inscription (fig. 266), de l'an 1170[2].

Nous avons relevé aussi dans l'église de *Bures*, non loin de celle d'Osmoy, une inscription (fig. 267), qui date de 1168, et qui a été replacée dans le chœur (côté du nord, reconstruit au quinzième siècle. On voit que les caractères employés sont très sensiblement les mêmes que dans le précédent exemple.

1. *Abécédaire d'Archéologie*, vol. I, p. 372.
2. *Ibid.*, p. 374.

En construisant la façade de l'église de *Secqueville-en-Bessin,* du quinzième siècle, on a employé sur l'un des contreforts les débris d'une pierre tumulaire évidemment antérieure au monument et dont il ne reste que quelques lettres sans grand intérêt.

A l'église de *Castor* (Northamptonshire), on voit sur le linteau d'une petite porte l'inscription (fig. 268) dont voici la traduction : *Le 5 des calendes de mai* (27 avril), *dédicace de cette église, l'an du Seigneur* 1114 (ou 1124). La date de l'année a été rapportée dans la pierre comme si elle était le résultat d'une restauration ; mais elle paraît avoir été copiée exactement.

Nous avons déjà cité l'église de *Surrain* (pl .XLI). Sur une petite porte au sud de la nef de cet édifice se trouvent gravées de curieuses inscriptions, très lisibles, qui doivent dater du onzième siècle.

Enfin nous avons remarqué sur des chapiteaux des fragments d'inscriptions, l'une sur un tailloir du bas côté sud du chœur de l'abbaye de *Bernay* (Eure) (pl. CLIII, fig. 12), et une autre sur un chapiteau de la petite église de *Biéville* (Calvados), dont nous avons donné un dessin à la planche CI.

C'est ici le lieu de faire connaître que les *marques* d'ouvriers, si nombreuses en quelques pays, sur les bords du Rhin, par exemple, et employées très communément aux époques suivantes, n'ont pas été en usage en Normandie ni en Angleterre ; du moins n'en avons-nous pas rencontré appartenant aux onzième et douzième siècles.



CHAPITRE VIII

DE LA SYMETRIE AUX ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES



La symétrie, telle qu'on l'entend aujourd'hui, signifie la correspondance, la similitude de parties opposées, la reproduction exacte, à la gauche d'un axe, de ce qui est à droite. On en fait ordinairement l'une des conditions de la beauté. Cependant « c'est là une opération tellement banale et insignifiante, dit Viollet-le-Duc, que les Grecs n'ont pas même eu l'idée de la définir; c'est une opération mécanique où l'intelligence n'entre pour rien, n'a aucun rapport avec l'art ». Chez les Grecs ce mot avait une autre signification: c'étaient les justes rapports entre les mesures, l'harmonie, la pondération, les rapports modérés, calculés en vue d'un résultat satisfaisant pour les yeux et pour l'esprit. Pendant l'époque romane, les architectes de l'Occident n'ont certainement pas traité les œuvres d'art avec la même perfection dans le sens dont il s'agit; ils ne paraissent pas avoir été aussi loin dans cette voie que les Grecs. Nous pouvons même dire que les résultats, quoique souvent heureux chez les Normands, font voir qu'ils ont agi plutôt de sentiment que par des calculs géométriques : nous ne saurions trouver dans leurs œuvres ce travail mathématique que décrit Viollet-le-Duc quand il analyse les monuments du treizième siècle.

Nous prendrons cependant, dans le présent chapitre, la symétrie au premier point de vue, qui nous semble présenter aussi un réel intérêt.

Si la symétrie est en général absente de l'ensemble des créations minérales, on y rencontre néanmoins parfois des figures régulières et symétriques, comme celles des cristaux. Dans les deux autres règnes, où cependant l'individu est accentué, la symétrie est aussi un principe général; mais, lorsque la nature crée un objet en voulant se conformer à ce principe, cet objet n'est pas mathématiquement symétrique, c'est-à-dire, par exemple, que les deux côtés d'une feuille, symétriques en apparence, ne sont pas absolument semblables, non plus que le corps d'un animal ou les deux côtés d'un visage humain, quels qu'ils soient; ne serait-ce pas là, après tout, une loi nécessaire? Symétrie veut dire *régularité*, *uniformité*. Si l'on prend le mot dans ce sens, cette dernière définition, prise à la lettre, ne paraît pas devoir ajouter toujours à la beauté d'un objet naturel ou d'un objet d'art. « L'ennui naquit un jour de l'uniformité, » a dit le poète. C'est ainsi que nous exposions jadis nos idées à ce sujet dans notre *Flore ornementale*.

La symétrie générale est indispensable chez la plupart des animaux qui agissent : les jambes de devant d'un cheval, comme celles de derrière, prises par paires, doivent être construites

de même et avoir le même volume, sous peine de voir leurs fonctions entravées. Il n'en est pas ainsi des œuvres tenant au sol ou de celles qui sont complètement privées de vie, comme les œuvres d'art. C'est même l'un des caractères de leur essence.

Les plans des anciennes églises romanes sont généralement symétriques; mais, de même que les feuilles des arbres, ils varient dans leurs détails, et les deux parties séparées par l'axe principal ne pourraient s'adapter exactement l'une sur l'autre. Cette irrégularité peut être due à deux raisons : à l'inhabileté des constructeurs d'une part, ce qui alors devient une faute, ou d'autre part, à la volonté de faire ainsi, ce qui n'est nullement condamnable.

Retournons aux plans de *Saint-Michel* de Pavie et de *Saint-Ambroise* de Milan, que nous avons donnés figures 17 et 41, si voisins et cependant si différents d'expression, puisqu'ils émanent chacun d'artistes non contemporains. Dans le plan de *Saint-Ambroise,* la façade principale n'est pas normale à l'axe longitudinal de l'église; l'absidiole droite, plus large que l'autre, s'incline vers la grande abside. A *Saint-Michel*, moins ancien cependant, les irrégularités sont bien plus flagrantes : aucune mesure ne se reproduit symétriquement. Quelles raisons peuvent être cause d'une semblable irrégularité? Erreur d'exécution, dira-t-on aussitôt, et la question paraîtra ainsi résolue. A ce point de vue, à coup sûr, ce plan est l'un des plus irréguliers et des plus médiocres qui existent; mais ce manque de symétrie absolue dans le tracé horizontal s'accorde-t-il avec le mérite incontestable du tracé des élévations? Celui qui a su produire en même temps le remarquable agencement de l'architecture verticale, et se faire obéir des ouvriers, a-t-il pu être aussi malheureux quand il a fallu dessiner le plan sur le sol? La mauvaise forme du point de départ ne devait-elle pas et n'a-t-elle pas dû créer les plus grandes difficultés pour l'établissement ultérieur des arcs et des voûtes? Ne voyons-nous pas, d'un autre côté, ce système irrégulier reproduit plus ou moins complètement partout ailleurs dans d'autres monuments et pendant des siècles? N'eût-il pas été plus simple et plus aisé, en un mot, à de pareilles intelligences, de reporter mécaniquement à gauche telle mesure de droite, ou réciproquement? Donne-t-on sans le vouloir, à un bas côté, un quart de plus de largeur qu'à l'autre? Est-ce là le résultat d'une mesure mal prise? Ce n'est pas probable. Il serait plus exact alors de dire que l'on n'en a pris aucune. Mais, cependant, quand il a fallu établir sur de pareils points d'appui toutes les parties supérieures, et l'on savait bien à l'avance qu'il faudrait en venir là, on a dû tracer, à l'avance aussi, les arcs correspondants à ces points d'appui, afin qu'ils répondissent aux nécessités imposées par le point de départ. Comment ce talent, qui consiste à chercher, à trouver, à tracer et à mettre à exécution des proportions satisfaisantes dans les façades et les coupes, s'est-il trouvé absent le premier jour, quand il s'est agi du *plan par terre*, et présent pour le reste? Est-ce négligence, indifférence de la part des auteurs? On ne leur refuse pas cependant la qualité d'artistes, qui veut dire enthousiastes, et ne permet pas cette supposition. Comment alors trancher la question? Nous croyons que, en principe, la *régularité absolue n'entrait pas dans le programme* que s'étaient posé les architectes; car elle est la chose la plus facile à obtenir dans tous les temps quand on la cherche. Est-ce à dire qu'il ne se rencontre jamais de maladresses véritables dans ces constructions anciennes? Certes non.

Voici l'édifice le plus imparfait peut-être par son tracé qu'on ait jamais exécuté et qui semblerait condamner notre théorie. C'est le baptistère de Galliano (Lombardie) qui remonterait à l'an mille. Nous en empruntons le plan (fig. 269) à l'ouvrage de M. Dartein. Le savant auteur de l'*Architecture lombarde* juge avec une grande sévérité, et c'est justice, le petit monument dont les « visées sont prétentieuses. C'est une œuvre défectueuse; ses formes sont incohérentes, incorrectes; il est grossièrement bâti. Cette rudesse d'architecture s'expliquerait, dit-il, par la

rusticité des ouvriers, simples maçons de campagne. » Nous n'irons certes pas contre ce jugement. Il ne faut pas voir ici des irrégularités et un manque de symétrie volontaires. Tout y est maladresse. Mais on peut dire qu'il ressort de cette négligence que l'usage de planter géométriquement les édifices, symétriques ou non, ne parut peut-être pas d'abord une nécessité inhérente à l'art de construire (ces mêmes hommes n'auraient-ils pas *pu* faire mieux?), et que l'on revint successivement à de meilleurs principes; il semble que jamais le besoin de la symétrie absolue n'eut, dans les esprits d'alors, l'importance qu'on y attacha plus tard. Quand l'art de la construction fut plus avancé et que des dispositions architecturales ne se répétaient pas symétriquement des deux côtés d'un même axe, l'architecte tint à tracer correctement les lignes de son œuvre; il n'en garda pas moins, pendant tout le moyen âge, cette liberté d'allures qui sied à l'artiste et qui colore si merveilleusement les chefs-d'œuvre de cette époque.

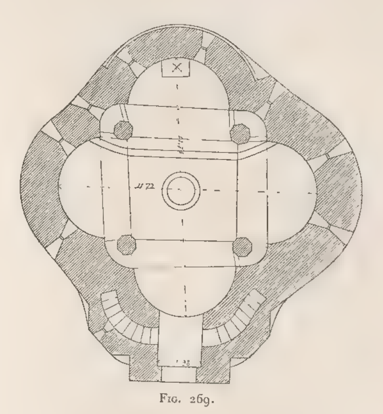


Fig. 269.

La rapidité avec laquelle les constructions étaient souvent élevées, le manque d'expérience des mains utilisées, pouvaient amener quelques déboires ; mais l'intelligence qui avait conçu la forme de l'œuvre était certainement, en général, à la hauteur des difficultés que peut présenter ce qu'on appelle la *plantation* d'un édifice. Si l'on aperçoit tout le mérite qui existe en dehors de la symétrie dans la combinaison d'un plan comme *Saint-Michel* de Pavie, nous pensons qu'on sera peut-être de notre avis. Admettons un instant que, par une complète ignorance, on ait ici mal dessiné ou mal exécuté ce plan (les choses ne se passent-elles pas de même dans le plus grand nombre des cas?), une image ainsi faite sur le papier, où cela est bien autrement sensible, peut avec raison choquer le géomètre. Quant au visiteur intelligent, non prévenu de ces irrégularités, il a une tout autre impression. Il regarde plus longtemps cette œuvre attachante dépourvue d'uniformité (nous ne parlons plus, bien entendu, du baptistère de Galliano, mais d'œuvres comme *Saint-Michel* de Pavie); un je ne sais quoi fixe ses regards sur l'objet sans qu'il se rende bien compte d'abord du sentiment qu'il éprouve. Ne savons-nous pas que le visage humain le plus régulier n'est pas toujours le plus spirituel, le plus sympathique, ni, à un certain point de vue, toujours le plus beau? Nous sommes là peut-être, oserons-nous le dire, en faisant la part à l'inexpérience, devant un certain genre de beauté qui, pour ne pas être admis par tout le monde, semble avoir cependant préoccupé les architectes de cette époque. Nous n'en admettons pas l'exagération, cela va sans dire, mais seulement le principe, qui donne satisfaction.

Ce que nous voyons à *Saint-Michel* de Pavie nous frappe dans nos édifices normands sur quelques points. Nous signalerons des bas côtés presque toujours d'inégale largeur, à commencer par *Sainte-Trinité* de Caen; des murs non rigoureusement parallèles, des baies non ouvertes dans l'axe des travées, des murs non d'équerre entre eux, etc.; mais, hâtons-nous de le dire, dans une bien plus faible mesure qu'en Lombardie, ou encore, que dans l'ouest de la France, par exemple, à la crypte de *Sainte-Eutrope* de Saintes ou à la grande église de *Saint-Savin*, près Poitiers.

Il est des cas où les architectes ont facilement consenti à déformer leurs plans. En bien des circonstances on jetait les fondements d'une église en un lieu où le culte chrétien avait déjà laissé des traces de son passage et qui était même choisi pour cette raison; des sépultures anciennes étaient retrouvées pendant la construction, et, comme elles étaient toujours respectées, les murs les franchissaient sans les détruire, ou bien l'on détournait plus ou moins la direction des murs. On voit sur le plan de *Saint-Cénéri* (pl. IX, fig. 10) des cercueils de pierre apparents, l'un sous le mur ouest du transept nord, l'autre sous l'absidiole du sud; on s'est bien gardé d'y toucher; là le tracé n'a pas été modifié. A *Secqueville*, le mur nord du transept nord est tout à fait dévié vers le nord-ouest; nous ne pouvons affirmer que la cause en soit due à la présence d'anciennes sépultures; cependant c'est peut-être ce qui a donné lieu à cette disposition particulière. Il existe bien des exemples de faits de cette nature.

Plusieurs savants archéologues qui ont étudié la cathédrale de Séez ont pensé que ce monument datait du douzième siècle, parce que les fenêtres de la nef, aiguës vers les clochers, deviennent pleins cintres du côté des transepts. Il n'en est rien. Le mur nord du transept nord, construit en 1126, d'après Orderic Vital, existait encore, il y a peu d'années (nous avons été obligé de le faire démolir en 1880 parce qu'il menaçait d'une ruine imminente), et l'escalier roman de la tour centrale a été conservé dans le gros pilier sud-ouest; nous en avons vu des restes à la hauteur des fenêtres de la nef, à l'occasion d'une réparation; ces restes correspondent comme style à la date indiquée ci-dessus, 1126, et la nef de Séez a été reconstruite par l'évêque Jean de Bernières, qui mourut en 1293 [1]. Pourquoi alors les pleins cintres mêlés à des cintres aigus? Il n'y a rien de plus facile à expliquer, selon nous. Pour qui a dessiné et mesuré les monuments du moyen-âge, le besoin de symétrie, de régularité absolue, nous le répétons, n'existe pas : les travées des nefs sont rarement de même largeur et l'on ne s'en aperçoit pas instantanément. Ici la différence étant plus grande qu'ailleurs, le tracé qui en est résulté, toutes les baies étant de même hauteur, a donné nécessairement, en un point, des pleins cintres. Et l'on sait que cette forme a été souvent adoptée comme système pendant le treizième siècle, par les architectes anglo-normands : l'église *Saint-Gille* de Caen, par exemple, n'est composée que de pleins cintres absolument *voulus ;* les moulures et la sculpture, véritables indicateurs du style, ne permettent aucun doute sur l'époque de leur exécution qui doit correspondre à l'an 1250 environ. La nef de la cathédrale de Séez a été évidemment bâtie sous l'influence des beaux monuments d'outre-Manche et tient à ce style. La sculpture de la façade, élevée quelques années après et accolée à la nef, est plus française.

Il est un fait digne de remarque encore et qui présente un réel intérêt. Le sol, ou pavage intérieur des nefs, n'est pas toujours horizontal : il suit quelquefois l'inclinaison naturelle du sol extérieur. Dans la longueur de la nef de Sainte-Trinité de Caen, on constate que la pente est d'environ 60 centimètres en descendant vers le chœur, soit de $0^m,015$ par mètre, et le dessus des bases est parallèle à ce pavage, ce qui indique bien la volonté qui a présidé à cette disposition; il en résulte que le sol est en amphithéâtre, et que tous les fidèles peuvent apercevoir le maître-autel placé plus bas que l'entrée de l'église. Dans d'autres édifices c'est le contraire qui a lieu, la pente est à l'inverse. Mais il faut voir les conséquences de ce fait à Sainte-Trinité. Par suite de cette inclinaison du sol vers le chœur, les naissances des arcs restant de niveau, il y aurait eu une différence très sensible dans la proportion des arcades et des piliers. Qu'a-t-on fait? Le sommet du mur de l'édifice, seul, est horizontal; les autres lignes de l'architecture, telles que la

1. *Histoire des Evêques de Séez*, par de Marigny, ancien curé de Goulet, près Argentan.

naissance des arcs de voûtes des bas côtés, le cordon du triforium, les naissances des fenêtres hautes, sont inclinées, mais de moins en moins, de façon à *rattraper* le niveau supérieur de la corniche. Ce n'est pas le hasard ou la maladresse qui ont pu être la cause de cette singularité; car il a fallu au contraire se préoccuper beaucoup de cette idée, qui a dû présenter les plus grandes difficultés pendant l'exécution : qu'on approuve ou non cette manière de faire, on ne peut nier notre conclusion, à savoir que ces irrégularités sont volontaires. C'est le seul point de vue auquel nous nous plaçons en ce moment. Ajoutons enfin que l'on se rend bien compte de ce résultat en prenant des nivellements; c'est surtout quand on sait à l'avance qu'il en est ainsi que l'œil en est frappé.

Un autre monument considérable, en Italie, nous montre un fait semblable, c'est la *cathédrale de Pise*, qui est à peu près contemporaine de Sainte-Trinité de Caen. Aucune des lignes des façades latérales n'est horizontale, par conséquent elles ne sont pas parallèles entre elles; le côté gauche de la façade sud est plus haut que le côté droit, et cette disposition est extrêmement sensible dans ce dernier exemple. Quelle en est la raison? On peut supposer qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les constructeurs ont voulu rétablir le niveau des assises que des tassements successifs du sol produisaient; convaincus, comme au campanille voisin (la Tour penchée), que ce mouvement du sol volcanique aurait une fin, ils n'en furent pas davantage effrayés, et continuèrent avec une foi robuste, il faut le dire, à monter successivement chaque assise en regagnant le niveau perdu. A Caen, la question est toute différente; l'abbaye aux Dames étant fondée sur le roc calcaire, qu'on rencontre à peu de distance en contre-bas du pavage, il n'y avait aucun tassement à redouter.

Il s'agit donc bien, dans ce dernier cas, d'une idée se rattachant tout à fait à la question de la symétrie, qui n'était pas, pour les architectes de l'époque romane, et dans des cas bien différents, en Normandie comme ailleurs, l'une des conditions absolues de comprendre le beau.

Des irrégularités d'un autre genre font absolument partie de la conception de l'œuvre et sont facilement admises; les clochers uniques des églises sont souvent placés sur l'un des côtés, leur petite dimension n'ayant pas le plus souvent permis qu'on pût les établir en façade (clocher de *Chambois*, pl. LV) avec une grande porte d'entrée au-dessous. De même certains de ces clochers de côté ont des tourelles d'escalier sur un de leurs angles, comme à *Luc* (pl. CXLII), à *Vaucelles* (pl. CXXXVII), sans qu'on se soit préoccupé en rien des exigences de la symétrie. Ce sentiment persiste d'ailleurs pendant tout le moyen âge et dans tous les pays : les deux tours de Notre-Dame de Paris, qu'à première vue on suppose semblables, sont absolument différentes de largeur et de proportions; les portes de côté de la façade principale de Saint-Étienne de Caen (pl. XXVIII-XXIX) ne sont symétriques ni de dimensions ni de dispositions, etc.

Quand un tympan de porte est garni d'imbrications, il arrive souvent qu'avec intention celles-ci ne se reproduisent pas régulièrement (porte de l'église de *Beaumais*, pl. XLIII).

Déjà nous avons fait remarquer que dans certains monuments les piliers d'une nef sont quelquefois tous de formes différentes, quoique de section à peu près égale (église de *Rochester*, pl. LXV), et aussi que des arcatures faisant partie d'un même système décoratif ne sont pas de même dimension, comme celles des façades de *Sainte-Trinité* de Caen et d'*Oyestreham*. Dans ces derniers cas, nous répéterons qu'il eût été plus aisé de les faire semblables. Voici (fig. 270) trois arcatures ou fenêtres de la face du transept sud de l'église de *Boisney* (Eure), qu'à ce propos il est intéressant d'examiner : la partie située au-dessous des naissances est presque irréprochable au point de vue du tracé, de l'exécution des moulures et de la sculpture ; tout ce qui est au-dessus au contraire est fort irrégulier, et, il faut le dire, peu satisfaisant. Comment s'y est-on pris pour

obtenir ces trois courbes jarretées n'ayant aucun rapport entre elles, celle de gauche en ellipse surhaussée, celle du milieu en ellipse surbaissée, celle de droite en arc aigu ? Chaque claveau semble avoir été taillé au fur et à mesure de la pose, *à la demande,* comme dirait l'ouvrier, sans tracé préalable de l'ensemble. Il faut donc admettre qu'à cette époque le dessin proprement dit, le tracé à l'avance d'une forme architecturale, était parfois très rudimentaire.

Et comment expliquer cette autre irrégularité de parti pris, si contraire au principe de la symétrie, la sculpture variée des chapiteaux, celle-là, sans contredit, universelle à cette époque et absolument volontaire ? Tous ces mille ornements vraiment merveilleux sont-ils venus du premier coup, au bout du ciseau, sans autre tracé préparatoire ? Cela semble bien difficile à admettre, et alors, si l'on procédait au moyen d'un dessin ou d'une maquette, comment n'en était-il pas de même pour toutes les arcatures d'une même série, surtout quand, dans bien d'autres cas, le compas a fait merveille ? L'agencement de Boisney est-il intentionnel ou est-il seulement le résultat d'une maladresse ? Nous ne résoudrons pas la question, dût-on trouver notre prudence excessive. L'idée permanente de varier les formes d'art nous semble établie par le principe de l'ornementation des chapiteaux, adopté dans tous les cas et jusque, par exemple, dans la corniche du beau clocher de *Colombiers* (voy. les détails pl. CXL), qui varie sur ses quatre faces, jusque dans les colonnettes de tant de portails, à *Foulbec* (pl. CXXVIII), ou dans des arcatures, à *Dunfermline* (pl. CXXXIII, fig. 1).

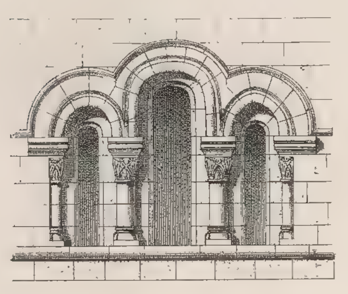


Fig. 270.

Poursuivant l'examen du côté intéressant de la question, nous ne pouvons omettre de citer la variété fréquente des bases des colonnes et colonnettes, et de rappeler surtout celle des claveaux d'arc dont il a été déjà question, ainsi que des corbeaux des corniches.

Enfin, poussant les choses plus loin encore, nous dirons que l'appareil régulier des Normands, si supérieur à celui des Lombards et autres peuples, n'est pas néanmoins réglé de hauteur; composé de petites assises commandées par la nature de la pierre, celles-ci varient toujours entre elles de plusieurs centimètres. Ce léger manquement à une régularité parfaite est une grande qualité qui enlève à l'architecture l'aspect mécanique et froid qu'autrement elle ne manquerait pas d'avoir. D'ailleurs, à cause du déchet de la matière, de la dépense superflue que cela occasionnerait, ce moyen n'est pas mis en pratique.

On voit, en résumé, que la symétrie, condition aisée à obtenir par le premier venu, si elle est souvent un élément de beauté, exige que la variété dans les détails vienne en modifier l'aspect; si elle satisfait, de prime abord, la rigide observation de ses lois prive les œuvres d'art d'un charme, d'une chaleur, qu'on n'obtient qu'en laissant, sous ce rapport, et à condition de ne pas troubler l'équilibre des compositions, toute liberté à l'inspiration de l'artiste. L'art des onzième et douzième siècles est resté fidèle à ce principe que nous enseigne la nature.

CHAPITRE IX

I. DE L'ARCHITECTURE CIVILE ET MONASTIQUE. — II. DE L'ARCHITECTURE MILITAIRE

I

L'ARCHITECTURE CIVILE ET MONASTIQUE



LA maison d'habitation a été très étudiée dans les diverses provinces de l'ancienne France; il est de celles-ci qui ont eu le privilège d'en conserver d'assez nombreux types. Tout le monde connaît les maisons des villes de Cordes, Saint-Gilles, Cluny, etc., publiées par Aymar-Verdier et Cattois dans l'*Architecture civile et domestique*, et par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire*.

Malheureusement, la Normandie et l'Angleterre ont gardé bien peu de ces souvenirs éloignés. Il n'est guère plus aisé d'y signaler des exemples d'architecture monastique, devenus fort rares également. Ce travail ne peut être qu'ingrat dans le pays que nous parcourons. Il faut dire que nous avons eu beaucoup de peine à grouper quelques fragments concernant ce programme, qui cependant n'aurait pas été le moins intéressant à étudier; mais nous sommes surpris nous-même de la pauvreté de nos documents.

Il existe à *Lincoln* une ancienne maison du douzième siècle, connue sous le nom de *Maison du Juif*, dont la porte est représentée sur notre planche CXXVI, figure 4[1], et qui supporte une cheminée placée au premier étage entre deux fenêtres.

Nous avons dû compléter notre planche CXLV par des maisons prises sur un sol étranger à nos études, il est vrai, mais voisin, n'en connaissant pas de normandes : elles ne doivent guère, selon nous, en différer. Nous donnons (fig. B) le dessin d'une maison qui est à *Dol*, que nous avons restituée en partie au moyen des traces que l'établissement de boutiques modernes a laissées apparentes au rez-de-chaussée. Dans l'origine, les deux arcades de cette partie de la maison devaient être destinées à former la suite des porches qui garnissaient jadis les deux côtés de la voie publique. Au premier étage, se trouvent deux fenêtres jumelles enveloppées par des arcs dont les archivoltes sont ornées de losanges; dans le tympan des arcs sont deux têtes humaines; une corniche à corbeaux sculptés couronne le petit édifice. Une autre habitation, même planche (fig. C), a été empruntée à la ville de *Chartres*. Le mur du rez-de-chaussée, entièrement plein aujourd'hui, a été modifié : on y aperçoit la trace de deux anciennes

1. D'après un dessin qu'en donne Viollet-Le-Duc dans son *Dictionnaire*, vol. III, p. 197.

baies, dont l'une pouvait servir d'entrée à la maison. Le premier étage est éclairé par trois fenêtres géminées encadrées d'archivoltes à torsades; le linteau de la fenêtre centrale est orné de sculptures ajustées dans une forme demi-circulaire; les bandeaux d'appui forment, selon l'usage à cette époque, un cordon continu. La corniche a disparu. Les arcades du premier étage de ces maisons sont sans impostes, à cause sans doute de leur peu de hauteur, ce qui, autrement, leur eût donné une mauvaise proportion.

Notre planche CXLV comprend deux exemples d'architecture monastique : la figure D, et le détail, figure 3, donnent le dessin en façade et en coupe de la porte d'entrée du prieuré de *Saint-Nicolas* à Caen, vue de l'intérieur de l'enceinte. La forme en segment de cercle de sa partie supérieure est justifiée par la présence des deux vantaux en bois qui la constituent; un plein cintre, en la faisant trop haute pour l'usage, eût donné aussi une forme insolite à ces derniers. L'autre figure (A) est la façade latérale d'une salle dépendant de l'*abbaye de Jumièges*. On y peut remarquer deux choses : d'une part, les baies sont carrées comme l'exige toute habitation où l'on place des menuiseries mobiles; de l'autre, les arcatures qui constituent les baies sont formées de trilobes, ce qui est un fait absolument exceptionnel dans l'architecture de ce pays au douzième siècle, et ce qui doit faire supposer que cette construction date tout à fait des dernières années de ce siècle. Le trilobe intérieur dans lequel on a sculpté une tête, comme à la maison de Chartres, est découpé dans le linteau, tandis que la partie chevronnée est faite de trois morceaux de pierres posés par-dessus. La corniche se compose de corbeaux surmontés d'une tablette. Nous avons cité précédemment (p. 191) cette corniche à cause de ses découpures quadrangulaires usitées plus tard en Normandie.

Enfin, nous devons faire connaître l'escalier de *Canterbury* (pl. CXLIV). C'est, à coup sûr, l'un des exemples les plus remarquables qui existent de cet art plein d'originalité. Il est précédé d'un porche carré et éclairé, de chaque côté, par une galerie de cinq arcatures posées sur le mur d'échiffre. L'effet de cette construction est des plus pittoresques. Des détails sont disposés sur la planche (fig. 1, 2 et 3); les profils des bases (fig. 4 et 5) sont variés et d'une très grande finesse. Pour compléter cet ensemble, nous avons dessiné (fig. 6) une rosace crucifère qui occupe l'un des tympans de la porte d'entrée de l'enceinte de la cathédrale. Nous donnons une vue perspective du côté opposé de l'escalier à la fin de l'explication des planches.

Nous faisons voir enfin ce qui reste du cloître de l'*abbaye Blanche*, à Mortain (pl. CL), construit en granit et remontant probablement au commencement du douzième siècle; ces restes sont d'autant plus précieux que c'est le seul cloître aussi ancien que nous ait légué l'art normand. Nos figures A et B, même planche, indiquent le plan et l'élévation de l'un de ses côtés, seule partie encore debout, et, figure 1, le détail du pilier d'angle de gauche qui est monolithe, la base et le chapiteau qui font partie du fût.

On voit par tous ces exemples qu'il n'y a de différence, entre les monuments de cette époque, que dans leurs dispositions générales commandées par les besoins et la destination. Le style des détails est le même. Si nous ne pouvons montrer, nous le répétons, qu'un nombre fort restreint d'applications, c'est que le temps et les hommes surtout ont beaucoup détruit, et nous devons le regretter à cause des plans et des distributions des lignes dans les façades, qui certainement devaient présenter un intérêt tout spécial.

II

DE L'ARCHITECTURE MILITAIRE

L'art de construire des défenses et des châteaux a été très développé en Normandie et en Angleterre pendant la période romane; mais on sait qu'après la bataille du Val-des-Dunes, où Guillaume dut punir la révolte des seigneurs parjures qui avaient promis au père de rester fidèles au fils, le futur conquérant, pour se mettre à l'abri de nouvelles révoltes, fit détruire *tous les châteaux forts de ceux qui l'avaient attaqué;* il ne reste donc de ces nombreux monuments que peu de traces. Il est vrai qu'on en construisit beaucoup d'autres pendant le douzième siècle; mais combien peu ont survécu! Devenus sans usage possible, ils ont presque partout servi de carrières banales aux paysans du voisinage.

Nous n'entreprendrons pas, dans ces conditions, de faire une histoire bien complète de ces constructions. Le *Dictionnaire raisonné* de Viollet-Le-Duc, aux mots : ARCHITECTURE MILITAIRE, CHATEAU, DONJON, etc., s'étend longuement sur ce sujet. Nous y renverrons le lecteur, tout en faisant ici au grand architecte quelques emprunts. Nous ne pourrons faire connaître que de rares exemples de ces remarquables édifices dans ces contrées.

« Conformément à la tradition du camp fixe romain, l'enceinte des villes du moyen âge renfermait un château ou au moins un réduit qui commandait les murailles; le château lui-même contenait une défense isolée plus forte que toutes les autres, qui prit le nom de *donjon.* Souvent les villes étaient protégées par plusieurs enceintes, ou bien il y avait la cité qui, située sur le point culminant, était entourée de fortes murailles, et, autour, des faubourgs défendus par des tours et courtines ou de simples ouvrages en terre et en bois et des fossés[1]...

« Le château, *castellum,* était bâti non seulement sur le point le plus élevé, mais encore touchait toujours à une partie de l'enceinte, afin de ménager à la garnison les moyens de recevoir des secours du dehors si la ville était prise[2]...

« Les châteaux normands, élevés en si grand nombre par ces nouveaux conquérants dans le nord-ouest de la France et en Angleterre, présentaient des masses de constructions qui ne craignaient pas l'escalade à cause de leur élévation, et que la sape pouvait difficilement entamer. On avait toujours le soin, d'ailleurs, d'établir, autant que faire se pouvait, ces châteaux sur des lieux élevés, sur une assiette de rochers, de les entourer de fossés profonds, de manière à rendre le travail du mineur impossible; et comme refuge, en cas de surprise ou de trahison, l'enceinte du château contenait toujours un donjon isolé commandant tous les ouvrages, entouré lui-même d'un fossé et d'une muraille (chemise) et qui pouvait, par sa position et l'élévation de ses murs, permettre à quelques hommes de tenir en échec de nombreux assaillants[3]... Le donjon commande les dedans du château, mais il commande aussi les dehors et est indépendant de l'enceinte de la forteresse du moyen âge, en ce qu'il possède toujours une issue particulière sur la campagne. C'est là ce qui caractérise essentiellement le donjon, ce qui le distingue d'une tour. Il n'y a pas de château féodal sans donjon, comme

1. Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture,* vol. I, p. 334.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 341.

il n'y avait pas autrefois de ville forte sans château et comme, de nos jours, il n'y a pas de place de guerre sans citadelle[1]. »

Les donjons normands, ou construits sous l'influence normande, étaient rectangulaires; les étages n'étaient séparés que par des planchers en bois dont on trouve les traces sur les parois intérieures; les solives ou poutrelles reposaient souvent sur des retraites prononcées, ménagées dans les murs, ce qui évitait les trous de scellement défavorables à la pose et à la conservation des bois. On y trouvait un puits ou une citerne, un four pour la cuisson du pain, des magasins pour les vivres. Il recevait le seigneur, sa famille et les hommes attachés à son service pour la défense; l'espace habitable était fort restreint; aussi, dans les parties supérieures, les murs, très épais, pouvant être affaiblis sans danger, étaient évidés par de grands ébrasements qui permettaient d'approcher des ouvertures extérieures, et garnis, sur les côtés, de bancs de pierre pour les gens en observation; on y logeait aussi de petites chambres particulières, une chapelle, des escaliers de communication, des latrines, etc. Tous les services sont groupés autour des salles principales destinées, les unes à la famille, d'autres à la petite garnison.

« Il faut insister, dit Viollet-Le-Duc, sur la salle fortifiée du donjon normand qui prend une valeur relative qu'on ne lui trouve pas au même degré sur le territoire français. » Les plus anciens documents remontent au douzième siècle; ces écrits, touchant les manoirs et les châteaux, désignent la demeure fortifiée du seigneur par le mot *Aula, Hall,* ce dernier encore usité en Angleterre pour dénommer les grandes salles principales.

Nous mettons sous les yeux du lecteur quelques plans de donjons. On remarquera qu'ils sont presque tous divisés en deux parties par un mur de refend; il y avait donc, dans ces édifices, deux salles se répétant autant de fois qu'il y avait d'étages. Ainsi est disposé le donjon de *Domfront,* bâti en 1011[2] par Guillaume de Belesme; de forme carrée, il était défendu par quatre grosses tours.

Le château d'*Arques* (pl. CXLVII, fig. 4) fut élevé par Guillaume, oncle de Guillaume le Bâtard, par suite de la donation que son neveu lui avait faite du comté d'Arques vers 1040. Il fit creuser au sommet de la colline un large fossé entourant la nouvelle construction; un peu au-dessus du niveau du fond du fossé, les Normands avaient eu le soin de percer des galeries longitudinales, lesquelles permettaient de reconnaître et d'arrêter le travail du mineur qui se serait attaché à la base de l'escarpe. Cette disposition importante est une de celles qui caractérisent l'assiette des châteaux normands de cette époque[3].

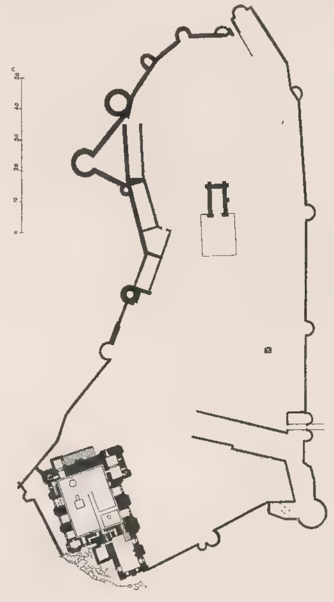
Le donjon d'Arques est divisé, selon l'usage, en deux parties, par un mur de refend qui nous a semblé ajouté après coup, dans le douzième siècle probablement. Les deux salles qui en résultent ne communiquent pas entre elles; on n'accédait à celles du rez-de-chaussée que par des trappes ménagées dans les planchers. On remarque un puits de plus de 80 mètres de profondeur dans l'angle de l'une d'elles, et qui s'arrête au plancher du deuxième étage. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de chapelle dans ce donjon. La couverture se composait d'un chemin de ronde crénelé et d'un comble principal sur les deux grandes salles.

Le donjon de *Colchester* (pl. CXLVII, fig. 1 et 1 *bis*) serait, d'après Norden[4], antérieur à 1100, et contemporain d'Édouard le Confesseur (1041-1066). Le *Monasticon Anglicanum* l'attribue à Eudes, sénéchal de Guillaume le Conquérant (1066-1087), ce qui me semble plus près de

1. *Loc., cit.*, p. 35.
2. *Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville et arrondissement de Domfront,* par Caillebotte, 1827. M. de la Sicotière (*Le département de l'Orne*) donne la date de 1020. La ville était défendue par vingt-quatre tours.
3. *Dictionnaire* de Viollet-Le-Duc, vol. III, p. 70.
4. John Norden, *Speculi Britanniæ pars... Essex*, etc.

la vérité. La chapelle y joue un grand rôle. Il faut remarquer (fig. 1 *bis*) la disposition des doubles ébrasements tournants qui conduisent aux petites ouvertures ménagées dans les angles rentrants des contreforts, laquelle permettait de voir obliquement et de mieux surveiller le dehors.

Voici (fig. 271) le plan du château de Falaise; la partie la plus ancienne est le donjon, dont la fondation remonte au onzième siècle. Il ne reste de cette époque que quelques fragments de murs; la presque totalité appartient, selon nous, au douzième siècle. L'entrée du château est sur le plan, à droite; une ancienne chapelle du douzième siècle, dont une partie est détruite, existe au centre; le donjon est en bas et à gauche. Guillaume le Bâtard y étant né, il devrait être antérieur à 1027, année de sa naissance. C'est ce que nous allons examiner : qu'on nous permette de nous étendre un peu sur l'histoire d'un monument qui touche de si près à celle du Conquérant.


Fig. 271.

Si nous consultons les ouvrages de M. de Caumont et la *Normandie illustrée* (vol. II), nous n'y voyons pas d'opinion nettement formulée quant à l'âge du vieux château. Viollet-Le-Duc fait remonter le donjon au onzième siècle.

Le château où est né Guillaume le Conquérant existait déjà à l'époque où son père l'enleva des mains de Richard III. On peut donc dire que, vers 1020 environ, il était déjà construit. Il faudrait en conséquence y reconnaître les caractères de l'architecture de cette époque.

Si nous continuons à feuilleter l'histoire, nous verrons que Guillaume, souvent harcelé par ses seigneurs, est obligé de se défendre ; qu'après sa mort, les mêmes seigneurs saccagent la plupart de ses domaines; puis, qu'en 1106, époque à laquelle eut lieu la bataille de Tinchebray, Henri I[er], devenu roi d'Angleterre après la mort de Guillaume le Roux, son frère, battit Robert, duc de Normandie, qui avait voulu lui résister. Ce dernier mourut son prisonnier. Le vainqueur nomma vicomte de Falaise Robert de Belesme, l'un des plus cruels et perfides seigneurs de son temps. Il est vrai que nous ne voyons pas si Falaise, par suite de cette guerre, dut subir une attaque quelconque. Cependant tant d'églises furent brûlées à cette époque par les troupes de Henri I[er] sur tout le territoire de la Normandie, et particulièrement dans les environs de Caen et de Falaise, qu'il est permis de douter que le château, retraite principale du vaincu, ait été constamment épargné. Il était d'autant plus facile, d'ailleurs, de détruire les châteaux normands des onzième et douzième siècles qu'ils étaient, on le sait, ainsi que les églises, généralement couverts sans voûtes et au moyen de charpentes.

La porte principale du donjon de Falaise est au premier étage, du côté gauche du plan (pl. CXLVII) ; elle était garnie d'un vantail qui faisait pont-levis sur la tour creuse, ou trappe, construite en dehors à cet effet. Le pont, abaissé, formait le palier de l'escalier en pierre indiqué de ce côté et garanti par quelque ouvrage avancé. Dans l'ébrasement de la porte se trouve un escalier conduisant aux étages supérieurs, et, près de celui-ci, un autre escalier descendant dans les

magasins du rez-de-chaussée, et débouchant sur la face interne du trumeau central. Le sol de ces magasins, sans dallage, n'a pas été dressé : les parties proéminentes du rocher y forment de grandes saillies. En faisant déblayer cet étage, nous y avons trouvé des approvisionnements de blé brûlé. Le donjon est divisé en deux parties principales ; un gros massif carré, dont on n'explique pas bien l'utilité, si ce n'est qu'il peut avoir servi à soulager la portée du plancher, occupe le milieu de la même pièce ; au rez-de-chaussée, à gauche, est la citerne : à gauche de celle-ci et du massif carré, sont deux poteaux qui supportent sans doute une traverse destinée à recevoir l'engin servant à monter l'eau de la citerne. En haut et à droite, un cachot, dont l'entrée est placée au sommet de la voûte ; puis, une grande cheminée en forme de niche, restaurée aujourd'hui la chapelle avec escalier descendant dans une salle basse ; à droite, une troisième salle en saillie sur le donjon, portant un corps carré desservi probablement par une échelle, et conduisant à une poterne qui

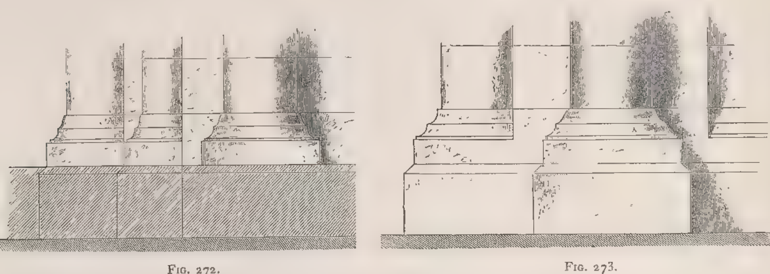


Fig. 272. Fig. 273.

communique avec les rochers de la colline. Nous avons retrouvé dans le sol de cette annexe deux claveaux à moulures chevronnées, provenant d'une ouverture plein cintre. Enfin, dans le petit angle rentrant, sont des latrines. La fenêtre voisine a été transformée en porte pour accéder à la tour Talbot, que nous avons supprimée de notre plan, cet ouvrage ne remontant qu'à l'occupation des Anglais, aux quatorzième et quinzième siècles.

Si l'on examine avec soin les constructions que nous venons de décrire, on remarquera que l'appareil est varié, ainsi que la forme des joints et la taille des parements, détails au moyen desquels on peut se former une opinion sur l'âge du monument.

En effet, quand on a étudié les différents modes de construction adoptés en Normandie pendant le moyen âge, on est frappé d'abord de la ressemblance qui existe en général, à ce point de vue, entre le donjon de Falaise et les édifices du douzième siècle, et c'est précisément sous cette impression que nous avons émis le doute que nous ayons bien sous les yeux le château que possédait Richard III, frère de Robert le Magnifique et oncle de Guillaume le Conquérant.

Nous citerions dès à présent, s'il le fallait, beaucoup d'exemples de ce que nous avançons, quant au mode de construction, pris pour la plupart dans des monuments du Calvados, mais il sera plus intéressant encore d'en choisir un à Falaise même, où la façon de bâtir devait être absolument la même, qu'il s'agisse de la ville ou du château.

Prenons l'église *Saint-Gervais*, pour laquelle nous trouvons des dates certaines. Elle a été reconstruite en partie depuis cette époque, au quinzième siècle ; mais dans l'intérieur on voit encore deux travées complètes de la nef, du côté sud, qui sont romanes, et n'ont jamais dû porter de voûtes ; on sera convaincu, d'ailleurs, de ce fait en remarquant que les chapiteaux placés sur les colonnes engagées de chaque travée ont été incrustés dans les murs à cette hauteur, au treizième siècle, pour porter une voûte d'arêtes ajoutée, et que la colonne montait, avant cela,

jusqu'au sommet du mur pour recevoir les entraits de la charpente, ainsi qu'on le voit par les traces qui existent encore dans quelques parties du comble. Les parties basses de ces travées sont construites par assises d'environ 20 centimètres de hauteur avec joints en reliefs et parements layés en travers. Les colonnes sont layées obliquement. Voici l'une des bases de ces colonnes (fig. 272) dont, on le voit, le profil se rapporte bien à l'époque indiquée. La figure 273 représente la base d'un pilier de l'église Sainte-Trinité de Caen, qui est, on le sait, du onzième siècle. Il n'est pas possible de trouver deux exemples qui aient plus d'analogie. Et nous disons ceci pour bien établir que les parties basses de Saint-Gervais appartiennent au onzième siècle.

En examinant les deux travées romanes dans leurs parties supérieures, nous remarquons que la taille du layage devient beaucoup plus fine que les joints, dont les bourrelets disparaissant sont aussi plus fins; les colonnettes des fenêtres sont layées à plomb; le caractère de l'architecture du *clerestory*, à l'extérieur, porte l'empreinte d'une autre période romane plus récente, du douzième siècle, qui correspondrait bien à 1134, date de la consécration de l'église.

Revenons au château et nous remarquerons dans le donjon normand plusieurs appareils. Le

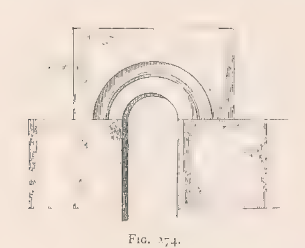


Fig. 274.

Fig. 275.

plus ancien, dont il reste peu de parties, serait vers l'angle où est situé le cachot qui a son entrée par un œil-de-bœuf. Les joints sont en relief et bordés d'un double trait; les parements, grossièrement taillés, rappellent les parties basses de *Saint-Gervais*. Tous les autres parements du donjon sont, au contraire, à joints plats et layés avec plus de finesse et de soin, dans le genre des parties hautes de *Saint-Gervais;* la maçonnerie est bien mieux exécutée; les colonnettes des fenêtres et le caractère des moulures et des ornements rappellent le douzième siècle. Les petites fenêtres de la chapelle (fig. 274) indiquent bien aussi le douzième siècle.

Le dessin que voici (fig. 275) représente l'entrée de la chambre dite d'Arlette. On y verra que la porte a été reconstruite. Il existait bien une porte en cet endroit, ainsi que le démontrent les assises encore en place, sur l'épaisseur du mur, à droite en entrant; mais elle a été modifiée : l'appareil des jambages de la porte, en effet, ne se raccorde pas avec celui du mur, et le mortier de la reprise est blanc, tandis que l'ancien est jaune.

Dans l'intérieur de cette même chambre, on voit également (fig. 276) que l'arc de renfonce-

ment, ou alcôve, a été construit en sous-œuvre; en effet, pour placer cet arc, on a brisé les pierres de taille des angles et calé les maçonneries supérieures avec de petits moellons plats ou *garnis*.

La porte et l'arc de l'alcôve sont vraisemblablement une troisième œuvre. Ils sont formés de pierres layées au taillant droit, les hachures sont croisées, les joints extrêmement fins indiquent une époque voisine du quatorzième siècle. La voûte de la chambre, sorte d'arc de cloître, repose, dans les angles, sur de petites pierres (fig. 277) disposées en trompes et de façon à supporter sur leur saillie les couchis qui ont servi à la construire.

La cheminée de cette petite chambre est remarquable par sa simplicité : elle consiste en un refouillement, ou niche très plate, pratiqué dans le mur en face la porte. Cette niche, qui n'a jamais eu ni jambages, ni manteau, se prolonge jusqu'au travers de la voûte, où elle finit par former un trou circulaire[1]. Il existait un étage supérieur sur tout le donjon (tel est aussi l'avis de M. de Caumont). L'abbé Langevin, dans ses *Recherches historiques sur la ville de Falaise,* dit, page 23,



Fig. 276.

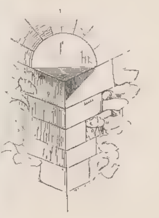


Fig. 277.

1re partie : « Henri Ier, roi d'Angleterre, fit peut-être bâtir, dans la suite, le troisième étage de ce donjon, qui fut démoli il y a quarante ans (en 1774). Il était décoré, dans sa façade vers le nord-ouest, de trois belles fenêtres à double arcade comme au deuxième étage. On ne fut point dédommagé des frais de démolition et on ne trouva point de trésor. » Cet étage devait contenir un tuyau surmonté d'une souche; la chambre inférieure n'était pas ainsi en contact aussi immédiat avec l'air extérieur; mais, si l'on considère que ce système de cheminée devait fonctionner d'une façon assez médiocre; que, si ce foyer pouvait suffire pour un lieu sans importance, il n'eût guère été tolérable pour le seigneur du lieu; que la très petite ouverture qui éclairait la prétendue chambre d'Arlette devait la laisser dans une demi-obscurité, et que peut-être même l'alcôve n'existait pas; qu'enfin, si le maître du château habitait là, en temps de siège et exceptionnellement, il dut recevoir Arlette dans un endroit certainement plus confortable, c'est-à-dire dans l'une des grandes salles du donjon, ou plutôt

1. Un second refouillement plus petit que le premier est indiqué sur notre coupe : il est le résultat d'une mutilation moderne.

dans le château même; il nous est bien difficile de voir là la chambre, tout imprévue qu'elle ait été, de la mère de Guillaume de Normandie.

D'après tout ce qui précède, devons-nous adopter l'idée généralement reçue, que le château de Falaise appartient au temps de Robert le Magnifique, ou lui est même antérieur, et que Guillaume le Conquérant a pris naissance dans l'édifice que nous avons sous les yeux? Cela ne nous semble pas possible. Ce château a été refait depuis.

Signalons un détail important relatif à la clôture des baies qui éclairent les grandes salles : leur disposition se refuse à recevoir des menuiseries vitrées; aucune trace, d'ailleurs, n'indique qu'il y en ait eu. Or il a été habité, et, malgré les mœurs rudes de ce temps, il faut cependant admettre que l'on devait sentir le besoin de se préserver des intempéries de l'air. Comment donc ces baies étaient-elles fermées? Nous ne pouvons résoudre la question. « Par de simples tentures, » dit quelque part Viollet-le-Duc.

Nous avons donné (pl. CXLVI, fig. 4) le premier étage du donjon d'*Hedingham* où l'on voit, comme à Falaise, l'intérieur des murs occupé par de petits logements et la chapelle. Cette petite forteresse aurait été élevée, de 1070 à 1100, par Aubray de Vere, auquel le manoir d'Hedingham avait été donné par Guillaume, peu de temps après la conquête[1].

La *Tour de Londres* (pl. CXLVI, fig. 1) a été construite de 1098 à 1108, par Gondolfe, évêque de Rochester; il fut chargé de ce soin par le roi Guillaume[2] et acheva l'œuvre sous Guillaume le Roux. Ce donjon (*White Tower*) est remarquable par son étendue. Les deux salles, à chaque étage, vu leur grande portée, sont occupées par des rangées de points d'appui en bois. La chapelle est relativement très importante : munie d'un bas-côté avec déambulatoire, elle se termine circulairement; la nef est couverte par une voûte en berceau, ce qui, nous l'avons dit, est tout à fait inusité dans les constructions normandes. Trois escaliers, dans les angles, desservent ces dispositions, et un quatrième, près la chapelle, accède aux autres étages.

Nos plans (pl. CXLVI, fig. 2 et 2 *bis*, 1 et 1 *bis*) représentent les plans des donjons de *Rochester* et de *Castle-Rising;* le premier a été bâti, comme la Tour de Londres, par Gondolfe. Commencé en 1088, il fut terminé sous Henri Ier (1100-1135) par l'archevêque de Canterbury, William Carboyl. L'autre donjon, celui de Castle-Rising, est antérieur à 1100. Ch. Parkin, dans l'*Histoire du Norfolk*, affirme que le château fut construit sous Guillaume le Roux (1087-1106) par Guillaume d'Albini, premier comte de Sussex, qui mourut en 1176. Ces deux donjons présentent beaucoup d'intérêt et une certaine analogie dans leur disposition. Divisés, selon l'usage, et à chaque étage en deux parties, ils sont encore accompagnés d'une salle annexe placée en dehors du rectangle et leur servant d'entrée; ils sont desservis par des escaliers dans les angles opposés. Nous donnons (fig. 278) le dessin d'une cheminée du donjon de Rochester[3], qui, par son style, se rapporte à la date indiquée pour l'achèvement de cet édifice. Les murs du donjon de Castle-Rising sont beaucoup moins épais que ceux de Rochester, ce qui n'empêche qu'aux étages supérieurs (CXLVI, fig. 1) on les ait évidés pour les besoins du service. La distribution est très habilement conçue et arrangée. Ce qu'il y a d'inattendu, d'irrégulier, et qu'on trouve dans une forme générale aussi simple, devait, le tout achevé et meublé, présenter des aspects surprenants et véritablement pittoresques. Ce petit monument est bien caractéristique des œuvres de cette époque.

1. Parker, vol. III, p. 35. Britton, *Architect. ant.*, vol. III, p 35.
2. De Ros, *Tower of London*. G.-J. Clarck, *Military Arch. of the Tower of London*, etc.
3. Dû à l'obligeance de M. Parker.

L'une des dernières œuvres romanes de ce genre que nous puissions étudier est le donjon de *Chambois* (pl. CXLVII, fig. 2 et 2 *bis*), qui appartient bien à cette catégorie de défenses normandes, et dont le caractère nous permet de croire qu'il a dû être achevé dans les premières années du treizième siècle. Comme dans les précédents donjons, l'entrée est placée dans un avant-corps en saillie sur le rectangle adopté. La porte située en *c* (pl. CXLVII, fig. 2 *bis*) était fermée par le tablier du pont-levis quand celui-ci était relevé : on voit encore la trace de sa retombée sur le contrefort situé vis-à-vis, comme aussi sur notre planche CXLVIII; placée au premier étage, on y accédait par une échelle fixée sur ledit contrefort et qu'on retirait après soi, ou par quelque ouvrage avancé. L'escalier à vis qu'on voit dans cet avant-corps est une addition qui ne doit remonter qu'au quinzième siècle. On descendait au rez-de-chaussée (fig. 2) par un escalier de bois qui n'existe plus. Deux poteaux y étaient placés pour soulager la portée des planchers. En *a*, est un cachot; en *b*, des latrines; la chapelle *d* (fig. 2 *bis*) est éclairée par un jour dont la partie supérieure est circulaire, contrairement à toutes les autres qui sont carrées. Dans deux angles opposés sont deux petites chambres, et en *e* une petite pièce avec trappe donnant accès, au-dessous, à une poterne, si ce n'est à un cachot ou oubliette. En *f*, on voit une porte donnant sur l'extérieur qui, comme la porte *g*, était munie d'une barre de sûreté rentrant de toute sa longueur dans l'épaisseur du mur. A celle-ci, sur le fond de la coulisse, adhèrent encore les fragments d'une planchette, incrustée de son épaisseur, et autrefois graissée sans doute pour faciliter le va-et-vient de la barre. On comprend, en effet, que, l'intérieur du mur étant en blocage et, par conséquent, rugueux, cette précaution devenait fort utile. Nous croyons qu'il est peu de garnitures en bois ainsi conservées. Qu'était cette seconde porte *f* ? Communiquait-elle avec quelque ouvrage extérieur ? Pourquoi aussi deux portes, contrairement à l'usage? Nous ne pouvons répondre à ces questions.



Fig. 278.

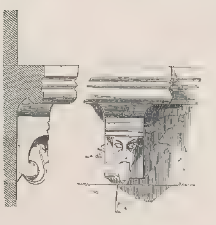


Fig. 279.

Il existe dans la partie supérieure de ce donjon une disposition particulière du côté de l'avant-corps d'entrée. C'est un chemin couvert garni d'archères, mettant en communication les tourelles des angles et le chemin de ronde qui, lui, couronnait tout l'édifice. Le sommet du donjon de Chambois a été modifié au quatorzième siècle, et garni de mâchicoulis et de petits postes avec cheminées sur les quatre angles; nous l'avons représenté tel qu'il est aujourd'hui. Malgré ses dispositions romanes, il semble appartenir, nous l'avons dit, aux premières années du treizième siècle plutôt qu'au douzième. La figure 279 représente l'un des corbeaux intérieurs à tête plate faisant partie d'un riche cordon qui, au premier étage (habité par le seigneur), recevait le pied des aisselliers en même nombre que les poutrelles du plancher. On remarquera le peu d'espacement relatif de ces corbeaux comme supports de poutrelles : la résistance d'un pareil plancher était nécessaire, d'ailleurs, pour supporter des hommes d'armes et au besoin des engins de guerre. Ajoutons, enfin, que ce pays, couvert de nombreuses forêts, permettait d'user largement du bois dans les constructions. La figure 280 est une coupe sur une fenêtre de la tour d'entrée, dont l'élévation et le plan ont été donnés

(pl. CXLVIII, fig. 2 et 3); elle est divisée par un meneau avec colonnette supportant deux linteaux cintrés enveloppés eux-mêmes par un arc surbaissé fait de plusieurs courbes et d'une forme alors peu usitée. Nous y voyons l'influence d'un style nouveau d'outre-Manche qui préparait déjà sa venue et qui s'est développé en Angleterre dans les siècles suivants.

Nous n'avons rien dit des ruines de certains vieux donjons normands, qui existent encore, comme celles de Domfront et de quelques autres localités. De la forteresse de Domfront on voit encore deux immenses pans de murs à angle droit, fièrement plantés sur un rocher, d'où ils dominent toute la contrée. Cette ville était défendue par vingt-quatre tours. Le château, fondé en 1011, d'après Caillebotte[1], et en 1020, d'après M. de la Sicotière[2], était de forme carrée et défendu par quatre grosses tours. « La principale issue du château était au midi; deux portes en fer et une claie (herse, sans doute) en défendaient l'entrée. » La distribution intérieure du donjon était, comme toujours, composée de deux salles principales. En faisant déblayer l'étage inférieur, nous avons retrouvé la citerne dans laquelle on voyait encore les nombreuses couches successives de mortier et ciment adaptées sur les murs pour la rendre étanche. On voit quel soin les architectes apportaient aux travaux de ce genre : quelques gouttes d'eau de plus ou de moins étaient, en effet, on le comprend, le salut ou la perte des assiégés, et il fallait y veiller de près.

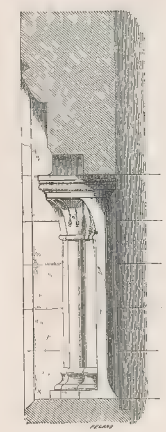


Fig. 280.

Nous n'avons pas eu l'intention, nous le répétons, de nous occuper, dans ce chapitre, de la défense des places aux onzième et douzième siècles. Devant les travaux si complets et si remarquables de Viollet-le-Duc, sur l'architecture militaire de cette époque, nous nous sommes borné à faire connaître nos impressions sur les monuments eux-mêmes; nos observations ont dû être nécessairement moins nombreuses que celles qu'on peut faire sur l'art religieux dont, à l'inverse, les exemples abondent en Normandie et en Angleterre.

1. *Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville et arrondissement de Domfront*, 1827.
2. Le *Département de l'Orne*, dans *la Normandie illustrée*.

CHAPITRE X

I. DE LA STATUAIRE. — II. DE LA PEINTURE. — III. DU MOBILIER

I

DE LA STATUAIRE



ous aurions pu ne pas donner, dans cet ouvrage, une place spéciale à la statuaire, tellement elle compte pour peu dans l'architecture romane normande.

Dès l'apparition du christianisme en Syrie, cet art fut abandonné, et il en fut de même en Occident. Ce n'est qu'à la fin du onzième siècle qu'on le vit apparaître de nouveau dans le centre et le midi de la France, en Bourgogne, en Auvergne, à Toulouse, etc., où les Gallo-Romains avaient laissé un grand nombre de statues et de bas-reliefs. L'école de Cluny déploya sous ce rapport un luxe particulier : c'est dans sa région surtout qu'on peut admirer ces merveilleux tympans de portes qui reproduisent de vieilles légendes et des poèmes religieux tout entiers. Il en est tout autrement en Normandie; non seulement l'usage de ces grandes pages sculptées est inconnu, mais la statuaire qui s'y trouve est très généralement médiocre. Pour cette raison encore, nous eussions pu la confondre et l'examiner avec la sculpture d'ornement, si, malgré sa rareté, ses inspirations n'avaient une tout autre origine que celle-ci. Il est donc utile de la faire connaître. L'ornementation normande émane de l'art nord-hindou, et la statuaire, des Byzantins, au moyen des objets mobiliers importés en grande quantité en Occident; la sculpture d'ornement des autres provinces, au contraire, procède de l'art romain, à l'exception de celle de la Saintonge et du Poitou qui prend en partie ses types des Scandinaves abordant sur ces côtes, et la statuaire est composée d'après des œuvres byzantines : la statuaire normande s'inspire de reliefs, tandis que celle de Cluny est faite d'après des peintures venant, comme les reliefs, de Byzance. Cette dernière opinion est celle de Viollet-le-Duc, qui la justifie pleinement dans son *Dictionnaire*[1].

Pendant le onzième siècle, en Normandie, la sculpture de figures est donc très rudimentaire; elle mérite véritablement peu le nom de statuaire; elle est presque dépourvue de style. Appellera-t-on statuaire, par exemple, ce saint Pierre et cet abbé placés sur la façade principale de l'église de *Meuvaines* (pl. XXVII, fig. 1 et 2), ou encore ces deux autres personnages, taillés en bas-relief, enlacés de leurs bras, du tympan de la porte de *Ducy* (pl. XLIV)? Il existe un ancien

1. Vol. VIII, p. 108.

bas-relief formant tympan sur la porte en tiers-point plus récente de l'église de *Bougy* (pl. CXXIV, fig. A), lequel doit dater du onzième siècle; au centre saint Pierre, qu'on peut supposer assis, en costume d'évêque non mitré, tient les clefs de la main gauche et une crosse de la main droite; il a l'étole et les manipules; le coq est sculpté sur le côté. On conserve au musée de Caen un Christ (fig. 281) (de l'église *Sainte-Foi*, aujourd'hui démolie) serrant l'évangile contre sa poitrine et bénissant de la main droite; on voit aussi sur la tour de *Quilly* (pl. XXXII) un autre Christ assis sur une Jérusalem céleste, dont les mains sont brisées, et qui semblerait provenir d'un autre édifice, si l'on tient compte de son ajustement un peu imprévu dans l'appareil des maçonneries.



Fig. 281.

On peut constater un certain progrès entre ces deux derniers objets et ceux dont il a été question plus haut.

Nous avons parlé précédemment, à propos d'influence méridionale, d'œuvres de statuaire remarquables qui font exception en Normandie, et qu'on trouve les unes à l'église de *Rucqueville* (pl. V), et les autres au petit musée de la cathédrale de *Bayeux* (pl. VI), ces dernières retrouvées, en 1857, lors de la démolition des piliers de la tour centrale. Déjà nous avons dit à ce sujet notre sentiment : nous pensons que la statuaire de ces chapiteaux, comparée à l'état de l'art en Normandie à la fin du onzième siècle, doit être l'œuvre d'artistes étrangers à ce pays; diverses observations qu'on peut faire sur le genre de construction de ces édifices doivent déjà le faire supposer, mais il y a plus : si l'on considère l'abondance des sujets, la composition des scènes et des personnages, et la qualité de leur exécution, ils paraîtront certainement supérieurs aux œuvres des artistes locaux.

Au douzième siècle, nous voyons encore se produire, dans des centres éloignés, des images tout à fait primitives, nées sous le ciseau de simples tailleurs de pierres n'ayant pas la première idée du dessin de la figure humaine. Telle est celle du tympan de la porte au sud de la nef de l'église de *Pontorson* (pl. XCVII), qui représente un personnage bizarre, vaincu sans doute par le péché, sous la forme d'un oiseau se hissant après lui, et prêt à le dévorer. Il n'y a là qu'un symbole, qu'une pensée, exprimée de la façon la plus abrégée.

A l'église du prieuré de *Saint-Gabriel* (pl. LXXXII, fig. 1), quelques figures d'abbés ou évêques, d'un assez mauvais dessin aussi, sont placées près des chapiteaux qui reçoivent les retombées des voûtes; nous en parlons parce qu'il est intéressant de constater que la taille de la pierre et de ses parements, celle des moulures et l'ornementation ont été traitées avec la plus rare perfection, et que les auteurs de ces travaux ont été à peu près étrangers à un art qui semblerait toujours devoir marcher de pair avec l'architecture. La statuette d'évêque de la porte du clocher de *Saint-Loup* (pl. CXVIII) est encore un exemple de cette lacune dans bien des monuments, les plus beaux de la Normandie. Signalons de même, au linteau de la porte de l'église d'*Ouézy* (pl. CXVIII), une figure presque en ronde bosse, représentant un moine couché et endormi du sommeil du juste; c'est là une œuvre, sinon belle d'exécution, au moins très originale. Voici enfin deux chapiteaux de l'église de *Martinvast* (Manche) (fig. 282 et 283) qui, malgré leur brutalité, présentent de l'intérêt.

Quelques tentatives de tympans sculptés, mais de très petite dimension, se sont produites. Il faut citer celui de la porte de l'église d'*Essendine* (pl. CXXVII) : un Christ bénissant est accompagné de deux anges nimbés comme lui, et tenant un nimbe plus grand enveloppant la personne

divine ; cette sculpture est malheureusement très fruste et dans un fâcheux état de conservation. A *Putot* (pl. CXXX), on remarque un Christ en croix et quatre personnages dont un évêque et un saint Pierre sous un dais ; près de ce dernier sont de grosses clefs ; et enfin, à *Barfreston* (pl. CXXXI), un Christ est assis dans un nimbe, tenant l'évangile et bénissant. A *Goustrainville* (Calvados), on remarque au-dessus de la porte du nord une petite figure de Christ assis sur un trône et remettant les clefs à saint Pierre (fig. 284) ; on voit, par tous ces exemples, que cet apôtre a été souvent l'objet de la vénération des fidèles dans cette région.

Si l'art de la statuaire n'y a pas progressé, il en reste cependant des exemples très intéressants. La nef de la cathédrale de Bayeux possède dans les tympans des arcs du rez-de-chaussée, sur un fond de riches imbrications, et en outre des animaux fantastiques nord-hindous dont nous avons parlé, des figures humaines qui peuvent être considérées, malgré certaines défec-



Fig. 282.



Fig. 283.



Fig. 284.

tuosités, comme les plus remarquables de cette époque en Normandie ; et nous revenons sur cette observation que nous avons déjà faite, que ces figures, absolument byzantines, proviennent évidemment d'un autre milieu que les premières, et tout indiquerait qu'elles sont dues au même ciseau. Les deux évêques des planches CLXII et CLXIII, encadrés de moulures, doivent avoir été copiés sur des ivoires ou autres petits objets ; d'un autre côté, leur visage semble être inspiré de la nature comme s'ils étaient des portraits. Il y a bien loin, toutefois, de ces procédés artistiques adoptés pour la statuaire, à leur origine, aux procédés employés pour l'ornementation. Le tympan de la planche CLXIV représente un personnage en bas-relief surmonté d'une moulure angulaire, et dont il est difficile de deviner le sens. Il est nu et pourvu d'une tête aux traits grossiers ; il sépare en deux parties sa longue barbe, qui se termine autour de ses genoux en s'enroulant. Appelons, en passant, l'attention sur les têtes plates de l'archivolte gauche de cette planche, si remarquables par leur variété et leur grande richesse ; quelques-unes paraissent inspirées directement de modèles venus de l'Extrême-Orient. Sur la planche CLXV, enfin, et dans un encadrement semblable aux deux premiers, est une scène qui se lit très clairement : un guerrier tient de sa main gauche une chaîne attachée au cou d'un monstre hissé sur une colonne et cherchant à se débarrasser de ce lien ; l'idole va être renversée par l'homme dont le geste, de la main droite, l'index relevé, semble indiquer qu'il lui tient en même temps un sévère discours. C'est bien le paganisme vaincu par le christianisme, tel qu'il est souvent représenté par le moyen âge. En définitive, nous croyons voir dans tout cet art, d'un côté,

des formes sans signification réelle, provenant et imitées de l'Inde, et, d'un autre côté, d'autres formes byzantines exprimant avec énergie et volonté des idées chrétiennes. Si la pensée est hétérogène, l'art, sous le rapport plastique, n'est pas sans unité ni harmonie : la même main a pétri, sans se troubler, le profane et le sacré.

Enfin, la statuaire est encore appliquée sur des objets de petite dimension, comme les fonts baptismaux, où elle suit nécessairement les mêmes errements que celle consacrée aux grands édifices. On en verra quelques exemples sur nos planches CLXIX et CLXX.

Nous ne pensons pas que les statuaires normands aient pu se livrer à l'examen et à l'étude des grandes œuvres existant alors, qu'ils ont même dû ignorer; ils ne virent certainement ni Cluny, ni Vézelay. Ils ne connaissaient pas davantage *Saint-Michel* de Pavie, dont la façade, élevée pendant le douzième siècle, est si remarquable par les bandes de sculpture étagées de distance en distance dans toute sa hauteur (On en voit l'ensemble et les détails dans l'*Architecture lombarde* de M. de Dartein). Ce dernier auteur ne pense pas que ces bas-reliefs viennent d'un monument plus ancien, malgré certains ajustements défectueux : ils ont été faits pour la place qu'ils occupent; c'est aussi notre avis. On y remarque des figures de saint Michel et d'évêques, puis Adam et Ève, la chasse, la pêche, des combats variés, des musiciens, des forgerons, etc.; enfin, des bêtes monstrueuses mêlées à des figures humaines. Le sens de beaucoup de ces sujets n'est pas défini. On voit combien il y a loin de cette exubérance lombarde à la grande réserve des artistes normands.

Pour nous résumer, nous dirons que l'art de la statuaire n'a pas prévalu sur l'architecture, chez les artistes normands, aux onzième et douzième siècles; qu'il est, au contraire, fort en retard sur elle, mais qu'il s'y lie heureusement cependant, en conservant aux figures des proportions en harmonie avec les lignes générales, ce qui n'existe pas dans beaucoup d'autres provinces où l'on remarque souvent ce qu'on peut appeler des *hors d'échelle;* il faut dire que cette qualité tient moins au sculpteur qu'à l'architecte qui, en Normandie, est toujours resté maître de son œuvre.

II

DE LA PEINTURE

Si les peuples occidentaux ont des aptitudes pour le dessin, pour l'architecture, il faut reconnaître que c'est de l'Extrême-Orient qu'ils tiennent la couleur, l'harmonie; de l'Orient venaient également les matières colorantes, beaux et solides produits qui sont un puissant aide pour le succès. Tous les peuples de l'Asie ont peint leurs monuments; de même les Égyptiens, les Grecs, les Étrusques ont suivi cet exemple. Par suite des rapports des Scandinaves avec l'Inde septentrionale, ce peuple aussi a dû employer largement le même moyen décoratif, non seulement pour ses églises et ses palais, mais encore pour les simples habitations.

Rome seule n'a pas suivi complètement ce mouvement en ce qui est de l'intérieur de ses grands édifices de pierre ou de marbre; mais les constructions revêtues de stuc étaient, chez elle, couvertes de peintures au dedans et au dehors. Dans nos provinces françaises cet usage

fut généralement très répandu. Viollet-le-Duc[1] dit que les Saxons et les Normands enrichissaient d'ornements peints leurs maisons, leurs ustensiles, leurs armes et leurs barques; et il rappelle qu'il existe dans la bibliothèque du Musée britannique des vignettes de manuscrits saxons du onzième siècle qui sont, comme dessin, comme finesse d'exécution et comme entente de l'harmonie des tons, d'une beauté surprenante. « Cet art, dit-il, venait évidemment de l'Inde septentrionale, de ce berceau commun à tous les peuples qui ont su harmoniser les couleurs. La facilité avec laquelle les Normands, à peine établis sur le sol de la Gaule, exercèrent et développèrent même l'art de l'architecture, la façon de vivre déjà raffinée à laquelle les Saxons étaient arrivés en Angleterre au moment de l'invasion de Guillaume le Bâtard, indiquent assez que ces peuples avaient en eux autre chose que des instincts de pillards, et qu'ils provenaient de familles possédant depuis longtemps certaines notions d'art. »

Cependant, malgré cette opinion du savant architecte, nos observations nous portent à croire que si les Normands, aux onzième et douzième siècles, ont peint leurs barques et leurs objets mobiliers, ils furent beaucoup plus réservés en ce qui est de leurs grands édifices, églises ou châteaux. Nous ne connaissons pas, en effet, de grandes peintures décoratives remontant à cette époque; nous voyons la plupart des murs complètement dépourvus de ce genre de décorations; il est vrai que beaucoup des enduits primitifs sont tombés ou ont été renouvelés, et c'est là surtout qu'il devait s'en trouver, ou encore que des badigeons modernes ont pu faire tout disparaître. Mais les architectes employaient la pierre pour la plus grande partie des revêtements extérieurs; les enduits ont toujours été appliqués en petite quantité, si ce n'est sur les voûtes, et l'on retrouverait certainement des traces de peintures sur les uns ou sur les autres, ce qui n'a pas lieu souvent. Nous en avons découvert quelques traces sur les moulures du transept sud de l'*abbaye aux Dames*, à Caen. Au onzième siècle, alors que l'architecture normande subissait encore l'influence du style roman, on peut croire que la plupart des édifices avaient conservé à l'intérieur le ton naturel des matériaux employés, et à plus forte raison à l'extérieur. Il se peut qu'au douzième siècle les artistes se soient décidés à décorer de peintures l'intérieur de leurs monuments, mais nous avons grand'peine, disons-nous, à en retrouver des traces de quelque importance.

Nous avons recueilli quelques exemples de peintures, et encore n'affirmons-nous rien en ce qui est de leur âge véritable. Quelques-uns appartiennent peut-être à la fin du douzième siècle. Nous avons cru néanmoins devoir les exposer ici, parce qu'il est permis de croire que le peuple normand, plus attaché que d'autres à la tradition, a reproduit en peinture, comme en architecture, certaines formes et couleurs adoptées plus anciennement.

Les tapisseries sont une sorte de peinture faite avec de la laine de couleur. Il est très aisé, en effet, de reproduire en peinture les motifs d'ornement qui les décorent sans rien changer à la simplicité du dessin et de la couleur, celle-ci étant posée à plat, ton sur ton. « Un palais est rendu par deux colonnes et un fronton, un arbre par une tige surmontée de quelques feuilles et enroulements, un fleuve par un trait serpentant, etc.[2] » C'est une condition, d'ailleurs, qui détermine le caractère de la peinture monumentale : la décoration peinte doit être une partie de l'architecture, elle doit s'identifier avec elle et être le résultat de formes conventionnelles comme elle; plus elle tend à s'isoler, à s'inspirer directement de la nature, à vivre seule, plus elle détruit l'unité et l'harmonie de l'architecture. Depuis le seizième siècle, un nouveau genre de peinture s'est manifesté, plein de charmes jusqu'alors inconnus, c'est la peinture *de*

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, vol. VII, p. 60.
2. *Ibid.*, p. 64.

chevalet; mais il n'a pour ainsi dire rien à faire avec la décoration monumentale telle qu'elle devrait être comprise en tous temps, ce qui est trop souvent démontré par les essais malheureux que l'on a tentés. Le peintre qui trace ses inspirations sur les murs d'un édifice, et qui prétend ne tenir aucun compte des conditions de milieu tout spécial, qui emploie la perspective aérienne, qui décide sans le concours de l'architecte, de l'échelle des personnages et du choix des tons, qui rompt ceux-ci de façon à en accroître, autant qu'il le peut, l'illusion quant à la multiplicité des plans et à la profondeur du tableau, ne comprend pas bien sa mission; il ne s'aperçoit pas que le résultat de ses efforts nuit aux deux arts qu'il veut rapprocher et que son œuvre, ainsi comprise, fait qu'ils se détruisent réciproquement.

La tapisserie de Bayeux, dont nous avons déjà parlé, si intéressante au point de vue historique, ne l'est pas moins sous le rapport du caractère. Mettant un instant de côté les nombreuses imperfections des dessins qui s'y trouvent, nous ne pouvons que rendre justice au principe adopté pour *ornementaliser*, s'il nous est permis d'employer un pareil mot, les scènes et les objets qui y sont représentés. Nous regrettons certainement, pour notre juste curiosité, que les édifices, églises et châteaux, n'y soient pas reproduits avec plus de ressemblance : nous sommes persuadé que, s'il en avait été ainsi, les auteurs de cette grande œuvre n'eussent pas moins conservé le caractère de peinture à plat qu'ils ont adopté, et c'est ce caractère que nous approuvons au point de vue décoratif. Cette nuance n'échappera à personne; nous ne défendons pas, bien entendu, les erreurs de formes ni la naïveté quelquefois trop grande qu'on y rencontre, mais nous louons la façon particulière dont on a traité un objet décoratif destiné à couvrir les murs d'une cathédrale. Les peintures romanes normandes, qui ont pu exister, ont dû être exprimées de la sorte, ce qui était le caractère général de la peinture à cette époque.

Nous croyons que la figure humaine, comme dans la statuaire, ne devait s'y rencontrer qu'exceptionnellement, et que les Normands n'ont jamais traité *en grand* cet art de la peinture comme on l'a fait, par exemple, à *Saint-Savin*, en Poitou.

Nous avons vu que tout au plus, en certains cas, les architectes traçaient préalablement les formes qu'ils voulaient exécuter en pierre, que beaucoup d'arcs même sont dessinés avec un laisser-aller assez surprenant. Il est présumable que le peintre lui-même devait aussi, plus souvent encore en ce qui le concernait, s'y prendre de cette façon.

Les couleurs employées sont généralement le brun rouge plus ou moins foncé sur fond blanc, le noir et le jaune souvent et le bleu quelquefois.

Sur notre planche CLXVI on voit (fig. 1) un fragment emprunté aux arcades de la nef de l'ancienne église de *Sainte-Croix*, de Saint-Lô, malheureusement démolie, dont les claveaux sont faits de pierres de deux espèces, alternées, ce qui produit des colorations différentes, naturelles et absolument durables.

Le chœur de l'église de *Saint-Cénery* a été entièrement peint et l'on y voit, par exception, des sujets assez complets de la vie du saint. Il est à regretter que ces peintures aient été mal restaurées il y a quelques années. Nous donnons seulement ici le dessin d'une croix de consécration (fig. 4) provenant de cet intéressant édifice. La figure 5 est une croix de même nature de l'église du *Breuil*, près Mézidon (Calvados).

A *Winchester*, on voit encore dans le transept du nord, sur les arcades du bas côté, un système de peintures très remarquables (pl. CLXVI, fig. 8, 9, 10, 11 et 12) qui rappellent l'art antique. Remontent-elles au temps de la construction de la cathédrale? Elles semblent avoir été faites quelques années après. A *Cerisy*, dans le triforium, il existe encore des traces de

peintures exécutées d'une façon très simple et à peu de frais : sur la pierre elle-même, sans fond, on a peint en blanc les joints de l'appareil et dessiné sur certains chapiteaux quelques lignes en forme de trilobes et d'entrelacs (pl. CLXVI, fig. 3). Dans l'église de *Villiers-sur-Port*, en ruines, sur le mur du midi, on apercevait encore, il y a quelques années, une jolie frise, de tons assez brillants, et dont nous avons pris le dessin (pl. CLXVI, fig. 2); nous l'avons revue depuis, mais il en restait à peine des traces.

Sur notre planche CLXVII sont représentés un chapiteau de l'église de *Jumièges* (fig. 6) et quatre autres chapiteaux de l'église *Saint-Georges de Boscherville* (fig. 1, 3, 5, 7); leur forme cubique se prêtait bien à une décoration de ce genre; mais les peintures ne seraient-elles pas du treizième siècle?

Enfin la planche CLXVIII donne divers motifs de peintures qui nous paraissent remonter au temps de la construction de l'ancienne salle capitulaire de la cathédrale de *Séez*, du douzième siècle, aujourd'hui détruite en grande partie : les chapiteaux à godrons étaient peints en ocre jaune, avec rehauts en brun rouge. Les figures 1, 2 indiquent des parties de nervures de ces voûtes; le tore de l'une d'elles, peint en rouge tacheté de noir, est parsemé d'yeux humains symétriquement rangés. Ne s'agit-il pas ici d'un symbole relatif à la destination du lieu? On peut supposer que c'est l'œil de Dieu qui est partout et voit tout.

A *Ely* (fig. 3 de la même planche), dans le transept sud, se trouve une bordure ayant servi d'encadrement à une peinture disparue et dont l'entrelac, rouge et bleu bordé de noir, est d'un beau caractère. Mais n'est-ce pas encore là une œuvre quelque peu postérieure au douzième siècle? Les figures 5 à 9 viennent de *Touques* (Calvados) et paraissent être du même temps que la peinture précédente. La figure 10 a été prise dans l'église d'*Yainville*.

Le chœur de l'église du *Petit-Quevilly*, près Rouen, a reçu un système complet de peintures qui peut être considéré comme exceptionnel dans nos édifices normands. Il décore les voûtes dont les nervures, moulurées, sont couvertes d'ornements délicats; des médaillons avec personnages occupent le milieu de chaque partie de voûte. Mais est-ce bien aussi une œuvre romane et surtout normande? Nous la croyons des premières années du treizième siècle et elle appartient plutôt au style du Beauvoisis et de l'Ile-de-France.

M. de Montalembert, dans son chapitre : *les Moines d'Occident à l'abbaye de Peterborough*, pense que le plafond de la nef de cette cathédrale est orné de peintures semblables à celles qu'on voit dans la remarquable église *Saint-Michel d'Hildesheim* (Allemagne) et que ces peintures remontent au douzième siècle, ce qui établirait l'existence d'une véritable école normande de peinture à cette époque.

Nous croyons devoir mettre tout de suite hors de cause la magnifique décoration du plafond de la nef d'Hildesheim. Il est composé de séries de panneaux en carré ou en losange; on y a dessiné un arbre de Jessé se prolongeant et s'épanouissant suivant l'axe de l'église, à travers ses formes géométriques, de façon que chaque compartiment est occupé par une grande figure portant sur des rinceaux. Dans plusieurs panneaux carrés sont inscrits des quatrefeuilles gothiques, comme on avait l'usage de les faire au treizième siècle; puis le style des figures et des ornements rappelle cette dernière époque. Dans ces conditions, ce plafond ne peut donc être, il nous semble, que postérieur à l'an 1200.

Quant au plafond de Peterborough, à compartiments également, il aurait été peint, par Bénédict, entre 1177 et 1199. S'il en était ainsi, ce serait une œuvre des plus importantes à signaler et à reproduire ici; mais notre doute est grand. Si, en effet, nous jetons les yeux sur la figure 5 de notre planche LXXXVI, on y verra le dessin du comble actuel de la nef

dont l'inclinaison est supérieure à 50 degrés, ce qui est considérable; la disposition des bois est aussi très compliquée et ne semble être nullement romane. Les charpentes de cette dernière époque devaient surtout rappeler celles des Romains et avoir, par conséquent, une pente relativement faible, ce qu'indiquent d'ailleurs les filets ou solins en pierre qu'on trouve ordinairement sur les tours centrales contre lesquelles la charpente venait buter; il n'y avait pas de chevrons portant fermes comme à l'époque gothique, mais des châssis ajustés dans l'épaisseur même des arbalétriers. Ici, rien de semblable.

Mais voyons ce qui a dû se passer à Peterborough avant la pose du comble actuel. Les murs de la nef ont subi des modifications dans les parties supérieures (voy. fig. A, pl. LXXXV). Dans le projet primitif on voulait, selon l'usage d'alors, une charpente apparente. Elle a été exécutée, dit-on, de 1177 à 1199, ainsi que le plafond de Bénédict qui a dû disparaître un peu plus tard, car on aperçoit un second projet qui devait consister à élever des voûtes d'arêtes sur chaque travée, et, à cette fin, on établit un formeret tiers-point encadrant les fenêtres; puis enfin on renonça aux voûtes et l'on prolongea, jusqu'au sommet du mur, les colonnettes partant du fond. On voit, en effet, que ces colonnettes sont d'un plus petit diamètre que les anciennes, et que leurs assises ne règnent pas de hauteur avec celles du mur dans lequel elles sont incrustées : elles ont pour objet de recevoir les entraits du comble. Mais tous ces travaux de maçonnerie ont été exécutés après les dernières années du douzième siècle, postérieurement à la période de 1177 à 1199, puisque les parties inférieures de la nef datent de cette époque; à plus forte raison le plafond actuel doit-il leur être postérieur.

Une dernière supposition peut encore être faite : c'est que le plafond primitif, une fois démoli, aurait pu être conservé et rapporté au-dessous du comble reconstruit; mais l'idée de faire des voûtes, qui vint alors s'interposer, a dû empêcher un instant sa conservation qui, à ce moment, n'aurait pas eu d'objet. Condamné au moment de la dépose, fut-il alors mis en dépôt provisoirement pour être plus tard sauvé de la ruine quand on renonça à l'exécution des voûtes? Nous avons peine à voir ainsi les choses.

Nous voici donc arrivés à cette conclusion que les peintures du plafond de l'église de Peterborough n'appartiendraient pas à l'école romane normande, dont nous mettons même l'existence en doute. Elles peuvent remonter seulement, comme le plafond de *Saint-Alban*, aux premières années du treizième siècle.

On voit combien nous sommes pauvres dans nos indications de peintures des onzième et douzième siècles. Ayant visité beaucoup de monuments qui n'ont pas reçu de badigeon, et qui n'en portent aucune trace, n'en pouvons-nous conclure une dernière fois que l'usage de cet art, en Normandie et en Angleterre, était beaucoup moins répandu que dans le reste de l'Europe?

III

MOBILIER

Il ne nous sera certainement pas possible de reconstituer avec certitude le mobilier normand, civil ou religieux, de l'époque romane. On sait combien peu, chez nous, on conserve *ce qui n'est plus à la mode;* les générations successives ont toujours détruit facilement les choses du passé; à plus forte raison les objets dont l'essence même est la fragilité. Quelques

collectionneurs seuls les recherchent et ont peine à en trouver qui soient antérieurs au seizième siècle; par conséquent, on en peut conclure qu'il ne reste à peu près rien pour nous éclairer sur le mobilier normand. Au moins pourrons-nous voir, en nous servant de quelques rares documents, quel en a dû être le principal caractère.

Si le confortable, le luxe véritable même de l'ameublement, ont existé surtout à partir du treizième siècle, on ne peut admettre cependant que le seigneur des onzième et douzième siècles, malgré les mœurs rudes et barbares de ce temps, fut privé des objets non seulement utiles à la vie, mais de ceux qui ne sont que le résultat d'un goût raffiné. Le luxe des Saxons était déjà grand à cette époque; l'Occident regorgeait des produits de Byzance venus par Venise; il faut donc chercher nos renseignements, ainsi que nous l'avons fait pour l'architecture, et à supposer même que l'industrie normande fût moins avancée, dans ces deux courants étrangers, le Nord et l'Orient.

Entre l'architecture proprement dite et le mobilier, il existe certains objets d'églises, non construits avec l'immeuble et pouvant être déplacés, quoiqu'ils l'aient été rarement, dont nous croyons devoir parler d'abord ici. Ce sont les fonts baptismaux.

Jusqu'au onzième siècle, on baptisait par immersion. Déjà, à cette époque, on ne baptisait que les enfants jeunes et les nouveau-nés, ce qui fait que les cuves baptismales étaient fort réduites de dimension. On les plaçait à l'entrée des églises, dans l'un des bas côtés; ils sont souvent situés à gauche, dans la première travée.

Quant à la forme générale et à son ornementation, elle est très variée; c'est surtout l'Angleterre qui a conservé le plus grand nombre de ces œuvres d'art. Il existe encore de grandes cuves baptismales sur plan carré, pour l'immersion, dans les églises de *Sculthorpe* et de *Fincham* (pl. CLXX, fig. 10, 9 et 9 *bis*). La première, ornée d'entrelacs, du onzième siècle sans doute; la seconde, du douzième. Sur chaque face sont trois arcatures avec chapiteaux cubiques, et ornées de figures difficiles à expliquer. Dans l'une des divisions, on remarque l'Enfant-Jésus dans sa crèche, les têtes du bœuf et de l'âne au-dessus, lesquelles sont surmontées de l'étoile traditionnelle. D'autres fonts, de *Burnham-Deepdale*, sont représentés (pl. CLXIX, fig. 9-9 *bis*) sur deux faces : sur l'une d'elles, on voit les saisons; sur l'autre, des végétations de convention ajustées dans des panneaux circulaires au sommet.

L'influence scandinave s'étant fait sentir, au douzième siècle, jusqu'en Normandie, nous avons cru devoir montrer sur notre planche CLXXI divers exemples de fonts très remarquables et qui montrent qu'il y avait, en Suède et en Norvège, une véritable école d'architecture. Des entrelacs forment les motifs de l'ornementation, ce qui n'empêche que ces objets soient très variés et pleins d'originalité. Nos figures 2, 2 *bis*, 3, 7, 8, 9 et 9 *bis* de la planche CLXIX et figure 10 de la planche CLXX participent un peu de ces intéressantes compositions. Dans les cathédrales de *Winchester* et de *Lincoln*, on a conservé deux cuves baptismales (pl. CLXXII et CLXXIII[1]) qui, indépendamment de la matière employée, ont un caractère particulier; celle-ci est de marbre noir ou en pierre de Tournay. On peut croire que ces fonts ne sont pas normands, surtout si on les compare à ceux de l'église de *Vermand*, près Saint-Quentin, et de *Zedelghem*, près Bruges[2], faits de cette matière et ayant d'ailleurs, avec eux, beaucoup d'analogie de style.

Un certain nombre de fonts baptismaux sont posés sur cinq pieds : tels sont ceux de Winchester, d'Iffley (pl. CLXIX, fig. 1 et 5) et de Hunstanton, de Cabourg et de *Saint-Evroult*

1. Une autre face de cette dernière est représentée sur la planche CLXIX, fig. 1.
2. Voy. l'*Abécédaire d'Archéologie* de M. de Caumont, p. 312 et 313.

de Montfort (pl. CLXX, fig. 3, 7 et 8); ces derniers sont en plomb et du douzième siècle; le pied doit dater du treizième. La cuve est remarquable par sa décoration; sa face extérieure est divisée en quatre parties séparées par des arcatures renfermant les figures des Évangélistes; entre chacune d'elles sont quatre subdivisions ornées aussi d'arcatures doubles en hauteur, dans lesquelles se trouvent, en bas, quatre mois de l'année et au-dessus les signes correspondants du zodiaque; ce système de décoration se répète dans les quatre divisions. Dans les archivoltes sont écrits les noms des sujets. Le pied central est finement layé en zigzags.

Revenons au mobilier intérieur des habitations et des églises.

Le bois était naturellement la matière employée à la confection de ces objets. Il en est un cependant, une chaire épiscopale, qui a été traitée en marbre et qui, pour cette raison sans doute, sera venue jusqu'à nous. Il s'agit de la chaire en marbre rouge des évêques de Bayeux (fig. 285) conservée dans l'église reconstruite de *Saint-Vigor*, près de la ville, et

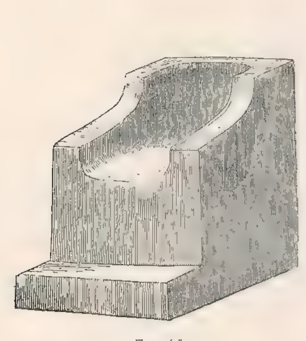


Fig. 285.

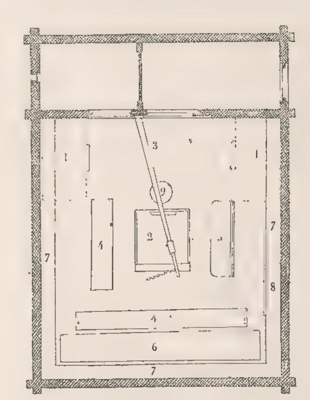


Fig. 286.

dont ils se servaient lors de leur prise de possession. « Taillée dans le même bloc, dit M. de Caumont, qui la donne en dessin dans son *Abécédaire d'archéologie*[1], et d'après lequel est fait le nôtre, elle remonterait au onzième siècle; » nous l'aurions crue plus ancienne. Nous ne pouvons la donner comme œuvre normande : elle doit venir du lieu dans lequel elle a été taillée et qui produit cette matière.

On a vu que les constructions saxonnes étaient le plus souvent en bois. Il existe encore en Norvège des maisons ainsi faites du douzième siècle. Voici (fig. 286) le plan de celle de Kœstad, qui fait voir les dispositions généralement adoptées[2] : une première pièce, ou vestibule, et une autre plus grande où se tient la famille, puis une plus petite servant de dépôt. On pénètre dans la maison par une porte absolument basse, presque carrée, et la grande pièce est éclairée par une ouverture ménagée dans le toit et par laquelle s'échappe la fumée du foyer placé au milieu de la chambre, disposition imposée par la nature des matériaux de construction, en vue d'éviter l'incendie. Une maison ainsi faite est bien primitive; son caractère assez sauvage n'était pas précisément celui des habitations normandes; seulement, au point

1. *Archéologie religieuse*, p. 355.
2. Cet exemple, comme les suivants, est emprunté au *Bulletin de la Société des Antiquaires*, de Christiania.

de vue du style, l'ornementation de ces dernières devait leur ressembler. Les portes des maisons norvégiennes, afin d'offrir plus de résistance dans un coup de main et de présenter moins de surface de refroidissement quand on l'ouvrait, étaient très basses; celles d'Angleterre et de Normandie étaient plus élevées, mais la décoration des baies et des vantaux (fig. 287, 288 et 289) ne devait guère différer des premières. Les parois de la maison scandinave, faites en bois de brin couchés et serrés les uns sur les autres, assemblés comme à grains d'orge, devaient être chez nous, le plus souvent, en maçonnerie et les cheminées établies dans les murs, qui étaient pourvus d'ouvertures pour laisser pénétrer la lumière. Dans le plan de la même maison, dont la façade est représentée figure 290, nous remarquons un mobilier complet composé : 1° d'un bras tournant (fig. 291) auquel était suspendu le vaisseau destiné à la cuisson des aliments; la chaînette, fixée à l'une de ses

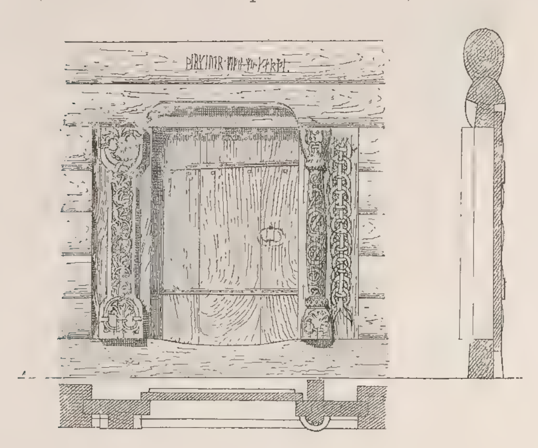


Fig. 287.

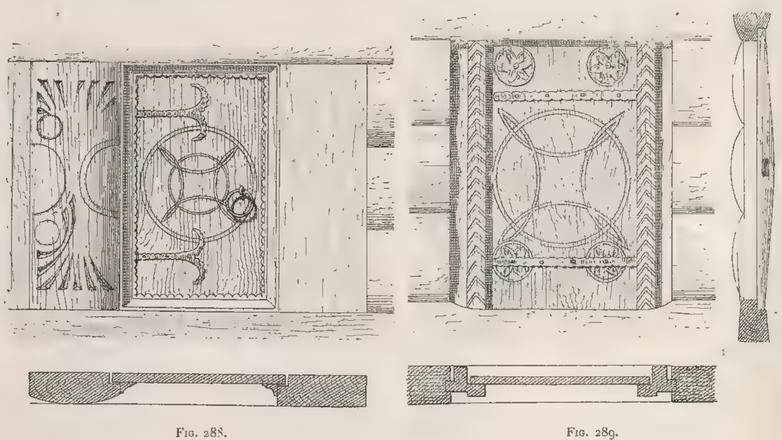


Fig. 288. Fig. 289.

extrémités et à une traverse de l'autre, détermine la course suffisante de ce bras pour éloigner ou rapprocher du feu la marmite; l'un des deux tourillons, le supérieur, se meut dans une traverse posée sur deux solives et fixée dans la paroi; en *a* est la crémaillère vue de côté; 2° de deux lits (fig. 292, 293); 3° d'une table (fig. 294), et 4° de bancs (fig. 295) autour de la chambre,

de la table et du foyer. Nous croyons que ces objets doivent donner une idée de ce qu'était à cette époque, comme style, le mobilier du paysan normand.

En Norvège, de riches lambris ornaient les églises. Voici un exemple (pl. LII, fig. 1) qui montre que les saillies de l'architecture sont rapportées sur des fonds de planches unis. Si ce moyen indique une certaine pauvreté dans l'emploi de la matière, il fait voir que déjà l'industrie

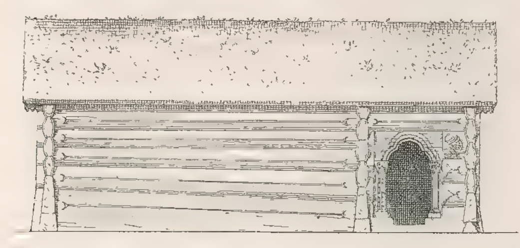


Fig. 290.

s'occupait, à cette époque, de simplifier quand même les moyens d'exécution; les pilastres et les archivoltes sont ornés d'enroulements et de riches imbrications. Des assemblages particuliers (même planche, fig. 4) et des croix de Saint-André (fig. 8 et 9), maintiennent fortement

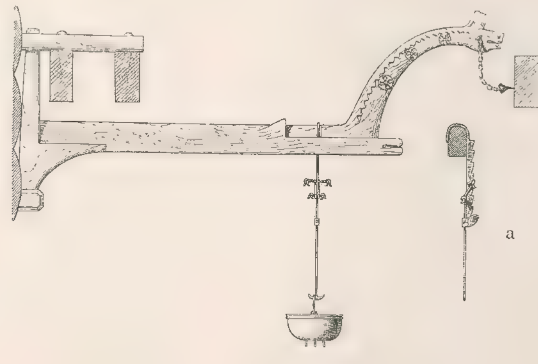


Fig. 291.

entre elles les diverses parties des charpentes et des menuiseries. Enfin, un fragment de stalle est dessiné figure 10; il est malheureusement incomplet.

Les extrémités des poutres étaient souvent terminées par des têtes d'animaux chimériques (fig. 6, 7 et 7 *bis*).

Nous pensons que le mobilier normand dut manquer quelque peu d'unité au point de vue du style, particulièrement chez le seigneur, à cause de l'importation pour ainsi dire continuelle des objets de luxe venant de Byzance. Il n'était pas rare de voir mêlées des œuvres absolument différentes. Ce manque d'harmonie existait parce qu'une partie de ces objets avaient été fabriqués ailleurs et par des mains étrangères au pays, tandis que l'architecture était le résultat du génie d'artistes et d'ouvriers locaux s'assimilant rapidement les emprunts faits à

d'autres peuples. Pour démontrer ce manque d'unité du mobilier, il suffit de jeter un coup d'œil sur deux fauteuils en bois que nous avons choisis dans ce but et qui sont aussi rares qu'intéressants. L'un d'eux (pl. CLXXV), appartenant à la famille Blaker, de Lomb, se trouve dans la collection des antiquités de l'école de Vaage[1]. Il porte absolument le caractère des objets scan-

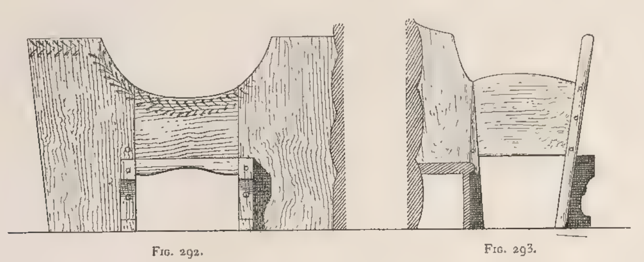


Fig. 292. Fig. 293.

dinaves et normands; il est orné, d'ailleurs, de guerriers dont le costume ne laisse aucun doute sur ce point; les montants se terminent par des têtes d'animaux fantastiques semblables à ceux que nous avons déjà observés, en diverses circonstances, sur la tapisserie de la reine Mathilde et ailleurs. Le fauteuil de la planche CLXXIV, de l'évêque Brinolf III, de Rusby, fait de bois

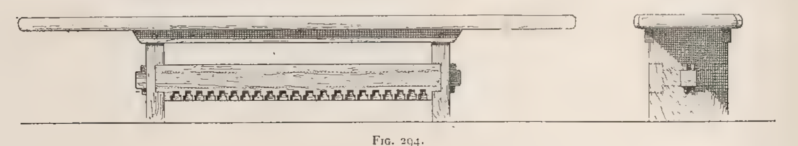


Fig. 294.

tournés, est, au contraire, évidemment byzantin. Nous l'avons dessiné à Paris, à l'Exposition universelle de 1855, où on l'avait envoyé. Il appartient à l'église de Rusby (Suède). Ses peintures, de deux tons, rouge et vert, datent probablement de son origine. On voit des types semblables dans presque tous les manuscrits orientaux. Or ces deux sièges sont du même

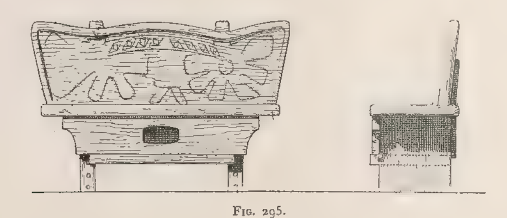


Fig. 295.

temps et ont été destinés à des personnages à peu près contemporains, de même classe, des mêmes régions et soumis, par conséquent, à des usages et à des goûts du même genre, et ils sont absolument de deux écoles différentes. Il est à peu près certain qu'il en devait être ainsi pour la plupart des objets mobiliers et principalement pour les pièces de luxe.

1. Ce dessin a été fait d'après celui qu'on trouve dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, de Christiania.

CHAPITRE XI

LES NORMANDS EN ITALIE



IL n'est guère possible, après avoir étudié l'art des Normands en Normandie et en Angleterre, de ne pas le suivre en Italie et jusqu'en Sicile, et de ne pas chercher à se rendre compte des résultats produits par la conquête en ces différents points. Nous ne nous étendrons pas très longuement sur la partie historique, si intéressante cependant, de la question. Notre plan a été tel jusqu'ici : nous cherchons des traces matérielles des œuvres du génie de ce peuple pour en faire ressortir le côté intelligent; nous étudions l'expression des formes en ce qui est de l'art qu'il imposa aux autres ou qu'il eut à subir lui-même.

Un ouvrage publié en 1883 par M. O. Delarc, du clergé de Paris[1], nous a semblé réunir le plus grand nombre de faits publiés jusqu'à ce jour sur cette période historique[2]. Il sera bon de s'y reporter.

Quand on se rappelle combien a été radicale la révolution opérée en Angleterre par Guillaume le Bâtard: les réformes imposées aux vaincus en matière de lois civiles et de religion; le passage de la propriété en de nouvelles mains; l'élévation des hommes de la suite du conquérant à toutes les fonctions et charges publiques; la transformation absolue de l'art lui-même qui devint celui des vainqueurs, on est prêt à croire que les choses ont dû se passer de même en Italie lors de la conquête des Normands. M. O. Delarc s'exprime ainsi[3] : « Un siècle et demi plus tard (après la première invasion), vers 1016, les Normands reparurent en Italie; mais bien des changements s'étaient opérés dans ces descendants des farouches Scandinaves du neuvième siècle, dans ces fils de pirates. Ayant, au commencement du dixième siècle, conquis, sous la conduite de Rollon, une partie de la Neustrie française, ils s'y étaient établis, échangeant sans regret leur ancienne patrie, la terre des baies, des lacs et des frimas, pour les verdoyantes vallées du nord-ouest de la France. Dans cette nouvelle Normandie, où ils oublièrent en peu de temps leur langue et leur religion, le vieux Norvis et les dieux scandinaves, ils devinrent chrétiens et parlèrent français, et ce fut sous l'humble vêtement de pèlerins qu'ils se montrèrent d'abord aux Italiens du onzième siècle. Mais cet habit dissimulait des hommes de guerre d'une bravoure magnifique, d'une finesse devenue proverbiale, des hommes âpres au gain, ne connaissant aucun obstacle et bien peu de préjugés quand il s'agissait de leurs intérêts;

1. *Les Normands en Italie depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de Grégoire VII* (859-862 — 1016-1073), par O. Delarc. 1883.

2. *Histoire des conquêtes des Normands en Italie, en Sicile et en Grèce*, par E. Gauttier d'Arc. 1836.
L'Histoire de la Sicile sous la domination des Normands, par le baron de Bagaucourt. 1846.
La Insurrezione pugliete et la Conquista normanna, par de Blasëis. 1864-1873.
Bibliotheca græca mediivi, par M. Sathas.

3. Page 9 de son *Avant-Propos*.

et les Italiens apprirent à leurs dépens qu'il n'était pas facile de les déloger quand ils avaient mis le pied dans un pays.

« Cinquante ans après leur entrée en Italie, en 1073, lorsque Grégoire VII monta sur le trône pontifical, ils avaient fondé dans le sud de la péninsule un État de premier ordre, et de Rome à Palerme, du Latium en Sicile, leur activité était déjà reconnue presque sans conteste; mais que de labeurs, que de victoires, quelle indomptable ténacité dans la bonne comme dans la mauvaise fortune pour arriver à ce résultat! »

S'ensuit-il que l'art ait suivi le même mouvement que le reste de la civilisation? Mouvement progressif, oui, mais ne résultant pas d'un art tout fait et importé, ainsi que nous le verrons plus loin.

Nous n'avons pas à nous occuper ici, bien entendu, de l'histoire de la première invasion des Normands en Italie, qui n'a laissé que des ruines. Leur second établissement date de 1016 pour finir à 1073. Dès les premières années du onzième siècle, une quarantaine de pèlerins normands, revenant de Jérusalem, s'arrêtèrent à Palerme, assiégée en ce moment par les Sarrasins, desquels cette ville était tributaire. Lorsque les habitants tardaient à payer leur tribut annuel, ils les tuaient et dévastaient le pays. Ne voulant pas voir retomber cette ville au pouvoir des infidèles, les Normands demandèrent des armes et des chevaux au gouverneur Guaimar, déclarant qu'ils n'agissaient ainsi qu'en vue du salut des Palermitains et pour punir la superbe des Sarrasins. Aidés des populations, ils furent vainqueurs; on leur offrit des présents en les invitant à rester à Palerme, ce qu'ils refusèrent pour retourner en Normandie. Mais ils revinrent bientôt à cause des richesses que produisait le pays. Un appel fut fait en Normandie par les vainqueurs de Palerme et entendu de leurs compatriotes, âpres au gain et grands batailleurs, il faut le dire. Vers l'an 1015, sous le règne de Richard II, une petite troupe quitta la Normandie sous la direction d'un seigneur Raoul de Toëni, se défendit vaillamment contre des soldats qui exigeaient une redevance aux défilés des Alpes, et fut bien accueillie du pape Benoît VIII. « Quant fut seu à Palerne que ensi avaient combatu li Normant por aidier à Melo (Mélis) et estoient mort, vindrent cil Normand de Palerne, de li Normand vint grand excercit, et emplirent la contrée de fortissimes chevaliers [1]. » D'autres émigrations se produisirent par suite des succès des premiers arrivants, qui s'étaient armés aussi bien contre la domination des Grecs établis en Italie que contre les Mahométans, et à partir de cette époque les Normands occupèrent le sud de la péninsule, puis bientôt la Sicile. Pendant cette campagne qui dura douze années, recrutant de gré ou de force une armée d'Italiens et de Grecs, ils firent preuve d'une bravoure, d'une prudence, d'une ténacité qui méritent l'admiration de la postérité.

Après cinq mois de siège, en 1072, Palerme succombait, et la Sicile rentrait, pour n'en plus sortir, dans le mouvement de la civilisation chrétienne et européenne; c'est en effet le caractère et l'honneur de la conquête de la Sicile par les Normands, que jamais les Musulmans n'ont pu reprendre cette reine de la Méditerranée. « Ces missionnaires bardés de fer ont si profondément enraciné la croix dans le sol sicilien que rien depuis n'a pu la déraciner ni l'ébranler » (O. Delarc, *les Normands en Italie*).

On constate d'après les documents historiques du temps que, dans le onzième siècle, Tancrède de Hauteville, seigneur normand, se voyant une famille nombreuse, envoya ses deux fils aînés en Italie chercher fortune. Ces deux chevaliers nommés Guillaume, dit *Bras-de-fer*, et Dragon, auxquels se joignit encore un de leurs frères, nommé Robert Guiscard, secondés de

1. Aimé, I, 22.

plusieurs autres seigneurs, entreprirent de faire la guerre aux Sarrasins. Robert Guiscard, qui se rendit si illustre, remporta de grands avantages. Il laissa deux fils, dont l'un, nommé Roger, eut en partage la Pouille et la Calabre. Tels furent les commencements du royaume de Naples (1130).

Les deux royaumes de Naples et de Sicile furent réunis en 1134.

Voici le tableau de la maison normande et de ses descendants :

Robert Guiscard II, 1059. — Roger Ier, 1085.

ROIS

Roger II, 1139. — Roger le Mauvais, 1154.
Guillaume II, 1166. — Tancrède, 1189. — Guillaume III, 1194.

Il est à remarquer que le peuple normand, pendant ce temps d'invasion, sut se défendre habilement au moyen d'un système de fortifications dont il entourait les villes qu'il assiégeait : durant cet *investissement*, dont l'invention est due à l'expérience qu'ils acquirent en Syrie et à leur grand savoir militaire, ils attendaient patiemment la reddition des villes prises ainsi par la famine. Rien n'égale d'ailleurs l'audace de ces chevaliers qui laissaient souvent une quarantaine d'hommes à la garde d'une ville conquise, comme il arriva à Catane, qu'ils fortifièrent, pour continuer plus loin leurs exploits. Ils n'agirent point, étant en si petit nombre dans ces contrées, ainsi qu'ils l'avaient fait en Angleterre : ils se servirent des indigènes en toutes circonstances, se contentant de les diriger selon leur habile et inflexible volonté. Plusieurs évêques étaient Normands ; mais, en général, les conquérants n'imposèrent ni leurs mœurs, ni leurs lois, ni leur langage.

Robert Guiscard rebâtit l'église de Palerme en 1072 ; à Catane, l'église dédiée à saint Grégoire fut également construite par ses ordres. Mais les ouvriers, les artistes, étaient Latins, Grecs ou Sarrasins.

L'influence des princes se fit sentir jusqu'au mont Cassin : le 1er octobre 1071 y fut consacrée une nouvelle église construite en moins de cinq ans, grâce à la persévérante activité de l'abbé Didier. C'était une grande basilique à trois nefs, séparées par deux rangées de dix colonnes ; au milieu du chœur était le tombeau de saint Benoît élevé de huit degrés. Devant l'église s'ouvrait un magnifique atrium, soutenu par des colonnes antiques venues de Rome, et surmonté d'un campanile ; enfin, aux deux côtés de l'atrium, on avait construit deux tours ; on accédait à l'édifice au moyen de vingt-quatre degrés en marbre. L'édifice fut couvert de mosaïques ; les portes en bronze furent faites à Constantinople : elles existent encore ; c'est sans doute le seul vestige restant de ce merveilleux monument.

Mais quel était, dans ces contrées, le caractère de l'architecture inspirée ainsi du génie normand ? Les vainqueurs avaient trouvé en Italie un peuple tout autrement avancé dans les lettres, les sciences et les arts, que dans le nord de l'Europe ; aussi, tout en faisant supporter le joug à leurs ennemis, ils se gardaient bien de leur imposer une civilisation nouvelle ; ils se servirent au contraire des lumières de ceux-ci pour diriger leur propre conduite. Il est intéressant, par exemple, de voir quelle fut la nature des rapports du roi Roger (1105-1154) avec ses sujets. Nous empruntons les lignes suivantes à M. Georges Lafaye : « C'est aujourd'hui un fait bien établi que les Arabes de Sicile ne furent pas expulsés violemment après que leurs chefs eurent été battus et que le pays eut été conquis par les Normands. Les nouveaux maîtres ne changèrent même pas la condition des vaincus ; non seulement ils respectèrent leur religion, mais ils se plièrent à leurs usages et adoptèrent leur genre de vie. A partir du règne de Roger, la fusion

entre les deux races devint complète. Ce prince, né en Sicile, et familiarisé dès son enfance avec la langue, la science et la littérature de ses sujets arabes, leur défendit sévèrement de se convertir au christianisme; il paraissait dans les cérémonies publiques, même dans celles de l'Église, vêtu d'un manteau sur lequel on lisait, brodée en caractères coufiques, la date de l'hégire; il faisait graver sur ses monnaies des légendes arabes; les poètes chantaient sa gloire dans la langue de Mahomet; lui-même prêtait son concours, ou mieux encore, collaborait aux ouvrages des savants musulmans, si bien qu'ils l'ont compté comme un des leurs, et que le récit de sa vie figure dans quelques recueils biographiques de l'islamisme. »

Dans ces conditions, non seulement l'art ne dut pas se transformer, mais il ne dut se modifier que peu ou point dans le sens de celui de Normandie. Il ne fut que la résultante des efforts italiens, grecs et arabes; c'est, en tous cas, un type particulier, chrétien avant tout, qui n'est spécialement l'expression absolue ni de l'une ni de l'autre de ces différentes nations.

Le luxe déployé dans ce pays, à cette époque, dut réagir puissamment sur l'art décoratif. Un auteur ancien raconte ainsi le couronnement de Roger Ier : « Qui pourrait décrire combien fut grande la gloire de ce nouveau roi, et dire le nombre des seigneurs normands et italiens qui l'assistoient, vêtus d'habits richement étoffés, publierait que l'abrégé de toutes les richesses et de toutes les beautés du monde étaient réunies à Palerme? Le palais étoit tapissé d'ouvrages enrichis de tant d'or et de perles, qu'ils semblaient donner une nouvelle clarté au soleil, et de la nuit faire un beau jour. Le pavé étoit si bien mélangé de marbre, de jaspe, de porphire, qu'on ne le voyait qu'avec admiration; toutes les tables y furent couvertes de viandes que la même friandise avoit assaisonnées et servies dans la magnificence des plats d'or et d'argent. Tous les serviteurs, jusqu'aux cuisiniers, étoient couverts de soie, et l'artifice, en toute chose, sembloit aller au delà de la nature. L'abondance et la richesse y étoient si grandes, que les peuples étrangers, attirés par la beauté de la fête, en apprenaient davantage par les yeux qu'ils n'eussent fait par les oreilles. »

Parmi le grand nombre d'églises que fit bâtir Roger, aucune, dit-on, ne fut comparable au temple qu'il fit élever, à Triocala, en l'honneur de saint Georges, qu'il regardait comme son saint tutélaire. La chapelle Palatine du château de Palerme, fondée entre 1129 et 1132, par le duc Roger, qui y attacha tous ses soins, doit donner une idée exacte de ce qu'a été l'art des Normands en Sicile. La décoration fut faite par Guillaume Ier, successeur de Roger. Le plan de la chapelle Palatine est celui des premières basiliques chrétiennes; les Normands l'avaient, il est vrai, adopté déjà chez eux. Les arcs des travées de la nef, au lieu d'être à plein cintre, sont à cintre aigu; le système de la construction, toujours si apparent en Normandie, est ici dissimulé sous de riches mosaïques. Le vaisseau est couvert par une charpente et un plafond purement arabes. L'abside est précédée d'une coupole; les chapiteaux et les colonnes sont des réminiscences tout à fait antiques; le sol est couvert d'une magnifique mosaïque (*opus Alexandrinum*), à l'imitation de celles qui existent dans les monuments latins et byzantins. Rien dans tout ceci, on le voit, ne rappelle l'art normand occidental.

Une autre église de Palerme, la *Martorana*, élevée avant 1143, comme l'atteste sa charte de fondation, présente les mêmes caractères. Elle était précédée d'un atrium. Contrairement à la chapelle Palatine, elle est voûtée et couverte par un berceau ogival et éclairée seulement par les fenêtres des bas côtés, disposition adoptée à cette époque au centre de la France, mais toujours rejetée par les architectes normands. Les chapiteaux se rapprochent tout à fait de l'ordre composite romain, et certaines colonnes sont cannelées, comme à l'édifice précédent. Certains fragments antiques ont pu être utilisés.

La cathédrale de Palerme fut bâtie en 1185; par sa date, comme par son architecture, elle

s'éloigne plus encore, s'il se peut, de l'art des vainqueurs de la Sicile. Les détails en sont arabes. M. Gailhabaud, dans ses *Monuments anciens et modernes*[1], dit que ce monument est remarquable par ses clochers qui lui donnent une physionomie toute septentrionale, et que l'idée de ces clochers inconnus du peuple sicilien fut importée par les Normands. Cependant les clochers de Palerme n'ont-ils pas plus de ressemblance avec les anciens campaniles italiens ou les grands clochers des bords du Rhin qu'avec ceux de Normandie ou d'Angleterre ? Les campaniles de Saint-Michel de Pavie et de Saint-Ambroise de Milan remontent assez haut pour prouver que l'on connaissait déjà ce genre d'édifices au delà des Alpes, quand on fit ceux de Palerme.

Plus nous analysons le caractère des églises de Sicile, plus nous constatons que les arts orientaux et latins en ont fait tous les frais.

Dans quelques cas cependant, on observe des archivoltes ornées de chevrons ou zigzags, éléments très employés, comme on sait, par les Normands. Il y a là un point commun, il est vrai, qui joue un assez grand rôle dans la question d'aspect. Il existe de ces chevrons à l'une des portes de la cathédrale de Palerme[2], à l'église Saint-François de la même ville, aux palais de la Guardagera et de Chiaramonte et ailleurs. Peut-être même ces exemples ne remontent-ils qu'aux premières années du treizième siècle. Mais ils portent les traces de la tradition des monuments antérieurs inspirés de la Normandie.

On voit encore en Sicile d'autres petits monuments dont la destination n'avait pas été très bien comprise d'abord par les savants. Les merveilleux jardins des palais contenaient des pavillons de repos dont le caractère est tout à fait oriental. La figure 296 représente la *Coubbola* (pavillon de la petite Coubba) près de Palerme, qui fait voir un exemple de ce genre de constructions. A coup sûr, pareille disposition ne pourrait s'expliquer en Normandie ni en Angleterre, à cause du climat, et parce que les mœurs y ont toujours été différentes. Les Arabes avaient importé cette forme en Sicile lors de leur invasion. Les Normands l'y ont trouvée et appliquée dès 1129, quand chez eux ils se servaient encore du plein cintre[3]. Quant à l'ornementation, que contient-elle de normand ? Peut-être le rang intermédiaire des claveaux des arcs a-t-il de loin quelque analogie avec ceux des clochers de Rosel, de Douvres et de Luc que nous avons représentés sur les planches CXXXVI, CXLI et CXLII. Notre figure 296 a été faite d'après la perspective publiée dans le *Magasin pittoresque* du 28 février 1885. Certain émir fit élever au Caire un kiosque ou belvédère surmonté d'une coupole; il était fait de quatre arcades sur plan carré et fermé par des tentures. Ces petits édifices se multiplièrent en Sicile comme en Égypte; le pavillon de la Coubbola n'en est qu'une imitation; il est encore entouré de bosquets d'orangers.

« Les arts suivirent donc en Sicile, au douzième siècle, la tradition qui s'y était établie antérieurement sous la dynastie des Aglabites et des Fatimites. Palerme surtout prit l'aspect des villes où l'architecture arabe dominait sans conteste. » Telle est la conclusion, un peu absolue peut-être, de M. Georges Lafaye, pour la Sicile. Cependant on doit reconnaître que les Normands ont peu de chose à y revendiquer quant au style, et il n'en pouvait guère être autrement : ils trouvèrent là, en effet, à leur début, des arts tout faits; tandis que ceux des leurs qui

1. Vol. III.
2. Voy. la *Revue de l'Architecture*, par M. César Daly, vol. XII, XIV, XV et XVI.
3. Nous n'entreprendrons pas de nous mêler ici de la guerre relative à l'*invention* de la forme d'arc, dit aujourd'hui ogive, dont tant d'auteurs se sont occupés. Si les Normands de Normandie l'ont rapportée de Syrie lors des premières croisades, en tous cas, ils n'ont pas mis d'empressement à l'utiliser chez eux : on voit dans beaucoup d'édifices pleins-cintres des arcs enlacés dont les segments forment entre eux des ogives; ce n'est pas là un système d'ogives, mais un système de pleins-cintres ; il ne faut pas confondre.

firent la conquête de l'Angleterre, ne purent recueillir, au contraire, que des œuvres souvent imparfaites et d'autres qu'ils vouèrent à la destruction. Cependant, « jamais le sud de l'Italie, surtout la Sicile, n'a connu d'époque plus prospère et d'années plus glorieuses que lorsque les Tancrède régnaient à Palerme... Cette société a laissé d'elle-même une fidèle empreinte dans ces splendides églises où l'on voit l'architecture musulmane au service de la pensée chrétienne, et les grandes mosaïques byzantines développer leurs harmonieuses théories sur des monuments dont les lignes sévères sont comme la signature d'un architecte normand[1]. » Signature, oui, en ce qui est de la sagesse générale de l'ordonnance de l'architecture, mais signature formée de lettres appartenant à des alphabets bien différents. Cela était voulu par les précédents historiques comme par la nature particulière du génie prudent des envahisseurs.

1. O. Delarc, p. 11

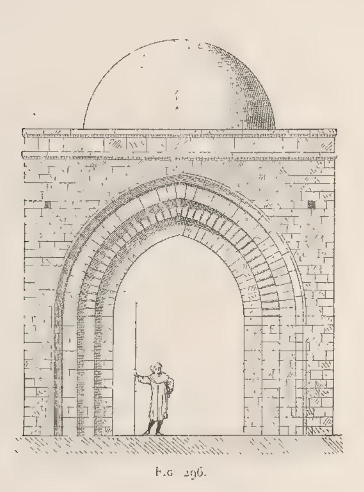


FIG. 296.

RÉSUMÉ

L'ancienne Normandie, composée actuellement de cinq départements : la Seine-Inférieure, le Calvados, la Manche, l'Eure et l'Orne, bornée au nord par la mer, était limitée, à l'est, par le Beauvaisis et l'Ile-de-France; au sud, par le Perche et le Maine, et, à l'ouest, par la Bretagne.

Le sous-sol de l'ancienne Normandie est extrêmement varié et produit les matériaux de construction les plus divers. Dans la Seine-Inférieure, on trouve des pierres crayeuses, à grain très fin, comme aussi des calcaires très poreux et du gypse; dans le Calvados, la Manche et l'Orne, des calcaires très différents d'aspect et de dureté, des pierres ponces utilisées jadis dans la construction des voûtes à cause de leur grande légèreté, des terres argileuses, des schistes, des granits durs et tendres; dans l'Eure, peu de pierres à bâtir, mais du silex dont les constructeurs se sont habilement servis, et enfin d'excellentes terres à briques; d'où aussi l'emploi, au besoin, du pisé. Si l'on considère, d'un autre côté, que ce pays est l'un des plus couverts de la France par ses bois et ses forêts, c'est-à-dire que, en définitive, pierres de toutes natures, chaux, sable, brique, bois de charpente s'y rencontrent abondamment, et que la mer baigne trois de ses départements et facilite l'importation de tous autres matériaux désirables, qu'enfin l'Angleterre jouit plus encore de ce dernier privilège, on voit que rien ne manquait aux architectes normands pour élever chez eux des monuments à leur gré, avant, pendant et après la conquête.

Quant aux moyens d'existence matérielle, les habitants y ont toujours été favorisés par la nature; la terre y est remarquablement fertile, et l'élevage des animaux des plus aisés. Peu de pays peuvent rivaliser sous ces différents rapports avec la Normandie. Le vin même n'y manquait pas; Geoffroy ou Geffroi de Montbray, évêque de Coutances de 1048 à 1093, y planta la vigne; il y a deux ou trois siècles elle était encore cultivée. Il n'est donc point étonnant de voir successivement les hommes du Nord s'y plaire et s'y fixer définitivement, puisque, à cause de ses produits nombreux, ce pays peut se passer de tous les autres.

Les Normands, par leur caractère, étaient faits pour créer des États et se maintenir quand même sur le sol conquis. Pleins d'énergie et d'audace, très prudents néanmoins quand les besoins le commandaient, ambitieux et avides de gain, diplomates et peu scrupuleux au total, industrieux et d'une ténacité proverbiale, ils avaient tout ce qui est nécessaire pour dominer les autres peuples[1].

1. M. Baudrillard, membre de l'Institut, chargé par l'Académie des sciences morales et politiques d'une enquête sur la situation des populations agricoles du Nord-Ouest, a mis en tête de son rapport un intéressant historique relatif au développement des classes

En ce qui est des qualités du constructeur, les Normands furent aidés par cet esprit de suite, cette rectitude dans les procédés, cette prudence qui évite toute compromission et qui produit des œuvres où la sagesse et la bonne exécution dominent l'imagination. Mais, à ce dernier point de vue, peut-on leur reprocher de n'avoir pas eu d'initiative, d'invention, et d'avoir été peu artistes ? Nous croyons que ce serait une erreur. Non inspirés peut-être, comme les autres peuples, par ce que nous appellerons la couleur, par les formes brillantes de la nature, ne cherchant pas à les reproduire par la sculpture ou la peinture, ils eurent en compensation un profond sentiment de la ligne dans les compositions architecturales, ce qui est un autre côté de l'art et non le moins sérieux.

Ils concevaient simplement, grandement, quoique parfois avec une certaine monotonie. On ne doit pas prendre quand même la simplicité et la sagesse pour de la froideur et de l'impuissance; on y rencontre même les qualités contraires. Certains hommes à imagination vive auront quelque peine à le croire; ayant la facilité et le besoin impérieux de tout épancher au dehors, ils se croient plus féconds; ils ne laissent rien ignorer de ce qu'ils ont de bon en eux-mêmes, c'est possible; mais ils obligent les autres à subir le surplus, qui ne l'est en aucune façon; et, pour le délicat, cela ne laisse pas que d'avoir souvent un côté pénible. Les choses se passent de même en fait d'art; l'exubérance, qui est forcément indigeste, doit être contenue dans une certaine mesure, ou alors l'harmonie de l'ensemble en est détruite : on eût peut-être pu, sans cette faute, tout admirer sans réserve.

De même, il faut prendre le Normand comme il est pour juger des qualités de ses œuvres, c'est-à-dire avec ce côté sérieux qui met nécessairement un frein au développement excessif de l'imagination; ce qui n'empêche pas qu'à son heure, il n'ait, selon nous, apporté dans l'architecture des inventions nouvelles, comme on l'a vu précédemment.

Viollet-le-Duc[1] en parle autrement : « Les Normands, dit-il, ont toujours été plutôt des praticiens hardis que des inventeurs; ils ont su, de tout temps, s'approprier les découvertes de leurs voisins et en tirer parti chez eux. Il ne faudrait pas leur demander ces efforts de l'imagination, ces conceptions qui appartiennent aux génies plus méridionaux, mais bien des applications ingénieuses, réfléchies, une exécution suivie et savante, la persistance et le soin dans l'exécution des détails. Ces qualités se retrouvent dans les édifices anglo-normands bâtis pendant les douzième et treizième siècles. Il ne faut pas demander aux Anglo-Normands cette liberté d'allures, cette variété, cette individualité que nous trouvons dans notre construction française. Chez eux, une méthode passe-t-elle pour bonne et pratique, ils la perfectionnent, en étendent les conséquences, en suivent les progrès et s'y tiennent. Chez nous, au contraire, on cherche toujours et on ne perfectionne rien. Les constructions anglo-normandes sont généralement exécutées avec beaucoup plus de soin que les nôtres; mais en connaître une, c'est les connaître toutes : on n'y voit point éclater ces inspirations neuves, hardies, qui ont tourmenté nos architectes des premiers temps de l'art gothique; véritable époque d'émancipation intellectuelle des classes laborieuses du nord de la France. »

rurales en Normandie. « Tous les documents s'accordent, dit-il, pour nous montrer, du onzième au treizième siècle, la Normandie couverte d'une population nombreuse, aisée, de grandes villes et de villages florissants. Le servage y existe, mais il tend à devenir l'exception; ce qui domine, ce sont les conditions intermédiaires entre le serf et le seigneur. La plupart des cultivateurs étaient hommes libres. Le froment était l'une des principales productions du sol; le vin et la cervoise constituaient la boisson commune. C'est là qu'on trouve pour la première fois chez le peuple des vêtements de linge; l'instruction n'est pas chose rare chez les paysans : on les voit partout écrire leurs dépenses et signer des actes; ils portent des souliers, du drap, et possèdent même de l'argenterie. Les salaires sont élevés et, toute proportion gardée, égaux à ceux d'aujourd'hui. » Le collègue de M. Baudrillart, M. Ch. Giraud, reconnaît l'éclat de la civilisation normande avant le quatorzième siècle : les Normands, dit-il, ont été la plus puissante, la plus originale, la plus intelligente des races germaniques; notre langue française est leur œuvre ; leur génie persévérant et tenace rappelle celui des Romains.

1. *Dictionnaire raisonné*, vol. IV, p. 125.

Ce jugement, juste en partie, n'est-il pas un peu sévère? Les Normands n'ont pas, il nous semble, à se reprocher la pauvreté des moyens, le *statu quo* de gens satisfaits qui ne font que les appliquer, même en les développant. Avec leur génie un peu lent, il est vrai, ils ont, à peu près dans le même temps, fait des édifices, soit à charpente apparente, soit à voûtes au carré ou barlongues, tous systèmes bien différents; ils ont employé des piliers de section tantôt circulaire, tantôt quadrangulaire, ceux-ci formés de redents et de colonnes cantonnées; les très nombreux motifs de leurs portes d'églises ne se répètent jamais mécaniquement, et l'on peut dire même, les données et l'unité d'un même style une fois admises, qu'ils sont extrêmement variés. Dans quel pays existe-t-il autant d'imagination mise au service d'un motif architectural? Ils ont donc marché dans la voie du progrès de leur propre initiative et en cherchant aussi le mieux. Ils s'y sont avancés avec leurs qualités personnelles dont ils ont fait le meilleur emploi.

Les Grecs ont produit les plus beaux temples de l'antiquité, et cependant les données générales de cette architecture ont entre elles, dans presque tous les cas, une grande analogie. Cette conformité existe nécessairement dans tous les styles et chez tous les peuples, quand l'art touche à son apogée. Les églises romanes auvergnates avec leurs berceaux, celles du midi de la France avec leurs ordres à pilastres cannelés imités des Romains, ou encore celles de l'Est et du Languedoc avec leurs belles ornementations inspirées du règne animal, sont reconnaissables de prime abord et semblent être, dans chaque région, toutes les mêmes. Mais ces monuments ne sont ni moins ni plus différents entre eux que ceux de la Normandie et de l'Angleterre. Où trouver des édifices plus importants, plus grandioses et moins poncifs que ceux de Saint-Alban, de Peterborough, d'Ely, de Bury Saint-Edmond, de l'abbaye aux Hommes de Caen? Dans les vieilles provinces françaises, nous voyons Cluny, Vézelay, Saint-Sernin de Toulouse, édifices variés, mais qui appartiennent à des provinces différentes.

M. Daniel Ramée nous donne une idée du style roman normand qui nous semble bien en désaccord avec les faits. Nous lisons, dans son *Histoire générale de l'Architecture*[1] (ce qui est vrai), qu'une ère nouvelle s'ouvrit pour l'architecture en Angleterre (on pourrait dire aussi en Normandie) avec la conquête du duc Guillaume, en 1066: « Les monuments s'agrandirent, dit-il, et ils furent plus réguliers que les précédents. La voûte en berceau et la voûte d'arête sont employées, mais sans nervures, rarement avec des arcs doubleaux. Le tableau des portes est large et disposé d'une manière compliquée par des colonnes en retraite, des moulures perpendiculaires, etc. Les statues commencent à orner ces portes. On voit souvent dans les édifices une rangée d'intersections de cercles formant des ogives... » Et ailleurs[2] : « Dans l'architecture à plein cintre, la masse des murs compose la principale partie du monument à laquelle les piliers et les colonnettes ne sont que plus ou moins accolés. Souvent même les supports ou soutiens décoratifs ne paraissent être que le résultat du hasard ou du caprice. »

Rien de tout ceci ne paraît rappeler l'art normand. Leurs architectes n'ont pas employé la voûte en berceau; nous ne connaissons de ce genre, nous l'avons déjà dit, que les voûtes de la chapelle de la Tour de Londres, dans laquelle il n'y a pas d'arcs doubleaux, et celles des bas côtés du chœur de Sainte-Trinité de Caen. Quant à la disposition des colonnettes dans les tableaux des portes, au lieu d'être compliquée, elle est, comme partout, d'ailleurs, clairement établie. Les nervures et les colonnettes des piliers, rectangulaires ou circulaires, reçoivent toutes archivolte ou retombée de voûte ; ont toutes, en un mot, leur fonction : aucune d'elles, si elle est déco-

1. Page 1059.
2. Page 887.

rative, n'est le résultat d'un caprice, et elles sont beaucoup mieux appareillées que dans le Centre et le Midi. Enfin les arcs entrelacés formant « ogive » n'apparaissent pas avec l'ère nouvelle de Guillaume, mais à la fin du douzième siècle seulement.

M. Ramée dit encore[1] qu'il n'y a, en France, de voûtes oblongues qu'après les constructions de Suger à Saint-Denis, élevées, par conséquent, à peu près entre 1130 et 1152. Cependant les voûtes des chœurs de Saint-Nicolas de Caen et de Saint-Georges de Boscherville font bien partie des constructions premières qui sont antérieures à 1100.

Comme tous les arts, celui des Normands a ses origines. Qu'étaient ces modèles? La basilique chrétienne, puis les églises lombardes. Comment les architectes s'en sont-ils servis? C'est ici qu'on peut juger du côté raisonné de l'application des principes qu'ils ont puisés chez d'autres peuples, ce qui n'exclut pas, il s'en faut, nous le répétons, toute invention de leur part. La basilique latine est, d'une façon générale, bien disposée, et, par hasard, en rapport avec les nouveaux besoins à satisfaire : ils en adoptent le plan; mais elle porte sur de grêles points d'appui, peu rassurants à la vue parce qu'ils sont placés sous une grande charge : les Normands se gardent bien alors d'imiter la basilique en ce point. N'est-il pas évident, en effet, que l'imagination des Latins a produit ici une disposition vicieuse, car au-dessus d'une plate-bande, d'un entablement, d'un *ordre* enfin, dont la structure est complète, qui est une œuvre entière, une unité, n'est-il pas inconséquent d'élever de grands murs inattendus, qui sont une adjonction à une pensée déjà parfaite? Quand les Latins remplacent la plate-bande par un arc, celui-ci est rationnel, il est vrai; mais la colonne antique, avec ses proportions primitives, n'en est pas moins étrange dans son isolement : elle n'est plus rationnelle.

Les Normands, eux, substituent aux colonnes des supports de très grande section, répondant par leurs contours aux exigences qu'amèneront les dispositions supérieures : ces supports sont conséquents avec les fonctions qu'ils remplissent.

Citons un autre point d'une importance considérable. On ne peut accéder dans les parties supérieures des édifices des autres contrées, soit pour leur entretien, soit pour porter des secours vers le haut, en cas d'incendie; les Normands *inventent* alors ces passages ou galeries si commodes, ménagées dans le sens de la longueur des murs à l'étage des fenêtres, et sans nuire aucunement à leur solidité, l'épaisseur en ayant été augmentée à cet effet. D'un autre côté, leurs monuments, devant recevoir de grandes foules, sont plus élevés et plus spacieux que partout ailleurs, et parfaitement éclairés. Si les Lombards, par le moine Lanfranc, leur envoient le plan d'églises qui sont couvertes de voûtes d'arêtes au carré portant sur des piliers de deux en deux différents, ils appliquent ce nouveau plan, non dans toutes les circonstances, mais avec réserve; ils se gardent, devant les difficultés qui se présentent, de surmonter de voûtes ce plan, dans la crainte d'un insuccès; ils commettent là, il est vrai, par le choix du plan, une première inconséquence, dans laquelle ils ont été poussés par une volonté supérieure venue du dehors : l'influence italienne; mais ils s'arrêtent devant une seconde : le complément de l'idée. Le système de construction en charpente apparente, si usité dans le pays, et dont ils continuèrent à se servir, n'exigeait pas de piliers alternes; après en avoir mis, ils hésitent, et ils renoncent par prudence à l'établissement compromettant de lourdes voûtes en maçonnerie, d'autant plus que les naissances de celles-ci sont beaucoup plus élevées au-dessus du sol qu'en Lombardie ou ailleurs, et que la faute serait ici bien plus grande (on donnait alors partout aux voûtes, à cette époque, une très grande épaisseur; elles étaient donc fort lourdes); ils acceptent, et on

1. Page 979.

a peine à le comprendre, ce point de départ; mais ils achèvent leurs édifices selon leur ancien usage, sans voûtes.

Plus tard, ce qui est extrêmement remarquable, ils trouvent le moyen d'utiliser logiquement cette disposition du plan lombard en inventant le système des voûtes sexpartites que nous avons examiné, et qui est la véritable conséquence du tracé des points d'appui.

Cette observation touche en un point capital à l'histoire de l'architecture normande. Si on peut attribuer au hasard, dans une certaine mesure, cette aptitude particulière qu'avaient les Normands de tirer parti de tout, et cette découverte, première application d'un système absolument d'accord avec la raison, on ne peut nier que cette nouvelle structure ne se tienne parfaitement de tous points, et ne contribue à la bonne ordonnance intérieure des édifices. Est-ce là une invention?

Si on arrive à démontrer que certains plans des bords du Rhin, analogues à des plans normands, inspirés des Lombards, sont, avec leurs voûtes, plus anciens que ceux-ci, nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de voir dans ces derniers monuments une innovation émanant de leurs constructeurs, et non une reproduction des premiers édifices rhénans, lesquels, d'ailleurs, purent être aussi bien un écho venu de la Lombardie. Il n'en résulte peut-être pas que les Normands soient les créateurs uniques de cette disposition; la même inspiration a pu se produire spontanément sur deux points à la fois, dans un temps où la passion des recherches se faisait jour partout. Dans l'Ile-de-France, nous voyons des monuments, comme Notre-Dame de Paris, où semblable logique n'a pas été admise : non seulement les points d'appui sont circulaires, mais ils sont tous égaux sous des charges différentes, ce qui appellerait plutôt des voûtes barlongues. A ce point de vue, l'église de l'abbaye aux Hommes, dont les détails sont, il est vrai, autrement barbares, est, en principe, mieux conçue, plus logique que Notre-Dame de Paris. En définitive, le plan lombard, en Lombardie, est illogique sur un point, à cause de sa colonnette centrale sans objet; celui de Notre-Dame de Paris, quoique d'un autre ordre, est imparfait aussi parce qu'il est circulaire; celui de l'abbaye aux Hommes, lombard et voûté par six segments, est dans le vrai.

Quant à la question des résistances aux poussées des voûtes, qui sont mal calculées, il est bien vrai que les Normands ont été loin de la résoudre entièrement. Mais n'ont-ils pas trouvé un système d'une importance capitale? A l'égard de la stabilité réelle, nos maîtres sont dans l'Ile-de-France, cela ne fait aucun doute pour personne.

Les voûtes normandes sont maintenues plus ou moins bien, par des berceaux ou des arcs-boutants sous les combles; mais enfin, ces voûtes sont en équilibre, et les édifices sont restés debout. Il n'a jamais fallu, en effet, dans cette contrée, employer, comme on l'a fait partout en Italie, et dans tous les temps, des tirants en fer pour retenir des poussées toujours mal combattues. Il est vraiment fâcheux, il faut le dire, de voir qu'après l'abandon des énormes points d'appui des Romains de l'antiquité et jusqu'aux derniers siècles, aucune voûte n'ait pu y être élevée sans que les édifices soient traversés par des tirants en fer, maladroitement posés à des hauteurs imprévues pour retenir l'écartement des murs; et encore s'agit-il ordinairement de constructions relativement basses. A commencer par Saint-Michel de Pavie, et la Loge des Lançes, à Florence, jusqu'aux cloîtres et aux églises de la Renaissance, on voit partout ces inévitables barres de fer, *ajustées après coup, quoiqu'on les sût nécessaires*, condamner en tous cas les architectes de ce pays. Et rarement on a blâmé cette impéritie dont la France a toujours su se sauvegarder. N'est-il pas possible de faire œuvre d'imagination sans user de pareils procédés? Les arcs-boutants gothiques, que, pour les

blâmer, on a appelés des *étais*, et qui ne sont que cela après tout, sont-ils donc plus condamnables que ces tirants mal agencés, dignes des bâtisses en carton?

Qu'il y ait encore imperfection, au total, dans le système de construction des voûtes normandes, cela n'est pas discutable; mais pendant ce même temps les voûtes en berceau des Bourguignons et des Auvergnats s'écroulaient partout, à Beaune, à Chaulieu, à Autun, à Vézelay [1]. Les monuments normands n'ont pas été victimes de cette imprévoyance. Ici, quant à la durée du moins, la raison, la prudence, ont prévalu sur l'imagination plus ardente des populations du Midi.

Pour dire enfin un dernier mot sur les œuvres lombardes qui ont commencé à inaugurer, au douzième siècle, en Italie, la prépondérance de la décoration sur la structure raisonnée des édifices, signalons, après le tracé inconséquent des plans et de l'appareil défectueux des murs et des piliers, ces pignons des façades principales et autres, dépassant considérablement les hauteurs des combles. N'y a-t-il pas là un sentiment faux, un mensonge, auxquels les Normands se sont justement gardés d'obéir? Quoique admirateur passionné des œuvres d'imagination, nous ne sommes pas, on le voit, de ceux qui pensent que cette puissante et aimable faculté justifie tout.

Quand on examine les églises de la Normandie et de l'Angleterre, dont les bas côtés sont voûtés et surmontés de triforiums voûtés aussi, et ces immenses nefs à charpente apparente, fortement assises sur de larges bases, l'esprit est grandement rassuré. Cette quiétude est moins complète, il est vrai, quand plus tard les charpentes qui franchissent les nefs sont remplacées par des maçonneries suspendues dans l'espace; mais nous sommes ici dans un siècle de tâtonnements dont tout constructeur, en tout pays, à la même époque, a senti le danger : aussi les architectes français du treizième siècle ont-ils été mis à même, par ces précédents, de trouver les moyens de résoudre d'aussi graves difficultés, et ont-ils pu constituer un art complet, aussitôt adopté dans tout l'Occident. Mais il faut reconnaître que les constructeurs des siècles antérieurs, normands ou autres, par leurs recherches, leur ont été d'un très grand secours. Les connaissances architecturales, d'une province à l'autre, ont fini, au douzième siècle, non par se fondre, mais par se répandre davantage. La diversité des styles a été due, en partie, à la diversité des langages, ou du patois spécial à chacune d'elles. Ce véhicule de la pensée n'obligeait-il pas un peu, en effet, les nuances de l'art à s'arrêter à la frontière, et, par cela même, n'en résultait-il pas moins de frottements avec l'extérieur et un développement plus complet du génie local?

Si l'architecture romane normande a des caractères bien tranchés et différents des écoles d'art, ses contemporaines; si ses moyens sont variés, il en est de même de la sculpture d'ornement, qu'il n'est guère possible de confondre avec celle des autres provinces. On distingue presque toujours, dans celles-ci, un chapiteau roman du onzième siècle d'un chapiteau du douzième, quoique le type reste à peu près le même, parce que la qualité de l'exécution est supérieure quand elle est moins ancienne. En Normandie, il y a plus : les éléments de la composition décorative se transforment. Si l'ornementation de la Syrie a une grande action dans tout l'Occident, au commencement du douzième siècle, nous ne pouvons, il est vrai, constater le même fait chez les Normands. Mais nous avons déjà parlé des trois nuances très distinctes qu'on observe en Normandie dans l'espace d'un siècle environ, de 1060 à 1160.

La première de ces nuances a une origine antique; nous ne rencontrons dans les chapiteaux,

1. Voy. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné*, vol. I.

à peu près seuls ornés dans les édifices de cette époque, que l'emploi de la volute, surmontant quelques feuilles épannelées, sans aucun redent, et, très rarement, la reproduction des détails de la feuille d'acanthe. Ou les sculpteurs n'avaient pas de modèles antiques suffisants sous les yeux, comme il s'en trouvait partout, ou ils reculèrent, devant cette imitation, par leur propre sentiment. Nous avons cité exceptionnellement deux cas où l'on voit des feuilles de ce genre, à Bayeux et à Rucqueville; mais nous avons dit aussi qu'elles doivent être l'œuvre d'artistes n'appartenant pas à la contrée.

La seconde nuance que nous observons dans l'ornementation, apparaît vers la fin du onzième siècle; les sculpteurs abandonnent la simplicité du premier chapiteau et livrent leur imagination à des combinaisons beaucoup plus riches, parmi lesquelles on voit des rinceaux, des entrelacs, des animaux et des figures humaines. Cet effet se produit sous l'influence du courant byzantin qui s'est établi dans les autres provinces pour venir jusqu'en Normandie, et sous l'impulsion donnée par les autres écoles de France.

Mais, dans les dernières années du onzième siècle et pendant le douzième, une dernière influence, partie du Nord, venant par l'Angleterre, modifie pleinement cette ornementation et lui donne un caractère tout spécial. Il s'agit des chapiteaux à godrons, dont le principe se répète sans cesse, mais dont les détails sont cependant aussi variés que possible.

Aux formes géométriques viennent, dans d'autres parties de la décoration, comme dans les tympans de la cathédrale de Bayeux, se joindre des figures humaines inspirées de l'art byzantin, et des figures d'animaux ayant un caractère singulier et tout à fait nord-indien. Nous avons suffisamment établi, croyons-nous, dans le cours de cet ouvrage, que ces dernières avaient été transmises aux Normands par les migrations parties des Indes septentrionales, en passant par le nord du Caucase et la Scandinavie. Au point de vue historique, comme au point de vue de la forme, l'art que nous décrivons a donc un intérêt tout spécial. Cet art est-il ou inférieur ou supérieur à celui des autres provinces de France? Il est différent; voilà surtout son côté frappant. L'art de l'ornementation, basé sur la géométrie, est-il plus beau que lorsqu'il est inspiré du règne animal? Cela dépend de la qualité particulière de chaque œuvre. Mais ce dernier est-il plus séduisant? Cela ne semble guère discutable : les formes naturelles des animaux ou de la figure humaine, ayant un charme que ne présentera jamais la rigidité, la sévérité des lignes droites ou courbes, quels que soient la richesse et le côté ingénieux de leurs combinaisons, expriment des idées et des sentiments; c'est une mine autrement profonde, productive, et d'un ordre plus élevé; cette dernière ornementation peut et doit atteindre à de plus grandes hauteurs dans le domaine de l'art.

Viollet-le-Duc dit[1] qu'il y a une école d'architecture normande au commencement du onzième siècle, et qu'il n'y a pas, à proprement parler, d'école de sculpture normande. Nous pensons qu'il doit y avoir une erreur. Cela ne peut être qu'au point de vue de la statuaire. Il y a, au onzième siècle, une première école d'architecture qui adopte la basilique latine comme type en modifiant ses points d'appui, qui adopte aussi les charpentes apparentes et une ornementation inspirée des Romains. Il y en a une seconde, avec plan lombard et voûtes sexpartites, et avec plan latin et voûtes barlongues; et enfin, il y a aussi, au douzième siècle, une véritable école de sculpture d'ornement. On a vu précédemment que ces écoles existent, et que même elles se transforment sans manquer d'unité;

1. Vol. VIII, p. 3.

l'inverse a eu lieu en Provence et en Auvergne, où les statuaires sont toujours restés sous la dépendance de leurs voisins. Seulement cette école normande a-t-elle rayonné comme d'autres? Évidemment non, si ce n'est dans quelques cas exceptionnels, comme dans l'Ile-de-France. Le grand mouvement qui se produisit dans l'Ile-de-France, à la fin du douzième siècle, et qui s'inspira de la flore locale, eut une prépondérance marquée : les cathédrales de Noyon et de Senlis, construites de 1150 à 1170, sont deux exemples frappants de l'importance de la nouvelle école de sculpture française. Une partie de la Normandie, le Calvados, la Manche, quelques régions de la Seine-Inférieure, sont en retard; elles n'y prennent pas part, et, à cette époque, dominent encore, dans ce pays, le chapiteau à godrons, les bâtons rompus, les têtes plates, etc., comme en pleine époque romane. D'autres villes, Lisieux, Rouen, rapprochées du domaine royal, participent au nouveau courant, avant même leur réunion à la couronne de France, et produisent des œuvres absolument dignes de remarque, et qui sont moins empreintes de ce caractère local que nous venons de décrire; elles se rapprochent tout à fait de l'art français.

Nous avons signalé la statuaire normande aux onzième et douzième siècles comme étant fort en retard sur celle des autres contrées. On a remarqué, en effet, dans tous les édifices romans, un grand nombre de figures souvent monstrueuses employées dans les chapiteaux, les corniches, etc. Est-ce bien toujours involontairement que les artistes ont produit, disons le mot, ces laideurs? Quoiqu'elles soient nombreuses, on peut dire que non. Il arrive parfois d'abord que ces figures sont conçues dans des données acceptables : ce qui a préoccupé les sculpteurs, avant tout, c'est la vérité du geste, c'est l'idée à exprimer, avant la recherche raisonnée de la forme matérielle que leur ignorance, nous l'admettons, n'a peut-être pu toujours tracer autrement. Souvent cette laideur est involontaire, et d'autres fois voulue, parce que la représentation du péché qui, selon eux, devait être repoussante, revient à chaque pas : le péché est laid, sa victime aussi; c'était alors très logique. Nous ne nous attarderons donc pas à démontrer que ce fait existe. Une charmante et toute jeune fille, une Anglaise, parcourant avec son oncle, l'un de nos bons amis, et nous-même, nos vieilles églises normandes, s'écriait : « Pourquoi me faire voir toutes ces horribles grimaces ? » Elle disait vrai dans son ingénuité; au seul point de vue où elle pouvait se placer, elle ne voyait que le côté laid de ces objets. Et que dirons-nous de notre côté, de notre siècle bien autrement civilisé, où l'on a tant cherché jusqu'ici la beauté matérielle, et où, sans doute impuissant à la trouver, on nous fait voir aujourd'hui, dans nos expositions de peinture, non des idées, mais les œuvres qu'on sait, où la laideur dans toutes ses manifestations semble avoir tant d'attrait pour certains artistes qui la rendent parfois avec talent ? Si l'on peut arriver à faire vrai ce qui est laid, le but de l'art semble rempli ! Regardons comme il le faut, c'est-à-dire en cherchant à la comprendre, la *pensée* des *grimaces*, imaginées par nos ancêtres sur les monuments, nous y trouverons plus à récolter que devant beaucoup de nos peintures modernes dans lesquelles les auteurs ont quelquefois si bien réussi à poser sur leur toile des objets vrais, mais auxquels ils n'ont voulu ou pu donner aucun sens.

Nous avons vu que les Normands n'ont jamais abordé sérieusement l'art de la peinture monumentale, contrairement à ce qu'ont fait d'autres peuples. Il n'est pas inutile de le rappeler simplement dans ce résumé.

Qu'on nous permette de revenir ici sur deux faits particuliers, très importants, avant d'aborder une question d'un ordre tout à fait général, à savoir où étaient les architectes

aux onzième et douzième siècles. Ces faits se rattachent à deux monuments, desquels nous avons dû beaucoup nous occuper, mais qui sont des types véritables, on peut le dire, dans l'architecture normande.

Nous avons souvent lu que Lanfranc avait été l'architecte de Saint-Étienne et de Sainte-Trinité de Caen. M. Charma, dans *Lanfranc : Notice biographique, littéraire et philosophique*, 1850 (p. 156, 157 et 158), dit ceci :

« Nous savons fort bien et tout le monde sait qu'au moyen âge, quand on n'avait pas encore d'architectes proprement dits, ceux qui voulaient bâtir étaient leurs architectes à eux-mêmes; et, en général, les évêques, les abbés, les chefs des communautés religieuses ou quelques frères plus instruits que leurs compagnons traçaient le plan et veillaient à la construction des édifices qui s'élevaient par leurs soins. Il était donc tout naturel de penser que Lanfranc, nommé par Guillaume abbé de Saint-Étienne de Caen, au moment même de sa fondation et chargé de continuer les travaux commencés, en avait d'avance conçu l'ensemble et ordonné les détails. « C'est une tradition, dit Michelet[1], que les plus illustres « évêques du moyen âge étaient architectes et bâtissaient. » Il ajoute que Lanfranc construisit la magnifique église de Saint-Étienne de Caen. Notre confrère, M. Félix Courty, a encore renchéri sur l'illustre historien, en faisant, dans son intéressant ouvrage[2], du prieur du Bec l'architecte non seulement de l'abbaye aux Hommes, mais encore de l'abbaye aux Dames. C'est là une erreur. Il nous paraît évident : 1° que Lanfranc, qui a pu donner à Guillaume l'idée de construire, en expiation de son mariage irrégulier, les deux monastères qu'en effet il fit bâtir, est resté complètement étranger à la construction du premier, c'est-à-dire de l'abbaye aux Dames, les historiens gardant sur ce point un silence absolu; 2° que le plan de l'abbaye aux Hommes avait dû être arrêté par celui-là même qui avait tracé le plan de l'abbaye aux Dames, et que Lanfranc n'avait eu, pour sa part, qu'à acquérir le terrain, fournir les matériaux nécessaires et surveiller les travaux, ainsi que l'attestent plusieurs pièces importantes conservées dans le cartulaire de Saint-Étienne[3]. A ces preuves négatives, vient se joindre un argument positif[4]. Marteice a publié un petit poème intitulé : *Gesta septem abbatum Beccensium metrice a Petro divensi conscripta*. On y lit que Lanfranc fut appelé à la tête de l'église Saint-Étienne lorsqu'elle était déjà bâtie; on y affirme qu'il n'avait aucun goût pour le constructions matérielles, bien différent en cela des autres grands personnages du temps, mais qu'il était tout entier à l'édification spirituelle des âmes... Souvent, du reste, dans le cours de mes études pour éclaircir cette question, il m'est venu à la pensée qu'il ne fallait peut-être pas chercher ici d'autre architecte que Guillaume lui-même, ce *grand bâtisseur*, comme on l'appelle quelquefois[5]. »

D'abord, « Lanfranc est resté complètement étranger à la construction de l'abbaye aux Dames, les historiens gardant sur ce point un silence absolu ». Nous sommes tout à fait de l'avis énoncé dans cette phrase, nous l'avons exprimé précédement, l'église Sainte-Trinité annonçant un style antérieur à l'influence de Lanfranc en Normandie, et n'ayant été probablement même que remanié lors du mariage de Mathilde. Le plan de cet édifice, étant de plus latin, n'a pu être tracé par l'architecte de Saint-Étienne. Quant à ce dernier monument, Lanfranc, dit-on,

1. *Histoire de France*, t. II, p. 680, note 2.
2. Michel, *Chronique normande du onzième siècle*, t. I, p. 140-142.
3. Voy. entre autres, De Jolimont, *Description historique et critique et vues des monuments religieux et civils les plus remarquables du département du Calvados*, in-4°, p. 23-27.
4. *Veterum scriptorum amplissima collectio*, t. VI, col. 94 et suiv.
5. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. III, p. 350.

n'aurait eu qu'à surveiller les travaux déjà commencés quand il fut mis à la tête de l'abbaye, ce genre de travaux n'entrant d'ailleurs nullement dans ses goûts. Ceci nous semble encore très vrai d'après ce que nous connaissons de sa vie : il ne s'occupait, en effet, que de questions de droit, de littérature, de discussions religieuses et d'administration; jamais d'art proprement dit. L'art lombard vint à sa suite, il est vrai, mais importé sans doute par ses nombreux disciples et compatriotes.

Quant à Guillaume le Conquérant, M. Charma le désigne comme ayant pu être l'architecte de Saint-Étienne; cela nous semble peut-être plus impossible encore. Guillaume fonda, il est vrai, dix-sept abbayes de moines et six de religieuses; il en augmenta et termina neuf autres. Mais, à coup sûr, il ne dut jamais tracer de sa main une seule des dispositions compliquées que comportent ces établissements, encore moins dessiner un plan lombard et imprimer ensuite à l'édifice un style personnel. Occupé d'entreprises politiques et guerrières, conquérant des royaumes, réformant les mœurs et dictant des lois, se défendant contre ses ennemis, recueillant les richesses nécessaires pour maintenir ses États et son gouvernement, il employait certes bien son temps, et il n'y a peut-être pas lieu de lui chercher en surplus d'autres occupations; celles-ci ne l'ayant pas empêché, toutefois, de donner aux monastères des sommes considérables. Du reste, il faudrait bien, en fin de compte, être fixé sur un point extrêmement important dans l'histoire de l'architecture. Il est avéré qu'aux onzième et douzième siècles, les lettres, les sciences et les arts s'étaient réfugiés dans les abbayes d'hommes; il faut donc bien admettre d'abord que les *maîtres des œuvres* sont en général sortis des cloîtres; mais que signifient ces mots qu'on rencontre à chaque pas dans les textes : tel évêque, tel abbé, tel prince, fonda, éleva, augmenta, termina tel monument ? Faut-il en conclure, comme l'ont dit Charma, Michelet et tant d'autres, qu'ils en furent les architectes? Rien de moins admissible pour nous. Qu'un fondateur d'église ou d'abbaye ait décidé comment il entendait que fussent d'une façon générale disposées ses constructions, cela devait être comme cela a toujours été : le personnage qui dispose de ses richesses pour satisfaire à une idée, a pu et dû, souvent même, intervenir pour arrêter des dispositions d'ensemble : il peut savoir ce qu'il veut et avoir son programme. N'en est-il pas de même d'ailleurs aujourd'hui ? S'ensuit-il que ces généreux bienfaiteurs, ces bailleurs de fonds, aient été capables par simple intuition d'*étudier*, d'*édifier*, de *construire* quoi que ce soit? Ils furent, au contraire, selon nous, étrangers à ces questions pratiques et incapables de les résoudre. Mais leur nom seul surnageait dans ce milieu, où, en même temps, s'accomplissaient tant d'œuvres du même genre. Celui de l'artiste était oublié. Et si nous revenons à la conception première de l'œuvre et à l'exécution des travaux, nous croyons qu'un architecte était alors, comme en tous temps, seul capable de donner satisfaction dans de semblables entreprises : moine ou non, mais plutôt moine à cette époque, il était chef d'atelier, maître de l'œuvre, qu'on l'appelle comme on voudra, à l'exception même du nom d'architecte, si l'on veut, puisque ce nom n'était pas alors usité, mais il possédait les connaissances *spéciales* nécessaires parce qu'une œuvre d'architecture, une conception du genre de celles dont il s'agit (et quel nombre ! quelle diversité !), ne s'improvise pas et n'a jamais pu être improvisée. S'il en avait été autrement, cette conception eût été condamnée à l'avance, et, à cause de ses imperfections natives inévitables, n'aurait peut-être pas même survécu en vertu des plus simples lois de la statique. Ce préjugé, chose singulière, a cours encore aujourd'hui chez un grand nombre de personnes; quelques-unes le disent d'elles-mêmes et le croient. Cependant les choses n'ont pas dû se passer ainsi, moins encore à cette époque, précisément parce qu'elle a produit des chefs-d'œuvre.

Un moine s'occupait particulièrement d'études littéraires, tel autre à peindre des miniatures ou à enluminer des manuscrits, à tracer des mosaïques, à sculpter la pierre, ou, ce qui était plus difficile encore, à concevoir des œuvres d'art à grande échelle, des édifices; il n'avait pu y arriver, quoi qu'on en dise, qu'à la suite de profondes études. On est pourtant d'accord sur l'unité, l'harmonie de formes qui existe dans les œuvres d'art de chaque époque, de chaque contrée; n'est-ce donc pas là le résultat que, seules, peuvent donner les *écoles* d'art, tandis que, si chaque fondateur avait, qu'on nous pardonne l'expression, mis la main à la pâte et exécuté sa fantaisie, il n'en serait résulté que la plus complète des cacophonies? admettre cela, ne serait-ce pas nier l'existence non seulement des écoles d'art, mais de l'art lui-même? Il ne semble donc pas discutable, en dehors du côté supérieur de l'esthétique, qui suffirait à trancher la question, que, dans cet art comme dans tout autre, il y ait eu des procédés particuliers très raisonnés, *qui s'apprenaient*, et que, parmi ceux qui les connaissaient de longue date avant de pouvoir les appliquer, il y avait des artistes véritables, vieillis dans le métier. Le préjugé que nous combattons devrait bien enfin être condamné une fois pour toutes. Nous dirons donc qu'il y avait alors, aussi bien que depuis, des hommes spéciaux qu'on appellera comme on voudra, compétents et seuls capables d'édifier les monuments que nous admirons.

La Normandie et l'Angleterre, comme tant d'autres provinces ou nations, d'ailleurs, brillent au douzième siècle par l'éclosion d'un art original et plein de qualités; le duché et le royaume avaient des artistes véritables et non des amateurs pourvus de la science infuse pour les remplacer. La mission des seigneurs, si l'on admet notre opinion, en sera-t-elle pour cela amoindrie? Non, ce n'était pas leur affaire de construire. Faut-il maintenant se demander où ils prenaient les ressources? En général, leurs dons étaient légitimes; parfois, il en était autrement. Rotrou de Warwick, archevêque de Rouen, de 1164 à 1183, dit que les largesses du fondateur envers une église étaient souvent le fruit des rapines commises envers une autre. Il en est un qui, à l'article de la mort, fit dans les mains du prélat la remise de tout ce qu'il avait enlevé à ses propres églises ou à celles des autres, et même de tout ce que ses ancêtres avaient pu leur ravir. La restitution parut si importante à l'archevêque qu'il la publia dans des lettres patentes adressées aux évêques de la province, lettres qu'on trouve dans l'ancien cartulaire de la cathédrale de Bayeux[1].

Ne suffit-il pas, pour démontrer une fois de plus que l'art de bâtir ne pouvait qu'émaner de véritables architectes, de dire que le public éclairé et les artistes reconnaissent aujourd'hui le mérite réel de cet art ancien, et qu'il est donc nécessairement l'œuvre d'hommes expérimentés qui, séparés de nous par des siècles, ont tout fait par leur savoir pour être compris de leurs successeurs?

Est-ce le cas de faire ici une digression sur les conséquences de l'éclosion d'un nouvel art en Normandie? N'y a-t-il pas toujours intérêt pour tout artiste de chercher à connaître les évolutions artistiques du passé? Sera-t-il nécessaire, en traçant les dernières lignes de cet ouvrage, d'essayer de démontrer l'utilité des études qu'elles comportent? Dirons-nous, comme Britton, dans l'œuvre de Pugin[2], à propos de l'église Saint-Étienne de Caen : « On peut affirmer, sans craindre de se tromper, qu'une investigation judicieuse et bien dirigée de cet édifice est plutôt de nature à enrichir le trésor de connaissances utiles de celui qui l'entre-

1. *Statistique monumentale* de M. de Caumont, vol. I, p. 156.
2. *Antiquités architecturales de la Normandie*, p. 42.

prendra, à donner du fond à ses idées et du champ à son imagination, qu'une étude analogue portant sur quelque temple de la Grèce ou de l'Italie » ?

Pareille affirmation semblera peut-être excessive pour certains esprits exclusifs, grands admirateurs de l'antiquité, et qui, ne tenant compte que de l'expression de certaines formes parfaites, se tiennent pour satisfaits de celles-ci, croyant qu'elles suffisent à tout. Cependant les Grecs, nos maîtres, n'ont pas eu à résoudre les mêmes difficultés que les architectes de l'Occident venus après eux; nous admettons que devant ces nouveaux problèmes, dans ce nouveau milieu, ils s'en seraient tirés autrement et toujours à leur honneur, nous en sommes convaincu même : ils ne s'en seraient pas tenus aux données de leur temps, comme certains s'y tiennent aujourd'hui; mais, enfin, la supposition n'est pas à faire. En dehors de cela, il nous semble attrayant, pour un artiste un peu chercheur, de se rendre compte, sans parti pris, des résultats obtenus dans la solution des problèmes imposés au moyen âge; il nous paraît impossible de nier tout ce qu'il y a d'intelligence et de sentiment véritable de l'art monumental employé à la création de tous les chefs-d'œuvre de ce temps. Privés de l'étude préalable de ces monuments, les architectes du dix-neuvième siècle nous paraissent quelque peu incomplets et insuffisants pour répondre aux exigences de l'art moderne. On comprendra que nous ne nous plaçons pas ici au seul point de vue de la science, mais à celui des progrès de l'art tout entier et des services que doit pouvoir rendre l'architecte de nos jours.

Dans l'art roman comme dans tout autre, il y a le côté scientifique et celui du sentiment. Avant de songer à bâtir leurs conceptions, le sentiment avait poussé nos architectes d'autrefois à leur donner une forme et une expression variables selon leur pensée individuelle, qui néanmoins restait soumise au langage du temps. La proportion et la décoration de leurs édifices n'ont rien de scientifique : ce qu'on appelle l'art avait parlé dans leur imagination avant qu'ils aient songé aux moyens à employer pour l'exécution matérielle. Nous venons de définir par là l'art de l'architecture, que l'architecture utilitaire moderne ne détrônera pas. Claude Bernard nous en donne l'assurance, quand il dit : « La science ne saurait rien supprimer; le sentiment n'abdiquera jamais; il sera toujours le premier moteur des actes humains. »

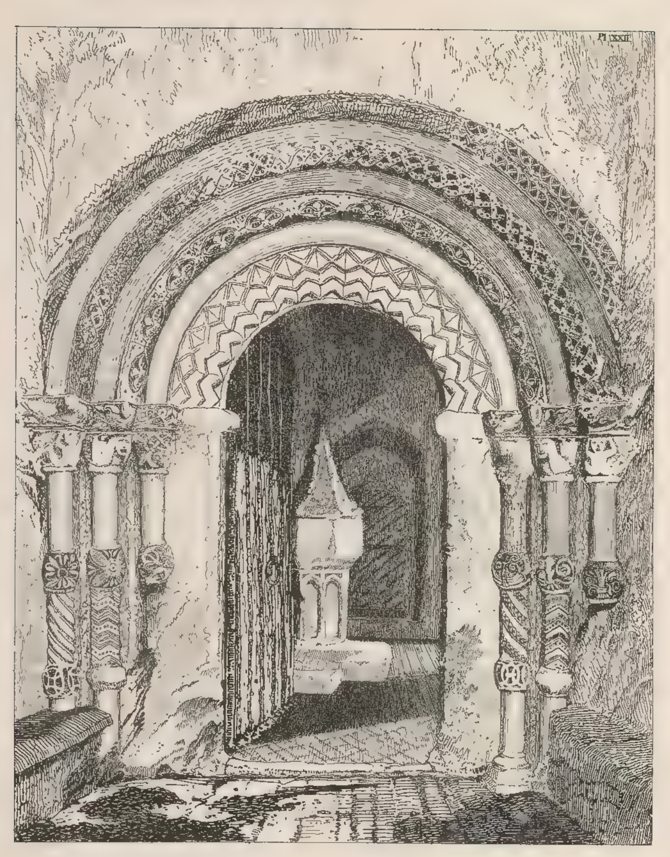
Nous ne pensons pas nous écarter trop de notre sujet en tenant ce langage, parce que, nous l'avons dit dans notre introduction, notre but n'a pas été seulement de rechercher des faits historiques, mais encore d'étudier l'architecture du passé pour qu'elle serve d'enseignement dans le présent.

Si elle comporte des dispositions très variées en ce qui est des plans, des piliers, des charpentes et des voûtes et de l'ornementation, étudions-les; car enfin, il faut reconnaître, d'une part, que les Normands ont eu différents moyens remarquables de donner satisfaction à leurs besoins; et, de l'autre, que la disposition des lignes de leur architecture est généralement bien entendue, que les proportions en sont heureuses, le style pondéré, et que l'ornementation est à bonne échelle et pleine d'unité.

Si l'on compare les travées des nefs des églises romanes des grandes écoles de Bourgogne et des bords du Rhin aux nefs normandes, il nous semble que, sous le rapport de la beauté des proportions et de la délicatesse de l'architecture, celles-ci sont plutôt supérieures : moins de rudesse, plus d'harmonie. Détachement plus complet de l'art antique; de là plus d'originalité et d'indépendance.

Au onzième siècle, il y a encore des tâtonnements, mais au douzième, l'homogénéité est faite, il y a un art véritable debout, dont les manifestations s'expriment par des œuvres tantôt gigantesques, tantôt absolument restreintes, et charmantes dans leur petite dimension;

mais cet art a de grandes allures, il est noble, sévère, monumental, et en rapport avec le génie de ce peuple qui conquit l'Angleterre, y implanta ses mœurs, son langage, ses lois, son art, ses coutumes, qui prit sa grande part des croisades, qui conquit les royaumes de Naples, la Calabre et la Sicile, et tout cela dans une période relativement si courte qu'on reste véritablement surpris de sa puissance et de l'immense place qu'il occupe dans l'histoire de la civilisation au début du moyen âge.



Porte de l'Église de Wroxham.

ESQUISSE

D'UNE

BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

EN ANGLETERRE

DEPUIS LA CONQUÊTE NORMANDE JUSQU'A HENRI VIII (1)

A quelques exceptions près, les ouvrages cités dans cet Index fournissent des renseignements, plus ou moins détaillés, sur l'architecture normande aux XIe *et* XIIe *siècles.*

ABINGDON. Chronicon monasterii de *Abingdon.*

Editeur le rev. J. Stevenson. *Chronicles of Great Britain,* publiées sous la direction du Maître des Rôles.

ABINGDON (Thomas). The antiquities of the cathedral church of *Worcester*, to which are added the antiquities of the cathedral churches of *Chichester* and *Lichfield*. London, 1717 ou 1737, in-8.

ACKERMANN (Rudolph). The History of the abbey church of *St-Peter's Westminster*. London, 1812, 2 vol. in-4, fig.

ACKERMANN (R.). A History of the university of *Oxford*, its colleges, halls and public buildings. London, 1814, 2 vol. in-4, fig.

ACKERMANN (R.). A History of the university of *Cambridge*, etc. London, 1815, 2 vol. in-4, fig.

St-ALBANS. Some account of the church of *St Albans*, illustrative of the plans, elevation and sections of that building. London, 1813, in-fol.

Society of Antiquaries of London

St-ALBAN'S ET VERULAM. History of *Verulam and St Alban's*. St-Alban's, 1815, in-8.

(1) Nous devons rendre ici un hommage mérité à M. Ch. Haussoullier, le travailleur érudit et consciencieux qui, après avoir puissamment aidé notre père dans ses recherches bibliographiques, a mené cet index à bonne fin, malgré la difficulté que présentait un travail aussi nouveau.

Nous nous réjouissons de remplir ainsi un devoir dont notre père aurait été heureux de s'acquitter s'il avait vécu.

Gabriel Ruprich-Robert.

ALLEN (Thomas). The History and antiquities of *London*, *Westminster*, *Southwark* and adjacent places, continued by **Thomas Wright**. London, 1839, 4 vol. in-4, fig.

ALLEN (Th.). The History and antiquities of the Parish of *Lambeth*, etc. London, 1827, in-8, fig.

ALLEN (Th.). History of the County of *Lincoln*, Leeds, 1830, in-8, fig.

ALLEN (Th.). Histories of the Counties of *Surrey and Sussex*, London, 1829, 2 vol. in-8, fig.

ALLEN (Th.). History of the County *of York*, London, 1829-32, 3 vol. in-4, fig.

AMYOT (Th.). Some account of the abbey church of *Tewkesbury*, intended to illustrate the plans, elevations, and sections of that building. London. 1826, in-folio. fig. Voy. *Vetusta Monumenta,* V.

THE ANGLO-SAXON CHRONICLE. Chronicon Saxonicum seu annales rerum in Anglia... gestarum a Christo nato ad ann. 1154 deducti, Saxon. et Lat. Edidit **Edm. Gibson.** Oxon, 1692, in-4°. — Édition **J. Ingram.** London, 1829, in-4°, traduction, notes, carte et plan. — Edition **Ed. Thorpe.** Lond., 1861, 4, 2 vol. texte et traduction.

Cette dernière édition a été publiée sous la direction du *Master of the Rolls.*

THE ANTIQUARIAN REPERTORY. Voy. à **Fr. GROSE,** etc.

ANTIQUARIES OF LONDON (SOCIETY) OF :

Archæologia, or Miscellaneous Tracts, relating to Antiquity, published by the **Society of Antiquaries of London**. London, 1770-1856, 36 vol. in-4. Index à vol. I-XV, 1809, in-4. — Index à vol. XVI-XXX, 1844, in-4.

Vetusta Monumenta, or ancient monuments illustrative of the History and Topography of *Great Britain*. Londini, Sumptu Soc. Antiq., 6 vol. in-fol., 1747-1842, fig.

En dehors du texte, ces 6 vol. contiennent respectivement, I, 70 planches. — II, 30 pl. — III, 44 pl. — IV, 52 pl. — V, 69 pl. — VI, 39 planches.

La Société des Antiquaires de Londres a, de plus, publié des notices avec plans, coupes, etc., des églises de *St-Albans, Bath, Durham, Exeter, Gloucester* et *Westminster*, qui sont réunies en 1 vol. in-fol.

Voy. *Lowndes, Bibliographer's manual*, I. 51.

The **ARCHÆOLOGICAL JOURNAL**, published under the direction of the central Committee of the Archæological Institute of Great Britain and Ireland... 1845-1863, 20 vol. in-8.

Voy. à *Sociétés et Clubs*.

ASHMOLE (Elias). The History and antiquities of *Berkshire*, Reading, 1736, in-fol.

ASPEDEN CHURCH. Hertfordshire. A survey of the present state of *Aspeden* church. London, 1796, in-4, fig.

ATKINS (Sir Robert). The ancient and present state of *Glostershire*, London, 1768, in-fol., 73 fig.

AUBREY (J.). The natural history and antiquities of the County of *Surrey*. London, 1799, 5 vol. in-8, fig.

AUBREY (J.). *Wiltshire*. The topographical collections of John Aubrey, 1659-70, with illustrations. Collected and enlarged by **John Edward Jackson**. Devizes, 1862, in-4, fig.

Publié par *The Wiltshire Archæological and Natural History Society*.

BAILEY (Rev. **Nathan**). The antiquities of *London* and *Westminster*. London, 1734, in-12.

BAILEY (Thomas). Handbook to *Nottingham* castle. London, 1854, in-12.

BAINES (J.). *History of Lancashire*. Manchester 1885, 2 vol. in-4.

BAKER (G.). History and antiquities of the County of *Northampton*. London, 1828-30, 2 vol. in-fol., fig.

BATTELY (Rev. **John**). Antiquitates *Rutupinæ* et antiquitates *S. Edmundi Burgi* ad annum 1272 perductæ. Oxoniæ, 1745, in-4.

BAUD (Benjamin). Voy. **J. BRITTON**.

BAYLEY (John). The History and antiquities of the *Tower of London*. London, 1821-5, 2 vol. in-4°, fig.

BEAUTIES OF ENGLAND AND WALES, or Delineations topographical, historical and descriptive of each county; embellished with engravings. London, 1801-16, 18 vol. in-8. The introduction by J. N. Brewer, 1818, 1 vol.

1. *Bedfordshire, Buckinghamshire, Berkshire.*
2. *Cambridgeshire, Cheshire, Cornwall.*
3. *Cumberland, Isle of Man, Derbyshire.*
4. *Devonshire, Dorsetshire.*
5. *Durham, Essex, Gloucestershire.*
6. *Hampshire, Isle of Wight, Herefordshire.*
7. *Hertfordshire, Huntingdonshire.*
8. *Kent.*

(Tous ces volumes sont de J. Britton et de E. W. Brayley.)

9. *Lancashire, Leicestershire, Lincolnshire*, par J. Britton.
10. *London, Middlesex* (en 4 parties, par E. W. Brayley le Rév. Jos. Nightingale et J. N. Brewer).
11. *Monmouthshire* (Rev. J. Evans). *Norfolk, Northamptonshire* (J. Britton).
12. *Northumberland* (Rev. J. Hodgson). *Nottinghamshire*. F. C. Laird). *Oxfordshire* (J. N. Brewer). *Rutlandshire* (F. C. Laird).
13. *Shropshire, Somersetshire, Staffordshire* (J. Nightingale).
14. *Suffolk* (Shoberl), *Surrey, Sussex*.
15. *Wiltshire* (J. Britton), *Warwickshire* (J. N. Brewer), *Westmoreland* (Rev. J. Hodgson), *Worcestershire* (F. C. Laird).
16. *Yorkshire* (John Bigland).
17. *North Wales* (Rev. J. Evans).
18. *South Wales* (Thomas Rees).

N B. Plus de 700 planches et des cartes pour chaque comté.

BECK (Th. Alcock). Annales Furnesienses; history and antiquities of the *Abbey of Furness, Lancashire*, London, 1844, in-4, fig.

BEDA (Venerabilis).

Voy. *John Smith; — Thomas Stapleton. — Historici scriptores.., — English historical Society; Bohn's antiquarian Library.*

BEESLEY (Alfred). History of *Banbury, Oxfordshire*, including copious historical and antiquarian notices of the neighbourhood. London, 1841, in-8.

BENNETT (James). The History of *Tewkesbury*. Tewkesbury, 1830, in-8, fig.

BENSON (R.) and **HATCHER (H.)**. Old and new *Sarum* or *Salisbury*. London, 1843, in-fol..

BENTHAM (James). The History and antiquities of the conventual and *Cathedral church of Ely*. Norwich, 1812, in-4.

Cette édition renferme les additions de M. W. Stevenson et quelques planches de plus que celle de 1771.

BENTHAM (J.). The History of gothic and saxon architecture in *England*... London, 1798, in-fol.

BERTRAMUS (Carolus). Voy. *Britannicarum gentium historiæ...*

BEVEREL (James). Délices de la *Grande Bretagne*. Leide, 1727, 8 vol. in-12, fig.

BIGLAND (R.). Historical, monumental, etc., collections relative to the County of *Gloucester*. London, 1791-2, 2 vol. in-fol., fig. Voy. **Th. FOSBROOKE**.

BIGLAND (R.). An account of the Parish of *Fairford*. London, 1791, in-4.

BILLINGS (**R. W.**). Illustrations of the architectural antiquities of the *County of Durham :* Ecclesiastical castellated and domestic. Durham, 1846, in-4, fig.

BILLINGS (**R. W.**). Architectural description of the Cathedral church at *Durham.* London, 1843, in-4, fig.

BILLINGS (**R. W.**). Architectural illustrations and account of the *Temple church, London.* London, 1838, in-4, fig.

BILLINGS (**R. W.**). Baronial and ecclesiastical antiquities *of Scotland.* Edinburgh, 1845-52, 4 vol. in-4, fig.

BIRCH (**William**). *Délices de la Grande-Bretagne.* London, 1791, in-4.

Les planches représentent des monuments de Norwich et d'autres localités, aujourd'hui détruits.

BLIGHT (**J. T.**). List of the antiquities in the West of *Cornwall.* Truro, 1864, in-8. Publié par the Cornwall Royal Institution.

BLIGHT (**J. T.**). Churches of West *Cornwall.* London, 1865, in-8, fig.

BLOMEFIELD (Rev. **Francis**). Essay towards a topographical history of the County of *Norfolk*, continued by the Rev. *Ch. Parkin.* Fersfield, etc. 1739-75. 5 vol. in-fol., fig.

Autre édition. London, 1805-10, 11 vol. gr. in-8.

BLOMEFIELD (Rev. **Fr.**). The History of the Hundreds of *Diss*, *Giltcross*, *Shropham*, etc., in the County of *Norfolk.* Fersfield, 1736-39, in-fol, fig.

BLOMEFIELD (Rev. **Fr.**). The History of the ancient city and burgh of *Thetford.* Fersfield, 1739, in-4.

BLOMEFIELD (Rev. **Fr.**). Collectanea Cantabrigiensia or collections relating to *Cambridge* University, town and county. Norwich, 1750, in-4.

BLORE (**Thomas**). History and antiquities of the County of *Rutland.* Stamford, 1811, in-fol.

BLORE (**Edward**). Monumental remains... of *Great Britain.* London, 1826, grand in-8, fig.

BOHN'S ANTIQUARIAN LIBRARY.

NOTA. — Toutes ces traductions sont en petit in-8.

Anglo-Saxon Chronicle. Voy. *Bede.*

Asser's *Life of Alfred.* Voy. *Six O. E. Chronicles.*

Bede's (Venerable). *Ecclesiastical history of England.* Together with the *Anglo-Saxon Chronicle.* With illustrative Notes, a Short Life of Bede, Analysis of the History, and an Index and a Map of Anglo-Saxon England. Edited by J. A. Giles. D. C. L.

Ethelwerd. *Chronicle of.* Voy. *Six O. E. Chronicles.*

Florence of Worcester's *Chronicle*, with the Two Continuations : comprising Annals of English History, from the Departure of the Romans to the Reign of Edward I. Translated from the Latin, with Notes, by Thomas Forester, M. A. With Index.

Giraldus Cambrensis' *Historical Works.* Containing his Topography of Ireland, and History of the Conquest of Ireland, translated by Th. Forester, M. A. Itinerary through Wales and Description of Wales, translated by Sir R. Colt Hoare. With Index. Revised Edition, edited by Thomas Wright, M. A., F. S. A.

Geoffroy of Monmouth. *Chronicle of.* Voy. *Six O. E. Chronicles*

Gildas. *Chronicle of.* Voy. *Six O. E. Chronicles.*

Henry of Huntingdon's. *History of the English*, from the Roman Invasion to the Accession of Henry II ; with the ACTS OF KING STEPHEN, and THE LETTER TO WALTER. Translated and edited by Th. Forester, M. A. *With Frontispiece of Baldwin and Stephen's Barons, copied from a MS. in the British Museum.*

Ingulph's *Chronicles of the Abbey of Croyland*, with the CONTINUATION by Peter of Blois and other Writers. Translated from the Latin, with Notes and Index, by H. T. Riley, B. A.

Matthew Paris's, *English History*, from the Year 1235 to 1273. Translated from the Latin by Rev. J. A. Giles. D. C. L. With General Index to Matthew Paris and Roger of Wendover, *and Engraving of Matthew Paris.* 3 vols. Voy. *Roger of Wendover.*

Matthew of Westminster's, *Flowers of History*, especially such as relate to the affairs of Britain ; from the beginning of the World to A. D. 1307. Translated by C. D, Yonge. With Index. 2 vols.

Nennius. *Chronicle of.* Voy. *Six O. E. Chronicles.*

Ordericus Vitalis' *Ecclesiastical History of England and Normandy.* Translated with Notes, the introduction of Guizot, and the Critical Notice of M. Delille, by T. Forester, M. A. To which is added the CHRONICLE OF ST. EVROULT. With very copious General and Chronological Indexes. 4 vols.

Pauli's (Dr. R.). *Life of Alfred the Great.* Translated from the German. To which is appended Alfred's ANGLO-SAXON VERSION OF OROSIUS. With a literal Translation interpaged, Notes, and an ANGLO-SAXON GRAMMAR and Glossary, by B. Thorpe, Esq. *With woodcut Frontispiece.*

Richard of Cirencester. *Chronicle of.* Voy. *Six O. E. Chronicles.*

Roger de HOVEDEN'S, *Annals of English History*, comprising the History of England and of other Countries of Europe from A. D. 732 to A. D. 1201. Translated from the Latin, with Notes and Index, by H. T. Riley, B. A. 2 vols.

Roger of Wendover's *Flowers of History*, com-

prising the History of England from the Descent of the Saxons to A. D. 1235, formerly ascribed to Matthew Paris. Translated from the Latin, with Short Notes and Index, by J. A. Giles, D. C. L. 2 vols.

Six old English Chronicles : viz., Asser's Life of Alfred, the Chronicles of Ethelwerd, Gildas, Nennius, Geoffrey of Monmouth, and Richard of Cirencester. Edited, with Notes and Index, by J. A. Giles, D. C. L. *With Portrait of Alfred.*

William of Malmesbury's, *Chronicle of the Kings of England*, from the Earliest Period to the Reign of King Stephen. Translated by Rev. J. Sharpe. Edited, with Notes and Index, by J. A. Giles, D. C. L. *With Frontispiece.*

BOISSIER (G. R.) Notes on *Cambridge Churches*, 1827, in-8.

BONNOR (Thomas). Illustrations of *Gloucester cathedral* and *Goodrich castle*. London, 1799, in-8, fig.

The beauties of *Gloucester* cathedral. Voy n° 1, of **Bonnor's Itinerary**. London 1796, fig.

BORLASE (William). Antiquities historical and monumental of the County of *Cornwall*. London, 1769, in-fol., fig.

BOTFIELD (Beriah). *Shropshire*, its history and antiquities Voy. *Collectanea archæologica*, London, 1861, 2 vol. in-8.

BOURNE (Rev. Henry). The history of *Newcastle upon Tyne*. Newcastle, 1736, in-fol., fig.

BOWACK (John). The antiquities of *Middlesex*. London, 1705-6, in-fol., fig.

BOWMAN (Henry). Specimens of the ecclesiastical architecture of *Great Britain* from the Conquest to the Reformation. London, 1846, in-4°, fig.

BRAND (John). The history and antiquities of the town and County of *Newcastle upon Tyne*. London, 1789, 2 vol. in-4, fig.

BRANDON (R. and J. A.). *Norfolk Churches*. London, 1847, in-4, fig.

BRAYLEY (Edward Wedlake). A series of the most interesting remains of the ancient castles of *England and Wales*. London, 1825, 2 vol. in-8, fig.

BRAYLEY (E. Wedlake). The history and antiquities of the *abbey church of St-Peter, Westminster*. London, 1818-23, 2 vol. in-4, 112 fig.

BRAYLEY (E. W.). The antiquities of the Priory of *Christ church, Hampshire*. London, 1834, in-4, fig.

BRAYLEY (E. W.). Delineations historical and topographical of the *Isle of Thanet* and the *Cinque ports*. London, 1817-18, 2 vol. in-8, 108 fig.

BRAYLEY (E. W.) et **BRITTON (John)**. The history of the ancient palace of *Westminster* embracing accounts of St-Stephen's chapel and its cloisters, Westminster Hall, etc. London, 1836, in-8, fig.

BRAYLEY (E. W.) and **BRITTON (J.)**. A topographical history of the County of *Surrey*. Dorking, 1841, 5 vol. in-8, 400 fig.

BRAYLEY (E. W.) et **HERBERT (W.)**. *Lambeth palace*. London, 1806, in-4, fig.

BREWER (James Norris). Beauties of *Ireland*. London, 1826, 2 vol. in-8, fig.

BRIDGES (John) and **WHALLEY (Rev. Peter)**. History and antiquities of *Northamptonshire*. Oxford and London, 1791, 2 vol. in-fol., fig.

BRISLEY. The ecclesiologist's guide to the deaneries of Brisley... in *Norfolk*... London, 1847, in-2.

BRITANNICARUM GENTIUM HISTORIÆ ANTIQUÆ *scriptores III.*

1. *Ricardus Corinensis,*
2. *Gildas Badonicus,*
3. *Nennius Banchorensis.*

Recensuit, notis et indice auxit Car. Bertramus. Hauniæ, 1757, in-8.

BRITTON (John). Views of the cities of *Bath* and *Bristol*, with other illustrations of the Counties of *Somerset*, *Gloucester* and the Principalty of *Wales*. London, 1829-31, in-4, fig.

BRITTON (John). The Beauties of *Wiltshire*. London, 1801-25, 3 vol. in-8, fig.

BRITTON (John). The architectural antiquities of *Great Britain*. London, 1830-35, 5 vol. in-4.

Le vol. V est complet en soi sous le titre de « Chronological history and graphical illustrations of Christian architecture in England... London, 1835, in-4°. »

BRITTON (John). *Cathedral antiquities of Great Britain*. London, 1814-32, 6 vol. in-4°, 311 fig.

Salisbury, Norwich, Winchester, York, Lichfield, Oxford, Canterbury, Wells, Exeter, Peterborough, Gloucester, Bristol, Hereford, Worcester.

BRITTON (John). History and antiquities of *Bath Abbey Church*, by London, 1825, in-4, fig.

BRITTON (John). *Lincoln cathedral*. London, 1837, in-4, fig.

BRITTON (John). Picturesque antiquities of the *British Cities*. London, 1830, in-4, 60 fig.

BRITTON (John). Picturesques views of the *English Cities*. London, 1827, in-4, 32 fig.

BRITTON (John). Original delineations topographical and historical of *Lancashire*. London, 1818, in-8, fig.

BRITTON (John). Architectural antiquities of *Roslyn* chapel, Scotland. London, 1810, in-4, fig.

BRITTON (J.). Architectural illustrations of *Windsor castle* by **M. Gaudy** and **B. Baud**; with an historical and architectural account of that edifice by **J. Britton**. London, 1842, in-fol., fig.

BRITTON (J.). Topographical sketches of *North Wiltshire*. London, 1826, in-8.

BRITTON (John). An historical and architectural essay relating to *Redcliffe church*, Bristol. London, 1813, in-4, fig.

BRITTON (J.) and **BRAYLEY (E. W.).** *Devonshire* and *Cornwall*. London, 1832, in-4, fig.

BRITTON (J.) and **BRAYLEY (E. W.).** A topographical description of *Dorsetshire*... London, 1810, in-8°. fig.

BRITTON (J.) and **BRAYLEY (E. W.).** Memoirs of *the Tower of London*. London, 1830, in-8, fig.

BRITTON (J.) and **PUGIN (A).** Illustrations of public Buildings in *London*. London, 1825-28, 2 vol, in-8°, fig.

BRITTON (J.), LAVER (M. A.), HARCOURT (L. V.), etc., *Sussex* archæological collections illustrating the history and antiquities of the County published the Archæological Society, 1848-50, 11 vol. in-8, fig.

BROWNE (John). Reliquiæ antiquæ... Remains of ancient architecture the County of *York*. York, 1823, in-4, fig.

BROWNE (John). The history of the *metropolitan church of St-Peter, York*. London, 1838-47, 2 vol. in-4, fig.

BROWNE (John). Fabrick rolls and documents of *York Minster* or a defence of the history of the metropolitan church of *York*. York, 1863, in-4.

BROWNE (Sir Thomas). Repertorium or the antiquities of the cathedral church of *Norwich*. Posthumous works. London, 1723, in-8, fig.

BUCK (Samuel and Nathaniel). Antiquities or venerable remains of above 400 castles, etc., etc., in *England and Wales*, with nearly 100 views of cities and chief towns. London, 1774, 6 vol. in-fol., fig.

BUCK (S. et N.). Views of *Oxford*, *Warwick*, *Birmingham*, *Coventry*, *Peterborough* and *Northampton*. London, 1731, in-4 oblong, fig.

BUCK (S. et N.). Views (24) of abbeys castles, etc. in *Berkshire, Gloucestershire, Wiltshire* and *Monmouthshire*. London, 1733, in-fol. oblong. fig.

BUCK (S. et N.)... Collection of twenty four views... in the County of *Oxford... Warwick... Northampton*... London, 1730, in-4, oblong, fig.

BUCKLER (George). Twenty-two of the churches of *Essex* architecturally described and illustrated. London, 1846, in-8, fig.

BUCKLER (John Chessell). Views of the cathedral churches of *England and Wales*, with descriptions. London, 1822, in-4, fig.

BUCKLER (J. C. and C. A.). A history of the Architecture of the *Abbey church of St-Albans*. London, 1847, in-8.

BURDER (William Corbett). The architectural antiquities of *Bristol* and its neighbourhood, by **W. C. B.**, **J. Hine** and **E. W. Godwin**. Bristol, 1851, in-4.

BURTON (William). The description of *Leicestershire*. London, 1622, in-fol.

BURY St-EDMUNDS. A description... of the town and abbey of *Bury St-Edmunds*... Bury, 1782, in-8.

BURY St-EDMUNDS. A description of *Bury St-Edmunds* and its environs. Ipswich, 1825, in-8. London, 1827, in-8.

BYRNE (W.). Views in *Cambridgeshire*. London, 1806, in-fol., fig.

CAMBRIDGE. The Church of the Holy Sepulchre, or the *Round Church of Cambridge*. Cambridge, 1848, in-12.

CAMBRIDGE. Churches of *Cambridgeshire* and the *Isle of Ely*. Cambridge, 1845-6, in-8.
The Church of the Holy Sepulchre, Cambridge. Some account of its restoration, 1844, in-8.

Exterior and interior views of *the Holy Sepulchre Church*.

Publications du *Cambridge Camden Society*.

CAMBRIDGE. Notes on *the Cambrigeshire Churches*. London. n. d. in-8, fig.

CAMDEN (Guillelmus). *Britannia*, sive florentissimorum regnorum Angliæ, Scotiæ, Hiberniæ et insularum adjacentium ex intima antiquitate chorographica descriptio : nunc postremo recognita, plurimis locis magna accessione adducta et tabulis chorographicis aucta. Londini, 1607, in-fol. fig.

CAMDEN (William). *Britannia* or, a chrorographical description of the flourishing Kingdoms of *England*, *Scotland*, and *Ireland*, and the Islands adjacent; from the earliest antiquity, translated from the edition published by the author in 1607. Enlarged by the latest discoveries, by **Richard GOUGH**. London, 1806, 4 vol. in-fol., illustrated with maps and other copperplates.

Anglica, hibernica, normanica, cambrica, a veteribus scripta, ex bibliotheca **Gwilielmi CAMDENI**. Francof., 1602 ou 1603. In-fol.

Cette collection d'anciens historiens anglais comprend :
Asser Menevensis;
Anonymus de vita Gulielmi Conquestoris;
Thomas de la More;
Gulielmus Gemiticensis;
Giraldus Cambrensis.

CANTERBURY. An accurate description and history of the metropolitan and cathedral churches of

Canterbury and York from their first foundation... London, 1755, in-fol., 117 fig.

CANTERBURY. Illustrative views of the metropolitan cathedral church of *Canterbury*... Canterbury, 1836, in-4, fig.

CANTERBURY. Historical description of the metropolitan church of *Christ, Canterbury*, wilh observations on gothic architecture, etc. Canterbury, 1788, in-8.

CANTERBURY. Historia monasterii S. Augustini Cantuarensis by THOMAS OF ELMHAM. Editeur C. HARDWICK. Voy. *Chronicles of Great Britain*.

CARD Henry). Antiquities of the Priory of *Great Malvern*, in *Worcestershire*. London, 1834, in-4, fig.

CAREW (Rich.) Survey of *Cornwall* with notes of its history and antiquities by TH. TONKIN. London, 1811, in-4.

CARTER (Em.). History of the County of *Cambridge*. Cambridge, 1758, in-8.

CARTER (John). Plans, elevations, sections and specimens.... of *Exeter* cathedral. Archæologia, 1797.

CARTER (John). Plans, elevations, sections, etc., of the abbey church of *Bath*. Archæologia, 1798.

CARTER (John). Plans, elevations, sections, etc., of the cathedral church of Gloucester. Archæologia, 1809.

CARTER (J.). Plans, elevations, etc., of *Durham cathedral*. Archæologia, 1801.

CARTER (J.). Some account of the abbey *Church of St-Albans*. Voy. **GOUGH (Richard)**.

CARTER (John). Specimens of gothic architecture and ancient buildings in *England*. London, 1824, 4 vol, in-32 carré, fig.

CARTER (J.). Views of ancient buildings in *England*. London, 1786-1793, 6 vol. in-16, fig.

CARTER (J.). The ancient architecture of *England*. London, 1795-1816, 2 vol. in-fol., fig.

CARTER (John) and **BRITTON (John).** Ancient architecture of *England*. London, 1838, in-folio, fig.

CAVE (H.). Antiquities of *York*. London, 1818, gr. in-4, fig.

CHALMERS Alexander). A history of the Colleges, Halls, and Public Buildings, attached to the University of *Oxford*. Oxford, 1810, in-8, fig.

CHAMBERLAIN (Henry). A new and complete History and Survey of the Cities of *London and Westminster*, the *borough of Southwark* and parts adjacent... London, 1770, in-fol., fig.

CHARLTON (L.). The history of *Whitby and Whitby abbey*. York, 1779, in-4, fig.

CHAUNCY (Sir H.). The historical antiquities of *Hertfordshire*. London, 1700, in-fol. fig.

CHESHIRE. The history of *Cheshire*. Chester, 1778, 2 vol. in-8.

CHESTER. The history of the cathedral church of *Chester*. London, 1793, in-12.

CHRONICLES OF GREAT BRITAIN. From public and private documents published under the direction of the *Master* of the *Rolls*.

Collection très sérieuse publiée sous la direction du maître des Rôles. Cette collection, dont la publication se poursuit, sera très importante.
Voy. *Lowndes, Bibliographer's manual*. Edition Bohn. — Voy. aussi *Records Public*.

CHRONICON BECCENSE. Voy. **LANFRANCI** *Opera*.

CHRONICON PETROBURGENSE. Voy. **STAPLETON (Thomas).**

CIRENCESTER. The history and antiquities of *Cirencester... Gloucestershire*. Cirencester, 1780, in-8, fig.

CIRENCESTER. The history of the ancient town of *Cirencester*.... Cirencester, 1800, in-8., fig.

CLARK (G. T.). Mediæval military architecture in *England*. London, 1884, 2 vol. in-8. Voy. aussi *Archæological Journal*, vol. I.

CLARK (Ch.). Architectura ecclesiastica *Londini*. London, 1819, in-fol., fig.

CLARK (John). The architectural history of *Gloucester*. Gloucester, n. d., in-8.

CLARKE (Charles). On episcopal chairs, stone seats and piscinas, with and account of *Chalk Church, Diocese of Rochester*, fig. Voy. *Archæologia*, XI.

CLARKSON (Christopher). The history and antiquities of *Richmond*, in the County of York. Richmond, 1821, in-4.

CLIVE (Hon. Robert H.). Documents connected with the history of *Ludlow* (published, by the). London, 1841, in-4, fig.

CLUTTERBUCK (Robert). The history and antiquities of the County of *Hertford*. London, 1815-27, 3 vol. in-fol., fig.

COATES (Ch.). The history and antiquities of *Reading, Berkshire*. London, 1810, 2 vol. in-4, fig.

COKER (N.). A Survey of *Dorsetshire*. London, 1732, in-fol.

COLCHESTER. The history and antiquities of *Colchester*, in the County of *Essex*. Colchester, 1789, in-fol. fig.

COLCHESTER. The history and description of *Colchester*. Colchester, 1803, 2 vol. in-8, fig.

COLE (John). History and antiquities of *Higham-Ferrers*. Wellingborough, 1834, in-8.

COLLECTANEA ARCHÆOLOGICA. Voy. **PETTIGREW (T. J.).**

COLLIE (J.). Plans, elevations, sections, details and views of the cathedral of *Glasgow*. London, 1835, in-4, fig.

COLLINSON (Rev. John). History and antiquities of the County of *Somerset*. Bath, 1791, 3 vol. in-4, fig.

COOPER (Charles Henry). Memorials of *Cambridge*. Cambridge, 1860, 2 vol. in-4, fig.

CORFE CASTLE. An historical and architectural description of *Corfe Castle*. Poole, 1829, in-8.

CORRY (John). History of *Lancashire*. London, 1825, 2 vol., in-4, fig.

COTMAN (John Sell). Architectural etchings of old English buildings, chiefly in *Norfolk*, with letter press, by **Rickman**. London, 1838, 2 vol. in-fol., 240 fig.

COX (J. C.). Notes on churches of *Derbyshire*. Chesterfield, 1875-79, 4 vol. in-8. Voy. *Bibliotheca topogr. Britannica*.

COXE (H. O.). *Rogeri de Wendover* chronica, sive Flores historiarum cum appendice, 1841-44, 5 vol. in-8. (English historical Society.)

COXE (William). An historical tour in *Monmouthshire*, illustrated with views by Sir R. C. Hoare. London, 1801, 2 vol. in-4, fig.

CROMWELL (Th.). History and description of the ancient town and borough of *Colchester*. London, 1825, 2 vol. in-8, fig.

CUITT (George). History of the City of *Chester*. Chester, 1815, in-12, fig.

CUITT (G.). Etchings of ancient buildings in the City of *Chester*, Castles in *North Wales*, etc. Chester, 1816, in-fol., fig.

CUITT (G.). Etchings of Saxon, Gothic and other old buildings in *Chester*, Castles in *North Wales*, *Rievaux* abbey in *Yorkshire*. London, 1811-25. gd. in-fol. fig.

CUITT (G.). Wanderings amongst ruins in olden times. London, 1848, in-fol. fig.

DALLAWAY (J.) A series of discourses upon architecture in *England*, from the Norman Æra to queen Elizabeth. London, 1833, in-8, fig.

DALLAWAY (J.). Observations on *English architecture*, military, ecclesiastical, etc. London, 1806, in-8.

DALLAWAY (James). History of the western division of the County of *Sussex*. London, 1815-19-30, 3 vol. in-4.

DARELL. History of *Dover Castle*. London, 1786, in-4, fig.

DART (John). The history and antiquities of the cathedral church of *Canterbury* and the once adjoining monastery. London, 1726, in-fol., fig.

DART (John). Westmonasterium: or the history and antiquities of the abbey church of *St-Peter's at Westminster*. London, (1723 ?), 2 vol. folio, fig.

DAVIDSON (James). The history of *Newenham Abbey*, in the County of *Devon*. London, 1843, in-12, fig.

DAVIDSON (J.). The history of *Axminster church*, in the County of *Devon*. Exeter, 1835, in-12, fig.

DAVIES (P.). A new historical and descriptive view of *Derbyshire*. Belper, 1811, in-8, fig.

DENNE (Samuel). The history and antiquities of *Rochester*. Rochester, 1817, in-8, fig.

DENNE (S.). Observations on *Canterbury cathedral*. Archæologia, X.

DICKENSON (Will.). Antiquities historical, architectural, etc., in *Nottinghamshire* and adjacent Counties. Newark, 1801-3, in-4. Ouvrage inachevé, dans lequel on trouve l'histoire de l'église de *Southwell*.

DIMOCK (John) and **BUCKLER (E. H.).** Collegiate church of *Southwell*. With an architectural description and 10 plates. London, 1854, in-fol., fig.

DIXON (Robert). Twenty etchings of remarkable churches... in or near *Norwich*... Norwich, 1810, in-4, fig.

DODD (Stephen). An historical and topographical account of the town of *Woburn*, 1818, its abbey and vicinity. Woburn, 1818, in-8, fig.

DODSWORTH (William). An historical account of the episcopal see and cathedral church of *Sarum* or *Salisbury*. Salisbury, 1814, in-4, 21 fig.

DOMESDAY BOOK, seu Liber censualis Wilelmi primi, regis Angliæ inter archivos regni in domo capitulario Westmonasterii asservatus. Lond., 1783-1816, 4 vol. in-fol.

DORCHESTER. Account of the abbey church of St-Peter and St-Paul at *Dorchester*, *Oxfordshire*. (Oxford architectural Society).

DOVER CASTLE. A brief history of *Dover castle*. Canterbury, 1787, in-8.

DRAKE (Francis). Eboracum; or the history and antiquities of the City of *York*, with the history of the Cathedral church, etc. London, 1736, in-fol., fig.

DUGDALE (Sir William). *Monasticon Anglicanum*, sive pandectæ cœnobiorum benedictinor. cluniacensium, etc., a primordiis ad eorum usque dissolutio-

nem; auctoribus **Rog Dodsworth** et **Guil. Dugdale**. Londini, 1655-61-73, 3 vol. in-fol. fig.

DUGDALE (Sir William). *Monasticon Anglicanum*, with large accession of materials, by John Caley, F. R. Henri Ellis, and the Rev. Henry Bandinel. London, 1817-30, 6 tomes en 8 vol. in-fol., fig.

DUGDALE (Sir W.). The antiquities of *Warwickshire*. London, 1656, in-fol., fig.

Other edition augmented and continued by **William Thomas**, D. D. London, 1730, 2 vol. in-fol., fig.

DUGDALE (Sir W.). The antiquities of *Coventry*. Coventry, 1765, in-fol., fig.

DUGDALE (Sir W.). The history of *St-Paul's* cathedral... Likewise an historical account of the northern cathedrals and chief collegiate churches in the province of *York*. — Second edition corrected and enlarged by the author. London, 1716, in-fol., fig.

N. B.— L'édition de Londres, 1818, in-fol., renferme quelques planches de plus.

DUGDALE (Sir William). The Baronage of *England*... London, 1675-6, 2 vol. in-fol.

DUNCUMB (John). Collections towards the history and antiquities of the County of *Hereford*. Hereford, 1804-12, 2 vol. in-4. fig.

DUNCOMBE (John). An historical description of the cathedral and metropolitan church of Christ, *Canterbury*... its antiquities, etc. Canterbury, 1772, in-8.

DUNCOMBE (J.). History and antiquities of the parishes of *Reculver* and *Herne*. London, 1784, in-4. Appendix by **M. Denne**. London, 1787, in-4.

DUKES (Thomas F.). Antiquities of *Shropshire*... Shrewsbury, 1844, in-4, fig.

DURHAM. *Durham* cathedral as it was before the dissolution of the monastery. Durham, 1761, in-12.

DURHAM. The antiquities of the abbey or cathedral church of *Durham*... Newcastle, 1768, in-12.

DURHAM. Some account of the *Cathedral church of Durham*, illustrative of the plans, elevations and sections of that edifice. London, 1801, grand fol. (Society of antiquaries of London.)

DYDE (William). The antiquities of *Tewkesbury*. Tewkesbury, 1798, in-8, fig.

DYER (George). History of the university and colleges of *Cambridge*, illustrated by a series of engravings by John Greig. London, 1814, 2 vol. in-8, fig. — Autre édition 1824. 2 vol. in-8, fig.

EADMER, monachus Cantuariensis. *Historiæ novorum*, sive sui sæculi libri VI. Res gesta sub Gulielmus I et II et Henrico I, Angliæ Regibus ab 1066 ad 1122, notis Seldeni. Lond. 1623, in-fol.

EADMER. Fratris Edineri Angli de vita D. Anselmi Archiepiscopi Cantuarensis lib. II. Antverpiæ, 1551, in-16.

Voy. aussi : Eadmer. Life of *St-Anselm*, dans Historia novorum edited by Martin Rule, London, 1884, in-8.

Collection publiée sous la direction du Maître des Rôles.

ELDRIDGE (F. C. N.). An authentick history of the ancient city of *Norwich*, from its foundation to its present state. Norwich, 1768, in-8.

EDWARD THE CONFESSOR. La Estoire de Saint Aedward le Rei — Vita Beati Edwardi Regis et Confessoris — Vita Æduardi Regis qui apud Westmonasterium requiescit. Editeur *H. R. Luard*. Chronicles of Great Britain.

ELLER (Rev. Irvin). The history of *Belvoir Castle* from the Norman Conquest.... London, 1841, in-8.

ELLIS (William). Twenty nine views illustrative of the environs of *London*. London, 1814, in-4, fig.

ELLIS (Sir Henry). Register and Chronicle of the *Abbey of Aberconway*. Publié par the *Camden Society*. London, 1847, in-4.

ELMHAM (Thomas of). Historia Monasterii. *S. Augustini Cantuarensis*. Editeur C. Hardwick. *Chron. of Great Britain*, publiées sous la direction du Maître des Rôles.

ELY. Archæological guide to *Ely* Cathedral. Bury St-Edmunds, 1851, in-12. Publié par *The Suffolk Institute of Archæology*, etc.

ELY. Architectural notices in reference to the cathedral *church of Ely*. Cambridge, 1804, in-8.

ELY. *Ely cathedral* as it is and as it was. Cambridge, 1846, in-8.

ENGLAND. The ecclesiastical and architectural topography of *England*. Oxford and London, 1848, in-8, fig.

ENGLAND. Old castles of *England*. London, 1859, in-16, fig. en couleur.

ENGLAND. Cathedrals of *England* (a series of plates with brief descriptions). London, Edinburgh and New-York, 1857, in-16, fig.

ENGLAND. Topographical miscellanies, containing ancient histories and modern descriptions of mansions, churches, etc., throughout *England*. London, 1792, in-4, fig.

ENGLAND. Topographer... original articles of the local history and antiquities of *England*. London, 1789-91, 4 vol. in-8, 48 fig.

ENGLAND AND IRELAND. Excursions in various countries of *England* and *Ireland*. London, 1818-24, 18 vol. gr. in-18 :

Essex, Suffolk, Kent, Surrey, Sussex, Cornwall, Ireland.

ENGLAND AND WALES. A description of England

and Wales containing a particular account of each County, etc. London, 1769-70, 10 vol. in-12, fig.

ENGLAND AND WALES, Cathedral and collegiate churches of. — Ecclesiarum Angliæ et Galliæ prospectus. Vues de toutes les cathédrales d'Angleterre et du Pais de Galles, des églises de Westminster et de Southevell et de la Chapelle royale de St-George à Windsor, avec une relation historique de texte anglais et français. London, 1719, grand in-fol., fig.

ENGLAND AND WALES, Cathedral and collegiate churches of. — Prospects of all the cathedral and collegiate churches of England and Wales. Veues de toutes les églises, cathédrals et collégiats d'*Angleterre* et de *Galle*. London, 1720, in-12 oblong, 131 fig.

ENGLEFIELD (Sir Henry Charles). Walk through *Southampton*. Southampton, 1803, in-8, fig.

ENGLEFIELD (Sir H. C.). A description of the principal... Antiquities of the *Isle of Wight*. London, 1816, gr. in-4, fig.

ENGLEFIELD (Sir H. Ch.). Observations on *Reading abbey*. Archæologia, VI.

ENGLEFIELD (Sir H. C.). Observations on the ancient buildings at *York*. Archæologia, VI.

ENGLEFIELD (Sir H. Ch.). Additions to **Mr King's** account of *Lincoln castle*, fig. Archæologia, VI.

ENGLEFIELD (Sir H. Ch.). Description of the additional plates of *St-Stephen's Chapel*. Some account of the collegiate chapel of St. Stephen, etc. London, 1795, 1805-6, in-fol. fig.

ENGLEFIELD (Sir H. Ch.). Some account of the cathedral church of *Gloucester*. London, 1809, in-fol.

ENGLEFIELD (Sir H. Ch.). Some account of the cathedral church of *Exeter*. London, 1797, in-fol.

ENGLEFIELD (Sir H. Ch.) Some account of the cathedral church of *Durham*. London, 1801, in-fol.

ENGLEFIELD (Sir H. Ch.) Some account of the abbey church of *St-Alban*. London, 1813, in-fol.

ENGLISH HISTORICAL SOCIETY. London, 1838-1856, 31 vol. in-8.

Beda historia ecclesiastica, et opera historica, etc., 1838-1841. 2 vol. J. Stevenson, éditeur.

Gildas, Nennius, Richardus Divisiensis, 1838, 3 vol. J. Stevenson, editeur.

Wilhelmus Malmesburiensis, 1840, 2 vol. T. D. Hardy, éditeur.

Roger de Wendover et Mathieu Paris, 1841, 5 vol. H. O. Coxe, éditeur.

Florent de Wigorne, 1848-49, 2 vol. B. Thorpe, éditeur.

Walter de Heminburgh, 1848-49, 2 vol. H. C. Hamilton, éditeur.

Wilhelmus Parvus, 1856, 2 vol. H. C. Hamilton, éditeur.

Nic. Trivet et Adam de Murimont, 1845-46, 2 vol. Th. Hog, éditeur.

Anonymi Gesta Stephani, 1846, 1 vol. R. C. Sewell, éditeur.

Anonymi Henrici V res gesta, avec la chronique de Chatelain, etc. 1850, 1 vol. B. Williams, éditeur.

Chronique de la trahison et mort de Richard II, 1846, 1 vol. B. Williams, éditeur.

Codex diplomaticus ævi saxonici, studio et labore Jo. M. Kemble, 1845-48, 6 vol.

ERDESWICKE (Sampson). A Survey of *Staffordshire*. London, 1717 ou 1723, in-8.

— 2e édition par **T. Harwood**, Westminster, 1820, in-8.

ESSEX. A new and complete history of *Essex*, from a late survey: by a gentleman. Chelmsford, 1769-72, 6 vol. in-8. fig.

ESSEX (James). Letter on *Canterbury cathedral*, London, 1787, in-4. No XLIII, Bibliotheca topographica Britannica.

ESSEX (J.). *Lincoln* cathedral. 1 pl. Archæologia, vol. IV.

ESSEX (J.). Observations on the origin and antiquity of Round Churches and of the round Church of *Cambridge* in particular. Archæologia, vol. VI.

ESSEX (J.). Observations on *Croyland Abbey*. London, 1784, in-4. No XXII. Biblioth. top. Britannica.

ESSEX (J.). A second appendix to the history of *Croyland Abbey*. London, 1797, in-4.

EVERY (S. F.). Etchings of the church, monuments and castle of *Tong*, *Shropshire*. London, 1841, fol.

EXETER. Some account of the cathedral *church of Exeter*, illustrative of the plans, elevations, and sections of that building, 1797, atlas in-fol. (Society of antiquaries of London.) Voy. **Sir H. Ch. ENGLEFIELD**.

EYSTON (Ch.). The history and antiquities of *Glastonbury*, to which a preface is prefixed and an appendix subjoined, by **Thomas Hearne**. Oxford, 1722, in-8.

EYTON (Robert W.). The antiquities of *Shropshire*. London, 1853-60, 12 vol. in-8, fig.

EYTON (R. W.). The monasteries of *Shropshire*. Archæological Journal, XII, XIII, XV.

EYTON (R. W.). The castles of *Shropshire* and its borders. Collectanea archæologica, I.

FAIRFORD. History of *Fairford church*, *Gloucestershire*. Cirencester, 1763, in-8.

FARMER (John). The history of the ancient town and once famous Abbey of *Waltham* in *Essex*. London, 1735, in-8, fig.

FAWCETT (Joshua). The churches of *York*. York, 1843, in-fol., fig.

FAWCETT (Joshua). Church rides in the neighbourhood of *Scarborough*. London, 1848, in-16, fig.

FERREY (Benjamin). Remarks upon the works of the early mediæval architects, *Gundulph*, *Flambard*, *William of Sens* and Others. Sessional paper, 1864, Royal Institute of British Architects.

FISHER (Thomas). History and antiquities of *Rochester*, etc... Rochester, 1772, pet. in-8.

FISHER (Thomas). Monumental remains, etc. for *Bedfordshire*. London, 1836, in-4, 114 fig..

FLORENCE OF WORCESTER. Florentii Wigorniensis monachi chronicon ex chronicis..., 1848-49, 2 vol. in-8. Editeur B. THORPE. English historical Society.

FONTS BAPTISMAUX :

Gough (Richard). Description of an old *Font* in the church of *East Meon Hampshire*, with some observations on *fonts*. Archæologia, vol. X. fig.

Gough (R.). *Winchester font, Hampshire*. Vetusta Monumenta, II,

Holden (A.) and **Douce (J.).** On the reliefs on the Font at *Thorpe Salvin, Yorkshire*. Archæologia, XII, fig.

Kite (Ed.). *Font* in the church of St-George, *Preshute*, near Martors, *Wiltshire*. Wiltshire archæological Society, I.

Lewis (George R.). The early *Fonts of England*. London, 1843, in-fol., fig.

Neale (J. P.) and **Le Keux (J.).** Views of the most interesting collegiate and parish churches of *Great Britain;* including screens, *Fonts*, monuments, etc. London, 1824-5, 2 vol. in-4. fig.

Paley (J. A.). Illustrations of *Baptismal Fonts*. London, 1844, in-8, fig.

Pegge (Samuel). Observations on an ancient *Font* at *Burnham Deepdale, Norfolk*. Archæologia, X, fig.

Repton (J. A.). Specimens of Fonts collected from various churches. Archæologia, vol. XVI, fig.

Roberts (W. J.). Ancient *Font at Kirkby*, and figures thereon. With 2 plates. Proceedings of Lancashire and Cheshire historic Society, vol. VI.

Simpson (Francis). A chronogical series of ancient *Baptismal Fonts*. London, 1828, gr. in-8.

Waddilove (R. D.). Description of a font in the church of *South Kilsington*... in the County of *York*, Archæologia, XVI.

Norman Fonts : *Laneast* church, *Cornwall*, et *Newenden* church, *Kent*, fig. Publies par *The Oxford Society for promoting the study of Gothic Architecture.*

Appendix to a few words ts church builders containing list of *Fonts*, windows and rood screens. Cambridge, 1841, in-8.

Font in the church of *St-Edward, Cambridge*, fig. (Publications de l'*Ecclesiological Society*... Cambridge.)

Font at *Islip, Oxfordshire*. Voy. **Plot** natural History of *Oxfordshire*.

Voy. aussi :

Glossary of terms, etc., by **J.-H. Parker**. Oxford, 1846, in-8.

Architectural antiquities de **J. Britton**. London, 1835, in-4.

Ancient architecture of England, by **J. Carter** and **J. Britton**. London, 1837, in-fol.

Specimens of arcbitectural remains.... specialty in *Norfolk* by **J. Sell Cotman**. London, 1838, 2 vol. in-fol.

A Walk through *Southampton* by **Sir Ch. Englefield**. *Southampton*, 1805, in-8.

Archæologia, etc.

FORESTER (Thomas). *Florence of Worcester's* chronicle, with the two continuations, etc., translated with notes. London. Voy. *Bohn's antiquarian Library*.

FORSYTH (Robert). The Beauties of *Scotland* Edinburgh, 1805, 5 vol. in-8, fig.

FOSBROOKE (Thomas D.). An original history of the city of *Gloucester*. London, 1819, in-4.

L'ouvrage de **Fosbrooke** continue et complète celui de **Ralph Bigland**.

FRAMLINGHAM. The town and castle of *Framlingham* described. Ipswich, 1820, in-8.

FOWKE (Frank Rede). Tapisserie de Bayeux. *The Bayeux Tapestry*, reproduced in autotype plates, with historic notes. London, 1875, in-4, fig.

Cette publication a été faite par l'Arundel Society; elle reproduit toute la Tapisserie et donne une bibliographie très complète des ouvrages qui ont traite la question.

FREEMAN (E. A.). History of the *Normand Conquest*. Oxford, 1874-79, 6 vol. in-8, fig.

FULLER (Thomas). The history of *Waltham abbey* in *Essex*. London, 1653, in-fol.

FURNESS. The antiquities of *Furness*... London, 1774, in-4

FURNESS. Handbook to the abbey of St-Mary in *Furness*... Ulverston, 1845, in-8.

GAGE (John). The history and antiquities of *Hengrave, Suffolk*. London, 1822, in-4.

GAGE (J.). Historical notices of the great bell tower of the abbey church of *St-Edmund's Bury*. Archæologia, XXIII.

GAGE (J.). History of *Suffolk*. London, 1838, in-4.

GAGE (J.). Observations on the ecclesiastical round towers of *Norfolk* and *Suffolk*. Archæologia, XXIII.

GALE (Samuel). The history and antiquities of the cathedral church of *Winchester*, *Hampshire*. London, 1715, in-8.

GALE (Thomas) et **J. FELL.** Rerum anglicarum scriptores veteres. Oxon, 1684-91, 3 vol. in-fol.

Rerum anglicarum veterum (Operâ **J. Fell** et **Will. Fulman**). Oxon, 1684, in-fol.

Ingulfi Croylandensis historia.— Petri Blesensis continuatio. — Chronica de Mailros. — Annales Burtonenses. — Historiæ Croylandensis continuatio.

Historiæ Anglicanæ scriptores V, editi opera **Th. Gale**. Oxonii, 1687, in-fol. :

Annales de Margan. — Chronicon Thomæ Wikes. — Annales Waverleienses. — Gaufridi Vinisauf itinerarum Regis Anglorum Richardi et aliorum in terram Hierosolymorum. — Chronica Walteri Hemingford de gestis regum Angliæ.

Historicæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ, scriptores XV, editi opera **Th. Gale**. Oxonii, 1691, in-fol. :

Gildæ historia et epistola. — Edii Stephani vita S. Wilfridi Eboracensis. — Nenni Historia Britonum. Joannis Asserii chronicon Fani Sancti Neoti. — Ran. Higdeni Polichronicon. — Wil. Malmesburiensis de antiquitate Glastoniensis ecclesiæ. — Wilhelmi Malmesburiensis lib. V. de Pontificibus. — Historia Ramesiensis — Historia Eliensis. — Chronica Johannis Wallingford. — Rad. de Diceto historia compendiosa de Regibus Britonum. — De partitione Provinciæ in Schiras et Episcopatus et Regna. — Johannis Fordun Scoti chronicon. — Flacci Alcwini de Pontificibus et Sanctis Ecclesiæ Eboracensis poema. — Appendix antiquitatum Britannicarum.

GANDY (**Michael**) et **BAUD** (**Benjamin**).
Voy. **BRITTON** (**John**), Architectural illustrations of *Windsor Castle*.

GENT (**Thomas**). The ancient and modern history of the famous City of *York*. York and London, 1730, in-12.

GENT (**Thomas**). Ancient and modern history of the loyal town of *Rippon* and accounts of some other places in *Yorkshire*. York, 1733, in 8.

GENTLEMAN'S MAGAZINE. London, 1731 à 1864, 226 vol. in-8, fig. Cette publication continue.

GIBSON (**William Sidney**). The history of the monastery founded at *Tynemouth*, in the diocese of *Durham*..... London, 1846-47, 2 vol., in-4.

GILBERT (**C. S.**). Historical survey of *Cornwall*, Plymouth, 1820, 3 vol. in-4.

GILBERT (**Davies**). Parochial history of *Cornwall* with additions by **Dr Bouse**. London, 1838, 4 vol. in-8.

GILES (**John Allen**). *Church Architecture* of the *Middle Ages*; a series of etchings by **J. Coney**. The descriptive account of each building by J. A. G. London, 1841, in-fol., fig.

GILES (**J. A.**). *Chronicon Anglicæ Petriburgense* iterum post **Sparkium** cum cod. m. 55, contulit **J. A. Giles**. London, 1845, in-8. (Caxton Society.)

GILLINGWATER (**Edmund**). An historical account of the ancient town of *Lowestoft, Suffolk*. London 1791, in-4.

GILLINGWATER (**Ed.**). An historical and descriptive account of *St-Edmund's Bury*. St-Edmund's Bury, 1804, in-8., fig.

GILMOUR (**D. E.**). Historical and descriptive guide to the City of *Winchester*, its cathedral, etc., Winchester, n. d., in-12.

GIRALDUS CAMBRENSIS (The works of).
Edited by the rev. J. Williams ab Ithel. Voy. *Chron. of Great Britain*, publiées sous la direction du Maître des Rôles.

GIRALDUS CAMBRENSIS. Voy. **HOARE** (**Sir Richard Colt.**)

GLASTONBURY. *Glastonbury abbey, Somersetshire* (by W. R. ?), *Tottenham*, 1844, in-4. Voir aussi *Vetusta Monumenta*, IV.

A compleat and authentick history of the town and abbey of *Glastonbury*. London, n. d., in-8, fig.

GLOUCESTER. The history and antiquities of *Gloucester*. Cirencester, 1781, in-8.

GLOUCESTER. Some account of the cathedral church of *Gloucester*, illustrated with plans, elevations and sections of that building. London, 1809, atlas in-fol.
Society of Antiquaries of London. Voy. **Sir H. ENGLEFIELD** et aussi **BONNOR**

GLOUCESTERSHIRE. Etchings an views of antiquities in the County of *Gloucester*, 1790, 13 nos in-fol., 75 fig.

GODWIN (**Francis**). *De Præsulibus Angliæ Commentarius*. Edidit Gul. Richardson. Cantab, 1743, in-fol.

GODWIN (**George**) and **BRITTON** (**J.**). The churches of *London*. London, 1839, 2 vol. in-8, fig.

GORHAM (**George Cornelius**). The history and antiquities of *Eynesbury* and *St-Neot's* in *Huntingdonshire* and *St-Neot's* in the County of *Cornwall*. London, 1820, in-8, fig. Supplement to the history and antiquities of *Eynesbury* and *St-Neot's* in Huntingdonshire. London, 1824, in-8. fig.

GOUGH (**Richard**) and **CARTER** (**John**). Some account of the abbey church of *St-Alban*, illustrative of the plans, elevations and sections of that building. London, 1813, gr. fol. fig. Voy. **Sir H. Ch. ENGLEFIELD**.

GOUGH (**Richard**). Sepulchral monuments in *Great Britain*. London, 1786-96, 3 vol. in-fol., fig.

GOUGH (**R.**). The history and antiquities of *Croyland Abbey*. London, 1783, in-4. No XI. Biblioth. Top. Britannica.

GOUGH (**R.**). Description of an old *Font* in the church of *East Meon, Hampshire*, with some observations on fonts, 1789. Archæologia, vol. X.

GOUGH (**R.**). *Winchester Font*, London, 1789, in-fol., fig. Vetusta Monumenta, II.

GOUGH (**R.**). Description of two ancient mansion houses in Northamptonshire and Dorset. Archæologia, X.

GOULBURN (**E. M.**). The ancient sculptures in the roof of *Norwich cathedral* to which is added a history of the see of Norwich. London, 1876, in-fol., fig.

GREEN (**R.**). A guide to the town of *Framlingham*, its church and castle. London, 1865, in-8.

GREEN (Valentine). The history and antiquities of the City of *Worcester*. London, 1796, 2 vol. in-4, 25 fig.

GREEN (V.). A Survey of the City of *Worcester*. Worcester, 1764, in-8, 16 fig.

GREIG (John). Ancient churches and other antiquities of *Yorkshire*. Leeds, 1853 et seq., in-8.

GROSE (Francis). *The antiquarian Repertory :* London, 1775-84, 5 vol. in-4, dont 1 vol. de fig.

A miscellany intended to preserve and illustrate several valuable remains of old times, etc. (chiefly composed by or under the direction of **Francis Grose**, **Thomas Astle**, etc.).

GROSE (Francis). Antiquities of *England and Wales*. London, 1784-87, 8 vol. in-4, fig.

GROSE (Francis.) Antiquities of *Scotland*. London, 1789-81, 2 vol. in-4, fig.

GROSE (Francis). Antiquities of *Ireland*. London 1791-95, 2 vol. in-4, fig.

GUNTON (Symon). The history of the church of *Peterburg*... London, 1686, in-fol., fig.

Voy. *Peterborough cathedral.*

GURDON (Th.). An Essay on the antiquity of the castle of *Norwich*. Norwich, 1728, in-8.

GUTCH (John). Collectanea curiosa or miscellaneous tracts relating to the history and antiquities of *England* and *Ireland*, the universities of Oxford and Cambridge, etc. Oxford, 1781, 2 vol. in-8.

HAIG (James). A topographical and historical account of the town of *Kelso* and of the town and castle of *Roxburgh*, etc. Edinburgh, 1825, in-8.

HAIGH (D. H.). Norman tombstone at *Conisborough*. London, 1845-46, in-8, fig. Voy. *Archæological Journal*, I.

HALFPENNY (Joseph). Fragmenta vetusta, or the Remains of ancient buildings in *York*. York, 1807, in-4, 25 fig.

HALFPENNY (J.). Gothic ornaments in the cathedral church of *York*, 1795, in-4, 106 fig.

HALLIWELL (J. O.). Chronicle of the Monastery of *Abingdon*. Reading, 1844, petit in-4. Publié par *The Berkshire Ashmolean Society*.

HAMPSHIRE Collection for the history of *Hampshire* and bishopric of *Winchester* including the isles of *Wight*, *Jersey*, *Guernsey* and *Sarke* by D... Y... with the original Domesday of the County, and an English translation, preface and introduction.... to which is added a glossary... by **R. Warner**.... London, 1795, 5 vol. in-4, fig.

HARGRAVE (W). History and description of the ancient City of *York*. York, 1818, 2 vol. in-8.

HARGROVE (Ely). The history of the castle, town, etc., of *Knaresborough*, *Yorkshire*. York, 1798, in-12.

HARLAND (J.). Historical account of the Cistercian abbey of *Salley*, *Craven*, Yorkshire. London, 1853, in-8, fig.

HARINGTON (Richard). The church of *St-Mary the Virgin*, in *Oxford*. London, 1851, fig. Archæological Journal, VIII.

HARRADEN (R. B.). *Cantabrigia depicta*. Cambridge, 1809, in-4, fig.

HARRADEN (R. B.). History of the university of *Cambridge*. Cambridge, 1814, in-8, fig.

HARRIS John). History of *Kent*. London, 1719, in-fol. fig.

HARTSHORNE (Charles Henry). Feudal and military antiquities of *Northumberland* and the *Scottish Borders*, illustrated by the Baronial histories of *Alnwick*, *Prudhœ* and *Wark*. London, 1858, in-8.

Voy. *Memoirs of Archæological Institute*, II.

HARTSHORNE (Ch. H.). The history and architecture of *Porchester* Castle. London, 1846, in-8.

HARTSHORNE (Ch. H.). The history and architecture of *Rochester* Castle. Archæological Journal, vol. XX.

HARTSHORNE (Ch. H.). Historical memorials of *Northampton*. London, 12 mo.

HARTSHORNE (Ch. H.). The castle of *Northampton*; plan of the castle. Archæological Journal, vol. III.

HARTSHORNE (Ch. H.). *Rockhingham Castle, Northamptonshire*. 8 fig. Archæological Journal, vol. I.

HASTED (Edward). The history and topographical survey of the County of *Kent*. Canterbury, 1797-1801, 12 vol. in-8, Atlas in-fol, fig.

HASTED (Ed.). The history of *Canterbury*. Canterbury, 1799, in-fol., fig. — Autre édition 1801, 2 vol. in-8, fig.

HASTING (Thomas). Vestiges of antiquity; or a series of etchings and engravings of the ancient *Monastery of St-Augustine*, with the Cathedral, Castle and other antiquities..... of *Canterbury*. London, 1813, in-fol. fig.

HAWES (Robert). The history of *Framlingham*, with notes by **Loder (Robert)**. Woodbridge, 1798, in-4, 10 fig.

HAWKINS (John Sidney). Antiquities of *Westminster*. Voy. **John Thomas Smith**. Le texte est de J. S. Hawkins, les planches de J. T. Smith.

HAWKINS (J. S). An history of the origin and establishment of Gothic Architecture. London, 1813, in-8, fig.

HAY (Alexander). The history of *Chichester*. Chichester, 1804, in-8.

HEARNE (**Thomas**). Antiquities of *Great Britain*, illustrated in views of monasteries, castles and churches now existing...., with descriptions in english and french. London, 1786-1807, 2 vol. in-fol. oblong, 84 fig.

HEARNE (**Thomas**). *Johannis* confratris et monachi *Glastoniensis chronica*, sive Historia de rebus glastoniensibus. Oxonii, 1726, 2 vol. in-8.

HEARNE (**Thomas**). *Adami de Domerham* historia de rebus gestis *Glastoniensibus*. Oxonii, 1727, 2 vol. in-8.

HEARNE (**Thomas**). *Textus Roffensis :* accedunt professionum antiquorum Angliæ episcorum formulæ de canonica obedientia archiepiscopis Cantuariensibus præstanda et Leonardi Hutteni dissertatio, Angliæ conscripta de antiquitatibus Oxoniensibus. Oxonii, 1720, in-8.

HEARNE (**Thomas**). Ectypa varia ad historiam Brittannicam illustrandam... London, 1737, in-4, fig.

HEARNE (**Thomas**). *Benedictus Abbas Petroburgensis*, de vitâ et gestis Henrici II et Ricardi I. Oxonii, 1735, in-8.

HEARNE (**Thomas**). *Walteri Hemingford* canonici de Gisseburne. Historia de rebus gestis *Edvardi I*, *Edvardi II*, *Edvardi III*. Oxonii, 1731, 2 vol. in-8.

HEARNE (**Thomas**). Duo rerum Anglicarum Scriptores veteres : *Thomas Otterbourne* et *Johannes Whethamstede*, ab origine gentis Britanniæ usque ad Edwardum IV. Oxonii, 1732, 2 vol. in-8.

HEARNE (**Th.**). *Liber Niger Scaccarii* (the Exchequer). E codice, calamo exarato... descripsit et edidit **Th. Hearnius**. Qui et cum duobus aliis codicibus MSS. contulit, *Wilhelmique etiam Worcestrii* Annales Rerum Anglicarum (antehac ineditos) subjecit. (Catalogus tenentium terras per hundredas in comitatu Line tempore Henrici II. Wilhelmi Wyrcester Ανεκδοτα quædam alia historica. Excerpta è G. Kymeri dietario sanitatis custodia. The antiquities of Chilswell. Some notes relating to the history of Oxford, etc. by A. à Wood. Remarks relating to Abington, etc.). Oxonii, 1728, 2 vol, in-8.

La collection complète des œuvres de **Th. Hearne** se compose, selon certains bibliographes, de 64 volumes, selon d'autres de 68 volumes, et Grenville (British Museum) la porte à 105 volumes. Voy. **Lowndes** *Bibliographer's manual, édition de H. G. Bohn* et *Universal Catalogue of books on Art du South Kensington Museum*.

HENSHALL (**J. H.**). History of the County Palatine of *Chester*, 1823, in-4, fig.

HEREFORD. Ancient chapel adjoining the palace of the bishop of *Hereford*. Vetusta Monumenta, III.

HEREFORD. The history and antiquities of the city and cathedral church of Hereford. London, 1717, in-8.

HILLS (**G. M.**). *Buildwas Abbey*, 2 plans, 2 fig. *Journal of the British archæological association*, vol. I.

HISTORIÆ ANGLICANÆ SCRIPTORES DECEM. Voy. **TWYSDEN**.

HISTORIÆ ANGLICANÆ SCRIPTORES VARII. Voy. **SPARKE** (**John**).

HISTORIÆ BRITANNICÆ, SAXONICÆ, ETC., SCRIPTORES XV. Voy. **GALE** (**Thomas**).

HISTORIÆ DUNELMENSIS SCRIPTORES III. Voy. **Raine** (**Rev J.**).

HISTORICI SCRIPTORES DE REBUS BRITANNICIS præcipuè de rebus anglicis et testes magna ex parte oculati gestorum, quæ in narrationibus suis commemorant. Londini, 1838-56, 41 vol. in-8 :

Galfredi Monumetensis historia Britonum, et **Pontici Veruni** historia britannica, recensuit J. Giles.

Gildæ Sapientis Opus de excidio Britanniæ, necnon **Nennii Historia Britonum**, recensuit Jos. Stevenson. 1838.

— **Bedæ venerabilis Chronicon mundi**. Historica ecclesiastica, etc., recensuit J. Giles. 6 vol.

Florentii Wigornensis Chronicon ex chronicis, etc., edidit B. Thorpe, 2 vol.

Rogeri de Wendover Chronicon etc., edidit H. O. Coxe, 5 vol.

Richardi Divisiensis Chronicon Ricardi I, recensuit Jos. Stevenson.

Walteri de Hemingburgh de rebus gestis regum Angliæ, recensuit H. G. Hamilton, 2 vol.

Chronicon Angliæ Petriburgense, necnon **Galfridi de Swinbroke Chronicon**... recensuit J. A. Giles, 2 vol.

Wilhelmi Parvi historia rerum anglicarum, recensuit H. G. Hamilton, 2 vol.

Scriptores rerum gestarum Wilhelmi conquistoris XVI, recensuit J. A. Giles.

Gesta Stephani regis Angliæ, recensuit R. C. Swell.

Herberti Losinga, **Osberti de Clara et Elmer cantuariensis** Epistolæ, recensuit J. A. Giles.

Nicolai Triveti Annales sex regum Angliæ, recensuit Th. Hog. 2 vol.

Thoma a Beckett et aliorum epistolæ, et vita S. Thomæ; Gilberti Folioti et aliorum epistolæ, necnon Herberti de Bosham Opera : recensuit, J. A. Giles, 8 vol.

Alani Tewkesberiensis scripta quæ extant, recensuit J. A. Giles.

Anecdota Bedæ, **Lanfranci**, etc., recensuit J. A. Giles.

Incerti Scriptoris de rebus gestis in bello sancto narratio. recensuit J. A. Giles.

Chronique de la trahison et mort de Richard II, roi d'Angleterre, mise en lumière par B. Williams, avec notes, version anglaise et glossaire.

Incerti Scriptoris Chronicon Angliæ de regnis trium regum lancastriensium, edidit J. A. Giles.

Henrici V, Angliæ regis, gesta, et **Chatelain**, **Chronique de Normandie**, avec version anglaise, par B. Williams.

HITCHINS (**Fortescue**). The history of *Cornwall* edited by **S. Drew**. Helston, 1824, 2 vol. in-4.

HOARE (**Sir Richard Colt.**). The history of *Modern Wiltshire*.... assisted by **Ch. Bowles**, **John Gough Nichols**, etc. London, 1822-43, 6 vol. in-fol., fig.

HOARE (**Sir R. C.**). The ancient history of *South Wiltshire*. London, 1812, in-fol., 76 fig.

HOARE (**Sir R. C.**). The ancient history of *North Wiltshire*. London, 1819, in-fol. 21 fig.

HOARE (**Sir R. C.**). Collection of monastic remains of the religious houses of *Witham*, *Bruton* and *Staverdale* in the County of *Somerset*. Frome, 1824, in-4, fig.

HOARE (Sir R. C.). The Itinerary of Archbishop Baldwin through Wales, A.D. 1188, translated into English and illustrated with views, annotations, and a life of Giraldus. London, 1806, 2 vol. gr. in-4, fig.

Giraldus Cambrensis, itinerarium Cambriæ, seu laboriosæ Balduini Cant. archiep., per Walliam Legationis accurata descriptio. Cum annotationibus D. Poweli. London, 1806, in-4.

HOARE (Sir R. C.). Account of British antiquities in *Dorsetshire*. London, s. d., in-fol. fig.

HOARE (Sir R. C.). On the Architecture of *Wales*. London, 1806, in-4.

Se trouve aussi dans l'édition de *Giraldus Cambrensis* publiée par Sir Rich. C. Hoare.

HODGES (William). An historical account of *Ludlow Castle*, the ancient palace of the Princes of Wales. Ludlow, 1794, in-8.

HOLDEN (A). and **DOUCE (J.).** On the reliefs on the Font at *Thorpe Salvin, Yorkshire*. Archæologia, XII.

HOPE (Thomas). An historical essay on Architecture. London, 1838, 2 vol. in-8., fig.

HORSEFIELD (Thomas Walker). The history, antiquities and topography of the County of *Sussex*. Lewes, 1845, 2 vol. in-4. fig.

HOWLETT (Bartholomew). A selection of views in the County of *Lincoln*... churches, remains of castles and religious houses. London, 1805, in-4, 75 fig.

HULBERT (Charles). Select antiquities of the *British Islands* comprising some of the most interesting and baronial remains. Hadnal, 1837, in-4.

HULTON (W. A.). The coucher book or chartulary of *Whalley* Abbey. 1847-1849, 4 vol. in-4. (Chetham Society.)

HUNTER (Dr Christopher). History of the cathedral church of *Durham*. Durham, 1734, in-8.

HUNTER (Joseph). *South Yorkshire*: the history and topography of the Deanery of *Doncaster*. London, 1828-31, 2 vol. in-fol., fig.

HUSSEY (A.). Notes on the churches of *Kent, Sussex and Surrey*. London, 1852, in-8, fig.

HUTCHINS (John). The history and antiquities of the County of *Dorset*..., augmented by **Gough (R.)** and **Nichols J. Bowyer).** London, 1796-1815, 4 vol. in-fol., fig.

HUTCHINSON W.). The history and antiquities of the County palatine of *Durham*. Durham, 1823, 3 vol. in-4, fig.

HUTCHINSON (W.). The history of the County of *Cumberland* and some places adjacent. Carlisle, 1794-98, 2 vol. in-4, fig.

HUTTON (W.). The history of *Derby*. London, 1791, in-8, fig.

INGRAM (Rev. James). Memorials of *Oxford*, with 100 plates, by Le Keux. Oxford, 1827-37, 3 vol. in-4, fig.

INGRAM (James). Memorials of the parish of *Codford St-Mary, Wiltshire*. Oxford, 1844, in-8.

INNES (Cosmo). Registrum monasterii de *Passelet*... a domo fondata A. D. 1163 usque A. D. 1529. Edinburgh, 1832, in-4. (Maitland Club.)

IRELAND (W. H.). History of the County of *Kent*. London, 1828-30, 4 vol. in-8, fig.

JACKSON (John). History and antiquities of the cathedral church of *Lichfield*. Lichfield, 1795, in-8.

JACKSON (J.). History of the City and County of *Lichfield*. Lichfield, 1795, in-8.

JAMES (Thomas). The history and antiquities of *Northamptonshire*... London, 1864, in-8.

JAMES (James Henry). Some account of the parish churches of *Abbey Dore, Kilpeck, Holmer* and *Allensmoor* in the County of *Hereford*. London, 1867, in-8.

JENKINS (Alexander). The history and description of the City of *Exeter* and its environs... Exeter, 1806, in-4, fig.

JOHNSON (John). Reliques of ancient *English architecture*. London, 1857, in-4, 80 fig.

JONES (Joseph). A guide to *Hereford* cathedral, city and neighbourhood. Hereford. 1867, in-8, fig.

KELSO. Voy. **MORTON (James).**

KELT (Edmund). *Netley Abbey* Hampshire. Voy. *British archæological Association*, II.

KEMPE (Alfred John). Notices of *Tavistock* and its abbey. Gentleman's magazine. London, 1830, in-4, fig.

KENNETT (White, Bishop of Peterborough). Parochial antiquities attempted in the history of *Ambrosden, Burcester* and other adjacent parts in the Counties of *Oxford and Bucks*. Oxford, 1818, 2 vol, in-8. Édition Bandinel.

KENT. Excursions in the County of *Kent*. London, 1822, in-8, fig.

KILLPACK (W. B.) and **CLARKE (T. H.).** The history and antiquities of the collegiate church of *Southwell*, views, plans, sections, etc. London, 1839, in-4.

KING (Daniel). The cathedral and conventual churches of *England and Wales* orthographically delineated. *London*, 1656, in-fol., fig.

KING (Edward). MUNIMENTA ANTIQUA; or observations on ancient castles. Including remarks on the

whole progress of architecture ecclesiastical as well as military, in *Great Britain*, etc. London, 1799-1805, 4 vol. in-fol., fig.

KING (**Ed.**). Observations *on ancient castles*, with plates. Archæologia, IV and VI.

KING (**Ed.**). Vestiges of *Oxford castle*. London, 1796, in-fol., fig.

KING (**Ed.**). Remarks on the abbey church of *Bury St-Edmunds* in Suffolk. Archæologia, III.

KIP (**I.**). Nouveau théâtre de la *Grande Bretagne*. Londres, 1724-28, 5 vol., atlas in-fol. fig.

KIRBY (**Joshua**). Twelve prints of monasteries, castles, ancient churches and monuments in the County of *Suffolk*. London, 1748, in-fol., fig.

KIRBY (**Joshua**). An historical account of the twelve prints of monasteries, castles... in *Suffolk*. Ipswich, 1748, in-8.

KIRKPATRICK (**John**). History of the religious orders... and castles of *Norwich*. Yarmouth, 1845, in-8.

KIRKSTEAD. An architectural description of *Saint-Leonard's church*, *Kirkstead*. Lincolnshire architectural Society, Oxford 1846, in-fol.

KITE (**Edward**). The churches of *Devizes*, fig. Wiltshire archæological Society, II.

KITE (**Ed.**). Font in the church of St-George, *Preschute*, near *Martors*, *Wiltshire*, 1 plate. Wiltshire archæological Society.

KNIGHT (Rev. **R.**). Disquisition on the conventual church of *Tewkesbury* and its antiquities... London, 1818, in-8.

LADBROKE (**R.**). Views of *Norfolk* churches, from drawings. Norwich, 1823, in-4, fig.

LANFRANCI (**Beati**) opera quæ extant omnia.... edidit J. A. Giles. Oxonii, Parker, 1844-45, 2 vol. in-8.

LAVENHAM church, *Suffolk*. Voy. *Gentleman's Magazine*, 1787, LVII.

LAZARUS (**Ebenezer**). A particular description of the town of *Kelso*. Kelso, 1789, in-8.

LE KEUX (**John**). Memorials of *Cambridge*, with historical and descriptive accounts by **Th. Wright** and **H. L. Jones**. London, 1845, 2 vol. in-8, 76 fig.

LE KEUX (**John**). Picturesque memorials of *Winchester*, 1830, in-4, 18 fig.

LELANDI Joannis) antiquarii de *Rebus Britannicis Collectanea*. Lond., 1770, vel 1774, 6 vol. in-8.

LELAND (**John**). The Itinerary of *John Leland* the antiquary. Published from the original MS in the Bodleian Library, by **Thomas Hearne's**. Oxford, 1710, 9 vol. in-8.

3^e edition printed from **Th. Hearne's** corrected copy in the Bodleian with general index. Oxford, 1770, 9 vol. in-8.

LEWIN (**S.**). Selections from *Lincolnshire* churches. Boston, 1852, in-4. fig.

LEWIS (**George R.**). The early *Fonts of England*. London, 1843, in-fol. fig.

LEWIS (**G. R.**). Illustrations and descriptions of *Shobden* church, *Herefordshire*. London, 1856, in-fol. fig.

LEWIS (**G. R.**). Illustrations of *Kilpeck* church, *Herefordshire*. London, 1842, in-4 fig.

LEWTHWAITE (**G.**). *Adel : Its Norman church*, founded by king Stephen. London, 1867-68. Associated Architectural Societies.

LICHFIELD. Antiquities of the cathedral church of *Lichfield*. London, 1717, in-8.

LICHFIELD. An account of the cathedral of *Lichfield* from its foundation to the present time. Lichfield, 1781, in-12.

LICHFIELD. A short account of *Lichfield* cathedral. Lichfield, 1811, in-12.

LICHFIELD. A short account of the ancient and modern state of the City and Close of *Lichfield*, also the cathedral... Lichfield, 1819, in-8.

LINCOLN. An historical account of the antiquities of the cathedral church of *Lincoln*... Lincoln, 1771, in-4.

LINCOLN. Archæology of the City of *Lincoln*, published by the Archæol. Institute. London, 1848, in-8.

LINCOLNSHIRE CHURCHES. An account of the churches of *Holland* in *Lincolnshire*. With 69 illustrations (by S. Lewin). Boston, 1843, in-8, fig.

LIPSCOMB (**G.**). History and antiquities of the County of *Buckingham*. London, 1831-1843, 4 vol. in-4.

LOGGAN (**D.**). (*Cantabrigia illustrata*. Cantabrigiæ, 1688, in-fol., fig.

LOGGAN (**D.**). *Oxonia illustrata*. Oxonii, 1675, in-fol., fig.

LONDON. Views of *London* churches. London, 1736, in-fol., fig.

LONDON. A collection of a hundred views of churches in the environs of *London*, with descriptions. London, 1807-11, in-4, fig.

LONDON TOWER. Sketches of the *Tower of London* as a fortress, a palace... London, n. d., in-8.

LONDON TOWER. An historical account of the *Tower of London*. London, 1774, in-12.

LONDON TOWER. An improved history ond description of the *Tower of London*. London, 1819, in-8, fig.

LONDON TOWER. Voy **De ROS.**

LOWTH (Robert). Life of *William of Wykeham*. London, 1759, in-8.

LUDLOW. The history and antiquities of the Town of *Ludlow* and its ancient Castle... Ludlow, 1822, in-12, fig.

LUDLOW. A description of the Town of *Ludlow*, with an historical account of the Castle. Ludlow', 1811, in-8.

LUDLOW. Description of *Ludlow* Castle, in-8, Sans lieu, ni date, fig.

LYSONS Rev. **Daniel**). The environs of *London*. London, 1811, 2 vol. in-4.

I. Surrey, Kent, Essex and Herts. II. Middlesex.

LYSONS (Daniel and **Samuel).** MAGNA BRITANNIA, 1806-22, 6 vol. in-4.

I. *Bedforshire, Berkshire, Buckingamshire;* II, *Cambridgeshire, Cheshire;* III, *Cornwall;* IV, *Cumberland;* V, *Derbyshire;* VI, *Devonshire.*

BRITANNIA DEPICTA. A series of views, with brief descriptions, in Great Britain. London, 1806-1818, in-4 oblong.

Illustrations des comtés ci-dessus, sauf le *Devonshire.*

LYSONS (**Samuel**). Description of the church of *Quenington, Gloucestershire.* fig. Archæologia, X.

LYSONS (**S.**). A collection of *Gloucestershire* antiquities. London, 1804, petit in-fol., 110 fig.

MACKENZIE (**N.**). Account of *Saint-Stephen chapel, Westminster*. London, 1844, in-fol. fig.

MACKRELL (Benjamin). The history and antiquities of the corporation of *King's Lynn, Norfolk*. London, 1738, in-8, fig.

MALMESBURY (William of).
Voy. **SAVILE** (**Henry**).
— **GALE** (**Thomas**).
— *English historical Society.*
— *Bohn's antiquarian Library.*
— *William of Malmesbury.*

MALVERN. Antiquitates Prioratus majoris Malverne. Londini, 1725, in-8.

MAN (**John**). The history and antiquities of the Borough of *Reading* in the County of *Berks*. Reading, 1816, in-4.

MANCHESTER. Mamecestre : being chapters from the early recorded history of the barony, the lordship or manor, the vill borough or town of *Manchester*. Editeur John Harland. 1861-1863, 3 vol. in-4. (Chetham Society.)

MANCHESTER. History of the ancient chapel of *Didsbury* and *Chorlton*, etc., in *Manchester* parish, by the rev. John Booker, 1857, in-4. (Chetham Society.)

History of the ancient chapel of *Birch* in *Manchester* parish, etc., by the rev. John Booker, 1858, in-8. (Chetham Society.)

MANNING (**Owen**) and **BRAY** (**William**). The history and antiquities of *Surrey*. London, 1814, 3 vol. in-fol, fig.

MANSHIP (Henry). History of *Great Yarmouth, Suffolk*. Edited by **Ch. J. Palmer.** London, 1855, gd in-4, fig.

MATHÆUS WESTMONASTERIENSIS. Flores historiarum, præcipuè de *Rebus Britannicis*, ab exordio mundi usque ad annum Domini, 1307. Lond., 1570, in-fol.

MATTHEW OF WESTMINSTER. Voy. **Bohn's antiquarian Library.**

MIDDIMAN (Samuel). Picturesque Castles and Abbeys in *England* and *Wales*. London, 1805-8, in-fol., fig.

MIDDIMAN (**S.**). Select views of *Great Britain*. London, 1812, in-4 oblong, fig.

MIDDLETON (**J.**). Notes on the church of *West Kirby, Cheshire*. Lancashire and Cheshire Historic Society transactions, V.

MILLERS (**George**). A description of the cathedral church of *Ely*. London, 1834, in-8, 18 fig.

MILLERS (**G.**). A guide to the cathedral church of *Ely*. Cambridge, 1807, in-8.

MILNER (**John**). A treatise on ecclesiastical architecture in *England* during the Middle Ages. London, 1835, in-8, 100 fig.

MILNER (**John**). The history, civil and ecclesiastical, and survey of the antiquities of *Winchester*. Winchester, 1839, 2 vol. in-4, fig.

MILNER (**John**). Historical account of *Winchester cathedral*. Winchester, n. d. in-8.

MILNER (**J.**). Historical account of the hospital of *St-Cross, Winchester*. Winchester, in-12.

MILWARD (**A.**). On the Norman keep towers of *Coningsborough* and *Richmond castles*. London, 1848, fig. Archæological journal, V.

MOFFAT (J. M.). The history of the town of *Malmesbury* and of its ancient abbey. Tetbury, 1805, in-8, fig.

MOORE (**James**). Monastic remains and ancient castles in *England and Wales*... London, 1791-92. in-4, fig.

MORANT (**Philip**). The history and antiquities of the County of *Essex*. London, 1768, 2 vol. in-fol., fig.

MORTON (James). Monastic annals of *Teviotdale*, or the History and antiquities of the abbeys of *Jedburg*, *Kelso*, *Melros* and *Dryburgh*, Edinburgh, 1832, in-4.

MOTTLEY (John). A survey of the Cities of *London* and *Westminster*...., the whole being an improvement of Mr **Stow**'s and other surveys..., with plates, maps, and index (published under the name of Robert Seymour). London, 1734-35, 2 vol. in-fol., fig.

NEAL (J.). The abbey church of *S. Albans*. London, 1878, in-fol., and Architectural notes on *S. Albans* abbey. London, 1878, in-fol., fig.

NEALE (John Preston). Views of the Seats of noblemen and gentlemen in the United Kingdom. London, 1819, in-fol. fig.

NEALE (J. P.) and **LE KEUX (J.).** Views of the most interesting collegiate and parish churches of *Great Britain*. London, 1824-5, 2 vol. in-4, fig.

NEWCOME (Peter). The history of the ancient and royal foundation, called the Abbey of *S. Albans*, in the County of *Hertford*. London, 1795, in-4, fig.

NIBBS (R. H.). Churches of *Sussex* drawn by Nibbs with descriptions. London, 1855, in-4, 84 fig.

NICHOLS (John). *Bibliotheca topographica Britannica*. London, 1780-92. 9 vol in-4, fig.

Containing antiquities in *Kent*, *Sussex*, *Middlesex*, *Surrey*, *Lincolnshire*, *Bedforshire*, *Berkshire*, *Derbyshire*, *Northamptonshire*, *Staffordshire*, *Warwickshire*, *Cambridgeshire*, *Suffolk*, *Scotland*, *Wales and Leicestershire*.
Continué par :
"*Miscellaneous antiquities*." London, 1792-98, 2 vol. in-4, fig.

NICHOLS (John). The history and antiquities of the County of *Leicester*... London, 1795-1815, 4 vol. in-fol., fig.

NICHOLS (John). A second appendix to the history of *Croyland*. London, 1797, in-4, fig. — Autre édition, London, 1815, in-4, fig.

L'histoire de Croyland a d'abord été publiée dans la *Bibliotheca topographica Britannica*.

NICHOLS (John). The history and antiquities of *Hinckley* in the County of Leicester... London, 1816, in-4, fig.

NICHOLS (John Bowyer). *Collectanea topographica et genealogica*. London, 1834-43, 8 vol. in-8.

NICHOLS (John Gough). *Topographer* and *genealogist*. London, 1846-48, 3 vol. in-8.

NICHOLS (W. P.). Architectural sketches in *Norfolk*. London, Norwich (printed), 1860, in-8.

NICHOLSON (Henry J. B.). The abbey of *S. Albans*, London, 1857, in-8.

NIGHTINGALE (Rev. J.). Topographical and historical description of the County of *Somerset*. London, 1811, in-8.

NORDEN (John). *Speculum Britanniæ*. An historical and chorographical description of *Middlesex* and *Hartfordshire*. London, 1723, in-4.

— Speculi Britanniæ pars altera or a delineation of *Northamptonshire*. London, 1720, in-8.

— Speculi Britanniæ pars. A topographical and historical description of *Cornwall*. London, 1728, in-4, fig.

Speculi Britanniæ pars. An historical and chorographical description of the County of *Essex*, 1594.
Edited by sir H. Ellis, 1840, pet. in-4. (Camden Society.)

NORFOLK. The history and antiquities of the County of *Norfolk*. Norwich, 1781, 10 vol. in-8, fig.

NORTHAMPTON. The history of *Northampton* and its vicinity. Northampton, 1815, fig.

NORWICH. A description of the Cathedral Church of *Norwich*. Norwich, n. d., in-8.

NORWICH. An essay on the antiquity of the Castle of *Norwich*. Norwich, 1728 et 1834, in-8.

NORWICH. History of the City and County of *Norwich*... Norwich, 1768, in-8, fig.

OGBORNE (Elizabeth). The history of *Essex* illustrated with accurate engravings of churches, etc. London, 1814, in-4, fig.

OLIVER (Rev. George). Historic collections relating to the monasteries in *Devon*. Exeter, 1820, in-8.

OLIVER (Rev. G.). Ecclesiastical antiquities in *Devon*., etc. London, 1854, in-8.

OLIVER (G.). The castle of *Exeter*. London, 1850. fig. Voy. *Archæological Journal*, VII.

OLIVER (G.). Ancient church within the castle of *Exeter*. London, 1854. Voy. *Archæological Journal*, XI.

OLIVER (G.). The history of the City of *Exeter*... Exeter, 1861, in-8, fig.

OLIVER (G.). The monumental antiquities of *Great Grimsby*. Hull, 1825, in-8.

OLIVER (G.). The history and antiquities of the town and minster of *Beverley* with historical sketches of the abbeys of *Watton* and *Meaux*, etc. Beverley, 1829, in-4.

OLIVER (G.). An historical and descriptive account of the collegiate church of *Wolverhampton*, in the County of Stafford. Wolverhampton, 1836, in-8.

OLIVER (G.). Monasticon Diœcesis Exoniensis a collection of records relating to the conventual... foundations of the Counties of *Cornwall* and *Devon*. Exeter, 1846, in-fol.

ORMEROD (**Georges**). The history of the County Palatine and City *of Chester*. London, 1819, 3 vol. in-fol.

Le *Vale Royal of England or County Palatine of Chester* de *Daniel King* et les *Cheshire antiquities de Sir Peter Leycester* sont publiés dans cet ouvrage.

OWEN (**E. P.**). Etchings of ancient buildings in *Shrewsbury*. London, 1820-21, in-fol., fig.

OWEN (**H.**) and **BLAKELAY** (**J. B.**). History of *Shrewsbury*. London, 1825, 2 vol. in-4, fig.

OXFORD. A guide to the architectural antiquities in the neighbourhood of *Oxford*. Oxford, 1846, in-8, fig. (Oxford architectural Society).

PALEY (**F. A.**). Illustrations of *Baptismal Fonts*. London, 1844, in-8, fig.

PALEY (**F. A.**). The Ecclesiologist's guide to the churches round *Cambridge*. Cambridge, 1844, in-16.

PALEY (**F. A.**). Remarks on the architecture of *Peterborough* cathedral. Peterborough, 1859, in-8.

PALEY (**F. A.**). Notes on 20 Parish churches..., round *Peterborough*, dating from before the Norman Conquest to the XV th century. Peterborough, 1859, in-8.

PALGRAVE (**Thomas Martin**).History of the town of *Thetford*. London, 1779, in-4.

PARIS (**Matth.**). *Historia major* (*Angliæ*)... Huic edit. accesserunt duorum Offarum Merciorum Regum Abbatum S. Albani Vita, una cum libro additamentorum. Editore *W. Wats*. Londini, 1684, in-fol.

Grande chronique, traduite en français par Huilliard de Breholles, avec notes, et précédée d'une introduction par le duc de Luynes. Paris, 1840-41, 9 vol. in-8.

MATTHEW PARIS'S English Chronicles. Flowers of English history from the descent of the Saxons to A. D. 1235, now ascribed to Roger of Wendover, and the history of England from 1235 to 1273 by Matth. Paris. Translated by J. A. Giles, with a general index. London, *Bohn*, 1849-54, 5 vol. pet. in-8.

PARKER (**John Henry**). An Introduction to the study of *Gothic Architecture*. 3e édition, London, 1867, gr. in-8.

PARKER (**J. H.**). A Handbook for visitors to *Oxford*. Illustrated by 128 woodcuts, by Jewit and 29 steel plates, by Le Keux. Oxford, 1858, in-8, fig.

PARKER (**J. H.**). Architectural notices of the churches of the Archdeaconry of *Northampton* (**Barton, Seagrave, Moulton**). *Oxford*, 1849, in-8.

PARKER (**J. H.**). Ecclesiastical and architectural topography of England : *Bedfordshire*, *Berkshire*, *Buckinghamshire*, *Cambridgeshire*, *Huntingdonshire*, *Oxfordshire* and *Suffolk*. Oxford, 1848-55, in-8.

PARKER (**J. H.**). On the buildings of *Bishop Gundulph*. Voy. Gentleman's magazine. London, september 1863, in-8.

PARKER (**J. H.**). The mediæval architecture of *Chester*. Chester (Oxford), 1858, in-8, fig.

PARKER (**J. H.**). Architectural antiquities of the City of *Wells*. 1866, in-8, fig.

PARKER (**J. H.**). A *glossary* of terms used in Grecian, Roman, Italian aud gothic architecture. Oxford, 1845, 2 vol. in-8, 4e ed. fig.

A *companion* to the 4e edition of glossary of terms, Oxford. 1846, in-8, fig.

Il a été publié cinq éditions de ce glossaire, de 1838 à 1869.

PARKER (**J. H.**) and **JOHNSON** (**Goddard**). Architectural notes on the churches, chapels in the city of *Norwich* and neighbourhood. Norwich, 1847, in-4.
Voy. **RICKMANN**; — **TURNER** (**T. H.**).

PARKIN (**Charles**). The history and antiquities of the City of *Norwich*... Lynn, 1783, in-8, fig.

PARKIN (**Ch.**). The history of *Great Yarmouth*, Lynn, 1776, in-8, fig.

PEARSON (**W.**). Select views of the antiquities of *Shropshire*. London, 1808, in-4 oblong, fig.

PEARSON (**W.**). A selection of the antiquities in the County of *Salop*. London, 1824, in-4.

PEGGE (**Samuel**). A Sylloge of the remaining authentic Inscriptions relative to the erection of our *English Churches*. Bibliotheca topographica Britannica, no XLI.

PEGGE (**Samuel**). Observations on an ancient font at *Burnham Deepdale*, *Norfolk*. Voy. Archæologia, X.

PENNANT (**Th.**). Tours in *Scotland*. London, 1776, 3 vol. in-4, 134 fig.

PENNANT (**Thomas**). Tour in *Wales*. London, 1784, 2 vol. in-4, fig.

PETERBOROUGH. An epitome of Mr **GUNTON'S** history of *Peterborough* cathedral containing... an account... of the centuries in which the several parts... were begun and completed. Peterborough, 1818, in-8.
Voy. **GUNTON Symon**.

PETERBOROUGH. A history of the cathedral church of *Peterborough*, from its foundation... Peterb. 1790, in-8.

PETIT (**J. L.**). Notes on *Circular Churches*. 14 illustrations and examples. Archæological Journal, XVIII.

PETIT (**J. L.**). Notices of churches in *Glostershire* and *Sussex*. Archæological Journal, VI.

PETIT (**J. L.**). *Romsey abbey* church. Proceedings of the Archæological Institute. London, 1846, in-8.

PETIT (**J. L.**). Notices of churches in... *Sussex*. Archæological Journal, VI.

PETIT (J. L.). The abbey church of *Tewkesbury*... London, 1848, in-8.

PETRIE (George). The ecclesiastical architecture of *Ireland*. Dublin, 1845, in-8, fig. Voy. aussi *Archæological Journal*, III.

PETTIGREW (T. J.). *Collectanea Archæologica*. London, 1861, in-4, fig.

PHELPS (W.). The history and antiquities of *Somersetshire* and an account of Norman Antiquities, etc. London, 1839, 2 vol. in-4, fig.

PHILLIPS (T.). The history and antiquities of *Shrewsbury*, etc. Shrewsbury, 1837, 2 vol. in-4, fig.

PICTON (J. A). Ancient *Liverpool* in its architecture and buildings. Liverpool, 1849, in-8.

PILKINGTON (J.). View of the present state of *Derbyshire* with an account of its most remarkable antiquities. Derby, 1789, 2 vol. in-8, fig.

PLOT (Robert). Natural history of *Oxfordshire*. 1re édition. Oxford, 1677, in-fol. fig. — 2e édition très augmentée, Oxford, 1705, in-fol. carte et fig.

PLOT (Robert). The natural history of *Staffordshire*. Oxford, 1686, in-fol., with map and 37 fig.

POLE (Sir John William de la). Collections towards a description of the County of *Devon*. London, 1791, in-4.

POLWHELE (Richard). The history of *Devonshire*. Exeter, 1797-1806, 3 vol. in-fol.

POLWHELE (R.). The history of *Cornwall*. London (Falmouth, Exeter, Truro), 1806, new edition, 7 vol. in-4.

A Supplement to the history of *Cornwall*. Voy. **John WHITAKER**.

POOLE (G. A.). And others. Churches of *Yorkshire*. Leeds, 1842-47, 2 vol. in-8.

POOLE (G. A.) and **HUGALL** (J. W.). An historical and descriptive guide to *York cathedral* and its antiquities. York, 1850, in-4.

PORTFOLIO (The). A collection of engravings from antiquarian architectural and topographical subjects. 1823, 4 vol. in-12, fig.

POTE (Joseph). The history and antiquities of *Windsor castle*... Eton, 1749-62, in-4.

POTTER (J.). Remains of ancient monastic architecture in *England*... London, 1844-47, in-fol., fig.

PROSSER (G. F.). Select illustrations of *Hampshire*, with descriptions. London, 1833-38, in-4, 40 fig.

PROUT (John Skinner). The antiquities of *Chester*. London, in-fol, fig.

PROUT (S.). The castles and abbeys of *Monmouthshire*. London, 1838, in-fol., fig.

PUCKLE (John). The church and fortress of *Dover Castle, Kent*. Oxford, 1864, in-8.

PUGIN (Aug. W. N.). Examples of gothic architecture, selected from various ancient edifices in *England*; consisting of plans elevations, sections, etc., with remarks, by **E. J. Wilson**. London, 1850, 3 vol. in-4, fig.

PROSSER (G. F.). Select illustrations of the County of *Surrey*, with descriptions. London, 1828, in-4, fig.

RAINE (Rev. James). The history and antiquities of *North Durham*. London, 1852, in-fol.

RAINE (Rev. J.). *Historiæ Dunelmensis* scriptores III. London, 1839, in-8.

1. Gaufridus de Coldingham.
2. Robertus de Graystanes.
3. Willielmus de Chambre.

(Surtees Society.)

RAINE (Rev. J.). Memorials of *Hexham abbey Northumberland*, comprising the chronicles of Richard and John, priors of Hexham..., the Black book of Hexham... 1864, 2 vol. in-8. (Surtees Society.)

RAINE (Rev. J.). *Reginaldi monachi Dunelmensis* libellus de admirandis Beati Cuthberti virtutibus. 1835, in-8. (Surtees Society.)

RAINES (Rev. F. R.). *Notitia Cestrensis*, or historical notices of the Diocese of *Chester* by *Bishop Gastrell*. 1846-49, 2 vol. in-4. (Chetham Society.)

RAINES (Rev. F. R.). A history of the chantries within the county Palatine of *Lancaster*. 1863, 2 vol, in-4, (Chetham Society.)

RASTALL (W. Dickenson). History of the antiquities of the town and church of *Southwell*, in the County of Nottingham. London, 1787, in-4.

RAWLINSON (Richard). History and antiquities of the cathedral church of *Rochester*. London, 1717, or 1723, in-8.

RAWLINSON (Richard). The history and antiquities of the cathedral church of *Salisbury* and the abbey church of *Bath*. London, 1719, in-8.

RAWLINSON (Richard). The history and antiquities of the city and cathedral church of *Hereford*. London, 1747, in-8.

RAWLINSON (Richard). *Magna Britannia et Hibernia antiqua et nova*. London, 1720-31, 6 vol. in-4.

RECORDS PUBLIC. Works published under the direction of the Commissionners of the Public Records of the Kingdom.

Collection importante publiée par la Direction des Archives du Royaume. Voy. *Chronicles of Great Britain*.
Voy. **Lowndes**, Bibliographer's manual, Edition **Bohn**.

RECULVER. The ruins of *Reculver* from its earliest history to the present times. London, 1855, in-16.

REPTON (J. A.). Specimens of *Fonts* collected from various churches. Archæologia ,XVI.

REPTON (J. A.). On the general size of stones in *Norman architecture*. British archæological Association journal, III.

RERUM ANGLICARUM SCRIPTORES POST BEDAM. Voy. **SAVILE (Henry)**.

RERUM ANGLICARUM SCRIPTORES VETERES. Voy. **GALE (Th.)**. et **FELL (J.)**.

RICHARDSON (William). The monastic ruins of *Yorkshire*. York, 1843-56, 2 vol. in-fol., fig.

RICKMAN (Thomas). An attempt to discriminate the styles of *Architecture in England* from the Conquest to the Reformation, with considerable additions by **J. H. Parker**. Oxford, 1862, in-8.

RIGAUD (G.). *The castle*, etc., *of Oxford*. London, 1851. Archæol. Journal, VIII.

RIPON. The history of *Ripon*. Ripon, 1801, in-12.

ROBERTS (W. J.). Ancient *Font at Kirkby*, and figures thereon. 2 fig. Proceedings of Lancashire and Cheshire historic Society, VI.

ROBINSON (George T.). *Military Architecture of the Middle Ages*, as illustrated by Kenilworth, Warwick, and Maxtoke castles, etc. London (Warwick printed), 1859, in-8.

ROBINSON (P. F.). History of *Warwick Castle* London (1842?), in-folio.

ROBINSON (P. F.). *Vitruvius Britannicus* or views, plans and elevations of english mansions. London, 1847, gd in-fol. fig.

RICHARD OF CIRENCESTER. The description of Britain, translated from Richard of Cirencester; with the original treatise de situ Britannia and a commentary on the itinerary. London, 1809, in-8.

ROCHESTER. Observations on *Rochester castle*. Archæologia, VI.

ROMSEY. An historical and descriptive companion to *Romsey abbey church Hampshire*. Romsey, 1828, in-12.

ROS (Lord de). Memoirs of the *Tower of London*. London, 1866, in-8, fig.

ROS (Lord de). Additional memorials of the *Tower of London*. London, 1867, in-8, fig.

ROUSE (James). The beauties and antiquities of the County of *Sussex*... its ecclesiastical and castellated remains. London, 1827, 2 vol. in-8, fig.

ROWE (Georges). Illustrations of *Tintern* abbey. Cheltenham, n. d., in-4, fig.

RUDGE (E. J.). History of *Evesham*. Evesham, 1820, in-12.

RUDDER (Samuel). A New history of *Gloucestershire*. Cirencester, 1776, in-fol.

RUDGE (TH.). The history of the County of *Gloucester*. Gloucester, 1803, 2 vol. in-8, fig.

RYMER Thomas and SANDERSON Robert). *Fœdera*, *conventiones*, *literæ* et cujuscumque acta publica inter Reges Angliæ, etc., Hag. Com., 1745, 10 vol. in-fol.

RYE (William B.). A memorial of the *Priory of St-Andrew at Rochester*. London, 1861, in-8.

SALISBURY CATHEDRAL. A description of that admirable structure... London, 1774, in-4, fig.

SALMON (Nathaniel). The history of *Hertfordshire* describing the county, etc. London, 1728, in-fol., fig.

SALMON (Nathaniel). Antiquities of *Surrey*. London, 1736, in-8.

SALMON (Nathaniel). The history and antiquities of *Essex*. London, 1740, in-fol., fig. Ouvrage inachevé.

SAUNDERS (G.). *Rochester cathedral*. Archæologia, XVII.

SAVILE (Henry). *Rerum anglicarum scriptores* post Bedam præcipui. Lond., 1596, in-fol.

Willelmi monachi Malmesburiensis; — De Gestis regum Anglorum, libri V; — Historiæ novellæ, lib. II; — De Gestis pontificum Angliæ, lib. IV.
— Henrici Archidiaconi Huntindoniensis historiarum, lib. VIII.
— Rogeri Houedeni Annalium, pars prior et posterior. Chronicarum Ethelwerdi, lib. IV.
— Ingulphi Abbatis Croylandensis historiarum, lib. I.

SHARPE (Ed.). Architectural Parallels or the progress of Ecclesiastical *Architecture in England* through the XIIth and XIIIth centuries. London, 1848, 2 vol. gr. in-fol., fig.

SHARPE (Ed.). The seven periods of *English Architecture* from the Heptarchy to the Reformation. London, 1851, gr. in-8, fig.

SHAW (Stebbing). The history and antiquities of *Staffordshire*. London, 1798-1801, in-fol., fig.

SHEAHAN (G. G.). History and topography of *Buckinghamshire*. Pontefract, 1862, in-8.

SHILTON (Richard Philips). The history of *Southwell* in... Nottinghamshire..., including a description of the collegiate church. Newark, 1818, in-8.

SHROPSHIRE. The castles and old mansions of *Shropshire*. Shrewsbury, 1868, in-4, fig.

SILLETT (J.). and others. Views of the churches, chapels... in the City of *Norwich*. Norwich, 1828, in-4, fig.

SIMPSON (Francis). A chronogical series of ancient *Baptismal Fonts*. London, 1828, gr. in-8, fig.

SKELTON (**Joseph**). *Oxonia antiqua restaurata...* Oxford, 1823, 2 vol. in-4, 158 fig.

SKELTON (**J.**). Engraved illustrations of the principal antiquities of *Oxfordshire...*, with descriptive and historical notices Oxford, 1823, in-4, fig.

SLEZER (**John**). *Theatrum Scotiæ*, containing the prospects of castles and palaces... ruins of abbeys, etc. London, 1693, in-fol., fig. — Dernière édition : London, 1814, in-fol., fig.

SMIRKE (**Sydney**). Remarks on the architectural history of *Westminster Hall*. Archæologia, vol. XXVI et XXVII.

SMITH (**John Thomas**). Antiquities of *London* and its environs. London, 1791–1800, in-4, 96 fig.

SMITH (**John Thomas**). Antiquities of *Westminster;* the old palace, Saint-Stephen's chapel, etc. London, 1807, in-4, 246 fig.

Supplement, London, 1809, in-4, 62 fig.

SMITH (**J. Th.**). Ancient topography of *London* containing views of buildings which in many instances no longer exist, etc. London, 1815, in-4, fig.

SMITH (**Ch. R.**). The antiquities of *Richborough*, *Reculver* and *Lymne* in *Kent*. London, 1850, in-4, fig.

SMITH (**John.**). *Bede*, Venerabilis. Historiæ Ecclesiast. Gentis Anglorum libri V, una cum reliquis ejus operibus in unum volumen collectis : cura et studio **John Smith** Cantabr., 1722, in-fol. Voy. à **BEDA Venerabilis**.

SOCIÉTÉS et CLUBS.

N. Pour plus de détails sur les publications de ces Sociétés, voy. *Lowndes*, *Bibliographer's manual*. Appendix. London, 1864, in 8 Consulter aussi les catalogues des Sociétés.

Antiquarian Society of London, constituée en 1791.

Voy. *Lowndes*, *Bibliographer's manual*, I, 52, pour les publications de cette Société. Voy. aussi, ci-dessus, à *Antiquaries of London*.

Bannatyne Club, fondé à Edinburgh en 1823. Les publications de cette société, qui sont le plus souvent in-4, se rapportent à l'*Ecosse*. Voy. *Lowndes*, *Bibliographers manual;* appendix. London, 1864, in-8.

Bedfordshire archæological and architectural Society, fondée en 1847.

Notes of the Society. 1848-1865, in-8. Reports and papers. 1850–1863, 14 vol. in-8.

Voy. *Lincoln architectural Society*.

British archæological Association, fondée à Londres en 1843 :

Archæological Journal, Voy. *Archæological Institute of Great Britain*, etc.

Journal of the British archæological Association. London, 1845–1863, 19 vol. in-8, fig.

Collectanea archæologica. London, 1861 - 1864, 2 vol. in-4, fig.

Voy. p. 91-92, au supplément du *Bibliographer's manual* de *Lowndes*, pour les autres publications de la Société.

British Architects (Royal Institute of) fondé à Londres en 1834.

Cet institut publie tous les ans un vol. in-4. qui contient des mémoires très intéressants sur l'architecture de toutes les epoques et de tous les pays.

Voy. *Lowndes*, appendix, p. 95.

Cambridge antiquarian Society, fondée en 1840.

Voy. *Lowndes*, appendix, p. 115.

Cambridge Camden Society.

Voy. *Ecclesiological Society*.

Cambrian archæological Association, fondée en 1846.

Archæologia Cambrensis. 1846-1863, 20 vol. in-8.

Voy. *Lowndes*, appendix, p. 113-114.

Camden Society, fondée à Londres en 1838.

Cette Société a adopté le format in-4. Voy. le catalogue des publications de la Société, par John Gough Nichols, Westminster, 1862, in-4. Voy. aussi *Lowndes*, supplément, p. 39.

Caxton Society, fondée à Londres en 1845.

Voy. supplément au *Bibliographer's manual* de *Lowndes*, par H. G. Bohn. London, 1864, in-8, p. 116, pour les publications de cette Société.

Celtic Society. Voy. *Irish Archæological Society*.

Chester and Cheshire architectural and archæological Society, fondée en 1850. *Journal of the Society*, 1850–1862, 2 vol., in-8, fig.

Chetham Society, fondée à Manchester en 1843. Cette Société a adopté le format in-4 pour ses publications qui s'occupent particulièrement des comtés de *Lancaster* et de *Chester*.

Voy. l'index des 30 premiers volumes publie par la Société en 1863-1864.

Durham and Northumberland architectural and archæological Society, fondée en 1860. Transactions of the Society. London 1860–63, in-8, fig.

Ecclesiological Society, fondée en 1838 sous le nom de *Cambridge Camden Society*.

Voy. *Lowndes*, *Bibliographer's manual* appendix. par H. J. Bohn, p. 124, où se trouve la liste des publications de cette Société.

Exeter Diocesan architectural Society, établie en 1841.

Transactions of the Society relating to ecclesiastical and domestic architecture; the history of the different Churches and notes on the Deaneries of *Devon and Cornwall*. Exeter, 1843-1859, 6 vol. et part. I de vol. VII, in-4, fig.

Rough notes... concerning parishes. Exeter, 1845–1863, n°s 1 à 26, in-4.

Scrap book, containing drawings, rubbings, plans, etc., of churches, details, fonts, etc., in *Devon* and *Cornwall* and other parts of England. 2 vol in-fol. fig.

Great Britain and Ireland (Archæological Institute of), fondé à Londres en 1843.

Archæological Journal. Vol. I à XX, de 1845 à 1863, in-8, fig.

Les cinq premiers volumes ont été publiés à Oxford, par J. H. Parker; les volumes suivants ont été imprimés à Londres aux frais de la Société.

Parmi les publications de l'Institut, nous citerons

1845. Cathédrale de *Winchester*, par le Rév. Willis.

1846. Histoire et antiquités du comté et de la cité de *York*, par le même.

1847. Histoire et antiquités du comté de *Norfolk* et de la cité de *Norwich*.
1848. Histoire et antiquites du comté et de la cité de *Lincoln*.
1849. Histoire et antiquités du *Wiltshire* et de la cité de *Salisbury*.
1850. Histoire et antiquités du comté et de la cité d'*Oxford*.
1851. Histoire et antiquités de *Bristol*.
1852. Histoire et antiquités du *Northumberland*.
1861. Histoire architecturale de la cathédrale de *Chester*, par le Rév. Willis, et notices sur le prieuré de *Boxgrove* et l'église de *Shoreham*, par J. L. Petit et Ed. Sharpe.
1862. Histoire architecturale de la cathédrale et du monastère de *Worcester*.
Voy. *Lowndes*, pp. 93-95.

Irish Archæological and Celtic Society. Dublin, 1840, pet. in-4.

Voy. supplément à *Lowndes, Bibliographer's manual*. London, 1864, in-8, p. 51-54.

Kent Archæological Society, fondée en 1857. Archæologia Cantiana. London, 1858-64, 6 vol. in-8 fig.

Kilkenny and South East of Ireland. Archæological Society, fondée en 1849. Dublin, 1849-64, 8 vol. in-8, fig.

Leicester architectural Society.

Voy. *Lincoln (Architectural Society of the diocese of)*.

Lincoln (Architectural Society of the Diocese of), fondée en 1844.

A cette Société, qui comprend le *Lincolnshire* et le *Nottinghamshire*, se sont réunies les Sociétés d'architecture de *Northampton*, du *Yorkshire*, du *Leicestershire*, du *Worcestershire* et du *Bedfordshire*. Lincoln, 1850-1864, 7 vol. in-8.

Voy. Appendix à *Lowndes, Bibliographer's manual*.

Liverpool architectural and archæological Society, fondée en 1848.

Proceedings of the Society; 1852-57. 2 vol. in-4.

Maitland Club, fondé à Glasgow en 1828. Toutes les publications sont in-4, elles sont relatives à l'*Ecosse*.

Voy. le catalogue publié par le club. Edinburgh, 1836, in-4, et le supplément à *Lowndes*. London, 1864, in-8.

Newcastle upon Tyne. Society of antiquaries, fondée en 1813.

Archæologia Æliana, or miscellaneous tracts relating to antiquity. Newcastle, 1822-1855, 4 vol. in-4. — 1857-1864, 6 vol. in-8.
Voy. Appendix de *Lowndes*, p. 158.

Norfolk and Norwich archæological Society, fondée en 1845 :

Norfolk Archæology, 1847-1864, 6 vol. in-8.

Northampton architectural Society, fondée en 1844.

Annual reports of the Society, 1844-49, in-8.
Architectural notices of the churches of the Archdeaconry of *Northampton*. Oxford, 1845-48, in-8.
Sepulcral brasses of *Northamptonshire*, 1852, in-8.
Voy. *Lincoln architectural Society*.

Oxford architectural Society, for promoting the study of Gothic Architecture, fondée en 1839.

Voy. *Lowndes*, appendix by H. G. Bohn. London, 1864, p. 170, 171.

Saint-Albans architectural and archæological Society, fondée en 1845.

Voy. Appendix à *Lowndes, Bibliographer's manual*, p. 182.

Society of antiquaries of Scotland, fondée en 1780.
Transactions of the Society, Edinburgh, 1792-1857, 4 vol. in-4.
Proceedings of the Society, 1855-1864, 5 vol. in-4.

Somersetshire archæological and natural history Society, fondée à Taunton en 1849.

Proceedings of the Society, 1849-1862, 11 vol. in-8, fig.

Spalding Club, fondé à Aberdeen en 1839, s'occupe surtout des comtés nord-est de l'Ecosse ; ses publications sont le plus souvent in-4. Voy. *Lowndes*, p. 48, supplément, Londres, 1864, in-8.

Suffolk Institute of archæology, etc., fondé en 1848.
Proceedings of the Institute, 1853-1863, 3 vol. in-8.
Archæological guide to *Ely* cathedral. Bury Saint-Edmunds, 1851, in-12.

Surrey archæological Society, fondée en 1853.
Collections of the Surrey archæological Society, 1858-1864, 2 vol. in-8.

Surtees Society, fondée à Durham en 1834.
Tous les volumes sont in-8°. Cette société s'occupe surtout des comtés de *Durham* et de *York*. Voy. le supplément à *Lowndes*, p. 35. London, 1864, in-8.

Sussex archæological Society, fondée en 1846, Sussex archæological collections. London, 1848-1860. 12 vol. in-8, fig. — Lewes, 1861-1863, 3 vol. in-8, fig.

Wiltshire archæological and natural history Society, fondée en 1853.

Wiltshire archæological and natural history magazine. 1854-1860, 6 vol, in-8.

Wiltshire topographical Society, fondée en 1840.
Voy. Appendix à *Lowndes, Bibliographer's manual*, p. 194.

Worcester Diocesan architectural Society, fondée en 1850.

Voy. *Lincoln architectural Society*.

York county architectural Society, fondée en 1842.
Voy. *Lincoln (Architectural Society of the diocese of)*.

SOMNER (Will.). Antiquities of *Canterbury*, revised and enlarged by **Battely (Nicholas)**. London, 1703, in-fol., fig.

SOPWITH (T.). Eight views of *Fountains abbey*, *Yorkshire*, with an historical and architectural description. Newcastle, 1838, in-fol, fig.

SOPWITH (T.). All Saints' church, *Newcastle upon Tyne*, with plans, etc. Newcastle, 1826, in-8, fig.

SOUTHOUSE (Thomas). Monasticon Favershamiense in agro Cantiense; or, a surveigh of the monastery of *Faversham*, in the County of *Kent*. London, 1671, in-12.

SPARKE (John). *Historiæ anglicanæ* scriptores varii. Lond., 1723, in-folio.

— Chronicon Johannis abbat. S.-Peter de Burgo.
— Chron. Anglicanum per Rob. de Boston.
— Historiæ Cænobii Burgensis scriptores varii (quinque).
— Vita S. Thomæ Cantuar. W. Stephanide.

SPENCE (Charles). An essay descriptive of the Abbey church of *Romsey* in *Hampshire*. Romsey, 1851, in-8.

SPENCE (Ch.). A Walk through *Rochester cathedral*. London, 1840, in-12.

STANLEY (Arthur P.). Historical memorials of *Canterbury*. London, 1857, in-8, fig.

STAPLETON (Thomas). History of the Church of *England* by *Bede*, translated. Anvers, 1565.

STAPLETON (Thomas). *Chronicon Petroburgense*, nunc primum typis mandatum, curante (47e vol., Camden Society, 1849, in-4).

STEPHEN (W. R. W.) Memorials of the South Saxon See and Cathedral church of *Chichester*. London, 1876, in-8.

STEVENSON (J.). *Nennii historia Britonum*, recensuit, in-8. (English historical Society).

STEVENSON (J.). Chronicon de Lanercost, 1201-1346. Edinburgh, 1839, in-4. (Maitland Club.)

STORER (James). History and antiquities of the cathedral churches of *Great Britain* (27): London, 1814-19, 4 vol. in-8, 256 fig.

Dans la dernière édition de cet ouvrage, le texte des cathédrales de *Canterbury, Chichester, Durham, Exeter, Gloucester Hereford, Lichfield, Lincoln, Peterborough, Salisbury, Winchester* et *York*, est de Pugin; la mort a empêché cet architecte de revoir celui des cathédrales de *Saint-Asaph, Bangor, Bath, Bristol, Carlisle, Chester, Saint-David, Ely, Landaff, Norwich, Oxford, Saint-Paul, Rochester, Wells* et *Worcester*.

STORER (J. et H.). Views in *Edinburgh* and its vicinity. London, 1820, in-8, 101 fig.

STORER (James). *Ancient reliques;* or Delineations of *monastic, castellated and domestic Architecture*. London, 1812-13, 2 vol. in-8, fig.

STORER (J.) and **STORER (H.).** Delineations graphical and descriptive of *Fountain's abbey*, in the West Riding of the County of *York*. London (Cambridge printed), 1820, in-4, fig.

STORER (J.) and **GREIG (J.).** *An antiquarian itinerary*, comprising specimens of Architecture, monastic castellated. London, 1815-18, 7 vol. in-8, fig.

STORER (J.) and **GREIG (J.).** Select views of *London* and its environs. London 1804-5, 2 vol. in-4, fig.

STORER (J.) and **GREIG (J.).** *Antiquarian and topographical cabinet*. London, 1806-12, 10 vol. in-8, 500 fig.

STOTHARD (Charles Alfred). Monumental effigies of *Great Britain*, selected from our cathedrals and churches from the Norman Conquest to the reign of Henry VIII. London, 1819, in-4.

STOW (John). A Survey of the cities of *London* and *Westminster* and the borough of *Southwark*; corrected, improved and very much enlarged by *John Strype*, etc..., and a large index of the whole work. London, 1754-5, 2 vol. in-fol., 132 fig.

STUART (John). Notice of *Melrose abbey*. Alnwick, 1850, in-8. Voy. *Proceedings of the Berwickshire naturalist's club*.

STUBBS (W.). On the foundation and early fasti of *Peterborough*. London, 1861. Archæological Journal, XVIII.

STUCKEY (John). A compleat history of *Somersetshire*. Sherborne, 1742, in-fol.

STUKELEY (William). *Itinerarium curiosum...* London, 1776, 2 vol. in-fol., 202, fig.

STUKELEY. (Will.). Observations on the Sanctuary of *Westminster*. — Account of *Lesne Abbey*. Archæologia, I.

STUKELEY (Will.). *Palæographia Britannica*. London, 1743-52, in-4.

STUTT (M.). History and description of *Colchester*. Colchester, 1803, 2 vol. in-8, fig.

SUCKLING (Alfred). Memorials of the antiquities and architecture... of the County of *Essex*. London, 1845, in-4, fig.

SUCKLING (Alfred). History and antiquities of the County of *Suffolk*. London, 1846-48, 2 vol. in-4, fig.

SUFFOLK. A topographical and historical description of the County of *Suffolk*. Woodbridge, 1829, in-8.

SURTEES (Robert). The history and antiquities of *County Palatine of Durham...*; and illustrated by engravings of architectural and monumental antiquities. London, 1816-40, 4 vol. in-fol., fig.

SWEETING (W. D.). Historical and architectural notes on the parish churches in and around *Peterborough*, Northamptonshire. London, 1868, in-8, fig.

SWINDEN (Henry). The history and antiquities of the ancient Burgh of *Great Yarmouth* in the County of *Norfolk*. Norwich, 1772, in-4.

TANNER (Thomas), Bishop of Saint-Asaph. *Bibliotheca Britannico-Hibernica;* sive de scriptoribus Angliæ, Scotiæ et Hiberniæ; cum præfatione Davidis Wilkinsi. Londini, 1748, in-fol.

TANNER (Thomas), Bishop of St-Asaph. *Noticia Monastica :* or an account of all the abbies, priories and houses of friers.., formerly in *England* and *Wales*, etc. Cambridge, 1787, in-fol.

TAYLOR (Richard). *Index monasticus* : or the abbeys and Monasteries, alien Priories, Friaries, Col-

leges, collegiate churches... in the diocese of *Norwich*, etc. London, 1821, in-fol.

TAYLOR (William). The history and antiquities of *Castle Rising*, *Norfolk*. Lynn, 1850, in-8.

TEWKESBURY. The history and antiquities of *Tewkesbury*. Tewkesbury, 1790, in-8.

THINGOE HUNDRED. The history and antiquities of *Thingoe hundred*, *Suffolk*. London, 1838, in-4, fig.

THOMAS (William). A survey of the cathedral church of *Worcester*... London, 1737, in-4, fig.

THOMPSON (Pishey). The history and antiquities of *Boston*, etc. Boston (London printed), 1856, in-fol., 100 fig.

THOROTON (Robert). The history of *Nottinghamshire*, republished with large additions, by **THROSBY (John).** London, 1797, 3 vol. in-4.

THORPE (John). *Registrum Roffense* et *Customale Roffense*. London, 1769-88, 2 vol. in-folio.

Registrum Roffense : or a collection of ancient records charters and instruments of divers kinds, necessary for illustrating the ecclesiastical history and antiquities of the cathedral church of *Rochester*... by **John Thorpe, M. D.** London, 1769, in-fol.

Customale Roffense from the original M. S. in the archives of the dean and chapter of *Rochester*, so which are added memorials of that cathedral church, etc. by **John Thorpe A. M.** (son of the preceding). London, 1788, in-fol.

THORPE (John). Illustrations of several antiquities in *Kent* hitherto undescribed. London, 1782, in-4.
Bibliotheca topographica Britannica, VI.

THROSBY (John). The history and antiquities of *Leicester*, select views of *Leicestershire*. Leicester 1789-91, 3 vol. in-4, fig.

TIMMS (S.). An historical and architectural notice of the gate tower... of St-Edmunds known as the Norman Tower of *St-Edmund's Bury*. London, 1846, in-8, fig.

TINDAL (Rev. Nicholas). The history of *Essex*. London, n. d. (1726), in-4.

TINDAL (William). The history and antiquities of the abbey and borough of *Evesham*. Evesham, 1794, in-4, fig.

TOMKINS (Charles). Eight views of *Reading abbey*, Berkshire. London, 1791, in-4, fig.

TOMKINS (Charles). Views of *Reading abbey* and of the churches depending on it... in *Berkshire*... and a general plan of the ruins of the abbey. London, (Reading printed), 1805-10, 2 vol. in-4, 51 fig.

TOPOGRAPHICAL MISCELLANIES, containing ancient histories and modern descriptions of mansions, churches... with many engravings particularly of ancient architecture throughout *England*. London, 1792, in-8, fig.

TOULMIN (Joshua). The history of the town of *Taunton*, in the County of *Somerset*. Taunton, 1791, in-4, fig. — Autre édition, augmentée par **James Savage**. Taunton, 1822, grand in-8, fig.

TOWNSEND (George Fyler). The town and borough of *Leominster*. Also a chapter on te parish church and priory by **E. A. Freeman**. Leominster, in-8, fig.

TRIVETI (J. Nicholaï). Annales sex regum Angliæ, etc., 1136-1307, recensuit **Hog (T.)**. 1845, in-8. (English historical Society).

TURNER (Thomas Hudson). Crypt of *Hexham* church, Northumberland. fig. Archæological Journal, II.

TURNER (T. H.). and **PARKER (J. H.).** Some account of domestic *Architecture* in *England* from the Conquest to Henry VIII, with numerous illustrations. London, 1853-77, 4 vol. in-8, fig.

TURNOR (Lewis). History of the ancient town and borough of *Hertford*. Hertford, 1830, grand in-8, fig.

TWOPENNY (William). Etchings of ancient capitals. London, 1837, pet. in-fol., fig.

TWYCROSS (Edward). The mansions of *England* and *Wales*. London, 1847-50, 5 vol. grand in-4, fig.
The County Palatine of Lancaster, vol. I-III; the County Palatine of Chester, vol. IV et V.

TURNOR (Edmund). Collections for the history of the town and Soke of *Grantham*, *Lincolnshire*. London, 1806, in-4, fig.

TWYSDEN (Sir Roger). *Historiæ anglicanæ* scriptores X. Londini, 1652, 2 vol. in-fol.

1. Simeon, monachus Dunelmensis.
2. Johannes, prior Hagustaldensis.
3. Ricardus, prior Hagustaldensis.
4. Ailredus, abbas Rievallensis.
5. Radulphus de Diceto, Londoniensis.
6. Johannes Brompton, Jornallensis.
7. Gervasius, monachus Dorobornensis.
8. Thomas Stubbs, dominicanus.
9. Gulielmus Thorn, Cantuariensis.
10. Henricus Knighton, Leicestrensis

USSHER (James). Britannicarum ecclesiarum antiquitates et primordia. Londini, 1687, in-fol.

VERULAM. History of *Verulam* and *St-Alban's*. St-Alban's, 1815, in-8.

VETUSTA MONUMENTA. Voy. *Antiquaries of London*.

WADDILOVE (Robert D.). An historical and descriptive account of *Ripon minster* in the West Riding of the County of York. Archæologia, XVIII.

WADDILOVE (R. D.). Description of a font in the church of *South Kilsington*... in the County of *York*. Archæologia, XVI.

WADE (James A.). History of *St-Mary's abbey*, *Melrose*. The monastery of old Melrose. Edinburgh, 1861, in-8, fig.

WALBRAN (J. R.). Memorials of *Fountain's abbey, Yorkshire*, comprising the Chronicle relating to the Foundation of the house, written, by **Hugh de Kirkstall**, the chronicle of abbots, etc., and an historical description of the abbey... 1864, in-8. (Surtees Society).

WALBRAN (J. R.). and **JONES (W.).** A photographic tour among the abbies of *Yorkshire* with descriptive notices by J. R. W. and W. J. London, 1856, in-fol., fig.

WALKER (J. Severn). Architectural sketches, Ecclesiastical, Secular and Domestic in *Worcestershire* and its borders. Worcester, 1862, in-4, fig.

WALLEN (W.). The history and antiquities of the round church of *Little Maplestead, Essex*. London, 1836, in-8.

WALPOLE (Horace, Earl of Oxford). *Anecdotes of Painting* in England, collected by **(G.) VERTUE**. Strawberry Hill, 1762-71, 5 vol., pet. in-4, fig.

5ᵉ édition. — Avec nombreuses additions par le Rev. **James DALLAWAY**. Londres, 1828, 5 vol. gr. in-8.

— Nouvelle édition avec notes additionnelles par **Ralph. N. WORNUM**. Londres, 1849, 3 vol. in-8.

WARDELL (James). The antiquities of the borough of *Leeds, Yorkshire*. London (Leeds printed), in-8, fig.

WARNER (J. Lee). *Walshingham Priory, Norfolk*. Archæological Journal, XIII. London, 1856, fig.

WARNER (Richard). An history of the *abbey of Glaston* and the *town of Glastonbury*. Bath, 1826, in-4, fig.

WARNER (R.). Voy. **Hampshire**.

WARTON (Thomas). Specimen of a history of *Oxfordshire* (being the history and antiquities of *Kiddington*). London, 1815, in-4.

WARTON (Th.). A description of the city, cathedral and college of *Winchester*. London, 12 mo.

WARTON (Th.). The history and antiquities of *Winchester*. Winton, 1773, 2 vol., 12 mo.

WARTON (Th.). *Winchester* guide. Winton, 1796, 12 mo.

WARTON (Th.). Essays on *Gothic Architecture*, by the Rev. **Th. Warton**, Rev. **J. Bentham**, **Captain Grose**, and the Rev. **J. Milner**. 2ᵉ edition with a list of the *Cathedrals* of *England* with their dimensions. London, 1802, in-8, 12 fig.

WARWICKSHIRE. Graphic illustrations of *Warwickshire*. Birmingham, 1829, in-fol, fig.

WARWICKSHIRE. Notices of the churches of *Warwickshire*. Warwick, 1847-58, 2 vol. gr. in-8.

WEALE (John). *Quarterly papers on Architecture*. London, 1843-45, 8 vol. in-4.

WEEVER (John). Ancient funerall monuments within the United Monarchie of *Great Britaine, Ireland* and the islands adjacent, 3ᵉ ed. London, 1767, in-4, fig.

WEIR (George). Historical and descriptive sketches of the town and soke of *Horncastle* in the County of *Lincoln*. London, 1820, in-4, fig.

WHARTON (Henry). *Anglia sacra*, sive collectio historiarum de Archiepiscopis et Episcopis Angliæ, ad annum 1540. London, 1691, 2 vol. in-fol.

WHEELER (E.). Six views of *Winchester* and *St-Cross*. London, n. d. in-8, fig.

WHITAKER (John). The ancient cathedral of *Cornwall*. London, 1804, 2 vol. in-4.

WHITAKER (J.). The history of *Manchester*. London, 1771-75, 3 vol. in-4, fig.

WHITAKER (Thomas Dunham). An history of the original parish of *Whalley* and honor of *Clitheroe*, in the Counties of *Lancaster* and *York*. London, 1806, in-4, fig.

WHITAKER (Th. D.). History and antiquities of the Deanery of *Craven* in the County of *York*. London, 1812, in-4, fig.

WHITAKER (Th. D.). History of *Richmonshire* in the North Riding of *York*. London, 1823, 2 vol. in-fol., fig.

WHITAKER (Th. D.). History and topography of the town and parish of *Leeds, Yorkshire*. Leeds, 1816, in-fol.

WIDMORE (Richard). An history of the church of *St-Peter Westminster*, commonly called Westminster abbey. London, 1751, in-4.

WILD (Charles). *English Cathedrals*. Twelve select examples from the cathedrals of England of the Ecclesiastical architecture of the middle ages, etc., London, gd. in-fol., fig. :
Westminster, Windsor, Cambridge, Oxford, York, Norwich, Ely, Gloucester, Peterborough, Salisbury, Wells.

WILD (Ch.). Twelve perspective views of the exterior and interior parts of the metropolitical church of *Canterbury*. London, 1807, in-4, fig.

WILD (Ch.). An illustration of the architecture of the cathedral church of *Chester*. London, 1813, in-4, fig.

WILD (Ch.). An illustration of the architecture of the cathedral church of *Lichfield*. London, 1813, in-4, fig..

WILD (Ch.). An illustration of the architecture and sculpture of the cathedral of *Lincoln*. London, 1837, in-fol., fig.

WILD (Ch.). An illustration of the architecture and

sculpture of the cathedral church of *Worcester*. London, 1823, in-fol., fig.

WILD (Ch.). Twelve perspective views of the metropolitical church of *York* and an historical account. London, 1809, in-fol., fig.

WILKINSON (Joseph). Architectural remains... of the ancient town and borough of *Thetford*. London, 1822, in-4, 24 fig.

WILLEMENT (Thomas). Historical sketch of the parish of *Davington* in the County of Kent, and of the priory there. London, 1862, in-4, fig.

WILLIAM OF MALMSBURY. The history of the kings of England, from the arrival of the Saxons A.D. 449 to his own times, 1143, by William of Malmsbury, collated with mss., and translated from the original latin with preface, notes and index by the Rev. **JOHN SHARPE**. London, 1815, gr. in-4.

Voy. aussi BOHN's *Antiquarian Library*.

Pour le texte voy. :

Édition **SAVILE**. Rerum anglicarum Scriptores post Bedam prœcipui. London, 1596, in-fol.

Édition **GALE**. Historiæ britannicæ, saxonicæ, anglo-danicæ Scriptores XV. Oxonii, 1691, in-fol.

Édition **HARDY**. Wilhelmus Malmesburiensis. London, 1840, 2 vol. in-8. (*English historical Society*.)

WILLIAMS (Fred. Lake). An historical and topographical description of ancient *Verulam*, foundation of the monastery of *St-Albans*, etc. 1822, in-8, fig.

WILLIAMS (Thomas H.). The environs of *Exeter*. Exeter and London, 1815, gr. in-8, fig.

WILLIAMSON (J.). *Glastonbury Abbey*, its history and ruins. Wells, 1862, in-8.

WILLIS (Browne). A survey of the *Cathedrals of England*.... Giving an account of their foundations, builders, ancient monuments, etc... With an exact account of all the churches and chapels in every diocese, etc..., and illustrated with curious draughts of every cathedral. London, 3 vol. in-4, fig.

(Cathedrals : *Bristol, Carlisle, Chester, Durham, Ely, Gloucester, Hereford, Lichfield, Lincoln, Man, Oxford, Peterborough, Worcester, York*.)

WILLIS (B.). *Parochiale Anglicanum*, or the names of all the churches and chapels within the dioceses of *Canterbury*, *Rochester*, *London*, *Winchester*, *Chichester*, *Norwich*, *Salisbury*, *Wells*, *Exeter*, *St-David's*, *Landaff*, *Bangor* and *St-Asaph*. London, 1733, in-4.

WILLIS (B.). History of the *Mitred Parliamentary Abbies* and conventional churches, with a catalogue of their abbots, etc. London, 1718-19, 2 vol in-8.

WILLIS (B.). Survey of the *Welsh cathedrals*, *St-David's*, *Landaff*, *St-Asaph* and *Bangor*. London, 1717-21, 4 vol. in-8, fig.

WILLIS (B.). The History and Antiquities of the Town, Hundred and Deanery of *Buckingham*. London, 1755, in-4.

WILLIS (B.). *Notitia Parlementaria*, or an history of the Counties, Cities, Boroughs in *England* and *Wales*. London, 1730-50, 3 vol. in-8.

WILLIS (Fr.). The architectural history of *Winchester* cathedral. London, 1846, in-8.

WILLIS (Robert). The architectural history of the cathedral and Monastery at *Worcester*. London, 1863, in-fol. fig.

WILLIS (R.). The architectural history of *Canterbury* cathedral. London, 1845, in-8, fig.

WILLIS (R.). The architectural history of *Chichester* cathedral. Chichester, 1861, in-4, fig.

WILLIS (R.). The architectural history of *Glastonbury* abbey. Cambridge, 1866, in-8, fig.

WILLIS (R.). Report of a survey of the dilapidated portions of *Hereford* cathedral. Hereford, 1842, in-8.

WILLIS (R.). The architectural history of *York* cathedral. London, 1848, in-8.

WINKLES (B.). Architectural and picturesque illustrations of the cathedral churches of *England and Wales*. London, 1851, 3 vol. gr. in-8, fig.

WOOD (Anthony). Historia et antiquitates *Universitatis Oxoniensis*. Oxonii, 1684, 2 vol. in-fol., fig.

WOOD (A). History and antiquities of the University of *Oxford*, published by **John Gutch**. Oxford, 1786, 5 vol. in-4.

WOOD (A.). The ancient and present state of *Oxford*, with additions, by the Sir **J. Peshall**. London, 1773, in-4, fig.

WOODMAN (W.). The preceptory of the Hospitallers at *Chibburn*, *Northunberland* and notices of *Temple Thornton*. London, 1860, fig. Archæological Journal XVII.

WOODWARD (S.). Observations on the round church towers of *Norfolk*. Archæologia, XXIII.

WOODWARD (Samuel) and **EWING (W. C.)**. The *Norfolk Topographer's Manual*. London, 1842, in-8. Excellent catalogue des publications, gravures, documents, chartriers, etc., relatifs au *Norfolk*.

WOOLNOTH (Will.). A graphical illustration of the metropolitan cathedral church of *Canterbury*. London, 1816, in-fol., 20 fig.

WRIGHT (Th.). History of *Ludlow*. Ludlow, 1841, in-8.

WRIGHT (Thomas). The history and topography of the County of *Essex*. London, 1831-1835, 2 vol. in-4, fig.

WRIGHT (Thomas). On *Anglo-Saxon Architecture*. London, 1845-64, fig. Archæological Journal, I.

WYDDIAL, Hertfordshire. Descriptive sketch of *Wyddial* in Hertfordshire. 1790, in-8, fig.

YATES (Rev. **Richard**). History of the abbey of *St-Edmund's Bury*, 2e éd. London, 1843, in-4, fig.

YORK. An accurate description and history of the Cathedral... of *St-Peter, York*, with catalogues of the archbishops, etc. York, 1768, 2 vol. 12 mo. — *Ib.* 1783, fig.

YORK. Description of *York*, Containing some account of its antiquities, particulary the Cathedral. 1816, 12 mo, plan.

YORK. An accurate description and history of the metropolitan and cathedral churches of *Canterbury and York*, from their first foundation... London, 1755, in-fol., 117 fig.

Voy. **Sir W. DUGDALE.** The history of *St-Paul's* cathedral.

YORKSHIRE. Castellum Huttonicum. Some account of *Sheriff Hutton Castle*, with brief notices of the church of *St-Helen*. York, 1824, in-8, fig.

YOUNG (George). A history of *Whitby* and *Streoneshall* abbey. Whitby, 1817, 2 vol. in-8, fig.



EXPLICATION DES PLANCHES[1]

PREMIÈRE PARTIE

MONUMENTS DU XIe SIÈCLE

OU ANTÉRIEURS A CETTE ÉPOQUE

PLANCHE I

ÉGLISE SAINT-AMBROISE A MILAN, (IXe siècle ?)

A., Travée intérieure de la nef, d'après les croquis de l'auteur. Côté sud.
Figures 1, 2, Chapiteaux intérieurs empruntés à *l'Architecture lombarde*, de M. de Dartein.
Figure 3, Chapiteau sans destination actuelle, déposé sous le cloître du parvis.

PLANCHE II

ÉGLISE SAINT-AMBROISE, A MILAN

A., Coupe transversale sur la nef. Côté nord.
Figure 1, Plan d'une travée. Côté nord.
Figures 2, 3 et 4, Chapiteaux intérieurs, d'après M. de Dartein.
Figure 5, Base dans la nef.

PLANCHE III

ÉGLISE SAINT-MICHEL, A PAVIE (fin du IXe siècle ?)

A., Travée intérieure de la nef. Côté sud.
Figure 1, Base d'un pilier. Au nord

PLANCHE IV

ÉGLISE SAINT-MICHEL, A PAVIE

A., Coupe transversale sur la nef. Côté sud.
Figure 1, Plan d'une travée sur la nef. Près le transept sud.
Figures 2, 3, Détail du plan de deux piliers.

Nota. — Les quatre planches qui précèdent sont empruntées à l'art lombard, à cause de l'influence qu'il a exercée sur les monuments normands. C'est ce qui explique l'indication : *influence méridionale*, placée au bas de ces planches.

1. L'ouvrage comprend 176 planches, dont 162 planches gravées en taille-douce, 10 héliogravures et 4 chromolithographies. L'une des planches porte un numéro *bis*, XXXVII *bis*; il y a une planche double, XXVIII-XXIX.

PLANCHE V

ÉGLISE DE RUQUEVILLE (CALVADOS)

A., Coupe longitudinale sur la partie inférieure de la tour centrale. Côté sud
Figure 1, Détail de l'un des piliers.
Figures 2, 3, Détails de ce même pilier, en plan et en élévation
Figures 4 à 7, Chapiteaux des autres piliers de la tour centrale.
Figure 8, Plan et base d'un de ces piliers
Figures 9 à 11, Profils des tailloirs des piliers de la tour centrale.
Figures 12 à 15, Corbeaux de la corniche supérieure de la tour, en partie détruite lors de sa surélévation à la fin du XIIIe siècle. Édifice des dernières années du XIe siècle ou des premières du XIIe, appartenant probablement à l'*école bourguignonne*. Il doit être contemporain des chapiteaux de Bayeux de la planche VI. Nous le présentons ici comme un exemple unique peut-être en Normandie et très intéressant pour l'histoire de l'art. (Pour l'explication des sujets, voy. le texte.)

PLANCHE VI

CHAPITEAUX DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX

De la fin du XIe siècle ou des premières années du XIIe siècle, après l'incendie de 1105 probablement
Ces chapiteaux ont été retrouvés dans l'intérieur des piliers de la tour centrale, lors de la démolition de ceux-ci en 1855, et appartiennent sans doute comme les précédents (pl. V), à l'*école bourguignonne*. Remarquer leur grande hauteur relative d'assise, et l'appareil de la figure 5, non usités en Normandie. Ce pilier faisait sans doute partie de la nef et précédait ceux de la tour centrale primitive placée au delà vers le chœur. (Pour l'explication des sujets, voy. le texte.)

PLANCHE VII

CHAPELLE DE QUERQUEVILLE (MANCHE)

Façade et coupes (voy. le plan, pl. VIII, fig. 6). Antérieure au XIe siècle; ce monument n'a pas le caractère de l'*architecture normande*. Les fenêtres paraissent avoir été ouvertes après coup, ou refaites.

PLANCHE VIII

PLANS DIVERS

Figure 1, Église Saint-Nicolas, a Caen (1070-1083).
Figure 2, Église de Guibray, a Falaise. Certaines parties de la grande abside ne datent que du XIIe siècle.
Figure 3, Abbaye de Lessay (Manche). Fin du XIe siècle.
Figure 4, Église de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel (Manche) (1020)
Figure 5, Église de Friardel (Calvados). Fin du XIe siècle. (Voy. pl. VII.)
Figure 6, Église de Querqueville (Manche), antérieure au XIe siècle.
Figure 7, Église de Saint-Martin de-la-lieue (Calvados), antérieure au XIe siècle.
Figure 8, Église de Vieux-Pont-en-Auge (Calvados), du VIIe siècle.

PLANCHE IX

PLANS DIVERS

Figure 1, Église Saint-Étienne (ancienne abbaye aux Hommes), a Caen, commencée en 1064, et consacrée le 13 septembre 1067 avec la plus grande pompe, par Jean d'Avranches, archevêque de Rouen. Il y avait déjà cent vingt moines dans l'abbaye [1]. Le chœur, ayant été reconstruit au XIIIe siècle, n'a pas été reproduit ici. (Voy. l'ensemble de ce plan tel qu'il a été dans l'origine, chapitre Ier de la deuxième partie, fig. 29.)

1. Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*.

Figure 2, Église Sainte-Trinité, a Caen (ancienne abbaye aux dames), telle qu'elle était à la fin du XIe siècle. Elle aurait été fondée en 1062 ; en 1064, dit la *Normandie illustrée*, et achevée en 1067 ; elle fut dédiée en 1072 par Maurice, archevêque de Rouen.
Figure 3, Plan de la crypte de l'église Sainte-Trinité, indiquant par une teinte grise les adjonctions faites aux maçonneries primitives vers la fin du XIe siècle pour supporter les murs de la grande abside.
Figure 4, Église de Neufmarché (Seine-Inférieure), Plan d'ensemble, de l'an 1060 environ.
Figure 5, Chapelle de la Tour de Londres (White tower), construite en 1081, par Gondulfe, évêque de Rochester. Voy. à l'*Architecture militaire* et pl. CXLVI, fig. 3, le plan d'ensemble du donjon.)

Figure 6, Restes de l'église Saint-Paul, a Rouen (1060)?
Figure 7, Église de Saint-André d'Hébertot (Calvados). La nef et la tour du XIe siècle; le chœur du XIIe.
Figure 8, Église de Notre-Dame-sur-l'eau, a Domfront (Orne) (1050 environ). La nef a été en partie détruite au commencement du siècle.
Figure 9, Église Notre-Dame d'Esquay (Calvados) (paraît antérieure à 1050).
Figure 10, Église de Saint-Cénery (Orne) (1050 environ).

PLANCHE X

ÉGLISE SAINT-GERMAIN, A PONT-AUDEMER (EURE)

A., Travées intérieures de la nef. Au sud.
B., Travée extérieure. Au sud.
C., Coupe transversale. Côté sud.
Figure 1, Plan d'une travée de la nef. Côté sud.
Figures 2, 3, 4, Chapiteaux. Figure 5, Base de colonne.

PLANCHE XI

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE BERNAY (EURE)

Élevée de 1013 à 1017 et achevée en 1050, dit Robert Cornalis, par le duc Guillaume. Quelques parties de ces constructions sont probablement postérieures à cette époque.
A., Travées intérieures de la nef. Côté sud.
B., Coupe transversale. Côté sud.
C., Élévation intérieure du transept sud. Côté ouest.
Figure 1, Plan d'une travée de la nef.
Figure 2, Plan du triforium de celle-ci.
Figure 3, Plan du triforium du transept
Figure 4, Chapiteau de la nef.

PLANCHE XII

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE JUMIÈGES, SAINTE-MARIE (SEINE-INFÉRIEURE

Commencée en 1040 (?) et consacrée en 1067.
Travée intérieure de la nef. Côté nord.

PLANCHE XIII

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE JUMIÈGES (SEINE-INFÉRIEURE)

A., Façade latérale sur la nef. Côté nord.
B., Coupe transversale. Côté nord
Figure 1, Plan d'une travée. Côté nord.

PLANCHE XIV

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE (ANCIENNE ABBAYE AUX HOMMES), A CAEN (CALVADOS)

Travées intérieures de la nef représentant :
En *B.*, l'édifice tel qu'il était au XIe siècle (1070), à l'époque où Lanfranc, conseiller de Guillaume le Bâtard, dirigeait les travaux
Et en *A.*, à la fin du XIe siècle, d'après les traces existantes. Seul, le dessin des charpentes apparentes est une composition de l'auteur.

PLANCHE XV

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE, A CAEN

A., Face latérale d'une travée de la nef. Au nord.
B., Coupe transversale de la nef restaurée, prise sur la figure *B.* de la planche précédente.
Figure 1, Plan du clerestory, au XIe siècle.
Figure 2, *idem*, au XIIe siècle.

PLANCHE XVI

ÉGLISE SAINT-NICOLAS, A CAEN (CALVADOS)

Fondée en 1062 (?).
A., Travée intérieure du chœur. Côté sud
B., Travée intérieure de la nef, restituée, c'est-à-dire débarrassée de ses voûtes actuelles élevées au xv[e] siècle.
C., Coupe sur la nef. Côté nord.
D., Travée extérieure de la nef. Au sud.
Figure 1, Plan d'un pilier de la nef.

PLANCHE XVII

ÉGLISE DE L'ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL (MANCHE)

Richard II, duc de Normandie, avait jeté les fondements de l'église avant 1026. En 1048, furent bâtis, par Rudolphe de Beaumont, les gros piliers du chœur. En 1060, la nef fut parachevée. Roger, abbé du Mont-Saint-Michel, fit rétablir une grande partie de la nef en 1085; d'autres disent en 1094. En 1103, chute de la nef et réfection.
A., Travées de la nef au sud, restaurées.
B., Coupe sur la nef. Au sud.
C., Façade latérale de la nef. Au sud.
Figure 1, Plan d'une travée de la nef.
Du côté nord, les travées intérieures de la nef diffèrent de celles du sud, par un arc placé au sommet des murs, comme le serait un formeret, et cependant ce détail d'architecture était encore inconnu en Normandie; d'ailleurs, on ne fit pas alors de voûtes sur la nef; il ne s'agit donc que d'une disposition décorative; ce côté nord fut refait ainsi en 1136, par l'abbé Bernard.

PLANCHE XVIII

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE LONLAY (ORNE)

A., Face intérieure du transept sud. Côté de l'est.
Figure 1, Plan de cette face. Fondée par Guillaume de Bellême, en 1017.

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE MONTIVILLIERS (SEINE-INFÉRIEURE)

B., Travées intérieures de la nef. Côté sud.
C., Coupe transversale. Au sud.
Figure 2, Plan de la nef.
Figures 3, 4, 5, Chapiteaux (vers 1050).

PLANCHE XIX

ÉGLISE SAINT-GERVAIS, A FALAISE (CALVADOS) (1040?)

A., Travées intérieures de la nef, restituées. Nous avons fait disparaître, sur notre dessin, les voûtes actuelles édifiées à la fin du xiii[e] siècle.
Figure 1, Plan d'une travée. Au sud.
B., Coupe transversale; le bas côté est plus moderne.
C., Travée extérieure de la nef. Au sud.
Figure 2, Plan de l'étage du clerestory.
Figure 3, Détail de la travée.
Figures 4, 5 et 6, Assise terminale des contreforts faisant partie de la corniche.
Figure 7, Chapiteaux.
Figures 8 à 14, Corbeaux sculptés de la corniche.

PLANCHE XX

ÉGLISE DE SECQUEVILLE EN BESSIN (CALVADOS) (1070?)

Elle porte des traces de l'incendie de 1105, allumé par Gauthier d'Aulnay pour Robert Courte-Heuse, contre les troupes d'Henri I[er] renfermées dans l'église.
A., Travée intérieure de la nef. Côté sud.

B., Coupe de la nef montrant l'élévation extérieure du transept sud.
Figure 1, Plan d'une travée de la nef.
C., Façade latérale d'une travée de la nef. Au nord.
Figures 2, 3, Chapiteaux, *idem.*

ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-DU-MONT (MANCHE) (fin du XIe siècle?)

D., Travée de la nef Au nord.
E., Coupe sur la nef. Les murs des bas côtés ont été reconstruits en partie au XVe siècle. Cas rare où l'on trouve deux rangées de corbeaux romans à l'intérieur pour recevoir la charpente ; il en existait ainsi dans la nef de l'église de Luc-sur-Mer, démolie malgré nos efforts, il y a quelques années.
Figure 4, Détails de chapiteaux.
Figures 5 à 10, Corbeaux intérieurs.

PLANCHE XXI

ÉGLISE NOTRE-DAME-SUR-L'EAU, A DOMFRONT (ORNE) (1050?)

A., Coupe longitudinale sur la nef. Au nord.
B., Coupe sur le mur de la façade principale.
Figure 1, Détail d'archivolte d'une fenêtre de chœur. Au nord.
Figures 2 à 7, Chapiteaux du chœur. Bas côtés, transepts et tour centrale non voûtés. Bâtie vraisemblablement d'un seul jet, quoi qu'on ait dit le contraire. L angle nord-ouest de la tour diffère sensiblement des autres, par suite d'un tâtonnement inhérent au commencement de l'escalier placé dans cet angle et qui se voit seulement sur la planche XXII.

PLANCHE XXII

ÉGLISE NOTRE-DAME-SUR-L'EAU, A DOMFRONT (ORNE)

A. Façade latérale. Au nord. La partie antérieure de la nef a été détruite sur la longueur de trois travées, ainsi que les bas côtés dans toute leur étendue pour faire passer une route qui aurait pu être tracée plus loin. La façade principale a été reportée devant les travées conservées.
Figures 1, 2, 3, Chapiteaux du chœur.

PLANCHE XXIII

ÉGLISE DE GRAVILLE (SEINE-INFÉRIEURE) (dernières années du XIe siècle)

A., Deux travées de la nef. Au sud
B., Coupe transversale sur la nef.
C., Façade latérale de la nef. Au sud. Un cloître existait au-dessous des fenêtres du bas côté, ce qui est cause du peu de hauteur de celles-ci
D., Façade du transept nord
E, Plan d'une travée de la nef.
Figures 1 à 8, Chapiteaux divers de la nef.

PLANCHE XXIV

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE SAINT-ALBAN (HERTFORDSHIRE)

Fondée par l'abbé Paul, de Caen, parent de Lanfranc, de 1077 à 1116. Les transepts, la tour centrale et une partie de la nef, auraient été construits par son successeur Richard de Albini. L'édifice a été consacré en 1115, le 5 janvier, en présence du roi Henri Ier, par l'abbé Richard d'Auberny.
A., Travée intérieure de la nef. Côté nord.
B., Travée du transept nord.

PLANCHE XXV

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE SAINT-ALBAN (HERTFORDSHIRE)

A., Coupe transversale sur la nef. Côté nord
B., Coupe sur le mur du transept nord. Face ouest.
Figure 1, Plan du triforium de ce mur.
Figures 2, 3, 4, Colonnes du triforium du transept nord. La charpente du comble doit remonter au XVIe siècle ; la trace de l'ancienne est indiquée par une ligne ponctuée.

PLANCHE XXVI

ÉGLISE DE L'ABBAYE DE SAINT-ALBAN (HERTFORDSHIRE)

A., Travée de la façade latérale de la nef. Au sud.
Figures 1, 2, 3, Plans de deux travées de la nef. Rez-de-chaussée, triforium et galeries au-dessus.
Figures 4, 5, 6, Travée du transept nord. Rez-de-chaussée, triforium et galerie au-dessus.
Les planches XXIV et XXVI du premier tirage portent, par erreur : Église de Saint-Alban (Kent), au lieu de : Église de Saint-Alban (Hertfordshire).

PLANCHE XXVII

ÉGLISE DE MEUVAINES (CALVADOS)

A., Façade principale. Plan au-dessous.
Figures 1 et 2. Statues de la façade (fin du XIe siècle). Le pignon est moderne.
Le portail a reçu un porche en bois. Cas rare.

ÉGLISE DE BEUVILLE (CALVADOS

B., Travée de la façade latérale sud. Plan au-dessous.
Figures 3 et 4, Chapiteaux de la nef (1080?).

ÉGLISE DE COLOMBY (CALVADOS)

C., Travée de la façade latérale sud. Plan au-dessous.
Figures 5, 6, 7, Détails des corbeaux de la corniche (fin du XIe siècle).

PLANCHE DOUBLE XXVIII-XXIX

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE, A CAEN (ANCIENNE ABBAYE AUX HOMMES) (1066)

Façade principale. Les flèches qui existent aujourd'hui sur les tours étant du XIIIe siècle, ont été supprimées sur notre dessin. Le pignon de la nef, reconstruit en 1875, a remplacé celui qui déjà avait été refait au XVe siècle, et qui était en mauvais état ; l'appareil en mosaïque qu'on y remarque a été restitué au moyen des fragments découverts pendant l'exécution des travaux dans le pignon XVe. Les trois portes sont restaurées; les tympans avaient disparu; aucune indication n'a été retrouvée pour aider à leur rétablissement. Cette façade est à l'échelle de 0,01 pour mètre, comme toutes les autres façades données dans l'ouvrage.

PLANCHE XXX

ÉGLISE DE DEUX-JUMEAUX (CALVADOS) (XIe siècle)

A., Façade du transept nord. Plan au-dessous ; pignon modifié : escalier découronné.
Figures 1, 2, Chapiteaux intérieurs.
B., Abside de la même église. Plan au-dessous.

ÉGLISE NOTRE-DAME D'ESQUAY (CALVADOS)

C., Abside. Plan au-dessous. Commencement du XIe siècle.

PLANCHE XXXI

CLOCHER DE L'ÉGLISE D'ANGUERNY (CALVADOS)

A., Façade au nord.
B., Coupe perpendiculaire à cette façade.
Figure 1, Plan du clocher, des premières années du XIe siècle, sinon antérieur; la flèche du XIVe siècle.

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE CAMPIGNY (CALVADOS)

C., Façade au nord (1040?). La flèche est plus récente (xiii[e] siècle).
Figure 2, Plan.
Figures 4, 5, 6, Détails de bandeaux.

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE VIEUX-PONT-EN-AUGE (CALVADOS)

D., Façade méridionale. L'étage du rez-de-chaussée doit dater du vii[e] siècle; les trois autres étages du xi[e] siècle. Il est couvert par une flèche en bois du xv[e] siècle, dont nous ne rendons pas compte.
Figure 3, Plan.

PLANCHE XXXII

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE QUILLY (CALVADOS) (premières années du xi[e] siècle).

A., Façade. Côté de l'est
B., Coupe transversale. Les divers fragments incrustés sur les façades font voir que ce clocher a été remanié.
Figures 1 et 2, Plans à deux hauteurs différentes.
Figures 3 et 4, Arcade de l'étage supérieur.
Figure 5, Petite statue du Christ, placée sur la façade au sud, au-dessous des ouïes.
Figures 6 à 9, Détails divers.

PLANCHE XXXIII

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE VER (CALVADOS)

Commencement du xi[e] siècle. Restauré par nous, en 1880, sans altération.
A., Façade méridionale.
B, Coupe transversale. La flèche à gradins a conservé exactement sa forme primitive. Le revêtement seul est moderne
Figures 1 et 2, Plans à deux hauteurs différentes.
Figure 4, Porte d'entrée du rez-de-chaussée.
Figure 3, Coupe sur le linteau. Il est évidé, ainsi que celui de l'étage supérieur afin d'en diminuer le poids et d'en rendre la pose plus facile. Cas tout à fait exceptionnel.
Figures 6, Porte au sud de la nef, aujourd'hui détruite.
Figure 5, Détail de l'archivolte de cette porte.
Le rez-de-chaussée et le premier étage n'avaient aucune communication entre eux, l'escalier ne partant que de ce dernier. On remarquera l'isolement de ce clocher de l'église, exemple unique en Normandie qui en faisait un véritable donjon, dans lequel on pouvait se réfugier en attendant des secours.

PLANCHE XXXIV

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE COMMES (CALVADOS)

Premières années du xi[e] siècle, sinon antérieur; la flèche, mutilée depuis peu de temps, date de l'origine : les anciens gradins sont cachés sous le ciment.
A., Façade a l'ouest. L'étage supérieur a été modifié sur notre dessin, qui indique sa disposition primitive : aujourd'hui les deux arcatures sont détruites.
Figure 1. Plans

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE THAN (CALVADOS)

C., Tour centrale. La Flèche à gradins date de l'époque de la construction (première moitié du xi[e] siècle); les parties basses, adossées, nef et chœur, sont du xii[e] siècle (1100-1135). On voit l'arcade ayant donné sur le bas côté détruit.
B., Coupe longitudinale.
Figure 2. Plan.
Figure 3, Chapiteau sous la tour.
Figure 4, Profils d'archivoltes.

PLANCHE XXXV

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LION-SUR-MER (CALVADOS) (1070?)

A., Façade. Côté sud. Une travée de l'ancienne nef joint le clocher; celle-ci était dans l'origine sans bas côtés : au xii[e] siècle, des arcades ont été ouvertes en sous-œuvre pour l'adjonction des bas côtés aujourd'hui détruits; les arcades ont été murées ensuite.

B., Coupe.
Figure 1, Plan du clocher.
Figures 2 à 5, Divers détails, chapiteaux, bandeaux.
Figure 6, Corbeaux de l'ancienne charpente du bas côté. Le couronnement de la tour a été modifié très anciennement, et la voûte supérieure très probablement ajoutée avec son étage pour l'établissement d'une terrasse.

PLANCHE XXXVI

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE COLLEVILLE-SUR-MER (CALVADOS)

Remarquable par les oculus du sommet; ces oculus ont été vitrés, de sorte que la tour pouvait servir de phare aux marins (1050 ?).
A., Façade Côté ouest.
B., Coupe transversale.
Figure 1, Plan du clocher et d'une partie de la nef.
Figure 2, Travée intérieure de la nef.
Figure 3, Fragment de la porte méridionale de la nef, mutilé.

PLANCHE XXXVII

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE HUPPAIN (CALVADOS)

Édifice de la fin du XIe siècle. Charmant exemple d'église de village.
La flèche a dû être élevée quelques années après le clocher, au XIIIe siècle.
A., Façade principale de l'église et du clocher. Le pignon a été refait au XIVe siècle
B., Façade sud du clocher formant porche latéral, et travée de la nef.
Figure 1, Plan du clocher et d'une partie de la nef, raccourcie sur la figure.
Figure 2, Étage supérieur du clocher.
Figure 3, Linteau de la porte du clocher a la nef.
Figure 4, Chapiteaux du portail.
Figure 5, Profil des archivoltes.
Figure 6, Profil de la corniche du clocher.

PLANCHE XXXVII *bis.*

ÉGLISE DE SECQUEVILLE-EN-BESSIN (CALVADOS) (voy. pl. XX)

A, Façade méridionale du clocher, du transept, et travées de la nef. Le pignon du transept est plus moderne.
Figure 1, Plan de l'église, antérieure au règne de Henri Ier. La tour centrale est couverte par une élégante flèche du XIIIe siècle, aujourd'hui en restauration et supprimée sur notre dessin. Cet édifice peut être considéré comme le type d'une église normande, au XIe siècle, et l'un des plus intéressants de la Normandie.

PLANCHE XXXVIII

ÉGLISE SAINT-NICOLAS, A CAEN (1070-1083) (voy. pl. XVI).

A., Porte latérale de la nef, au nord. Plan et profil à l'intérieur de la baie. Remarquable exemple de simplicité (1064).

ÉGLISE DE CHEUX (CALVADOS)

A., Porte du clocher. Face au sud. Plan dans l'intérieur de la baie.
Au-dessus, détail du linteau (1060 ?).

PLANCHE XXXIX

ÉGLISE SAINT-NICOLAS, A CAEN

A., Porte latérale au nord de la nef; détruite, vers 1875, par l'administration de la guerre, à laquelle l'édifice sert de magasin et remplacée par une grande porte charretière pour faciliter l'entrée des fourrages. Elle portait des traces de couleur dans son archivolte (rouge et jaune), peut-être ajoutées quelque temps après sa construction.

ÉGLISE DE FRESNAY-LE-PUCEUX (CALVADOS)

B., D'après le dessin donné par M. de Caumont dans sa *Statistique monumentale*, vol. II (1170 ?).

PLANCHE XL

ÉGLISE DE CAMBES (CALVADOS)

A., Porte au sud. Deuxième moitié du XI[e] siècle. Le bas-relief paraît représenter Daniel dans la fosse aux lions.

ÉGLISE DE BULLY (CALVADOS)

B., Porte principale (1070 ?). On remarquera l'appareil particulier du linteau, découpé pour recevoir les claveaux qui complètent l'archivolte [1].

ÉGLISE DE TILLY-SUR-SEULLES (CALVADOS)

C., Porte de la nef, au nord, antérieure au XI[e] siècle; arc appareillé en pierres et en briques.

ÉGLISE DE NOTRE-DAME D'ESQUAY (CALVADOS)

D., Porte de la façade principale, des premières années du XI[e] siècle.
Dans l'intérieur de la baie, détail de l'un des lions du linteau. Attendu le très mauvais état de ce dernier, les jambages de la porte ont été refaits et des corbeaux ajoutés au XIV[e] siècle.
Figures 1, 2, Chapiteaux de l'abside.

PLANCHE XLI

ÉGLISE SAINT-MICHEL DE PAVIE (voy. pl. III et IV)

A., Porte dans la nef, mur du nord. Dans l'intérieur de la baie, le profil des linteaux. Nous avons voulu donner ici un exemple d'*architecture lombarde* rapproché de l'*architecture normande* (IX[e] siècle ?).

ÉGLISE DE JORT (CALVADOS)

B., Porte de la nef. Au sud. Il ne reste plus qu'un fragment de linteau primitif encore en place, la baie étant murée.
Figure 2, Détail de l'ornement (1040 ?).

ÉGLISE DE SURRAIN (CALVADOS)

C., Porte au sud de la nef. Dans la baie, le profil du linteau. Pour les inscriptions, voy. au chapitre V, p. 200 et suiv

CHATEAU DE DOMFRONT (ORNE)

Figure 1, Fragment d'archivolte d'une porte en ruines, dans l'enceinte (1050 ?).

CHATEAU D'ARQUES (SEINE-INFÉRIEURE)

Figure 2, Fragment d'archivolte d'une porte en ruines, près du donjon (moitié du XII[e] siècle).

PLANCHE XLII

ÉGLISE SAINT-PIERRE, A FALAISE (CALVADOS)

A., Porte principale. Dans l'intérieur de la baie, les profils des jambages et de l'archivolte semblent tracés par l'architecte de la façade de Saint-Étienne de Caen, tant est grande la similitude de caractère (1066 ?).

ÉGLISE DE ROTES (EURE)

B., Dans la baie, le profil du linteau et de l'archivolte.
Figure 1, détail du linteau (fin du XI[e] siècle).

PLANCHE XLIII

ÉGLISE DE BEAUMAIS (CALVADOS)

A., Dans l'intérieur de la baie, le profil du jambage; à droite, le profil général sur ladite porte.
Figures 1, 2, Plan et élévation d'une travée du chœur de la même église.
Figure 3, Détail de la corniche
Figures 4 à 6, Détails de la porte. Elle était jadis placée sur un autre point de l'édifice ; elle a été démontée et rapportée où elle est il y a une trentaine d'années (1070 ?).

1. Nous ne passerons pas sous silence le nom de l'honorable citoyen, maire de la commune, qui sauva cet édifice d'une démolition assurée. On lit, en effet, sur le mur méridional, dans la nef où il est enterré, l'inscription suivante : « Ci-gît le corps « de J.-F.-E. Champin, décédé le 23 octobre 1823, à l'âge de quarante-six ans. Il empêcha la démolition de cette église. La « reconnaissance en a fait le lieu de sa sépulture. *Requiescat in pace.* » Joignons-y la reconnaissance de nos contemporains.

PLANCHE XLIV

ÉGLISE DE DUCY (CALVADOS)

Porte principale et profil à droite. Dans l'intérieur de la baie, profils du jambage et de l'archivolte (1080 ?).

PLANCHE XLV

DIVERS CHAPITEAUX

Figure 1, Église de Cerisy-la-Forest (Manche).
Figure 2, Église de Vernon (Eure).
Figures 3 à 4, Clocher de Quilly (Calvados).
Figures 5, 6, Crypte de la cathédrale de Bayeux.
Figures 7 à 12, Chœur de l'église Sainte-Trinité, a Caen.
Figure 13, Église de Thaon (Calvados). La colonne est layée en zigzag; exemple rare.

PLANCHE XLVI

DIVERS CHAPITEAUX

Figures 1 à 15. Transepts et chœur de Sainte-Trinité, a Caen.
Figure 16, Église de dives (Calvados).
Figure 17, Église Saint-Taurin, a Évreux.
Figures 18 à 29, Abside de Sainte-Trinité, a Caen. Intérieur.

PLANCHE XLVII

DIVERS CHAPITEAUX ET BASES

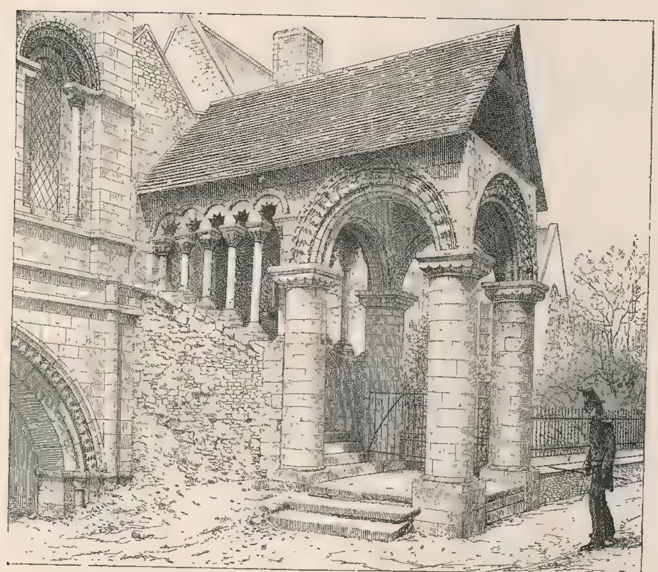
Figures 1 et 2, Église Saint-Gervais, de Rouen, en partie antérieure au XI[e] siècle.
Figures 3, 4, 7 et 9, Église de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (Manche).
Figures 5 et 6, Sainte-Trinité, a Caen.
Figure 8, Église de Gassicourt (Seine-et-Oise), extrême limite à l'est de l'ancienne Normandie.

PLANCHE XLVIII

ÉGLISE SAINTE-TRINITÉ, A CAEN

Deux faces différentes d'un même chapiteau de l'abside principale; intérieur. Sur celle d'en haut, deux cigognes se disputent une grenouille; sur celle d'en bas, un animal singulier, sorte d'éléphant sans trompe, portant une tour, est conduit par deux hommes. Ces objets semblent être reproduits d'après des ivoires orientaux.

Ici se termine la série de monuments que nous classons dans le XI[e] siècle. On comprend qu'il est difficile et même impossible, faute de documents historiques certains, d'établir une ligne précise de démarcation entre eux et ceux du XII[e] siècle qui suivent. Il peut donc se rencontrer quelques erreurs d'appréciation sur ce point. On voudra, nous l'espérons, nous accorder quelque indulgence, et voir dans notre classement l'esprit et non la lettre, le premier devant prévaloir, selon nous, dans un travail de ce genre.



Vue perspective de l'escalier de Canterbury (Angleterre) (voy. pl CXLIV et p. 210).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction I

PREMIÈRE PARTIE

Exposé historique

CHAPITRE PREMIER

Rollon. — Guillaume Ier Longue-Epée. — Richard Sans Peur. — Richard II, dit le Bon. — Richard III. — Robert le Diable. — Guillaume II le Conquérant. — Guillaume le Roux. — Robert Courte-Heuse. — Henri Ier. — Etienne de Blois. — Geoffroy Plantagenet. — Henri II. — Henri le Jeune. — Richard Cœur de Lion. — Jean Sans Terre. 1

CHAPITRE II

§ Ier. De l'état de l'Architecture en Normandie et en Angleterre avant le XIe siècle (fig. 1 à 12). . . . 45

§ II. Coup d'œil général sur les différentes dispositions architecturales adoptées aux XIe et XIIe siècles. (fig. 13 à 22.). 52

DEUXIÈME PARTIE

L'Architecture normande au XIe siècle

CHAPITRE PREMIER

Eglises sans bas côtés. Absides carrées. Absides demi-circulaires. — Du plan latin. — Influence méridionale. — Nefs avec bas côtés et charpentes apparentes. — Bas côtés voûtés sans nervures. — Des voûtes barlongues adoptées exceptionnellement sur les chœurs ou sanctuaires. — Des contreforts (fig. 23 à 40.) 57

CHAPITRE II

Du plan lombard (fig. 41 à 44). 73

CHAPITRE III

§ Ier. De la voûte en berceau (fig. 45). 80

§ II. De la coupole. 81

CHAPITRE IV

Triforiums. — Galeries au-dessus des bas côtés. — Galeries de service (fig. 46 à 52). 83

Chapitre V

§ Ier. Des façades principales et des transepts (fig. 53 et 54) . . . 88
§ II. Des façades postérieures ou absides. . . . 93
§ III. Des portes (fig. 55 et 56). . . . 94
§ IV. Des cloisons (fig. 57). . . . 96

Chapitre VI

De l'appareil (fig. 58 à 85). . . . 105

Chapitre VII

De l'ornementation :
§ Ier. Du chapiteau à crosses ou à volutes (fig. 86 à 106). . . . 114
§ II. Des bases (fig. 107 à 110). . . . 120
§ III. Des arcatures. . . . 121
§ IV. Des claveaux ou voussoirs (fig. 111 à 118 . . . 122
§ V. Des corbeaux ou consoles, des corniches (fig. 119 à 121) . . . 123
§ VI. Tailloirs. — Impostes. — Cordons. — Imbrications. — Etoiles. — Chevrons. — Palmettes. — Rinceaux (fig. 122 à 124). . . . 124

TROISIÈME PARTIE

L'Architecture normande au XIIe siècle

Chapitre Premier

De l'influence scandinave aux XIe et XIIe siècles (fig. 125 à 129). . . . 127

Chapitre II

Dispositions générales adoptées au XIIe siècle.
§ Ier. Nefs couvertes en charpentes. — Bas côtés couverts en charpente ou voûtés en arêtes. — Piliers tous différents. — Tradition latine (fig. 130). . . . 131
§ II. Nefs avec arcs et pignons portant les charpentes (Disposition renouvelée de la Syrie centrale). — Bas côtés voûtés en arêtes avec nervures (fig. 131). . . . 134
§ III. Voûtes en général. — Voûtes barlongues (fig. 132). . . . 136
§ IV. Piliers différents alternes. — Nefs avec voûtes d'arêtes au carré, subdivisées par des arcs portant des murs. — Arcs-boutants; création normande (fig. 133 à 136). . . . 138
§ V. Nefs voûtées en arêtes, subdivisées par des arcs formant six segments de voûtes (voûtes dites sexpartites). — Voûtes en arcs d'ogive; création normande (fig. 137 à 142). . . . 143
§ VI. Des églises rondes (fig. 143). . . . 147
§ VII. Des contreforts (fig. 144 à 149 . . . 147
§ VIII. Des oculi. . . . 150

Chapitre III

Des galeries au-dessus des bas côtés. — Des triforiums (fig. 150 à 159). . . . 151

Chapitre IV

§ Ier. Des façades principales. — Des transepts. — Des façades postérieures et absides. — Des couvertures. . . . 155
§ II. Des portes (fig. 160 à 162). . . . 157
§ III. Des clochers (fig. 163 à 166). . . . 161
§ IV. Des narthex. — Des cloîtres (fig. 167). . . . 165
§ V. Des armoires. — Des piscines. — Des puits. — Des cloches (fig. 168). . . . 166

Chapitre V

Du plein cintre et de l'ogive. — Courbes surhaussées et surbaissées (fig. 169). . . . 168

Chapitre VI

De l'appareil (fig. 170 et 171). . . . 170

Chapitre VII

De l'ornementation :
§ Ier. Des chapiteaux cubiques et à godrons (origine scandinave). — Des bases (fig. 172 à 227) 175
Des autres ornements : Des arcatures (228 à 230) 187
— archivoltes 188
— claveaux ou voussoirs (fig. 231 à 233) 189
— tailloirs. — Moulures d'impostes. — Cordons ou bandeaux (fig. 234 à 236) 190
— corniches (fig. 237 à 241) 190
— corbeaux. — Imbrications. — Entrelacs 192
— têtes plates (fig. 242 à 245) 193
— frises (fig. 246 et 247) 194
§ II. Des terres cuites (fig. 248 à 251) 194
§ III. Des bas-reliefs. — Ornements inspirés du règne animal (fig. 252 à 255) 195
§ IV. Des croix (fig. 256 à 264) 198
§ V. Des inscriptions (fig. 265 à 268) 200

Chapitre VIII

De la symétrie au xie et xiie siècles (fig. 269 et 270) 203

Chapitre IX

§ Ier. De l'architecture civile et monastique 209
§ II. De l'architecture militaire (fig. 271 à 280) 211

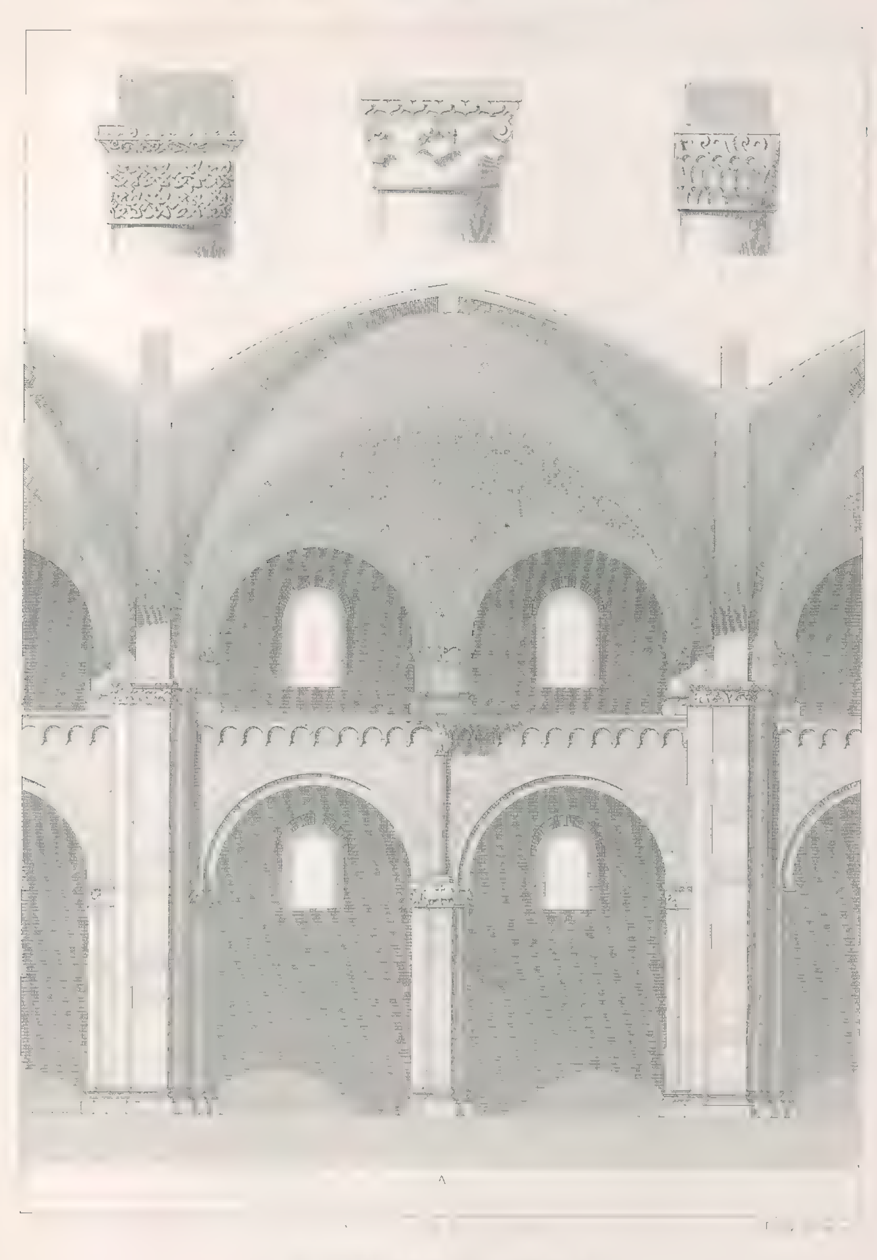
Chapitre X

§ Ier. De la statuaire (fig. 281 à 284) 220
§ II. De la peinture 223
§ III. Du mobilier (fig. 285 à 295) 227

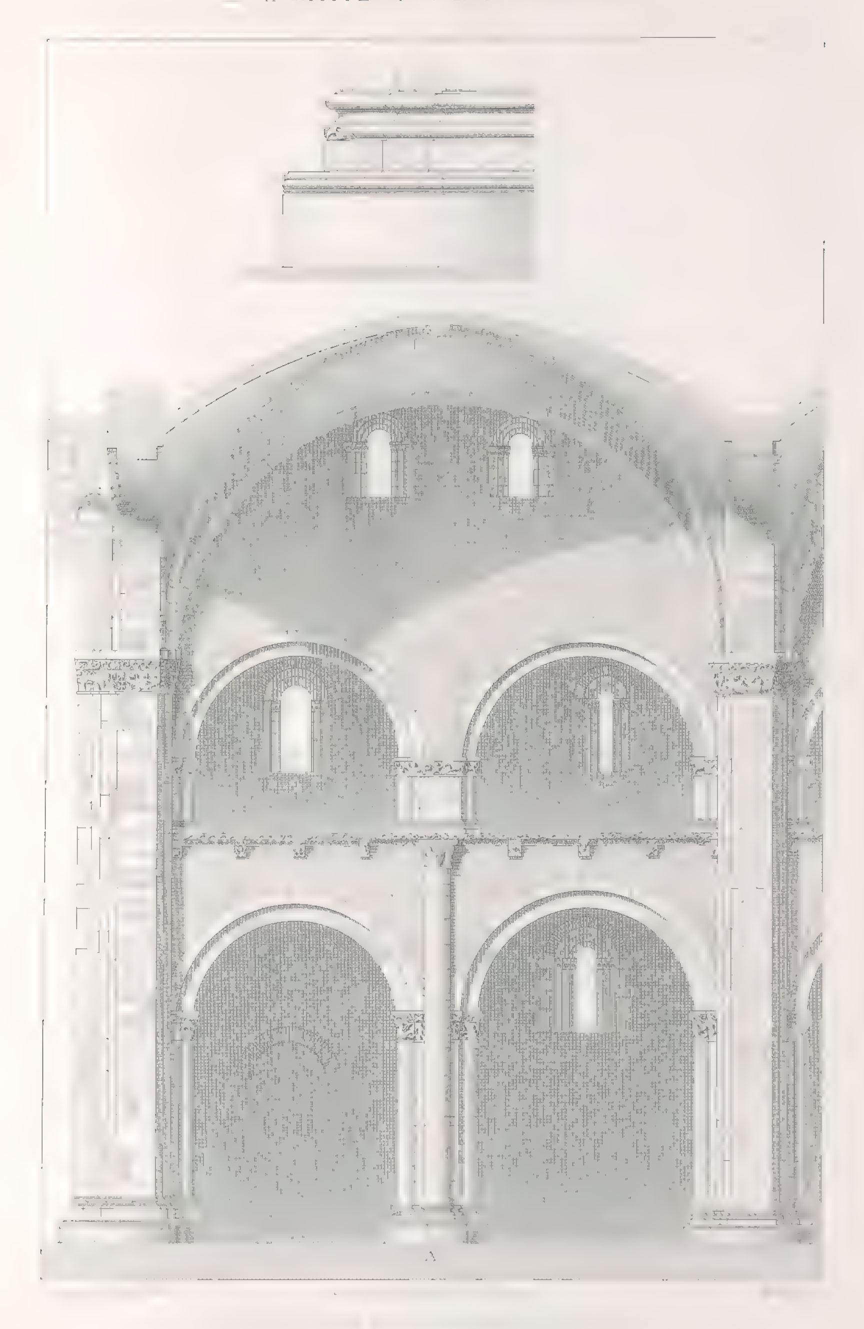
Chapitre XI

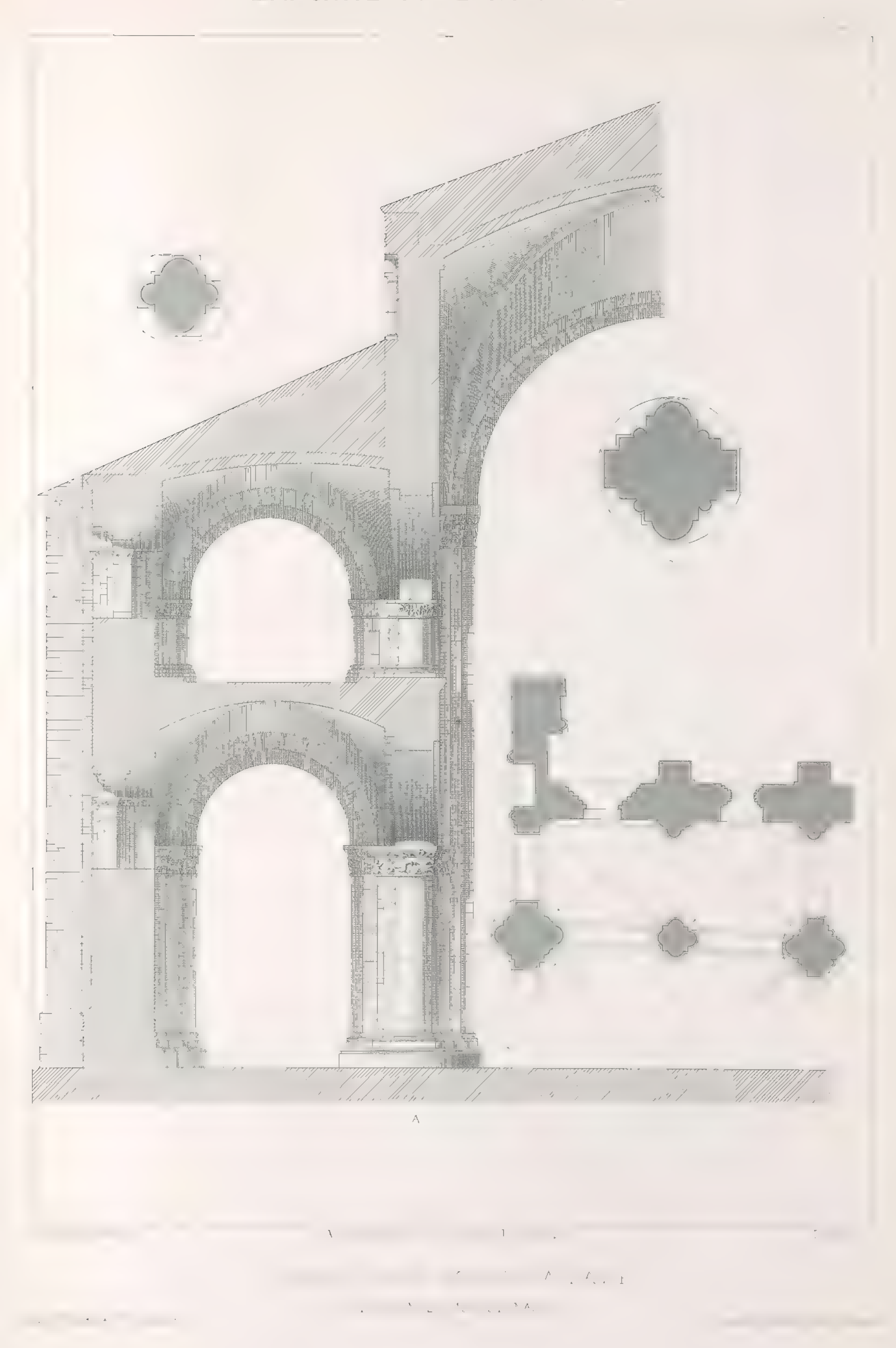
Les Normands en Italie (fig. 296) 233
Résumé 249
Esquisse d'une Bibliographie de l'histoire de l'architecture en Angleterre, depuis la conquête normande jusqu'à Henri VIII 253
Table explicative des planches : Monuments du xie siècle ou antérieurs à cette époque (Pl. I à XLVIII). 281
— Monuments du xiie siècle (Pl. XLIX à CLXXV), voir le deuxième volume.

PARIS. — IMPRIMERIES RÉUNIES, C
Rue du Four, 54 bis.

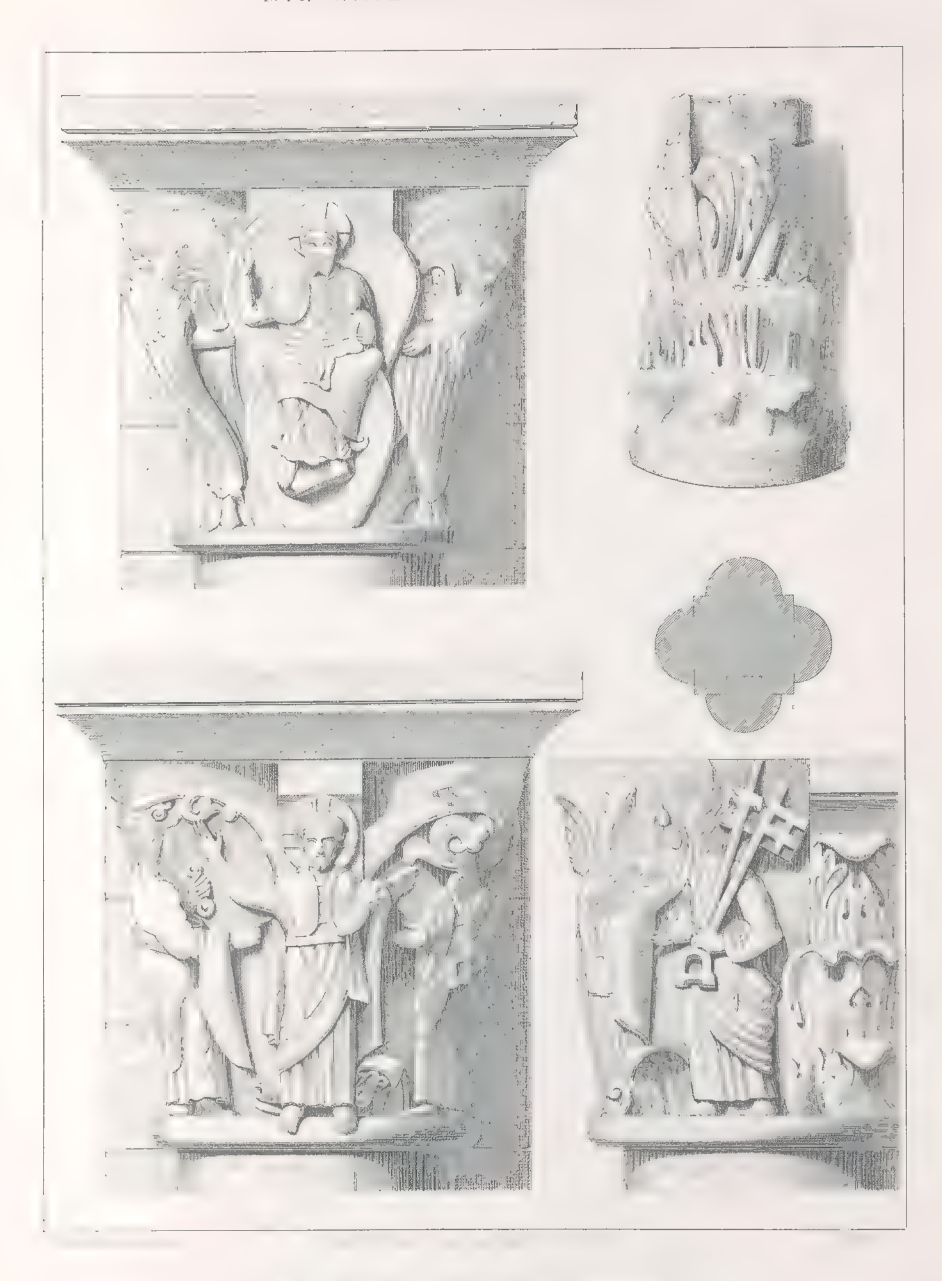


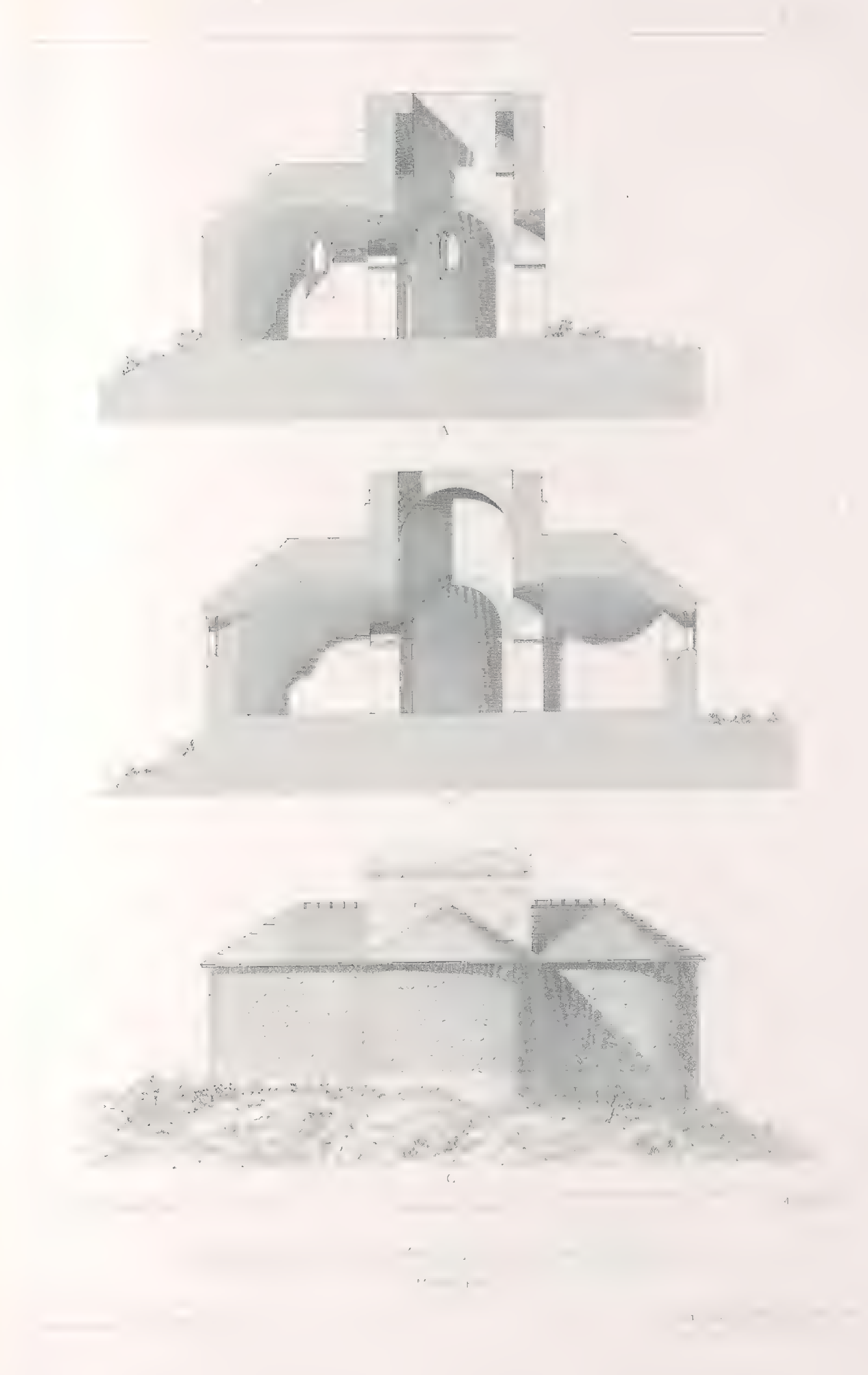


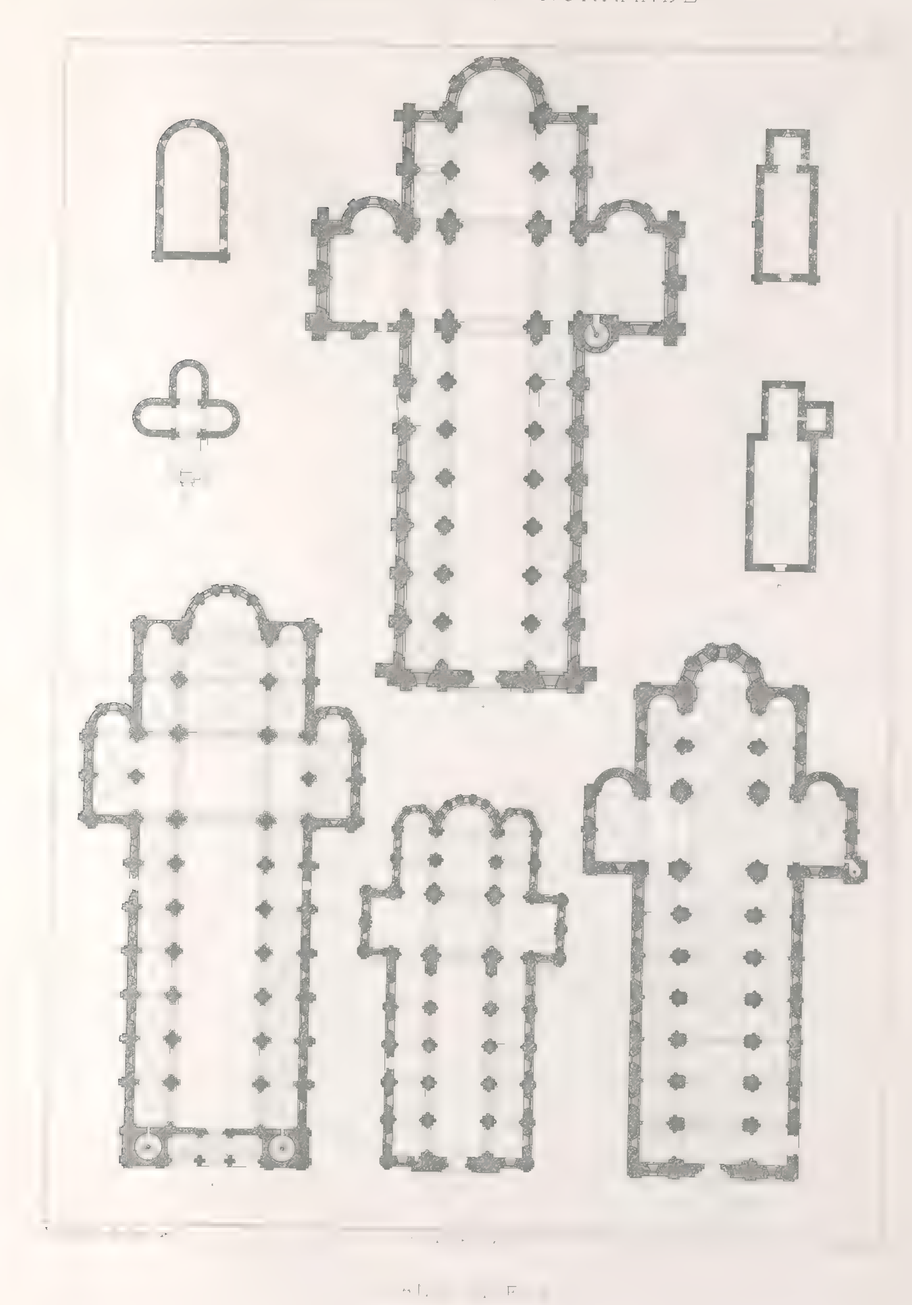


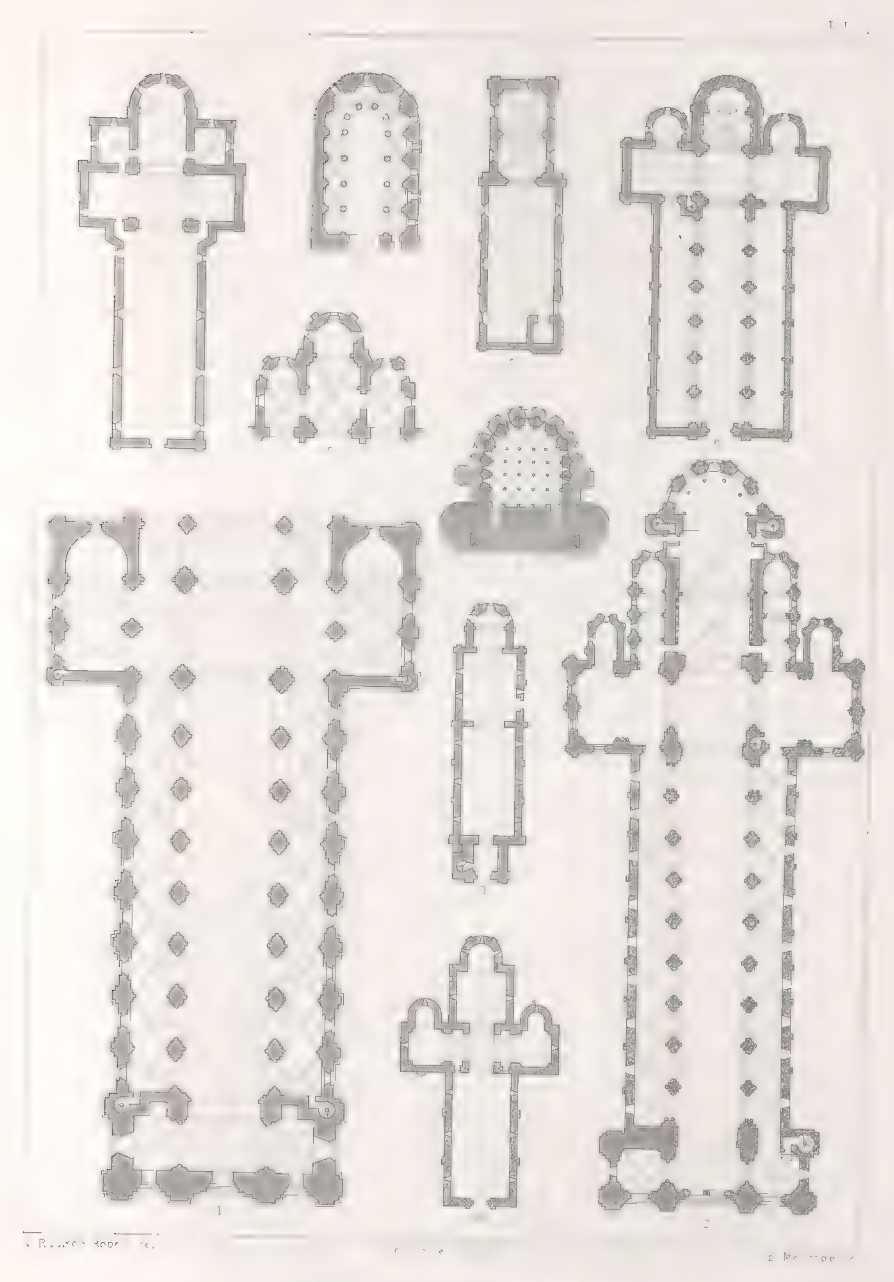

A





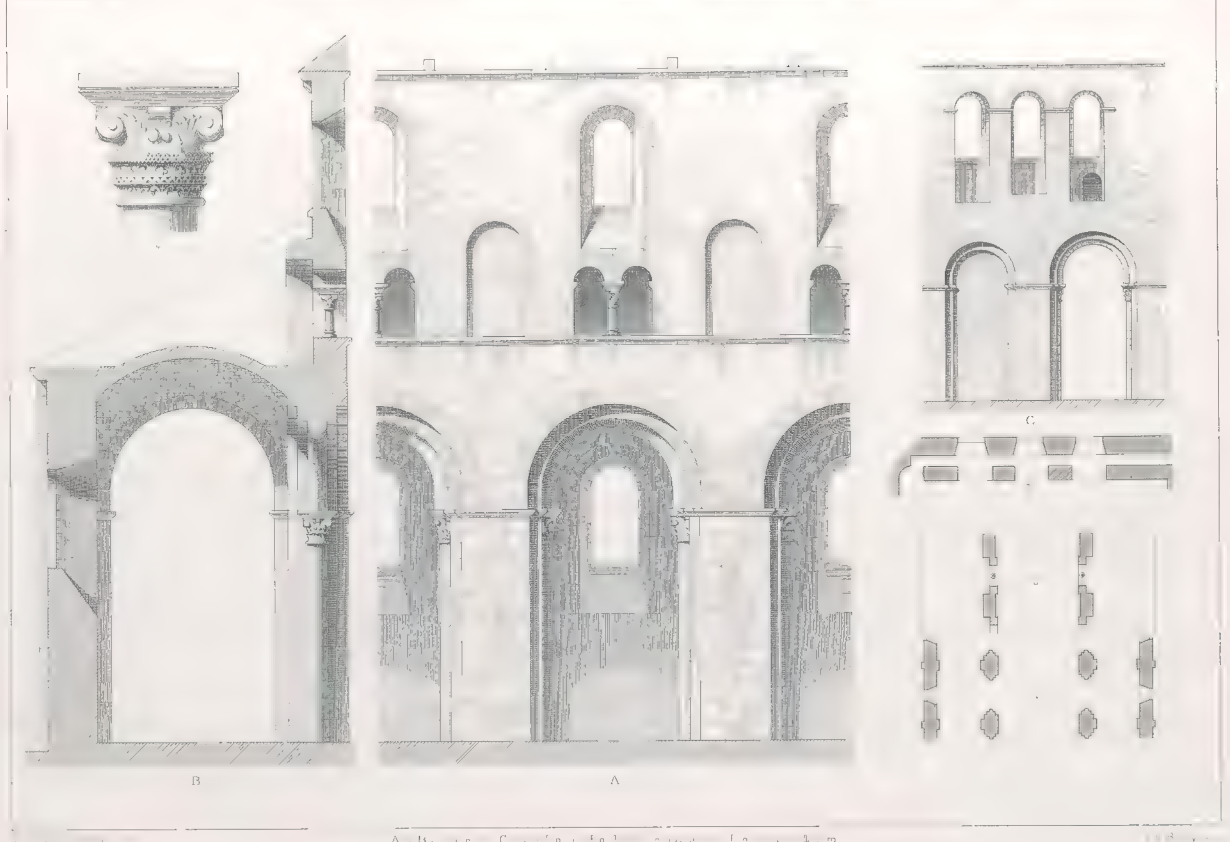






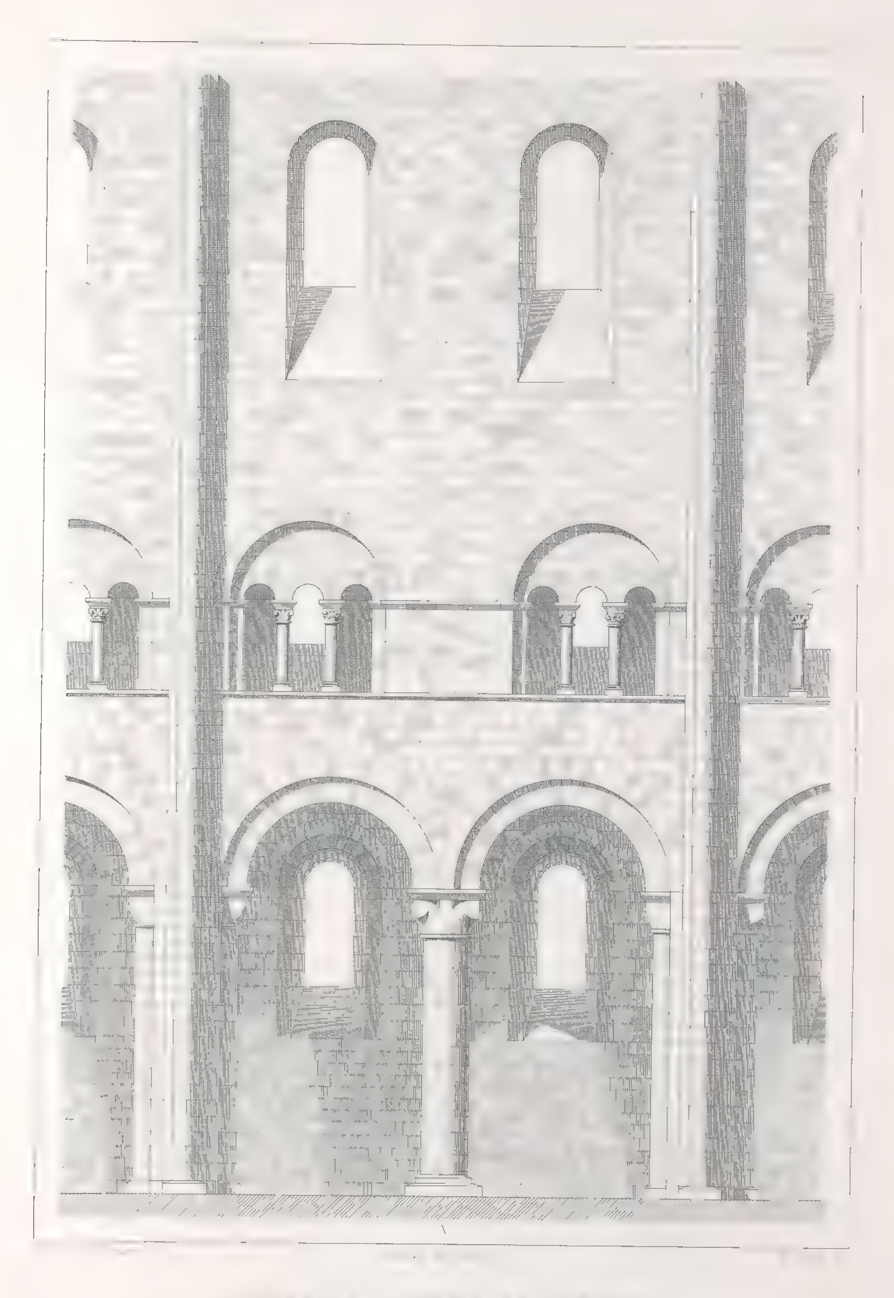
DIVERS PLANS D'ÉGLISES
XIe SIÈCLE

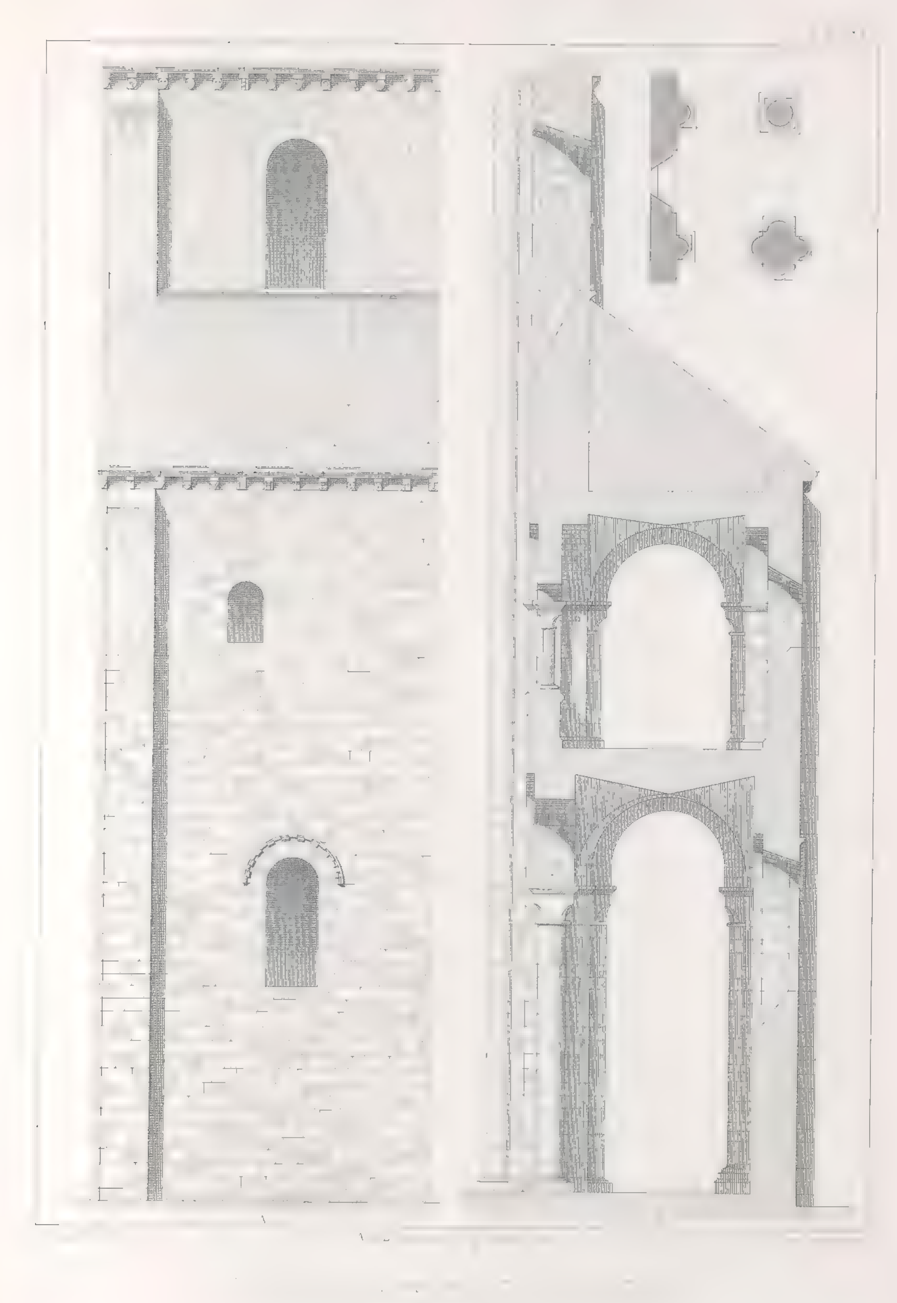

A
B
C

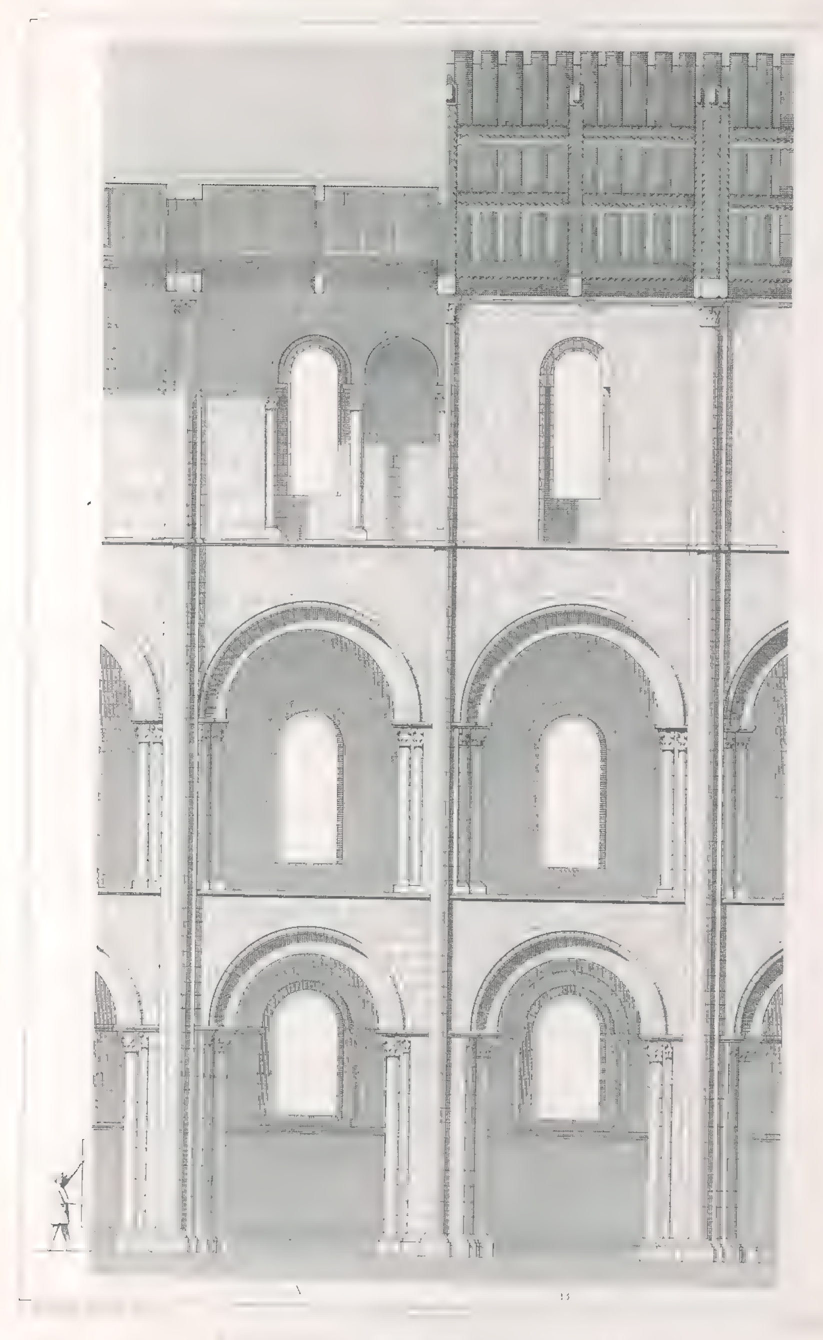


ÉGLISE DE L'ABBAYE DE BERNAY

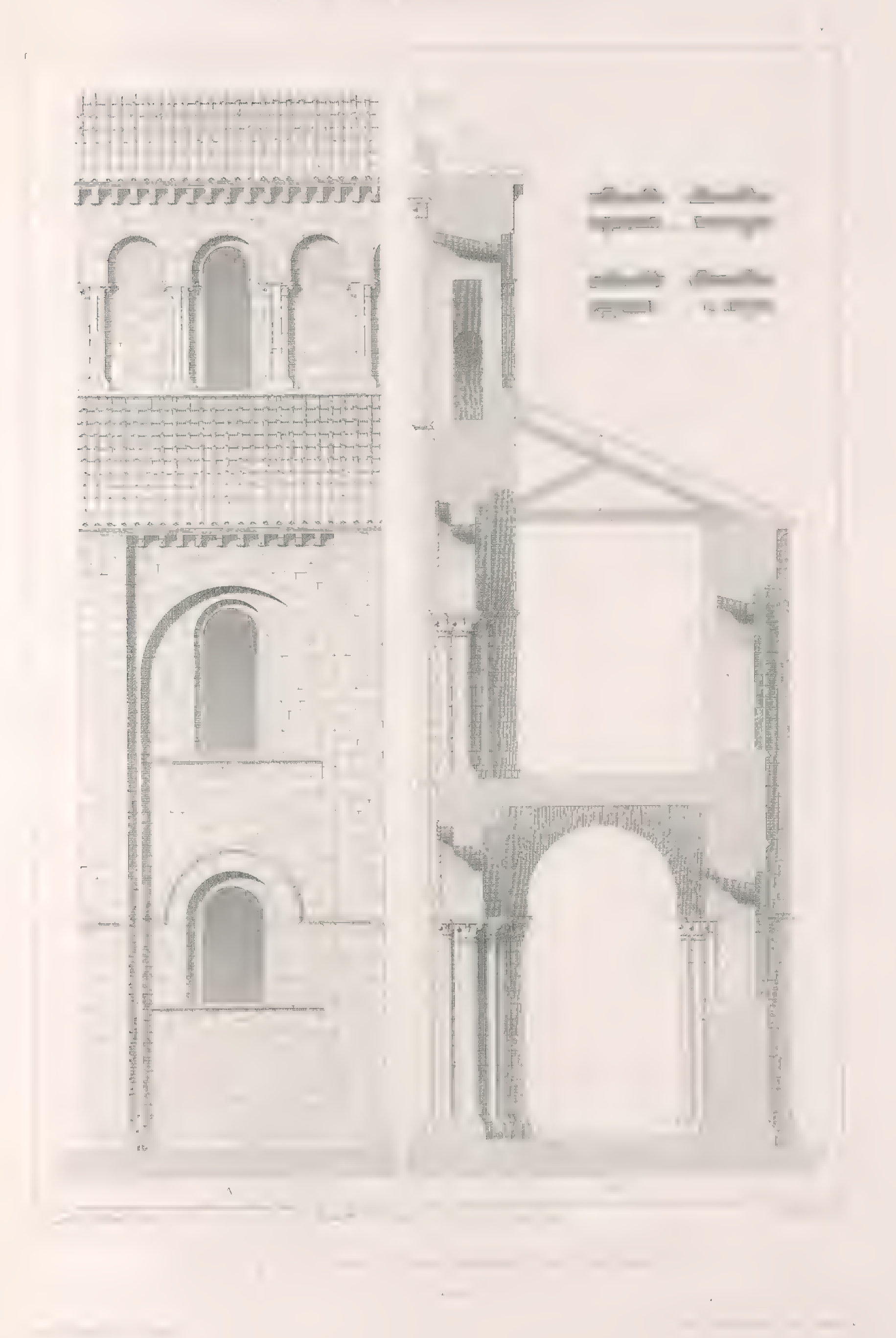
(EURE)





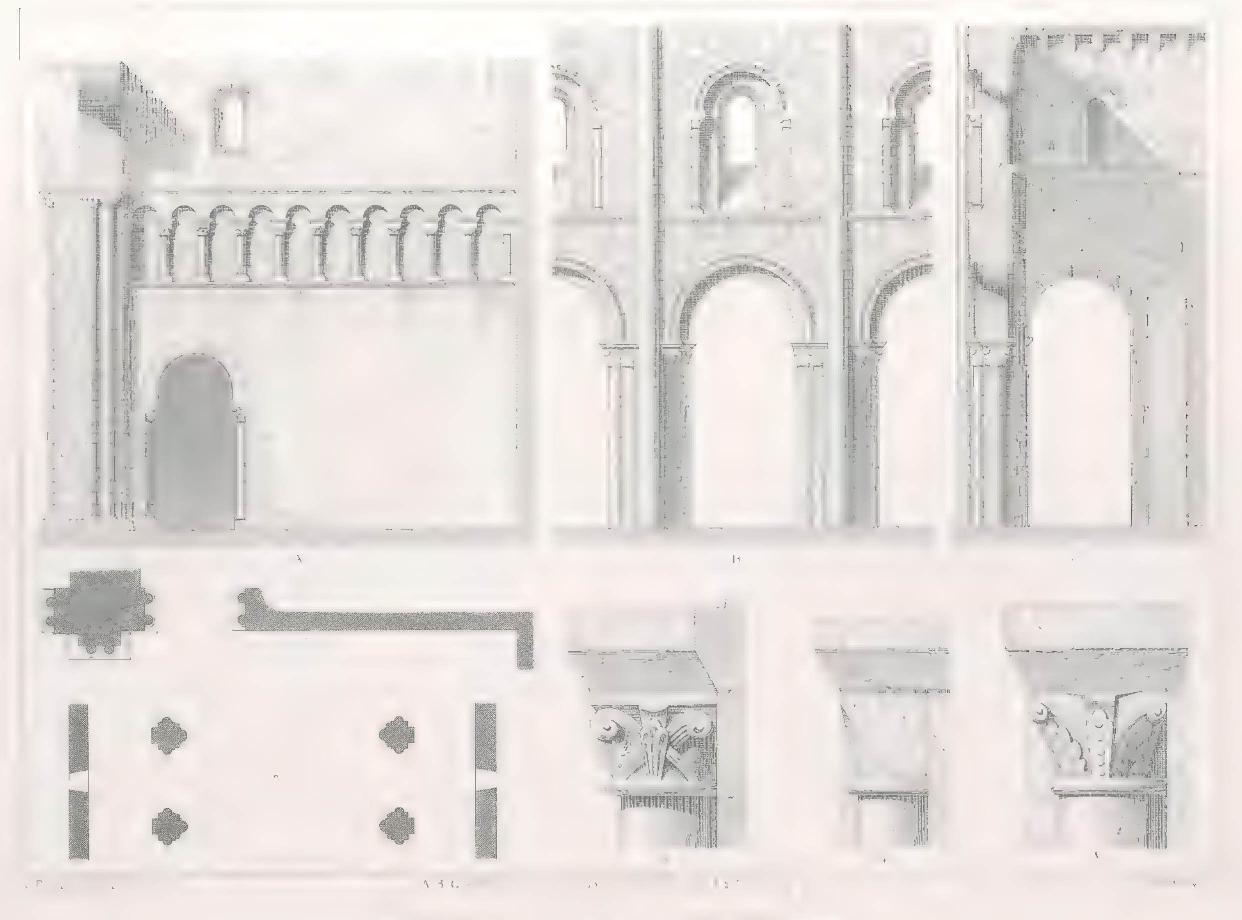


L'ARCHITECTURE NORMANDE

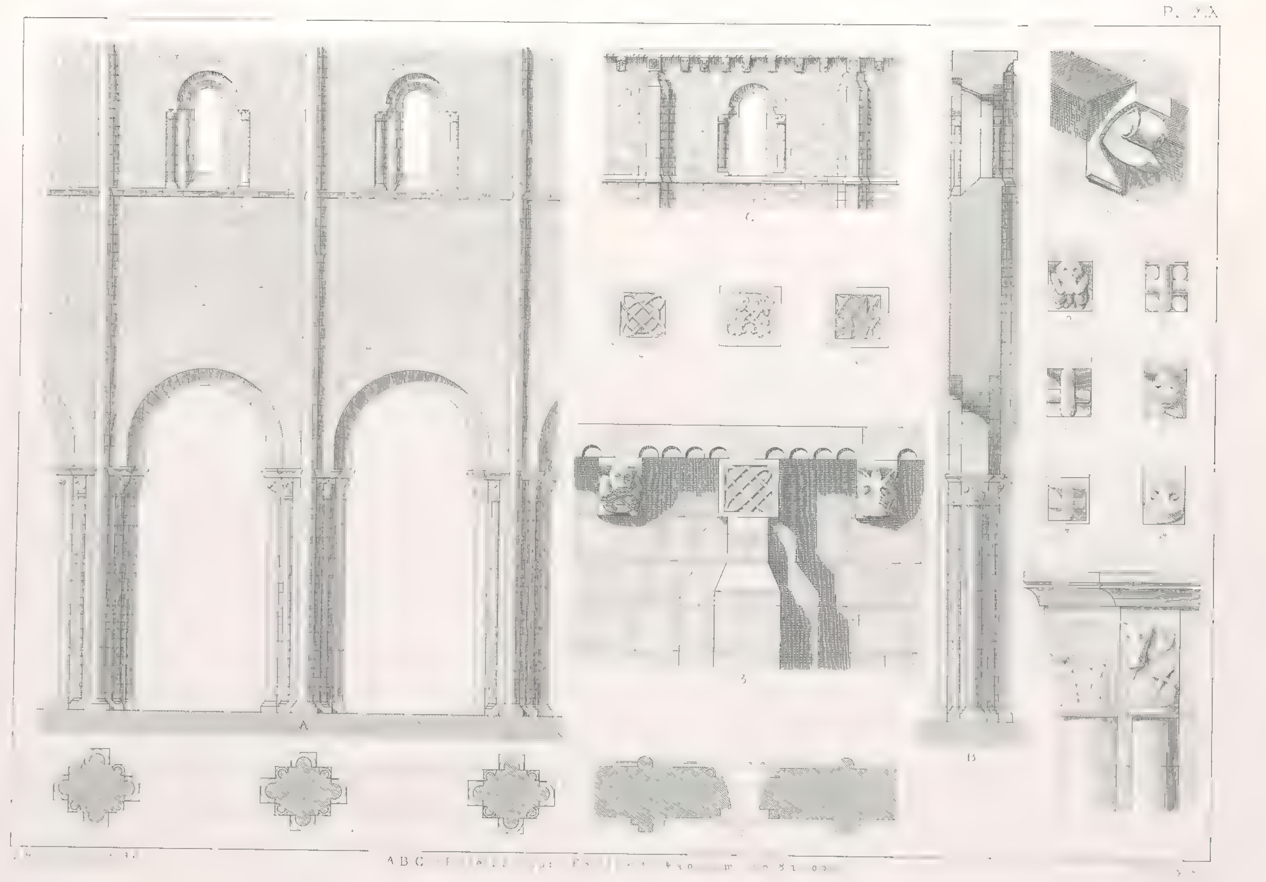








Pl. XX

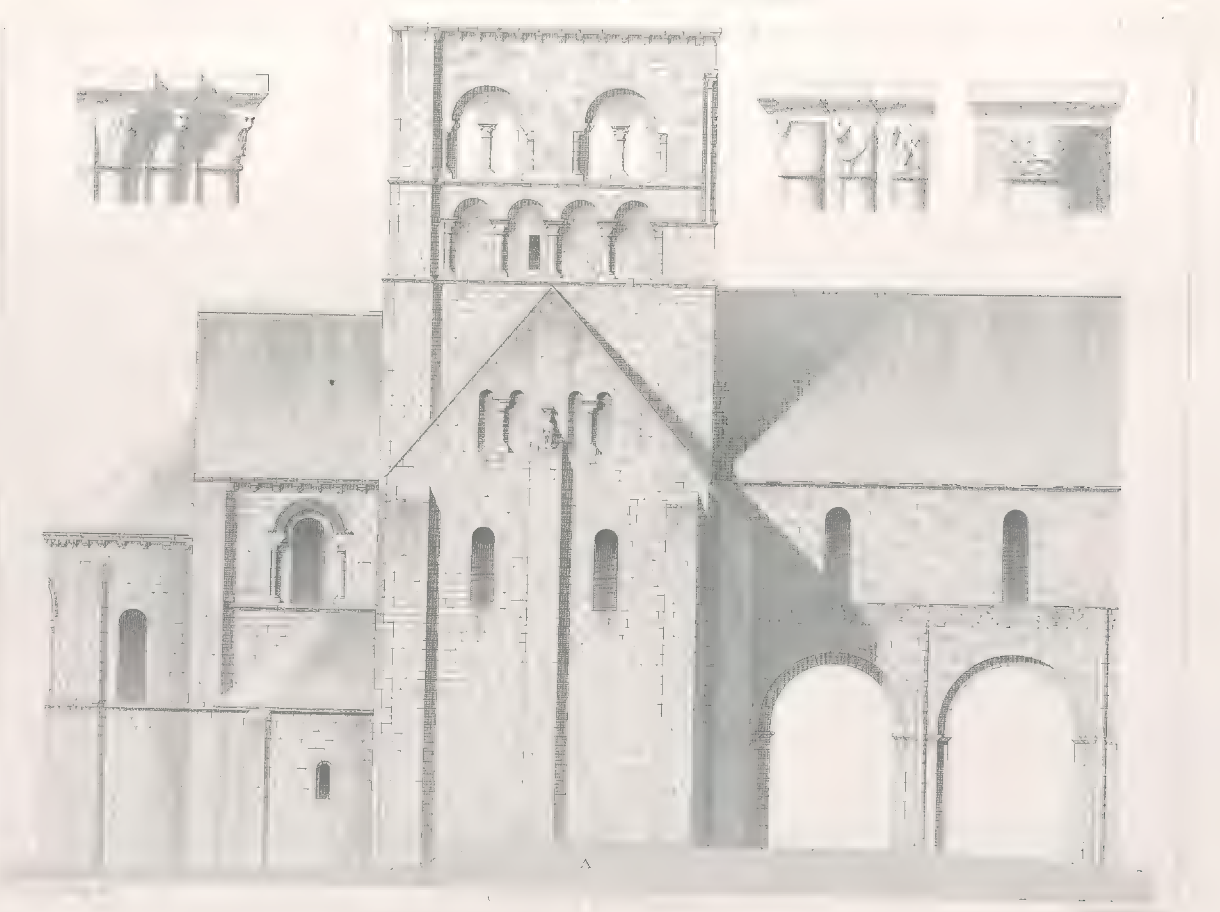


ÉGLISE SAINT-GERVAIS À FALAISE

(CALVADOS)

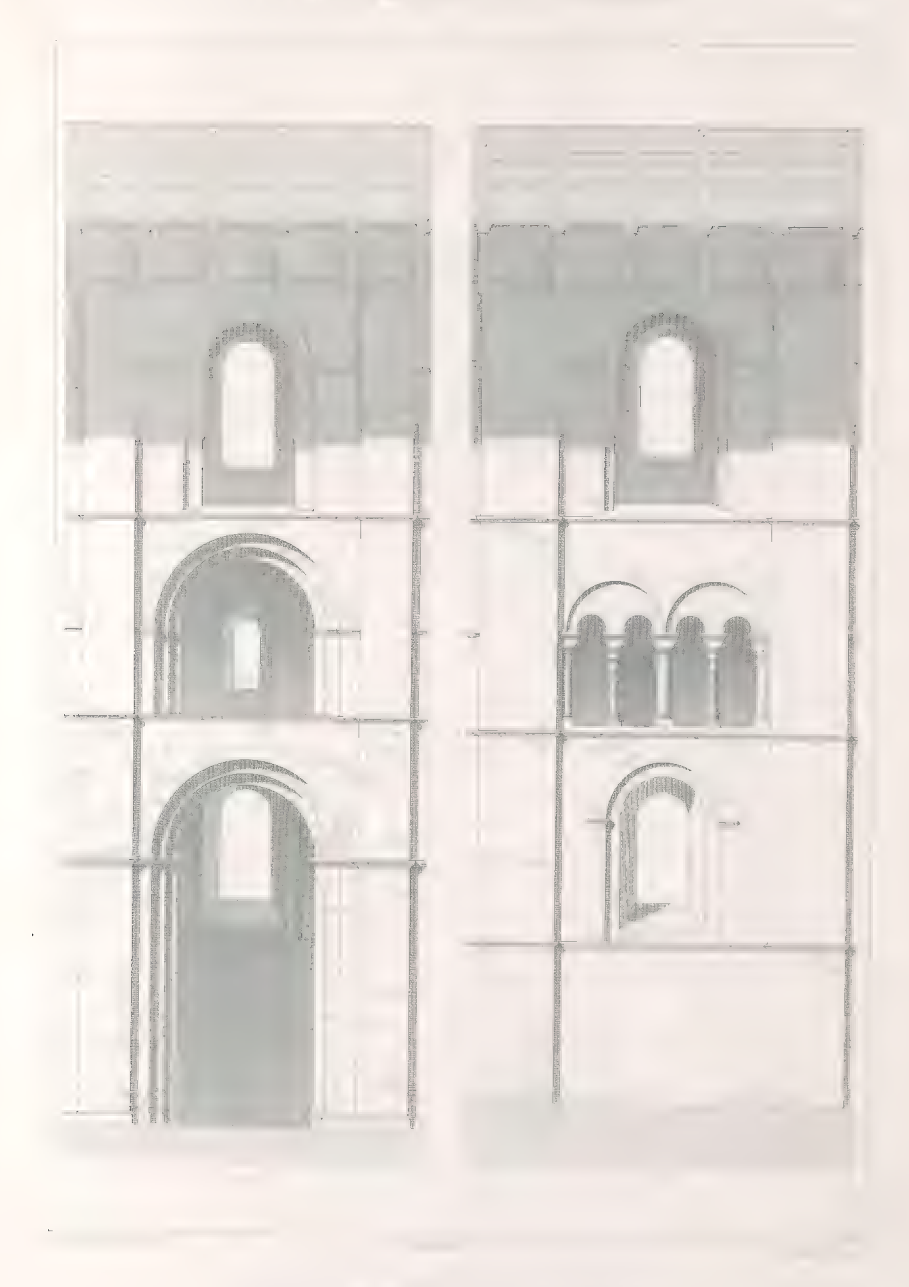


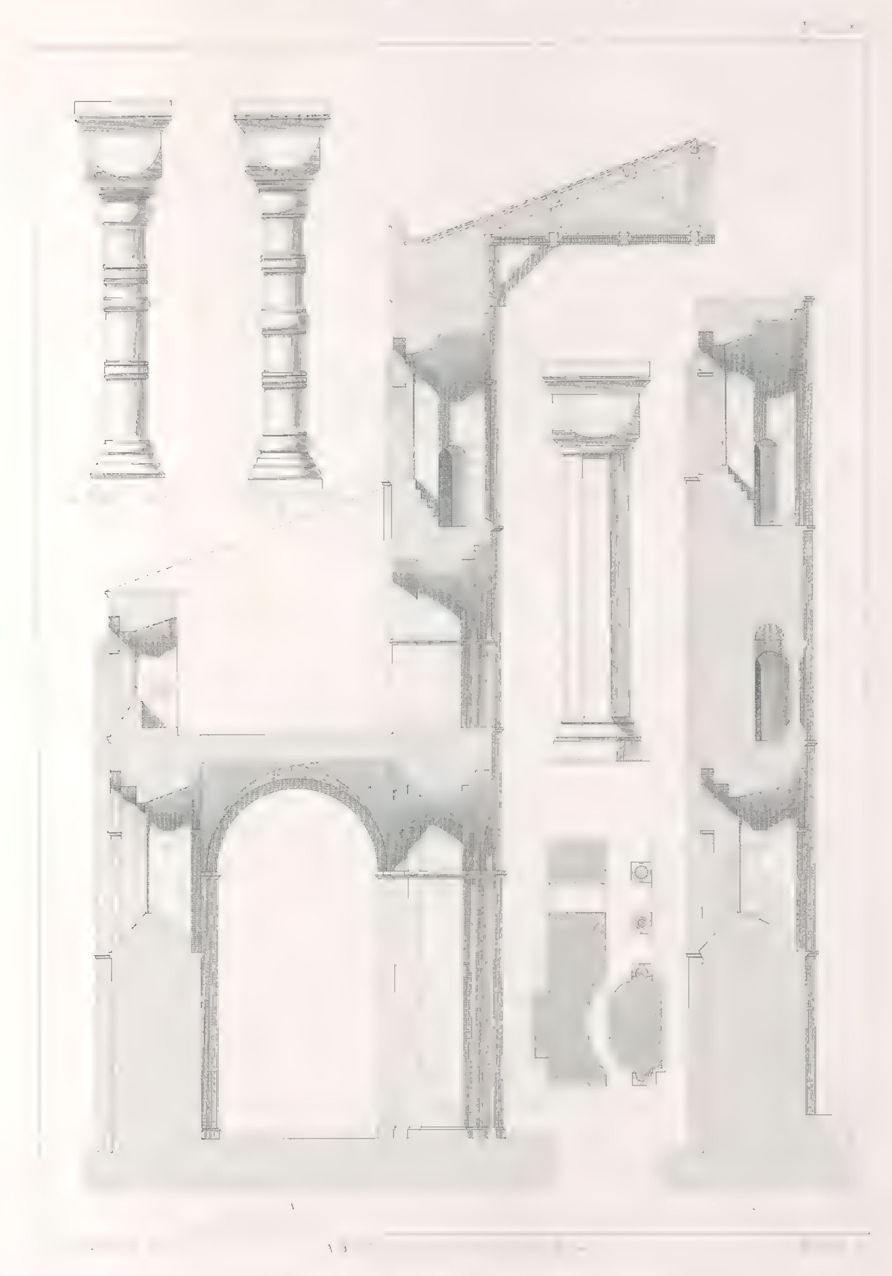


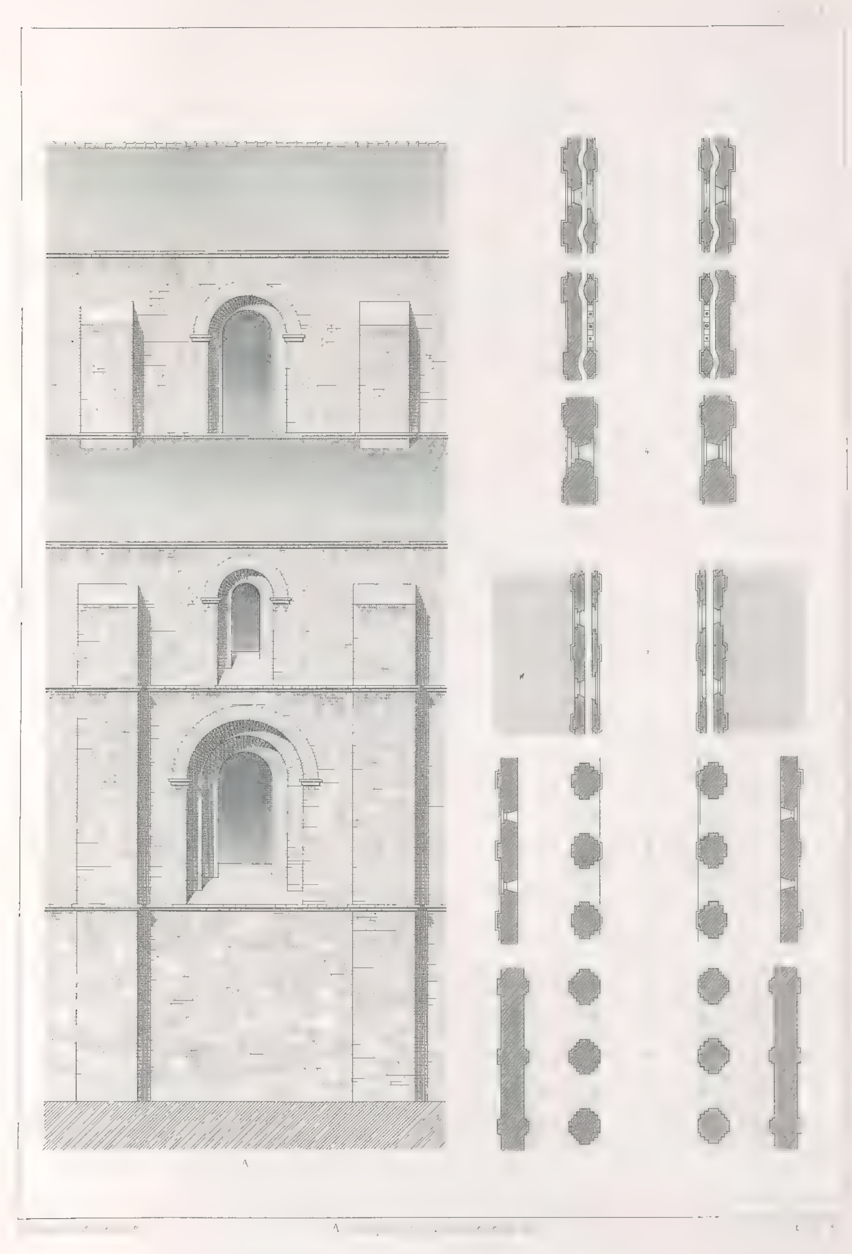


L'ARCHITECTURE NORMANDE

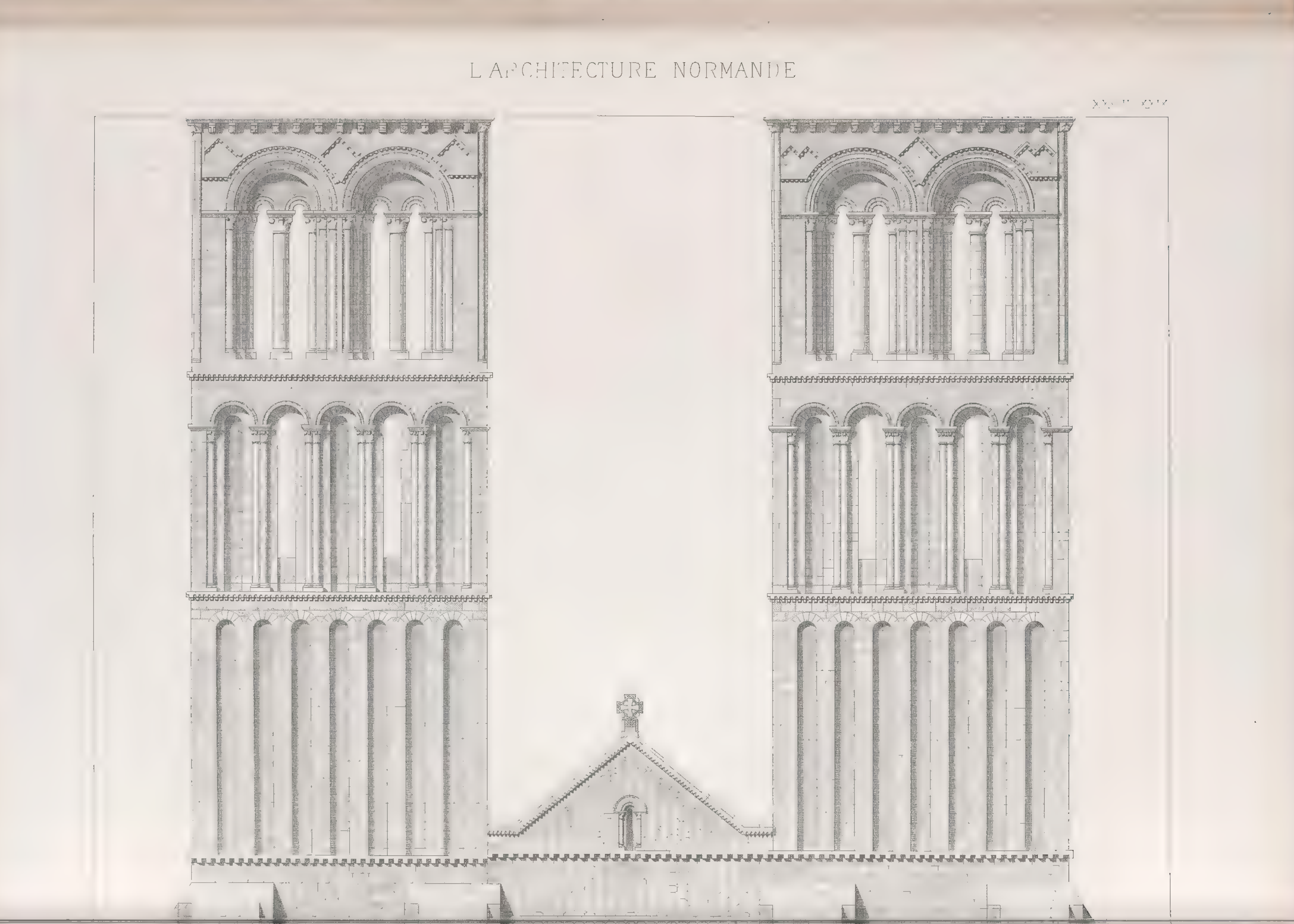


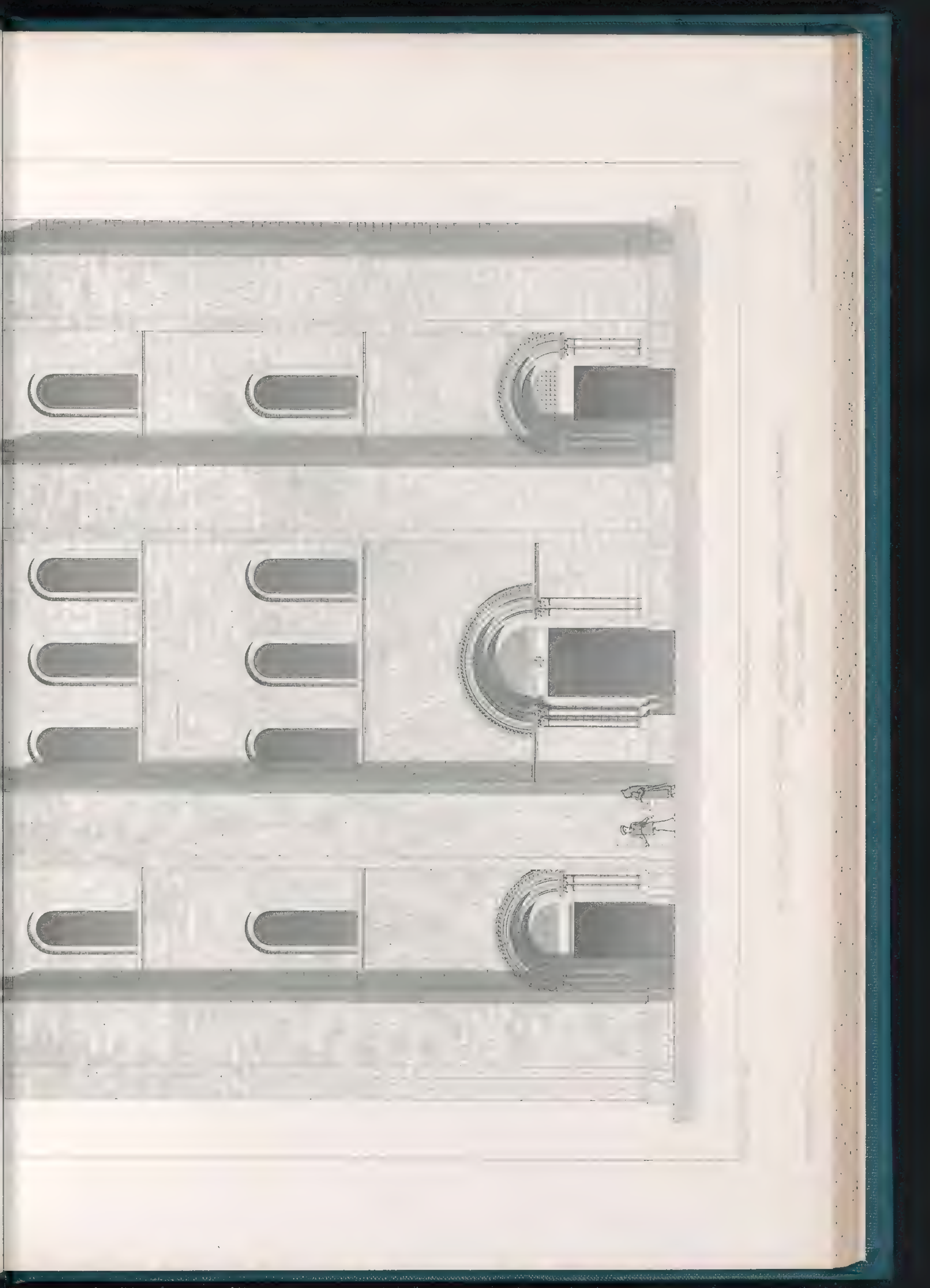


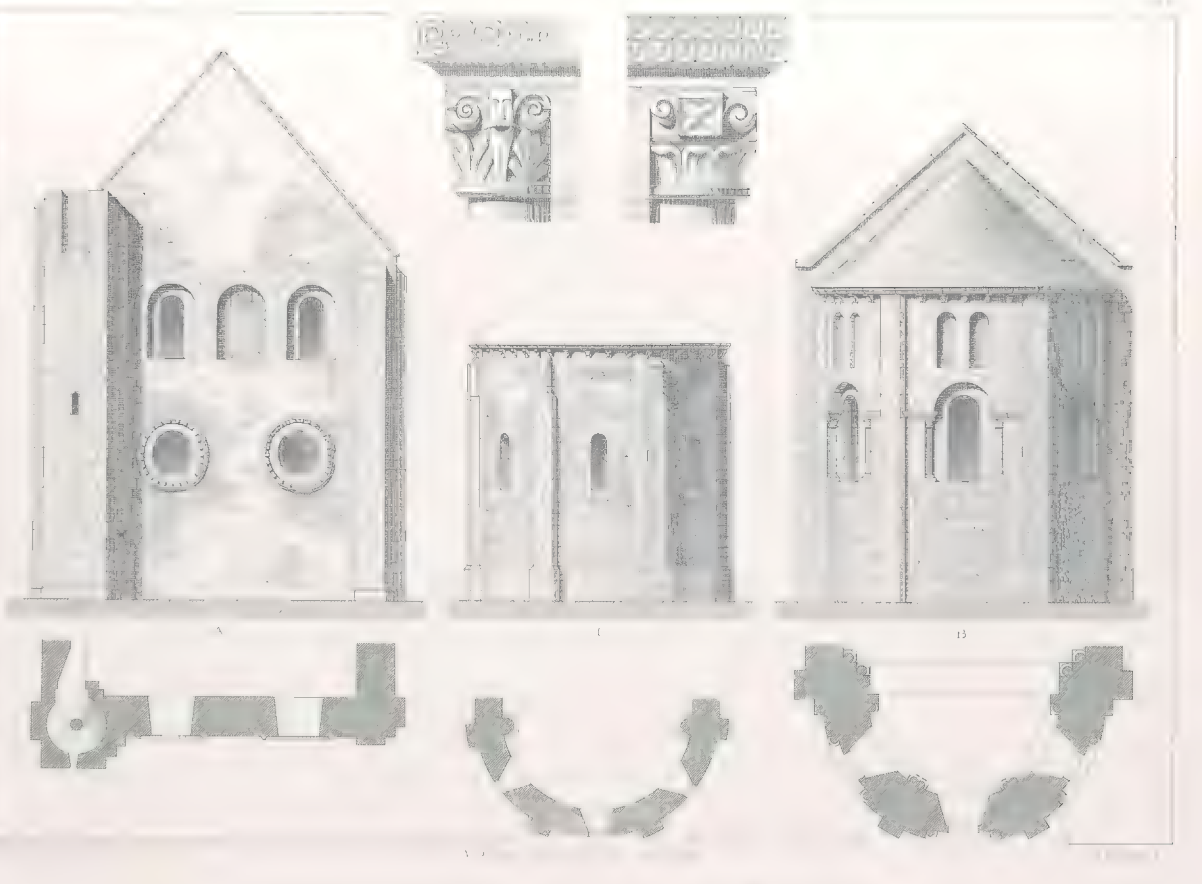


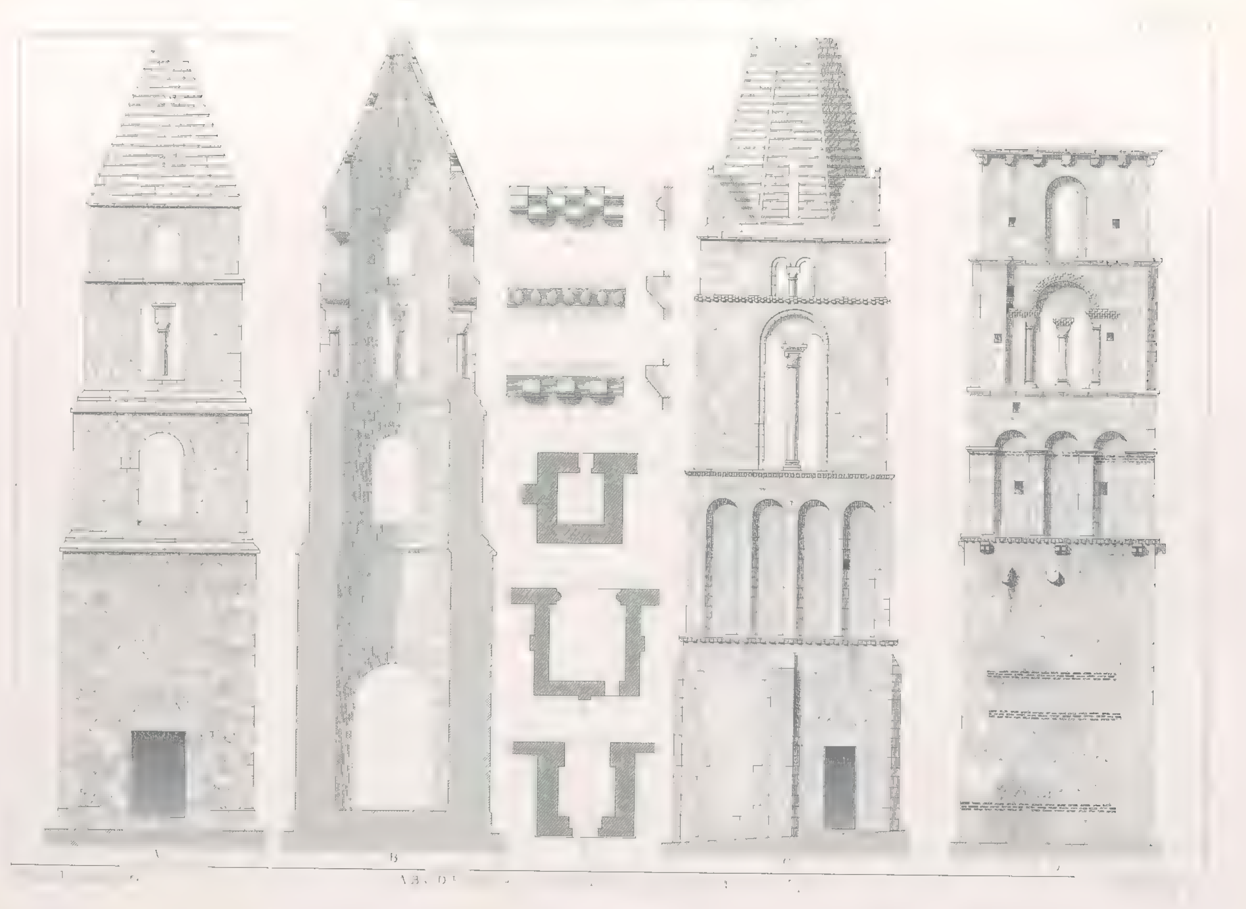




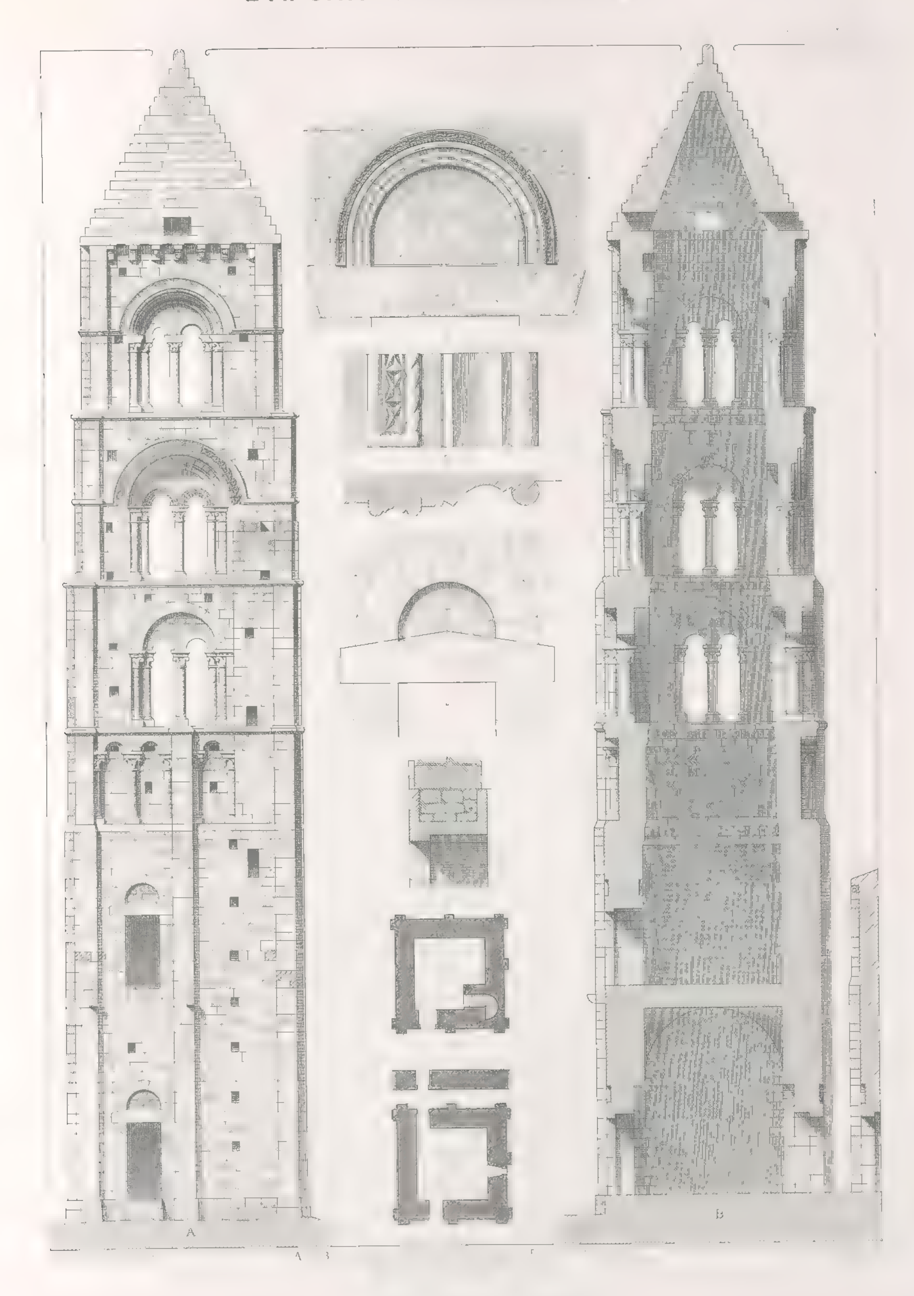




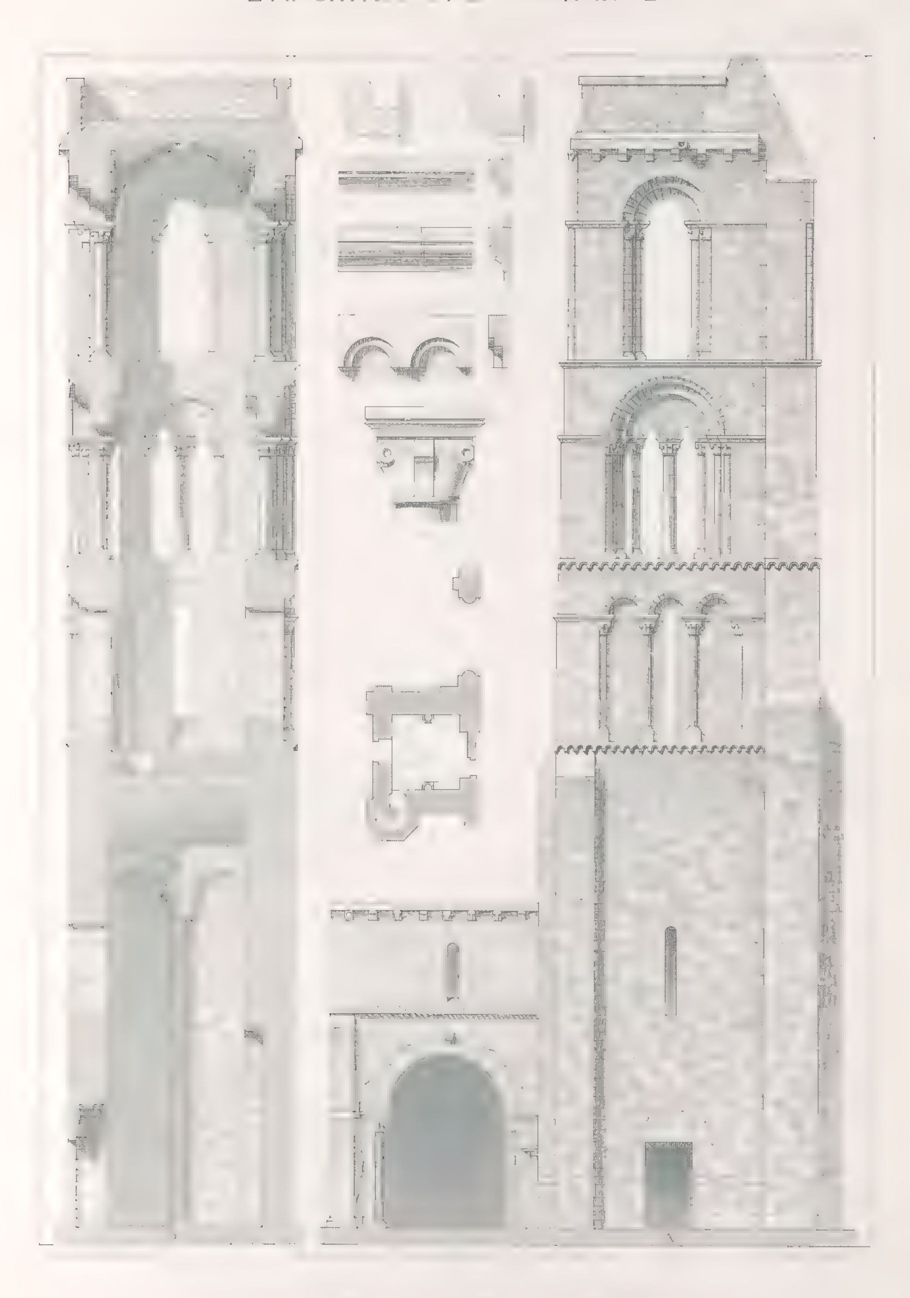

A
C
B

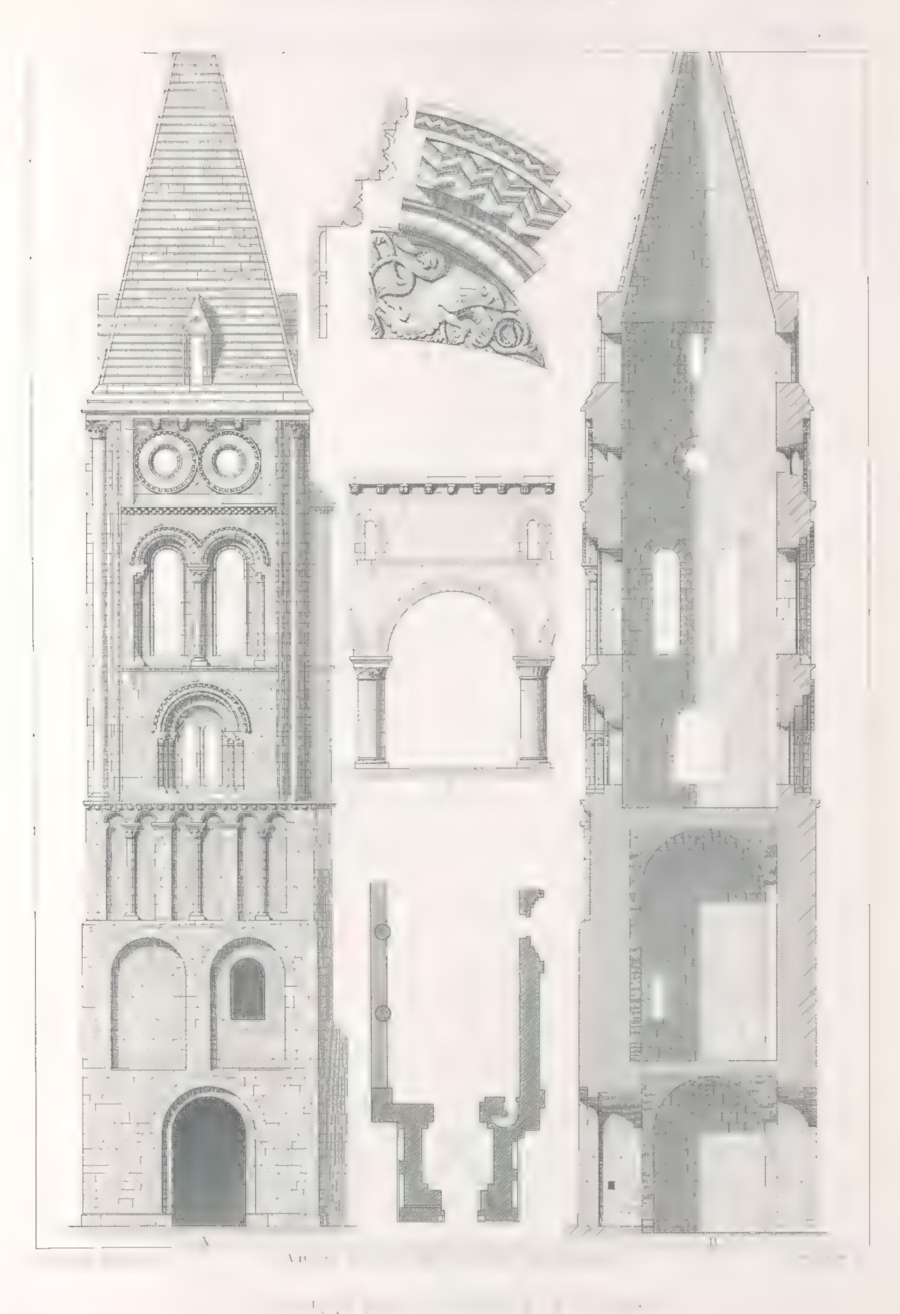


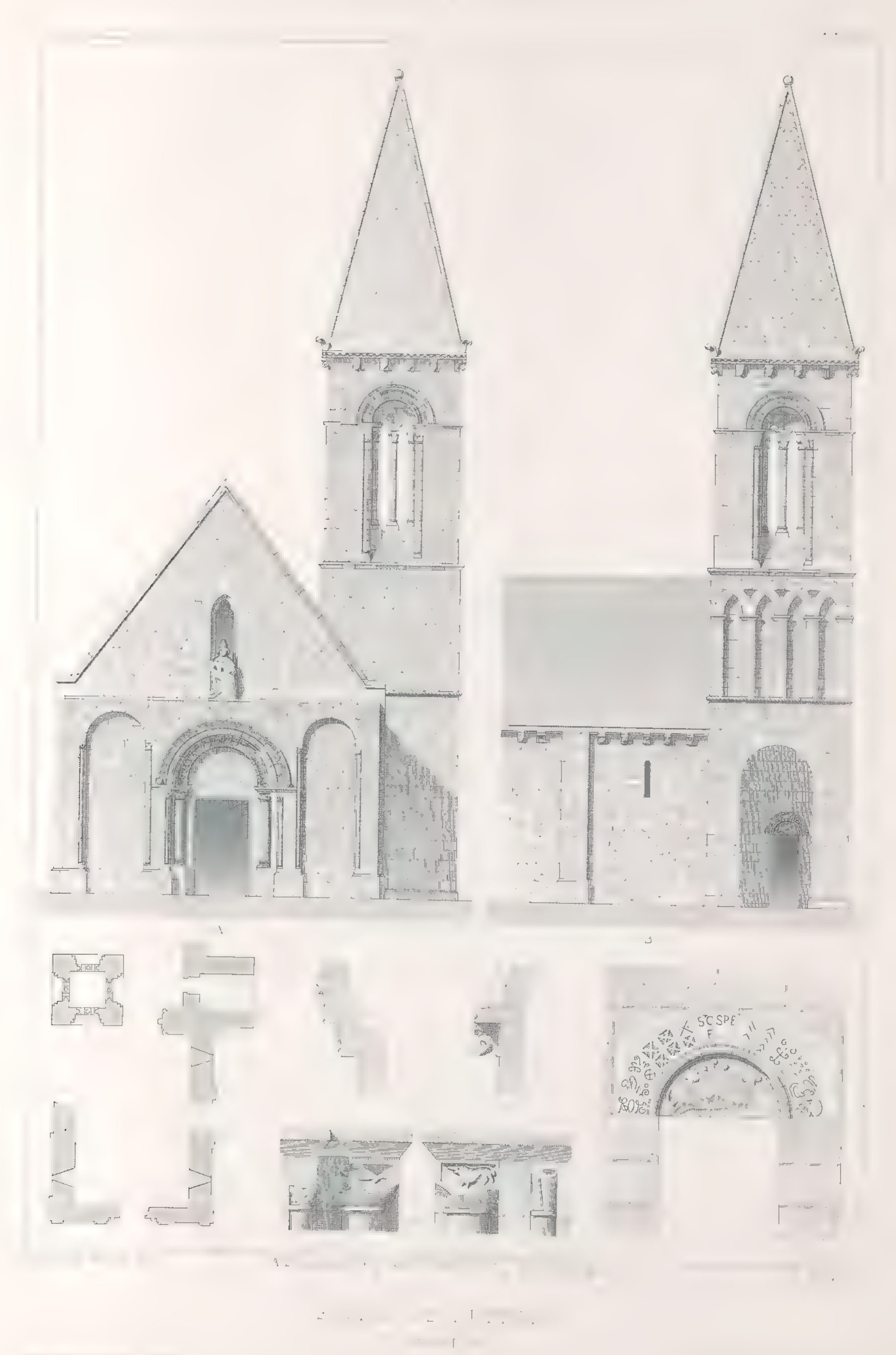

A
B

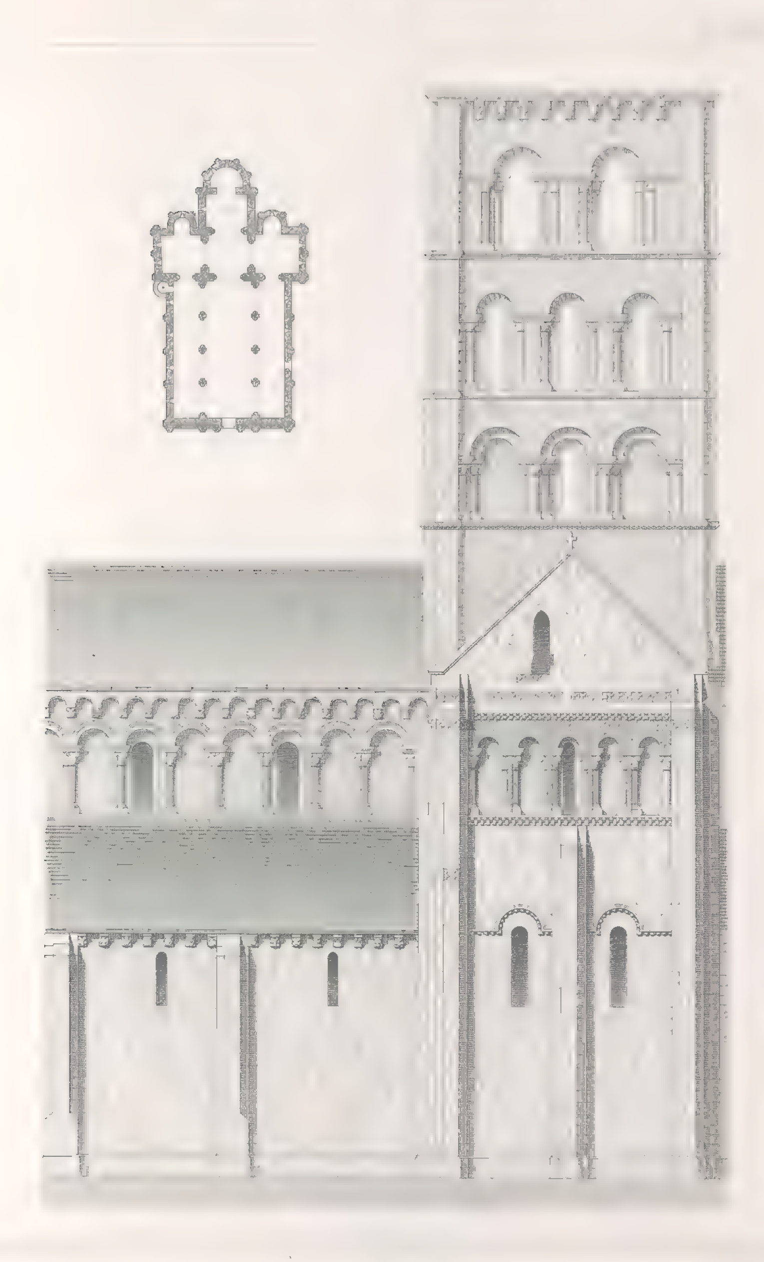



A
B
C







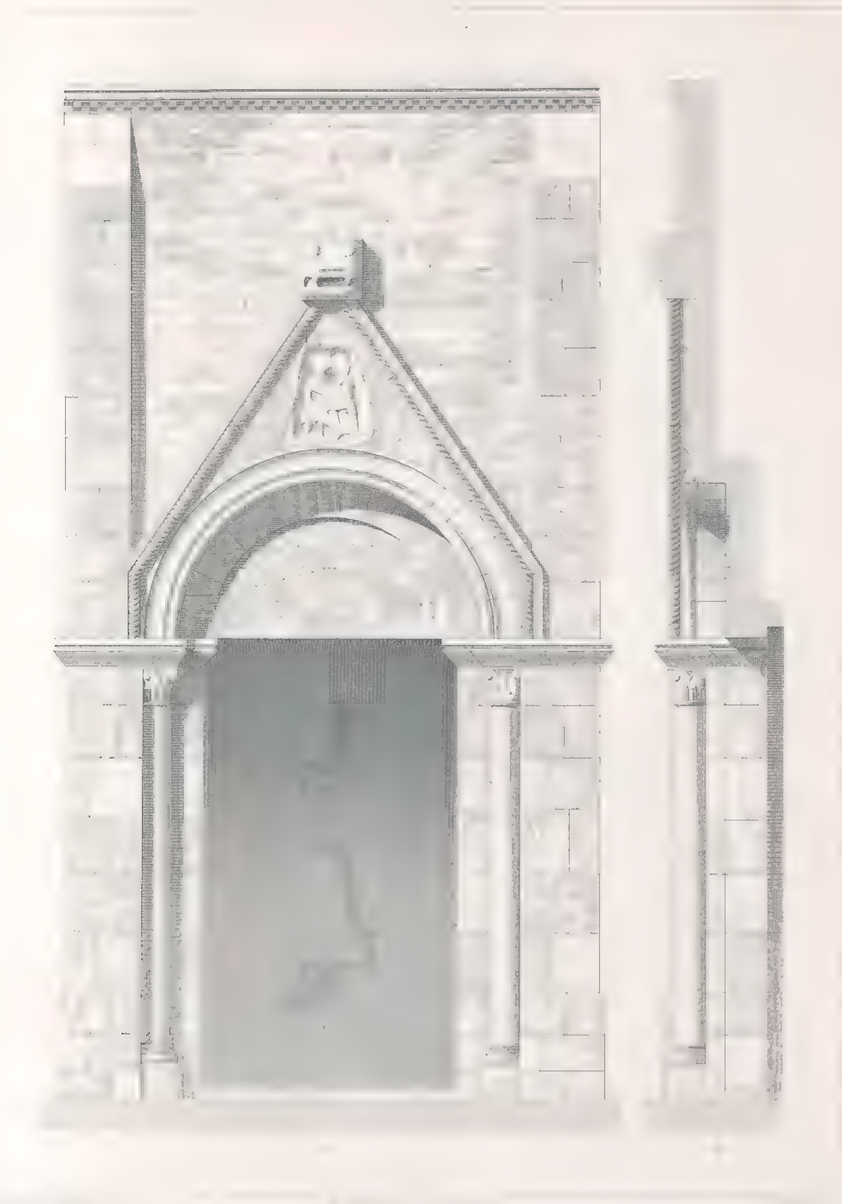


L'ARCHITECTURE NORMANDE









ARCHITECTURE



L'ARCHITECTURE NORMANDE



CHAPITEAUX D'[illegible]



